This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 49782 8

Digitized by Google

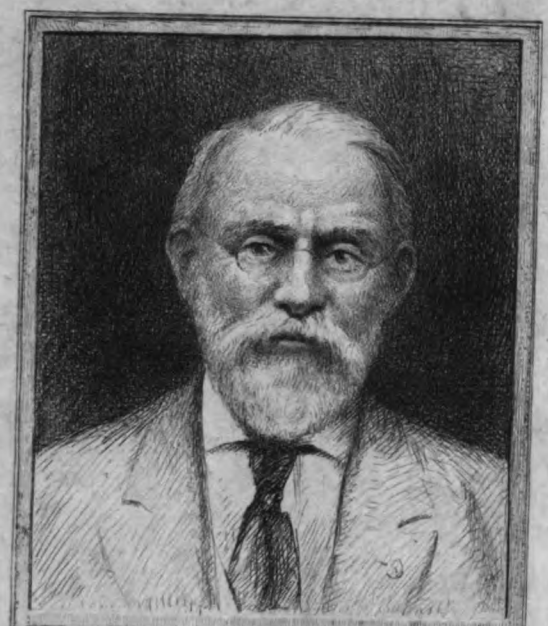

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANJOU

TOME NEUVIÈME.

ANGERS

E. BARASSÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, RUE SAINT-LAUD, 83.

1873

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANJOU

Publiée sous les auspices du Conseil général.

NOUVELLE SÉRIE ILLUSTRÉE.

12 francs par an.

CINQUIÈME ANNÉE.

TOME PREMIER.

Première livraison. — Juillet 1872.

SOMMAIRE :

Congrès archéologique, tenu à Vendôme, du 18 au 24 juin 1872. — D'Espinay.

Deux Hélléniste de l'université d'Angers, au XVIIe siècle (*fin*). — De Lens.

Un livre d'heures du XVe siècle. — Mgr Barbier de Montaut.

Poésie. — A. Biéchy.

Chronique : Mlle Marthe Lachèse ; De Lens. — Eug. G.

Causerie.

Histoire de l'université d'Angers (*2e volume, 1re feuille*). — P. Rangeard.

GRAVURE :

Objets trouvés dans un cercueil en plomb de l'époque gallo-romaine.

ANGERS

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ, RUE SAINT-LAUD, 81.

1872

Digitized by Google

LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ.

Pour paraître prochainement :

DICTIONNAIRE DES USAGES RURAUX ET URBAINS

Pour tous les cantons du ressort de la Cour d'appel d'Angers

(DÉPARTEMENTS DE MAINE-ET-LOIRE, MAYENNE, SARTHE)

Par **MM. A. ROBERT** et **E. GASTÉ**, avocats.

1 vol. grand in-18

HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ D'ANGERS

DE PIERRE RANGEARD

Ouvrage entièrement inédit

Tome Ier. — **6** fr.

DESCRIPTION DE LA VILLE D'ANGERS

ET DE TOUT CE QU'ELLE CONTIENT DE PLUS REMARQUABLE

Par PÉAN DE LA TUILLERIE, Prêtre de Châteaugontier

Nouvelle édition avec plan

Augmentée de notes critiques et de recherches historiques sur les Rues, les Hôtels et les principales maisons d'Angers, d'après les documents inédits des Archives du Département et de la Mairie,

Par M. Célestin PORT,

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique et de la Commission de la topographie des Gaules, licencié ès-lettres, officier d'Académie, lauréat de l'Institut,

ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE.

Prix. . . . . , **5** fr.

SOUS PRESSE

Carte de Maine et Loire, nouvelle édition *gravée*, par M. FOURCAULT.

OUVRAGES PARUS

Carte de Maine et Loire, par M. FOURCAULT, coloriée . . **4** »

Plan d'Angers, par M. DUVEAU . . . . . **2** »

Tarif des bâtiments, par M. GESLIN. **2 50**

Code des usages ruraux. **1 75**

Géographie de Maine et Loire, avec carte, par M. LABESSIÈRE **1** »

Carte géologique de Maine et Loire. . . . . **6** »

Carte historique et monumentale de l'Anjou, par M. LABESSIÈRE.

Prix : Edition en noir. . . . . **3** »

Avec armoiries coloriées . . . . . **5** »

Sur toile vernie, gorge et rouleau. . . . . **10** »

Carte murale de Maine et Loire, par M. LABESSIÈRE. . **8** »

Guide de l'Apiculteur, par M. DEBEAUVOYS (6e édition), revue, corrigée et augmentée de deux chapitres sur la fécondation et sur les combats des reines, enrichie de nouvelles gravures. 1 vol. in-12 **2 50**

Digitized by Google

REVUE

DE L'ANJOU

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue de l'Anjou

REVUE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANJOU

Publiée sous les auspices du Conseil général.

CINQUIÈME ANNÉE.

TOME NEUVIÈME.

ANGERS

E. BARASSÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, RUE SAINT-LAUD, 82.

1873

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nichol
5-13-28
16143

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

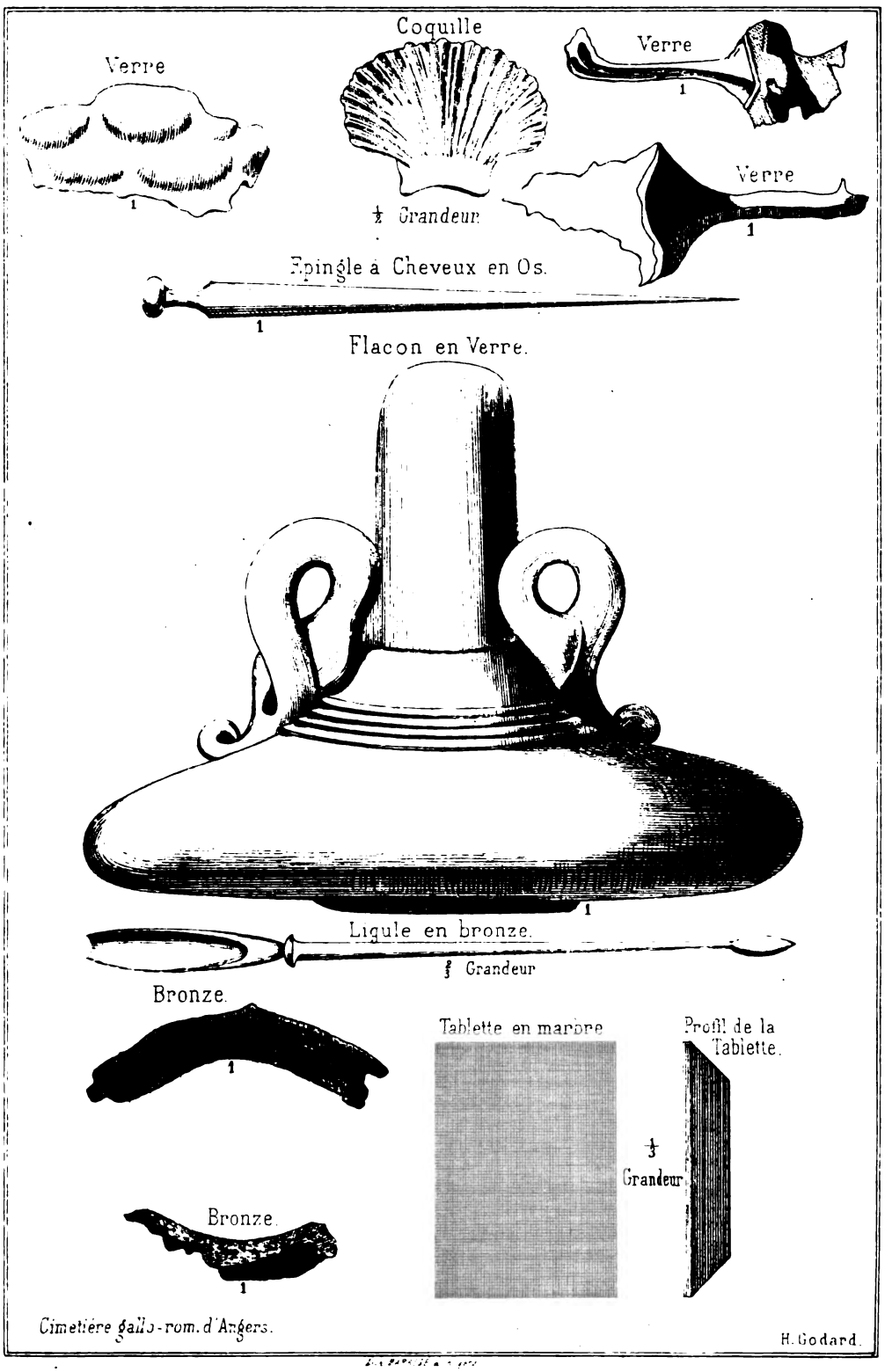

DÉTAIL

des objets trouvés dans un Cercueil en plomb de l'époque Gallo-Romaine. N° 171

Digitized by Google

CONGRÈS

ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

TENU A VENDOME DU 18 AU 24 JUIN 1872.

La petite ville de Vendôme, pittoresquement située sur les bords du Loir, était digne, tant par ses monuments que par ses souvenirs historiques, d'attirer l'attention de la société française d'archéologie, et de voir siéger le congrès archéologique de France. Le Vendômois a eu l'honneur de donner naissance à Ronsard, et cette année même devait avoir lieu l'érection d'une statue élevée à ce grand poète de la Renaissance. A cette occasion, des fêtes de toutes sortes ont été données par la ville de Vendôme et y ont attiré un grand nombre d'étrangers. Une exposition d'horticulture et un comice agricole en ont ouvert la série. Un carrousel, brillamment exécuté par MM. les officiers et sous-officiers du régiment de chasseurs en garnison à Vendôme, nous a montré que la cavalerie de l'armée française n'a rien perdu de ses habitudes chevaleresques. Un bal, à la sous-préfecture, a réuni toute la société du Vendômois.

Le dimanche 23, a eu lieu l'inauguration de la statue de Ronsard, présidée par M. le Ministre de l'instruction publique, assisté de M. Barbier, délégué par l'Académie française. Dans un discours mesuré, et dont il avait eu le bon goût de bannir la politique, M. le Ministre a célébré dignement les gloires du poète vendômois. Le discours de M. le délégué de l'Académie française a été aussi fort applaudi.

Digitized by Google

La statue est l'œuvre d'un artiste, né à Vendôme et qui en a fait hommage à sa ville natale. Le soir, après un banquet, une représentation donnée par les artistes de la Comédie-Française terminait dignement cette fête littéraire.

Je n'ai pu comprendre toutefois que ce moment ait été choisi pour l'inauguration d'un monument funèbre élevé par une souscription aux soldats morts à la bataille de Vendôme Le respect pour les morts s'allie-t-il avec ces fêtes brillantes? Il me semble qu'un temps plus recueilli eut mieux convenu. Il faut aux morts le silence et la prière, et non les éclats joyeux d'une fête. Le dirai-je? La prière avait été rejetée de cette réunion funèbre, comme une étrangère importune, et l'on a célébré la gloire des victimes de la guerre entre un bal et un banquet. Triste signe des temps! Mais laissons cette pénible pensée, et disons, pour rendre hommage à la vérité, que cette partie du programme n'était pas l'œuvre de l'administration municipale; que le dimanche matin, l'érection de la statue de Ronsard avait été précédée d'une messe en musique, exécutée par l'orphéon, et à laquelle M. le Ministre de l'instruction publique avait assisté avec toute la députation de Loir-et-Cher.

La ville de Vendôme possède un musée archéologique fort intéressant, où l'on a réuni des objets de l'âge de pierre, de l'époque gallo-romaine, des temps mérovingiens, notamment de magnifiques agrafes de baudriers, ainsi que des productions artistiques du moyen âge et de la Renaissance. Ce musée possède des spécimens de toutes les époques et grandira certainement sous une habile direction. Mais pendant les fêtes, il avait reçu, grâce à une exposition d'objets d'art, une extension considérable. M. le marquis de Vibraye avait composé une vitrine de haches de pierre et autres objets préhistoriques disposés méthodiquement, suivant la division des périodes. A côté de ces premiers essais de l'industrie humaine, on admirait les vieilles faïences, les porcelaines de Saxe, les bahuts sculptés, les meubles de Boule, les cabinets renaissance ornés d'agathe, les coffrets d'ivoire et d'ébène, les montres, les bijoux des XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles, que leurs propriétaires avaient gracieusement exposés aux re-

Digitized by Google

gards des curieux, et parmi lesquels il y en avait de fort remarquables. Un collier et des pendants d'oreilles gallo-romains, en améthyste, attiraient les regards des belles visiteuses qui pourraient encore s'en parer aujourd'hui, comme le faisaient les matrones d'il y a quinze siècles. Une collection d'éventails, style Watteau, des ivoires sculptés du XVIe siècle, des émaux du même temps, des crosses et des croix émaillées des XIIIe, XIVe et XVe siècles, de beaux spécimens de serrurerie, des missels à imagerie, des médailles de diverses époques, toutes ces richesses provenant du Vendômois revélaient le luxe des siècles passés.

De beaux tableaux, parmi lesquels des Van Dyck, des Rubens, des Rembrandt, des Carle Vanloo, des Nattier, des Ambroise Franck, et des pastels de Latour, occupaient une salle spéciale. On admirait, au milieu de ces œuvres artistiques, deux magnifiques gouaches de Van Blarenberghe, représentant des scènes de la guerre de l'indépendance d'Amérique. Ces deux tableaux avaient été exposés par M. le comte de Rochambeau, petit-fils du marquis de Rochambeau, qui commandait un corps d'armée envoyé au secours des Américains par Louis XVI.

De belles tapisseries des XVIIe et XVIIIe siècles ornaient les escaliers et les panneaux des salles que ne couvraient pas les tableaux ou les dressoirs.

Au milieu des fêtes et des visites au musée, d'où il était difficile de s'arracher, le congrès archéologique n'a cependant pas perdu son temps : il a étudié les monuments de la ville, tenu deux séances par jour et épuisé un long programme.

L'édifice le plus important de Vendôme est l'église de la Sainte-Trinité, ancienne abbaye fondée par le comte d'Anjou Geoffroy Martel et par la comtesse Agnès, sa femme. La construction actuelle ne remonte pas cependant au XIe siècle ; l'église a été rebâtie entièrement au XIVe siècle ; le déambulatoire, le chœur, le transept appartiennent à cette époque ; la nef est en grande partie du XVe, ainsi que la façade toute chargée d'ornements flamboyants. Le portail a été restauré récemment, mais ce travail moderne n'est pas à l'abri de quelques critiques de la part des architectes archéologues. Ce qu'il y a de plus beau, c'est la tour

Digitized by Google

du clocher, surmontée d'une flèche. Cette tour est détachée et ne tient pas à l'église : telle était aussi la disposition de celle de l'ancienne abbaye de Saint-Aubin d'Angers. C'est un magnifique spécimen de l'art du XIIe siècle, du style roman dans toute sa pureté. La flèche est d'une grande sévérité et rappelle celle du côté droit du portail de la cathédrale de Chartres ; l'ensemble de cette œuvre présente un aspect des plus majestueux.

Les bâtiments de l'abbaye sont du XVIIe siècle et servent de quartier de cavalerie ; mais le cloître, du XVe siècle, est parfaitement conservé, ainsi qu'une petite chapelle du XIIIe, qui dépend du quartier. Sur la place, en face de l'église, existent encore les anciens greniers du couvent, avec leurs fenêtres en plein cintre, divisées par un meneau, comme celles des greniers de l'hôpital Saint-Jean d'Angers ; elles sont évidemment de la même époque, c'est-à-dire du temps des comtes Plantagenets.

Une vue cavalière du couvent, reproduite d'après un dessin du XVIIe siècle, a été présentée au congrès. Les bâtiments en question sont appelés par la légende *horreum ;* on voit près du réfectoire un bâtiment circulaire, aujourd'hui démoli, couronné par plusieurs cheminées, et absolument semblable à la tour d'Evrault (à Fontevrault) ; il est désigné par la légende sous le nom de *coquina,* ce qui confirme pleinement l'opinion de M. de Caumont sur ce sujet. Les bâtiments du couvent, en changeant de destination, n'ont pas subi d'autres destructions importantes depuis le XVIIe siècle ; presque tout a été respecté, à l'exception de la vieille cuisine.

L'église de Vendôme est privée cependant de son ancien carillon, dont l'air si connu berce depuis des siècles tous les bébés de France : *Orléans, Beaugency, Notre-Dame-de-Cléry, Vendi, Vendi, Vendôme.*

Vendôme possède une autre église dont la construction actuelle ne remonte pas au delà des premières années du XVIe siècle, et n'offre rien de remarquable, sauf la flèche qui est assez élégante. La chapelle Saint-Jacques, qui sert au collége, est du même temps ; les sculptures de son portail et de ses colonnes méritent une certaine attention. Il existe aussi une belle tour,

Digitized by Google

dernier reste de l'église Saint-Martin, malheureusement démolie il y a quelques années. Elle ne servait plus au culte, mais il était facile de la conserver, en la consacrant à un service public.

Le congrès a enfin visité une petite chapelle, dite de Saint-Pierre, qui aujourd'hui dépend d'une tannerie. On la croyait mérovingienne, mais l'avis unanime du congrès a été qu'il convenait de la rajeunir de quatre ou cinq siècles ; elle a, en effet, tous les caractères des constructions des premières années du XIe siècle.

Le château de Vendôme est en ruines. Il couronne le coteau et domine la ville ; à ses pieds coule le Loir, qui jadis baignait le pied de son enceinte inférieure ; il communiquait avec la ville par un pont-levis jeté sur la rivière. Quelques tours et une grande partie de l'enceinte supérieure subsistent encore ; mais il ne reste ni donjon, ni bâtiments anciens. M. d'Anouilh de Salies, qui a beaucoup étudié le château de Vendôme, nous l'a montré dans tous ses détails. Cette forteresse féodale, assiégée et prise par les Calvinistes au temps des guerres de religion, avait jadis une grande importance ; mais elle n'offre pas cependant l'intérêt archéologique de celles de Loches, de Montbason, de Montrichard. Sous le coteau ont été creusés de profonds souterrains fort curieux, et dont une partie date, dit-on, de l'âge de pierre.

En fait de monuments civils anciens, Vendôme possède un hôtel de ville, qui n'est autre qu'une ancienne porte de l'enceinte urbaine, fort bien conservée, et du commencement du XVIe siècle. C'était dans la grande salle de cet édifice que se tenait le congrès. M. le maire nous a fait les honneurs de son hôtel de ville avec la plus parfaite courtoisie, et le congrès lui doit des remerciements pour sa gracieuse hospitalité. Les habitants avaient répondu à l'appel de la société d'archéologie avec empressement, car on a recueilli environ cent cinquante souscriptions. Les petites villes comprennent souvent mieux que les grandes l'intérêt des congrès archéologiques, surtout quand la municipalité s'y prête avec autant de bienveillance que l'a fait celle de Vendôme.

On voit enfin à Vendôme quelques hôtels anciens des XVIe et XVIIe siècles, notamment le presbytère, qui était une dépendance de l'abbaye, et une autre maison dite la maison du commandant.

Digitized by Google

Les séances du congrès ont été très-suivies. Comme à Loches, beaucoup de dames y assistaient. Le programme était long : quatre-vingt-deux questions ! C'est beaucoup peut-être. Cependant elles ont été presque toutes traitées, et je dois dire savamment traitées. Comme il faut toujours réserver un mot pour la critique, qu'il me soit permis de remarquer que le programme renfermait plusieurs questions purement historiques et sans intérêt pour l'archéologie proprement dite. L'objet principal d'un congrès étant l'étude des monuments, l'histoire n'y devrait être admise, je crois, qu'en qualité d'auxiliaire de l'archéologie, *ancilla archeologiæ*, comme jadis la philosophie l'était de la théologie. Du reste, les questions archéologiques n'en ont pas moins été parfaitement traitées.

A la première séance, après un discours d'introduction de M. le préfet, qui a installé le congrès, assisté de M. le sous-préfet et de M. le Maire, M. l'abbé Bourgeois a fait une fort intéressante conférence sur les âges antéhistoriques, et notamment sur l'homme tertiaire ; il a parlé des silex taillés de Thenay et de Saint-Priest. Il a reconnu toutefois, avec une parfaite bonne foi, que les entailles remarqués sur des os d'*alitherium* de l'époque tertiaire n'étaient point, comme il l'avait cru d'abord, l'œuvre de l'homme, et de ses outils de silex, mais les traces des dents du squale, énorme requin antédiluvien qui dévorait l'alitherium (1). M. le marquis de Vibraye a parlé savamment aussi de ces périodes reculées, qu'il connaît si parfaitement, notamment du commerce d'échange qui dès lors transportait des objets loin du lieu de leur provenance originaire ; c'est ainsi que bien des haches de pierre se trouvent à des centaines de lieues des gisements où elles ont dû être taillées. On a discuté ensuite sur les dolmens et sur les usages auxquels ils ont pu être employés, sur les ateliers de

(1) Au sujet de l'homme tertiaire, un journal a prétendu que M. l'abbé Bourgeois avait fait bon marché de la Bible et de sa chronologie. M. Bourgeois n'a rien dit de semblable. Il s'est borné à faire observer que la Bible n'ayant pas de chronologie précise, et l'Eglise n'ayant rien décidé sur ces matières, il usait de la liberté qu'elle laisse à ce sujet. Il ne croit pas toutefois que l'âge tertiaire soit aussi reculé que le pensent généralement les géologues.

Digitized by Google

pierre du Vendômois, sur les polissoirs, les sépultures antéhistoriques, les puits funéraires trouvés dans le pays, etc.

Les séances suivantes ont été consacrées à l'époque gallo-romaine et au moyen âge. M. Launay, savant consciéncieux et infatigable, qui connaît parfaitement les antiquités du pays, nous a entretenus spécialement des voies romaines et des découvertes nombreuses relatives à cette période et appartenant au Vendômois. M. Ledain a discuté d'une manière fort intéressante l'époque des enceintes des villes gallo-romaines, qui, suivant lui, sont antérieures au ve siècle, et remonteraient aux premières invasions barbares, vers le milieu du IIIe siècle; la Gaule ayant été dès lors entièrement ravagée, il fallut fortifier les villes, en les resserrant, aux dépens des monuments anciens qu'on fut obligé d'abandonner et de démolir. M. Launay a parlé ensuite des antiquités mérovingiennes et des sépultures de diverses époques, découvertes dans le Vendômois.

MM. le comte de Rochambeau, Dupré, Bouché, de Bodard, de Maricourt, l'abbé Préville et plusieurs autres archéologues ont traité soit par écrit, soit de vive voix, les diverses questions archéologiques et historiques du programme. Parmi les étrangers à la localité, M. l'abbé Auber et M. l'abbé Chevalier, MM. de Dion, de Laurière, docteur Cattois, Palustre, d'Espinay ont suivi les séances et pris part aux discussions. M. Sirodin, délégué des architectes de Paris, a présidé une séance et prêté au congrès le concours de sa science archéologique et de ses connaissances pratiques.

Une communication fort curieuse a été faite par M. de Salies au sujet des têtes automatiques que l'on plaçait jadis aux buffets d'orgues, et dont les yeux et les mâchoires grimaçantes étaient mis en mouvement par le jeu même de l'orgue. Dans certaines villes, le jour de Pâques, on leur faisait broyer des œufs, dont le contenu tombait sur les plus pressés de sortir de l'église, au milieu des rires des assistants.

M. de Cougny, inspecteur divisionnaire de la société française d'archéologie, a dirigé le congrès avec sa science archéologique si sûre et si précise; il a présidé la dernière séance, distribué

Digitized by Google

les médailles décernées par la Société française et adressé des paroles pleines de tact et de délicatesse aux artistes couronnés. La société doit aussi des remerciements à M. le comte de Rochambeau, secrétaire général du congrès, qui l'avait préparé avec un si grand zèle pour les progrès de la science.

Il n'a pas été possible aux membres du congrès de faire des excursions pendant la semaine même où ont eu lieu les séances ; tous nos moments étaient comptés ; mais le lundi 24, une excursion au château de Lavardin a dignement clos la session. Cette forteresse, située, comme celle de Vendôme, au sommet d'un coteau abrupt, renferme des constructions d'âges différents, et permet, mieux que la précédente, d'étudier les progrès de l'art de la guerre et de la fortification au moyen âge.

Le temps des archéologues s'est donc partagé pendant leur séjour à Vendôme d'une manière fort agréable entre la science et les fêtes, sans que celles-ci aient trop nui à la première. Toutefois un sentiment triste nous assiégeait tous. La maladie de M. de Caumont était l'objet de bien des conversations ; son absence affligeait tous ceux qui ont l'honneur de le connaître et d'avoir écouté ses leçons ; je puis dire que si nos corps et nos esprits étaient à Vendôme, nos cœurs étaient à Caen.

D'ESPINAY.

(Extrait de la chronique du Bulletin monumental.)

Digitized by Google

DEUX HELLÉNISTES

DE

L'UNIVERSITÉ D'ANGERS

AU XVIe SIÈCLE (1).

II.

JEAN SURSIN

PROFESSEUR ROYAL DE LANGUE GRECQUE.

Voici le court article que contient sur ce professeur le *Dictionnaire historique* de Moreri :

« SURSIN (Jean), docteur en médecine, était de Nogent-le-Rotrou. Il fut d'abord régent de rhétorique dans le Collége de la Fromagerie, à Angers, et en fut principal en 1596. Ce fut dans la même année qu'il fit imprimer, en un petit volume in fol., une grammaire grecque avec un lexicon des racines grecques. Quelque temps après, il prit à Angers le grade de docteur en médecine et, en cette qualité, il fut recteur de l'Université en 1611. Il fit tous ses efforts pour faire établir dans la même université une chaire d'hébreu. »

(1) Voir la livraison du mois d'avril 1872.

Digitized by Google

On donne cette notice comme extraite des *Mémoires du temps*. C'est, à quelques mots et à quelques réflexions près, celle qui se trouve dans les *Illustres de l'Anjou* de Gabr. Pocquet de Livonnière, qui en avait peut-être fourni les matériaux, comme il l'a fait pour plusieurs articles du même dictionnaire.

A ces biographies, les seules qui nous soient connues, viennent s'ajouter comme sources de renseignements les registres de l'Hôtel-de-Ville d'Angers et quelques pièces d'archives de son Université, échappées aux ravages du temps. Les épîtres dédicatoires, la préface et les épigrammes qui précèdent le livre de Sursin, nous fournissent d'ailleurs de précieuses lumières sur la première partie de sa carrière.

Il ne faut pas prendre ce mot *épigramme* dans son sens moderne, mais se reporter à l'étymologie grecque ou latine, *epigramma, inscriptio*. A la fin du XVIe siècle et dans la première partie du XVIIe, les gens de lettres, particulièrement ceux dont la réputation n'était pas encore faite, avaient coutume de ne clore l'impression d'un ouvrage et de ne le répandre dans le public, qu'après l'avoir communiqué à leurs amis, pour en obtenir d'utiles avis quelquefois, mais plus souvent des éloges dont ils pussent se prévaloir auprès de leurs lecteurs. Avec leur manuscrit ou en échange de l'exemplaire tiré avant la lettre dont ils avaient fait part, on leur renvoyait des compliments en grec et en latin, et ils imprimaient ces vers d'album sous le nom que nous avons dit ou sous celui de *testimonia*, témoignages.

Sursin avait récolté jusqu'à vingt-sept de ces petites pièces. Il les étale avec complaisance entre sa préface et le texte de sa grammaire. Si l'on ne doit pas y chercher un jugement bien sérieux sur son ouvrage, les signatures qu'elles portent et leur contenu révèlent du moins l'étendue de ses relations à l'époque de la publication de son livre. On apprend par elles quels avaient été ses maîtres, quels étaient ses amis, ses collègues, ses anciens élèves. Plusieurs nous font connaître en outre quelque curieuse particularité de sa vie. C'est ainsi que l'une d'elles, en confirmant ce que nous savons d'ailleurs de son lieu d'origine, ajoute

Digitized by Google

qu'il fut élevé à Paris, et que, avant de venir à Angers, il séjourna à Chartres et s'y fit admirer (1).

Nous ignorons la date de naissance de Jean Sursin ; mais d'après l'époque où parut sa Grammaire, à laquelle, suivant l'un de ses panégyristes, il avait travaillé pendant dix ans, et en tenant compte tant de l'année de sa mort (1625) que de l'âge de ceux qui furent ses amis, il nous semble qu'il a dû naître en 1560 environ, et avoir ainsi vécu jusqu'à soixante-cinq ans au moins.

Sa patrie était celle de Rémy Belleau, l'un des poètes de la pléiade, renommé en même temps pour son érudition, comme Dorat et comme notre Du Bellay. Vendôme, peu éloigné de Nogent, ayant vu naître le grand Ronsard, toute la contrée environnante était devenue une sorte de milieu littéraire, dont Paris, toutefois, était le centre et le foyer. On ne saurait s'étonner que Sursin, qui devait être un humaniste, y ait terminé ses études. Il n'en était pas séparé par une trop grande distance, et il pouvait y être accueilli et soutenu par les encouragements de plusieurs de ses compatriotes.

Sursin suivit les cours du Collége-Royal qui représentait les hautes études de l'Université. C'est ce que nous autorisent à conclure trois des pièces qui figurent dans son livre en tête de toutes les autres. On y lit, en effet, d'abord, des vers latins de Daniel d'Auge et du médecin Henri de Monantheuil, tous deux professeurs royaux, le premier pour la langue grecque, et le second pour les mathématiques ; puis des vers grecs de Georges Critton, qui succéda à d'Auge l'année même où fut publiée la Grammaire. Celui ci, né en 1554 seulement, devait avoir été le condisciple et l'émule de Jean Sursin, tandis que les deux autres

(1) Cette épigramme se compose de trois distiques grecs et est signée par un concitoyen de l'auteur, Jean Hubert de Nogent. C'est une espèce de biographie abrégée :

« La petite cité de Nogent a donné le jour à Sursin, et c'est Paris, la capitale, qui a élevé sa jeunesse. Chartres l'accueillit ensuite quand il y vint dans tout son éclat, et elle regrette le malheur qui le lui a fait perdre. Maintenant l'aimable ville d'Angers le possède sur ses hauteurs. Il s'occupe à y répandre les connaissances des Grecs. »

Digitized by Google

étaient ses maîtres. Pour l'hébreu que notre helléniste avait également appris, il a pu recevoir les leçons de François Jourdan, professeur en 1587, que Ménage dit angevin. Mais, comme le collége entretenait pour cette seule langue trois professeurs, ceci, plus que tout le reste, est une conjecture.

Pour expliquer comment Sursin fut amené à renoncer bientôt à ces nobles et savantes relations, et à échanger le séjour de Paris contre celui de la province, il faut songer à l'époque où nous place notre récit et à l'agitation qui existait au centre du royaume, même avant la journée des barricades. Ecoutons sur ce point le récent historien de l'Université de Paris, M. Ch. Jourdain, qui résume, en les confirmant, les récits de ses devanciers.

« En 1584, avant que la turbulence de la population de Paris eût dégénéré en révolte ouverte, Henri III se plaignait déjà que les troubles avaient grandement diminué et dépravé l'Université.... Le mal dans la suite ne fit que s'accroître. Il parvint à son comble après la journée des barricades, lorsque le roi s'étant retiré à Tours, Paris fut abandonné aux troupes indisciplinées qui composaient l'armée de la Ligue. Jamais l'Université n'avait vu d'aussi mauvais jours. Plusieurs de ses colléges furent saccagés (1).... »

La satire Ménippée qui parut en 1592, résume en vives interrogations et apostrophes le tableau des années précédentes : « Où est l'honneur de notre Université ? où sont les colléges ? où sont les escholliers ? où sont les leçons publiques, où l'on accourait de toutes les parts du monde ? où sont les religieux estudiants au couvent ? Ils ont pris les armes : les voilà tous soldats débauchés ! »

L'on comprend que dans de telles circonstances, les jeunes hommes qui n'étaient pas attachés à Paris par des liens de famille, ou dont la position n'était pas assurée, allassent chercher ailleurs le calme nécessaire à leurs études. Peut-être, du reste, Sursin ne fit-il, à ce moment comme plus tard, que suivre la

(1) *Histoire de l'Université de Paris au XVIIe et au XVIIIe siècle*, in-f°, p. 2.

Digitized by Google

destinée de deux jeunes seigneurs dont l'éducation était confiée à ses soins, Louis et Henri d'Angennes, fils du marquis de Maintenon. Le collége de Chartres était le plus voisin des terres de leur famille : ce fut là que se retira notre professeur, et nous voyons qu'il y fut lié d'amitié avec le principal, N. de la Baste, chanoine de la cathédrale (1).

Mais la guerre civile ne l'y laissa pas longtemps en repos. Dans les derniers mois de 1589, l'Orléanais et le pays Chartrain furent continuellement traversés par les partis belligérants et, si le nouveau roi Henri IV eut facilement raison des localités secondaires, Orléans et Chartres lui opposèrent de la résistance. La dernière ne céda qu'en avril 1591, et après avoir subi un siége de deux mois.

Il avait fallu s'éloigner encore. La famille d'Angennes tenait pour le parti du roi, un de ses membres ayant peu de temps auparavant contribué à la réconciliation des deux Henri. Sursin lui-même était attaché par la reconnaissance à la branche des Bourbons, dont un des principaux représentants, le comte de Soissons, avait pris la ville de Nogent sous sa protection (2).

L'Anjou et la Touraine offraient l'un et l'autre un refuge aux émigrants. A Tours, où siégeait la partie royaliste du parlement de Paris, il y avait, suivant un auteur contemporain (3), « un beau collége où les enfants des serviteurs du Roi étudiaient. » Mais Tours n'était pas une Université.

Il est probable que l'avantage qu'offrit Angers sous ce rapport frappa Sursin et ses élèves. Il y avait d'ailleurs, depuis des siècles, entre le pays qu'ils fuyaient et le nôtre, tous deux situés du même côté de la Loire, des relations d'affaires comme des affinités naturelles. Angers fut choisi.

Le séjour de cette cité, que les guerres de religion n'avaient cependant pas épargnée, était redevenu tranquille. Dès l'automne de 1589, le corps de ville et l'évêque Charles Miron s'étaient

(1) Le signataire d'une des épigrammes porte ces noms et qualités.
(2) L'une des dédicaces de *la Grammaire* est adressée au comte de Soissons.
(3) Julien Peleus, *Actions forenses*, p. 436.

Digitized by Google

déclarés pour le roi de Navarre ; et, au cours de l'année suivante, la fermeté de Philippe Gourreau, intendant de justice, et la sévérité du parlement de Tours achevèrent d'abattre les ligueurs. Les études purent suivre alors un cours de plus en plus paisible, et les élèves affluèrent de nouveau aux leçons de l'Université.

« En ce temps, disait, à la date de 1593, l'annaliste Hiret, l'Université d'Angers fleurit en toutes sciences. »

Il est possible que l'auteur, qui se fit, cette année-là même, recevoir docteur de la faculté de théologie, ait cherché surtout son propre éloge dans cette affirmation. Mais, en même temps, nous sommes en mesure de le prouver, il a rendu hommage à la vérité.

Entre 1590 et 1610, c'est-à-dire pendant tout le règne de Henri IV, l'Université d'Angers reste florissante. Elle doit d'abord sa splendeur aux circonstances politiques qui font d'elle un lieu d'asile pour les bonnes études, au milieu de provinces longtemps agitées par les troubles politiques. Mais l'influence persévérante du lieutenant criminel Pierre Ayrault qui, depuis trente ans, a pris en main ses affaires, y a aussi une grande part. Après Ayrault, à qui une délibération solennelle de l'Université décerne le titre de Père, *parens Academiæ*, l'appui du corps de ville et des premiers magistrats maintient quelque temps encore la bonne situation de notre Académie. On appelle à Angers de doctes professeurs pour remplacer ceux que la mort lui enlève ou que la concurrence lui dispute. Davy d'Argenté et Guillaume Barclay succèdent dans les chaires de droit à Marin Liberge et à Jacques Gourreau. Les colléges recrutent au loin leurs régents, mais parviennent à les conserver plus longtemps ; et, jusqu'à la date que nous avons marquée, tout au moins, la prospérité continue pour deux de ces établissements.

Il faut savoir, en effet, que depuis le milieu du XVIe siècle, Angers comptait jusqu'à trois colléges, celui de la Porte de Fer ou de Saint-Maurice, longtemps le seul ou le meilleur ; le Collége de la Fromagerie, situé sur la paroisse de la Trinité ; et enfin le Collége d'Anjou ou Collége-Neuf, près la rue de l'Hôpital et la

Digitized by Google

commanderie de Saint-Blaise. A l'époque où nous sommes arrivés, le Collége Saint-Maurice était à peu près sans exercice et ne devait plus avoir désormais qu'une existence précaire ; mais celui de la Fromagerie, grâce à la clientèle aristocratique du quartier d'Outre-Maine, balançait le renom du Collége neuf, placé dans la partie de la ville la plus populeuse et soutenu par les ressources de la nation d'Anjou qui l'avait fondé.

Ce fut au Collége de la Fromagerie que Sursin apporta ses services. Moreri assure qu'après y avoir été d'abord régent de rhétorique, il en devint principal en 1596, l'année dans laquelle le biographe place la publication de sa Grammaire grecque. Il n'existe pas de difficulté sur le premier point; mais le second exige une rectification et de plus toute une discussion.

Et d'abord, la date de la publication de l'ouvrage doit être avancée d'une année. On lit dans le volume, en termes exprès, à la suite du privilége du Roi, qui est lui-même du 22 décembre 1594, « achevé d'imprimer le 22 juin 1595. » La Grammaire de Sursin est donc de 1595.

Quant à l'époque de son avénement au principalat, elle n'est pas aussi aisée à fixer. Les archives de l'Université d'une part fournissent une conclusion parfaitement authentique des membres de la faculté de droit relative à la résignation du collége de la Fromagerie en faveur de Sursin, par un Le Grand, que la pièce s'abstient entièrement de qualifier, et à l'admission du nouveau principal; elle est du 19 juin 1599 (1). D'autre part, le permis d'imprimer de 1594 est accordé à Me Sursin, à présent principal, et lui-même prend ce titre dans l'épître dédicatoire qu'il adresse aux Angevins, ce qui semble donner raison au *Dictionnaire historique*.

---

(1) Cette pièce est intitulée : *Conclusiones circa Collegium Formageranum ex reyestis Universitatis*. En voici l'extrait :

« Fit resignatio Collegii Formagerani in manibus Dominorum de collegio per D. Le Grand in favorem..... domini Sursin. Ordinatum quod de hujus moribus inquiretur et ille D. Le Grand reddet computa. Quod præstitit ante deputatos a collegio. A quo admissus est dictus Sursin. » — *Mss. 1030 de la Bibliothèque d'Angers.*

Digitized by Google

Voici, si nous ne nous trompons, comment la difficulté doit être résolue. Le Collége de la Fromagerie fondé en 1408 pour des boursiers de la Faculté de droit avait été peu à peu détourné de sa destination. En 1533, on le voit affecté à l'étude de la philosophie, des humanités et de la grammaire. On y entretient quatre régents, indépendamment du principal. Les boursiers, s'il en existe encore, y reçoivent l'enseignement classique, confondus avec les externes, que le public désigne sous le nom de *martinets*. C'est la Faculté qui choisit ou autorise le principal, perçoit le prix des fermes et contrôle les dépenses. Tel était encore le régime de cette maison à l'époque de la venue de Sursin.

Nous n'avons pas l'acte de nomination de son prédécesseur; mais ce personnage, qui n'est autre que Messire Mathieu Le Grand, professeur de la Faculté de droit, n'est pas un inconnu. Son nom se rencontre dans les archives de l'Université et dans celles de l'Hôtel-de-Ville; Claude Ménard, Bruneau de Tartifume, Ménage, Pocquet de Livonnière, et d'autres encore, fournissent sur lui des renseignements; Moreri lui a consacré un article.

Mathieu Le Grand était né à Gallardon, près Maintenon, à l'une des extrémités du pays chartrain. Il était allé de bonne heure à Paris, où l'un de ses oncles, Jean Le Grand, enseignait la philosophie, et, ses classes terminées, il avait étudié la jurisprudence à Orléans, puis à Bourges, sous les professeurs les plus célèbres. De retour auprès de son oncle, il avait lu les Institutes dans la Faculté de droit civil, et en même temps exercé comme répétiteur d'humanités au collége de Boncourt. La guerre civile le chassant de Paris, il se réfugia à Angers en 1591. Bruneau, qui donne cette date, ajoute : « Il y a enseigné les lettres humaines au collége de la Fromagerie, puis a expliqué les droicts un long temps (1). »

Ce fut ce changement d'état de Le Grand qui prépara la promotion de Sursin au principalat. Leurs destinées, qui furent dès lors mêlées, avaient été jusque-là très-analogues; et il est diffi-

(1) *Philandinopolis*, p. 827, *Mss. de la Bibliothèque d'Angers.*

Digitized by Google

cile de croire que, étant presque compatriotes, ayant tous les deux étudié et enseigné à Paris, ayant cédé dans les mêmes circonstances aux nécessités que créaient les troubles de la Ligue, ils fussent restés jusque-là étrangers l'un à l'autre. Quoi qu'il en soit, lorsqu'ils se trouvèrent ensemble au Collége de la Fromagerie, Le Grand, plus âgé ou mieux recommandé, y prit ou y garda la première place, et Sursin fut seulement un de ses collaborateurs. Mais au mois d'août 1592, Le Grand, licencié en droit de Bourges et soutenu par les encouragements de Pierre Ayrault (1), avait subi à Angers les épreuves du doctorat et se trouvait en mesure d'occuper une chaire de professeur devenue vacante. On la lui donnait peu de temps après, et, en 1594, il en était paisible possesseur, non sans avoir auparavant résisté devant le parlement de Paris aux efforts d'un collègue qui voulait faire supprimer sa place (2). C'est à ce moment, au plus tard, qu'il dut se décharger sur un autre du fardeau de l'administration de son Collége. Sursin, dont l'enseignement était goûté, et qui avait amené à Angers les fils du comte d'Angennes suivis de près par de nombreux condisciples, était tout désigné pour cette tâche. Il devint principal de fait, sinon de droit, et la direction de Le Grand ne fut plus que nominale.

Nous voyons, en effet, par le compte que notre professeur, dans une épître aux magistrats et au peuple (3), rend de l'état

(1) Ménage a inséré dans les *Testimonia* de la *Vie de Pierre Ayrault*, la lettre où Le Grand remercie son protecteur. Il l'adresse « Ex Musæo nostro, » comme plus tard Sursin datera ses épîtres « Ex Formagerano nostro. »

(2) Ce procès a été analysé par l'avocat Julien Peleus, d'Angers, dans ses *Actions forenses*, livre III.

(3) Postquam me, ex illa tempestate quæ Galliam afflixit, otium literarium sequentem, fortuna in hanc urbem appulit, loci tranquillitas et Formagerani collegii opportunitas invitavit, ita deinceps civium humanitas cepit, ut brevi statuerem me nullibi gentium apud gratiores et humaniores homines sedem fortunarum mearum et domicilium musarum ponere posse. Hoc quum apud me statuissem et tamen angusta admodum et incommoda habitatione uterer, quidquid mihi ex Parisino naufragio fortunarum superfuerat, id totum et plus eo etiam liberaliter in id impendi, ut domum musis et liberis vestris exstruerem..... Itaque nullis etiam sumptibus peperci, ut quam doctissimos viros, undecumque possem, excirem, qui liberis vestris Lutetianæ celebritatis desiderium lenirent. Qua in re ita fortuna

Digitized by Google

du Collége en 1595, qu'il y avait la haute main et y disposait de toutes choses. Après avoir exposé les motifs, très-flatteurs pour les habitants, qui l'ont attiré et retenu à Angers, il énumère les sacrifices qu'il a faits pour assurer la prospérité de l'établissement et les résultats qu'il a déjà obtenus. Employant en dépenses les débris de sa fortune arrachés au naufrage parisien, il a refait et augmenté les bâtiments et s'y est ménagé un logement plus vaste et plus commode. En outre et sans ménager les frais, il a fait venir de régions diverses des maîtres capables et instruits. Il a, du reste, ajoute-t-il, été payé de ses efforts par le succès. Ses nombreux élèves n'ont rien à regretter des études de Paris, ni rien à envier à ses colléges. Lui-même, sous l'empire d'une illusion qui lui est douce, il croit retrouver à Angers sa ville de Troie et son château fort de Pergame :

..... Parvam Trojam, simulataque magnis
Pergama.

Le livre même auquel nous empruntons ces détails contient une épigramme signée du *jurisconsulte* Mathieu Le Grand. Au lieu de réclamer son titre et sa part d'honneur dans les succès dont Sursin se vante, il s'associe aux éloges qu'on fait de lui, et lui délivre sous forme de vers latins une sorte d'attestation des dépenses qu'il a faites ; il appuie ainsi d'avance la demande d'indemnité que celui-ci peut vouloir adresser au corps de ville (1).

Il résulte évidemment de ce qui précède qu'il existait des arrangements entre les deux maîtres, et que la Faculté ou les

---

studio meo respondit, ut dicere audeam nec in omni literarum genere optimam doctrinam liberis vestris, nec nobis prope dicam Parisiensem celebritatem defuisse. — Voir *la Grammaire Grecque*, au commencement du volume, et l'épître dédicatoire adressée au jeune Henri d'Angennes, dans l'Appendice.

(1) Voici cette épigramme :

Andinûm clara doctus Sursinus in urbe
Composuit latiis dogmata Græca modis.
Postquam impendit opes in commoda prodigus urbis
His super ingenii quod fuit addit opus.
Sed grati cives fortunis digna rependent
Præmia, et ingenii fama perennis erit.

Digitized by Google

approuvait, ou fermait les yeux pour ne pas intervenir. La réclamation pour être remboursé faite à peu d'intervalle de là par Sursin paraît contenir le mot de l'énigme. L'Université à qui il s'était adressé, transmit sa requête au corps de ville, et celui-ci renvoya « le suppliant » à se pourvoir par devant Messieurs de la Justice, à cette fin « que le revenu du Collége soit affecté audit ramboursement pour tel temps qu'il sera advisé selon la quallité des réparations et augmentations, icelles veues et visitées (1). » Nous ignorons quelle fut la suite de cette affaire et si notre principal en fut pour ses frais. Ce qui paraît probable, c'est que la Faculté, qui avait laissé faire, ne consentit à régulariser sa position que lorsque la situation pécuniaire du principal ne laissa rien à désirer. Sursin attendit son titre cinq ans encore.

Quoiqu'il existe à Angers un certain nombre d'édifices de la fin du XVIe siècle, il ne nous est pas possible, en l'absence du compte des dépenses, d'apprécier l'importance des améliorations apportées au Collége de la Fromagerie par le principal de 1595. Ce qui pouvait subsister encore de ses bâtiments englobés en 1674 dans ceux de l'hôpital général, a définitivement disparu lors de l'ouverture récente du boulevard Descaseaux.

A l'égard de la valeur des études et du nombre des élèves, nous ne sommes pas tout à fait sans lumières pour contrôler les affirmations de Sursin que nous avons rapportées. Les deux tiers des épigrammes dont nous avons cité quelques-unes, émanent de ses anciens élèves, des meilleurs sans doute et de ceux-là seulement que n'a pas encore dispersés le besoin d'une carrière autre que celles dont l'Université ouvre l'accès. Ces témoignages, tout considéré et tout compte fait, donnent l'idée d'un collége dont les classes supérieures sont convenablement fortes et peuplées ; la provenance diverse des élèves est un argument de plus en faveur de leur nombre.

Cette catégorie de signataires, en effet, n'offre pas seulement des noms angevins, tels que ceux de Pierre Ayrault le fils, de

(1) *Archives municipales*, série BB, 45. — Conclusion du 25 août 1595. — La délibération donne à Sursin le titre de principal au collége de la Fourmaigerie de cette ville.

Digitized by Google

François Guiet et de Claude Guérin (1), ou des Bretons comme Claude de Marbeuf et Charles d'Harouys (je ne m'attache qu'à ceux qui sont connus d'ailleurs) ; on se rend compte, en outre, qu'il a dû se faire, en 1590 et années suivantes, une large émigration vers Angers d'écoliers originaires des diocèses de Chartres et d'Orléans. Beaucoup avaient suivi ou rejoint leurs maîtres. Ce n'étaient pas seulement des Nogentins de la patrie de Sursin ou les jeunes seigneurs de Maintenon ses disciples de tous les temps ; nous distinguons encore parmi ceux qui félicitent l'auteur de la Grammaire, Mathurin Regnier, de Chartres, le précurseur de Boileau dans la satire (2), et deux Bouvard dont le lieu d'origine rend la parenté très-probable. Leur nom nous fait souvenir qu'à cette époque même étudiait à l'Université d'Angers Charles Bouvard, né à Vendôme, qui fut, vingt ans après, médecin de Louis XIII, professeur au Collége de France et à qui est due la première organisation du jardin des plantes de Paris. Et ne faut-il pas compter aussi parmi ceux que Sursin ou Le Grand avaient attirés à leur suite, un compatriote, un émule de Bouvard, médecin du Roi comme lui, comme lui aussi professeur au Collége-Royal, et à qui de savants travaux ont fait plus tard une réputation d'helléniste ? Avant de se livrer à l'étude de la médecine, Chartier enseigna les humanités dans un de nos colléges, et sa biographie nous apprend qu'il composa et fit réciter à ses élèves

(1) Pierre Ayrault, deuxième fils du lieutenant criminel, lui succéda dans sa charge en 1601, n'étant encore âgé que de vingt-six ans Il en avait donc vingt et avait terminé récemment ses études classiques, à l'époque de la publication de la Grammaire.

François Guiet était né, comme Ayrault, en 1575. Nous parlons de lui à la fin de cet article.

Claude Guérin, Angevin, devint plus tard avocat au Parlement. Il a publié en 1634 un commentaire sur la coutume de Paris.

(2) G. Ménage, dans la *Vie de Guillaume Ménage*, son père, dit que celui-ci, qui avait commencé ses études au collége de Boncourt, à Paris, en fut chassé par la guerre civile et vint faire sa philosophie à Angers avec d'illustres condisciples, entre autres Mathurin Regnier. Le père de Ménage étudia, selon son fils, au Collége-Neuf. Mais il nous semble que le poète qui, dès 1593, suivit à Rome le cardinal de Joyeuse, avait dû finir ses classes au Collége de la Fromagerie, sous la direction de Sursin, puisqu'il lui adressa ou lui laissa des vers latins pour son ouvrage.

Digitized by Google

tout un poème latin en l'honneur de la conversion d'Henri IV. Comme ce ne fut qu'au mois d'août 1593 que l'on sut à Angers que le roi était allé à la messe, c'est à l'année suivante seulement que l'on peut rapporter la fête classique que dirigea le jeune régent de vingt-deux ans (1), au moment même où notre principal mettait la dernière main à son ouvrage.

La publication de la Grammaire grecque de Sursin dut consolider la bonne situation que son Collége avait prise avant même 1595, et la réputation de l'auteur exaltée d'ailleurs par les érudits angevins; car il y a dans son livre une épigramme en vers grecs de Pierre Le Loyer. Mais, trois ans plus tard, une notable circonstance vint mettre encore plus en relief son talent et sa personne. En se rendant en Bretagne pour achever par la soumission du duc de Mercœur la pacification du royaume, le roi passa environ un mois dans nos contrées et revint à plusieurs reprises à Angers.

Complimenté à son arrivée par le doyen de la Faculté de droit, Henri IV qui allait, cette année même, opérer dans l'Université de Paris de sages et nombreuses réformes, accueillit chaudement les représentants de la nôtre. Il assura le traitement des professeurs en droit en l'imputant en partie sur le produit de l'impôt des vins, de ce que l'on nommait alors l'appétissement.

Le succès obtenu par la Faculté de droit, encouragea Sursin à tenter des démarches du même genre. Elève du Collége-Royal, il aspirait à voir établir une institution du même genre dans sa patrie d'adoption (2). Il pouvait faire valoir, à l'appui de sa de-

(1) René Chartier et Charles Bouvard étaient nés en 1572, et Mathurin Regnier, en 1573.

(2) Moreri assure que Jean Sursin fit des efforts pour faire établir une chaire d'hébreu dans l'Université d'Angers. Pocquet de Livonnière qui reproduit cette affirmation, voit, dans la mesure sollicitée, l'exécution d'un décret du concile de Bâle portant *qu'il y aurait, dans les universités, deux professeurs des langues Hébraïque, Arabe, Grecque et Chaldéenne.* « Il est triste, ajoute-t-il, que l'Hôtel-de-Ville ait refusé une pension médiocre que Sursin demandait pour professer deux de ces langues, et que l'Université fût trop pauvre pour la donner. » Il n'existe aujourd'hui dans les archives aucune trace de la demande de Sursin, ni du refus qui lui fut opposé. Mais on doit en croire Pocquet, qui était à la source des traditions universitaires les plus sûres.

Digitized by Google

mande, ce qu'il avait souffert pour la cause des Bourbons, et il s'adressait à un prince nourri dans l'étude des bonnes lettres et grand lecteur de Plutarque. Fortifié, par une délibération favorable du Conseil de ville, et apparemment par l'avis conforme de l'assemblée de l'Université que celui-ci avait réservé (1), il demanda et obtint le titre de lecteur royal aux lettres grecques. Les lettres patentes qui le lui confèrent sont du 9 avril 1598.

Mais en accordant l'établissement de leçons publiques de grec, le roi n'avait pas pourvu à leur entretien et n'avait pas fixé les gages du maître. Il avait ordonné que la ville y pourvoiroit. Or, celle-ci, qui avait d'avance décliné la charge, ne se pressa nullement de l'accepter. Sursin réclamait, près du Conseil et aussi de l'Université, des gages et appointements pareils à ceux des docteurs en droit et, en outre, l'exemption dont jouissaient ceux-ci de toutes levées de deniers et subsides. Il renouvelait d'année en année ses instances, et les deux corps se renvoyaient l'un à l'autre la réclamation sans qu'il y fût fait aucun droit. Ce manége dura dix années, au bout desquelles il intervint entre Sursin et l'administration municipale un arrangement assez peu favorable aux prétentions du premier, qui réserva ses droits contre l'Université.

Voici les termes de cette transaction assez curieuse en ce qu'elle règle les conditions suivant lesquelles le cours de grec, bien intermittent sans doute durant dans les années précédentes, devra continuer à se faire.

« *Séance du 23 janvier 1609.* — Lecture faite de la requête présentée par Messire Jehan Sursin, docteur en médecine et professeur du roi en langue grecque en l'Université de cette ville d'Angers, tendant à fin d'estre déchargé de la taxe des deux taulx derniers faits en cette ville, esquels il a été compris et taxé à la somme de neuf livres ès dits deux taulx, et être dit qu'il n'y sera compris à l'advenir, attendu le service qu'il fait au public gratuitement, faisant ordinairement leçon en grec en la salle des arts; les opinions sur ce prinses :

» A été conclud que le procureur de ville consentira jugement

(1) *Arch. Municipales*, série BB. 46. Conclusion du 24 août 1598.

Digitized by Google

audit Sursin d'être deschargé desdits deux taulx derniers, et que, pour l'advenir, il ne sera compris es taulx qui se feront en ceste ville, tant et si longuement qu'il continuera à faire leçons publiques actuellement et sans intermission, suivant l'offre et promesse qu'il en a faite ; et dont il fera affiches et en avertira les Colléges d'Anjou et de la Fourmagerie, à ce qu'ils en donnent advis aux escolliers ; et à la charge qu'il ne pourra prétendre aucuns gaiges sur les habitans de cette ville soubs prétexte de sa dite quallité et des lettres qu'il en a obtenus du roi. *Signé:* J. Sursin, sans préjudice de mes droits contre l'Université. »

Cette délibération qui décharge de l'impôt Messire Jean Sursin pour le présent et pour l'avenir, stipule en même temps que ses leçons de grec seront gratuites, que le public et les écoliers seront prévenus par affiches de leur ouverture, qu'elles se feront ordinairement et sans interruption. Or, les lettres patentes du roi avaient établi qu'elles auraient lieu « chaque jour. »

Ces leçons, qui existaient évidemment avant la conclusion qui les concerne et dont elle régularise les conditions, continuèrent-elles longtemps encore ? On est porté à le croire quand on songe au prix qu'attachaient les privilégiés à l'exemption des taxes. Mais à partir de 1609, il n'est plus question de la lecture grecque de Sursin dans les registres de l'Hôtel-de-Ville. Ce qui est bien constaté par la conclusion que nous avons citée, c'est qu'un cours de langue grecque a été, dans ces années mêmes, professé à Angers sous le patronage de l'autorité publique et en dehors de l'enseignement des colléges. Il devait être à peu près élémentaire, puisque l'on y admettait leurs élèves ; et, étant quotidien, on ne peut douter qu'il ne portât quelques fruits.

Nous avons suivi jusqu'à leur terme les démarches du professeur de langue grecque, qui, de guerre lasse, abandonna ses réclamations contre l'Université elle même. A l'époque où nous a conduit notre récit, la position personnelle de Sursin se trouvait depuis quelques années déjà modifiée sous plusieurs rapports.

Profitant de la facilité qui résultait pour lui de l'existence à Angers d'une faculté de médecine, il avait étudié dans cet art et

Digitized by Google

s'était fait recevoir docteur régent. C'est à ce titre que la délibération du Conseil de ville le qualifie *Messire*. Sa réception comme médecin remontait à l'année 1601.

Quoiqu'il eût, quelques années après (1), résigné ses fonctions de principal en présentant un successeur, l'exercice de sa nouvelle profession ne prit qu'une part toute secondaire dans son existence. On ne trouve trace nulle part de sa pratique médicale, et il ne paraît pas avoir eu du service à l'Hôtel-Dieu. Il semble qu'il soit resté toute sa vie professeur et directeur de collége. Mais son titre de docteur régent lui donnait dans l'Université une influence refusée aux simples membres de la Faculté des arts. Devenu à son tour doyen de celle de médecine, il se trouva en 1611 appelé à exercer les fonctions de recteur et, à défaut de légitime successeur, on l'y continua durant plusieurs trimestres.

Une question de grande importance pour l'Université occupa son rectorat. Deux des six chaires de droit se trouvaient vacantes à la fois. On saisit cette occasion pour demander la suppression de la sixième et la répartition entre les professeurs conservés de l'ensemble tant des émoluments que de l'enseignement. La cinquième chaire devait être remplie soit par voie de concours, soit par l'évocation d'un membre d'une faculté étrangère. Le lieutenant du sénéchal, le représentant de l'évêque, le maire et plusieurs officiers du roi prirent part à la délibération, et ce fut Sursin qui y présida (2).

En cessant, en 1604, d'être principal de l'un des colléges, le professeur de langue grecque n'avait pas pour cela rompu tout rapport avec la Faculté des arts. Il avait, il est vrai, cessé d'en faire officiellement partie, comme membre d'une faculté supérieure. Mais c'était dans une maison de la place Saint-Martin, dite naguère encore la *maison des arts*, qu'il faisait ses leçons

(1) Le 26 janvier 1604. — Cette résignation est inscrite sur la pièce que nous avons déjà citée, à la suite de l'acte de 1599.

(2) La suppression de la sixième chaire, soumise à la sanction du Parlement, ne fut accordée que trente-cinq ans plus tard. La démarche de l'Université prouve que, dès 1611, les cours de la faculté de droit n'attiraient plus un aussi grand nombre d'auditeurs qu'au temps des Barclay ou des Liberge.

Digitized by Google

publiques. On recourait en outre à son expérience toutes les fois qu'il s'agissait des intérêts du corps. En 1616, les *artistes*, ainsi qu'on les nommait, ayant entrepris une révision solennelle de leurs anciens statuts, Sursin fut appelé par eux avec l'approbation de l'Université, et l'assemblée lui confia la garde des nouveaux règlements et des archives. Nous le voyons dès lors assister aux délibérations de la Faculté, et il lui sert habituellement de secrétaire.

L'année précédente (1615), le principal que Sursin avait présenté à sa place pour administrer son collége s'étant démis pour cause de santé, il avait provoqué les mesures nécessaires pour le remplacement, et pris en main une fois encore les intérêts de cette maison.

Mais l'établissement des jésuites à La Flèche, sous les auspices du roi, et leurs succès qui dataient de plus de dix années, avaient tourné vers eux les yeux de toute la province et affaibli d'autant les autres colléges. Sous l'empire d'un engouement presque général, après avoir toutefois à plusieurs reprises provoqué de la part des principaux des sacrifices demeurés sans résultat suffisant, le corps de ville et la nation d'Anjou acceptèrent les propositions de Marie de Médicis, qui encourageait l'appel de la congrégation de l'Oratoire; et, en 1624, du consentement plus ou moins libre de l'Université, la direction du Collége-Neuf fut confié à ses membres. La Faculté des arts s'opposait à l'incorporation dans son sein des nouveaux maîtres : la protestation d'un régent du Collége de la Fromagerie à la rentrée des classes fit même quelque bruit. Mais déjà les Oratoriens avaient ouvert les leurs, et en dépit de résistances qui se prolongèrent vingt ans encore, ils conservèrent jusqu'en 1792 la possession du Collége d'Anjou.

Nous ne voyons pas que Jean Sursin qui, cette année là même, représenta l'Université à l'Hôtel-de-Ville et qui siégeait aux assemblées de la Faculté des arts, ait appuyé les démonstrations des opposants. Fut-ce défaillance de sa part ou jugea-t-il le remède nécessaire pour une situation désespérée? Aucune pièce ne nous révèle son opinion sur un événement qui devait, à la longue, entraîner la ruine du Collége de la Fromagerie.

Digitized by Google

Il survécut peu à cette révolution scolaire. Le 11 septembre 1625, notre professeur terminait sa carrière dans la paroisse Saint-Martin, où il avait pris son domicile, peut-être pour être plus voisin de la Faculté des arts. Il était procureur de la fabrique et fut enterré le 13 dans l'église même (1).

Sursin avait épousé Gabrielle Bouttelye et en avait eu à la fin de 1603 une fille qui reçut le nom de Jacquine et fut tenue sur les fonts de baptême par le professeur en droit Davy d'Argenté (2). Nous ne savons guère autre chose de sa vie privée et, quant à son extérieur, Pocquet de Livonnière qui possédait, dit-il, « son portrait en petit, » ne nous le fait pas connaître.

Nous avons maintenant à étudier en lui l'hélléniste ou le grammairien.

La base de cette étude, c'est son livre même. Il lui a dû la considération publique dans les trente dernières années de sa vie, et c'est par lui seulement que nous pouvons juger de ce qu'étaient à Angers les études grecques à la fin du XVIe siècle.

C'est un volume in-4° de 338 + 44 pages, indépendamment des seize pages non numérotées du commencement, qui sont remplies par les épîtres dédicatoires, la préface et les vingt-sept épigrammes composées en l'honneur de l'auteur. Il est, ainsi que cela a été dit, dédié pour une part aux magistrats et au peuple d'Angers, et les armes de la ville sont représentées en tête de l'épître. L'autre dédicace s'adresse au prince Charles de Bourbon et est ornée de son portrait. Voici le titre de ce volume : « Johannis Sursini Carnutis Nogentini Grammaticæ græcæ libri sex, ad serenissimum principem Carolum Borbonium Suessionum comitem, magnum Franciæ magistrum ; accessit breve lexicon primitivarum omnium græcæ linguæ dictionum. — Andegavi, apud Antonium Hernault, typographum regium, M.D.XCV.

L'ouvrage est double, on le voit : c'est tout à la fois une

(1) *Archives Municipales*, série GG. 90.

(2) Il est probable que la femme de Sursin était angevine. On trouve, en effet, parmi les avocats d'Angers de 1583, un André Bouttelye qui pouvait être son père ou, sinon, son parent.

Digitized by Google

grammaire et un dictionnaire de racines grecques ; et il y a deux paginations ainsi que deux traités. La destinée du second devra fixer particulièrement l'attention du lecteur angevin. Mais il faut, avant tout, considérer la doctrine commune qui a présidé à leur composition.

Après les savants travaux des grammairiens grecs venus en Europe dans la dernière moitié du xve siècle, les Lascaris et Théodore de Gaza, après ceux d'Erasme et de Budé, leurs élèves, de plus humbles grammaires s'étaient produites, celles-ci destinées plus particulièrement aux écoliers : car l'étude du grec n'avait pas tardé à s'introduire dans les classes. La grammaire de Clénard, publiée à Louvain en 1530, mais dont les éditions se multiplièrent rapidement en France, devint bientôt le fond de l'enseignement de la nouvelle langue. On la reproduisit d'abord avec d'amples commentaires, et ce ne fut que plus tard que l'on s'attacha à la simplifier et à la corriger. Quelques écrivains cependant, Ange Canini et Ramus, avaient travaillé sur un plan différent, et Sylburge s'était appliqué à fondre ensemble Clénard et Ramus. C'est alors que parut la grammaire de Jean Sursin.

Il ne nomme aucun de ses devanciers, mais leurs travaux (dont toutefois il reconnaît avoir profité) lui ont semblé manquer généralement de clarté et de méthode ; et avec l'appui des conseils de Daniel d'Auge, de Critton, de Robert Etienne, il se propose de composer une grammaire parfaite (1). L'ordre mathé-

(1) *Joh. Sursini grammaticæ græcæ libri sex*, in præfatione : « Ego cum perfectum artificium græcæ linguæ ad meum docendi usum et ad omnium studiosorum utilitatem condere in animo haberem, omnes, qui unquam aliquid hac de re scripserunt, quos quidem scire et reperire potui, in unum collegi, longo et fastidioso labore legi, relegi : ut quid cuique deesset, in quo quisque maxime excelleret possem cognoscere. Vidi multa docte a plerisque animadversa ac notata, a nemine autem integrum opus absolutum fuisse ; et in iis ipsis quæ condidissent, plerumque ordinis lumen et docendi methodum requirebam. Sæpe cogitabam animo quale illud esse deberet, cui nihil in eo genere addi posset. Tandem, collatis in unum omnibus, longa et acri meditatione usus, cum doctissimis etiam viris et in utraque lingua versatissimis, præcipue cum D. Augentio, G. Critonio, R. Stephano, aliisque peritissimis communicato consilio, tandem perfecti operis ideam, sic pro mea judicii mediocritate in animo meo effinxi, ut compositionis ordine servato sensim opus surgeret : ut a simplicissimis incipiendo et sic sensim progrediendo (ut in mathematicis fieri solet) semper sequentia ex antecedentibus cognoscerentur. Incipio enim a literis..... »

Digitized by Google

matique est celui qu'il préfère, de l'avis sans doute de Henri de Monantheuil, son maître, et il essaye en sa préface de prouver qu'il s'y est conformé.

Nous ne le suivrons pas dans le développement de son plan et de l'enchaînement des six livres dont son ouvrage se compose. La proportion, sous le rapport de l'étendue, y est très-convenablement observée. Trois d'entre eux sont plus importants que les autres et demandent que nous nous y arrêtions. Dans le second, qui traite du nom, l'auteur, à l'exemple de Ramus, réduit à trois les dix déclinaisons adoptées par Clénard : les deux premières sont parisyllabes et la troisième imparisyllabe. Sursin est moins heureux dans son troisième livre consacré au verbe. Il faut sans doute lui savoir gré de ses efforts pour simplifier la conjugaison et la débarrasser des mystères dont elle est enveloppée et qui sont, dit-il, l'effroi des écoliers (1). Mais, d'autre part, il entreprend d'épuiser l'étude de chacun des temps du verbe, sans en avoir d'abord présenté un tableau d'ensemble plus ou moins complet. Or, en une matière aussi compliquée, la clarté de l'enseignement exigeait que l'analyse fut précédée d'un peu de synthèse. Le sixième livre ou la syntaxe a été l'objet de soins tout particuliers. Cette partie, qui n'a que cinq pages dans Clénard, occupe ici plus du tiers du volume. Si Sursin n'y suit pas la division de Ramus et ne distingue pas comme lui, pour y subordonner tout le reste, la syntaxe d'accord et la syntaxe de régime, il a le mérite, nouveau peut-être, de passer en revue tour à tour, dans l'ordre où les livres précédents les ont présentées, les différentes parties du discours ainsi que les diverses modifications auxquelles chacune d'elles est soumise.

Mais, la principale nouveauté de son ouvrage, c'est la mise en vers techniques, destinés à les faire retenir, des règles qu'il formule. C'est un emprunt fait à Despautère qui a orné de vers mnémoniques sa grammaire latine. Mais, chez Sursin, le latin facilite l'intelligence du grec au lieu d'obscurcir ce qu'on veut expliquer. Sa versification est en effet aussi élégante et aussi

(1) *Id. ibid.....* Ut cessent pueri tot conjugationes, ut mysteria quædam separata, suspicere ac reformidare.

Digitized by Google

claire que cela est possible avec le procédé employé. Dans ses vers comme dans le choix des exemples et dans celui des pensées ou sentences, on sent un humaniste accompli (1).

Quelle fut la fortune de son livre? Il est probable qu'elle se soutint à peine pendant la vie de l'auteur, et ne dépassa guère le limites de notre province. Le petit nombre des exemplaires qui subsistent aujourd'hui, en est une preuve. On retrouve plus de dix Clénard pour un seul Sursin (2). D'ailleurs, vers le milieu du XVIIe siècle, l'école de Port-Royal vint détrôner presque entièrement les anciennes grammaires.

Une comparaison détaillée de l'ouvrage de Lancelot avec celui de Jean Sursin, démontrerait sans doute la supériorité du premier. Il est d'abord rédigé en français, et ce mérite pour lequel le seizième siècle même finissant n'était pas mûr, est un mérite considérable. Il est plus complet dans ses détails, et la marche en est plus sûre, sinon toujours plus simple. Enfin ses paradigmes, ou modèles de déclinaison et de conjugaison, se rapprochent davantage de ceux que la science contemporaine a préférés. Mais cette grammaire qui suit à peu près le même ordre que la nôtre, en répartissant sous neuf livres ce que celle-ci avait mis en six ; cette grammaire qui conserve l'usage des vers mnémoniques (sauf à s'en servir, on sait comment!) doit certainement quelque chose à Sursin, et si le nom de notre helléniste n'eût pas déjà été couvert par l'oubli, ses auteurs auraient pu

---

(1) *Joh. Sursini grammaticæ græcæ libri sex*, in præf.

.... Illa igitur sit totius nostri operis œconomia. Cum vero ad ipsam compositionem ventum est, in duobus maxime laboravi : primum in versu quem ad puerorum memoriam et ad certam artis methodum necessarium putavi : deinde in exemplis, ut in iis omnia ex primæ classis oratoribus et poetis depromerentur ; et, quantum fieri posset et subjecti ratio pateretur, quod in syntaxi cumulate factum est, fere singula insignem sententiam tanquam gemmam haberent, ut inamœna alioqui nudæ perceptionis aridilas variæ lectionis amœnitate lætior esset et ad satus doctrinæ edendos sententiarum succo fæcundior.

(2) Nous avons consulté deux exemplaires appartenant l'un à la bibliothèque nationale, l'autre à la bibliothèque publique de Rennes. Il en existait à Angers un troisième, possédé par M. Toussaint Grille. Il a été vendu avec son cabinet en 1851, et nous n'avons pu retrouver sa trace.

Digitized by Google

se croire obligés à lui accorder dans leur préface quelque chose de plus qu'une simple mention (1).

Il y a lieu de rapprocher d'un autre ouvrage des écrivains de Port-Royal l'appendice qui est joint à la Grammaire de Sursin. Nous allons nous livrer tout à l'heure à ce rapprochement.

Cet opuscule qui porte un titre spécial (2), est dédié par l'auteur à Henri d'Angennes, le plus jeune des deux fils du comte de Maintenon qui l'avaient suivi à Angers. Il a eu deux éditions ; la seconde est tout un autre ouvrage dont celui-ci n'est plus qu'une partie, et (chose étrange !) elle nous révèle un nouvel auteur que Sursin semble s'être substitué. Nous l'examinerons séparément. La première édition, dont il doit être d'abord question, n'est, conformément à son titre, qu'un lexique des mots primitifs ou simples.

Ceux de nos lecteurs qui ont fait leurs humanités dans la première moitié du siècle, ou même plus tard, n'ont pas oublié le volume des *Racines grecques* de Lancelot, qu'on leur mettait en main de la cinquième à la troisième. L'Université l'a rayé, il y a quelques années, de son programme d'études, mais sans être parvenue encore à le remplacer. Cet ouvrage classique, rempli de vers techniques, que nous ne prétendons pas absoudre du reproche de bizarrerie et de platitude, avait tous les défauts d'une science étymologique très-imparfaite encore. Il aidait cependant les mémoires qui s'accommodent des moyens mnémotechniques, à garder le souvenir des termes évidemment simples, et leur facilitait le travail de la décomposition des mots, si utile pour l'intelligence d'une langue de la nature de celle dont il s'agit.

Ce dernier but paraît être celui de l'ouvrage de Sursin. Ce n'est qu'une liste de mots réputés simples, et qu'il a seulement le tort d'appeler primitifs. Il les réunit au nombre de 3,600 environ

(1) Le nom de Sursin s'y trouve placé entre les noms peu ou point connus de Guatper et d'Enoc ; c'est à désespérer d'une réhabilitation !

(2) Nous donnons ce titre qui diffère un peu de celui qui se trouve au frontispice de la *Grammaire* : « Primitiva omnia totius græcæ linguæ vocabula collecta per Jo. Sursinum Carnutem Nogentinum. »

Digitized by Google

et les range en autant de lignes suivant l'ordre alphabétique, en indiquant leurs deux ou trois principales acceptions, mais sans enchâsser celles-ci dans les limites d'un vers. Il n'y a là ni exemples à l'appui, ni explications supplémentaires. A cela près, c'est un dictionnaire grec-latin, moins complet que les autres, mais propre à une préparation rapide des auteurs. Placé à la suite de la Grammaire, il réduisait le bagage scolaire des élèves et pouvait leur rendre des services.

Après la publication du *Jardin des racines grecques*, et au plus fort de la renommée des écrivains de Port-Royal, Adrien Baillet écrivait au sujet de leur ouvrage : « On peut dire que c'est un lexicon des plus accomplis en son genre, et qui est d'autant plus estimable qu'il renferme plus de choses en un espace aussi étroit qu'on peut se l'imaginer. Il fournit presque tout ce qu'on peut souhaiter, et on n'a besoin ni d'autre glose, ni d'autre dictionnaire, ni souvent même d'une grammaire pour entendre les auteurs. L'ordre alphabétique, la mesure, la cadence et la rime soulagent merveilleusement la mémoire de ceux qui veulent retenir ces racines par cœur ; et ce n'est pas encore un des moindres avantages de ce livre pour ceux du pays, qu'il soit composé en notre langue (1). »

La première partie de cet éloge convient à peu de choses près à l'opuscule de Jean Sursin.

La rédaction n'en avait peut-être pas été pour lui très-laborieuse. L'index volumineux qui est joint au lexique grec latin de Scapula avait pu lui épargner de longues recherches. Les mots, en effet, se trouvent rangés dans cette table par ordre alphabétique (2), et, ceux qui sont simples étant distingués des autres par de plus fortes capitales, un simple coup d'œil suffit à les reconnaître. Il ne restait plus qu'à ajouter à la suite de chacun d'eux les significations préférées et à les disposer sur deux ou trois colonnes. Mais si Scapula a pu fournir à la liste de Sursin

(1) *Jugements des savants*, t. II, p. 507.

(2) On sait que le lexique de Scapula, comme le *Thesaurus* d'Henri Etienne dont il est l'abrégé, réunit les mots en familles. Cette disposition devait rendre l'usage d'un index tout à fait nécessaire pour les commençants.

Digitized by Google

des matériaux tout préparés, celui-ci, de son côté, a peut-être suggéré à l'auteur du lexicon l'idée et le modèle d'un petit traité dont la composition termina sa carrière, et qui parut en 1612 à Paris : *Primogeniæ voces seu radices linguæ græcæ.*

On trouve, du reste, à partir de cette époque et avant la publication des *Racines grecques* de Lancelot, dont la première édition est de 1657, plusieurs ouvrages classiques d'un contenu analogue. Je distingue particulièrement le *Syntagma radicum linguæ græcæ.* que je crois être du Père Labbe, jésuite.

Dans ce que nous avons appelé la seconde édition de l'opuscule de Sursin, le lexicon, qui n'en est qu'une partie quoique la principale, figure sous le nom d'*Index verborum græcorum.* Voici le nouveau titre tout entier :

« Tabulæ tres, una verborum Græcorum, altera latinorum, tertia sententiarum quæ in Jo. Sursini grammaticæ græcæ opere continentur, collectæ studio atque opera Maurilii Deslandes Andini, ejusdem Sursini discipuli. — Accesserunt ex Eustathio, Henri Steph., Antesign., Canin. et aliis quæ vocabula difficilioris originationis esse visa sunt et ad suum quemque locum reducta, ne quid hic desiderari posse videatur. — Andegavi, apud Antonium Hernault, typographum regium, M.D.XCVIII. »

On lit à la dernière page du volume, composé lui-même de plusieurs cahiers de paginations diverses : *Achevé d'imprimer à Paris, le 10 janvier 1600, par Estienne Prevosteau.*

L'impression de la Grammaire de Sursin, faite à Angers, par Hernault seul, avait été terminée le 15 juin 1595, et le premier tirage du *Lexicon,* formé de 44 pages, est de la même date. Ici on a repris ces 44 pages, en substituant de nouveaux titres et de nouvelles dédicaces à ce qui se trouvait de ce genre dans la précédente édition, et ce travail a été fait par Hernault ; puis, un peu plus tard, on a eu recours à un autre imprimeur pour compléter la publication.

Sursin, d'ailleurs, ne s'y montre plus que comme le maître de Maurille Deslandes. Le jeune d'Angennes, à qui le *Lexicon* était dédié, a complétement disparu et, à la place de l'épître qui lui était adressée, on en lit une du nouvel auteur à son père, pre-

Digitized by Google

mier conseiller au présidial d'Angers. Elle est suivie de vers grecs et latins, composés par des amis en l'honneur du fils.

Celui-ci qui se donne pour disciple de Sursin, était né en 1580 et n'avait ainsi que quinze ans à l'époque de la publication de la Grammaire. Peut-être avait-il, dès lors, rendu à son maître un de ces services que les professeurs qui se font auteurs acceptent de leurs élèves, tel qu'un peu d'aide dans la correction des épreuves. C'est lui, du moins, qui se chargea, un peu plus tard, de compléter l'ouvrage par l'addition de copieuses tables, dont plusieurs rappellent celles des éditions contemporaines de la grammaire de Clénard. Maurille Deslandes avait alors de dix-huit à vingt ans (1).

En retour, Jean Sursin lui cède, en quelque sorte, la propriété du *Lexicon* et lui permet d'y joindre un travail analogue, mais beaucoup plus délicat, parce qu'il suppose une science étymologique très-développée que le maître ne possédait pas et qu'il n'a pu ainsi communiquer à son élève. A la suite de l'index de mots grecs que nous connaissons, se trouve dans la nouvelle édition, aux pages 45 à 48, une liste alphabétique de mots français tirés du grec.

Cette liste, qui peut contenir environ trois cents mots, était, vu l'époque, trop étendue pour qu'il ne s'y fut glissé aucune erreur. Nous sommes forcé d'ajouter que celles-ci sont nombreuses, que la plupart des étymologies sont ridicules et, ce qui est le plus fâcheux, qu'elles font ressortir la fausseté de celles que l'auteur lui-même a risquées (2). En vain Deslandes a-t-il cherché à dégager la responsabilité de son maître, en déclarant qu'une cer-

(1) En 1604, époque de la mort de son père nommé comme lui Maurille Deslandes, il était religieux profès de l'ordre des Capucins. Il ne persévéra pas dans sa vocation religieuse, et, s'étant livré à l'étude des lois, il se fit pourvoir en 1618 d'une charge de conseiller au parlement de Bretagne.

(2) C'est dans le quatrième livre de sa grammaire, intitulé *De Etymologia*, que Sursin commet ces hardiesses. Ce livre, assez satisfaisant d'ailleurs, traite en dix-huit pages de la composition des mots et des modifications subies par leurs parties composantes, savoir : 1° particules ; 2° mots significatifs par eux-mêmes ; et ensuite des dérivés et de leurs terminaisons. L'auteur range les adjectifs verbaux dans cette dernière classe et en donne la théorie.

Digitized by Google

taine part lui appartient dans ce travail. Les critiques venus plus tard n'ont pas distingué entre le maître et l'élève et ont imputé à Sursin tout ce qu'ils ont trouvé à reprendre. Ménage, qui a pu cependant connaître notre grammairien, ne paraît pas vouloir s'arrêter à son nom et à son souvenir et, en repoussant certaines de ses étymologies, il dit simplement « Sursin, médecin d'Angers, dans sa Grammaire (1). » L'auteur du livre intitulé *Les étymologies de plusieurs mots français, contre les abus de la secte des hellénistes de Port-Royal* (2), le P. Labbe ne se borne pas à ranger Sursin parmi ceux dont Lancelot suit l'école; il le traite lui et d'autres étymologistes ses devanciers, de « *verbereæ statuæ, gymnasia flagri,* » expressions outrageuses que Plaute applique aux derniers des esclaves.

Cette lacune de la science de Sursin, tout à fait ordinaire au temps où il écrivait, ne fut probablement pas aperçue dans son milieu ni de son vivant. Il resta pour les Angevins ce qu'il leur avait paru aux jours de la splendeur de son collége, et ce qui avait fait dire de lui à l'un de ses anciens élèves :

Nos Andes nostri primum genuere parentes;
Sursinus Græcos nos facit arte suâ.

Mais les critiques que sa mémoire eut plus tard à subir, prouvent qu'il ne faut pas mettre Maurille Deslandes au nombre des disciples dont il eut le plus à s'honorer.

Il nous plairait, au contraire, de voir en le laborieux éditeur d'Hippocrate et de Galien, en René Chartier (3) que nous regardons comme un de ses collaborateurs au Collége de la Fromagerie, l'un des héritiers de sa doctrine. L'on peut croire, tout au moins, que Sursin fut pour quelque chose dans la vocation d'érudit de l'Angevin François Guiet et dans l'esprit de ses travaux. Celui-ci

(1) *Dictionnaire étymologique de la langue française.* Paris, 1694, in-f°

(2) Paris, 1661, 1 vol. in-12.

(3) Hippocratis et Claudii Galeni Pergameni Archiatrωn opera Renatus Charterius Vindocinensis, doctor medicus Parisiensis, plurima interpretatus, universa emendavit, instauravit, notavit, auxit, secundum distinctas medicinæ partes in tredecim tomos digessit, et conjunctim græce et latine edidit. Paris, 1639 et seqq.

Digitized by Google

avait été son élève avant 1595, et nous avons eu à le nommer parmi ceux qui ont fait l'éloge de son ouvrage. De savantes notes, non seulement sur des auteurs latins, Plaute, Térence, Phèdre, Stace, etc., mais sur Hésiode, Lucien et le lexique d'Hésychius le font connaître pour un critique ingénieux, hardi quelquefois, mais éminemment précis.

Sous ces différents rapports, Jean Sursin avait laissé à Guiet des exemples à suivre. Il a été parlé ci-dessus de la méthode rigoureuse qui l'a dirigé dans la disposition des parties de sa Grammaire. Il faut joindre à cet éloge celui d'une exposition claire, qu'aucune digression n'embarrasse, d'une latinité élégante et sans pédantisme. Ces qualités, qui distinguent son ouvrage, font défaut à beaucoup d'écrits de la fin du seizième siècle. Nous aimons à en constater l'existence chez les deux membres de l'Université d'Angers qui ont été l'objet de cette étude.

L. DE LENS,

Inspecteur honoraire d'Académie.

Digitized by Google

UN LIVRE D'HEURES

DU XVe SIÈCLE.

Les livres d'heures ne sont pas rares en Anjou, mais tous n'ont pas, il s'en faut, une valeur égale. Il en est quelques-uns qui sont réellement remarquables au point de vue artistique. Les autres se traînent ordinairement dans la médiocrité. On sent, au premier coup d'œil, que ces derniers étaient, pour ainsi dire, des œuvres de pacotille, faites exclusivement pour le commerce.

J'ai déjà signalé trois de ces manuscrits, qui portent généralement la date du xve siècle (1). Je veux aujourd'hui en faire connaître un quatrième que j'ai pu étudier à loisir, en 1857, dans la bibliothèque de M. Benoist, aumônier du Bon-Pasteur, qui avait un goût marqué pour les produits du moyen-âge, dont il avait recueilli d'intéressants spécimens.

Trois choses sont à étudier dans ce livre d'heures, auquel je m'attache parce qu'il est certainement d'origine angevine. Ce sont d'abord le format et l'ensemble, puis les prières, et enfin les illustrations.

I.

Ce manuscrit se compose de quatre-vingt-treize feuilles de vélin. Son format est le petit in-octavo carré. Je ne parle pas de la reliure, parce qu'elle est relativement moderne. L'écriture est

(1) « Observations liturgiques et iconographiques sur un livre d'heures du xve siècle. » Angers, 1858, in-12 de 10 pag. — « Etude sur deux livres d'heures des xive et xve siècles. » Angers, 1859, in-12 de 32 pages.

Digitized by Google

la gothique carrée, déjà sensiblement altérée, perdant à la fois de sa netteté et de sa fermeté. Toutes les pages sont rayées en rouge pâle. Les rubriques, suivant la tradition, sont écrites en rouge, ce qui les distingue du texte : d'où est venu ce proverbe :

Si vis intelligere nigrum, lege rubrum (1).

Les heures sont entièrement en latin, car tel est le langage propre de l'Eglise. Seul, le calendrier est écrit en français, pour en rendre l'usage plus commode. Les fêtes sont indiquées à l'encre noire, mais les principales, *triples* (2) ou *annuelles*, comme l'on disait alors, se détachent en or ; les solennités secondaires alternent en bleu ou en rouge, pour les mettre également en évidence.

La date qui convient à ce manuscrit est la fin du XVe siècle, peut-être même le commencement du XVIe. La Renaissance s'y montre timidement, et l'art gothique y est partout en pleine décadence.

II.

Au début nous trouvons un calendrier qui se charge de donner à peu près pour chaque jour les noms des Saints correspondants. C'est là que se révèle toujours l'origine du livre de dévotion, en raison des indications qu'il fournit. S. Aubin figurant le 1er mars ; S. Maurice, le 23 juillet et le 22 septembre ; enfin S. Maurille, le 13 du même mois, il n'y a pas le moindre doute à conserver sur

(1) *Analecta juris pontificii*, 1860, col. 347.

(2) Aux fêtes *triples*, on triplait, à vêpres et à laudes, les antiennes, c'est-à-dire qu'on les chantait trois fois, avant et après le psaume et avant le *Gloria Patri* Il en était de même pour l Introït.

Voici quelles étaient les fêtes *triples* d'après un livre d'Heures du XIVe siècle, qui appartient à la Bibliothèque d'Angers et qui provient incontestablement de Belgique, à en juger par la mention de S. Servais et de S. Martin de Tongres : la Circoncision, l'Epiphanie, la Purification, S. Blaise, Ste Agathe, l'Annonciation, S. Georges, Ste Marie des Martyrs (13 mai), la translation de S. Servais, S. Martin de Tongres, la Visitation, l'Assomption, S. Barthélemy et la Nativité.

Digitized by Google

une provenance essentiellement angevine. De plus, la fête de S. Maurice étant même répétée deux fois, probablement pour rappeler la translation des reliques du glorieux martyr, je ne ferais pas difficulté d'ajouter que ces heures ont été écrites à Angers et pour quelque riche bourgeoise de cette ville.

Je noterai, dans le calendrier, l'Epiphanie, le 6 janvier; le lendemain, *sainct Saulveur;* le 27 avril, Ste Anastasie; le 15 mars, S. Longin, que les inscriptions contemporaines appellent *Longis;* le 1er mai, *sainct Iaque* et *S. Xpistofle*, qui reparaissent au 25 juillet; et enfin, le 12 de ce mois, *sainct Charlemaine.* On voit dans tout cela plus d'un bouleversement que l'on ne peut attribuer qu'à la fantaisie. Je dois insister sur deux fêtes, en raison de leur nom spécial. Le Saint-Sauveur était titulaire de l'église abbatiale de Saint-Florent-le-Vieil, mais la fête patronale devait se célébrer ou le 6 août, pour la Transfiguration, ou le 9 novembre, pour la dédicace de la basilique du Saint-Sauveur, à Rome, plus connue sous son nom populaire de Saint-Jean-de-Latran.

Le 6 janvier, l'Eglise fait mémoire de la triple manifestation de N.-S. à l'adoration des mages, à son baptême et aux noces de Cana. C'est pourquoi le moyen âge la désignait, d'après deux mots grecs latinisés, par l'appellation significative de *Theophania*, qui a été traduit en français par son équivalent *Typhaigne*. Ce nom, au xve siècle, devait être assez populaire en Anjou, puisque nous le rencontrons, comme nom de baptême, sur l'épitaphe de la nourrice du bon roi René, qui fut enterrée à Saumur dans l'église de Nantilly (1).

Les *vigiles*, c'est-à-dire les veilles des fêtes où l'on doit jeûner, sont indiquées aux jours suivants (2) : pour chaque apôtre,

(1) Voir mon *Epigraphie de Maine-et-Loire*, page 38.

(2) Telles étaient les vigiles au xive siècle, selon un livre d'heures (Bibl. d'Angers) : Epiphanie, S. Mathias, S. Jean-Baptiste, S. Pierre et S. Paul, S. Jacques Majeur, S. Laurent, Assomption et S. Barthélemy.

Un livre d'heures, du xve siècle, que possède la bibliothèque de Poitiers, mentionne ainsi en vers les jeûnes prescrits par l'Eglise :

« Les junes de l'Eglise.
Tu juneras pour le bien de ton âme :

Digitized by Google

S. Jean-Baptiste, S. Laurent, l'*Assumption Nostre Dame* et la *Toussains*. Je crois volontiers à des omissions sur ce point, car il n'est pas question des vigiles de Noël, de la Pentecôte et du patron, comme les observait alors toute la chrétienté.

Ici commencent maintenant les prières de la liturgie. Ce sont d'abord quatre évangiles, empruntés aux quatre évangélistes : *In principio,* pour S. Jean; *Missus est,* pour S. Luc; *Cum natus esset*, pour S. Mathieu, et *Recumbentibus undecim discipulis*, pour S. Marc (1). Il est à remarquer que le deuxième et le quatrième de ces évangiles sont précédés, comme à la messe, de la formule d'introduction *In illo tempore*, et que tous sont suivis d'un verset et d'une oraison.

Viennent ensuite deux oraisons dévotes à la Ste Vierge (2) et trois salutations à Marie, dont la dernière est le *Regina cœli* (3).

Voilà pour les dévotions particulières : maintenant nous arrivons aux *heures* proprement dites, qui comprennent les petits offices de la Vierge, de la Croix et du S. Esprit, depuis les matines, *ad matutinas,* jusqu'aux complies.

Pour l'office de la Sainte-Vierge, les hymnes sont, à Matines : *Quem terra ;* à Laudes : *O gloriosa domina ;* aux Petites-Heures et à Complies : *Memento salutis ;* enfin à Vêpres : *Ave, maris stella.*

Le Nocturne n'avait que trois psaumes qui variaient suivant

Premièrement la veille Notre Dame,
De Sainct Laurens, Noël, de Sainct Andrieu,
De la Toussains, Sainct Jehan, Sainct Mathieu,
Semblablement de Sainct Pol et Sainct Pierre,
Qui sont le chef de Saincte Eglise en terre.
Noblie pas juner le jour Sainct Marc,
La Sainct Simon et Jude d'autre part.
Tu juneras la quarantaine toute,
Les quatre tens, aussi la Penthecoste. »

(1) S. Joann., I, 1 et suiv. — S. Luc, I, 26 et suiv. — S. Matth., II, 1 et suiv. — S. Marc., XVI, 14 et suiv.

(2) « *Oratio valde devota ad beatissimam Virginem Mariam :* Obsecro te, Domina sancta..... »

« *Alia oratio devota :* O intemerata et in eternum benedicta..... »

(3) « *Devota salutatio ad beatam Mariam :* Ave, Maria, ancilla Trinitatis..... Ave, domina sancta.... Regina cœli, lætare.... »

Digitized by Google

les jours de la semaine. Les mêmes se répétaient le dimanche, le lundi et le jeudi ; le mardi et le vendredi ; le mercredi et le samedi (1). Aux trois leçons correspondaient trois répons, et le tout se terminait par le *Te Deum*, qualifié, d'après une ancienne tradition, Cantique de S. Ambroise, *Canticum Ambrosii*.

L'office de l'Avent étant propre, il importait de connaître quand commençait l'année ecclésiastique. Aussi avons-nous une rubrique qui détermine que le premier dimanche d'Avent est toujours le plus rapproché de la fête de S. André, qu'il vienne avant ou après celle-ci. Pour mieux faire comprendre ce mécanisme, pourtant bien simple, quelques explications pratiques sont ajoutées. Ainsi, si la fête de S. André tombe un dimanche, ce même jour devient le premier dimanche d'Avent. Si la fête tombe au contraire un jeudi, un vendredi et un samedi, l'Avent est renvoyé au dimanche suivant, tandis qu'il commence le dimanche précédent au cas où la fête de S. André coïnciderait avec le lundi, le mardi et le mercredi.

« Notandum est quod Adventus Domini semper incipit in dominica proximiori festo sancti Andree, sive sit ante, sive sit post. Verumtamen si accidat quod dictum festum sancti Andree cadat in dominica : etiam ibi in eadem dominica debemus incipere adventus Domini. Et scias quod quando festum beati Andree est in die Iovis, Veneris vel Sabbati : adventus Dni erit in dominica sequenti. Quando vero est in die Lune, Martis vel Mercurii : adventus Domini incipit in dominica precedenti ; et hec sufficiant (2). »

Les sept psaumes de la Pénitence sont accompagnés, comme d'habitude, des litanies des Saints, avec leurs versets et oraisons ;

---

(1) « Diebus Dominice, Lune et Jovis..... Die Martis et die Veneris..... Diebus Mercurij et Sabbati. » A part le dimanche et le samedi, les autres jours avaient donc conservé leur dénomination païenne, quoique la liturgie y eût officiellement substitué les *féries*.

(2) Cette rubrique peut se résumer en deux vers, que je trouve dans le calendrier, publié par ordre de Jules II :

« Andreæ festo vicinior ordine quovis
Adventum Domini feria prima notat. »

Calendarium Ecclesiasticum novum, per Lucam Gauricum, Geophonensem Episcopum (Venise, 1552.)

Digitized by Google

puis viennent les vêpres des Morts, suivies des trois Nocturnes de Matines et des Laudes, enfin les suffrages, *suffragia plurimorum sanctorum et sanctarum*, c'est-à-dire des prières spéciales composées d'une antienne, d'un verset et d'une oraison en l'honneur de la Trinité, de S. Michel, de S. Jean-Baptiste, de S. Jean Evangéliste, des SS. Pierre et Paul, de S. Etienne, de S. Laurent, de S. Sébastien, de S. Nicolas, de Ste Anne, de Ste Madeleine, de Ste Catherine, de Ste Barbe, de Ste Apolline et de tous les Saints. Ce sont encore là des dévotions particulières propres à la personne qui se servait du livre d'heures.

III.

L'illustration de ce volume est partout d'une exécution médiocre et peu soignée. Elle comporte à la fois des bordures fleuries et des vignettes historiées.

La bordure s'étale à la marge extérieure de chaque feuille, y compris le *verso*. Le fond d'or, piqueté de noir, est rehaussé de feuilles, de fleurs et de fruits. On y distingue des pensées, des raisins, des fraises, des roses, des volubilis et des fleurs de fraisier, de rhubarbe et de chardon. C'est le système de l'époque, et tous les manuscrits reçoivent à peu près une ornementation analogue qui les transforme en jardin ou en bouquet.

A la fin est un écusson ogival, qui pourrait faire connaître le propriétaire du manuscrit. Il se blasonne : *d'azur, au lion d'or, assis, tenant trois pots d'argent, deux et un, des pattes dextre et senestre en avant et de la patte dextre en arrière.*

Les vignettes occupent généralement les trois quarts d'une page. Elles sont disséminées dans le corps du livre et commencent ou une prière ou une partie importante de l'office. L'Ancien Testament est représenté par deux miniatures et le Nouveau par treize.

La Renaissance aimait les nudités ; aussi ne se faisait-elle pas faute de représenter Bethsabée au bain, et David, à sa vue, se

Digitized by Google

rendant coupable d'une pensée d'adultère (1). Il est assez singulier que ce sujet ait été placé en tête des sept psaumes de la Pénitence, car si la faute du saint roi nous a valu la prière de l'expiation, il n'était pas moins étrange pour ceux qui imploraient de Dieu le pardon de leurs fautes, de trouver sous leurs yeux un objet de tentation. On l'avait si bien compris ultérieurement que la nudité choquante de la baigneuse avait disparu sous une énorme tache d'encre. Bethsabée se baigne dans une fontaine qui ne manque pas d'élégance. Du haut d'une colonne, des têtes humaines jettent l'eau dans un bassin circulaire où d'autres têtes en saillie l'écoulent au dehors.

En tête des vêpres des morts, voici Job, assis sur son fumier, presque nu et abandonné de tous, montrant ainsi l'instabilité des choses humaines

Dans une auréole, dont la lumière rayonne et flamboie (2), est un dais bleu semé de larmes d'or et dont les courtines sont rélevées. Au-dessous est un banc, à bras élevés, recouvert de la même étoffe bleue, qui revient sous les pieds en forme de tapis. Cette couleur a été choisie à dessein pour rappeler l'azur du ciel où Dieu règne dans sa majesté. Là prennent place le Père et le Fils, tous les deux du même âge, enveloppés dans un même manteau rouge, la tête entourée d'un nimbe crucifère et appuyant une main sur le livre de vie qu'ils ont posé ouvert sur leurs genoux. Le Père se tient à la gauche, car il est écrit dans les psaumes : *Dixit Dominus Domino meo : sede a dextris meis.* Il se distingue également par son globe crucifère, puisque c'est lui qui a créé le monde et a envoyé son Fils sur la terre pour le racheter (3). Au-dessus d'eux plane le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, dont le nimbe est uni, lorsqu'il devrait être croisé

---

(1) II *Lib. Reg.*, XI, 2-5.

(2) Une hymne de l'office de la Vierge, au moyen âge, commençait ainsi :

« O quam glorifica luce coruscas. »

(3) « Credo in unum Deum, Patrem omnipotentem, factorem cœli et terræ. » *(Symbole de Nicée).* — « Proprio Filio suo non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum. » (S. Paul. ad Roman., VIII, 32.)

Digitized by Google

pour mieux spécifier l'égalité des personnes divines. A la partie supérieure du trône on lit cette invocation à la Trinité, fausse sous le rapport dogmatique : SANTA (1) TRINITAS VNVS DEVS ORA PRO NOBIS.

L'arbre de Jessé est une des créations les plus charmantes du moyen âge. Nous en avons deux beaux exemples dans un vitrail, du XIIIe siècle, à la cathédrale d'Angers et aux clefs de voûte de l'abbatiale de Saint-Serge (XVe siècle). Dans le livre d'heures de M. Benoist, Jessé repose couché et endormi. L'arbre prend racine dans son flanc droit, puis se ramifie des deux côtés. Des fleurs qu'il produit émergent douze ancêtres du Christ, rois de Juda, et pour cela distingués par le sceptre et la couronne. La tige se termine par la Vierge, couronnée, enveloppée dans une auréole lumineuse et tenant son enfant dans ses bras ; tous les deux ont le nimbe uni, et, par une exception assez rare à cette époque, l'enfant Jésus est habillé.

S. Jean annonce lui-même son évangile. Assis dans l'île de Pathmos, où l'a relégué la colère de Domitien, il a les pieds nus en signe d'apostolat et la figure imberbe pour exprimer sa virginité (2). Son nimbe est réduit à un simple filet de lumière. Il écrit sur un phylactère qu'il a déployé sur ses genoux et son aigle nimbé tient au bec son écritoire. Le XVe siècle n'avait pas senti l'inconvenance de ce motif iconographique. D'une part, le nimbe ne convient pas à l'*attribut*, mais uniquement au *symbole*, parce qu'alors l'aigle représente la personne même de S. Jean, tandis qu'ici il ne joue qu'un rôle accessoire, exprimant l'élévation de pensée du plus sublime des évangélistes. Quand il assiste comme porte-écritoire, il devient un oiseau vulgaire et domes-

---

(1) Cette manière d'écrire prouve qu'on ne prononçait pas la lettre C.

(2) Auber, *Histoire du symbolisme*, III, 145. — — Dans un évangéliaire du XIe siècle, que possède la Bibliothèque nationale, à Paris (fonds latin, 275), quatre anges tiennent, en regard de S. Jean, un cartouche portant cette inscription :

Virginitas superis placeat, quia sancta ministris :
Ostendunt tituli claro theoremate fulti :
Virginitate placens quos scripsit virgo Johannes.

Digitized by Google

tique, sans valeur aucune au point de vue de l'art et du mysticisme.

Le moyen âge aime à traiter Marie en reine ; aussi lui donne-t-il le dais, qui est un des attributs de la royauté. La scène de l'Annonciation se passe dans l'oratoire de la Vierge, dont le soubassement, à hauteur d'appui, est tendu d'une étoffe bleue, frangée et larmée d'or. Tête nue, drapée dans un manteau bleu, abritée par un dais dont les courtines sont relevées, en face d'un banc sur lequel est jetée une étoffe d'or et où l'on voit ouvert le livre de ses méditations, la vierge de Nazareth écoute, mains jointes, l'ange qui lui parle au nom de Dieu. Gabriel, vêtu de la dalmatique des diacres, a mis un genou en terre par respect. Ses ailes sont vertes : d'une main il tient un sceptre, gage de sa mission d'en haut, et de l'autre montre la colombe divine, qui descend vers Marie, portée sur des rayons de lumière.

La Visitation a lieu dans un riant paysage, bordé de montagnes à l'horizon (1). Marie seule est nimbée, mais conformément à la tradition du moyen âge, les deux cousines ont les pieds chaussés.

Un ange annonce à quatre bergers (2) la naissance du Messie. La houlette est leur attribut distinctif, et deux d'entre eux sont coiffés de capuchons.

Arrivés à l'étable, ils y trouvent, entre le bœuf et l'âne, l'enfant Jésus étendu nu, à terre, sur un pan du manteau de sa mère et adoré par Marie et Joseph. Ils le reconnaissent comme Dieu à la lumière qui s'échappe de son corps déjà transfiguré. Le moyen âge, qui s'occupait assez peu du père nourricier, ne l'a même pas gratifié du nimbe de la sainteté.

Les mages viennent aussi dans l'étable adorer l'Enfant-Dieu, conduits par l'étoile miraculeuse qui brille au-dessus de leurs têtes. Marie leur présente Jésus qui les bénit. Tous les trois sont d'âges différents. Le premier est un vieillard qui, en se mettant à genoux, a déposé sa couronne ; le second est dans la force de l'âge, et le troisième jeune et imberbe.

---

(1) « Exurgens autem Maria in diebus illis abiit in montana cum festinatione. » S. Luc. I, 39.

(2) Le haut moyen âge n'admettait que trois bergers.

Digitized by Google

La Présentation au temple est faite par Marie, que Joseph nimbé accompagne. Une suivante tient un cierge allumé. Jésus tend les bras vers le vieillard Siméon, qui porte les attributs du pontificat, l'aube, la dalmatique, la chape et la mitre. Un nimbe illumine sa tête vénérable. L'offrande se fait à l'autel, qu'il importe de décrire, parce qu'il affecte la forme spéciale usitée au XVe siècle. La partie antérieure est garnie d'un parement rouge, semé de fleurs d'or, avec un frontal violet, frangé d'or et étincelant de pois d'or. La nappe blanche retombe de chaque côté, et au-dessus est suspendu un dais.

Le moyen âge a toujours cherché à embellir et idéaliser les sujets qu'il traitait. Il ne pouvait se résoudre au réalisme. Ainsi, dans la fuite en Egypte, la Vierge n'est pas assise vulgairement sur un âne, mais sur une housse violette qui pend de part et d'autre. L'enfant Jésus, qui repose dans le giron de sa mère, tient lui-même la bride (1). Joseph suit, l'air pensif et préoccupé, sa besace sur son dos au bout de son bâton : c'est un vieillard à qui, une fois encore, l'artiste refuse les honneurs du nimbe. Ce signe distinctif de la gloire céleste, qui appartient principalement aux saints du Nouveau Testament, témoigne par son absence que saint Joseph est considéré comme relevant plutôt de l'ancienne loi. Mais il y a hésitation, et, quand on le lui donne, on semble vouloir réagir contre le principe précédemment émis. Avec l'entrée de Jésus sur la terre d'Egypte coïncide, suivant les évangiles apocryphes, la chute des idoles. En effet, on aperçoit sur la montagne une divinité païenne qui tombe du haut de sa colonne et se brise.

A la crucifixion, la Vierge, voilée de son manteau, chaussée et joignant les mains, se tient debout à la droite de son fils, en face de S. Jean, que l'on reconnaît pour apôtre à ses pieds nus. La croix a la forme traditionnelle du *Tau* symbolique des Hébreux (2). Trois clous seulement transpercent les membres

(1) Une pensée analogue se rencontre dans l'office de la Purification, à propos du vieillard Siméon : « Senex puerum portabat, puer autem senem regebat. »

(2) V. mes *Tapisseries du sacre d'Angers*, p. 40.

Digitized by Google

du Sauveur. Sur le calvaire sont épars des ossements et un crâne pour rappeler que là fut enseveli le premier Adam, que le sang du second va rendre à la vie (1).

Les apôtres sont réunis dans le cénacle sous la présidence de Marie qui, par honneur pour sa dignité de Mère de Dieu, est assise sous un dais à dossier, en étoffe rouge. Son manteau bleu remonte sur sa tête où il forme voile, et un livre est ouvert sur ses genoux. S. Jean, imberbe, fait pendant à S. Pierre qui se tient à gauche et se distingue des autres par sa figure ronde, sa barbe et ses cheveux blancs et son front chauve où il ne reste plus qu'une mèche de cheveux. Ce type est propre au XVe siècle qui l'a inventé, contrairement à une tradition persistante de quinze cents ans (2). La calvitie est, au contraire, le fait de saint Paul ; les physionomies ont donc été sans motif interverties. L'Esprit Saint descend en forme de colombe sur des rayons de lumière et des langues de feu se répandent sur les têtes nimbées du collége apostolique.

Le dernier trait de la vie de la Vierge reproduit son couronnement. Marie, agenouillée au pied du trône céleste, reçoit la couronne que lui impose un ange (3), par les ordres du Père Eternel, vieillard respectable qui est assis sur une haute chaise à bras, revêtue d'une housse bleue et surmontée d'un dais violet. Voulant lui attribuer la forme humaine, il était convenable qu'on lui donnât les insignes de la plus haute dignité qui soit sur terre ; c'est pourquoi il est représenté en pape. Il porte en conséquence une chape, dont le fermail en orfévrerie est rehaussé d'un quinte-feuille et une tiare conique à une seule couronne, quoique les trois existassent déjà positivement, comme le prouvent les monuments de Rome. Dieu créateur et conservateur, il

---

(1) Voir les textes des Saints Pères dans ma *Bibliothèque Vaticane* (Rome, 1867, pag. 95-97.)

(2) Voir, sur l'iconographie de S. Pierre et de S. Paul, mon *Octave des SS. Apôtres, à Rome* (Rome, 1866, p. 157 et suiv.)

(3) Au XIIIe siècle, la Vierge était couronnée par Dieu lui-même. L'ange ne remplit guère cette mission que vers le XIVe.

Digitized by Google

bénit de la main droite et appuie sa gauche sur le globe du monde que soutient son genou.

J'ai insisté avec intention sur ces détails iconographiques, pour montrer une fois de plus que les vignettes, même les plus ordinaires, ne sont pas dépourvues d'intérêt, car elles constatent ou le maintien de la tradition ou une rupture avec elle, faits qu'il importe de consigner pour l'histoire générale de l'art chrétien aux diverses phases de son développement ou de sa décadence.

Mgr X. BARBIER DE MONTAULT,

Camérier de Sa Sainteté.

Digitized by Google

POÉSIE.

Angers, 26 juin 1872.

On vient de nous communiquer une poétique improvisation que nous sommes heureux de mettre sous les yeux des abonnés de la *Revue*. Ces vers, nous en avons la conviction, seront lus avec un double plaisir à cause de leur valeur réelle, et plus encore comme un juste hommage à l'une de nos gloires angevines.

Hier soir, plusieurs amis de notre grand artiste M. Bodinier étaient réunis chez lui pour lui souhaiter sa fête. L'un d'eux, par une de ces inspirations que le talent reçoit du cœur, se fit l'interprète des sentiments de la réunion dans des vers dont tout le monde à Angers, en les lisant, nommerait aussi bien que nous l'auteur. Sa modestie souffrira un peu de la pieuse indiscrétion commise par un des convives de la fête d'hier, qui, après avoir reçu du poète la communication de ses vers, s'est empressé de nous offrir le moyen de mettre le public dans la confidence. Que le chantre d'André Chénier et de Jeanne d'Arc nous pardonne : loin de nous blâmer, on nous remerciera de l'avoir fait connaître aussi comme le digne chantre du peintre de l'*Angelus*.

LA FÊTE DES DEUX GUILLAUME.

Dans toute fête, amis, — pieux usage
Que pratiquaient nos bons aïeux,
Le verre en main, les toasts joyeux,
Les couplets, poétique hommage,
De tout agréable banquet
C'était, vous le savez, l'ordinaire bouquet...

Digitized by Google

Je voudrais bien, ce soir, en ramener la mode,
M'élever sur Pégase à la hauteur de l'ode...
Je ne le puis, hélas! et vous savez pourquoi
Tout aussi bien, et mieux que moi.
Puis, le calendrier me trouble, m'embarrasse;
Le nom du Saint du jour et m'échauffe et me glace
Tout à la fois. Songez! — A l'heure où nous voilà,
Nos superbes vainqueurs boivent notre champagne;
Ils portent la santé du César d'Allemagne
Avec nos coupes... qu'il vola!
—Car, c'est sa fête que l'on chôme; —
Je suis trop bon Français pour chômer celle-là :
Et pourtant, mes amis, je veux fêter Guillaume,
Mais Guillaume présent ici.
— Nous sommes dans son Louvre — et c'est un prince aussi!
L'autre de notre sang a cimenté son trône,
Nos malédictions le suivront au tombeau.
Le nôtre a sur le front la plus belle couronne.
Son sceptre à lui, c'est son pinceau!
—Donc, à notre Guillaume, amis, nous allons boire.
Buvons à son grand cœur, à son art, — à sa gloire!
Et la postérité consacrera nos vœux!
Ses merveilleux tableaux que tout le monde admire,
Ses ciels, ses monts, ses bois, où tout vit, tout respire,
Seront le juste orgueil de nos derniers neveux!
Le musée angevin, fier de ses beaux ouvrages,
De l'envie et du temps bravera les outrages,
— Et de l'autre Guillaume on ne parlera plus! —
Tant que de la montagne ou du fond des villages
Monteront vers les cieux *les sons de l'Angelus*,
Le nom de Bodinier traversera les âges!

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Mlle Marthe Lachèse. — M. De Lens.

Il m'est agréable d'annoncer au public le succès que Mlle Marthe Lachèse vient d'obtenir au concours des *Jeux Floraux* à Toulouse, de même qu'il m'a été agréable d'expliquer celui qu'une autre jeune personne de notre cité a obtenu par deux charmantes publications, et qu'il me le sera tout à l'heure de louer une autre œuvre de la jeunesse Angevine. J'aime à honorer et à célébrer, dans quelques-uns de ses plus brillants représentants, cette génération nouvelle qui, innocente des fautes de celles qui l'ont précédée, en subit les déplorables conséquences, en se montrant apte à les réparer un jour par l'influence salutaire exercée au sein de la famille, par les travaux littéraires et scientifiques ou sur les champs de bataille.

L'une des fleurs symboliques que Clémence Isaure a choisies pour récompenser les mérites littéraires, un œillet d'or a été décerné par l'Académie des *Jeux floraux*, dans sa séance solennelle du 3 mai dernier, dans la *Fête des Fleurs* (1), à Mlle Marthe Lachèse pour une ode que lui ont inspirée la mémoire d'un grand artiste, Hippolyte Flandrin, et sa reconnaissance pour celui qui fut son maître vénéré et l'ami de sa famille.

Six cent huit poèmes ont été soumis cette année aux juges du concours, lus et appréciés par eux avec une conscience admirable et rare, très-rare peut-être, bien qu'elle ne soit après tout que de la probité rigoureuse, élémentaire. Mais cette abondance

(1) « C'est le nom que l'on donne à la séance de la distribution des prix. Cette fête poétique et religieuse commence par l'éloge de Clémence Isaure, prononcé par un membre du corps des *Jeux floraux*. Des commissaires de l'Académie vont ensuite recevoir avec pompe les Fleurs d'or et d'argent qui sont exposées, dès le matin, sur le maître-autel de l'église Notre-Dame-de-la-Daurade, où fut ensevelie Clémence Isaure. Pendant l'absence des commissaires, le secrétaire perpétuel donne lecture de son rapport sur le concours. A leur retour, on proclame les vainqueurs ; et, s'ils sont présents, l'Académie les invite à lire eux-mêmes leurs ouvrages ; puis on leur distribue les fleurs qu'ils ont obtenues (Programme pour le concours de 1872, p. 9).

Digitized by Google

même de concurrents atteste la confiance de tous dans le jury du concours, et le prix qu'ils attachent avec raison aux récompenses des *Jeux floraux*. Ajoutons que le rapport sur le concours, inséré dans le *Recueil de l'Académie*, justifie cette confiance. M. le comte Fernand de Rességuier, secrétaire perpétuel de la Société, y rend compte des décisions du jury en termes excellents, d'une politesse exquise, et avec une compétence et une loyauté frappantes. On se sent là dans la bonne, la meilleure compagnie.

De ces six cent huit poèmes, trente-deux (un sur dix-neuf environ), objets d'un premier choix, ont été d'abord admis à l'honneur d'être insérés dans le *Recueil* de l'année ; puis un second choix en a désigné les huit meilleurs pour autant de fleurs d'or, et c'est parmi les élus que figure le poème de Mlle Marthe Lachèse.

Nous regardons comme un devoir et une bonne fortune de le reproduire et de le faire connaître à nos lecteurs, en y joignant, comme un modèle du genre, l'appréciation qu'en a faite le noble rapporteur du concours.

« Que le poète se le tienne donc pour dit (1), qu'il prenne avant tout une idée vraie, qu'il épure son âme, qu'il exalte et qu'il réveille les sentiments honnêtes et généreux, dignes d'enflammer le cœur de l'homme : égarer les passions, c'est se rendre complice de leurs débordements. »

« Mieux vaut mille fois, comme le fait Mlle Marthe Lachèse, d'Angers, célébrer dans des vers modestes et émus l'influence douce et sereine d'un grand artiste, dont les tableaux deviennent, sur les murs de nos basiliques, comme un foyer permanent d'où s'échappent en rayons la Prière et la Foi. Livre toujours ouvert, page éloquente, qui propage la vertu par la merveilleuse expression des scènes et des types qui en furent les actes et les représentants.

« *Hippolyte Flandrin*, tel est le titre de cette ode qui a été inspirée à l'auteur par une pensée de reconnaissance..... Mais l'ampleur du début, un sentiment tendre et délicat, une élévation constante de la pensée, ont valu à cette œuvre un bienveil-

(1) Il s'agit d'une *Idylle socialiste*, condamnée par le Rapport.

Digitized by Google

lant intérêt. — L'Académie trouve ici un accord juste; elle y répond franchement, et dût un examen plus approfondi faire découvrir dans l'œuvre quelques faiblesses et quelques taches de détail, l'Académie estime qu'une fleur, un œillet, revient de droit à Mlle Marthe Lachèse. »

Comme le feu lointain qui paraît et s'efface,
Jetant au sein des nuits sa lumineuse trace
Dans un brillant rayon.
Hélas ! il a passé ! mais il laisse à la terre,
Dans un chaste reflet d'éclatante lumière,
Ses œuvres et son nom,

Rome ! tu le reçus, jeune et plein d'espérance,
Quand il venait à toi demander la science
De son grand avenir ;
Et puis, comme l'ami rappelant ceux qu'il aime,
Il te fallut encore et son regard suprême,
Et son dernier soupir.

O Flandrin ! sur ces bords qui gardent ta mémoire,
Comment donc t'apparut la véritable gloire ?
Quand, sortant d'ici-bas,
S'envola loin de nous ton âme fugitive,
Quel cortége béni sur l'éternelle rive
Accompagnait tes pas?

Ces docteurs, ces martyrs, ces vierges angéliques
Qui, sur les murs noircis des vieilles basiliques,
Se pressant à ta voix,
Venaient de l'art chrétien nous parler le langage,
Et reflétaient le ciel dans leur divine image
Qui naissait sous tes doigts.

Ne les as-tu pas vus, à ton heure dernière,
Penchés avec amour, descendus sur la terre
Vers ton lit de douleur,
Eblouissant tes yeux par des flots de lumière,
Et te tendant les bras, comme on appelle un frère,
A l'éternel bonheur !

Digitized by Google

Ils te disaient : « O toi, pour qui ce voile austère
» Nous cachant aux regards des enfants de la terre
» S'est comme déchiré,
» Toi qui nous fis si beaux, si chastes, si célestes,
» Si brûlants d'idéal jusqu'en ces faibles restes
» D'un corps transfiguré,

» Regarde ! nous voici, berçant ton agonie,
» Et t'apportant déjà de la gloire infinie
» Le sceau mystérieux ;
» Viens, remonte avec nous dans la cité des anges :
» Quand, pour te recevoir, nous ouvrons nos phalanges,
» Prends ton vol vers les cieux ! »

Ils ont ainsi parlé.... ton âme a dû les suivre ;
Pour le chrétien, mourir c'est commencer à vivre;
Ton jour était venu ;
La terre n'avait pu qu'exalter ton génie,
Il fallait que du ciel la justice infinie
Couronnât ta vertu.

Et, tandis qu'au milieu des splendeurs éternelles
Tu recevais sitôt ces palmes immortelles,
Que portent les élus,
Un cri retentissait dans la France attristée :
« Ah ! l'art chrétien gémit ! sa gloire est emportée !
» Flandrin n'existe plus ! »

Et tous, autour de toi, s'assemblaient en silence :
Et puis les uns jetaient dans des flots d'éloquence
Leur parole de feu :
D'autres de leurs accords apportaient l'harmonie,
Pour adresser ensemble à ta cendre bénie
Un solennel adieu.

Tu voyais s'incliner sur ta froide poussière
Ceux qui t'avaient suivi dans ta noble carrière ;
Et ta patrie en deuil,
Dans un marbre inspiré, cherchait ta douce image,
Et t'offrait pour jamais, comme un dernier hommage,
Son maternel orgueil.

Digitized by Google

Pourquoi donc, aujourd'hui, viens-je ajouter encore
A l'hymne universel d'un peuple qui t'honore,
O Raphaël chrétien !
Moi dont la faible voix, pareille au vent qui passe,
De ses humbles accents frappe à peine l'espace
Qu'il n'en reste plus rien ?

Ah ! c'est que, dans mon cœur, la foi demeure ardente,
Et je salue, en toi, de cette foi vivante
Le soutien glorieux :
Puis, jeune fille, à toi, peintre de l'innocence,
Je dois l'hommage pur d'une reconnaissance
Qui te suit jusqu'aux cieux.

C'est qu'au foyer paisible où souvent nous convie
Une sainte amitié, prélude, en cette vie,
Des tendresses du ciel,
Dans des épanchements pleins de douloureux charmes,
Sur ton cher souvenir j'ai vu couler les larmes
De l'amour fraternel.

C'est qu'enfin dans cet art, ta couronne suprême,
Conduite par celui qui fut l'autre toi-même,
J'ai grandi sous ses yeux ;
Tel un astre éclatant dont la lumière pure
Entraîne en gravitant jusqu'à l'étoile obscure
Cachée au fond des cieux.

Et, quand s'en vont mes chants vers ta funèbre couche,
Ah ! que du moins le vœu qui tombe de ma bouche
Du ciel soit entendu !
Que l'art, cet art béni, vainqueur de la matière,
Ne soit pas à jamais, dans l'ombre et le mystère,
Avec toi descendu !

Puissent longtemps encor naître de tes exemples,
Des générations qui, cherchant dans nos temples
Les grandes vérités,
Trouveront comme toi cette splendeur divine
Qui saisit le génie et soudain l'illumine
D'ineffables clartés !

Digitized by Google

D'artistes, ô Flandrin ! qu'une race nombreuse,
A la chaste pensée, à l'âme généreuse,
Soit ta postérité !
Vers l'idéal si pur que tu voulus traduire,
Qu'ils marchent sur tes pas; tu sauras les conduire
A l'immortalité !

François Bernier est un angevin du XVIIe siècle qui se recommande au souvenir de la postérité, comme historien et voyageur d'abord, puis comme philosophe d'une école en déclin, qu'il s'applique à corriger, ne pouvant la relever en présence des progrès trop évidents du cartésianisme ; enfin, comme membre de la société polie et comme ami des principaux écrivains de son temps. Il est néanmoins négligé et peu connu aujourd'hui, même dans son pays natal, et M. de Lens, inspecteur honoraire de l'Académie d'Angers, s'est proposé de remettre en une juste lumière ces mérites un peu éclipsés et de les faire connaître au moins dans la contrée qu'ils intéressent le plus directement.

Divisant cette tâche pour l'approprier à nos goûts et à nos loisirs, M. de Lens vient aujourd'hui, dans une publication récente (1), « répandre quelques lumières sur le voyage accompli dans l'Inde par notre Angevin, en déterminer la durée, ou plutôt le commencement et la fin, en marquer les principaux moments; puis, et surtout, indiquer par quelles ressources Bernier fut aidé, par quelles sympathies il fut soutenu dans sa longue entreprise. »

L'obligeante entremise de deux de nos plus honorables littérateurs, MM. Victor Pavie et Charles Livet, a fait mettre à sa « disposition, plusieurs années avant la mort de M. Sainte-Beuve, la copie des lettres inédites de Chapelain à Bernier qui faisaient partie de son cabinet. Le savant critique, renonçant à en faire usage pour ses propres travaux, avait pensé qu'elles trouveraient mieux leur place dans une étude locale sur l'écrivain dont elles concernent le voyage et à qui elles sont

---

(1) *Les correspondants de François Bernier pendant son voyage dans l'Inde. Lettres inédites de Chapelain*, par M. de Lens, inspecteur honoraire d'Académie. — Un vol. in-8 de 48 pages, 1872, chez tous les libraires.

Digitized by Google

toutes adressées. La publication de cette correspondance sera, en effet, le principal intérêt de notre travail, dit M. de Lens. »

Bernier né à Joué, en Anjou, le 25 septembre 1620, avait trente-six ans lorsqu'il partit pour la Palestine, point de départ de ses voyages en Orient, qui durèrent douze ans, et dont le principal est celui qu'il fit à Cachemyr. Il fut le premier européen « qui ait visité et décrit ce royaume, dont la jalousie des empereurs mogols interdisait l'accès aux explorateurs étrangers, et où nul n'a pénétré que cent vingt ans plus tard. Il y a quarante ans à peine, un troisième voyageur, Victor Jacquemont, Français comme Bernier, a renouvelé après lui, et après l'Anglais Forster, cette expédition que la chaleur excessive du climat suffit à rendre périlleuse, et a payé de sa vie l'honneur de léguer à son pays de rares collections et de savants mémoires. »

Pendant ces voyages, les lettres des amis de Bernier lui rappelaient fréquemment la patrie absente. M. de Lens nous fait connaître ces correspondants : Chapelle, de Merveilles, Habert de Montmort, La Mothe Le Vayer, Thévenot et surtout Chapelain, dont M. de Lens publie onze lettres inédites, qui sont l'un des principaux intérêts de son volume.

Si Chapelain s'est attiré les cruelles censures de Boileau par ses vers durs et lourds, et si sa conduite envers Fouquet, son bienfaiteur, fut vulgaire et peu honorable, il gagne beaucoup à être connu comme ami de la science et des savants, et mérite à ce titre les éloges que lui accordent Bernier et même le terrible satiriste. Membre de l'Académie française, *roi des auteurs*, il s'empare deux siècles à l'avance du rôle aujourd'hui dévolu aux différentes classes de l'Institut, de guider dans sa mission un savant appelé à explorer une région peu connue et lointaine, et apporte à sa tâche une sollicitude presque paternelle pour celui qu'il a pris sous sa protection.

Les onze lettres de Chapelain, publiées pour la première fois dans la brochure de M. de Lens, nous donnent des détails intéressants et souvent nouveaux sur les mœurs, la littérature, les sciences, les lettrés et les savants au XVIIe siècle. C'est une chose étonnante que la variété des connaissances de cet écrivain, pour qui ne sait qu'elle était commune alors à presque tous ses confrères

Digitized by Google

et que, par exemple, Thomas Corneille, après avoir composé quarante-deux pièces de théâtre, publia, en cinq volumes in-folio, un *Dictionnaire des arts et des sciences* et un *Dictionnaire universel de géographie et historique,* que l'on consulte encore avec fruit. Quant à Chapelain, il avait étudié tout ce qu'on savait de médecine de son temps, et nous le voyons ici initié aux travaux de Descartes, de Huyghens, de Gassendi, de Pascal, de Maignan, mathématiciens et philosophes également savants; aux compositions de Molière, aux découvertes des astronomes, aux écrits des astrologues; aux découvertes, aux polémiques, aux séances de toutes les Académies de l'Europe; à tout ce qui s'écrit, se dit, se pense dans le monde des intelligences : en quoi il diffère des notabilités correspondantes de notre temps, cantonnées chacune dans sa spécialité, d'où elle ne sort que pour témoigner de son peu d'intérêt et d'estime pour les spécialités voisines.

Tandis que Chapelain et ses contemporains savaient tout comprendre et s'intéresser à tout, nos littérateurs sont brouillés avec l'histoire, la philosophie et les autres sciences; les philosophes ne sont plus ni physiciens, ni chimistes, ni naturalistes, et de plus *ignorent l'humanité;* et nos physiciens, nos naturalistes et nos mathématiciens dédaignent la philosophie, qui avait illustré Aristote, Descartes, Leibnitz et Kant, et réservant tous leurs soins à ce qu'ils appellent la partie positive de leurs études, leur font perdre à qui mieux de leur généralité pour les approprier aux besoins de l'industrie, qui les pousse de son côté plus en plus aux applications restreintes. Il en arrive ainsi de la culture intellectuelle comme de celle de la terre, où la petite culture a remplacé la grande. L'intelligence et la terre vont également se morcelant et se rétrécissant à l'infini.

Nos lecteurs n'ont certes pas oublié la notice que M. de Lens avait publiée dans le numéro d'avril dernier de la *Revue* sur deux hellénistes de l'Université d'Angers, au XVIIe siècle, le docteur Jean Butin et Jean Sursin, professeur royal de grec, dont il a fait connaître la vie, les titres et les travaux, ensevelis depuis tant d'années dans la poudre des bibliothèques, et que ses soins pieux viennent d'en exhumer.

Digitized by Google

Cette notice est sans doute l'un des chapitres d'une *Histoire de l'Université d'Angers*, destinée à faire suite à celle de Pierre Rangeard, dont M. Albert Lemarchand, le savant et zélé bibliothécaire de la ville d'Angers, a entrepris la publication au grand profit de l'histoire de l'Anjou. Le premier volume, dont je me propose de rendre compte, en a paru tout entier, et le second sera commencé dans notre prochaine livraison. C'est un nouveau service qu'aura rendu à l'histoire de ce pays le collaborateur auquel j'ai eu l'honneur très-apprécié de succéder dans cette chronique, sans aspirer à le remplacer.

Il en est du mémoire de M. de Lens sur F. Bernier comme de sa notice sur les deux hellénistes : c'est probablement aussi la base d'un grand travail consacré à la mémoire du voyageur angevin, de la vie et des œuvres duquel il s'est occupé depuis bien des années, et dont il prépare, selon toute apparence, une biographie complète, destinée à une édition sérieuse et définitive de ses écrits, encore si peu connus au bout de deux siècles. Les amis des lettres et de la science doivent souhaiter que M. de Lens réalise ces deux projets, que je prends la liberté de lui attribuer, et qui seraient dignes de son passé ; il y apporterait les qualités qui distinguent ses publications : une exactitude scrupuleuse dans le récit des faits, la justesse dans leur appréciation, la précision, l'élégance et l'intérêt soutenus dans leur exposition.

Ni Rangeard, ni F. Bernier n'eussent pu souhaiter, l'un un meilleur continuateur, et l'autre un meilleur historien, interprète et éditeur ; et M. de Lens trouverait dans ces deux travaux le moyen de rendre à l'Anjou et au public tout entier de nouveaux services après ceux qu'il lui avait rendus déjà, pendant plus de quarante ans, comme professeur, comme administrateur et comme écrivain.

A. BIÉCHY.

NOTA. — Nous donnerons dans la prochaine livraison le compte-rendu du Bulletin de la *Société d'études scientifiques d'Angers*.

Digitized by Google

CAUSERIE

« Voyage d'*Epinard* à *La Pointe*, sur l'eau et sous l'eau. »
(Aventures et observations).
Un petit volume avec dessins.

Ce petit volume est encore, hélas ! à l'état de manuscrit, dans un tiroir en bois des îles que j'ai songé quelquefois, mais vaguement, à fracturer pour le plaisir de mes concitoyens. L'auteur l'en fait sortir de temps en temps pour montrer les coups de crayon à ses visiteurs les plus familiers : pour lui, c'est un album et rien de plus. Il lui semble, à tort selon moi, que le fin coloris de ses anecdotes, que le velouté délicat de ses impressions, ne peuvent supporter le grand air de la publicité. ....Et je vous assure que c'est avec une indignation réelle contre sa poltronnerie que, après lui avoir entendu lire, sous une certaine tonnelle, des fragments de ce *voyage* original, je le vois rentrer dans sa chambre et s'approcher du maudit tiroir.

Mais j'ai bonne mémoire, Dieu merci, et j'ai retenu, à peu près textuellement, trois ou quatre passages qui vont être imprimés, en dehors de lui et malgré lui.

Qu'il me le pardonne ! Sous le chaud soleil de juillet, c'est une bonne fortune d'avoir une occasion de se rafraîchir en parlant de l'eau, et j'en profite, au risque de charger ma conscience d'une indiscrétion énorme.

Donc, je cite.

« PRÉFACE.

» Angers, ma bonne et belle ville, tu sais trop que tu as des boulevards où, le soir, se promènent coquettement tes fils ; laisse-moi te dire que tu as de gaies rivières, calmes et sûres,

Digitized by Google

qui feraient ton bonheur si tu voulais apprendre à glisser dessus ou à pêcher dedans.

Pourquoi la mode ne t'entraînerait-elle pas à voguer, au coucher du soleil, sur des gondoles de famille, larges, commodes et jolies, comme à Venise?

Pourquoi, à l'heure où la terre n'a plus de fraîcheur, où la verdure même fatigue le regard, la ville ne descendrait-elle pas au fleuve, comme en Chine?

Pourquoi n'aurions-nous pas, nous aussi, nos kiosques flottants? N'est-ce donc rien, Messieurs, que de pousser virilement et élégamment, sous l'œil des dames, ces légers avirons qui assouplissent les membres et désespèrent le diable dispensateur des rhumatismes ou des faiblesses?

N'est-ce donc rien, Mesdames, que de se laisser aller au fil de l'eau, au milieu d'un groupe aimé, sous les ombres allongées des maisons et des arbres? O vous, belles peureuses, qui préférez la poussière du sol aux fraîches brises de la rivière, vous n'avez donc jamais descendu la Maine, en *amont* ou en *aval* de la Beaumette, l'esprit doucement bercé par les fluctuations indécises de la pensée comme le corps par les rides changeantes de l'eau?... La tête renversée, les yeux perdus dans le vague horizon, on sent l'espace fuir sous soi et l'on rêve...

Mille incidents gracieux vous réveillent. C'est un canot qui passe : silence! on y chante, et l'eau porte si bien la voix que les plus mauvais chanteurs font plaisir. (Les *canards* sont là vraiment à leur place.) C'est un pêcheur qui tire ses filets : approchons!

Voyez-vous ces poissons si variés de formes et de nuances que la *seine* a violemment arrachés des prairies aquatiques qui tapissent le fond du courant? Je vous dirai leurs noms et leurs mœurs...

Ne riez pas de cet homme qui tient une ligne ; il sait ce qu'il fait, celui-là, et il remplira son sac, au grand étonnement de son voisin, naïf et ignorant, qui répond avec mélancolie aux rameurs : « Vous ne me gênez pas, *ils ne veulent pas mordre!* »

Je vous montrerai le fond de ces mystères.....

Digitized by Google

IIe JOUR DE TRAVERSÉE.

. . . . . .

» J'ai jeté l'ancre à la pointe de l'île Saint-Aubin, au confluent de la Mayenne et de la Sarthe, à trois mètres du bord. C'est de là qu'Angers se présente le mieux... Tout à l'heure, nous l'admirerons. Je veux profiter du calme parfait de l'eau, pour étudier ses habitants et ses moissons. Je m'allonge sur le bout du bateau, la tête en avant, abritée sous un large chapeau de paille et je plonge mes regards...

A gauche, il y a trois touffes de nénuphars dont les tiges ont près d'un mètre ; à droite, un carrefour formé par des massifs de grandes plantes minces et feuillues, qui se nomment, je crois, des rêches; devant moi, une forêt de joncs et d'iris d'eau. Quelques petites *rosses* se promènent dans l'espace vide qui est au-dessous de ma tête ; elles vont, reviennent, s'abordent et se quittent sans savoir pourquoi : ce sont des flâneuses. De temps en temps, passe un beau gardon ; il arrive au milieu de la place et, étonné de l'ombre que je lui fais, il se retourne, interroge les environs, lève la tête et, pris d'une peur panique, il part comme un trait, et s'enfonce à droite. Tout au fond, je vois des familles de tanches qui, rasant la vase, semblent y déterrer de petites truffes ou de petits vers : elles sont gloutonnes et jalouses; quand une d'elles s'écarte et paraît avoir fait fortune, toutes se précipitent dessous et, comme autant de leviers, la soulèvent et la remplacent... Mais, comme toujours il s'en trouve une plus rapprochée du point convoité, la même expropriation se produit à ses dépens. La tanche est le cochon du monde aquatique. . . . . .

. . . . . .

Ah ! voici trois perches de belle taille. Sont-elles jolies avec leurs écailles d'un glauque doré, coupé de six raies noires !... Elles s'ébattent au milieu d'un nuage de frai ; des myriades de poissons moins gros que des épingles s'avancent en colonne serrée. Hélas ! les loups sont dans la bergerie, qui ne paraît pas

Digitized by Google

y prendre garde : la jeunesse ne soupçonne pas le danger. Ces pauvres futurs gardons se laissent manger par les perches sans tenter de fuir d'un millimètre. . . . . .

Le frai passe, les trois perches restent. Une anguille, en serpentant, traverse la place. Une douzaine d'ablettes argentées arrivent ; elles veulent jouer à la surface de l'eau : elles viennent effrontément, à un pied de mon nez, engager une partie de cabrioles. . . . . .

Qu'est-ce que je vois à droite ? Un brigand se glisse sournoisement le long des murs du carrefour, il se dissimule à moitié dans les herbes, prêt à s'élancer ! sur qui ? Le brochet n'a pas levé les yeux, il ne distingue que les perches : les perches lui font face, les épines dressées sur le dos, elles sont braves... Ils se regardent. Cependant, comme elles savent qu'au risque de se percer les entrailles, certains brochets de grand appétit ont avalé des perches, elles se décident à faire retraite. Oh ! les habiles perches !

Une d'elles vire de bord et va derrière les brins de nénuphar se réformer en ligne de bataille : les deux autres protègent le mouvement. Une seconde va se placer à côté de la première. La plus grosse est restée. Le brochet observe tous ces mouvements, mais sans impatience, impassible. Cependant la troisième perche s'élève, s'élève, s'élève jusqu'à six pouces de la surface, fait un demi-tour et redescend vers ses compagnes... La méchante ! elle a, de plein gré, attiré le regard du brochet sur la troupe des ablettes : le monstre a compris et d'un bond puissant il s'est élevé jusqu'à l'une d'elles qu'il avait visée. Il l'a saisie par le travers du corps et il redescend jusqu'au carrefour où tout à l'heure il était en embuscade ; puis voici qu'il s'élance encore du côté des joncs sans lâcher sa proie, et il s'arrête pour écouter sans doute et humer le silence autour de lui. Un instant après, il repart et revient au carrefour : ceci est la course définitive. Par un mouvement de mâchoires, il fait pirouetter le poisson, qui se trouve précipité, la tête la première, dans le gouffre béant sur le bord duquel il était tout à l'heure.

Les perches, tranquilles, reviennent se promener dans la place

Digitized by Google

vide, autour de *Grand-Gosier* qu'elles savent repu. . . . .

. . . . . .

IVe JOUR DE TRAVERSÉE.

. . . . . .

» Il fait nuit déjà. Cependant l'air est tiède; aucun souffle ne le rafraîchit. Du pont du Centre au pont de la Basse-Chaîne, je vais laisser reposer les avirons. Assis au fond de l'embarcation, la tête appuyée sur le bordage, je contemple la colline au sommet de laquelle se dressent les flèches minces et élancées de la cathédrale, qui lentement s'éloignent à ma gauche.....

Entre les deux, brille le croissant de la lune; autour de lui scintillent des myriades d'étoiles que V. Hugo suppose être des trous percés dans la grande voûte, et par lesquels on entrevoit les lumineuses splendeurs du paradis.....

Il fait bon là. Les bruits de la ville s'apaisent, on se sent calme et dégagé des préoccupations mesquines du jour, entre le ciel illuminé et la rivière tranquille, en face des silhouettes de notre vieille basilique et de notre antique château.... Depuis plusieurs siècles, au bas de cet amas de pierres, qui est une grande ville, et sous l'impassible clarté de ces corps célestes, entre ces rives, l'eau coule ainsi, emportant des embarcations pleines d'hommes qui disparaissent avec leurs amours et leurs haines, leurs joies et leurs douleurs... Et je songe à nos misérables querelles politiques qui s'éteindront comme les autres.... Tous ceux-là qui ont vécu sur ces bords, tous les promeneurs qui ont descendu la Maine, ont pu lire, avec les mêmes inquiétudes qui nous tourmentent encore, l'inscription gravée au fronton de Saint-Maurice : « *Domine, da pacem diebus nostris.* »

Est-ce que cette prière sera toujours une actualité? Est-ce que les générations qui viendront, à tour de rôle, remplacer la nôtre, auront toujours à la bouche ce cri : la paix?

Hélas! c'est la grande loi universelle : les créatures se dévorent les unes les autres; l'état normal des mondes animés, c'est la guerre, parce que les besoins sont opposés. L'intérêt de

Digitized by Google

l'épervier est de manger le passereau, qui mange l'insecte, qui mange la plante, être vivant aussi !...

Quelle différence devrait-on faire entre le tigre qui se nourrit d'agneaux et l'hirondelle qui s'alimente de mouches? laquelle de ces deux bêtes est, en réalité, plus féroce que l'autre?

Et nous mêmes !...

O préjugés ! vérités de convention ! l'hirondelle est poétique parce qu'elle ne fait de mal qu'à des créatures d'espèces autres que la nôtre, et le tigre ne l'est pas, parce qu'à l'occasion, il a besoin de nous.... Leur réputation chez les humains est une question d'estomac.

Oh ! si l'herbe des prairies savait écrire, comme elle maltraiterait notre proverbe : « *doux comme un mouton !* »

. . . . . .

Et le monde ainsi se recommence sans relâche.

Mon esprit évoque les angevins que la terre a dévorés depuis longtemps, et je les replace dans leur milieu, triste ou joyeux, et je repeuple ce vieux pont qui est là... J'y vois passer les costumes des siècles évanouis ; les processions défilent, j'entends mille cris en vieux français. Il me semble distinguer un homme d'armes, avec sa hallebarde, qui veille sur la grande tour du château...

Où donc sont et Charlemagne et Louis le Débonnaire qui ont passé dans cette ville? Et les Normands qui l'ont saccagée? Et l'héroïque Geoffroy Grise-Gonelle? Et Foulques Nerra le bâtisseur de cités? Et Henri II, le fondateur de l'hôpital Saint-Jean? Et Jean-sans-Terre, qui prit Angers? Et le bon roi René? Et la belle Angevine, Renée Corbeau?...

« Mais où sont les neiges d'antan? »

. . . . . .

. . . . . .

EUG. G.

E. BARASSÉ, *éditeur-gérant.*

Angers, imp. E. Barassé.

Digitized by Google

LES VINS ALIMENTAIRES CONSIDÉRÉS AU POINT DE VUE HYGIÉNIQUE.

GUIDE DU CONSOMMATEUR

Par GUILLORY aîné.

1 vol. in-18. — Prix : 2 fr.

Ernest Mourin. — Les Comtes de Paris, histoire de la troisième race. Prix. . . . . **6 fr.**

E. Poitou. — La liberté civile et le droit administratif en France. Prix. **3 fr.**

— Philosophes français contemporains. 1 vol. in-12. . . **3 fr.**

— Portraits littéraires. 1 vol. in-12. . . . . **3 fr.**

— Du roman et du théâtre. . . . . **3 fr.**

C. Port. — Cartulaire de l'hôpital Saint-Jean d'Angers, précédé d'une notice sur cet Hôtel-Dieu. — Prix. . . . . **10 fr.**

— Inventaire des archives anciennes de l'hôpital Saint-Jean d'Angers, précédé d'une notice historique et suivi d'un cartulaire de cet Hôtel-Dieu. — Prix. . . . . **10 fr.**

A. Biéchy. — L'Induction, essai sur les principes, les procédés, la valeur et la portée de la méthode expérimentale. — 1 vol. in-8°. Paris, Delagrave et Cie, — Prix. . . . . **5 fr.**

Alfred Jubien. — L'Abbesse Marie de Bretagne et la réforme de l'ordre de Fontevrault, d'après des documents inédits, avec une vue du Monastère en 1699 et le fac-simile des signatures des Abbesses citées dans ce volume. — 1 vol. in-18. Angers, E. Barassé. — Prix. . . . . **2 fr. 50**

André Joubert. — Les invasions anglaises en Anjou, 1 vol. in-12. Angers, E. Barassé. — Prix. . . . . **2 fr. 50**

De Lens. — Les correspondants de François Bernier pendant son voyage dans l'Inde.— Lettres inédites de Chapelain. 1 vol. in-8 de 48 pages. **1 fr.**

J.-R. Denais. — Histoire de l'Hôtel-Dieu de Beaufort-en-Vallée. 1 volume in-12. — Prix. . . . . **1 fr. 50**

Récit d'une petite fille. 1 vol in-12. — Prix. . . . **1 fr. 50**

Suite du Récit d'une petite fille. 1 vol. in-12. . . . **2 fr. 50**

Digitized by Google

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Revue de l'Anjou. Prix : par an. . . . . **12 fr.**

Les auteurs qui désirent un tirage à part de leurs travaux, son priés de vouloir bien en donner avis à l'éditeur avant la publication du numéro de la *Revue* contenant leurs écrits. Voici les conditions :

Pour 50 exemplaires d'une feuille de 16 pages, avec couverture imprimée . . . . . 9 fr.

Pour 100 exemplaires d'une feuille de 16 pages, avec couverture imprimée . . . . . 12 »

Chaque cent en plus . . . . . 8 »

Au-delà *de deux* feuilles, le brochage est payé à part.

Digitized by Google

REVUE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANJOU

Publiée sous les auspices du Conseil général.

NOUVELLE SÉRIE ILLUSTRÉE

12 francs par an.

CINQUIÈME ANNÉE.

TOME PREMIER.

Deuxième livraison. — Août 1872.

SOMMAIRE :

Notices archéologiques. — IV. La Cathédrale d'Angers. D'ESPINAY.

Notice sur Foulques-Nerra, comte d'Anjou. L'abbé PLETTEAU

Chronique : Société d'études scientifiques d'Angers.— M. Albert Cheux. — M. André Joubert. — Les lauréats angevins. — M. Emile de Lens. — M. l'abbé J. Subileau. A. BIÉCHY.

Histoire de l'université d'Angers (*2e volume, 2e feuille*). P. RANGEARD.

GRAVURE :

Rue de la Lamproie.

ANGERS

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ, RUE SAINT-LAUD, 83.

1872

Digitized by Google

LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ.

Pour paraître prochainement :

DICTIONNAIRE DES USAGES RURAUX ET URBAINS

Pour tous les cantons du ressort de la Cour d'appel d'Angers

(DÉPARTEMENTS DE MAINE-ET-LOIRE, MAYENNE, SARTHE)

Par MM. A. ROBERT et E. GASTÉ, avocats.

1 vol. grand in-18

HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ D'ANGERS

DE PIERRE RANGEARD

Ouvrage entièrement inédit

Tome 1er. — **6** fr.

DESCRIPTION DE LA VILLE D'ANGERS

ET DE TOUT CE QU'ELLE CONTIENT DE PLUS REMARQUABLE

Par PÉAN DE LA TUILLERIE, Prêtre de Châteaugontier

Nouvelle édition avec plan

Augmentée de notes critiques et de recherches historiques sur les Rues, les Hôtels et les principales maisons d'Angers, d'après les documents inédits des Archives du Département et de la Mairie,

Par M. Célestin PORT,

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique et de la Commission de la topographie des Gaules, licencié ès-lettres, officier d'Académie, lauréat de l'Institut,

ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE.

Prix. . . . . **5** fr.

SOUS PRESSE

Carte de Maine et Loire, nouvelle édition *gravée*, par M. FOURCAULT.

OUVRAGES PARUS

Carte de Maine et Loire, par M. FOURCAULT, coloriée . .	**4**	»
Plan d'Angers, par M. DUVEAU	**2**	»
Tarif des bâtiments, par M. GESLIN.	**2**	**50**
Code des usages ruraux.	**1**	**75**
Géographie de Maine et Loire, avec carte, par M. LABESSIÈRE	**1**	»
Carte géologique de Maine et Loire.	**6**	»
Carte historique et monumentale de l'Anjou, par M. LABESSIÈRE.		
Prix : Edition en noir.	**3**	»
Avec armoiries coloriées.	**5**	»
Sur toile vernie, gorge et rouleau.	**10**	»
Carte murale de Maine et Loire, par M. LABESSIÈRE. . .	**8**	»
Guide de l'Apiculteur, par M. DEBEAUVOYS (6e édition), revue, corrigée et augmentée de deux chapitres sur la fécondation et sur les combats des reines, enrichie de nouvelles gravures. 1 vol. in-12	**2**	**50**

Digitized by Google

Digitized by Google

RUE DE LA LAMPROIE.

Digitized by Google

NOTICES ARCHÉOLOGIQUES

IV.

LA CATHÉDRALE D'ANGERS.

La cathédrale d'Angers s'élève au cœur de la vieille ville, au sommet du coteau qu'enveloppait jadis le mur de la cité mérovingienne. Ses flèches élancées dominent toutes les routes qui mènent à Angers, et s'aperçoivent des points les plus élevés du diocèse, jusqu'à huit et dix lieues. Cet édifice, le plus remarquable de la ville, est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le décrire longuement; il suffira de préciser ses caractères archéologiques.

La façade est étroite et haute. Le portail est ogival et à plusieurs voussures ornées de statues d'anges et de saints; le tympan représente le Christ, au milieu des quatre animaux de l'Apocalypse. Jadis un porche ou narthex, dont on voit encore les arrachements, précédait ce portail. Une large fenêtre en plein cintre s'ouvre au milieu du panneau, au-dessus de la porte. Les tours sont ornées d'arcatures aveugles en ogive, portées par de longues colonnettes.

Au-dessus de la fenêtre centrale, huit statues représentant saint Maurice et ses compagnons, armés et cuirassés à la mode des chevaliers du XVIe siècle, semblent défendre l'entrée de l'église. Elles sont séparées par des pilastres ornés d'arabesques et surmontées de dais, en style Renaissance. Ces statues sont remarquables par l'énergique expression des physionomies, par le naturel et la variété des attitudes. Saint Maurice porte sur la poitrine les armes du chapitre de la cathédrale. Nos huit cheva-

Digitized by Google

liers occupent la place où devrait se trouver le gable ou pignon de l'église, aujourd'hui dissimulé. Les dais sont surmontés d'une frise Renaissance, à têtes sculptées, où se lit l'inscription suivante : *Da pacem, Dominum* (sic), *diebus nostris, et dissipa gentes quæ bella volunt, 1540.*

Au-dessus de cette frise s'élève un petit édifice en style grec terminé par un dôme et une lanterne, et qui occupe l'espace situé entre les deux flèches. Celles-ci, rebâties au XIXe siècle, sont en style flamboyant, et s'élèvent, l'une à deux cent six pieds, l'autre à cent quatre-vingt-quatorze au-dessus du sol de la place.

Ce portail, vu de loin, est d'un grand effet, assurément; mais il n'est pas cependant à l'abri de la critique architecturale. Il est trop étroit pour son élévation; et, malgré ses vastes dimensions, l'ensemble, examiné de près, ne satisfait pas l'œil et manque d'ampleur. La base est trop nue depuis la démolition du narthex; les tours ont un étage de trop et sortent des proportions régulières. C'est pour dissimuler ces défauts qu'on a masqué le pignon de l'église par la galerie des Chevaliers et élevé l'édicule grec, qui jure complétement avec le portail roman et les flèches gothiques. Il est facile de voir que les architectes du XVIe siècle ont tout sacrifié au désir de faire quelque chose d'élancé et qui frappât les regards de très-loin. Lorsqu'on se place près des murs latéraux de l'église et qu'on aperçoit l'édicule grec, dont la base est plus haute que le faîte du toit de la nef, on est frappé du défaut de liaison existant entre celle-ci et le portail, qui forme comme un édifice à part. C'est une violation complète de cette règle élémentaire de l'architecture, d'après laquelle tous les membres d'un édifice doivent former un ensemble complet et harmonieux, avoir leur but et leur raison d'être; le bon goût en architecture n'admet pas les hors-d'œuvre.

Ces défauts n'existaient pas dans le plan primitif. Avant la surélévation des tours et la construction de la galerie des Chevaliers, la cathédrale devait se terminer, comme toutes nos anciennes églises, par un gable en rapport avec le style du portail et les dimensions de l'édifice.

Mais ces critiques ne s'appliquent qu'à l'extérieur de l'église Saint-Maurice. Lorsqu'on pénètre dans l'intérieur, on est frappé

Digitized by Google

au contraire du caractère simple et grandiose de son unique nef. De larges arcades ogivales sont plaquées contre la partie inférieure des murs, et portent une galerie qui règne tout autour de l'église. Des modillons sculptés, et d'une grande élégance pour leur époque, forment une frise au bas de cette galerie.

Les voûtes sont portées par des faisceaux de colonnes engagées, terminées par des chapiteaux à feuilles d'acanthe remarquablement fouillés; vus d'en bas, on les prendrait plutôt pour une œuvre antique que pour un travail du moyen âge. Les travées sont couvertes par des voûtes cupuliformes portées sur des formerets en ogive; leurs larges nervures sont ornées de sculptures représentant des feuilles crucifères. Ces voûtes, d'une grande portée et d'une remarquable élévation, font l'admiration des architectes; elles sont d'un puissant effet, d'un aspect imposant et majestueux (1).

Les fenêtres sont en plein cintre et s'ouvrent au-dessus de la galerie dont nous venons de parler. Le mur, dans sa partie supérieure, est en grand appareil composé de belles pierres de taille; il est flanqué à l'extérieur d'énormes contreforts massifs qui s'élèvent jusqu'au toit et supportent la poussée considérable de la voûte, mais sans le secours d'arcs-boutants.

Le transept est en style ogival pur; il est éclairé par deux magnifiques rosaces à meneaux, fermées par des verrières aux éclatantes couleurs situées à ses deux extrémités, et par des fenêtres ogivales percées dans les murs latéraux. A l'intérieur, les bras de la croisée sont ornés d'arcatures ogivales placées sous la galerie; les chapiteaux des colonnettes qui les supportent sont couverts de feuilles recourbées et saillantes, ornement si caractéristique du style ogival du XIIIe siècle.

Il existe cependant entre ceux du bras droit et ceux du bras gauche des différences qui n'échappent point à l'œil exercé d'un archéologue.

Les chapiteaux des quatre grands faisceaux de colonnes de l'intertransept sont ornés de têtes d'anges et de feuillages. Leurs

(1) La nef a, en effet, cinquante pieds et demi de large, et la voûte quatre-vingts pieds d'élévation.

Digitized by Google

tailloirs sont historiés et couverts de feuillages, tandis que ceux des chapiteaux des colonnettes des bras de la croisée sont à moulures. Les voûtes du transept et de ses deux bras sont divisées par des nervures toriques formant double croix, et fort différentes des larges nervures sculptées de la nef.

La première travée du chœur est éclairée par des fenêtres en plein cintre, comme celles de la nef; mais la voûte porte des nervures toriques pareilles à celles de l'intertransept. L'église se termine par un chevet dont le mur est circulaire à sa base, et forme à sa partie supérieure, au-dessus des fenêtres, une ligne brisée à cinq pans. Il est éclairé par cinq larges fenêtres ogivales, divisées par des meneaux ; la forme de ces fenêtres annonce une époque plus récente que celle du transept ; ce chevet est couvert d'une voûte coupée par des nervures qui viennent s'appuyer sur des colonnettes entre les fenêtres, en dessinant une immense crousille. Le chœur est, comme la nef et le transept, entouré d'une galerie portée sur des arcatures ogivales et ornée d'une frise à modillons sculptés. Les chapiteaux des colonnettes ont l'ornementation végétale du XIIIe siècle, et sont couronnés par des tailloirs à moulures (1). Depuis l'entrée jusqu'au fond du chœur, la longueur totale de l'église est de deux cent quatre-vingts pieds ; avant la démolition du narthex, elle devait être de trois cents pieds.

La diversité des styles montre suffisamment, pour quiconque possède quelques notions d'archéologie, que la cathédrale d'Angers, dans son état actuel, est l'œuvre de plusieurs siècles, et qu'aucune de ses parties ne remonte à une très-haute antiquité. Cependant on y a retrouvé des restes de portions plus anciennes, mais qu'il n'est pas toujours facile de voir ni d'étudier. Il existe en effet sous la nef un caveau qui est certainement un débris d'une église d'une époque fort reculée. Il fut découvert en 1763; le chapitre le fit reconstruire et le destina à la sépulture des chanoines ; j'en emprunte la description à un auteur contemporain :

(1) Voir, pour plus de détails, le *Voyage dans l'ouest de la France*, de M. Prosper Mérimée. C'est le premier écrivain qui ait donné une description complète et exacte de la cathédrale d'Angers, au point de vue archéologique.

Digitized by Google

« Cet édifice n'avait guère que trente pieds de large, et formait simplement un carré long qui aboutissait au chancel. Le mur qui bornait ladite première église à l'orient termine à présent le caveau des chanoines. Ce mur et les deux murs côtiers avaient leurs joints tracés de raies rouges, ce qui dénote qu'ils étaient autrefois au-dessus du pavé de l'ancienne église, et, comme ces murs sont à neuf ou dix pieds de profondeur sous le pavage, il s'en suit que le rez-de-chaussée de cette église était au moins de neuf à dix pieds plus bas que celui de l'église actuelle (1). »

Un autre écrivain du même temps dit aussi : « On trouva en creusant les fondations dudit caveau des piliers qui donnent à croire que c'était là le bout de l'église, avant que le chœur et les deux chapelles des évêques et des chevaliers fussent faites, ils paraissent encore au bout dudit caveau (2). »

Malheureusement l'établissement du caveau destiné à la sépulture des chanoines, et qui depuis la révolution sert à celle des évêques, a fait disparaître l'appareil primitif de la maçonnerie de cette ancienne construction, de sorte qu'aujourd'hui il est impossible aux archéologues d'en préciser la date. M. Godard-Faultrier, qui l'a visitée en 1860, n'a pu en dire que quelques mots bien vagues (3). Une inscription latine indique la reconstruction de la crypte en 1763 ; cependant il reste encore, d'après le même auteur, certains débris de l'ancienne muraille (4). Ce caveau ayant été violé et bouleversé à la Révolution, on n'y trouve plus que quelques ossements épars, provenant des corps des chanoines qui y avaient été déposés. Aujourd'hui il renferme les corps de Mgrs Montault, Paysan, Angebault, évêques d'Angers, et le cœur de Mgr d'Andigné de Mayneuf, évêque de Nantes, originaire d'Angers.

---

(1) Thorode, p. 99 et 100, mss. 879 *de la Bibliothèque d'Angers.*

(2) Brossier, mss. 656, tome I, suppl., p. 59. — Les deux chapelles ci-dessus nommées sont les deux bras du transept.

(3) « Tout au fond du caveau..... l'on aperçoit, à fleur du sol, de très-vieux débris de murailles, qui sont les restes, sans doute, d'une crypte beaucoup plus ancienne que celle qui existe présentement. » (*Procès-verbal du 14 novembre 1860. Répertoire archéologique de l'Anjou*, année 1860, p. 400).

(4) « Les restes de vieux murs, plus haut mentionnés et *formant angle droit*, paraissent protester contre la rédaction trop absolue de l'inscription. » (*Id.*).

Digitized by Google

Il n'en est pas moins établi qu'en 1763, on a retrouvé, sous la nef de la cathédrale, les restes d'une crypte ou église dont le chevet rectiligne, comme celui de la primitive cathédrale de Chartres et de plusieurs autres églises mérovingiennes, venait aboutir au chancel, c'est-à-dire au point où se termine la nef et où commence le transept, et que cette église avait d'assez petites dimensions.

D'autres substructions avaient été découvertes quelques années plus tôt, en 1757, sous le grand autel actuel. Les écrivains contemporains ont aussi consigné ce fait :

«....Un savant fort éclairé sur la matière a dit qu'elle (l'église rebâtie en 1030 par Hubert de Vendôme) comprenait le chancel, et qu'elle allait jusqu'au mur *dont on a découvert le fondement en* 1757, lorsqu'on a commencé l'autel à baldaquin, etc. (1). »

« Elle (l'église de Hubert de Vendôme) était bien moins étendue qu'elle ne l'est aujourd'hui. Le mur dont on a découvert le contour, lorsqu'on a posé les fondements du nouveau grand autel et du baldaquin, la bornait au levant (2). »

Ces constatations, faites il y a plus d'un siècle, sont précieuses pour l'histoire de la cathédrale. Des découvertes toutes récentes sont venues les confirmer. Cette année même, en faisant des réparations à l'église, on a fait tomber les enduits qui couvraient le bas des murs de la nef ; on a pu reconnaître que l'appareil de cette portion du mur était très-différent de celui de la partie supérieure ; tandis que le clerestory est construit en belles pierres de taille de grand appareil, le bas est en moyen appareil assez irrégulier. Il a été promptement masqué de nouveau par les enduits dont on l'a encore recouvert. A l'extérieur, on retrouve ce même appareil au-dessus des fondations, mais il est presque partout masqué soit par des enduits de mortier, soit par des constructions accessoires. De petits contreforts plats flanquaient des deux côtés de la nef ce mur en petit appareil. Ces contreforts existent encore, mais on les aperçoit à peine à côté des énormes contreforts de l'église actuelle. Cette ancienne muraille est au-

(1) Thorode, p. 99.
(2) Rangeard, *Almanach de 1759*, p. 93.

Digitized by Google

jourd'hui noyée dans les constructions plus récentes ; l'église ne comprenait pas alors le portail ni la première travée du côté de l'ouest, dont la base n'est pas construite de la même manière.

M. de Farcy a enfin retrouvé dans une des cours de l'évêché les traces d'une ancienne absidiole, contre le mur de l'est du bras gauche du transept actuel. La disposition de cette absidiole correspondait exactement à la position du mur dont on avait découvert *le contour* en 1757 ; ce qui montre que cette église avait alors la forme d'un trident, si commune au XIe siècle.

Il résulte de ces découvertes archéologiques que deux églises ont précédé l'église actuelle : la première avait son chevet rectiligne au chancel, en deça du transept, et était moins large que la nef actuelle ; la seconde, en forme de trident, avait son absidiole centrale sous le grand autel, c'est-à-dire un peu au-delà du transept ; elle comprenait donc le transept, que la première ne comprenait pas ; elle avait la même largeur que l'église actuelle, mais elle était moins longue, puisqu'elle s'arrêtait presque à l'entrée du chœur actuel de l'église, et que la première travée et le portail ne lui appartenaient pas non plus (1).

Telles sont les données que l'archéologie nous fournit sur la cathédrale d'Angers ; il faut voir maintenant ce que les textes historiques nous apprennent au sujet des diverses époques de sa construction.

Nos érudits sont divisés sur l'origine de la cathédrale comme sur celle de presque tous les anciens monuments d'Angers. Pour Hiret et Bourdigné, la construction première de Saint-Maurice serait l'œuvre de Pépin-le-Bref et de Charlemagne :

« Cependant l'Empereur, dit notre premier chroniqueur, séjournant à Angiers, avec l'Emperière, son espouse, et Armenyas, royne d'Acquitaine, meue de dévotion et aussi pour la voulenté et ordonnance de son feu père accomplir, en l'honneur de Dieu et de Monseigneur sainct Maurice et sa saincte légion, feist parfaire ung sumptueux et magnificque temple, par son père le roi

(1) Ces différentes substructions sont représentées, avec une grande exactitude, sur un plan qui accompagne le savant travail présenté par M. de Farcy, sur la cathédrale d'Angers, au congrès archéologique tenu, à Angers, au mois de juin 1871. (*Voir Congrès archéologique de France*, tome XXXVIII, p. 250 et suiv.

Digitized by Google

Pépin ordonné et comme aucuns veulent dire jà commencé. Après qu'il le eût richement fait bastir, luy et son filz Loys de grandes rentes, revenuz et franchises ennoblirent et dotèrent, ordonnans l'église ne recongnoistre aucuns en temporalité, fors l'Empereur (1). »

Bourdigné ajoute cependant que d'après une ancienne chronique, dès le ve siècle, il y avait à Angers une église dédiée au même saint :

«... Combien que aucuns aient voulu dire que quand le roi Charlemaigne fist bastir l'église, il y en avoit une petite au nom semblablement de Monseigneur sainct Maurice, et alléguant pour leur oppinion soustenir une ancienne cronicque, qui racompte que du temps de l'empereur Zénon, qui régna l'an de Nostre Seigneur 474, y avoit ung monastère à Angiers, dédié au nom de Monseigneur Sainct Maurice ouquel se faisoient plusieurs miracles (2).»

Mais, d'après cet écrivain, le siége épiscopal n'était point encore à Saint-Maurice ; pour lui, la première cathédrale d'Angers était Saint-Pierre, église située dans l'ancien cimetière (aujourd'hui place du Ralliement), et dont l'emplacement se trouve devant la façade du théâtre actuel :

« Ce corps, dit Bourdigné, en parlant de la sépulture de l'évêque saint Aubin, était en une basse église sous le chœur de Saint-Pierre, laquelle pour lors était l'église cathédrale, et siége épiscopal d'Angers (3).»

Un contemporain de Bourdigné attribuait Saint-Maurice au roi Dagobert. Ce qui nous montre combien étaient vagues et flottantes les idées qu'on avait alors sur ce sujet (4).

Grandet, auteur de *Notre-Dame angévine*, précieux ouvrage

---

(1) Bourdigné, *Chroniques*, 2e partie, ch. IX. — « On dit qu'il (le roi Pépin) commença à bâtir l'église de Saint-Maurice en la ville d'Angiers. » (Hiret. *Antiquités*, p. 110.)

(2) Bourdigné, 2e partie, ch. IX. — Même récit dans Hiret, p. 112.

(3) Bourdigné, 2e partie, ch. I.

(4) Jean Olivier, avocat du chapitre, dans un procès soutenu au XVIe siècle (*Voir* Brossier, *l'église cathédrale d'Angers*, mss. 669 *de la Bibliothèque d'Angers*, f°s 4 et 5). Il parait adopter l'opinion de Jean Olivier.

Digitized by Google

resté manuscrit et qui renferme de nombreux et importants documents, pense au contraire que l'origine de Saint-Maurice se perd dans la nuit des temps; cette église aurait été construite par *Defensor*, premier évêque d'Angers au IVe siècle. Consacrée d'abord à la Sainte-Vierge, elle aurait été reconstruite peu de temps après et consacrée à Saint Maurice par saint Martin lui-même; enfin, elle a toujours été le siége épiscopal, et nulle autre église d'Angers ne peut lui disputer la priorité (1).

Barthélemy Roger, plus affirmatif que Grandet, attribue positivement la construction première de Saint-Maurice à saint Martin : « Car l'église de Saint-Maurice, dit-il, fut bâtie et dédiée par saint Martin dans l'enclos de la ville d'Angers, tel qu'il était alors, et ce au même lieu ou à peu près où est la nef de cette église (2). »

D'autres ont pensé que l'église Saint-Maurice avait pris la place d'un temple païen, et que peut-être même Defensor n'aurait fait que consacrer ce temple au culte chrétien. Grandet n'est pas très-éloigné d'adopter cette opinion, tout en reconnaissant qu'elle est dénuée de preuves (3).

---

(1) Grandet, *N. D. Angevine*, mss. 621 *de la Bibliothèque de la ville d'Angers*, 1re partie, ch. VI, VII, VIII, IX, XI. — Voir notamment le passage suivant : « à moins qu'on ne dise que cette première église, dédiée à N. D., fut détruite de façon qu'elle eût perdu sa consécration, et que les peuples en ayant fait bâtir une autre plus grande, saint Martin vint à Angers pour la consacrer en l'honneur de saint Maurice, y ayant donné du sang de ce saint martyr (ch. VIII). »

— Voir aussi Guy Artaud, *Hist. des évêques d'Angers*, mss. 624 *de la Bibliothèque d'Angers*, t. I, f° 30 r°

(2) Barthélemy Roger, *Hist. d'Anjou*, publiée dans la *Revue d'Anjou*, t. I, année 1852, p. 39.

(3) « Quelques-uns ont cru, comme M. Le Loyer, conseiller au présidial d'Angers, sçavant auteur, que Defensor se servit d'abord d'un temple, dédié à une fausse divinité, que les Romains avaient bâti dans la cité d'Angers, et qu'il en fit sa cathédrale ; cela peut être, *mais il l'avance sans preuve*. Il est très probable que cette église n'était pas alors ni si grande, ni si magnifique qu'elle est présentement, etc. (*N. D. Angevine*, ch. VIII).

« Les Romains, dit-il, avaient, dans ce château du capitole, un préteur ou officier qui rendait la justice, recevait les tributs des peuples, d'où l'on peut conjecturer que c'était dans cet endroit, que l'on nommait Capitole, qu'on adorait, ainsi que l'a prétendu le savant M. Le Loyer, *le Dieu des Andouillers*, et que Defensor fit bâtir la cathédrale dans le lieu où estoit le temple, après en avoir détruit l'idole. Peut-être qu'il ne fit que consacrer ce temple au vrai Dieu, etc. »

(Grandet, *Dissertations préliminaires à l'Hist. d'Anjou*, mss. 617, 2e *dissert.*, f° 5.)

Digitized by Google

Comme on le voit, la question est obscure et complexe; nous la diviserons pour la mieux étudier en la précisant.

Cherchons d'abord à savoir à quelle époque a été fondé Saint-Maurice? Nous verrons ensuite si cette église a toujours été la cathédrale ou église mère du diocèse.

En premier lieu, rien ne prouve qu'à l'endroit où est l'église actuelle se soit jamais élevé un temple païen. Cette opinion n'a rien de traditionnel. Un savant du XVIIe siècle avait supposé qu'il y avait eu là un temple consacré *au Dieu des Andouillers*, mais sans en apporter aucune preuve, comme l'a fait observer très-judicieusement Grandet. De nos jours, le temple du Dieu des Andouillers est devenu celui de Jupiter Capitolin. Je ne sais pas sur quoi on a pu établir cette opinion, si ce n'est sur la fausse tradition relative à l'évêché, dont on a fait un capitole, depuis environ deux siècles. Près du capitole devait être le temple de Jupiter Capitolin ; cela va de soi ; une opinion a produit l'autre; c'est ainsi que les erreurs naissent les unes des autres, et se tiennent comme les anneaux d'une chaîne. Mais s'il n'y a jamais eu de capitole à Angers, que devient le temple dont on ne suppose l'existence qu'à cause de celle déjà admise du capitole (1)? Or, je crois avoir dans une précédente notice démontré combien est illusoire et mal fondée l'opinion qui transforme l'évêché en capitole. L'hypothèse du temple de Jupiter Capitolin s'évanouit donc avec le capitole lui-même, devant un examen un peu sérieux.

---

(1) Cela est tellement évident que Grandet n'en donne pas d'autre raison. (Voir la note précédente.)

— J'ai dit, dans mon précédent article, que Robin était le premier auteur de la transformation de l'évêché en capitole, d'après un mot mal compris ; mais il n'a été que l'un des premiers éditeurs de cette opinion qu'il avait puisée dans les manuscrits de Grandet et de Guy Artaud. Je dois donc rectifier dans ce sens mon assertion ; mais les manuscrits même de Grandet et de Guy Artaud la confirment au fond ; car pour établir que l'évêché avait été le Capitole, ils citent comme preuve unique la charte de Saint-Aubin, dont j'ai parlé, et dont ils ont mal compris le sens.

« M. Artaud nous assure dans ses mémoires, dit en effet Grandet, qu'il a vu un ancien titre de l'abbaye de Saint-Aubin, où le palais de nos anciens comtes d'Anjou, qui a été donné à nos évêques, où est présentement l'évêché, est appelé du nom de Capitole, *Capitolium*. » (*Dissert. préliminaires à l'Hist. d'Anjou*, mss. 617, 2e *dissert.*, f° 5.)

Digitized by Google

Aucune découverte archéologique n'est venue de nos jours révéler l'existence du temple de Jupiter Capitolin, au lieu ou près du lieu où est la cathédrale ; tenons-la donc pour plus qu'hypothétique. Inutile de dire que le Dieu des Andouillers n'a pas été plus heureux que le maître du tonnerre.

Cette première supposition écartée, en résulte-t-il que Saint-Maurice n'ait été fondé, comme le croyait Bourdigné, qu'au VIIIe siècle, par Pepin et par Charlemagne? Nullement. Il existe une charte de 770, par laquelle ce dernier prince accorde divers priviléges à l'église Saint-Maurice, et lui fait plusieurs donations. Il est bien probable que Bourdigné, qui n'était pas très-fort sur l'interprétation des chartes, a cru voir un acte de fondation, là où il s'agissait seulement de donations faites à un établissement déjà existant. Du reste, les termes mêmes de la charte ne peuvent laisser aucun doute à ce sujet ; ils prouvent complétement que l'église existait avant le règne de Charlemagne, car le prince mentionne les priviléges accordés *par ses prédécesseurs* (1). Ce qui montre en outre que Bourdigné avait ce document sous les yeux, c'est qu'en rapprochant son texte de celui de la charte, on voit qu'il parle dans les mêmes termes des priviléges et immunités accordés par l'empereur à l'église Saint-Maurice.

Je ne m'arrêterai point à réfuter l'opinion de ceux qui ont voulu attribuer à Dagobert la construction de Saint-Maurice. Cette hypothèse ne repose absolument sur rien, si ce n'est sur cette vague tradition qui prête à Dagobert toutes les constructions dont l'auteur est inconnu. Dagobert doit cet honneur à sa grande réputation de constructeur d'églises et d'abbayes (2).

Le système qui attribue à saint Martin lui-même la construction première ou une reconstruction de notre cathédrale, ne

(1) .... Ideoque cognoscat magnitudo seu utilitas vestra quod apostolicus vir Mauriolus, episcopus Andecavensis civitatis, de monasterio Sancti-Stephani, quod sub urbe ipsius civitatis prope murum constructum est, nobis suggessit *qualiter antecessores nostri* ipsum monasteriolum ad lumen ecclesiæ sancti Mauricii concesserunt, et ut nos modo, per mercedis nostræ augmentum, tale beneficium ei concedere deberemus ... (*Gallia Christiana nova*, t. XIV, Instrum. eccles. Andeg. no 2, anno 770).

(2) Brossier, l'*Eglise cathédrale d'Angers*, ms. 669 de *la bibliothèque d'Angers*, fos 4 et 5.

Digitized by Google

repose aussi sur aucun texte positif, mais seulement sur quelques documents assez récents et dont on a singulièrement exagéré la portée ; comme nous le verrons tout à l'heure, ils parlent seulement des reliques de saint Maurice et de la consécration de l'église, mais nullement de sa construction. Aucun document ancien ne fait allusion à ce prétendu fait et ne l'attribue à saint Martin ; c'est encore une pure hypothèse.

Serrons donc de plus près les documents, afin d'arriver, autant du moins que cela est possible, à connaître la vérité, ou tout au moins à savoir ce qu'il y a de plus probable sur l'origine de notre cathédrale.

Il est évident que dès qu'il y a eu des chrétiens à Angers, ils ont dû avoir un lieu de réunion, une église ; peut-être une maison particulière ou quelque retraite cachée leur servait-elle pour célébrer les saints mystères au temps des persécutions ? Sur cette première période, nous ne savons absolument rien. De l'évêque Defensor, premier évêque d'Angers, d'après nos catalogues, nous ne savons rien non plus ; il n'est connu que par un texte très-court et très-vague de Sulpice Sévère (1). Nous n'avons même pas de traces certaines de l'existence du christianisme en Anjou, avant le temps où vécut saint Martin, c'est-à-dire vers le milieu du IVe siècle (2).

Le premier texte positif que nous trouvions relativement à l'église d'Angers, est dans Grégoire de Tours ; cet écrivain rapporte que Childéric ayant pris Angers, l'église fut incendiée (vers 470) ; mais il ne nous dit pas à qui cette église était consacrée, ni si elle était située *intrà* ou *extrà muros* (3). Nous pouvons seulement en conclure qu'il existait une église à Angers dans la seconde moitié du Ve siècle. La chronique dont parle

(1) Sulpicius Severus, *Vita sancti Martini.*

(2) Les plus anciens documents ecclésiastiques que nous possédions sont les vies de saint Maurille et de saint Florent, véritables apôtres de l'Anjou, qui vivaient au IVe siècle. — La vie de saint Firmin, évêque d'Amiens, mentionne un Auxilius, évêque d'Angers ; mais rien n'est plus vague et plus obscur que ce passage qui a donné lieu à de nombreuses controverses.

(3) .... Veniente vero Audovarico Andegavis, Childericus rex, sequenti die advenit, interemptoque Paulo comite, civitatem obtinuit. Magno ea die incendio *domus ecclesiæ concremata est.* (Greg. Tur., *Hist. Franc.*, lib II, c. 18.)

Digitized by Google

Bourdigné serait plus explicite, car elle parlerait d'un monastère consacré à saint Maurice, où il se faisait des miracles au temps de l'empereur Zénon, en 474 (1). Mais malheureusement le texte de cette chronique n'est pas connu, et peut-être n'est-il pas aussi précis que le ferait croire Bourdigné qui souvent interprète les documents anciens très-librement. On ne doit donc pas accepter ce témoignage comme une preuve complète (2).

A défaut de textes, nous pourrons faire appel à l'archéologie qui nous fournit une présomption très-sérieuse sur ce sujet. La construction du mur de la cité dut entraîner nécessairement celle d'une église *intrà muros*. Partout nous voyons la cité se grouper autour de sa cathédrale ; elle est le centre de la population pendant les premiers siècles chrétiens ; au Mans, à Tours, à Nantes, à Chartres, la cité entourait la cathédrale, et le mur d'enceinte les enveloppait ensemble. Il était impossible en effet que les habitants pussent rester privés du service divin en cas de siége, impossible qu'un évêque fut séparé de son église par le mur de la ville ; or, nous savons d'une manière certaine, qu'aux Ve, VIe et VIIe siècles, la cité était entourée de murailles, et que les évêques y demeuraient. Le siége rapporté par Grégoire de Tours et qui eut lieu vers 470, est une preuve certaine de l'existence du mur d'enceinte à cette époque (3). Toutes les légendes de nos premiers évêques parlent des murs de la cité, de ses tours et de sa prison, qui occupait celles de la porte orientale. Fortunat, contemporain de Grégoire de Tours, la mentionne dans sa vie de saint Aubin, qui vivait lui-même au commencement du VIe siècle ; elle l'est également dans les vies de saint Lezin et de saint Maimbœuf (4).

(1) Voir plus haut. L'expression *monastère* ne doit pas être prise à la lettre, car il n'y a pas eu de monastère en Anjou avant Saint-Maur ; ce mot désignerait ici le *presbyterium* ou collége de prêtres, qui assistait l'évêque, et d'où sont venus nos chapitres.

(2) Cette chronique n'a point été publiée par M. Marchegay dans ses chroniques des églises d'Anjou, et je ne connais pas de manuscrit qui la contienne, ni à la Bibliothèque ni aux archives d'Angers. Aucun auteur ne l'a citée textuellement, mais tous se réfèrent à Bourdigné.

(3) Greg. Tur., *loc. cit.*

(4) .... Cum in civitate Andegava *turris portæ* cohærens damnatis esset carcer affecta.... (Vita sancti Albini, nº 16.) — Quadam autem die sæpedictus S. Lici-

Digitized by Google

L'évêque Thalasius, en 461, adressait au concile de Tours une lettre d'adhésion, datée de sa *petite cité d'Angers*, expression qui s'applique très-exactement à l'étroit enclos qui porte encore aujourd'hui ce nom (1). Audouin, évêque d'Angers, au temps de Grégoire de Tours, occupait une maison dont la terrasse était située sur le rempart même de la ville (2). Saint Lezin, au VIIe siècle, pour aller de sa demeure à Saint-Jean-Baptiste, *après avoir dit la messe*, passait par le lieu où s'est élevée l'église Sainte-Croix (3).

De là, à l'existence d'une église dans l'enclos de la cité, la conséquence est rigoureusement nécessaire. Le passage de la vie de saint Lezin, ci-dessus relaté, le donne à entendre assez clairement, et la charte de 770 fait preuve complète de ce même fait, puisque les termes même de cet acte relatent les priviléges déjà accordés par les rois antérieurement à cette date. Saint-Maurice existait donc très-certainement au VIIIe siècle, et très-probablement dès le Ve, au temps de l'évêque Thalasius.

Faut-il rapporter à la première fondation les substructions découvertes sous la nef en 1763? Dans l'état actuel de ces débris, on ne peut le décider; il est impossible de savoir s'ils appartiennent à l'église brûlée en 470; on ignore la position exacte de cette église; on ne sait pas si elle était construite en pierre ou en bois. Mais d'après la description, bien incomplète cependant, que les auteurs nous ont laissée de la crypte telle qu'elle était en

---

nius, *ante portam* jàm dictæ urbis deambularet, *rei qui in carcere servabantur*, clamabant ad eum. (Vita sancti Licinii, c. 3, no 25. Bolland. Febr.) — Dùm intrà civitatem ingrediens *valvas transiret*, rei qui in ergastulis irretiti facinore detinebantur.... (Vita sancti Magnobodi, c. 1, no 7. Bolland. Octobr.) — Il existe encore aujourd'hui, sous une maison située à l'entrée de la rue Vieille-Chartre, une cave qui formait le soubassement de la tour de la porte orientale. Ce soubassement est construit en magnifiques pierres de grand appareil, cubant environ un mètre. Parmi elles se retrouvent encore de beaux débris de moulures antiques.

(1) « Thalasius peccator hanc definitionem dominorum meorum episcoporum ab ipsis ad me transmissam *in civitatulâ meâ* relegi, suscripsi et consensi. » (*Gallia christiana vetus*, t. II, episcop. Andeg.)

(2) Greg. Tur., *Hist. Franc.*, l. X, c. 14.

(3) .... Quadam autem die, *peracto officio*, dominus pontifex, etc. (Vita Sti Licinii, c. 4. Bolland. Febr., t. II.) — Suivre sur l'ancien plan l'itinéraire de l'évêque.

Digitized by Google

1763, elle paraît avoir les caractères des églises mérovingiennes; son chevet rectiligne, ses piliers, ses dimensions rappellent très-exactement l'église mérovingienne de Jouarre, construite au VIIe siècle. Les substructions de Saint-Maurice appartiennent donc, sinon à la première église attribuée à Defensor, à tout le moins à celle qui dut la remplacer après 470; ce sont certainement les restes de l'église qui existait en 770, lorsque Charlemagne la gratifia de privilèges importants.

Quelques mots maintenant sur le double vocable de notre cathédrale.

Le premier vocable de Saint-Maurice a été Sainte-Marie; on en a pour preuve la tradition constante du chapitre, la liturgie locale, d'après laquelle les fêtes de la sainte Vierge sont considérées comme fêtes patronales, et même des actes authentiques fort anciens qui prouvent que cette église porte en même temps le titre de Notre-Dame et celui de Saint-Maurice (1).

La consécration à Saint-Maurice est due à une fiole renfermant du sang de ce saint, ou plus exactement peut-être une motte de terre ramassée à Agaunum, au lieu même où il fut supplicié. Quoiqu'il en soit de la légende, d'après laquelle saint Martin aurait lui-même rapporté la fiole contenant le sang de saint Maurice, il est constant, d'après la tradition des églises de Tours et d'Angers, que la première de ces églises possédait longtemps avant Grégoire de Tours des reliques de saint Maurice (2), et

(1) Dans un acte de Foulques Nerra du 17 janvier de l'an 1000, la cathédrale est appelée *Sanctæ matri ecclesiæ Dei genitricis et Sancto Mauricio.* — Dans un acte du roi Robert, de l'an 1005, les chanoines d'Angers sont dits : *canonici sanctæ Mariæ et sancti Mauricii.* (Chartes citées textuellement par Grandet, *N. D. angevine*, première partie, ch. 6.). — Attendentes quod in Andegavensi basilicâ indictâ, *Virginis nomine*, ut dicitur, ab olim primitus fabricata, nunc sub titulo gloriosi martyris Mauritii nominatâ. (Titre de l'église d'Angers de l'an 1296, cité textuellement par Thorode, p. 95.). — Thorode relate de nombreuses preuves liturgiques sur le culte de la sainte Vierge à la cathédrale, et sur la tradition constante qui la considère comme première patronne de l'église (*eod. loc.*) — « Il est donc très-probable que le même Defensor .... dédia lui-même la cathédrale d'Angers à la sainte Vierge, lorsqu'il en fut évêque. (*N.D. angevine*, première partie, ch. 6.)..., à moins qu'on ne dise que *cette première église dédiée à N. D.* fut détruite de façon qu'elle eût perdu sa consécration, etc.... (*N. D.*, ch. 8.).

(2) Greg. Tur., *Hist. Franc.*, l. X, c. 19.

Digitized by Google

qu'une partie de ces reliques fut donnée aux églises suffragantes, et notamment à celle d'Angers (1).

La tradition paraît donc bien établie en ce qui concerne l'envoi par saint Martin des reliques de saint Maurice à Angers ; mais il n'en résulte pas qu'il ait fait bâtir lui-même une nouvelle basilique à cette intention, comme le pensaient quelques-uns de nos vieux auteurs.

Du reste, la charte de 770, déjà citée et à laquelle il faut toujours revenir, puisque c'est notre plus ancien document authentique, prouve suffisamment que dès le VIIIe siècle l'église d'Angers était consacrée à saint Maurice.

---

(1) « Ejusdem metropolis principalem ecclesiam, sed et Andegavensem illi subjectam, tantorum pignorum parte aliquâ nobilitans in honorem eorumdem martyrum Mauricii sociorumque ejus consecravit. (Frag. epistolæ decani et canonicorum Castri Novi ad Philippum episc. Coloniense ap. Surius, de S. Mauricio et sociis ejus martyribus, t. V, p. 330.) — Nos lecteurs savent sans doute que les mots *Castrum Novum* désignent le bourg de Saint-Martin de Tours, qui a formé le noyau de la partie occidentale de cette ville.

« Nam deputavit (S. Martinus) ad ecclesiam Andegavensem quæ postmodum in honore beati martyris Mauricii sociorumque ejus consecrata est (Breviarium Turonense, 22 maii, cité par Thorode, p. 92.). — Grandet rapporte enfin que l'église d'Angers célèbre le 6 septembre la réception des reliques de saint Innocent, compagnon de saint Maurice, et que le chapitre de Tours fait un office solennel des reliques de saint Maurice (*N. D. angevine*, ch. 7.).

D'ESPINAY,

Conseiller à la Cour d'appel, Président de la Commission archéologique de Maine-et-Loire.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

FOULQUES-NERRA

COMTE D'ANJOU

(987-1040).

Sur le vaste et compacte territoire que Dieu a donné à la France, au centre de l'Europe, entre les grandes mers et les hautes montagnes du continent, les siècles et la politique ont établi l'unité la plus forte, qui fut jamais, de lois, d'administration et de gouvernement. La nécessité sociale l'a fait sortir par degrés du chaos féodal, où fut plongée la France restreinte et morcelée en soixante-dix principautés, vassales de droit, en fait souveraines, aux dixième et onzième siècles; l'époque mauvaise du moyen âge, avant les croisades, la chevalerie, la scholastique, les poésies des trouvères, les cathédrales gothiques, les communes et l'institution des universités. Alors règnent les seigneurs féodaux, dans l'arrogance de la force irresponsable et impunie. Ces siècles seraient la nuit des temps modernes, si le rayon divin du christianisme n'en eût pénétré les ténèbres. La foi était acceptée par les esprits, et, quelque égaré par l'ambition et le plaisir que fût le seigneur féodal, son âme retenait les préceptes évangéliques; il en recevait souvent, au sein d'une vie païenne, et à l'improviste, une secousse puissante et une lumière persuasive.

Pour connaître des mœurs féodales au onzième siècle, il ne faut pas s'arrêter au seigneur, sans avoir, qui, pour vivre, pressure son hameau, prélève sur le voyageur et le marchand, et

Digitized by Google

consomme sous une tourelle, avec quelques hommes d'armes, le gain que lui a valu un âpre métier. Au-dessus du déprédateur vulgaire, c'est le duc ou le comte qu'il faut contempler, le seigneur d'une province, en guerre permanente avec ses égaux ; qui a le droit de haute justice, empreint la monnaie de son effigie, gouverne les monastères, met à l'encan les évêchés, et, armant les évêques et les abbés, mène à la guerre tout l'ordre ecclésiastique ; attaque le roi de France ou le couvre d'une protection hautaine, et se montre à ses contemporains comme à l'histoire dans l'expansion de sa fière et aventureuse nature. Ainsi, pour connaître dignement des oiseaux de proie, il faut s'élever au-dessus des tribus infimes des brigands aériens jusqu'à l'aile qui porte le vautour ou le faucon au sommet de l'air.

Voici l'histoire de l'un de ces hommes de proie, de Foulques-Nerra, comte d'Anjou aux dixième et onzième siècles. Les nécessités de sa situation et ses convoitises de conquérant agitèrent la province et les comtés voisins ; il conquit Saumur et le pays des Mauges ; il força les comtes de Nantes et du Maine à devenir ses vassaux ; il s'empara même d'une partie de la Touraine ; il restaura ou bâtit des villes, devenues importantes ; brave à la guerre, il fut sans foi dans les traités ; ce dur soldat, qui vivait dans la force, protégea l'intelligence et l'étude pacifique des écoles ; plus d'une fois, il fit en pèlerin, à pied, ou sur un navire, la route interminable d'Angers à Jérusalem ; il édifia des collégiales et des monastères ; la vie entière oscilla entre le crime et le regret, et mourut tout à coup, en proie simultanément à la contrition et aux désirs insatiables, même à la mort, de l'ambitieux.

Digitized by Google

I.

DE L'AN 987 A L'AN 1000.

Journée d'Ecache-Breton. — Combat de Conquéreux. — Combat de Châteaudun. — Incendie de l'abbatiale de Saint-Martin. — Construction de châteaux forts en Touraine. — Abbaye de Bourgueil. — Supplice d'Elisabeth.

L'année même, c'est-à-dire en 987, où un comte de Paris, du nom de Hugues-Capet, terminait la rivalité de sa famille avec la race de Charlemagne, en prenant la couronne de France, un jeune homme devenait par héritage comte d'Anjou, sous le nom de Foulques III. La couleur brune de ses cheveux et de son teint le faisait appeler Nerra, surnom que lui a conservé l'histoire. Sa famille était d'origine bretonne, et le membre qui en avait commencé la fortune en Anjou, s'appelait Terculfe ; il passait sa vie sur les confins de la Bretagne et de la Normandie, livré tour à tour aux rudes travaux de la guerre et de la chasse, lorsqu'à la fin du neuvième siècle le roi carlovingien, Louis-le-Bègue, lui avait donné le comté d'Anjou. La famille de Foulques, qui avait chassé les Normands et les Bretons, rebâti des villes et des bourgs, et rendu les paysans aux campagnes en friche, n'était pas impopulaire dans la province. Mais tel était alors l'amour du merveilleux, tel est le sentiment du mal présent, qui fait oublier le bien du passé, que les peuples, témoins et victimes des passions violentes de la race de Terculfe, lui attribuaient une origine diabolique. Les sorcières de la Bretagne, disait-on, lui avaient donné naissance à la suite de l'une des danses nocturnes qu'elles menaient sur les bruyères de Rennes avec les démons de l'Armorique. Légende de l'opprimé contre l'oppresseur, et dérisoire consolation des serfs contre les hôtes du château d'Angers : de Terculfe, d'origine purement humaine, en passant des mains d'Ingelger à celles de Foulques-le-Roux, de Foulques-le-Bon et de Geoffroy-Grisegonnelle, le comté était venu par voie légitime à Foulques-Nerra. Son frère, Maurice,

Digitized by Google

fut associé de nom au gouvernement de l'Anjou ; il est mort sans laisser trace de sa vie. Suzerain nominal de Loches et d'Amboise, il s'était détourné de la politique et de la guerre pour s'occuper de la jurisprudence du droit coutumier.

L'Anjou n'était point au dixième siècle ce que le circonscrivent les cartes d'avant la Révolution ; ni les Mauges, ni le Saumurois n'étaient compris dans ses limites. Les comtes ou ducs de Bretagne, maîtres des Mauges, élevaient des prétentions sur la partie occidentale de l'Anjou, entre la Loire, le cours de l'Oudon et la Mayenne ; à Angers même, ils possédaient le monastère de Saint-Serge, nommé leur chapelle, rendez-vous de pèlerinages, excellent point de départ, à l'occasion, pour le ravage de l'est de l'Anjou. Saumur, qui relevait de la seigneurie de Doué, appartenait à la famille normande des comtes de Blois. Le territoire incontesté de Foulques d'Angers gagnait les hauteurs de la chapelle Saint-Laud, d'où il descendait à la Loire pour remonter jusqu'à Château-Gontier. Mais Foulques possédait la Saintonge, la seigneurie de Vendôme, dot de sa femme Elisabeth, Loches et Langeais en Touraine, une partie d'Amboise, Mirebeau et Loudun, deux villes qui le rendaient vassal du comte d'Aquitaine et de Poitiers.

Ses ennemis, désignés par le voisinage, étaient les comtes de Bretagne et de Blois ; l'Aquitaine, satisfaite du midi de la France, ne songeait point à passer la Loire. Foulques tenait de son caractère autant que de sa naissance, le courage et l'esprit de conquête ; cette notice fera voir quel fut l'homme et ce qu'il accomplit.

Le besoin d'affermir une dynastie nouvelle décida, dès les premiers temps de son règne, Hugues-Capet à réunir les vassaux de la couronne à Orléans. Foulques et Conan, comte de Rennes, se trouvèrent à cette assemblée, qui ressemblait aux grandes assises des leudes et des évêques, tenues au Champ-de-Mai par Charlemagne, comme les humbles commencements de la dynastie capétienne rappelaient les grandeurs de l'empire d'Occident. Foulques s'y était rendu avec la promptitude imprévoyante de la jeunesse ; mais Conan, convaincu que l'absence de son rival laissait l'Anjou sans

Digitized by Google

défense au château d'Angers, avait séduit des traîtres ; et, tandis que lui-même devait retenir Foulques à Orléans, il avait commandé à ses quatre fils de descendre de la Bretagne pour s'emparer à l'improviste de la capitale de l'Anjou. L'épanchement intime d'une conversation, saisie par le hasard, découvrit et déjoua sa perfidie. Averti de l'imminence du péril, Foulques, avec promptitude, fixa sa résolution. Un prétexte lui servit pour sortir d'Orléans, et, au galop de cheval, il reprit la route d'Angers. Deux jours il descendit en furieux les bords de la Loire, à travers les terres de ses ennemis, confiant dans son courage, sa bonne cause, et porté par la fortune, compagne de la jeunesse. Entré de nuit au château d'Angers, il pendit les traîtres et attendit l'arrivée des Bretons. Le jour les lui montra, descendant sur la ville, en bande désordonnée, avec les quatre fils de Conan, qui caracolaient devant leurs hommes. Ils faisaient des signaux aux traîtres, quand tout à coup des portes du donjon, qui s'ouvrit, apparut, au milieu des armes et des imprécations soldatesques, la terrible figure du comte d'Anjou ; les Bretons le croyaient retenu à Orléans, et le combat, pour eux, s'ouvrit par la déroute. Tandis qu'ils fuyaient sur le chemin d'Avrillé, laissant des prisonniers, des blessés, des morts, ils se retournèrent pour donner le nom de la Tour-du-Diable au donjon, d'où Foulques était descendu sur eux comme une avalanche. Des quatre fils de Conan, deux perdirent la vie, et les autres restèrent aux mains du vainqueur. Cette journée, qui eut lieu vers 988, porte, dans l'histoire d'Anjou, le nom d'Ecache ou d'Ecrase-Breton ; ces mots étaient la harangue même de Foulques à ses soldats avant la bataille.

Quelques jours après, monté sur un cheval pris à l'un des fils de Conan, l'alerte Angevin revenait à Orléans reprendre sa place dans les conseils de Hugues Capet. A la vue de la monture, accusatrice de la défaite, Conan se plaignit au roi de la perfidie de Foulques, dont il avait préparé lui-même la spoliation. Le roi, qui se fit instruire, ne condamna point le comte d'Anjou ; il le décida seulement, sur les instances du duc de Normandie, à rendre la liberté aux deux jeunes Conan, détenus au château même qu'ils avaient voulu conquérir. Les deux rivaux paru-

Digitized by Google

rent se réconcilier ; ni l'heureux Angevin, outragé dans sa confiance et ses droits, ni le traître Breton, humilié dans sa propre perfidie et frappé dans sa famille, ne se refusèrent le baiser que s'accordent parfois d'irréconciliables ennemis.

Leurs vrais sentiments parurent, quand, deux ans plus tard, ils se firent de nouveau la guerre, qui répondait si bien à leurs mœurs et à leur haine. Des déprédations bretonnes devinrent la cause ou l'occasion d'une seconde lutte, dont le théâtre fut la campagne de Rennes. Elle fut fatale à Conan, qui perdit une main dans un combat et se rendit prisonnier. Mais les menaces de son gendre, Richard-sans-Peur, duc de Normandie, décidèrent Foulques à lui rendre la liberté ; il l'acquit par la renonciation de ses droits sur le monastère de Saint-Serge et sur l'Ouest de l'Anjou.

Si disgrâcié de corps, la nature avait fait le comte de Rennes, qu'on le surnommait le Tors ou le Boiteux ; à cet égard, différent de Foulques, dont la stature et la beauté martiale entraînaient et soutenaient les siens sur les champs de bataille, il lui ressemblait par le courage, l'opiniâtre ténacité dans les desseins, la perfidie, et par une conscience qui ne respectait ni Dieu ni les hommes. Ils étaient beaux-frères, car Conan avait épousé une sœur aînée de Foulques ; mais les liens du sang avaient été brisés entre eux par le conflit de leurs intérêts et leur haine personnelle. Une attaque de Conan contre le comte de Nantes, vassal ou protégé de Foulques, détermina en 990 une nouvelle et dernière prise d'armes entre les beaux-frères ennemis. Les vassaux de Conan, fiers et indépendants, comme l'a été de tout temps la noblesse bretonne à l'égard de ses comtes et de ses ducs, l'avaient mal servi dans la guerre précédente ; mais ils se serrèrent cette fois autour de lui pour conquérir Nantes et repousser le comte d'Anjou dont l'intervention était certaine. Alors il sembla que la massive Bretagne dut accabler le frêle Anjou. L'événement déjoua les prévisions. L'Anjou était compacte sous la main de Foulques, dont nulle maison rivale ne discutait les droits ; lui-même se confiait dans ses vassaux, qui ne lui refusaient ni leur courage ni leur fidélité. Mais la Bretagne était partagée entre les

Digitized by Google

comtés de Rennes et de Nantes, suspects l'un à l'autre et gouvernés par les descendants de deux familles ennemies qui avaient possédé tour à tour la Bretagne. Conan, comte de Rennes, tenait ses droits de Nomenoë, le chef au neuvième siècle de l'indépendance bretonne contre la France des Carlovingiens. La famille des Alain, qui avaient chassé de la province les pirates Normands, avait conservé Nantes et les Mauges d'Anjou. Mais les services des Alain n'avaient point éclipsé la gloire de Nomenoë, et la Bretagne presque entière suivit Conan lorsqu'il voulut établir par la conquête de Nantes l'unité et la puissance bretonnes. L'héritier du comté Nantais était un enfant nommé Judicaël, fils naturel du frère du dernier comte, Guérech. Hamon, son tuteur, appela Foulques, déjà en marche, au secours de son pupille. Conan s'arrêta près de Derval et choisit pour champ de bataille la lande de Conquéreux, qui lui rappelait une victoire et l'humiliation de la puissance angevine ; il y avait triomphé du père de Foulques, de Geoffroy-Grisegonnelle, si l'histoire s'en rapporte au proverbe breton, « comme à Conquéreux, où le tors l'emporta sur le droit. » Conan couvrit son front d'un large et profond fossé, qu'il dissimula sous une mince couche de branchages et de bruyères. De Nantes, Foulques courut à Conquéreux ; Judicaël dans ses bras, il passa à cheval devant les Nantais, et leur présenta l'enfant comme l'héritier d'Alain et le gage de leur indépendance. A la première charge, il fut un instant désarçonné dans la fosse creusée par Conan ; mais, après un combat des plus sanglants qu'ait livrés la féodalité, le sort des armes se décida pour lui, et, à la seconde bataille de Conquéreux, la fortune de l'Anjou triompha pour de longues années de celle de la Bretagne. Conan, qui tomba entre les mains de Foulques, mourut le lendemain de ses blessures. Le comté de Nantes devint vassal de l'Anjou ; Aimeric, vicomte de Thouars, le gouverna au nom de Judicaël ; mais Foulques en détacha les Mauges qu'il réunit à ses Etats.

L'aspect du champ de bataille de Conquéreux, où la vaste plaine était humide de sang chrétien, arracha, dit-on, des larmes à Foulques. La guerre entre des chrétiens lui parut une

Digitized by Google

guerre civile ; son intelligence était assez élevée pour apprécier le bien qu'eût fait une République des Etats de l'Europe, modérée par le Saint-Siége, dont les papes faisaient déjà l'essai et que le protestantisme, plus tard, a ruinée. S'il fallait répandre le sang chrétien, mieux valait le mêler au sang des musulmans et des païens, comme l'avaient fait Charles-Martel et Charlemagne, au profit de la civilisation ; Foulques le pensa, et son esprit conçut alors comme un appel anticipé à l'époque héroïque des Croisades. Son jurement habituel, *par les âmes de Dieu*, montre l'idée chrétienne qu'il avait de l'homme, créature de Dieu et conquête de Jésus-Christ. Mais il n'était pas bon par nature ; accessible à l'idée du vrai et du bien, il la saisissait moins par le cœur que par l'esprit ; cette lande de Conquéreux, où il pleura le sang chrétien, il s'en donna, de sang-froid et par sa faute, quarante années encore, la reproduction sur toutes les plaines de la Touraine et de l'Anjou ; il y avait en lui trop d'orgueil et d'ambition pour donner place à la bonté morale. Ses larmes à Conquéreux séchées vite, l'homme courageux, actif, de politique sagace et patiente, mais contempteur du droit et sans entrailles, l'hyène, ou le chacal doublé de renard, resta.

Foulques, victorieux, ne songea point à la conquête des Etats de Conan. Il n'avait pas besoin de la Bretagne, pauvre et inculte, mise hors de lutte, difficile à soumettre, voisine du puissant et incommode duc de Normandie, l'extrémité enfin du monde, que Dieu avait marqué, disait-on, à la grève de ses derniers rochers. Pour les hommes du dixième siècle, le monde finissait là où le soleil descendait le soir dans la mer de Bretagne ; nul ne soupçonnait qu'au-delà de l'orageux et infranchissable abîme, sortait du milieu des océans un monde nouveau, déployé d'un pôle à l'autre et couvrant deux hémisphères. L'eussent-ils soupçonné, ni les mœurs, ni l'industrie qui n'existait pas, ne les eussent tenté de la mystérieuse traversée. Ils satisfaisaient le goût de l'homme pour le mouvement et son besoin de l'inconnu, par la guerre quotidienne, la fatigue et les aventures des lointains pèlerinages.

Au défaut de la Bretagne, insaisissable ou inutile à l'Anjou, la

Digitized by Google

Touraine sollicitait les convoitises de Foulques. Avant même la victoire de Conquéreux, il paraît s'être immiscé dans les affaires de cette province, car, si les faits racontés de sa vie sont certains, la chronologie en est moins authentique. La Touraine était fertile et peuplée ; Foulques en possédait quelques lambeaux ; s'il en achevait la conquête, celle de Tours de préférence, il menaçait Saumur, éloignait de l'Anjou Eudes Ier, comte de Blois, et devenait le maître de l'est du comté.

Eudes Ier, fils de Thibault-le-Tricheur, appartenait à cette race pillarde des Normands, qui, après avoir remonté les fleuves de France et ravagé un siècle ses provinces, s'étaient partagés en deux branches, dont l'une s'était fixée en Neustrie, l'autre à Blois et à Chartres. Il possédait Saumur, qu'il avait enclos d'une enceinte fortifiée. Allié à son beau-frère, Guillaume II Fier-à-Bras, duc d'Aquitaine et de Poitiers, il était en guerre alors avec Aldebert, comte de Périgord. Foulques, qui n'avait pas été prié d'intervenir, prit parti pour Aldebert, et se proposa d'arrêter Eudes dans ses victoires.

Par la possession de Langeais et du château d'Amboise, il dominait la rive droite de la Loire, et Tours, placé entre ces deux villes, vivait sous le coup d'une attaque incessante. Sans alliés, Foulques, réduit à la population restreinte de l'Anjou, n'eut pas résisté au comte de Blois, qu'appuyaient d'un concours moral, quelquefois même effectif, le roi de France et le duc de Normandie. Il sut rallier à sa cause le seigneur de Bazouges, Lysoïs, qui le servit en fidèle et intelligent vassal. Herbert, comte du Maine, destiné fatalement par sa situation entre la Bretagne, l'Anjou, le comté de Chartres et de Blois et la Normandie, à un rôle secondaire, mit à son service les forces du Maine, son courage personnel et sa loyauté. On le surnommait Herbert Eveille-Chien, pour sa vigilance nocturne et ses hardis coups de main, avant le jour, alors que la nuit appesantissait l'œil des chiens au pont-levis des demeures féodales. En Touraine, Foulques avait pour alliés les seigneurs de Buzançais, dont l'un était trésorier de l'abbatiale de Saint-Martin, et le comte Hugues d'Allais. Il suivait, avec un désir fiévreux d'y prendre part, la guerre d'Alde-

Digitized by Google

bert en Touraine, lorsque Eudes commit la faute de spolier les seigneurs de Buzançais. Foulques joignit aussitôt Aldebert, et les deux alliés mirent le siége devant Tours. Hugues-Capet les menaça, et osa même demander à Aldebert qui l'avait fait comte : « Qui t'a fait roi, » répondit l'altier vassal, et, appuyé par Foulques, enleva Tours au comte de Blois. Mais la ville de Tours était trop éloignée du Périgord pour qu'il pût la défendre; il la donna à Foulques, dont la convoitise n'avait pas besoin d'être sollicitée. Le comte d'Anjou y fit une entrée guerrière, et pénétra avec ses hommes d'armes dans l'église abbatiale de Saint-Martin. Il en était chanoine, depuis que son aïeul Ingelger, après avoir rendu à Tours le corps de saint Martin, avait été élevé à un canonicat, héréditaire dans sa famille. Mais les chanoines, peu habitués à voir un collégue pénétrer au chapitre sous une cotte de mailles et entouré de soldats, suspendirent les chants, éteignirent les lumières de l'autel, sauvèrent les vases sacrés, couvrirent de signes de deuil la châsse de Saint-Martin, et se dérobèrent par la sacristie aux propos intempérants et aux menaces des gens de guerre. Irrité de l'accueil, et voulant voir dans ses collègues des complices d'Eudes, son ennemi, Foulques sortit le dernier de l'abbatiale, après avoir promené, avec l'éclat de la trompette, sous les voûtes silencieuses des chants d'église, son insultante et militaire dévotion. Le lendemain cependant, sur les conseils de l'écolâtre, il vint seul, publiquement et pieds nus, faire amende honorable devant la châsse de Saint-Martin. Si l'historien était au secret des cœurs, il discernerait dans la rentrée pieuse de Foulques à l'abbatiale, ou une pénitence sincère, ou un acte d'hypocrisie politique.

Quoiqu'il en soit, Foulques, absous à ses propres yeux, et remis en grâce avec ses collègues de Saint-Martin, prit sans relâche la poursuite d'Eudes, qu'il joignit sur le Loir à Châteaudun. Eudes avait dans son armée Geldouin, gouverneur de Saumur ; Landry-le-Dunois, allié autrefois du comte d'Anjou, aujourd'hui déserteur, et Hugues, seigneur de Saint-Aignan. Le premier jour de la bataille, Foulques vaincu fut fait prisonnier ; mais Herbert du Maine, et Lysoïs de Bazouges, survenus la nuit, surprirent

Digitized by Google

Eudes, que la victoire avait mis sans défiance, et rétablirent le combat; Foulques, arraché aux mains de ses ennemis, triompha dans une seconde bataille d'Eudes et de ses alliés. Dans cette bataille, comme dans toutes celles qu'il livra, il déploya, en qualité de chanoine de Saint Martin, la chape ou la bannière du saint évêque de Tours; c'était une oriflamme bleue, semée de fleurs de lys d'or, flottant au-dessus d'un char, sur une châsse, où étaient renfermées des reliques de saint Martin; dix hommes armés veillaient à sa garde, et autour dix trompettes sonnaient pour animer l'ardeur des combattants.

Foulques, victorieux, se rabattit aussitôt sur la Loire, et détruisit à Amboise le château de Landry-le-Dunois, qui tenait le sien en échec. Il donna pour gouverneur à cette ville Lysoïs de Bazouges, devenu le chef de la noble famille d'Amboise. Au milieu de ces courses, il apprit que le gouverneur qu'il avait laissé à Tours, venait de livrer cette ville au comte de Blois. Il entreprit sans délai un second siége, et Tours, pris d'assaut, succomba après avoir vu incendier la basilique de Saint-Martin et vingt-deux églises ou chapelles. Pour défendre sa conquête contre Geldouin de Saumur, Foulques édifia des châteaux-forts à Langeais, sur la Loire, à Sainte-Maure, près la Vienne, à Montbazon et à Loches, sur l'Indre, et sur le Cher, à Montrichard; entre ces villes, et presque au milieu, sur une éminence, il bâtit un fort, surnommé la Tour-aux-Brandons, où des feux allumés la nuit ou le jour, devaient signaler la marche de l'ennemi. Des forteresses furent élevées en Anjou, à Passavant et à Montreuil-Bellay, comme une menace permanente contre Saumur. Autour de ces châteaux, la population éparse des campagnes se groupa, chacun cherchant au pied des murs crénelés une protection contre l'invasion des hommes de guerre. Ainsi se formèrent des hameaux d'abord, des villages et enfin des villes; la guerre servit la civilisation. Les conquêtes de Foulques ont disparu dans l'unité française; ses victoires même ont besoin d'être exhumées de l'oubli, où dorment et seront ensevelis de plus éclatants triomphes de la force; le nom de *bâtisseur de villes* perpétua la mémoire de Foulques dans les histoires d'Anjou et de Touraine.

Digitized by Google

La guerre se poursuivit avec diverses alternatives. Des succès arrêtés bientôt par des revers définitifs, amenèrent Eudes en Anjou, aux pieds même de la Chapelle-Saint-Laud. Seiches, Marcé, où passait la voie romaine d'Angers au Mans, déformée aujourd'hui en chemin rustique, Beauveau, Jarzé, tous ces quartiers austères, où depuis des siècles, sous les sapins et les chênes, la solitude sommeille, retentirent alors du choc des armes et des clameurs des hommes de guerre. La lutte prit fin par la mort d'Eudes, arrivée en 995. La Touraine, disputée d'Angers par Foulques, de Blois par Eudes, enfin respira, après avoir vu ses coteaux, ses prairies, tous ses chemins, fatigués cinq annés par le pied des chevaux et la course des soldats. L'est de l'Anjou, au-delà de la Chapelle, fut acquis définitivement à Foulques; Tours lui resta, mais il perdit les châteaux de Langeais et de Montbazon.

Au milieu de ces guerres, survint un épisode qui trouve sa place dans l'histoire d'Anjou. Foulques ne jouissait pas de la terre de Bourgueil, enclavée dans ses états, et dont le roi de France était suzerain ; la vassalité en était servie par la sœur d'Eudes, son ennemi, Emma, mariée à Guillaume II, comte de Poitiers. Au retour d'un voyage de Bretagne, Guillaume s'arrêta trop longtemps chez la vicomtesse de Thouars pour les soupçons d'une femme jalouse. Fille des Scandinaves, la comtesse de Poitiers avait dans le cœur le sang vindicatif des Normands. Elle quitta sa cour, où elle siégeait en reine, pour se rendre à Thouars; une promenade préméditée l'amena au milieu de ses gardes, sur le passage de la vicomtesse. Elle descendit de cheval pour la désarçonner, et, après l'avoir foulée sur le chemin, elle l'abandonna aux soldats, qui enlevèrent à la malheureuse avec la vie ce qu'elle avait gardé d'honneur.

Revenue de sa folie homicide, Emma songea à la colère de son terrible époux; une panique féminine l'emporta de Thouars au château de Chinon qui lui appartenait. Elle voulait y soutenir un siége, quand, accouru sur les pas de la fugitive, le volage et clément comte de Poitiers tour à tour donna et reçut le pardon. Mais Emma voulut d'une manière éclatante se réconcilier avec

Digitized by Google

Dieu, et, à Bourgueil, elle bâtit un monastère, qui devint plus tard une abbaye. Elle mourut en 992 et fut ensevelie dans le nouveau monastère. Guillaume renonça au gouvernement du Poitou et fit profession religieuse au monastère de Maillezais.

Quelque temps après cette tragique aventure, d'une authenticité mal contestée, et alors même que s'élevait le monastère de Bourgueil, don de la vindicative et pénitente Emma, la maison de Foulques, à Angers, était en proie à un orage domestique. Il avait épousé sa cousine germaine, Elisabeth, comtesse de Vendôme ; mais elle fut infidèle et surprise, dit-on, en adultère. Foulques, qui avait les mœurs d'un homme de guerre, ne pardonna pas et fut implacable. Il soumit l'accusée ou la coupable au jugement de Dieu, en la précipitant d'un lieu élevé, certain que si elle se relevait sauve de sa chute, elle prouverait son innocence aux yeux des hommes. La légèreté d'Elisabeth la préserva d'une mort certaine. Foulques, qui avait vu, en appela d'un premier jugement à un dernier ressort; et cette fois l'épreuve fut décisive. Devant le parvis de Saint-Maurice, Elisabeth, mise sur un bûcher, brûla. Elle incendiait toute vivante, quand, de la flamme éparpillée par le vent, le feu gagna les toits voisins, les maisons, les édifices, la cathédrale ; un tiers d'Angers fut consumé, et un désastre public couronna l'affreuse scène conjugale. La viduité de Foulques ne fut pas de longue durée ; il épousa en secondes noces, l'année même, c'est-à-dire en 999, la fille de Thibault-le-Tricheur, Agnès de Chartres, la sœur même d'Eudes de Blois, qu'il avait tant combattu. Il retint la seigneurie de Vendôme, qui était la dot d'Elisa beth ; mais il éleva d'une manière digne de son rang, leur fille commune, nommée Adèle.

Foulques touchait donc à l'an 1000, époque attendue et redoutée de la croyance populaire, car elle marquait la fin du monde. Il était jeune, entreprenant, heureux ; et, si comme chrétien, il devait aspirer au repos du siècle futur, il voulait dans la plénitude de son âge goûter des émotions et du travail de la vie. Malheureux au foyer domestique, le bûcher lui avait supprimé l'infidèle Elisabeth ; mais après la dispersion d'une poussière odieuse, il n'était pas homme à ensevelir ce qu'il avait de

Digitized by Google

cœur dans la mort de celle qui avait troublé sa vie. La fin du monde, annoncée par des moines sans autorité, contrariait ses idées, ses projets, son activité, toute sa nature ; il n'y croyait pas, parce qu'il lui était affreux de voir s'écrouler ce qu'il possédait et ses espérances. A tout événement, il voulut toutefois être prêt ; il prépara son âme et suspendit le cours de ses pensées ; sa conscience ouverte, il essaya de la lire à la lumière du monde mourant. Contemplateur de sa propre vie, il voulut essayer de la juger avec impartialité. Il s'absout lui-même des guerres dévastatrices de Bretagne et de Touraine, à l'exception de Conquéreux ; il se pardonna le bûcher d'Elisabeth, et l'incendie d'Angers, qui avait précédé de quelques mois seulement le feu prévu du ciel. Le souvenir du sang chrétien versé à Conquéreux et de l'incendie de Saint-Martin, lui donna des remords. Pour réparer ces deux fautes, il dispensa de loger les gens de guerre la partie d'Angers nommée la cité ; privilége d'un grand prix sous un prince conquérant, si la fin du monde devait être différée. Des biens de l'Eglise désarmée, Foulques s'était rassassié sans scrupules ; il les rendit à l'évêque Raynauld ; un abus de pouvoir l'avait mis en possession d'élire lui-même à Angers l'abbé du monastère de Saint-Aubin, où Foulques-le-Roux, l'un de ses prédécesseurs, avait poussé l'usurpation jusqu'à prendre le titre et les revenus de l'abbé ; il rendit aux moines la liberté des élections et leur autonomie religieuse ; ces réparations et d'autres accomplies, il attendit d'une conscience ferme la fin de l'année 999.

Elle le trouva dans sa chapelle, la nuit, l'oreille attentive à la trompette de l'archange, l'œil ouvert à la conflagration du monde. Foulques n'entendit rien, et vit seulement, au cintre des fenêtres, le pâle rayon de l'aube du premier janvier de l'an 1000, qui le rendit désabusé, s'il en était besoin, et, heureux de la persistance du monde, aux soucis de la politique et d'une vie conquérante.

Digitized by Google

II.

DE L'AN 1000 A L'AN 1026.

Influence de Foulques-Nerra à la cour du roi Robert. — Assassinat de Hugues de Beauvais. — Affaire de l'abbaye de Beaulieu. — Second pèlerinage à Jérusalem. — Bataille de Pontlevoy. — Fondation des collégiales de Saint-Martin et de Blaison, de l'abbaye de Saint-Nicolas. — Origine de Baugé, de Durtal, de Château-Gontier. — Prise de Saumur. — Foulques-Nerra confie le gouvernement de l'Anjou à son fils Geoffroy.

La France du onzième siècle, morcelée en provinces féodales, manquait d'un centre politique ; elle n'était ni un royaume, ni même une fédération de provinces unies sous le gouvernement de la couronne. Respecté pour son titre, le seul qui sur la terre de France rappela les souvenirs de Charlemagne, en dehors de sa seigneurie, le roi ne l'était pas pour son autorité. Les grands vassaux reconnaissaient d'ordinaire sa prééminence ; mais, jouissant des droits régaliens et d'une indépendance absolue dans leurs duchés et comtés, ils arrêtaient leur déférence aux vains hommages d'une vassalité, avouée ou reconnue au gré du mobile intérêt. Cependant, ils recherchaient, ou du moins ne dédaignaient pas son alliance, comme avertis par un pressentiment qu'à Paris résidait la fortune et la destinée de la France. Au reste, ces fiers et puissants ducs et comtes ne communiquaient entre eux que par la guerre et les fêtes des alliances matrimoniales.

Le seigneur féodal, revêtu alors du titre de roi de France, était le fils de Hugues-Capet, devenu son successeur sous le nom de Robert. Le nouveau règne avait commencé avec l'appui et presque sous la tutelle des comtes de Blois, dont Robert était devenu le parent par son mariage avec la fille du duc de Bourgogne, Berthe, veuve d'Eudes Ier, l'implacable ennemi de Foulques-Nerra. Le mariage, conclu malgré deux empêche-

Digitized by Google

ments canoniques, qui, l'un et l'autre, le frappaient de nullité, avait en vain ému le zèle des évêques. Berthe était demeurée reine, grâce à la politique et à la passion de Robert, ou seulement à la faiblesse d'un esprit qui lui dérobait la pleine conscience d'un mariage incestueux. Il la répudia cependant, lorsqu'il se vit excommunié par le pape Grégoire V. Privé de l'appui des comtes de Blois, dont le ressentiment était à craindre, il entra résolûment sous la tutelle du comte d'Anjou.

Foulques avait à Toulouse une nièce du nom de Constance, fille du duc d'Aquitaine, Guillaume-Taille-Fer, personne adroite, impérieuse, faite pour dominer un mari, et disposée à suivre les conseils de son oncle d'Angers. Elle épousa Robert, qu'elle étonna par son esprit dominateur, son luxe et les mœurs sans contrainte du midi. Foulques, qui résidait en Touraine ou en Anjou, loin de Paris, lui donna pour conseiller et pour appui le comte de Melun, Bouchard d'Anjou, leur parent commun, que Robert fit sénéchal de France. Des intrigues hostiles faillirent cependant ramener Berthe à la cour ; mais elles furent fatales à leur auteur, Hugues de Beauvais. Foulques-Nerra dépêcha des sicaires qui, dans la forêt de Fontainebleau, l'assassinèrent sous les yeux de Robert et de Constance. L'assassinat couvrit de sang les vêtements de la reine ; mais elle savoura sans contrainte la joie de la vengeance, et favorisa la fuite des meurtriers. Après les éclats d'une colère violente que lui-même jugea intempestifs, Robert oublia Berthe et occupa par les chants d'église et la composition d'hymnes religieuses les loisirs que lui donnait le repos somnolent de sa royauté. Par une audace inouïe, Foulques avait prouvé sa puissance et affermi pour de longues années son autorité sur la cour de Paris.

Le prélat le plus influent de l'Eglise de France, moins par son siége que par ses vertus et ses talents, était alors saint Fulbert, évêque de Chartres et sujet du comte de Blois, fils de la reine Berthe. Le crime avait été commis en dehors du territoire de son église, et Foulques n'était pas son justiciable. Il le menaça cependant de l'excommunication, s'il ne réparait l'assassinat par une amende honorable. Le comte d'Anjou lui répondit d'une

Digitized by Google

manière évasive ; mais il se mit en devoir d'accomplir la pénitence qu'il s'infligea lui-même, car, s'il commettait l'assassinat sans remords, il ne laissait pas d'en ressentir un certain regret, après l'avoir commis. Au reste, songeant à ses fautes antérieures, au sang chrétien versé à flots à Conquéreux, à tant d'églises incendiées ou pillées, il voulut réparer d'une manière éclatante, d'un seul coup et comme en bloc, sa vie scandaleuse. Il s'en était repenti, à la vérité, la veille de l'an 1000 ; mais sa conversion n'ayant pas été efficace, il éprouvait quelques doutes sur la valeur de son repentir.

Dans cette incertitude, qui honorait sa conscience, il résolut un pèlerinage au tombeau des saints apôtres, à Rome, et de cette ville au Saint-Sépulcre de Jérusalem. Les loisirs de la paix lui permettaient d'entreprendre un aussi long et périlleux voyage, où il devait satisfaire son besoin d'activité, et qu'il serait inconvenant d'attribuer à la superstition, et injuste de regarder comme un acte d'hypocrisie dévote. Son départ cependant fut retardé d'une année par la mort de sa femme, Agnès de Chartres, qui mourut sans postérité. Ne voulant pas laisser durant son absence l'Anjou sans protection, il se hâta de conclure de troisièmes noces, et il épousa Hildegarde, qui appartenait au sang royal des Carlovingiens. Enfin, au commencement de l'année 1006, il se rendit à pied à Rome, accompagné de l'évêque d'Angers, Raynaud, et suivi d'une nombreuse escorte. De Rome, il vint à Constantinople, et, après un voyage d'Asie-Mineure, dont les incidents sont inconnus, il arriva au monastère latin de Jérusalem. La ville était alors au pouvoir des Sarrazins, qui n'accordaient l'entrée au Saint-Sépulcre qu'à prix d'argent et d'exigences, mêlées de bizarreries extravagantes et d'obscénités. Foulques donna la somme demandée, et, après avoir fait un pacte avec sa conscience, ne refusa point de couvrir d'urine la pierre sainte qu'il allait vénérer. Mais l'artificieux angevin qui avait dessein de déjouer l'impiété sarrazine, versa sur le sépulcre du vin de Chypre, devant les gardiens, dupes ou complices de sa supercherie.

Son séjour à Jérusalem ne fut pas de longue durée ; il revint

Digitized by Google

bientôt à Rome, où son activité guerrière trouva son aliment. Des brigands infestaient les campagnes; il les en chassa, et rendit la sécurité à la cour de Rome, qui n'oublia point ses services. Il rentra enfin dans ses Etats, où, sur les conseils du pape Jean XVII, donnés à Rome même, il se disposa à bâtir une abbaye, destinée à perpétuer le souvenir de son pèlerinage et de sa pénitence.

Il retrouva l'Anjou dans la paix qu'il y avait laissée; la Bretagne était demeurée pacifique et la Touraine n'avait pas été envahie par le comte de Blois. La guerre, au reste, avait cessé partout, à la suite des maux dont la société était frappée. Jamais la France, en effet, ne fut plus éprouvée par le ciel; le onzième siècle est l'époque des plus affreuses maladies, des pestes et des famines effroyables, des étés les plus brûlants et des inondations incessantes. Plus d'une fois, la Loire s'éleva en Touraine et en Anjou au-dessus des arbres de ses îles, rompit ses digues et promena à travers les champs ses flots et la mobilité de ses sables. En 1003, les peuples la virent avec effroi soulevée de son lit par une violence soudaine, et, sous la tempête, tourbillonnante d'écume, rouler en bras de mer dans la vallée d'Anjou sa masse dévastatrice, où se confondaient l'Allier, le Cher, la Vienne, la Maine, la moitié des eaux de la terre de France.

Vers la fin de l'année 1007, Foulques eut d'Hildegarde un fils qu'il appela Geoffroy, et auquel le courage et les succès à la guerre ont valu le surnom de Geoffroy-Martel. L'année 1010 fut marquée par la mort de l'évêque d'Angers, Raynauld; la simonie l'avait fait évêque, comme tant d'autres prélats, à cette époque de la suspension des conciles, de la décadence de la discipline ecclésiastique et de l'ignorance du clergé. Raynauld avait consacré, pendant son épiscopat, l'église de Saint-Aubin des Ponts-de-Cé, et rebâti le monastère de Saint-Serge, où s'étaient installés des bénédictins. A sa mort, Foulques-Nerra vendit la dignité épiscopale d'Angers à Bouchard, vicomte de Vendôme, qui l'acheta au prix de la terre de Mazé, pour son fils Hubert; le nouvel évêque ne fut que trop fidèle parfois au maître, qui l'avait si bien et si mal servi.

Digitized by Google

Le comte de Blois et de Chartres était alors Eudes II, petit-fils de la reine Berthe. A une époque assez incertaine, il enleva la ville de Tours au comte d'Anjou, et le laissant ravager sans résultat les environs de Montsoreau et de Chinon, il quitta la Touraine pour se porter en Champagne, qu'il voulait conquérir. La guerre commencée ou soutenue avec revers par Foulques-Nerra allait finir, quand il fut conduit à la tourner contre l'archevêque de Tours même, Hugues de Châteaudun, attaché par sa naissance et ses intérêts à la cause des comtes de Blois.

Le comte d'Anjou avait choisi Beaulieu, près Loches, en Touraine, pour l'emplacement de l'abbaye qu'il s'était proposé de bâtir, comme monument de son pèlerinage et de son repentir. Les années qui suivirent son retour de la Terre Sainte, furent employées à l'érection de l'abbaye, construite sur un domaine dont il était le légitime propriétaire. En 1011, il invita l'archevêque de Tours à la consacrer. Mais il essuya un refus, fondé sur les spoliations dont il s'était rendu coupable envers l'Eglise de Tours; et Hugues de Châteaudun revendiqua même la terre sur laquelle était construite la nouvelle abbaye. Foulques, habitué à ménager peu à la guerre le bien d'autrui, avait traversé parfois les terres de l'Eglise de Tours, y avait fait vivre ses troupes, et les avait même ravagées. Mais tout le territoire de Loches et de Beaulieu lui appartenait, et la revendication de l'archevêque était mal fondée. Foulques, irrité de ses prétentions, mit le monastère sous la protection du Saint-Siége; et, le pape Jean XVIII, qui reçut le don du domaine, défendit à tout évêque d'exercer sur Beaulieu aucune juridiction. L'archevêque aggrava ses torts, en contestant au pape le droit de lui enlever, si lui-même revenait sur son refus, la consécration de l'abbaye. Mais le comte d'Anjou ne laissa point la querelle languir dans les discussions théologiques; il fit appel à la force, et déclara la guerre à Hugues de Châteaudun, qui paya son refus de l'incendie de ses fermes et du pillage de ses champs. L'évêque de Chartres, saint Fulbert, le menaça de l'excommunication s'il n'accordait la paix à l'Eglise de Tours. Mais Foulques, opposant évêque à évêque, sut intéresser à sa cause son propre évêque, Hubert de

Digitized by Google

Vendôme. Les lois féodales obligeaient le clergé à fournir au suzerain pour ses terres vassales un contingent d'hommes de guerre; mais les évêques et les abbés ne devaient jamais paraître dans les camps en qualité de chefs militaires, et moins encore mener leurs gens au combat. Hubert de Vendôme, au mépris des lois ecclésiastiques, endossa l'armure féodale, prit le commandement d'un corps de troupes, et ravagea les terres de son métropolitain, qui, trop faible ou trop zélé observateur de la discipline de l'Eglise pour lui résister, eut recours à l'excommunication. La censure n'arracha l'évêque ni à l'exercice de ses fonctions épiscopales, ni au pillage armé des terres métropolitaines.

Le spectacle était scandaleux, et la situation allait devenir inextricable, à moins que l'évêque d'Angers, renversant toute juridiction, ne se décidât à consacrer lui-même l'abbaye de Beaulieu. Foulques entreprit alors le voyage de Rome, et Hugues de Châteaudun l'y suivit de près, l'un et l'autre faisant appel au pape, et ne voulant confier à personne la défense de la cause qui les divisait. Dans ce conflit de droit ecclésiastique, l'avantage demeura au comte sur l'archevêque. Sergius IV dut rappeler à Hugues de Châteaudun que la juridiction des papes sur les diocèses était immédiate ; l'archevêque se soumit, mais il manifesta le désir de consacrer lui-même l'abbaye de Beaulieu. Le pape, fort de la donation légitime de Foulques-Nerra à l'Eglise romaine, ne céda point son droit et délégua le cardinal Pierre, évêque de Viterbe, pour la consécration de l'abbaye. Hugues ne contesta point et revint en France avec l'honneur de s'être soumis à l'autorité du Saint-Siége. La guerre cessa en Touraine ; Hubert de Vendôme reçut de son métropolitain l'absolution des censures qu'il avait encourues, et l'un et l'autre avec plusieurs évêques assistèrent, l'an 1013, à la consécration de l'abbaye, qui fut dédiée à la Sainte-Trinité et aux Saints-Anges, par le cardinal Pierre de Viterbe. Personne dans l'Eglise de France ne s'éleva contre cet acte de puissance pontificale ; seul, plus tard, le moine Glaber, gallican et catholique libéral dans la mesure du temps, le blâma dans sa *Chronique*, où il fit souffler la tempête

Digitized by Google

et descendre le feu du ciel sur l'abbaye ; sa plume, vengeresse des droits des évêques qui n'y songeaient pas, mit tout à terre, la juridiction immédiate des papes sur les diocèses, et le couvent.

Deux ans après la fondation de l'abbaye de Beaulieu, Foulques-Nerra reprit le chemin de Jérusalem. Par la voie de mer, il entreprit ce second pèlerinage. La traversée fut heureuse jusqu'en vue des côtes d'Asie, et il allait aborder à Jaffa, quand l'orage donna, sur la mer émue, la danse au navire. L'équipage, à bout de ressources humaines, à grands cris invoqua saint Nicolas, patron des marins en détresse. De sous la voile humide de l'eau salée, Foulques sortit; et comme les vies des Saints ne lui étaient pas familières, il demanda quel était saint Nicolas. Instruit de la puissance du saint sur la tempête, il fit vœu publiquement de lui bâtir un monastère à Angers, si le navire abordait Jaffa. L'orage apaisé, il débarqua sans péril dans ce port de la Palestine. Les Sarrazins lui accordèrent la visite des églises de Jérusalem et celle du Saint-Sépulcre. A la vue de la pierre, où était tombé ce qui restait de sang sur le corps de Jésus-Christ après la rédemption des hommes, Foulques, en proie à l'émotion dont l'âme est saisie à l'aspect du divin, des bras enlaçant le rocher, des dents même en déchira un morceau. Les religieux du monastère latin lui donnèrent un fragment considérable de la Vraie Croix, dont il disposa plus tard pour sa chapelle du château d'Amboise. De cette relique de la Vraie Croix est sortie celle que vénère l'Eglise de Saint-Laud d'Angers, à moins qu'elle n'ait été détachée de la Vraie Croix conservée aux Incurables de Baugé. Foulques réserva pour l'abbaye de Beaulieu la pierre que sa piété avait arrachée au Saint-Sépulcre. A la fin de cette même année, 1015, il était de retour en Anjou.

Pendant son absence, la guerre s'était rallumée entre ses vassaux de Touraine et le comte de Blois, Eudes II, revenu de la Champagne, qu'après de longues courses il avait enfin conquise. Reprise avec vigueur par Foulques, la guerre fut courte et se termina à Pontlevoy, en Touraine. Là, il battit, en 1016, les troupes alliées d'Eudes, de Geoffroy Saint-Aignan et de Geldouin II, nommé le diable de Saumur, dont il était gouverneur.

Digitized by Google

Comme à Châteaudun, il dût la victoire au comte du Maine, Herbert-Eveille-Chien, qu'en traître il devait payer plus tard de ses longs et désintéressés services. Eudes resta en possession de Tours ; mais pour surveiller cette ville, et la tenir en échec, Foulques éleva le château-fort de Montbudel.

Le rôle qu'avait eu la reine sainte Clotilde auprès du roi Clovis, la comtesse Hildegarde paraît l'avoir rempli auprès de son mari Foulques-Nerra. Entre ces deux hommes la similitude est saisissante, malgré les cinq siècles qui les séparent. Sur un théâtre moins étendu, le comte d'Anjou montra le courage, l'ambition sans conscience, la perfidie sanguinaire, l'esprit politique du fondateur de la dynastie mérovingienne ; et, comme Clovis, il chercha la facile expiation du crime dans l'établissement ou la dotation de monastères.

Hildegarde n'adoucit point l'humeur farouche de son mari ; l'énergique soldat, toujours à cheval et prompt à verser le sang, ne dépouilla ni sa nature, ni les habitudes de sa vie ; mais il fut docile aux conseils qu'elle lui donna de fonder des établissements utiles à l'Eglise et à ses peuples. Une chapelle, dédiée à saint Martin, et bâtie, dit-on, par l'altière et vindicative Hermengarde, femme de Louis-le-Débonnaire, tombait en ruines à Angers, et deux religieux bénédictins seulement la desservaient. Foulques et Hildegarde la rebâtirent en 1020 sur un plan plus vaste et y fondèrent une collégiale de douze chanoines. Vers la même année, ils en édifièrent une seconde de neuf prêtres, à Blaison, connu dans l'Anjou par les retraites qu'y avait faites l'évêque d'Angers, saint Lezin.

Depuis quatre années qu'il était de retour de Jérusalem, Foulques avait oublié la mer de Chypre, la tempête, saint Nicolas, son vœu, lorsqu'un soir, causant avec Hildegarde, et ouvrant sur la Maine une fenêtre d'été, il aperçut plusieurs pigeons qui portaient, après la saison des nids, de la paille au-delà de la rivière, sur des rochers sans culture.

Par une de ces associations d'idées, que l'homme subit et dont Dieu est l'auteur, sa mémoire lui rappela son danger sur mer et le vœu de bâtir un monastère, que les soucis

Digitized by Google

du gouvernement lui avaient fait oublier. Il pensa que la Providence lui désignait ces rocs abrupts, vers lesquels les oiseaux se dirigeaient à tire d'aile, pour la place même du nouveau monastère. Dès le lendemain, il voulut les visiter; accompagné de la comtesse Hildegarde, il descendit au pas de son cheval et lentement la rue Baudrière ; un accident que rien ne faisait prévoir le précipita à terre devant la fontaine Pied-Boulet. « Le diable est mal avisé, dit-il, en se remettant en selle, il veut m'empêcher de bâtir un monastère, je vengerai ma chute par l'érection d'une grande abbaye. » Il n'en put jeter que les fondements, et ce fut son fils Geoffroy-Martel qui reprit et termina l'œuvre paternelle. Dans les bâtiments inachevés, Foulques plaça des religieux bénédictins de Marmoutier en 1022 ; mais ni sa protection, ni l'aspect d'Angers et du cours de la Maine, embrassé de leurs rochers, ni le spectacle des tranquilles étangs qu'anime un courant d'eau vive, ni la solitude du lieu propice à la prière, ne purent détacher leur âme du souvenir de Marmoutier. Ils désertèrent après dix ans de séjour le monastère de Saint-Nicolas, où Foulques les remplaça par des bénédictins de Saint-Aubin d'Angers.

Trente-cinq ans s'étaient écoulés depuis que Foulques-Nerra gouvernait l'Anjou ; il en avait garanti par des guerres heureuses la frontière de l'ouest contre la Bretagne, celle de l'est contre les comtes de Blois; les Mauges et une partie de la Touraine lui appartenaient; à Paris et à Orléans, Robert et Constance écoutaient ses conseils. Mais la conquête la plus importante pour l'Anjou n'avait pas encore été tentée, loin d'être accomplie. Saumur, entre les mains des comtes de Blois, plaçait les ennemis de Foulques à douze lieues d'Angers ; un combat heureux, la marche d'une nuit seulement pouvait les amener sous les murs de sa capitale. Avant de vieillir, Foulques résolut de faire la conquête de Saumur, et dès 1021, dans le secret, il en fit les préparatifs.

Les deux Eudes, comtes de Blois, s'étaient appliqués à fortifier Saumur ; le gouverneur en était le vicomte Geldouin II, homme courageux, entreprenant et fidèle à ses maîtres. La guerre embrassa l'Anjou et la Touraine. Vaincu quelquefois par Foulques, le plus souvent vainqueur, Geldouin éloigna pendant trois années

Digitized by Google

de Saumur son vigilant et audacieux ennemi. « Fuyons le diable de Saumur, » disait quelquefois Foulques à ses gens, lorsque le soir il apercevait le donjon de Geldouin dans les brumes et au-dessus des arbres de la Loire. Geldouin se vengeait en appelant Foulques le diable d'Angers, et en lui infligeant quelque nouvel échec. Sous le choc incessant de ces deux hommes, les paysans murmurèrent de voir leurs campagnes ravagées. Lorsque les besoins de la guerre et l'insouciance du mal d'autrui emportaient Foulques et son cheval à travers les guérets du printemps, le paysan qui se courbait sous le passage du comte, la tête relevée, quand le pillard avait passé, lançait une imprécation en croupe à la bête et à son homme; mais il lui fallut subir l'abus du droit, la loi du fort, et, sous la main de fer de la nécessité, l'écrasement dédaigneux et sans pitié. « Le sire a le droit de vie et de mort, soit à tort, soit à droit, que il n'est tenu à répondre fors à Dieu (1). » Les campagnes ne se soulevèrent point cependant, comme s'étaient révoltés, au siècle précédent, les paysans de la Normandie.

Pour arrêter Geldouin sur la rive gauche de la Loire, Foulques bâtit à Trèves un château-fort. De Saumur, Geldouin faisait des courses jusque sur le Loir, le franchissait, et, sans être arrêté par la Sarthe, remontait le cours de la Mayenne, dont il ravageait les bords. Sur cette rivière, Foulques éleva un château, qu'il mit sous la garde de Gontier, et qui fut l'origine de la ville de Château-Gontier. Par ses soins, Durtal s'éleva sur le Loir; et près du Vieil-Baugé, entre les ruisseaux de l'Altrée et du Couasnon, un château fut construit, devenu plus tard le château de Baugé. Geldouin, resserré ainsi dans Saumur par les places de l'Anjou, se porta avec Eudes contre les châteaux angevins de la Touraine. Tandis que les troupes alliées assiégeaient Montbudel, Foulques, à l'affût de Saumur, le surprit, en 1025, s'empara de la garnison, et mit le feu à la ville. Mais quand il vit l'incendie atteindre le monastère bénédictin, où reposait le corps de saint Florent, la frayeur le saisit. Il se ressouvint du breton Nomenoë

(1) Beaumanoir.

Digitized by Google

à l'incendie de l'abbaye de Saint-Florent-le-Vieil; le barbare contemplait le feu qu'il avait allumé, quand, au-dessus du mont Glonne, saint Florent avait paru dans un nuage lumineux, d'où il était descendu, la crosse en main, pour frapper et rendre boiteux l'incendiaire. Epouvanté de se voir dans la situation même de Nomenoë, Foulques conjura l'intervention du saint, en lui criant : « Saint Florent, laisse-toi brûler, je te bâtirai à » Angers une plus belle abbaye ! » Mais les religieux décidèrent sagement d'embarquer sur la Loire le corps de saint Florent, et, au lieu de descendre à Angers, de s'arrêter au-dessous de Saumur, au confluent du Thouet, au village de Saint-Hilaire, où un miracle, dirent-ils à Foulques, avait enchaîné leurs barques ; c'est là qu'ils jetèrent sans délai les fondements de la célèbre abbaye de Saint-Florent de Saumur. Foulques, entré dans la ville conquise, frappa lui-même du plat de son épée les chefs de la garnison et les fit égorger. Il tenait donc enfin Saumur, qui, depuis cette conquête, n'a jamais été détaché de l'Anjou. Vainement Eudes et Geldouin parurent devant Angers, qu'ils n'osèrent attaquer ; ils assiégèrent Saumur, mais ils n'ôtèrent point au comte d'Anjou la proie qu'il leur avait ravie.

L'âge était venu cependant pour le comte d'Anjou, déjà vieilli avant l'heure ; la guerre avait tant promené son corps à cheval en Anjou, en Bretagne et en Touraine, qu'elle l'avait prématurément usé. Il sentit le besoin du repos, et, entre la vie et la tombe, il voulut prendre quelque loisir. Ses desseins étaient heureusement achevés ; au terme d'une carrière qui lui parut finie, il goûta pour la première fois l'ennui de la vie humaine ; jamais il ne l'avait ressentie, tant qu'il avait eu un but à poursuivre dans sa jeunesse et son âge mûr agités. Son fils Geoffroy, âgé de dix-huit ans, lui parut digne de le remplacer : il le chargea, en 1026, du gouvernement de ses États, et lui donna Saumur pour résidence. Spectateur désintéressé des événements, il le croyait du moins, il demanda la paix, dans la compagnie de sa femme Hildegarde, à la solitude de son château d'Angers.

Digitized by Google

III.

DE L'AN 1026 A L'AN 1040.

Fondation de l'abbaye du Ronceray. — Construction de la nef de Saint-Maurice et du collége de la Porte-de-Fer. — Intervention de Foulques dans les affaires de la couronne de France. — Herbert, comte du Maine, victime de la perfidie de Foulques. — Révolte de Geoffroy contre Foulques. — Troisième voyage en Palestine. — Mort de Foulques. — Conclusion.

Peut-être s'étonnera-t-on qu'il ait fallu tant d'années à Foulques-Nerra pour conquérir çà et là des bourgs, une ville par exception, et agrandir ses États de quelques lieues de territoire. Mais les forces dont il disposait étaient restreintes, et tous ceux qu'il appelait à la guerre ne s'y rendaient pas. Les guerres féodales se faisaient avec un petit nombre d'hommes, sans discipline, armés, pour un grand nombre, de bâtons, de fourches et d'autres outils des champs, ne devant à leur suzerain qu'un service de quarante jours, abrégé même quand la moisson et la vendange rappelaient le soldat-paysan et le seigneur de second et de troisième ordre à la faucille et au pressoir. La guerre était donc intermittente et sans conduite ; les succès obtenus ne pouvaient être poursuivis, et, le lendemain d'un échec, le vaincu reprenait sans combat ce qu'il avait perdu par la désertion seule du vainqueur. De telles mœurs étaient faites pour éterniser la guerre et le ravage des champs.

L'année 1028 vit la mort de l'un des plus dangereux ennemis que Foulques eut rencontrés en Touraine; Geoffroy de Saint-Aignan, livré par trahison et conduit au château de Loches, fut étranglé dans sa prison. Foulques manifesta des regrets d'un assassinat qui lui était si profitable, et ne poursuivit point les meurtriers. Cette année même, il bâtit à Angers ou restaura une abbaye, dont il faut résumer la brève histoire.

La vaste et impénétrable forêt, séjour antique des Druides, qui descendait de la Bretagne jusqu'à la Maine par Nyoiseau, le

Digitized by Google

Lion-d'Angers et Avrillé, avait autrefois caché sous son ombre et dans les plis de ses vallons les assemblées des premiers chrétiens, au temps d'Auxilius et des persécutions romaines. Un lieu était resté particulièrement célèbre ; c'était le Ronceray, consacré déjà par la dévotion et le pèlerinage de l'Anjou. Saint Maurille ou ses successeurs y avaient bâti une chapelle souterraine, dédiée à la Sainte Vierge, et, la hache ayant défriché l'entrée de la forêt, des religieuses vinrent habiter le lieu désert et y fonder un petit monastère. Ce fut dans cette chapelle remplie de traditions religieuses et solitaires, que saint Aubin reçut la consécration épiscopale des mains de saint Melaine, évêque de Rennes et son ami. Saint Mars, évêque de Nantes, et deux autres évêques assistèrent à cette auguste cérémonie. Pendant le sacrifice, saint Melaine distribua des eulogies à ses collègues, qui, se conformant à l'usage de l'Eglise, les consommèrent en signe d'union au sacrifice et de fraternité. Saint Mars, élevé dans des principes rigides, et songeant au jeûne du jour et à l'heure peu avancée, laissa glisser l'eulogie sous son manteau, et la tint en réserve. Le soir il cheminait sur la route de Nantes, lorsqu'exténué de fatigue il porta la main sous son manteau pour retirer l'eulogie sacrée ; mais il ne trouva qu'un serpent à la place du pain qu'il cherchait. Il comprit la faute qu'il avait commise dans la chapelle du Ronceray ; et, sans délai, il courut sur les pas de saint Melaine, déjà sorti d'Angers, pour la lui confesser. La pensée que la faute avait été commise à Angers décida saint Melaine à renvoyer l'évêque de Nantes à saint Aubin ; mais saint Melaine avait été après Dieu l'offensé, et l'évêque d'Angers voulut que saint Mars retournât lui demander l'absolution. La nuit était déjà venue, et un si mince croissant de lune se dessinait au ciel que la terre restait plongée dans une profonde obscurité. Saint Mars n'hésita point ; aussi docile le soir et soumis que le matin il avait été attaché à son sens propre, il reprit dans les ténèbres et sans murmure le chemin déjà parcouru. Il rejoignit saint Melaine, tenant à la main son affreux reptile, et criant merci. L'évêque de Rennes, touché de compassion et des pleurs de son ami, rompit par ses prières le charme

Digitized by Google

diabolique ; le coupable, repentant et absous, consomma aussitôt l'eulogie, sous la crainte d'un nouvel accident, et se promit de réformer ses principes sévères et des tendances qui présageaient le jansénisme. Vraie ou fausse, la légende est vénérable par son antiquité, et si l'authenticité lui faisait défaut, elle prouverait au moins par la punition qu'elle inflige à saint Mars et qui est restée longtemps populaire en Anjou, qu'une casuistique trop sévère n'a jamais été bénie du ciel, ni approuvée des sages, sur les bords de la Maine.

Quoiqu'il en soit, la chapelle souterraine où saint Aubin avait reçu la consécration épiscopale, prit le nom de Notre-Dame de la Charité, pour perpétuer le souvenir des eulogies que les évêques avaient consommées pendant le sacrifice, en signe de fraternité. Le nom de Notre-Dame du Ronceray prévalut cependant, soit à cause de l'épais fourré où la chapelle avait été creusée, soit, avec plus de vraisemblance, à cause d'une ronce immémoriale et indestructible, dans la pierre incrustée, qui pendant des siècles couronna la statue de la sainte Vierge, trouvée elle-même sous des ronces, et couvrit de verdure le fond et les côtés de l'autel. La prise d'Angers par les Normands, à la fin du neuvième siècle, décida les religieuses à s'enfuir à Loches ; à leur retour, elles trouvèrent leur couvent brûlé, et pendant plus de cent années, elles y vécurent au milieu des ruines. Foulques-Nerra et Hildegarde le rebâtirent en 1028 ; la chapelle souterraine, vénérée pour ses souvenirs et les miracles de la statue de la Sainte-Vierge, fut conservée ; sur ses voûtes, s'éleva un nouveau sanctuaire, qui fut consacré par l'évêque d'Angers, Hubert de Vendôme. Quatre prêtres desservirent l'abbaye, avec le titre commun et les droits de curé ; des vignes, des prés, plusieurs métairies furent la dotation du nouveau monastère ; et, à ces terres diverses, dont il avait la libre disposition, Foulques Nerra joignit le domaine de Seiches, qui appartenait aux religieux de Saint-Aubin d'Angers. Ainsi fut fondée l'abbaye du Ronceray, que le temps ferma aux roturières et ouvrit seulement à la noblesse. Les religieuses suivaient une règle de saint Benoît ; soumises à la visite de l'évêque diocésain, elles ne furent jamais assujetties à la clôture.

Digitized by Google

La cathédrale d'Angers présentait des ruines depuis l'incendie de 999, où un tiers de la ville avait été brûlé. Hubert de Vendôme la reconstruisit en 1030, ou, du moins, il édifia la nef qui subsiste encore, sans les voûtes et les flèches, d'une construction postérieure à son épiscopat. Sa famille et lui firent les frais des travaux, et, à cette occasion, le chapitre reçut de riches dotations (1). Saint-Maurice n'eût pas été rebâti sans le bûcher de la comtesse Elisabeth, que Foulques Nerra avait lui-même allumé ; mais il ne semble pas avoir pris part à la reconstruction d'un édifice, dont sa fureur conjugale avait causé la ruine. On retrouva ses largesses dans une œuvre entreprise l'année suivante par le chapitre de la cathédrale.

Les religieux de Saint-Serge et de Saint-Aubin tenaient une école sous les cloîtres de leurs monastères, ouverte à leurs novices et aux enfants d'Angers. La principale école cependant était celle de la cathédrale, où les chanoines professaient, sous la surveillance de l'évêque; Foulques et ses prédécesseurs y avaient étudié pendant leur jeunesse. Cette école, très-ancienne et d'une réputation assez grande avant les invasions bretonnes et normandes du neuvième siècle, n'avait point l'éclat de celles de Rheims et de Chartres. L'évêque saint Fulbert la releva par l'envoi de professeurs que lui-même, élevé à Rheims, avait formés à Chartres. Le chapitre d'Angers répondit à son zèle par l'érection, en 1031 et 1032, d'un collége sous le vocable de Saint-Maurice, et plus connu sous le nom de collége de la Porte-de-Fer (2). C'est le plus ancien, paraît-il, des colléges de France ; les écoliers y recevaient les premiers éléments, et ils en sortaient pour entendre les leçons des chanoines aux cloîtres de la cathédrale. Foulques et Hildegarde y fondèrent treize bourses pour l'Anjou et le Maine ; pour chaque écolier pauvre, le don était annuellement de dix-neuf sous dix deniers, de quarante boisseaux de blé et d'une mesure de haricots.

Mais le repos lasse comme l'activité, et Foulques, dont la vie

(1) Voir pièces justificatives, no 1.

(2) Voir pièces justificatives, n° 2.

Digitized by Google

s'était écoulée à la guerre, ne se résigna point à la solitude qu'il avait choisie. Mener une meute sous les forêts et s'enivrer à la chasse de la joie des chiens, couler le jour dans un long banquet, où l'on dissertait de la valeur d'une passe d'armes et des jarrets d'un cheval ; ce mouvement extérieur et ces mœurs oisives ne répondaient point au caractère de Foulques ; son énergique cœur demandait de sa force un meilleur emploi. L'inertie de la bête des montagnes, que l'hiver engourdit dans sa caverne, lui fut lourde de bonne heure. Il sortit de son repos en 1031, époque de la mort du roi Robert. La reine Constance, qui avait survécu, appuyée par le comte de Blois, voulut donner la couronne au plus jeune de ses fils, Robert, au détriment de l'aîné, nommé Henri. Le comte d'Anjou soutint sa nièce les armes à la main. Pour son malheur, il rencontra dans l'Ile-de-France le duc de Normandie, qui avait pris le parti du fils aîné du roi Robert. Il éprouva des revers et ne put empêcher le couronnement du roi Henri. Le duc de Normandie avait conduit la guerre avec tant de vigueur qu'elle lui valut le nom de Robert-le-Diable.

Repoussé de l'Ile-de-France, Foulques revint dans sa province, où il fut témoin, en 1032, de l'incendie d'Angers. Les maisons, bâties en bois, donnèrent au feu un facile aliment ; la ville releva ses ruines, et Foulques mit à profit le terrible événement pour refaire et étendre l'enceinte fortifiée. L'ancien rempart défendait seulement la cité et le château d'Angers ; Foulques le fit descendre à la Maine, et renferma dans une enceinte agrandie les églises Saint-Aubin, Sainte-Croix, Saint-Pierre, Saint-Denis, et les quartiers que termine aujourd'hui la rue Valdemaine. La rivière eut ses ponts reconstruits, et les droits de péage furent donnés à l'abbaye de Notre-Dame-du-Ronceray. Les dotations des abbayes tournaient au profit des pauvres, et permettaient plus facilement aux monastères d'hommes de transcrire et d'étudier les livres saints, d'enseigner les éléments de la grammaire et de conserver quelques fragments de la littérature payenne. Elles favorisaient surtout la liberté de conscience des fidèles qui voulaient pratiquer les conseils évangéliques.

En dehors du clergé et des monastères, où le clerc et le novice

Digitized by Google

sorti du servage devenait libre, le serf des campagnes trouva quelque adoucissement à sa situation dans des priviléges, relatifs aux fours, aux moulins, aux marchés, que Foulques lui concéda pour attirer une population autour des châteaux qu'il avait bâtis. La province était régie par un droit coutumier et le recueil des formules angevines. Les bourgeois d'Angers n'avaient pas de charte municipale. L'administration civile et la police étaient aux mains du chapitre et des fabriques des églises. Foulques rendait par ses officiers la haute justice. Il faisait battre monnaie à Angers et à Loches.

Tandis qu'à Angers, comme dans le reste de la province et en Touraine, Foulques acquérait le nom de *grand constructeur*, il voulut joindre le comté du Maine à celui d'Anjou. L'entreprise, concertée avec perfidie, lui valut de la honte. Le vieil Herbert-Eveille-Chien, son allié fidèle et désintéressé, le vainqueur de Châteaudun et de Pontlevoy, fut attiré par lui, à Saintes, dans un guet-à-pens, et mis en prison. La vertueuse Hildegarde tenta de son côté de mettre la main sur la comtesse du Maine, qui, prévenue à temps, déjoua la trahison de sa perfide amie. Foulques et sa digne compagne se flattaient de s'emparer aisément du Maine, privé de ses défenseurs. Mais le petit-fils de Conan, Alain III, comte de Rennes, qui avait les injures de son aïeul à venger, indigné de tant de perfidie, prit en main la cause du Maine, et vint en Anjou mettre le siége devant le Lude. Foulques relâcha son captif après deux années de prison. Herbert mourut en 1036, et Geoffroy-Martel profita de la minorité de son fils, pour imposer au Maine la suzeraineté de l'Anjou.

Mais avant cette facile conquête, il s'était, en 1034, audacieusement révolté contre son propre père, Foulques Nerra. Il y avait déjà plusieurs années qu'il le mécontentait par son gouvernement pillard et tyrannique; le vieux comte s'irrita quand il vit son fils contracter une alliance incestueuse avec Agnès de Bourgogne, veuve du comte de Poitiers; son exaspération fut au comble, à la nouvelle d'une victoire remportée par Geoffroy sur les Poitevins, ses alliés; il éclata en colère et en menaces. Geoffroy ne recula point devant une lutte parricide. Aucun détail

Digitized by Google

n'est connu de cette guerre qui, longue et atroce, fut digne d'un tel père et d'un tel fils. La victoire se décida, en 1036, pour Foulques, qui pardonna et rendit à son fils le gouvernement de l'Anjou. Mais sa colère et ses calculs demandèrent une expiation publique. Geoffroy, la selle au dos, dut faire, à la manière des bêtes de somme, un assez long trajet jusqu'aux pieds du comte d'Anjou : « Te voilà donc vaincu, » lui dit le violent Foulques-Nerra, en lui mettant le pied sur la tête ; « vaincu par vous seul, » reprit avec colère et fierté Geoffroy.

Enfin, un troisième et dernier pèlerinage à Jérusalem arracha Foulques à l'Anjou, qu'il ne revit jamais. D'Angers il parvint par Constantinople, à pied, jusqu'au Saint-Sépulcre, où il eut la conduite et les paroles d'un pécheur mourant. Il s'y fit traîner sur une claie, sous les coups d'étrivières de ses valets ; devant la pierre sainte, il s'arracha les cheveux et la barbe en s'écriant : « Seigneur, ayez pitié de Foulques, pécheur et parjure. » Rentré à Constantinople avec la fièvre, il reprit à pied, par la vallée du Danube, la route de France ; tant que ses jambes purent le porter, il marcha ; à Metz, en Lorraine, elles s'affaissèrent, et il y mourut en 1040. La ville garda de l'héroïque pèlerin le cœur et les entrailles; le corps fut porté à Loches où il fut enseveli. Son fils Geoffroy-Martel devint son successeur en Anjou, et sa veuve, Hildegarde, se retira en Palestine, à Jérusalem, où elle mourut, en 1046, au sein des exercices d'une piété pénitente.

Tel fut Foulques, à la guerre, dans la politique et dans la course des lointains pèlerinages. Son nom résume l'histoire d'Anjou pendant cinquante années ; les peuples n'ont pas une existence personnelle ; qu'on remonte ou qu'on descende l'histoire aux époques de Barbarie comme de civilisation, leur vie collective s'absorbe, pour la postérité, dans quelques hommes qui ont concentré en eux les vertus et les vices de leurs contemporains.

Foulques, brave à la guerre, politique rusé, perfide, de relations venimeuses avec ses voisins, sanguinaire même, avec des retours imprévus de conscience, accessible à l'idée du bien, très-prompt à la pratique du mal, et mêlant au crime la dévotion ex-

Digitized by Google

térieure, est assurément de la race curieuse et malsaine, mais très-digne d'étude des seigneurs féodaux du onzième siècle. La cupidité ambitieuse a été le mobile de sa vie, à moins que l'amour de la gloire n'ait sollicité le cœur de ce barbare, au onzième siècle, sous le donjon de son maigre Angers. Son caractère distinctif est d'avoir fondé plusieurs villes en Anjou et en Touraine ; il a été ainsi un soldat civilisateur, semant au milieu des ruines. L'Anjou lui doit ses limites définitives, et il en a reçu la grandeur qui lui permit, un siècle plus tard, de porter ses comtes au trône d'Angleterre. Le nom de Foulques-Nerra n'appartient pas seulement à l'Anjou ; il fait partie de l'histoire de France.

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I.

CHARTE DE LA DÉDICACE DE LA CATHÉDRALE D'ANGERS.

In nomine Dei summi, Hubertus, humilis Andecavensium episcopus, satagente mecum carissimo genitore meo Huberto, vicecomite Vindocinensium, sed et religiosâ matre meâ Eminâ studiosiùs allaborare incipiente, hanc domum sanctam Dei beatique Mauricii, sedem videlicet episcopalem, indecenti priùs ac periculosâ infirmitate, per vetustatem, vel prisco incendio nutabundam, ab ipsis fundamentis renovare, atque in antiquum solidatis sive pulchritudinis statum, juxta vires potentiæ meæ reparare adorsus; ego quidem, quanquàm peccator indignus, secundùm inæstimabilem tamen divinæ miserationis bonitatem effectum partim assecutus, atque ad desideratum dedicationis illius diem incolumis demùm perductus sum. Quapropter divinis ergà me beneficiis non ingratus, sed ubiquè obnoxius, die præsenti, qui est XVII kalendis septembris anno ab Incarnatione Domini nostri Jesu Christi MXXX, ordinationis autem meæ XX, hujus sacri templi consecrationem secundum romanæ ecclesiæ institutiones, solemniter celebrans, istam ipsam casam Dei aliquo largitionis munere, consueto mere fidelium, dotare debeo; quod quidem et facio, non tamen decenter sufficiens ad donorum amplitudinem, voluntariè tamen conscientiæ afferens hilaritatem. Relaxo igitur fratribus meis canonicis ecclesiæ istius servitoribus, atque per hujus scripti notitiam istis eorumque successoribus remissas fore cupio consuetudines, quas in terris ipsorum ego ac prædecessores mei episcopi, incertum a quo impositas, longo jam tempore habuisse probamus. Proindè indulgeo illis eorum villanis, propter remissionem peccatorum meorum atque remedium prænominatorum parentum meorum, quos sanè voluntas divina antè de mundanæ vitæ incolatu assumptos ad hujus diei gaudia mecum in carne pertingere non permisit, in curte illorum spinatio vinagii modios XV, atque frumentagii modios XII, singulis annis debite exindè solitos exigi. Apud alodium etiàm Rumiacum concedo eis et omnibus ejus habitatoribus medietatem totius vicariæ, quam hucujusque inibi ad jus episcopii mei tenueram : similiter ibidem remitto illis etiam omne bidamnum omnesque corvadas insuper et omnes omninò consuetudines, præter unam quam ibi solummodo retineo, quæ est ramatæ mihi faciendæ semel quotannis sicut priùs a villanis illis, si commoniti fuerint, apud vicum sedis meæ villam antè ipsam matrem Ecclesiam, ad festivitatem sanctorum apostolorum Petri et Pauli. Similiter et in terrâ ipsorum tàm de curte Morannæ quàm et de curte Sti-Dyonisii concedo eis medietatem totius vicariæ pro quietâ quoque ac pacificâ rerum suarum ordinatione. Quo omnis illa in posterum contentio sopiatur, quæ exindè agitari solebat, concedo illis et totum prorsùs relaxo jus illud et partem quam ex præposituris curtium ipsorum in eis scilicet vendendis, ego et prædecessores mei episcopi hactenùs expostulabamus, undè et contentiones nonnullas exortas fuisse constat, fratribus totum hoc ad integram sui juris reclamentibus; ut videlicet posthàc ipsi eas liberè sicuti cæteras res suas stipendarias decani et totius capituli sui unanimi dispositione vel donent, vel vendant, aut si potius elegerint,

Digitized by Google

dominicas in manu suâ retineant, sinè ullâ vel meâ vel cujusquam successorum meorum contradictione vel participatione ; nisi illâ tantùm retentâ quæ communiter in omnes ecclesiasticas facultates eminet more canonico Pontificali provisione et auctoritate. Hæc quidem parvitatis meæ munia huic ecclesie nostræ condonans, donationem super altare publice impono, ad honestatem domûs Dei et utilitatem clericorum in eâ Deo famulantium, ipsorum scilicet inopiam quam indecenter et graviter ex longâ comitum nostrorum oppressione sustinent commiserans, atque alioque subsidio alleviare cupiens, quatenùs terrulæ illorum nostrâ saltem de parte omnium exactionum immunitate gaudeant ; et illis si ad necessaria sibi in Dei servitio ministranda quantulum supplementum fiat. Quod quidem factum piè a nobis rationabiliterque provisum et constitutum. Si quis fortè successorum meorum pontificum, vel alia quælibet cujuscumque ordinis aut potestatis persona violaverit, et hanc relaxationem nostram a rebus fratrum ulteriùs exigere contenderit, antè tribunal Christi judicis terribilem rationem expostuletur et ex auctoritate Dei omnipotentis Patris et Filii et Spiritûs Sancti, totiusque ecclesiastici ministerii excommunicatus sit et anathemate damnatus ; ut autem cessionis et constitutionis hujus nostræ conscriptio in Dei nomine a posteris nostris certius credatur et diligentiùs observetur, manu proprià eam subscribo et fideles meos ecclesiæ hujus subscribere rogito.

Ego Hubertus Andecavorum episcopus firmavi.
Wido, archiclavis et archidiaconus,
Burchardus, archidiaconus,
Joscelinus, archidiaconus,
Bernerius, levita et scholæ magister,
Fulconus, presbyter,
Hubertus, abbas S^ti^ Sergii,
Ansaldus, presbyter et decanus.
Hildinus, presbyter,
Raynaldus.
Raynaldus ad vicem Burchardi archidiaconi et cancellarii scripsit.

Actum VII° Kal. septembris in civitate Andecavâ, regnante Roberto rege, in Dei nomine fellciter. Amen.

Cartulaire noir du chapitre de St-Maurice d'Angers, fol. XXI *et* XXII. — *Collection de dom Housseau.*

II.

PIÈCE RELATIVE AU COLLÉGE DE FER.

—

Sachent tous présents et à venir que moi, notaire du palais d'Angers et scribe des révérends doyen et chanoines de Saint-Maurice d'Angers, étant en l'assemblée générale de leur consistoire, ont iceux ordonné que lecture leur fut faite de la constitution et fondation d'une chapelle, appelée Sainte-Marie, par iceux mise en collége, le tout appelé le collége de Saint-Maurice; pour y faire l'enseignement de leurs clercs et chapelains et de la jeunesse d'Angers, assis au grand coteau entre les deux murs du grand et petit roc de la cité, confrontant le petit roc du côté du port

Digitized by Google

Lenier marchand, d'un côté le mur du grand roc de la cité et un logement de maison, cour et appartenance appelée le Vollier, et la rue tombant de Saint-Maurice au port Lenier marchand, en l'an de grâce mil trente-un. Ensemble, un autre don de fondation par eux faite à ladite chapelle, collége des rentes du dit port Lenier marchand ; en l'an de grâce mil trente-deux ; à la dite chapelle-collége y avait été mis un principal-régent chapelain, pour faire ou faire faire les dits enseignements et service d'une messe par un vendredi de la semaine, avec pouvoir de jouir des priviléges qu'ils ont, et droit d'exemption qu'ils ont, et droit d'exception de sa personne, en y tenant un prêtre bonne personne, ou autre, qui put accomplir les dites charges ; et que lors que le principal régent chapelain serait décédé, il en serait par iceux mis un autre, auquel ils donneraient leur collation. Lesdites choses faites et écrites par Noël David, notaire du palais et scribe audit consistoire.

Et après avoir eu lecture des dites constitutions et fondation, ont les dits doyen, chanoines, chapelains du dit consistoire approuvé, approuvent et homologuent et ratifient, veulent et entendent que les dites choses demeurent à jamais irrévocablement pour l'entretien de la dite chapelle-collége ; se réservant le droit d'indemnité et fief d'un denier d'argent, que chacun principal-régent chapelain sera tenu à payer chacun an aux dits du consistoire, à chacune fête S. Michel-Archange. Et parce que le principal régent est décédé, les dits doyen, chanoines, fondateurs de la chapelle y ont pourvu et pourvoient dans la personne de Launay Abraham, auquel ils ont donné la collation aux conditions des dits priviléges et exemptions susdits ; et ont ordonné, les dits du consistoire, qu'on élise un de la compagnie de la dite église, exprès pour faire accomplir les dites charges ; auquel sera donné commission de collater celui qu'ils présenteront pour être le principal-régent chapelain du dit collége de St-Maurice: avec réservation qu'ils font que n'en pourra disposer, ni des dites choses donner à icelui, ni aliéner le droit de collater, que ne soit de leur consentement et permission, et ne pourra être chargé d'aucune chose qu'à faire le dit service et enseignement, qui y demeurera à tout jamais. Et ainsi l'ont voulu et le veulent le dit doyen et chanoines susdits, faisant pour eux et leurs successeurs à venir quelconque promesse de jamais venir en contre.

Donné à Angers dans le consistoire, présents à ce pour témoins Me Pierre Dorian, Jean le Mède, A. Le Bon, chapelains de la dite église, le douzième jour de septembre, après la fête de la Nativité de Notre-Dame, l'an de grâce mil deux cent quarante-six. Et ainsi signé en la minute présente : P. Dorian, J. le Mède, A. Le Bon, Monet.

La copie ci-dessus a été faite par nous, Pierre Planchenault, notaire royal, garde-notes et tabellion d'Angers ; et prise sur la minute étant entre nos mains ; ce aujourd'hui, vingt-huit juillet mil six cent vingt-deux.

PLANCHENAULT.

(*Archives de la préfecture de Maine-et-Loire.*)

L'abbé T. PLETTEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Société d'études scientifiques d'Angers. — M. Albert Cheux. — M. André Joubert. — Les lauréats angevins. — M. Émile de Lens. — M. l'abbé Subileau.

La *Société d'études scientifiques d'Angers* vient de publier son premier *Bulletin*, composé des procès-verbaux de ses séances du 16 avril 1871, jour de sa fondation, au 17 décembre 1871. Fondée par six jeunes gens intrépides, sous la direction de M. Boreau, elle compte aujourd'hui trente-six membres titulaires et correspondants, et six membres honoraires, au nombre desquels elle a bien voulu me comprendre spontanément, ce dont je suis reconnaissant et fier. Près de la moitié des membres titulaires sont de mes élèves, anciens ou actuels, et de mes amis. Se trouver au milieu de ces jeunes gens, c'est pour l'âme ce qu'est pour le corps respirer l'air pur de la campagne.

La nouvelle société s'occupe des sciences physiques et naturelles, cherchant scrupuleusement, et sans parti pris, la vérité, l'inconnu, fût-ce au risque de se tromper, car l'erreur est pour nous la rançon de la science ; mais, comme le remarque Bossuet, il n'y a pas d'erreur complète, la plus grande contenant toujours une part de vérité. L'erreur en matière de science est la gangue qui entoure le métal précieux. *Ceux qui se trompent*, dit avec raison M. Ernest Chauveau, le jeune et intelligent secrétaire de la société, *ceux qui se trompent méritent des égards, car ceux-là, du moins, ont cherché la vérité, et ils ont cru l'avoir trouvée.*

C'est donc proprement une société de jeunes gens désireux d'étudier en commun la nature, une école mutuelle, où chacun apporte sa part et instruit les autres en s'instruisant lui-même.

La botanique semble avoir été l'objet de ses prédilections en 1871. Des herborisations entreprises ont été fructueuses. « Celle de Chaumont surtout, où M. Boreau trouva pour la première fois dans le département la *salix fruticulosa*. La cryptogamie, négligée ailleurs en raison des difficultés qu'elle présente, » a dû de précieuses découvertes à M. Bouvet, le président de la société. Des localités nouvelles et un grand nombre de cryptogames ont été découverts par lui. La société a dû aussi à M. Mâreau un tra-

Digitized by Google

vail des plus complets sur le *phallus impudicus*, ainsi que des planches de champignons peints d'après nature, et qui forment à la fois l'un des plus importants travaux cryptogamiques de la société, et un précieux début pour ses collections. A ces diverses œuvres botaniques doivent être ajoutés les comptes rendus des herborisations de MM. Millet, Bouvet, Préaubert, etc. MM. Huttemin et E. Chauveau ont lu des mémoires, l'un sur l'entomologie des environs, et l'autre sur l'*apus cancriformis*. Enfin, la question des générations spontanées, point culminant de la physiologie actuelle, a été abordée et discutée.

On sait qu'il y a deux théories. Les panspermistes ou ovaristes disent que tout être vivant, plante ou animal, est né d'un être vivant, d'un germe, d'un œuf, *omne vivum ex ovo* : M. Pasteur est le chef de cette école, à laquelle se rattachent les philosophes spiritualistes et dynamistes. Les *hétérogénistes*, au contraire, disent que la vie peut jaillir d'éléments non vivants : M. Pouchet est le chef de cette école, à laquelle se rattachent les matérialistes, les positivistes, les mécanistes, et que le génie de Gœthe a illustrée dans l'*homunculus* de Wagner, le *famulus* du dr Faust.

L'importance de cette question tient moins aux doctrines qu'aux expériences qu'elle fait faire. Si elles ne peuvent nous révéler le secret de la vie, que son Auteur a soustrait à nos regards, comme toute origine, elles nous vaudront d'intéressantes découvertes, une expérience apprenant toujours quelque chose, et n'étant jamais manquée que pour celui qui ne sait pas y voir ce qu'elle apprend à l'homme intelligent.

La question fut posée à la *Société* dans un mémoire où M. E. Chauveau rendait compte d'une expérience faite par lui sur la génération spontanée des infusoires, car il ne s'agit dans cette affaire que d'êtres microscopiques. Ses conclusions hétérogénistes furent combattues par M. Chevalier, jeune homme d'une rare distinction, que ses études retiennent éloigné depuis quelque temps des séances de la Société, au grand regret de ses amis, « M. Chevalier, dans un ouvrage plein de science et d'habileté, dit son loyal contradicteur, plaida la cause des *ovaristes*, » et la plaida bien, si j'en crois les procès-verbaux des séances, rédigés par ce même contradicteur. M. E. Chauveau avait soutenu

Digitized by Google

que des infusoires peuvent naître des molécules désagrégées d'un corps organisé en décomposition dans l'eau, à la surface de laquelle elles forment une membrane. M. Chevalier lui répondit que des microzoaires apparaissent dans l'eau avant cette membrane, et que les hétérogénistes prennent des sacs pleins d'infusoires pour des ovules spontanés.

Une discussion très-vive, mais toujours amicale et cordiale, s'ensuivit. Les hétérogénistes y furent en majorité, et M. E. Chauveau, encouragé, commença aussitôt un livre intitulé : *Vérités de l'hétérogénie*, dont il a déjà lu deux chapitres. « Dans le premier, dit-il, je m'efforçai de prouver que l'hétérogénie n'est ni une hérésie, ni une impossibilité ; dans le second, je cherchai à combattre la variabilité illimitée des espèces, ce qui provoqua... une assez longue discussion. »

Pendant ces grands combats sur la haute science, d'autres recherches se poursuivaient, et M. Bouvet lisait, par exemple, une note curieuse sur les sables titanifères des bords de la Loire, et analysait le livre de M. L. Figuier : *Le lendemain de la mort*, tandis qu'un autre membre, quittant l'histoire naturelle, communiquait à la *Société* une suite de mémoires où Aristote, Roger Bacon et Galilée sont étudiés et appréciés philosophiquement.

Joignons-y les communications orales : 1° Celle de M. Boreau, relativement aux plantes méridionales qu'il a trouvées sur le Port-Ayrault, et aux *Sclerotium semen et varium*, singuliers cryptogames, dont l'apparition fut regardée comme miraculeuse dans quelques cantons voisins ; 2° des mémoires d'auteurs divers sur la *glucose*, les *benzoates métalliques*, les *étoiles filantes*, sur plusieurs faits botaniques et sur une nouvelle station du *Clematis flammula, etc.*

Voilà les travaux de cette *Société* : la recherche de la vérité scientifique pour elle-même, pour le plaisir et l'honneur de la posséder et non pour le fruit qu'on en peut retirer ; et voilà bien des sociétés scientifiques distancées du premier coup par nos jeunes gens, car où se trouve la science désintéressée, là aussi sont la vie et la puissance.

Savoir, c'est pouvoir, et l'on ne peut qu'autant que l'on sait, car savoir, c'est connaître les forces de la nature, et agir, c'est

Digitized by Google

les employer. Ce qui est cause aux yeux de la science, est moyen dans la pratique ; aussi le chancelier Bacon, le père de la méthode expérimentale, qui avait, le premier, assigné pour fin à la science l'amélioration de la condition humaine, recommande-t-il de préférer les *expériences lumineuses* aux *expériences fructueuses*. Celles-ci, faites pour un usage immédiat, et industrielles plutôt que scientifiques, se contentent du fait dont elles ont besoin, sans se soucier de l'expliquer, ni de rien apprendre au-delà. Les *expériences lumineuses* cherchent au contraire l'explication des faits, sans penser à l'utilité immédiate, parce que l'explication d'un fait, la détermination de la cause et des propriétés de cette cause, contient, avec le fait en question, toute une *légion de faits*, des *gerbes de vérités*, des *faisceaux de découvertes*. La même propriété pouvant être utilisée dans les circonstances les plus diverses, on ne sait jamais quelle est la portée d'une découverte, si modeste soit-elle en apparence. Ainsi qu'on l'a dit, l'utilité de la science, toute grande qu'elle est, recule devant la vérité de la science, et n'occupe que le second rang aux yeux de quiconque sait comprendre quelle valeur infinie appartient à la connaissance de la réalité. La science perd de sa fécondité à mesure qu'elle perd de sa pureté ; elle est d'autant plus utile qu'elle songe moins à l'être. La vérité est jalouse : elle veut être recherchée pour elle-même, et non pour sa dot.

C'est pour l'avoir compris que la *Société d'études scientifiques* a surpassé du premier coup la plupart des sociétés analogues, dont les plus intelligentes croient pouvoir recueillir les fruits de la science sans l'avoir d'abord cultivée, et dont les autres font profession d'être *positives*, *pratiques*, et ont pour les sciences naturelles les sentiments de celles-ci pour la philosophie. La pratique hait, méprise et repousse ces sciences, comme elles-mêmes haïssent, méprisent et repoussent la philosophie. Celles-ci et celle-là ont également tort, car les sciences sont la raison des procédés de la pratique, et la philosophie est la raison des procédés des autres sciences. De là, par exemple, l'infériorité de notre agriculture comparée à celle de nos voisins, et l'infériorité de notre science comparée à celle des deux siècles antérieurs.

Digitized by Google

Quand on compare les publications relatives aux travaux des champs émanées des sociétés françaises, à celles des sociétés allemandes, suisses et même italiennes, on est étonné, humilié, effrayé de la différence. Les Allemands, notamment, nous surpassent encore bien plus dans l'art de cultiver les champs que dans celui de les conquérir. C'est le résultat inévitable de notre préférence pour la pratique ou la routine. Nos auteurs sont, pour la plupart, visiblement étrangers aux notions les plus élémentaires des sciences physiques et naturelles, dont l'agriculture n'est qu'une application incessante ; tandis que les écrits des Allemands attestent le soin et le succès avec lesquels elles y sont appliquées. De même que les grandes maisons industrielles s'attachent des chimistes et des ingénieurs, dont la science préside au choix des matériaux et aux procédés de fabrication, de même les Allemands ont fondé ce qu'ils appellent des *stations agronomiques*, des établissements industriels et commerciaux d'agriculture, ayant chacun sa spécialité ; dirigés, selon cette spécialité, par des physiciens, des chimistes ou des physiologistes, et rapportant gros, en outre, ce qui ne gâte rien. Il est juste que l'intelligence ait sa récompense.

Quant à nos sciences physiques et naturelles, depuis qu'elles ont renoncé à la philosophie, et ne connaissent plus ni âme ni Dieu, elles sont comme frappées de malédiction. Les corps savants qui les représentent, sont devenus non-seulement étrangers, mais réfractaires aux grandes découvertes, alors qu'il y a un demi-siècle à peine ils étaient des foyers de vie intellectuelle, d'une fécondité inépuisable. Aussi quelle triste et lamentable figure ils ont faite quand la patrie en danger est venue invoquer leur concours !

La *Société d'études scientifiques* offre encore un meilleur exemple à la jeunesse et à l'âge mûr de notre temps, l'exemple de l'étude préférée au plaisir et à la richesse, et poursuivie avec dévouement. Nos jeunes naturalistes, inaccessibles aux séductions de leur âge, mettent leur joie dans la poursuite austère de la vérité scientifique, alors que tant de leurs contemporains et de leurs aînés s'adonnent à une vie dissipée. Ils discutent les plus hauts problèmes de la physiologie, tandis qu'autour d'eux

Digitized by Google

l'âpre passion du gain met les hommes aux prises, et que l'honneur est très-souvent sacrifié à la soif des honneurs. Enfin leur Société vit de son seul dévouement, des retenues que ses jeunes auteurs exercent sur l'argent destiné à leurs plaisirs ; tandis que la plupart des autres Sociétés, composées généralement d'hommes mûrs et riches, sont surtout alimentées par les caisses publiques qui, obérées, menacées des dernières saignées, semblaient avoir perdu le droit d'être libérales, si, pour être libéral, il faut d'abord être libéré. Et pourtant, s'il y avait quelque encouragement à placer, ce serait peut-être à la nouvelle Société qu'il s'adresserait le mieux, car là est bien, selon le mot d'un poète,

La terre qui promet les plus belles récoltes ;

Et elle est si pauvre qu'elle n'a pu encore publier que ses procès-verbaux : les mémoires attendront qu'on ait de quoi les faire imprimer. Mais que cette pauvreté est respectable !

J'applaudis à ces efforts ; j'applaudis à la pensée qu'ont eue ces jeunes gens d'ouvrir un asile à la science, de se réunir en Société et de se grouper au milieu de ces générations passées, où le bien est débordé par le mal, où la *cité de Dieu est noyée dans la cité des hommes*, pour employer le langage de saint Augustin ; et dont les misères intellectuelles et morales, héritage des derniers siècles, ont permis à l'étranger de ruiner et de mutiler notre France.

Ce goût pour l'étude désintéressée et réparatrice avait inspiré déjà d'autres jeunes gens à l'extrémité opposée de la France, dans cette partie infortunée de notre pays qui en a été séparée depuis pour expier nos fautes, en attendant que nos successeurs aient recouvré les vertus nécessaires à la sécurité et à la dignité. L'élan vers le mieux venait de modestes collégiens, de quelques élèves du collége de Mulhouse, qui, au milieu de leur cité envahie par l'étranger, et pendant que leurs aînés se battaient au loin pour la France, fondaient, sous le titre de *Feuille des jeunes naturalistes*, une revue qui, rédigée par eux, a survécu aux catastrophes politiques, à l'émigration forcée, et est aujourd'hui prospère, répandue par toute la France et l'étranger, où elle

Digitized by Google

fait connaître les noms de MM. Eugène Engel-Dollfus, Ernest Dollfus, Gustave Weiss, etc., ses fondateurs et directeurs (1). On voit que le bulletin de la *Société d'études scientifiques* avait un honorable précédent.

Je sais que tout n'est pas également bon dans les doctrines de nos jeunes gens, et j'ai déjà essayé ici même de le leur dire ; mais je ne me sens guère le courage de leur reprocher des imperfections scientifiques, au milieu des tristes exemples de notre temps. L'essentiel, c'est que ceux qui se trompent valent infiniment mieux que leurs doctrines, en attendant que leur cœur les en détourne. Après tout, cultiver la science, c'est aussi une œuvre morale et religieuse. Dans la recherche de ces vérités, l'âme s'élève, se purifie, s'ouvre aux lumières supérieures, définitives ; et, devenue semblable aux purs esprits, elle vit, pour quelques moments du moins, si l'on en croit Platon, de la vie divine, dans la société même de Dieu, au foyer immortel et suprême de toutes les vérités, puisque les lois de la nature sont les pensées mêmes de Dieu.

Courage donc, jeunes gens ; à vous et à ceux de vos contemporains qui vous ressemblent par l'amour désintéressé du vrai, il sera donné un jour de relever ce noble pays, que vos prédécesseurs ont laissé choir si bas, et dont vous êtes, avec quelques âmes d'élite, l'exemple, la consolation, l'honneur et l'espoir ; car vous aurez cherché sincèrement la vérité pour elle-même et non pour ses fruits ; et cette vérité, j'en ai la confiance, vous sera donnée complète un jour pour la rédemption de la France !

On est surpris de ne pas trouver parmi les membres de la Société des études scientifiques, M. Albert Cheux, dont le zèle dévoué pour la science a élevé un si beau monument aux observations météorologiques et astronomiques, et qui s'est fait connaître au loin du monde savant par le concours qu'il lui prête en ce genre de travaux. Déjà *Membre Correspondant de l'Obser-*

---

(1) *Feuille des jeunes naturalistes.* Paris, 29, avenue Montaigne. Pour la France et l'Alsace-Lorraine, 3 fr. par an. Pour l'étranger, 4 fr.

Digitized by Google

vatoire de Paris et de l'Association scientifique de France, il vient d'obtenir de l'*Observatoire* une nouvelle marque du prix que l'on y attache à ses travaux. Les directeurs de cette institution nationale ont décidé que la tour qu'il a élevée sur le rocher de la Baumette, et dont le profil se découpe si heureusement sur le paysage voisin, formera désormais l'une des 22 *stations fondamentales,* qui, avec 88 *stations principales,* et un nombre indéterminé de *stations secondaires,* embrasseront la France entière dans un vaste réseau météorologique, en communication incessante avec tous les pays civilisés.

M. Albert Cheux notera, par exemple, ainsi que ses collaborateurs des autres établissements analogues, plusieurs fois par jour la pression barométrique, les degrés du thermomètre, de l'ozonomètre, du psychromètre, l'état du ciel, la direction et la force du vent, la marche des nuages, la pluie, les orages, et les phénomènes qui intéressent directement la physique agricole, tels que ceux de la lumière, de l'électricité, du magnétisme, et l'état du sol, pour reconnaître l'influence qu'ils exercent sur la vie des plantes, afin de prêter enfin à notre agriculture le concours précieux des sciences expérimentales, qui lui a trop manqué jusqu'à ce jour.

Tous ces travaux, qui exigent une grande dépense et une assiduité de tous les jours et de toutes les heures, se font par pur dévouement pour la science et pour le bien public, sans rémunération autre que le témoignage de la conscience, le plaisir de s'instruire en étant utile, et la reconnaissance des honnêtes gens capables de les apprécier.

Il en est ainsi, dans un autre genre, de l'un des collaborateurs les plus jeunes et les plus distingués de la *Revue d'Anjou,* qui, passionné aussi pour le vrai et le beau, n'a interrompu ses travaux littéraires et historiques que pour remplir un devoir sacré, aller combattre et souffrir pour son pays. La captivité même, dont il a connu les souffrances amères, n'aura certainement pas été stérile pour lui, et je serais fort surpris si cet esprit si actif et si ingénieux ne l'avait utilisée pour quelque recherche,

Digitized by Google

quelque découverte intéressante, car la fortune sourit volontiers à la jeunesse généreuse et inspirée des plus beaux sentiments.

Déjà, il y a cinq ans, il avait hâte de nous dire, dans un langage vivement coloré, les impressions rapportées d'un voyage sur les bords du Rhin, en Suisse et dans l'infortunée Alsace (1); il publiait ensuite, dans le *Correspondant*, des *Documents inédits sur les Fermiers généraux pendant la Terreur*, et, dans la *Revue d'Anjou*, le récit d'un coup de main tenté, en 1585, sur le château d'Angers, par trois capitaines et une poignée de soldats ; puis un *Voyage de Cadix à Tanger;* le *Journal d'un prisonnier de guerre de Saint-Péravy à Stralsund*, le journal de sa captivité et de son séjour sur les bords de la Baltique ; enfin, l'histoire des *Invasions anglaises en Anjou au XIVe siècle et au XVe*, qui, complétée depuis, et enrichie de découvertes poursuivies vaillamment pendant quatre ans dans les archives et dans les bibliothèques poudreuses, et jusque dans le *Musée britannique*, forme aujourd'hui le tableau le plus fidèle, le plus instructif et le plus intéressant que nous ayons de la vie des habitants de l'Anjou, pendant cette époque bien autrement longue et terrible que l'année 1870. Ce récit, qui a frappé vivement l'attention du monde lettré et instruit, ici et à Paris, et jusque dans l'Institut, a fait à M. André Joubert une place très-honorable parmi nos jeunes historiens. Peu avant, et pour se distraire de ces études austères et de ces tableaux sinistres, il avait donné au *Correspondant* une notice sur Charles Dickens, qui est, si je ne me trompe, son œuvre la plus riche en qualités littéraires. L'ordre, un ordre sévère s'y voile de grâce et d'élégance; les appréciations en sont d'une justesse frappante pour qui connaît le romancier anglais, et les réflexions en attestent un art d'observer et une connaissance du cœur humain qu'on ne s'attend pas à trouver dans un auteur si jeune encore.

Mais il y a bien mieux encore que ces mérites littéraires dans ses œuvres : il y a cette impression saine et bienfaisante qu'elles laissent au lecteur, et qu'on n'emporte jamais que du commerce des plus honnêtes gens. Tout ici respire la bonté, la loyauté,

(1) *Paysages et croquis*, in-12. Angers.

Digitized by Google

l'honneur, la fidélité à tous les devoirs, le bien sous toutes ses formes; et l'on y voit avec plaisir ce que peuvent pour un esprit et un cœur bien doués les influences salutaires et fortifiantes de la famille, de l'éducation et du travail ; l'accord harmonieux des pensées, des sentiments et de la conduite, formé par les meilleurs exemples et les meilleures doctrines.

Cette année a d'ailleurs été heureuse pour la jeunesse angevine. J'ai déjà parlé des charmants ouvrages de Mlle Suzanne, et de l'œillet d'or cueilli par Mlle Marthe Lachèse au concours des Jeux floraux ; M. Michel a emporté le premier prix de mathématiques au concours général des lycées de Paris; M. Léon Halopé, le premier prix des licenciés à la faculté de droit de Paris, et MM. Eugène Lelong et Georges Bourbon, l'un le premier et l'autre le second prix de la première année à l'Ecole des Chartes de Paris, où un autre Angevin a encore occupé une place honorable.

Mais un succès qui surpasse ceux-ci, c'est celui de M. le docteur Emile de Lens, qui, à l'âge de trente-deux ans, a conquis dernièrement le titre de professeur agrégé à la faculté de médecine de Paris (section de chirurgie), confirmant ainsi les brillantes promesses de ses premières études. Après avoir remporté les prix d'honneur de rhétorique et de philosophie au lycée d'Angers en 1857 et en 1858, il avait été proclamé plusieurs fois lauréat de notre Ecole de médecine, où il avait commencé ses études médicales aux cours de MM. les docteurs Miraut, Bigot, Daviers, Farge, et avait de plus été interne des hôpitaux d'Angers en 1861 et en 1862. Ce succès, qui fait honneur aux établissements d'instruction publique d'Angers, où il avait été préparé, a été salué avec une vive sympathie par tous ceux qui s'intéressent à ces établissements, et par les nombreux amis de la famille respectable à laquelle appartient ce digne jeune homme, et qui lui aura dû l'une des plus douces joies que puisse éprouver le cœur humain.

Digitized by Google

M. l'abbé J. Subileau, curé de Saint-Saturnin, vient de publier sur la situation de la France quelques pages dignes de fixer l'attention des hommes sérieux plus amis de leur pays que de leurs opinions personnelles (1). Il a reçu de la nature les dons rares et merveilleux de l'orateur, si j'en puis juger par un discours que je l'ai entendu prononcer et qui m'a frappé au point que le souvenir m'en est resté vivant au bout de plusieurs années. Il est encore éloquent la plume à la main, comme on pourra le voir par son *Entretien d'un curé de campagne,* éloquent non par un vain luxe d'images et le fracas étourdissant des paroles; mais par une suite de pensées justes, bien choisies, bien ordonnées et bien rendues. Il est en outre moraliste, cherchant la raison des actions dans les mobiles secrets des volontés, et leurs conséquences dans la loi qui fait de l'ordre et du devoir accompli la condition du succès réel, et qui enchaîne invinciblement la passion aux échecs et aux désastres ; enfin, à l'exemple de son illustre et admirable évêque, il est touché profondément des maux de la patrie, que trop d'hommes sacrifient à la satisfaction de leurs passions et de leurs ambitions, et voit l'unique remède à ces maux, non dans de nouveaux changements politiques, mais dans le changement des cœurs, des mœurs et des habitudes. Aucun gouvernement ne peut durer s'il ne trouve autour de lui le concours de toutes les volontés honnêtes ; tandis que tout gouvernement est excellent ou le devient forcément quand il s'applique à un peuple vivant régulièrement, où le fils respecte l'autorité du père, le citoyen celle du magistrat, et le magistrat celle de la loi et de la justice suprême, dont il est l'interprète impartial et bienveillant.

Tels sont le peuple et le gouvernement que M. l'abbé Subileau souhaite à notre infortuné pays, et que souhaitent avec lui tous les honnêtes gens assez sages pour s'élever au-dessus des intérêts et des opinions qui nous divisent, jusqu'à cette région calme du devoir, de l'ordre, de la raison, où les pensées, les

(1) *Entretien d'un curé de campagne et d'un sous-préfet de la République,* par M. l'abbé Subileau, curé de Saint-Saturnin, brochure in-32, chez Barassé, et à Paris, chez V. Palmé.

Digitized by Google

cœurs et les volontés s'accordent pour le salut et la régénération de la France. La publication de son livre est une bonne action, dont il faut le féliciter. Il faut féliciter aussi cette province qui, toujours féconde en hommes remarquables, après avoir donné à la France tant de vaillants défenseurs pendant la guerre, offre aujourd'hui, à l'heure des réparations morales, un orateur, un prosateur, un moraliste et un citoyen également distingués dans le curé d'un obscur village : heureux les paroissiens de Saint-Saturnin s'ils connaissent leur bonheur !

O fortunatos nimium sua si bona nôrint
Agricolas!.....

A. BIÉCHY.

E. BARASSÉ, *éditeur-gérant.*

Angers, imp. E. Barassé. — 903-72.

Digitized by Google

LES VINS ALIMENTAIRES CONSIDÉRÉS AU POINT DE VUE HYGIÉNIQUE.

GUIDE DU CONSOMMATEUR

Par GUILLORY aîné.

1 vol. in-18. — Prix : 2 fr.

Ernest Mourin. — Les Comtes de Paris, histoire de la troisième race. Prix. . . . . **6 fr.**

E. Poitou. — La liberté civile et le droit administratif en France. Prix. **3 fr.**

— Philosophes français contemporains. 1 vol. in-12. . . **3 fr.**

— Portraits littéraires. 1 vol. in-12. . . . . **3 fr.**

— Du roman et du théâtre. . . . . **3 fr.**

C. Port. — Cartulaire de l'hôpital Saint-Jean d'Angers, précédé d'une notice sur cet Hôtel-Dieu. — Prix. . . . . **10 fr.**

— Inventaire des archives anciennes de l'hôpital Saint-Jean d'Angers, précédé d'une notice historique et suivi d'un cartulaire de cet Hôtel-Dieu. — Prix. . . . . **10 fr.**

A. Biéchy. — L'Induction, essai sur les principes, les procédés, la valeur et la portée de la méthode expérimentale. — 1 vol. in-8°. Paris, Delagrave et Cie, — Prix. . . . . **5 fr.**

Alfred Jubien. — L'Abbesse Marie de Bretagne et la réforme de l'ordre de Fontevrault, d'après des documents inédits, avec une vue du Monastère en 1699 et le fac-simile des signatures des Abbesses citées dans ce volume. — 1 vol. in-18. Angers, E. Barassé. — Prix . . . . . **2 fr. 50**

André Joubert. — Les invasions anglaises en Anjou, 1 vol. in-12. Angers, E. Barassé. — Prix. . . . . **2 fr. 50**

De Lens. — Les correspondants de François Bernier pendant son voyage dans l'Inde. — Lettres inédites de Chapelain. 1 vol. in-8 de 48 pages. **1 fr.**

J.-R. Denais. — Histoire de l'Hôtel-Dieu de Beaufort-en-Vallée. 1 volume in-12. — Prix. . . . . **1 fr. 50**

Récit d'une petite fille. 1 vol. in-12. — Prix. . . . . **1 fr. 50**

Suite du Récit d'une petite fille. 1 vol. in-12. . . . . **2 fr. 50**

Digitized by Google

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Revue de l'Anjou. Prix : par an. . . . . **12 fr.**

Les auteurs qui désirent un tirage à part de leurs travaux, sont priés de vouloir bien en donner avis à l'éditeur avant la publication du numéro de la *Revue* contenant leurs écrits. Voici les conditions :

Pour 50 exemplaires d'une feuille de 16 pages, avec couverture mprimée . . . . . 9 fr.

Pour 100 exemplaires d'une feuille de 16 pages, avec couverture imprimée . . . . . 12 »

Chaque cent en plus . . . . . 8 »

Au-delà *de deux* feuilles, le brochage est payé à part.

Digitized by Google

REVUE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANJOU

Publiée sous les auspices du Conseil général.

NOUVELLE SÉRIE ILLUSTRÉE

12 francs par an.

CINQUIÈME ANNÉE.

TOME PREMIER.

Troisième et quatrième livraisons.—Septembre-Octobre 1872.

SOMMAIRE :

Le comte Rostopchine (1er article). — EUGÈNE BERGER.

Documents inédits ou peu connus sur François Bernier (1er article). — L. de LENS.

Persécution endurée pendant la révolution par les religieuses hospitalières de Beaufort. — DON PIOLIN.

Le Choucas. — GABRIEL ROGERON

Chronique. — J. SORIN.

Histoire de l'université d'Angers (*2e volume, 3e feuille*). — P. RANGEARD.

On donnera la gravure au prochain numéro.

ANGERS

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ, RUE SAINT-LAUD, 83.

1872

Digitized by Google

LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ.

Pour paraître prochainement :

DICTIONNAIRE DES USAGES RURAUX ET URBAINS

Pour tous les cantons du ressort de la Cour d'appel d'Angers

(DÉPARTEMENTS DE MAINE-ET-LOIRE, MAYENNE, SARTHE)

Par MM. A. ROBERT et E. GASTÉ, avocats.

1 vol. grand in-18.

HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ D'ANGERS

DE PIERRE RANGEARD

Ouvrage entièrement inédit

Tome Ier. — **6** fr.

DESCRIPTION DE LA VILLE D'ANGERS

ET DE TOUT CE QU'ELLE CONTIENT DE PLUS REMARQUABLE

Par PÉAN DE LA TUILLERIE, Prêtre de Châteaugontier

Nouvelle édition avec plan

Augmentée de notes critiques et de recherches historiques sur les Rues, les Hôtels et les principales maisons d'Angers, d'après les documents inédits des Archives du Département et de la Mairie,

Par M. Célestin PORT,

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique et de la Commission de la topographie des Gaules, licencié ès-lettres, officier d'Académie, lauréat de l'Institut, ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE.

Prix. . . . . **5** fr.

SOUS PRESSE

Carte de Maine et Loire, nouvelle édition *gravée*, par M. FOURCAULT.

OUVRAGES PARUS

Carte de Maine et Loire, par M. FOURCAULT, coloriée . . **4** »
Plan d'Angers, par M. DUVEAU . . . . . **2** »
Tarif des bâtiments, par M. GESLIN. **2 50**
Code des usages ruraux. **1 75**
Géographie de Maine et Loire, avec carte, par M. LABESSIÈRE **1** »
Carte géologique de Maine et Loire. . . . . **6** »
Carte historique et monumentale de l'Anjou, par M. LABESSIÈRE.
Prix : Edition en noir. . . . . **3** »
Avec armoiries coloriées. . . . . **5** »
Sur toile vernie, gorge et rouleau. . . . . **10** »
Carte murale de Maine et Loire, par M. LABESSIÈRE. . **8** »
Guide de l'Apiculteur, par M. DEBEAUVOYS (6e édition), revue, corrigée et augmentée de deux chapitres sur la fécondation et sur les combats des reines, enrichie de nouvelles gravures. 1 vol. in-12 **2 50**

Digitized by Google

LE COMTE ROSTOPCHINE.

Vie du comte Rostopchine, gouverneur de Moscou en 1812, par le comte A. DE SÉGUR. — Paris, Bray et Rétaux. — 1872.

Rostopchine et Koutousow, par M. J.-H. SCHNITZLER. — Paris, Didier. — 1863

M. Anatole de Ségur, petit-fils par sa mère du comte Rostopchine, a retracé, dans un ouvrage récent, la vie de son célèbre aïeul, d'après des mémoires intimes, des correspondances et des souvenirs de famille qui donnent à cette publication un intérêt particulier. Le sujet en lui-même présentait des côtés épineux et difficiles : nous ne pouvons oublier, nous autres Français, avec quelle intensité de passion Rostopchine a été notre ennemi. Sa haine a pesé sur nos destinées ; son nom rappelle une de ces résolutions extrêmes, un de ces actes désespérés qui font hésiter la conscience et la tiennent suspendue entre l'admiration et l'horreur. Comment parler de lui avec indépendance, avec équité, sans blesser en nous une fibre nationale d'autant plus susceptible qu'elle est aujourd'hui plus douloureusement atteinte ? Comment surtout juger un tel homme en pleine liberté d'esprit quand on lui tient par les liens du sang, et, qu'au désir de la fidélité historique, vient se mêler le sentiment de la piété filiale ? M. le comte de Ségur a eu le mérite d'éviter la plupart de ces écueils, grâce à la modération, à l'honnêteté, à la parfaite convenance dont tout son livre est empreint. Sans dissimuler un respect et des sympathies que personne assurément n'aura l'idée de lui reprocher, il n'a pas visé à l'apologie systématique ; il n'a pas essayé de violenter l'opinion du lecteur.

Digitized by Google

C'est par l'analyse des documents originaux, par l'exposé sincère et la discussion loyale des faits qu'il a cherché à faire prévaloir ses appréciations personnelles. Peut-être y aurait-il à contester ou à rectifier quelques-uns de ses aperçus ; peut-être sa plume a-t-elle un peu adouci les traits de la physionomie énergique et singulière qu'elle avait à reproduire ; mais l'impression générale est une impression de vérité. En suivant avec attention M. de Ségur, en tenant compte des ménagements et des nuances que lui imposait sa situation, en confrontant son ouvrage avec les mémoires contemporains et les autres biographies de Rostopchine, il semble possible de se représenter exactement ce personnage curieux, l'un des types les plus particuliers à la société russe, l'une des figures les plus vigoureuses, les plus heurtées, les plus remplies de contrastes violents qui aient paru sur les confins de la civilisation et de la barbarie.

I.

Fœdor Wasilievitsch Rostopchine naquit le 23 mars 1765 d'une famille noble et ancienne, mais assez obscure, bien qu'elle prétendît remonter à Gengis-Kan. Venue de Crimée au commencement du XVIe siècle, elle avait fini par se fixer à Livna, dans le gouvernement d'Orel. C'était une race de vieux russes passionnément attachés aux coutumes nationales, hostiles à toute influence étrangère, et gémissant volontiers sur la décadence de leur pays, depuis les innovations de Pierre le Grand. Il ne faut jamais perdre de vue ces antipathies héréditaires, si l'on veut comprendre Rostopchine. Là est le germe des instincts, le principe des sentiments qui formeront le fond de sa nature, et qui, subsistant chez lui sous le mondain et le sceptique, se réveilleront terribles au jour du danger. Elevé par un père fidèle aux traditions domestiques, il reçut néanmoins une éducation à la française, littéraire, variée, mais, à l'en croire, un peu inégale et décousue : « Ma tête est une bibliothèque dépareillée, » a-t-il

Digitized by Google

dit. En 1782, il entra comme enseigne au régiment des gardes Préobajinski où il passa quelques années, maudissant l'inaction à laquelle était réduit ce corps privilégié, et rêvant la vie de batailles et d'aventures. Après un voyage à Berlin et à Gœttingue qu'il fit dans l'hiver de 1787, il obtint l'autorisation de suivre, en qualité de volontaire, l'armée envoyée contre les Turcs. Souwarow l'admit dans son état-major, et lui-même a raconté plaisamment sa première entrevue avec ce grand homme de guerre dont on sait les incroyables bizarreries : « Monsieur, lui demande Souwarow en l'abordant, combien y a-t-il de poissons dans la Néva ? » — Rostopchine répondit sans sourciller par le premier chiffre venu. « C'est bien, Monsieur, » répliqua Souwarow du ton le plus sérieux, et dès lors sa bienveillance fut acquise au jeune officier. Rostopchine prit part sous ses ordres à cette campagne de 1788, si connue par les aimables lettres du prince de Ligne. Il assista au siége d'Oczakow, et les opérations militaires dont il fut témoin lui inspirèrent un profond respect pour le vainqueur de la Tauride. Sous les étrangetés, les caprices, les facéties de Souwarow, il avait deviné le héros selon son cœur, l'idéal du soldat russe, patient, stoïque, dévoué avec toute l'ardeur de la foi au souverain et à la patrie. Le temps et les vicissitudes de la fortune n'affaiblirent pas son admiration. Douze ans plus tard, il fut au nombre des rares amis qui se trouvèrent au lit de mort du vieux général tombé en disgrâce, et auxquels Souwarow serra la main avant d'expirer.

Revenu de l'armée après le siége d'Oczakow et ayant repris son emploi au régiment des Gardes, Rostopchine se fit bientôt une place dans la société de Pétersbourg par la finesse, le piquant, la vivacité brillante et hardie de sa conversation. On l'a souvent remarqué, l'élément étranger qui s'adapte le mieux au tempérament moscovite, la greffe qui prend le plus aisément sur ce sauvageon robuste, c'est l'esprit de notre XVIIIe siècle, sous sa forme caustique, acérée, suraiguë ; l'esprit des Chamfort, des Rulhière, des Rivarol. Personne peut-être à la cour de Russie n'en avait reçu l'empreinte au même degré que Rostopchine. Moraliste sans illusion, aussi peu dupe que possible, ne

Digitized by Google

faisant grâce à aucun semblant d'honneur ou de vertu, il savait donner à sa misanthrophie ce tour imprévu et plaisant, cette expression pénétrante qui n'appartiennent guère qu'aux civilisations raffinées; mais il existait dans son âme un sentiment vierge, profond, inaccessible au doute, et sur lequel l'ironie ne mordait pas. Ce philosophe désabusé était un patriote exclusif et jaloux. Autant il maltraitait la nature humaine, autant il avait l'amour exalté de son pays, et l'originalité de son caractère consistait dans la persistance de ces deux courants si dissemblables. On ne les voyait pas se tempérer, s'atténuer réciproquement; l'un et l'autre se produisaient avec une force invincible et souvent simultanée. En 1812, au milieu de la crise, alors que le gouverneur de Moscou sera le plus animé par la fièvre du salut public, l'observateur impitoyable se retrouvera en lui pour noter les défaillances, les prétentions, les dévouements intéressés qui se mêleront à l'élan populaire. De même, les épigrammes et les boutades de Rostopchine à l'époque où nous sommes de sa vie, le ton de légèreté railleuse qu'il apportait dans les salons de Pétersbourg, laissaient déjà percer l'âpreté de ses préventions nationales. Parmi les ridicules auxquels il s'attaquait de préférence, celui que poursuivait entre tous son humeur sarcastique, c'était l'imitation des autres peuples, la copie de leurs usages, l'engouement pour les modes de Paris ou les idées de Berlin. Non pas qu'il regrettât comme ses pères la barbarie ancienne; non pas qu'il fût précisément rebelle à tout progrès; mais il eût voulu que la Russie se développât naturellement, d'une manière spontanée, dans le sens de ses traditions et de son génie. Les institutions, les réformes de provenance exotique lui étaient suspectes. Il les trouvait stériles, factices, presque toujours dangereuses, et il dénonçait à ses compatriotes cette culture superficielle comme un principe de dissolution et d'abâtardissement.

En 1792, Rostopchine quitta le service avec le grade de capitaine; et, nommé gentilhomme de la Chambre par l'impératrice Catherine II, il fut attaché en cette qualité à la personne du grand-duc Paul. Une froideur voisine de la mésintelligence

Digitized by Google

existait entre la mère et le fils. Catherine, dont le principal mérite était un souverain bon sens, ne voyait pas sans inquiétude chez l'héritier de la couronne un manque d'équilibre, une humeur changeante et désordonnée qui allaient par instants jusqu'à rappeler Pierre III. Elle le tenait éloigné des affaires, et le grand-duc vivait à l'écart dans son château de Gatschina, aigri, mélancolique, humilié de sa situation, et absolument délaissé de toute la cour. Les chambellans, faisant partie de sa maison, croyaient même suivre le chemin de la faveur en remplissant les devoirs de leur charge avec une négligence affectée. Rostopchine, qui se piquait de savoir jouer tous les rôles « excepté les valets, » fut dégoûté de cette bassesse; et, non content de protester par une attitude respectueuse contre la servile insolence de ses collègues, il trouva pour la flétrir quelques-uns de ces mots sanglants, ineffaçables, dont il avait le secret. Sa conduite lui gagna le cœur du Czarévitch; mais l'impératrice, peu habituée aux actes d'opposition, lui infligea une année d'exil qu'il alla passer en Prusse.

Ses notes sur ce second voyage en Prusse ont été conservées, et M. de Ségur en a extrait une série de croquis rapides, spirituels, lestement enlevés et tout à fait agréables. Rien de plus vivant, par exemple, que ce portrait, à la plume, du maître de poste prussien, presque toujours officier retraité, bavard et vantard, qui, pendant que le voyageur attend des chevaux, « fume sa pipe, en secoue la cendre, la bourre de nouveau, la refume et raconte son histoire, ses actions héroïques, les bontés du roi pour lui, etc..... » Si l'on s'impatiente, « il lâche à travers un nuage de fumée le mot *gleich* (tout à l'heure), et ce *gleich* qui sert de réponse à tout, dure une heure et demie. » — Le postillon n'est pas moins vivement esquissé : « Il va toujours au pas, et, si les chevaux prennent le trot, il croit qu'ils s'emportent..... Entre le maître de poste et le postillon, il y a cette différence que le premier vous tourmente pendant une heure et demie, et l'autre pendant quatre, six, huit heures et plus. » — Sur l'armée prussienne de cette époque, Rostopchine a des remarques justes, précises et dont plusieurs sont restées vraies. En deux coups de

Digitized by Google

crayon, il rend la physionomie du soldat : « Qui a vu un soldat prussien les a tous vus. Ils ressemblent à une montre dont la mécanique est parfaite, mais l'extérieur laid. » — Il saisit avec le même bonheur les traits caractéristiques de l'officier subalterne, hobereau du Brandebourg ou de la Poméranie, brave, appliqué au métier, admirable de régularité, insupportable de morgue — et ceux de l'officier supérieur, « personnage important dont chaque soldat doit connaître la figure afin de lui rendre les honneurs militaires dès qu'il le voit poindre à l'horizon. Quand un officier atteint ce rang, la Prusse sait qu'elle possède un homme gras de plus. » — La verve humoristique de notre voyageur se tempère d'une nuance de respect devant les vieux compagnons de Frédéric, les généraux de la guerre de sept ans, infirmes, cassés par l'âge et couverts de blessures, mais encore imposants et pleins de feu sous le harnais. En revanche, elle se donne libre carrière sur la noblesse prussienne, la société, les monuments, les beaux-arts de Berlin. Il n'y a pas jusqu'aux œuvres royales dont elle ne se moque en passant : « On montre au musée de Berlin des tableaux peints par Frédéric Guillaume Ier, et une inscription collée sur les cadres constate qu'il peignit ces toiles en souffrant de violentes attaques de goutte. L'inscription prouve que le roi réclamait de l'indulgence pour son travail, et la peinture démontre qu'il devait souffrir horriblement. »

A son retour d'Allemagne, Rostopchine épousa la nièce d'Anna Stepanowna Protassow, demoiselle d'honneur à portrait, qui eut longtemps à la cour un certain crédit, et qu'on put voir encore aux fêtes du congrès de Vienne en 1815, ridée, aveugle, décrépite, mais toujours affairée, toujours intraitable sur l'étiquette, et chargée de bijoux au point de « ressembler — dit le comte de Lagarde dans ses souvenirs — à un magasin de joaillerie. » Malgré cette alliance, le chambellan du grand-duc héritier continuait d'être rangé parmi les mécontents et les suspects, lorsqu'un événement inattendu vint subitement intervertir les rôles. Le 19 novembre 1796, l'Impératrice Catherine succombait à une attaque d'apoplexie.

Digitized by Google

La mort de Catherine et l'avénement de Paul Ier ont été racontés par Rostopchine lui-même, dans une relation que son dernier fils a traduite du russe en français, et que M. de Ségur a eu l'heureuse idée de reproduire tout entière. Il faut lire d'un bout à l'autre ce fragment d'histoire digne de prendre place à côté des récits les plus colorés de Saint-Simon. Jamais on n'a mieux rendu les espérances, les terreurs, les ambitions furieuses, les revirements instantanés que provoque un changement de règne, lorsque tout dépend comme en Russie de la personne du prince, et que les institutions et les mœurs ne mettent de limites ni à la faveur ni à la disgrâce. Il y a des moments d'anxiété poignante, d'émotion terrible où la nature humaine oublie de se réprimer et de se contraindre, où elle se laisse surprendre dans sa nudité et livre le secret de son égoïsme. Rostopchine a saisi au passage une de ces situations : il en a suivi heure par heure, minute par minute, les péripéties ; il a écouté, regardé autour de lui avec une curiosité ardente ; et, dans cette étude psychologique, il a porté toute sa pénétration, toute sa faculté d'analyse, toute l'acuité de son esprit et la puissance de son tempérament. Aussi voyez quels tableaux variés et d'une réalité profonde il déroule en quelques pages sous les yeux du lecteur : La grande Catherine trouvée un matin d'hiver au fond de ses appartements sans connaissance, le corps affaissé, les paupières fermées, le visage livide et déjà frappée à mort. — L'indescriptible effarement de son entourage intime ; — les hésitations et les efforts tardifs des médecins ; — le Czarévitch quittant, à cette nouvelle, le château de Gatschina, et rencontrant sur la route de Pétersbourg, lui si délaissé la veille, plus de vingt courriers que lui envoient des gens de toute condition empressés à se faire valoir ; — son arrivée au palais, son passage à travers la foule des courtisans dont il est accueilli non plus en héritier, mais en souverain ; ses premiers actes d'autorité, alors qu'on entend les râlements de sa mère dans une pièce voisine ; — l'effroi des principaux dignitaires au souvenir de leur hostilité envers lui ; — le comte Bezborodko, ministre des affaires étrangères, parlant de sa vieillesse et de ses maladies, ne demandant, assure-t-il, qu'une seule grâce, celle d'être renvoyé du service

Digitized by Google

sans humiliation, et redevenant tout à coup jeune, dispos et ambitieux, dès qu'il se voit confirmé dans sa charge ; — le vice-chancelier Ostermann, exécutant avec un zèle odieux et grotesque l'ordre de saisir les papiers d'un haut fonctionnaire destitué, le comte Markow ; — une autre créature de Catherine, le procureur général Alexandre Samoïlow (1), l'appelant déjà « l'impératrice défunte » et se vantant d'avoir encouru sa colère pour s'être intéressé à un médecin de Gatschina. — Puis, comme appendice à cette peinture de mœurs, en regard de la tragi-comédie politique, un chapitre d'histoire secrète : Le prince Zoubow, le favori en titre, le dernier de la longue liste d'amants qui avait commencé à Soltikow et à Poniatowski, abattu et comme écrasé par l'écroulement de sa fortune, humblement assis à l'écart, ne trouvant plus chez tout le monde qu'indifférence glaciale ou méprisante, et mourant de soif, sans pouvoir obtenir un verre d'eau. — Les différents épisodes de ce drame où tant de personnages se meuvent et où tant de passions se trouvent en jeu, sont décrits avec une amertume contenue, une vigueur et un relief d'expression qui en gravent les moindres détails dans la mémoire ; mais c'est surtout quand arrive la catastrophe finale, quand la scène se passe au chevet de la czarine expirante, que le style du narrateur atteint un degré rare de précision et d'énergie. Le 19 novembre au soir, le premier médecin Rogerson, ouvrant la porte du cabinet où se tenaient le grand-duc et la grande-duchesse, annonça le terme prochain de l'agonie qui durait depuis trente-six heures. La famille impériale, suivie de la dame à portrait Lieven, du prince Zoubow, des comtes Ostermann, Bezborodko et Samoïlow, se rendit aussitôt dans la chambre où Catherine gisait à terre, sur un matelas de cuir, le poids de son corps n'ayant pas permis de la hisser sur un lit. Dès que les princes et princesses furent entrés, toute l'assistance s'approcha de cette couche funèbre. « A la droite, dit Rostopchine, se tenaient le grand-duc héritier,

(1) Dans le texte donné par M. de Ségur, plusieurs personnages de cette scène ne sont désignés que par des initiales. Nous avons rétabli les noms d'après les indications du livre de M. Schnitzler.

Digitized by Google

la grande-duchesse et leurs enfants; au chevet, moi et Plestchéew; à la gauche, les médecins et toutes les personnes du service intime de l'Impératrice. La respiration était difficile et rare. Le sang, tantôt en montant, défigurait les traits; tantôt en se retirant, leur rendait leur aspect naturel. Le silence de tous les assistants, la fixité des regards dirigés tous vers le même objet, la demi-obscurité qui régnait dans la chambre, tout inspirait l'effroi et annoncait la venue de la mort. Le quart de dix heures sonna, et Catherine la Grande ayant poussé un dernier soupir à l'égal de tous les mortels, comparut devant le tribunal de Dieu. »

Paul, s'étant prosterné devant le corps de sa mère, se retira tristement, tandis que les femmes de l'impératrice éclataient en sanglots. Après avoir peint la douleur vraie et touchante de l'une d'elles, Marie Savischna, Rostopchine ajoute :

« Les pleurs et les gémissements ne dépassèrent pas le seuil de la chambre où se trouvait le corps : les appartements étaient remplis de gens titrés ou en service, lesquels, dans toutes les circonstances heureuses ou malheureuses, ne sont occupés que de leur seul intérêt, et cette minute était pour eux ce que sera le jugement dernier pour les pécheurs. Le comte Samoïlow naturellement avait une figure bête qu'il s'efforçait, sans y parvenir, de rendre triste. Il entra dans la chambre de service et dit : « Messieurs, l'Impératrice Catherine est morte et son fils, l'Empereur Paul Ier, est monté sur le trône. » Aussitôt plusieurs individus se précipitèrent pour embrasser le comte Samoïlow et les personnes présentes, en les félicitant sur l'avénement du nouvel empereur. »

La conduite antérieure de Rostopchine, son attitude à la petite cour de Gatschina, les honorables motifs de l'exil qu'il avait subi, le désignaient à l'attention de Paul Ier. Pendant quelques jours, il fut pour ainsi dire l'homme indispensable, l'exécuteur des premiers ordres, le confident des premiers projets, l'intermédiaire obligé entre le Czar et les ministres du règne précédent. Alors que l'agonie de Catherine durait encore, il avait déjà été chargé d'apposer les scellés sur son cabinet. Dans la nuit qui suivit la mort de l'Impératrice, il eût à remplir une mission plus délicate.

Digitized by Google

Paul, l'ayant fait appeler, lui dit : « Tu es fatigué et j'ai conscience » de te déranger ; mais rends-moi le service d'aller chez le comte » Orlow et fais lui prêter serment. Il n'était pas au palais et je ne » veux pas qu'il oublie le 29 juin (1). Demain, tu me raconteras » comment cela s'est passé. »

Accompagné d'Arkharow, gouverneur général de Pétersbourg, Rostopchine partit immédiatement pour la résidence d'Alexis Orlow, le dernier des deux frères auxquels Catherine avait dû la toute-puissance, et l'un des meurtriers de Pierre III. Le comte dormait lorsque les envoyés du Czar furent introduits dans son appartement. Arkharow, d'autant plus animé contre lui qu'il avait été son protégé, parlait de le traiter avec le dernier mépris et semblait jouir d'avance de son humiliation et de ses angoisses. Mais laissons Rostopchine raconter cette scène où le vieil Orlow, tout souillé qu'il est d'un crime, devient presque sympathique et force en quelque sorte le respect par sa fière contenance et sa dignité :

« Il était malade depuis une semaine et n'avait pas eu la force de rester au palais d'où il était parti quelques heures après l'arrivée de l'Empereur. Le valet de chambre l'ayant tiré d'un sommeil profond lui dit : « Votre Excellence, Nikita Pétrowitsch Arkharow est ici. »

» Le comte sortit de son lit, mit ses pantoufles, sa robe de chambre et dit assez impérieusement à Arkharow : « Pourquoi, Monsieur, êtes-vous venu ici à cette heure. » — Celui-ci s'approcha et dit que nous étions venus par ordre de l'Empereur pour lui faire prêter serment. — « Et l'Impératrice ! » dit le comte.— Ayant appris qu'elle était morte, il leva au ciel des yeux remplis de larmes et ajouta : « Seigneur, recevez-la dans votre royaume. » — Continuant de pleurer, il nous dit qu'il était peiné de ce que l'Empereur eût pu douter de sa fidélité ; qu'en servant sa mère et la Patrie, il l'avait servi lui-même ; qu'il lui prêterait serment avec la même loyauté, et finit par nous prier d'aller à l'église.

» Arkharow s'empressa d'accepter cette proposition, mais

(1) Le 29 juin 1762, date de la déposition de Pierre III.

Digitized by Google

prenant alors sur moi le premier rôle, je dis au comte que je le priais de ne pas aller à l'église ; que j'avais apporté une formule de serment imprimée, et qu'il suffisait qu'il signât son nom au bas. — « Non, Monsieur, me répondit-il, je veux prêter serment à l'Empereur à la face de Dieu ; » et, ayant décroché une image du mur, tenant une bougie à la main, il lut d'une voix ferme la formule, puis la signa. Après quoi, nous le saluâmes et sortîmes.

» Malgré la position embarrassante du comte, je ne remarquai pas en lui le moindre signe de bassesse ou de crainte. »

En terminant le récit de ces journées d'émotion, et en résumant l'impression produite par la mort de l'Impératrice, Rostopchine nous montre chacun des courtisans « dans la position d'un voyageur qui a perdu son chemin, mais qui espère le retrouver bientôt. » La bienveillance de Paul Ier le dispensa de chercher le sien. Nommé aide-de-camp général, il se trouva d'emblée l'un des personnages importants de l'Etat. Jusqu'alors il avait vécu en spectateur attentif et curieux ; le moment est venu où il va jouer un rôle politique et prendre une part active aux événements.

II.

Aucune situation ne pouvait être plus périlleuse que celle de conseiller intime et de favori du czar Paul Ier. Ce prince était né avec certaines qualités séduisantes ; il avait de la finesse et de la grâce dans l'esprit. En 1782, à l'exemple de l'empereur Joseph et du roi de Suède Gustave III, il était venu à Paris, incognito, en voyageur philosophe, et malgré sa physionomie de Kalmouk, le comte du Nord, comme il se faisait appeler, avait obtenu un succès complet. Son affabilité avait charmé la cour et la ville ; on avait cité de lui des remarques ingénieuses et des mots heureux. Peu s'en était fallu qu'il ne réalisât aux yeux du public attendri, le type du monarque sensible et bienfaisant, du souverain à la Marmontel ou à la Thomas, si cher

Digitized by Google

aux contemporains des premières années de Louis XVI. C'était se méprendre étrangement sur son caractère, capable sans doute de bons mouvements et parfois même d'élans chevaleresques, mais inégal, fantasque, d'une mobilité effrayante et sujet à des emportements qui confinaient à la folie. Une méfiance ardente, sans discernement ni mesure, succédait brusquement chez lui à des moments d'expansion. La fin tragique de son père l'obsédait. Moins apparents dans la jeunesse, ses défauts s'aggravèrent avec l'âge, avec les déceptions qu'il éprouva du vivant de l'impératrice Catherine, et l'exercice du pouvoir suprême acheva d'ébranler jusqu'au vertige cette intelligence déjà troublée. Les gens sensés augurèrent mal du nouveau règne quand ils virent le Czar, sous prétexte de réprimer les abus, chercher à tout réglementer avec une minutie tyrannique; tantôt proscrire les modes françaises en haine de la France révolutionnaire, tantôt déterminer par ukases la coupe des vêtements et la forme des chapeaux. Admirateur passionné des institutions militaires de Frédéric, il croyait sérieusement les appliquer en donnant à ses soldats le costume de l'armée prussienne. A ces puérilités, se mêlaient des fantaisies extravagantes et des accès d'orgueil monstrueux. On connaît son mot au ministre d'une puissance étrangère qui, pour s'excuser d'être en retard, alléguait la présence d'un personnage considérable de la cour : « Apprenez, Monsieur, qu'il n'y a de considérable ici que la personne à qui je parle et pendant le temps que je lui parle. » — L'idée lui vint de célébrer la messe, en sa qualité de chef de l'église orthodoxe, et il l'aurait fait si un évêque russe n'avait très à propos imaginé de lui dire que, d'après saint Paul, un veuf remarié ne pouvait entrer dans les ordres (1). — Cet argument péremptoire le désarma. Un autre jour, à la parade, mécontent de la tenue d'un régiment, il éleva soudainement la voix : « Par file à droite, cria-t-il, en avant marche !..... pour la Sibérie ! » — et, ce qui est à peine croyable, cet

(1) Veuf d'une princesse de Hesse-Darmstadt, Paul avait épousé en secondes noces une fille du duc de Wurtemberg-Montbéliard.

Digitized by Google

étrange commandement fut exécuté. Le régiment avait fait déjà trois jours de marche lorsque l'empereur, revenu à des sentiments plus calmes, consentit à lever la punition. — De tels actes d'égarement publics et répétés étaient de ceux auxquels nul prestige ne résiste; et c'est ainsi que, sans en avoir conscience, sans se douter des haines et des mépris qu'il amoncelait sur sa tête, Paul Ier s'achemina pendant cinq ans vers sa funeste destinée. Subissant, comme Pierre III, la fatalité d'une nature violente et faible, victime de la même imprudence et du même aveuglement, il arriva ainsi par degrés à ce point d'isolement et d'abandon général que des hommes sans scrupules purent tout oser contre lui, sûrs de trouver l'opinion, sinon complice, du moins indifférente, et avec la certitude de l'impunité.

Pour vivre en sécurité auprès d'un pareil maître, ce n'était pas assez de le bien servir, ce n'était pas assez d'être habile et circonspect. Ni le dévouement, ni l'adresse, ni la sympathie même qu'on lui avait inspirée ne mettaient à l'abri de ses fureurs soudaines. Rostopchine, sans avoir jamais eu d'illusions à son égard, lui était fidèlement attaché. De son côté, Paul Ier gardait une affection reconnaissante à cet ami des mauvais jours. Cependant, leur intimité fut pleine de crises et de tempêtes. Plusieurs fois le Czar chassa Rostopchine et l'envoya en exil, sauf, il est vrai, à le rappeler presque aussitôt et à faire amende honorable avec des effusions de tendresse et de repentir. Quelques écrivains, notamment Kotzebue dans ses lettres sur la Russie, ont paru croire que ces retours de faveur si persistants et si rapides s'expliquaient par une servilité prête à tout souffrir et à tout approuver. La nature de Rostopchine, les faits connus de sa vie publique et privée excluent absolument cette supposition. Ce qui semble probable, c'est que chez lui, comme chez beaucoup de russes, l'énergie et la décision n'empêchaient pas une certaine souplesse; qu'il savait les ménagements à garder, les moyens à mettre en œuvre pour agir, au moins par intervalles, sur la volonté vacillante et déréglée du souverain. Il est également à présumer que ses saillies origi-

Digitized by Google

nales, son sang froid ironique n'étaient pas sans attrait pour un prince resté malgré tout sensible à l'esprit ; mais la franchise et la fermeté avec lesquelles il savait résister au Czar dans les circonstances graves, ne peuvent être révoquées en doute après les preuves qu'en donne M. de Ségur. Voici, entre autres, un trait d'indépendance qui fait particulièrement honneur à Rostopchine, et qui, en même temps, permet de saisir sur le vif cette âme orageuse et variable de Paul Ier.

Dans ses moments de folle méfiance, Paul s'en prenait fréquemment à l'impératrice, sa femme, la belle et vertueuse Marie Fœderowna, qu'il accusait volontiers d'infidélité ou d'ambition. « Madame, lui dit-il un jour, vous vous préparez peut-être à jouer le rôle de Catherine, mais sachez que vous ne trouverez pas en moi un Pierre III ; » puis, faisant appeler Rostopchine, il lui ordonna de préparer un édit réléguant l'impératrice au couvent de Solovitsk, et déclarant illégitime la naissance de ses deux derniers fils, Michel et Nicolas. Rostopchine le voyant trop excité pour rien entendre, laissa passer quelques heures et lui adressa la lettre suivante :

« Sire, vos ordres s'exécutent, et je suis occupé à composer l'écrit fatal. J'aurai le malheur de vous le présenter demain matin. Plaise à Dieu que vous n'ayez pas le malheur de le signer et de fournir à l'histoire une page qui couvrira de honte tout votre règne. Le ciel vous a tout accordé pour jouir du bonheur et y faire participer le monde entier, mais vous vous créez un enfer de votre vivant, et vous vous y condamnez vous-même. Je suis trop hardi, je m'expose à me perdre, mais je me consolerai de ma disgrâce en me trouvant digne de vos bienfaits et de l'honneur. »

Paul lui renvoya sa lettre avec ces mots : « Vous êtes un homme terrible, mais vous avez raison : qu'il n'en soit plus question. Chantons, oublions jusqu'à la trace..... Adieu, Signor Rostopchine. »

Aide de camp général depuis l'avénement de l'empereur, Rostopchine fut nommé, au mois d'octobre 1798, ministre des affaires étrangères. C'était le moment où, pour la première fois,

Digitized by Google

les armées russes allaient prendre part aux luttes de la coalition. Catherine l'avait encouragée, mais ne lui avait donné ni un rouble ni un soldat, beaucoup moins soucieuse de restaurer les Bourbons que de profiter des événements pour annexer la Courlande, accomplir un nouveau partage de la Pologne, et poursuivre ses entreprises en Asie. A cette politique d'intérêt, Paul Ier substitua une politique de sentiment. Il se déclara solennellement l'ennemi de la révolution, le champion de la cause monarchique, le chevalier de la petite cour de Mittau. La promesse de son appui, jointe aux instigations de l'Angleterre, détermina l'Autriche à reprendre les hostilités interrompues depuis Campo-Formio ; et lorsque les impériaux entrèrent en campagne pendant le congrès de Rastadt, 40,000 hommes, aux ordres de Souwarow, vinrent seconder leur mouvement offensif sur l'Adige, tandis qu'un autre corps de troupes russes marchait vers le Haut-Rhin, et qu'un troisième se préparait à débarquer en Hollande avec le secours des Anglais.

Il paraît vraisemblable, à M. de Ségur, que Rostopchine usa de son influence pour amener le Czar à cette résolution. Ce n'est pas que, dès l'origine, il eût contre la France une animosité particulière ; Russe avant tout, gardien vigilant et inquiet de l'autonomie nationale, il avait, comme nous l'avons dit, une défiance instinctive des étrangers quels qu'ils fussent ; mais les Allemands occupaient la première place dans l'ordre de ses antipathies ; et, si la légèreté française l'offusquait, s'il raillait volontiers le penchant de ses compatriotes à nous imiter, il subissait malgré lui l'ascendant de cette prééminence intellectuelle que notre langue, notre littérature, notre sociabilité ingénieuse et charmante nous avaient donnée au siècle dernier. Le motif qui le rendait partisan de la guerre en 1798 était bien moins une haine de race qu'un antagonisme d'idées. Il détestait les principes démocratiques et républicains. Comme tous ceux qui tiennent l'humanité en médiocre estime, qui croient à la nécessité de la contenir et de la diriger, il ne comprenait qu'une société fortement hiérarchisée et gouvernée. Peut-être ne fût-il pas allé jusqu'à préconiser ce despotisme *bien cru et bien vert* que re-

Digitized by Google

commandait l'abbé Galiani, au grand scandale du salon de Mme d'Epinay. Peut-être eût-il admis ou même souhaité des institutions garantissant certains droits à la noblesse; mais, à part cette restriction, il voulait l'autorité absolue dans l'Etat et dans la famille, « trouvant aussi simple — dit M. de Ségur — de l'exercer que de la subir. » Ses convictions sur ce point avaient un caractère d'autant plus arrêté qu'elles n'étaient pas uniquement des opinions personnelles; il les avait reçues de ses aïeux avec le vieux sang moscovite; elles se liaient à ce qu'il y avait pour lui de plus auguste et de plus sacré. Le pouvoir incontesté du Czar sur ses sujets et du seigneur sur ses paysans n'était-il pas depuis longtemps la tradition de la sainte Russie? Cette raison eût suffi pour que l'idéal de Rostopchine fût une monarchie ne relevant que d'elle-même et s'appuyant sur une aristocratie maîtresse du sol. Jusque dans ses préférences politiques, se retrouvait le patriotisme intraitable qui fut la passion souveraine et l'unité morale de sa vie.

On connaît les phases et les résultats de la campagne des coalisés en 1799 : la tentative infructueuse des anglo-russes sur la Hollande; le succès de Souwarow et de Mélas en Italie; les opérations de l'archiduc Charles dans le Palatinat; l'invasion de la Suisse par Korsakow; l'écrasement de son armée sous les murs de Zurich; Souwarow accourant à son secours du champ de bataille de Novi, passant le Saint-Gothard et descendant au centre des petits cantons; mais arrêté dans la vallée de la Reuss par l'habileté stratégique et l'obstination de Masséna, menacé bientôt d'une destruction totale, et ne parvenant à gagner la Bavière qu'au prix d'une retraite héroïque et désastreuse. Paul Ier avait suivi les divers incidents de cette lutte, en s'abandonnant comme toujours à la vivacité mobile de ses impressions. A la suite des victoires de Souwarow, il avait exalté la valeur des troupes russes, et, pour honorer leur chef, lui avait décerné, à la manière romaine, le surnom d'*Italique*. Après l'issue malheureuse de la campagne, il s'en prit à tout le monde : à son général, à ses soldats, à ses alliés surtout, auxquels il reprochait un concours équivoque et des vues intéressées. Telles

Digitized by Google

étaient ses dispositions d'esprit lorsque s'accomplit la journée du 18 Brumaire. Personne n'ignore les sentiments d'approbation, de sécurité, de vive espérance que les premiers actes du Consulat inspirèrent à la plupart des cabinets européens. La France qui, depuis dix ans, était pour eux un objet d'indignation et d'effroi, leur apparaissait transfigurée sous la main d'un homme de génie. Revenue à un gouvernement régulier, délivrée des passions démagogiques, elle leur semblait rentrer enfin dans la société des nations. Le Czar fut entraîné d'autant plus vite par ce mouvement d'opinion, qu'il croyait avoir à se plaindre de l'Angleterre et de l'Autriche. En quelques mois, il passa d'un enthousiasme bruyant pour la croisade royaliste, à une admiration exaltée pour le général Bonaparte, et son ministre qui, l'année précédente, le poussait à l'action, était maintenant le plus empressé à lui conseiller une politique opposée. Ayant voulu, comme nous l'avons dit, combattre non pas la France, mais la Révolution, Rostopchine ne voyait désormais aucun motif de poursuivre une guerre sans utilité pour la Russie ; il engageait l'Empereur à ne consulter que l'intérêt de ses États, à rompre avec les confédérés, et à terminer définitivement les hostilités suspendues de fait depuis la retraite de Souwarow. Bientôt Paul Ier inclina ouvertement vers la paix ; mais ses décisions étaient toujours à la merci d'un nouvel engouement ou d'un caprice, et peu s'en fallut qu'au dernier moment il ne fût ramené aux idées belliqueuses par l'intervention de Dumouriez.

Dominé par ce besoin d'intrigue qui l'avait perdu, le général Dumouriez traînait alors une vieillesse déconsidérée dans toutes les capitales de l'Europe où il allait offrir des plans de campagne et recruter des adhérents à la coalition. Il avait été appelé par le Czar avant le 18 brumaire ; mais cet évènement ayant précédé son arrivée à Pétersbourg, il y trouva un accueil bien différent de celui auquel il s'attendait. A la place des sympathies sur lesquelles il devait compter, il ne rencontra que froideur et indifférence dans l'entourage de la Cour, que mauvais vouloir de la part du principal ministre ; et, après deux mois de démarches sans résultat, il reçut un congé poli. On ne voulut pas

Digitized by Google

toutefois lui refuser une audience de départ, et le ministre le fit inviter à la parade où il était d'usage que les militaires fussent présentés au souverain. Là, une conversation s'engagea entre Paul et Dumouriez à propos de la tenue des troupes ; ils causèrent longtemps, et le Czar fut tellement charmé de son interlocuteur qu'il le pria de venir chaque matin à la parade. Le lendemain, nouvelle entrevue, nouveau succès de Dumouriez auquel l'Empereur écrivait quelques heures après : « Vous serez le Monck de la France ! » — Le surlendemain, Paul était tout à fait conquis : il avait oublié ses griefs contre ses alliés, son admiration pour le Premier Consul ; il promettait de coopérer à la continuation de la guerre, et chargeait même Dumouriez de traiter la question du subside avec l'envoyé du gouvernement anglais. Jamais campagne diplomatique n'avait été menée avec plus de promptitude et de bonheur ; mais les jours suivants il n'y eut pas de parade à cause du froid. Paul cessa de voir le général, et ce fût assez pour qu'il revînt aux conseils de Rostopchine et de ses amis. Quand Dumouriez voulût insister, en rappelant les engagements pris, la chancellerie russe le paya de réponses évasives, et finalement Rostopchine lui écrivit, au nom du Czar, « que sa présence pouvant être utile ailleurs, Sa Majesté trouvait désormais superflu son séjour à Saint-Pétersbourg. »

Dans les premiers mois de 1800, Rostopchine quitta le portefeuille des affaires étrangères. Les motifs de sa retraite ne sont nettement indiqués par aucun de ses biographes ; toutefois, ce qui ferait supposer qu'elle ne fût pas due à des considérations politiques, c'est que le rapprochement de la France et de la Russie dont il avait eu l'initiative, se poursuivit après lui et s'accentua de plus en plus. Dumouriez parti, le Czar était rentré dans cette voie avec une recrudescence d'ardeur. Il buvait en public à la santé du général Bonaparte, s'entourait de ses portraits, abandonnait les cabinets de Vienne et de Londres d'une manière ostensible ; et, un peu plus tard, envoyait un ambassadeur à Paris. La courtoisie calculée et les avances délicates du premier Consul achevèrent de le gagner entièrement. Il laissa l'Autriche subir à Lunéville toutes les exigences du vainqueur ; il expulsa

Digitized by Google

de Mittau ce même Louis XVIII qu'il avait juré de placer sur le trône ; et bientôt, attaquant de front les principes de l'Angleterre en matière de droit maritime, il renouvelait avec la Suède et le Danemark la ligne des neutres de 1780. — Au printemps de 1801, cet acte diplomatique était suivi d'une déclaration de guerre, et la Russie se disposait à combattre dans la Baltique son ancienne alliée dont la flotte venait de forcer le passage du Sund, et de livrer aux Danois la sanglante bataille de Copenhague. Mais déjà une révolution de palais se préparait dans l'entourage même de Paul Ier. La violence croissante de son caractère, après avoir fait de lui la terreur de sa famille, l'avait rendu odieux aux principaux dignitaires de la Cour et de l'Armée. Mécontente de longue date, la noblesse ne cachait pas son exaspération depuis que la fermeture des ports russes au commerce anglais ruinait les grands propriétaires, en arrêtant l'écoulement de leurs produits. Les hommes d'Etat, les vieux serviteurs de Catherine, se demandaient anxieusement quel serait le sort de l'Empire avec la direction capricieuse, saccadée, extrême en tous sens, que le Czar imprimait à la conduite des affaires extérieures. Ils le voyaient sur le point d'agir militairement contre la Prusse trop lente, selon lui, à épouser la querelle des Neutres ; ils pressentaient dans l'avenir une rupture avec le Gouvernement français lui-même auquel Paul avait l'étrange prétention de dicter ses volontés, et ils en étaient venus à souhaiter la fin d'un règne dont la prolongation exposait la Russie à tant d'aventures et de périls. De cette redoutable disposition des esprits, de cet ensemble de ressentiments, de colères et de craintes, naquit la pensée du complot qui eût son dénouement au palais Michel dans la nuit du 23 mars 1801. Conçu par le comte Pahlen, gouverneur de Pétersbourg et le vice-chancelier Panine, organisé en sous-ordre par les frères Zoubow et le hanovrien Benningsen, exécuté avec l'aide d'un certain nombre de généraux et d'officiers, ce coup de main n'avait pour but, aux yeux de la plupart des conjurés, que la déposition de l'Empereur. On sait quel enchaînement de circonstances ou plutôt quelle logique inexorable et fatale le fit aboutir à un assassinat.

Rostopchine était absent de Pétersbourg au moment de la

Digitized by Google

catastrophe. Peu de jours auparavant, à la suite d'une de ces crises si fréquentes entre lui et le Czar, un ordre impérial l'avait exilé au-delà de Moscou. A peine arrivé à sa destination, il reçut le billet suivant : « J'ai besoin de vous, revenez vite. — Paul. » Il partit aussitôt sous l'impression de ces quelques mots brefs et haletants qui ressemblaient à un appel désespéré. A Moscou, la rumeur publique lui apprit « la mort subite de l'Empereur. » — C'était la formule officielle. — Il devina la vérité et rebroussa chemin brusquement. Son attitude indiquait une profonde tristesse. Ce maître irascible et fantasque, cet esprit inquiet et malade, Rostopchine l'avait aimé malgré tout.

III.

Porté au trône, comme Catherine II, par une conspiration suivie d'un événement tragique, le fils de Paul Ier dût subir les mêmes compromissions et les mêmes nécessités. Catherine, bien qu'elle paraisse avoir été étrangère à la mort de Pierre III, s'était vue obligée d'en ménager les auteurs qui avaient travaillé avec elle et pour elle au renversement de son mari. Alexandre était certainement plus innocent encore de toute complicité sanglante. Avant d'accueillir les ouvertures du comte Pahlen, il lui avait fait jurer que la vie du Czar serait respectée ; mais enfin il avait écouté ses insinuations sur l'urgence d'un changement de règne ; il avait admis l'hypothèse d'une abdication forcée, et, le moment venu, il avait autorisé — au moins tacitement — les chefs du complot à déposséder son père de l'autorité impériale. C'en était assez pour le lier à eux par une solidarité indissoluble, et — quoiqu'ils eussent fait — pour le mettre dans l'impossibilité de les punir. Le drame du palais Michel devint un secret d'État autour duquel on s'efforça d'épaissir les ténèbres. Il fut convenu que Paul avait été frappé d'apoplexie ; et, dès lors que l'Empereur Alexandre ne sévissait pas contre les coupables, dès lors qu'il avait le parti pris d'ignorer leur crime, la logique de la situation

Digitized by Google

lui interdisait de les tenir à l'écart. De hauts emplois furent confiés au comte Pahlen ainsi qu'au général Benningsen et au comte Panine. En même temps, et sans doute comme contre-partie de ces choix, Rostopchine fut nommé grand chambellan et promu au grade de général en chef, l'un des plus élevés de la hiérarchie russe ; mais ces fonctions demeurèrent pour lui de simples charges honorifiques, et M. de Ségur incline même à croire qu'il ne reparut jamais à la Cour. La pensée de partager la faveur impériale avec les meurtriers de son maître le révoltait. Ajoutons qu'Alexandre, dont la personne avait pourtant des séductions si réelles, inspirait une sorte d'éloignement à ce caractère entier. Rostopchine ne lui pardonnait pas d'avoir écouté Pahlen, et ni les années, ni les événements, ni la ferveur de sa foi monarchique, ne purent amener l'ancien ministre de Paul à des appréciations moins sévères. On raconte qu'après Austerlitz il écrivait à l'une de ses belles-sœurs en parlant des désastres de la campagne : « Comment Dieu pourrait-il protéger les armes d'un mauvais fils ! »

Les préventions de Rostopchine contre le nouvel empereur ne tenaient pas uniquement au souvenir de la catastrophe du 23 mars. Il y avait antipathie de nature entre ces deux intelligences : l'une décidée, absolue, opiniâtre, fortement retranchée dans quelques idées positives et claires ; l'autre ouverte, libérale, éprise de nobles théories et pleine de hautes aspirations, mais flottante, indécise, nuageuse, toujours prête à varier au gré d'une imagination subtile et vague. Alexandre, à cette époque, n'était pas encore le mystique de la Sainte-Alliance, *l'Ange blanc* de Mme de Krüdner. Son précepteur, le colonel suisse Laharpe, l'avait nourri des doctrines de l'Encyclopédie ; mais elles s'étaient amalgamées dans son esprit avec les conceptions de l'illuminisme, si répandues chez les nations du nord à la fin du XVIIIe siècle, et ce mélange avait fait de lui, au début de son règne, un philosophe ambitieux et doux, croyant à sa mission, rêvant le rapprochement des peuples et la félicité générale, un humanitaire, comme on dirait aujourd'hui. De là les essais de réformes plus généreux qu'efficaces auxquels il se livra de 1801

Digitized by Google

à 1805, avec l'aide de ses deux jeunes amis, Adam Kzartoryski et Paul Strogonow ; de là également ses tendances cosmopolites très-accusées. Aucun prince n'employa peut-être un aussi grand nombre d'étrangers. Parmi les chefs de ses armées, Wittgenstein et Benningsen étaient allemands ; Paulucci était un gentilhomme de Modène. Le corse Pozzo, le grec Capo d'Istria figurèrent au premier rang de ses diplomates. On le vit confier d'importantes fonctions militaires et civiles à des émigrés français comme le comte de Saint-Priest et le duc de Richelieu. Ce souverain novateur, idéologue, plus européen que russe, ne devait-il pas froisser par chacun de ses actes l'homme dont nous connaissons l'intolérance nationale et l'attachement aux antiques traditions. Rostopchine sentit qu'Alexandre et lui étaient moralement incompatibles. Sans se désintéresser des affaires publiques, mais résolu à s'en tenir éloigné, il se confina dans sa terre de Voronovo, située au cœur de l'empire, à 50 verstes de Moscou. Là du moins tout lui rappelait encore la vieille Russie.

L'exil volontaire auquel il s'était condamné dura de l'avénement d'Alexandre à la guerre de 1812. Pendant onze ans, sauf quelques hivers passés à Moscou, le comte ne quitta pas Voronovo, prenant plaisir à mener sur ce vaste domaine l'existence du seigneur russe telle qu'il la comprenait, telle que ses aïeux l'avaient connue, l'existence large, hospitalière, patriarcale, agricole, au milieu d'une armée de domestiques et d'un peuple de paysans. Les documents dont la date se réfère à cette période le montrent, dans la vie intime, sous un aspect assez inattendu et qui surprendra peut-être bien des esprits. Lorsqu'un personnage s'est fait par certaines doctrines ou par certaines actions une réputation de roideur inflexible ou d'énergie farouche, on est généralement porté à lui refuser toute tendresse de cœur. Quelle ne fut pas, il y a vingt ans, la surprise du public français en lisant pour la première fois les lettres de Joseph de Maistre à sa fille Constance ! Chacun se demandait comment le défenseur altier de l'Autorité, le patricien sévère, le prophète des expiations sanglantes, avait pu écrire ces pages d'une grâce si délicate et d'une sollicitude si émue ? Il est plus difficile encore de se figu-

Digitized by Google

rer Rostopchine, le héros de Moscou, le boyard des anciens temps, le misanthrope et le satirique, livré aux effusions de la famille et de l'amitié. Sa correspondance atteste cependant qu'elles ne lui furent pas inconnues ; et, si l'on y réfléchit, ce contraste paraîtra moins réel au fond et beaucoup plus explicable qu'il ne le semble tout d'abord. Réfractaire aux sympathies banales, cuirassé de pessimisme et de sarcasmes contre cette vague bienveillance si commune chez les caractères assouplis et usés, Rostopchine était l'homme des sentiments exclusifs. Il aimait sa famille et ses amis comme il aimait la Russie, de la même manière et par une raison identique, par suite du penchant de sa nature qui le portait à se concentrer dans des affections rigoureusement définies et limitées. Les fragments épistolaires cités par son petit-fils contiennent plusieurs passages d'une bonhomie toute paternelle sur ses enfants « qui grandissent et charmantissent, » principalement sur sa fille aînée Natascha, depuis Mme Narischkine, et sur sa seconde fille Sophie, *Sophalette*, comme il disait, depuis comtesse de Ségur. Ailleurs, il parle avec une douleur touchante du docteur Kraft, le médecin de sa maison, le fidèle compagnon de sa vie, dont il reçut le dernier soupir à Voronovo. Mais son cœur s'ouvre surtout dans sa correspondance avec le prince Tsitsianow, alors général en chef de l'armée du Caucase et gouverneur de la Géorgie. Tsitsianow, âme intrépide et loyale, qu'il appelait « son Bayard né trop tard, » lui avait inspiré un attachement sans réserve joint à une sorte d'admiration passionnée. C'était le confident de ses pensées secrètes, de ses tristesses patriotiques, de son aversion pour les tendances qui prévalaient à la Cour, et leur liaison dura jusqu'à la mort du prince, assassiné, en 1806, dans une entrevue avec le Khan de Bakou. Les lettres que Rostopchine lui adressait à l'armée du Caucase sont des plus remarquables, pleines d'aperçus ingénieux sur la morale et la politique, souvent vives, chaleureuses, émues et pourtant traversées par des réflexions fréquentes où reparaissent le désenchantement et l'incurable ironie de leur auteur :

« Travaille — écrit-il à son ami le 28 avril 1803, et trouve ta

Digitized by Google

récompense dans le succès et dans l'approbation de six personnes, mais ne compte pas sur plus. »

..... « S'il est difficile de bien vivre -- lui dit-il un autre jour, il est encore plus difficile de mourir à propos. Si on ne choisit pas pour partir un moment où le monde est inoccupé, on se comporte envers vous comme avec un mendiant à qui chacun dit : « Tu m'ennuies ; je n'ai pas le temps de penser à toi. »

La mort d'un ami si cher ne fut pas la seule épreuve que Rostopchine eût à subir pendant ces années d'inaction et de retraite. On connaît, par les dépêches diplomatiques du comte de Maistre publiées en 1860, le mouvement assez prononcé d'adhésion au Catholicisme qui se manifesta, sous le règne d'Alexandre, dans une partie de la haute société russe. On sait aussi que, sans agir par un prosélytisme direct, l'influence de l'auteur du *Pape* ne fut pas étrangère à cette propension des esprits. Depuis 1803, il représentait près du Czar la maison de Savoie, alors réduite à l'île de Sardaigne. Ambassadeur d'un souverain dépossédé, avocat d'une cause qui semblait perdue, méconnu et presque dédaigné de ceux-là mêmes auxquels il se dévouait avec une fidélité si rare, séparé de sa famille faute d'argent, ayant à peine un laquais et ne pouvant payer un secrétaire, M. de Maistre n'en avait pas moins acquis à Pétersbourg uue grande autorité personnelle par la dignité de sa vie, le retentissement de ses premiers ouvrages et l'éclat incomparable de sa conversation. Il était de ceux dont la parole provoque l'attention des auditeurs, les force à réfléchir et les excite à penser. Quelle impression ne devait-il pas produire sur des intelligences cultivées, lorsque, l'entretien venant à toucher aux questions religieuses, il montrait, avec cette verve incisive qui lui était propre, le vice originel de l'église orthodoxe, son caractère inconséquent, la stérilité morale de ses pratiques tout extérieures, et qu'il mettait en regard la forte constitution, la logique rigoureuse, la foi agissante et vivante de l'église romaine ? Il répandait ainsi, au milieu de causeries pleines de feu et d'éclairs, des germes de conversion qui fructifièrent dans plusieurs âmes. La comtesse Rostopchine l'entendit et fut touchée. Néanmoins, elle ne se décida pas immédiatement à embrasser le

Digitized by Google

catholicisme ; longtemps, elle lutta contre les idées qu'elle tenait de son éducation. La méditation et l'étude l'ayant enfin convaincue, elle abjura entre les mains du curé catholique de Moscou. Mais elle redoutait les préventions de son mari ; elle craignait une explosion de douleur et de colère, quand il apprendrait l'acte si grave qui venait de s'accomplir ; et, pendant plusieurs mois, elle garda le secret de sa nouvelle croyance. M. de Ségur, auquel nous devons la révélation de cet épisode intime, donne même des détails curieux et assez singuliers sur les moyens employés par la comtesse pour remplir tous ses devoirs de catholique, sans que personne pût s'en douter. Il raconte que le soir, après dîner, en présence de sa famille et de ses hôtes, elle se promenait dans son salon avec le curé de Moscou, et, tout en paraissant l'entretenir de choses indifférentes, lui faisait une confession à voix basse ; qu'à chaque entrevue, elle lui remettait furtivement une custode vide et recevait de lui, en échange, une custode renfermant des hosties consacrées (1); qu'elle se retirait ensuite dans sa chambre, posait la custode devant son prie-dieu, et, après une oraison fervente, redescendait au salon, « où elle reprenait avec son esprit et sa grâce habituels son rôle de maîtresse de maison. » — « On croirait lire — ajoute M. de Ségur — une page de l'histoire des premiers siècles de l'Eglise. » C'est peut-être beaucoup dire. Sans rien ôter aux vertus de la comtesse Rostopchine, sans manquer à aucune convenance ni à aucun respect, mais pour rester dans la proportion juste et la nuance vraie, on serait tenté de définir plutôt ce récit : une histoire édifiante à l'usage du monde élégant.

Un matin, après avoir communié, la comtesse alla trouver son mari et lui dit simplement : « J'ai un secret à vous apprendre ; » je vais vous faire une grande peine, mais je n'ai pas été libre » de vous l'éviter, car j'obéissais à la volonté de Dieu, je suis » catholique. » — A ces mots, Rostopchine demeura immobile,

(1) La comtesse Rostopchine se donnait la communion à elle-même, comme les premiers chrétiens.

Digitized by Google

comme s'il eût été pétrifié par la violence de l'émotion. Sans rien répondre, il laissa la comtesse se retirer, et, pendant huit jours, il ne lui adressa pas une parole, la regardant d'un œil sombre. Au bout de huit jours, elle le vit entrer chez elle, avec son visage ordinaire : « Tu m'as déchiré le cœur, lui dit-il en l'embrassant, » mais puisque ta conscience t'ordonnait de te faire catholique, » tu as eu raison de lui obéir. C'est la volonté de Dieu, n'en » parlons plus. » Ses enfants assurent qu'en effet il ne lui en reparla jamais.

Cette scène d'intérieur soulève une question à laquelle il est difficile de ne pas toucher en passant. Quels étaient, sur la religion, les sentiments de Rostopchine ? M. Schnitzler, qui lui a consacré une étude remplie de détails précieux, bien qu'un peu terne et diffuse, le représente comme un encyclopédiste et un voltairien, sachant sans doute se plier aux exigences de la politique et conformer son langage officiel à la croyance populaire, mais professant au fond la plus complète incrédulité. Aucun acte, aucun écrit de Rostopchine ne justifie cette assertion, et le fait que nous venons de rapporter suffirait pour en démontrer l'invraisemblance. Les hésitations et les craintes de la comtesse au moment de déclarer à son mari qu'elle a changé de communion, le trouble profond du comte en recevant cet aveu, resteraient inexplicables s'il avait été réellement un disciple de d'Alembert et de Diderot. Peut être M. Schnitzler a-t-il été amené à présumer que Rostopchine, si méfiant et si sceptique à l'endroit de l'humanité, devait être par cela même un contempteur des choses divines. L'induction serait singulièrement hasardeuse et forcée. Non-seulement l'appréciation sévère de la nature humaine se concilie avec la foi du chrétien, mais elle en est la conséquence nécessaire, le résultat logique; et, plus on a été pénétré de l'essence du Christianisme, plus on est frappé vivement des infirmités, des faiblesses, des corruptions de la créature déchue. Il n'y a donc ni preuve directe, ni présomption légitime en faveur de l'opinion émise par M. Schnitzler. Maintenant, faut-il passer d'un extrême à l'autre, et admettre, avec M. Anatole de Ségur, que Rostopchine fut un esprit éminemment religieux ? Ce qu'on sait

Digitized by Google

de lui, d'après ses lettres et les impressions de ses contemporains, n'autorise pas à l'affirmer. Qu'on y songe bien : ceux auquels l'idée de Dieu est toujours présente peuvent être sans illusion sur l'homme, avoir la conscience de sa misère et de son abaissement, mais ils se souviennent en même temps de son origine et de sa destinée ; surtout, ils ne méprisent pas, ils ne raillent pas, ils sont exempts d'amertume ; les plus pessimistes d'entre eux ont cette misanthropie forte et douce qui se dégage des *pensées* de Pascal. M. de Ségur, malgré ses yeux de fils, reconnaîtrait-il dans ce portrait d'une âme foncièrement religieuse la physionomie morale de son aïeul ? Le propre témoignage de Rostopchine atteste d'ailleurs que, si les sentiments de piété eurent prise sur lui vers la fin de sa carrière, il n'y avait pas été jusqu'alors accessible au même degré. Les lignes suivantes datées de 1815, sont d'un pénitent, sinon d'un converti et d'un néophyte : « Je » ne saurais t'exprimer, ma bonne amie, écrit-il à la comtesse sa » femme, combien je suis content de lire dans ta lettre le plaisir » que te causent mes prières. Je puis t'assurer que je prie Dieu » avec ferveur, espérance et repentir. Je te prie de me raffermir » dans la foi et de m'aplanir le chemin du salut..... je me trouve » changé à bien des égards, et je me suis trouvé bien des fois » dans le cas de réprimer des mouvements d'amour-propre et » d'envie de briller par l'esprit. » Ce qui paraît en définitive la vérité, c'est que Rostopchine, dans la force de l'âge, dans toute la vigueur et le plein développement de sa nature, n'était ni incrédule ni très-fervent. Fort étranger — M. de Ségur en convient — aux questions de dogme et de théologie, il acceptait la foi de son pays, sans la mettre en doute, mais sans la méditer, sans chercher à l'approfondir, et sans probablement qu'elle exerçât une grande influence sur sa manière de sentir et de juger. A aucun prix, il n'eût abandonné l'église orthodoxe ; il se faisait gloire d'en être le partisan énergique et résolu, mais non par suite d'une conviction ardente ou d'une préférence raisonnée, par le seul motif que cette église était au nombre des institutions de la Russie. Pour lui, le culte représentait une forme de la nationalité, et sa religion avait par-dessus tout le caractère de patriotisme.

Digitized by Google

Le patriotisme, voilà le principe fixe, le point central auquel il faut toujours revenir avec Rostopchine. Dans sa solitude de Voronovo, au milieu des occupations agricoles et des incidents de sa vie domestique, le comte suivait d'un regard anxieux les transformations de l'Europe et les phases de la lutte sans cesse renaissante où la Russie se trouva de nouveau engagée à partir de 1805. Nous avons dit qu'il n'avait pas contre la France d'hostilité préconçue, et qu'il avait conseillé la guerre de 1799 uniquement par haine de la Révolution ; nous l'avons vu applaudir à la politique réparatrice du Consulat, partager l'enthousiasme de Paul Ier pour le général Bonaparte, et employer tout son crédit à détacher le czar de l'alliance des Coalisés. Ce ne fut que par degrés, et au bout de quelques années seulement, qu'il manifesta des dispositions contraires. Sa correspondance le montre, jusqu'en 1806, beaucoup moins alarmé des conquêtes de Napoléon que de la prépondérance anglaise en Orient. A la rupture de la paix d'Amiens (mars 1804), il se prononce hautement pour la neutralité de la Russie. En septembre 1804, au moment où l'empereur Alexandre est sur le point d'entrer dans la coalition, il n'hésite pas à blâmer la prise d'armes qui se prépare ; il repousse l'action commune avec le gouvernement britannique comme la plus dangereuse des duperies ; et, poursuivant cette idée, il confie à son ami le prince Tsitsianow tout un plan d'agression contre l'Angleterre, véritable et curieux programme des ambitions moscovites : « J'en reviens toujours, écrit-il, à mon ancienne opinion que la Russie, la Prusse et l'Autriche peuvent forcer la France à rentrer dans ses anciennes limites, mais l'Angleterre jamais, si on se borne à lui faire la guerre en Europe. Pour atteindre l'Angleterre, il faudrait partager la Turquie d'après mon ancien plan, c'est-à-dire prendre pour nous la Moldavie et la Roumélie avec Constantinople, donner le reste à la Prusse et à l'Autriche qui feraient en même temps des échanges de territoire ; faire de la Grèce et des îles une république et donner l'Egypte à la France. Ensuite, envoyer cinquante mille hommes à travers la Perse dans l'Inde et y détruire de fond en comble toutes les possessions anglaises. » — Même après Austerlitz, Rostopchine conservait encore une

Digitized by Google

certaine modération envers la France, et réservait ses traits les plus acérés pour les cabinets qui avaient entraîné la Russie dans un conflit désastreux. Mais, l'année suivante, quand il vit l'Autriche démembrée à Presbourg, la Prusse écrasée sur le champ de bataille d'Iéna, Naples et la Hollande érigés en royautés vassales de l'empire français, la Confédération du Rhin mettant sous la dépendance de Napoléon une partie de l'ancien corps germanique; lorsque surtout, au printemps de 1807, il apprit les journées d'Eylau et de Friedland, alors une immense inquiétude l'envahit, jointe à un ressentiment profond contre le dominateur de l'Europe. La Russie lui apparut humiliée, amoindrie, déchue, menacée dans un avenir prochain d'être réduite au rôle de puissance asiatique et de perdre, au profit de la France, toute action sur l'Occident. Il cessa de croire à un accord possible entre les deux peuples ; sa tête s'exalta; la haine lui monta au cœur; à dater de ce moment, il devint irréconciliable.

Les passions dont il était animé débordèrent dans un pamphlet qu'il fit imprimer à Moscou, sous le titre de : *Réflexions à haute voix sur le perron rouge*, et qui fut publiée au lendemain d'Eylau. On sait que la Russie, d'après les premiers bulletins, crut un instant avoir gagné cette sanglante bataille. L'occasion sembla opportune à Rostopchine pour surexciter chez ses compatriotes le sentiment national et l'horreur de l'ennemi. Ses *Réflexions à haute voix*, mêlées d'invectives, de plaisanteries bouffonnes et d'élans religieux, écrites dans un style imagé, populaire, bariolé de couleurs crues, sont d'un bout à l'autre une diatribe contre les Français et une satire de la jeunesse élégante qui cherchait à les imiter. La forme en est ingénieuse et dramatique. L'auteur met en scène un vieux russe, type d'honneur et de fidélité, Sila Andrévitsch Bogatizew, « lieutenant-colonel en retraite, blessé à la guerre, chevalier des ordres de Saint-Georges et de Saint-Wladimir, trois fois choisi par la noblesse de son gouvernement pour être son maréchal. » — Un jour, après la nouvelle de la bataille d'Eylau, Sila Andrévitsch se rend à Moscou; il entre au Kremlin, entend pieusement la

Digitized by Google

messe à la cathédrale de l'Assomption, et va ensuite s'asseoir sur le perron rouge du palais des Czars. Là, mettant ses coudes sur ses genoux, soutenant sa tête vénérable avec ses mains, saisi d'une sorte d'inspiration patriotique, il exprime les colères et les espérances que font naître en lui les événements; il flétrit ce beau monde vaniteux et léger qui n'a pas honte d'emprunter la langue et les usages de « la canaille étrangère; » il attaque violemment la nation française, sa mobilité, son inconsistance, son adoration du succès; et, passant à l'éloge de ceux parmi lesquels s'est conservée la vraie tradition russe, il finit par entonner un solennel hosannah en l'honneur de la prétendue victoire d'Eylau :

« Gloire à toi, s'écrie-t-il, gloire à toi, victorieuse armée » russe, portant le glaive au nom du Christ! Gloire à toi, notre » empereur et à notre mère la Russie. Salut à vous, héros russes, » Tolstoy, Kojine, Galitzine, Dochtovow, Wolkowsky, Dolgo- » rouky! Paix éternelle dans le ciel à toi, jeune et valeureux » Galitzine! Les jeunes gens tâchent de t'imiter; tes frères sont » jaloux de toi, les vieillards penseront à toi en soupirant et ver- » seront des larmes avec ton père et ta mère sur ton sort » funeste. Triomphe, empire Russe! L'ennemi du genre humain » recule devant toi; il ne peut lutter contre ta force invincible; » il est venu comme un lion furieux, croyant tout dévorer; il » fuit comme un loup affamé et grince des dents! La Victoire » est devant toi, Dieu avec toi et la Russie derrière toi! »

En écrivant ces lignes enflammées, Rostopchine ne se doutait pas que, trois mois plus tard, la paix de Tilsitt arrêterait brusquement les hostilités entre Alexandre et Napoléon. Cette réconciliation le surprit et l'affligea, mais il la regarda toujours comme une simple trêve. Malgré l'entrevue d'Erfurth, malgré les protestations de confiance et d'amitié qu'échangeaient les deux souverains, il demeura persuadé qu'un duel à mort, un choc décisif et terrible, serait fatalement amené par l'antagonisme croissant de leurs intérêts. Aussi, loin de s'affaiblir, ses rancunes de patriote et ses antipathies de vieux russe ne firent-elles que s'accuser davantage. De plus en plus exclusif, intolérant, hostile

Digitized by Google

aux nouveautés, enfermé dans le culte de son pays comme dans une forteresse inaccessible, il enveloppait du même mépris le parti français, la politique de transaction du comte Romanzow, devenu après Tilsitt ministre des affaires étrangères, les idées philanthropiques et libérales en faveur auprès du Czar. Son opposition prit surtout un caractère acerbe à partir de 1810, époque où l'administration de l'Empire passa entre les mains de Spéranski.

A la suite du congrès d'Erfurth, Alexandre était revenu aux plans d'organisation intérieure qu'il avait conçus dans les premières années de son règne et dont la guerre de 1805 avait suspendu l'exécution. Son âme généreuse rêvait d'établir en Russie un système de législation uniforme et fixe substitué à l'incohérence des anciennes coutumes et à l'arbitraire du souverain. Pour l'accomplissement de cette œuvre immense, il jeta les yeux sur Michel Spéranski, fils d'un prêtre de village, et parvenu par son mérite, de la condition la plus obscure, aux fonctions de conseiller privé. Nommé, en janvier 1810, secrétaire de l'Empire, Spéranski, sans avoir le titre de premier ministre, se trouva de fait en exercer les prérogatives. La surveillance et le contrôle de tous les services publics furent placés sous sa direction. C'était un homme honnête, d'une intelligence élevée, d'une instruction étendue, mais un peu utopiste, un peu nébuleux, croyant trop à la vertu des lois écrites et à la puissance de la raison sur l'humanité. M. de Maistre l'appelle *un constituant*, et l'on aurait pu aussi lui appliquer le mot charmant de Saint-Simon sur un autre réformateur : « Il avait de l'esprit, des lettres et des chimères. » Son administration fut signalée par quelques mesures utiles et par un plus grand nombre de projets. Il prépara les éléments de plusieurs codes, et il voulait arriver à l'abolition des priviléges, à la refonte des impôts, à l'institution d'un conseil d'Etat calqué sur celui de la France, peut-être même dans l'avenir à une sorte de gouvernement représentatif. Les tendances démocratiques vers lesquelles il semblait pencher, lui attirèrent bientôt les attaques de l'aristocratie, tandis que la création de nouvelles taxes nécessitées par

Digitized by Google

les besoins du trésor le rendait odieux aux classes marchandes. Pendant deux ans, Alexandre le défendit contre le flot montant de cette impopularité; mais au commencement de 1812, la marche des événements vint porter le dernier coup à sa situation déjà chancelante. La crise prédite par Rostopchine, avec la persistance et l'acharnement de la haine, était sur le point d'éclater. Une rupture s'annonçait comme imminente entre Napoléon et la Russie fatiguée de son rôle subalterne et refusant d'accéder aux exigences du blocus continental. Des bruits de guerre couraient à Pétersbourg et dans les provinces ; le comte Romanzow cessait d'être écouté ; le vieux parti russe regagnait le terrain perdu et s'imposait à l'Empereur. Spéranski fut emporté par le courant. Le détail des intrigues auxquelles il dut sa chute est demeuré assez obscur. Affilié à une secte d'illuminés, il s'était, assure-t-on, entouré d'aventuriers qui le trahirent et livrèrent des lettres de lui, peu flatteuses pour les talents et le caractère du souverain. Il paraît également prouvé que Rostopchine, le plus fougueux de ses ennemis, adjura le Czar, dans une adresse véhémente, d'éloigner un ministre dénoncé par tous les patriotes comme le partisan des Français. Ce vœu devait être amplement exaucé. Le 29 mars 1812, Spéranski, mandé à l'improviste dans le cabinet de l'Empereur, en sortit avec un ordre d'exil, et, le lendemain, accompagné d'un officier de police, il partait pour la Sibérie.

Au moment de cette éclatante disgrâce, Rostopchine était depuis un mois gouverneur de Moscou. Pour le nommer, Alexandre avait eu à vaincre ses répugnances personnelles. Il n'aimait pas l'ancien confident de son père, le sachant parmi ceux qui lui reprochaient l'origine de son pouvoir ; mais il lui fallait donner des gages au parti dominant; et, d'un autre côté, devant la menace d'une invasion, en présence d'une guerre qu'il était décidé à soutenir sur le territoire même de l'empire, il sentait la nécessité de placer dans la vieille capitale un homme capable de toutes les énergies et prêt à tous les sacrifices. Rostopchine accepta sans hésiter le poste confié à son dévouement.

EUGÈNE BERGER.

(La suite au prochain numéro).

Digitized by Google

DOCUMENTS INÉDITS

OU PEU CONNUS

SUR

FRANÇOIS BERNIER

L'étude poussée jusqu'à ses moindres détails de la vie des hommes célèbres offre un vif intérêt. On ne se contente pas à leur égard des biographies ordinaires. On veut tout savoir de ce qu'ils ont fait et de ce qu'ils ont été, et les suivre, s'il est possible, dans le train habituel de leur existence. C'est que dans l'individu tout se tient, que les relations, les plus simples démarches, le caractère et l'humeur de l'homme privé éclairent les actions et, quand il s'agit d'un écrivain, les ouvrages mêmes de l'homme public, autant que, à leur tour, elles en reçoivent de lumière.

Les personnages secondaires de l'histoire de France sont, ainsi que les nommait G. Pocquet de Livonnière, les *illustres* de la province qui les a vus naître. C'est à ce titre, et parce qu'elles concernent un enfant de l'Anjou dont le nom a jeté sur le pays un peu d'éclat, que la *Revue* fait ici une place à quelques notes, bien sèches et bien décousues, sans doute, mais qui peuvent servir de pièces justificatives à une étude complète de la vie et des ouvrages de François Bernier.

I.

NAISSANCE ET FAMILLE DE FR. BERNIER.

Il convient de reproduire tout d'abord l'acte de baptême de François Bernier, quoiqu'il ait déjà paru dans un écrit de M. le

Digitized by Google

docteur Farge à qui nous l'avions communiqué. (*Rapport sur le concours relatif à l'Eloge de François Bernier* dans les *Annales de la Société Linnéenne de Maine-et-Loire*, 1858.) Nous voudrions achever de détruire l'erreur qui donne pour lieu de la naissance de Bernier, Angers ou Gonnord, et lui assigne pour date l'année 1625.

Un registre de la paroisse de Joué, conservé dans les archives de la commune de Joué-Etiau, contient ce qui suit à l'année 1620 :

Aujourd'hui vingt-sixiesme jour de septambre mil six cent vingt, a esté baptizé par moy curé soubsigné François fils de honnorable homme Pierre Bernier et de Andrée Grimault; fut parrain vénérable et discret Messire François Bernier curé de Chantzaux, et marraine honneste fille Julliesne Bonnin, laquelle ma déclarer ne sçavoir signer.

F. BERNIER. GUYTTON.

Les parents de Bernier étaient des cultivateurs tenant à bail, dans la baronnie d'Etiau, des terres du chapitre de Saint-Maurice d'Angers. Un registre de déclarations ou aveux conservé aux archives de la préfecture de Maine-et-Loire mentionne :

1° A la date du 26 août 1625, un jugement des assises de la baronnie admettant *Andrée Grimault veuve de Pierre Bernier* (ce qui place le décès de celui-ci en cette année ou dans les derniers mois de la précédente), à faire pour ses enfants, lesquels ne sont pas nominativement désignés, la déclaration qui les substitue aux droits de leur père ;

2° Une déclaration analogue faite, le 19 juillet 1638, après le décès d'*Andrée Grimault*. *François Bernier*, curé de Chanzeaux, curateur aux biens et à la personne de son neveu des mêmes noms, comparaît pour lui ; *Antoinette Bernier* assistée de *Jean Bourigault*, son mari, et *Jeanne Bernier*, comparaissent en leur propre nom. Il est dit de celle-ci qu'elle ne sait pas signer ; ce qui ne se constate que pour les personnes majeures et nous la présente ainsi comme l'aînée de son frère *François*. Les parties constituèrent Jean Bourigault leur procureur spécial pour les déclarations ultérieures.

Digitized by Google

L'énumération des biens dans les deux actes sus-indiqués fait voir que la ferme des Bernier était importante. Elle demeura dans la famille, et, en 1692, un fils d'*Antoinette Bernier* se rendit même adjudicataire de toute la baronnie.

Nous ne savons sur *Jeanne Bernier*, sœur de *François*, rien de plus que ce que nous en apprend l'acte de 1638.

Quant à *Antoinette Bernier*, qui était peut-être l'aînée des trois enfants, voici quelques renseignements fournis, pour la plupart, par le registre de la paroisse de Joué, que nous avons déjà cité.

1° Son baptême et, sans doute, à un jour près, sa naissance est du 11 mars 1607;

2° Elle a épousé, au mois de novembre 1635, *Jean Bourigault*, marchand à Gonnord, qui semble être venu dès lors habiter Joué. Sa mère lui avait constitué, par contrat du 9 dudit mois, une dot de 600 livres, indépendamment d'un trousseau et de ce qui lui revenait de la succession paternelle (Arch. de Maine-et-Loire, série E, 1784);

3° Elle a eu de Jean *Bourigault* un certain nombre d'enfants que le registre paroissial, interrompu d'ailleurs en 1649, ne fait pas connaître tous: *François*, né le 13 octobre 1636; Jean, 3 septembre 1642; Gillette, 26 mars 1646; Antoinette, 11 octobre 1648.

Aux noms de ces enfants des époux *Bourigault*, nous sommes autorisé à joindre René et Philippe *Bourigault*, les seuls, du reste, sur lesquels il y ait quelque chose à dire.

René *Bourigault*, né, croyons-nous, à Chanzeaux plutôt qu'à Joué, fut élevé pour le sacerdoce. Vers 1662, il appartenait à la petite communauté qui fut la première fondatrice du séminaire d'Angers. Il en sortit à cette époque. En 1670, il obtint dans le chapitre de l'église de Saint-Pierre le canonicat du titre de saint Paul. Il était familier de l'évêque Henri Arnault et se fit remarquer par son ardeur pour l'hérésie Janséniste. Ayant fait des prosélytes parmi les religieuses de la Visitation, dont il était l'aumônier, et agité tout le couvent, il fut, par une lettre de cachet du 30 mai 1676, envoyé en exil à Semur, en Bourgogne, et il y mourut trente-quatre ans après le 5 mars 1710. Ses confrères touchés de sa disgrâce lui conservèrent les gros

Digitized by Google

fruits de son canonicat pendant ce long intervalle. L'éloge de Bernier, par Gabriel Nivard, vante les talents de son neveu. (§ IV, p. 170.)

Philippe *Bourigault*, frère de René, étudia en médecine, et se fit recevoir docteur de la Faculté de Montpellier, comme son oncle, et probablement sous ses auspices. Bernier le nomma, par testament, son légataire universel (§ III, p. 168.). C'est Philippe *Bourigault* qui, en 1692, prit à bail les terres de la baronnie et châtellenie d'Etiau. Il mourut à Joué le 21 octobre 1730 à l'âge de soixante-dix-sept ans et fut inhumé dans l'église (1).

François *Bernier*, curé de Chanzeaux, oncle paternel et parrain du voyageur, était en possession de son bénéfice dès 1620, puisqu'il figure avec son titre dans l'acte de baptême de son neveu, et il le conserva jusqu'à sa mort, en 1674, ou environ. Une pièce du cabinet de M. le comte Th. de Quatrebarbes, dont la communication nous a été faite en 1858, avec l'autorisation de l'honorable possesseur, est ainsi conçue :

Extrait d'un registre intitulé : Des titres, fondations, etc., de l'église St-Pierre de Chanzeaux.

Item, la copie du testament de feu Mre François Bernier curé de ce lieu, passé par le d. René Blouin le 13e jour de juillet 1631 par lequel il donne à la cure de ce lieu une petite maison et jardin proche la maison des héritiers du dit Blouin, aux charges d'un anniversaire de trois messes et le jour anniversaire de son obiit chacun an. La dite copie signée : Foussier. — *Nota* que les héritiers ont consenti à l'exécution du dit testament au partage de la vente des meubles dudit défunt par Guillaud sergent royal à Joué le 10 juillet mil six cent soixante quatorze.

La date ci-dessus concorde avec ce que l'auteur de l'*Abrégé de la philosophie de Gassendi* dit dans son ouvrage (2) de sa dernière visite à son oncle. Le curé de Chanzeaux, son oncle, était mort à l'âge de 87 ou 88 ans.

(1) Nous devons ce renseignement, ainsi que ceux qui proviennent des Archives départementales, à l'obligeance inépuisable de M. C. Port.

(2) Edition de 1678. T. VI, p. 789.

Digitized by Google

II.

SON DOCTORAT EN MÉDECINE.

En 1652, Bernier passa trois mois à Montpellier pour y prendre ses grades en médecine. Il y venait de la Provence où il s'était préparé auprès du philosophe Gassendi, mathématicien et physicien profond, et non moins versé dans les sciences naturelles et médicales, comme en témoignent ses ouvrages. Bernier l'avait dès longtemps assisté dans ses expériences d'astronomie et de physique, et lui-même, pendant le cours de ses voyages, avait recueilli des observations de toute sorte. Toutefois, à voir la brièveté de son séjour à Montpellier, on ne peut s'empêcher de remarquer combien était court, et peut-être peu sérieux, le temps d'épreuves que l'on imposait alors, même dans l'Université de Montpellier, aux candidats en médecine, au moins à ceux qui n'aspiraient pas à la régence et ne songeaient pas à s'établir dans la ville. On sait que Gui-Patin faisait peu de cas des docteurs reçus à Montpellier; mais il plaidait pour la Faculté de Paris, dont la science et les usages n'étaient pas eux-mêmes exempts d'abus.

Nous avons relevé dans les actes de la Faculté de Montpellier ceux qui ont rapport à notre Angevin. Voici d'abord son inscription qui est écrite et signée de sa main sur le registre:

Ego Franciscus Bernier Andegavensis, interrogatus fui a dominis procuratoribus in physiologicis et, solutis solvendis, præstitisque præstandis, scriptus fui a domino de Belleval cancellario in numero studiosorum medicinæ die quintâ maii 1652.

F. Bernier.

L'inscription ou immatriculation était, on le voit, précédée d'un examen. Celui de Bernier porta sur la physiologie seule-

Digitized by Google

ment. D'autres à la même époque roulaient *in physiologicis et pathologicis* et plus souvent encore *in physicis et medicis*. Cette épreuve tenait vraisemblablement lieu du baccalauréat pour les étrangers.

Un autre registre de la Faculté qui s'étend de 1624 à 1662, contient, folio 334, le libellé suivant relatif à la présentation à la licence de Bernier et de plusieurs autres candidats.

Eâdem prædictâ die decimâ octavâ mensis Julii anni 1652, ibidem dicti R. D. congregati audiverunt supplicationem magistrorum..... Andreæ Mauduyt, Francisci Bernier Andegavensis, et Francisci Cureau de La Chambre Cenomani, medicinæ baccalaureorum, rogantium ut peracto cursuum suorum trimestri spatio admittantur ad examina pro consequendo licentiæ gradu. Quorum petitioni, visis prius literis testimonialibus dictorum cursuum....., dictorum autem Mauduyt, Bernier et de La Chambre nondum completorum, cum deessent aliquot dies; nihilominus ob imminentem pestilentiam et bellicos apparatus undequâque minantes, et illorum doctrinæ rationem habentes, prædictos Mauduyt, Bernier et de La Chambre, simul cum prædictis.... omnes ex æquo receperunt et eis permiserunt ut, quam primum voluerint, accipiant puncta pro dictis examinibus a singulis professoribus et doctoribus ordinariis, ut moris est, soluto prius Universitatis jure.

BELLEVAL, cancell. et judex; CURTAUDUS, decan.; RIVIÈRE.

Le même registre nous apprend que Bernier prit sa licence le 3 août et reçut le bonnet de docteur le 26 du même mois, des mains du professeur SOLIGNAC. Une pièce que nous publions plus loin (§ IV, p. 172) nous fournit d'autre part sur la séance de son doctorat le témoignage d'un contemporain.

III.

SA MORT ET SES DISPOSITIONS TESTAMENTAIRES.

Fr. Bernier mourut à Paris en 1688 ; les journaux du temps ainsi que les dictionnaires historiques s'accordent à le dire, et

Digitized by Google

en nous reportant à la date qu'ils indiquent, nous avons, il y a environ quinze ans, relevé au greffe du tribunal civil de la Seine, l'acte suivant, auquel la destruction par la Commune des archives du Palais de Justice donne aujourd'hui plus d'intérêt.

Extrait du Registre des sépultures faites en l'église paroissiale de St-Barthélemy à Paris de septembre 1677 à mars 1692.

Année 1688. — Le jeudi vingt-troisième septembre a été inhumé dans cette église Me François Bernier, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, âgé de soixante et treize ans, décédé le vingt-deuxième dudit mois en la maison place Dauphine, à la Renommée, de cette paroisse. Ont assisté au convoy Philippe Bourrigault, aussi docteur en médecine de la dite Faculté, demeurant de présent susdite place Dauphine, et Martin Barthelemy d'Herbelot, escuyer, demeurant rue de Touraine, paroisse St-Sulpice.

B. D'HERBELOT. P. BOURIGAULT.

Les témoins qui signent l'acte et qui conduisent le deuil sont, on le voit, l'orientaliste d'Herbelot, ami du défunt, et Philippe Bourigault, son neveu, qui était accouru du fond de l'Anjou. C'est sans doute sur leur témoignage que l'on donne à Bernier l'âge de 73 ans ; il en avait 68 moins quelques jours. La première évaluation reporterait sa naissance à 1615 ou environ, ce qui ne répond à aucune indication du registre paroissial de Joué (1).

Bernier ne semble avoir été malade que quelques jours. Il avait été frappé, d'apoplexie sans doute, en sortant de la table du Procureur général de Harlay, dans le voisinage duquel il demeurait (2). Un chirurgien fut appelé et lui fit des saignées qui

(1) Il y a bien en 1618 un acte de baptême au nom d'un François Bernier, fils de Pierre ; mais le nom de la mère est différent, et il est certain par les actes cités dans cet article, que notre François Bernier était fils d'Andrée Grimault, neveu du curé de Chanzeaux et frère de père comme de mère d'Antoinette Bernier, née en 1607, et qui mariée en 1635 à un Bourigault, lui a donné des neveux de ce nom.

(2) « Sa mort eut pour cause, dit Louis Racine en ses *Mémoires sur la vie de J. Racine*, une plaisanterie qu'il essuya de la part de M. le Président de Harlai, étant à sa table. Ce philosophe, que ses voyages et les principes de Gassendi avaient mis au-dessus de beaucoup d'opinions communes, ne put pas soutenir une raillerie assez froide. » — Nous rectifions sur un point le récit de L. Racine : De Harlay ne devint premier président qu'en 1689.

Digitized by Google

ne le sauvèrent pas. Le 18 septembre il faisait son testament, et il décédait le 22.

Il avait institué pour légataire universel son neveu Philippe Bourigault et lui avait imposé l'obligation d'acquitter quelques legs parmi lesquels nous remarquons ceux qui suivent :

1° A Antoine de la Potherie, son homme d'affaires (et, nous sommes en mesure de l'ajouter, l'ancien secrétaire de Gassendi), 50 louis d'or ; ce legs fut réduit par l'exécuteur testamentaire, d'accord avec de la Potherie, à 500 liv.

2° A Me Antoine Blanchard, prêtre, prieur de Saint-Marc-lès-Vendôme, demeurant à Paris, rue de la Vieille-Draperie, paroisse de Saint-Pierre-des-Arcis, 90 liv.

Il y avait en outre des legs pour deux femmes de service, à chacune 56 livres 5 s., soit 112 livres 10 s., un loyer dû pour dix-huit mois, à raison de 270 livres par an, soit 405 livres, et les honoraires du chirurgien :

« A Pierre le Vachey pour saignées, soins et assistements qu'il a faits et rendus audit défunt Bernier » réglés à 11 liv. 5 s.

Ce n'est pas du testament même qui fut déposé chez Me Bellanger, notaire à Paris, que nous tirons ces détails. Nous n'avons pas cette pièce, qui nous eût éclairé sur l'ensemble de la fortune de Fr. Bernier. A son défaut, les héritiers T. Grille ont bien voulu nous communiquer une série d'actes notariés passés pour l'exécution des legs entre Philippe Bourigault et les intéressés. Les différentes sommes y relatées furent payées, sur un dépôt de cent louis d'or que Bernier avait fait auparavant entre les mains du sieur Thuret, horloger ordinaire du Roi, son propriétaire, et Ph. Bourigault rapporta le surplus.

IV.

SES RELATIONS AVEC L'ACADÉMIE D'ANGERS. — SON ÉLOGE PAR G. NIVARD.

Une académie de belles-lettres avait été créée en 1685 par le Roi à Angers, sur la proposition du maire et des principaux

Digitized by Google

habitants, et Bernier avait été compris dans la nomination des trente premiers membres, avec l'érudit G. Ménage et le professeur de droit français de Launay, ses compatriotes angevins, qui, ainsi que lui, résidaient à Paris. Comme don de bienvenue, il fit remettre à l'académie l'un de ses ouvrages, son Abrégé de Gassendi ; il est fait mention de cet envoi dans le registre des procès-verbaux de l'académie, à la date du 13 novembre 1686.

« M. Pétrineau dit que mon dit sieur Bernier l'a chargé étant » à Paris, des six volumes de son *Abrégé de philosophie*, pour » les présenter de sa part à l'académie.

» On arrête qu'on le remerciera et qu'on lui demandera le don » des Relations de ses voyages, lesquelles ont été recherchées » des curieux de toute l'Europe avec tant de soins, qu'il ne s'en » trouve plus chez les libraires; afin que si l'académie n'a pas » l'avantage de jouir de sa présence, elle puisse du moins profiter » de son érudition et de ses lumières par la lecture de ses beaux » ouvrages. »

Bernier étant mort au mois de septembre 1688, l'académie, dans sa séance du 1er décembre suivant, lui donna pour successeur un régent de la Faculté de médecine, Pierre Hunault, dont le fils, également médecin, devint aussi, plus tard, académicien. C'est celui-ci qui s'est fait connaître par d'assez nombreux et utiles ouvrages, écrits dans l'intérêt de sa profession.

L'académie avait en même temps chargé de l'éloge de Bernier un de ses membres, qui, à différentes époques, avait eu des relations personnelles avec lui. C'était Gabriel Nivard, ancien avocat.

Son discours, lu en séance publique au commencement de l'année 1689, ne satisfit pas l'académie. L'auteur, affaibli par l'âge et déshabitué du travail, avait été, en outre, obligé de le composer rapidement. Il eut de la peine à l'achever et ne vint pas le prononcer, la rigueur de la saison l'ayant retenu à Morannes, où il habitait. Deux de ses confrères durent compléter le manuscrit par l'addition de quelques phrases. Cl. Pocquet, rendant compte de la séance du 5 janvier à son ami Pétrineau, lui écrit le 9 du même mois : « M. Hunault fut reçu mercredi.... M. Gourreau (c'était le secrétaire de l'académie) lut l'éloge de

Digitized by Google

M. Bernier, après lui avoir fait une queue, comme vous lui aviez fait une tête (1). »

Cette pièce, qui se trouve parmi celles de la collection Grille, ne nous a cependant pas paru devoir être entièrement supprimée. Le style en est souvent négligé et la mémoire de Nivard confond quelquefois les temps. Mais au travers de ces imperfections, le discours nous paraît éclairer des parties de la carrière de Bernier, sur lesquelles on manquait de renseignements. Nous le donnons donc à peu près intégralement, nous bornant à retrancher, indépendamment de quelques longueurs, ce qui ne s'applique pas assez exclusivement à notre personnage.

..... Ayant à parler de feu M. Bernier, on n'est pas réduit à le faire valoir par le lieu de sa naissance ou par sa famille. Il est né dans un petit village, à six ou sept lieues d'Angers (2), de parents d'une fortune médiocre. Ne serait-on pas bien fondé, au contraire, à soutenir que le mérite de deux excellents hommes que ce village et cette famille ont donnés à l'Anjou, lui donne beaucoup d'éclat? Nous avons presque tous connu ici le neveu de l'illustre mort que nous regrettons, de l'esprit et des rares qualités duquel on pourrait dire beaucoup de choses très-avantageuses, sans la disgrâce qui l'a enlevé de notre province pour le transporter en d'autres (3), de laquelle il n'est pas à propos de rafraîchir la mémoire.

Je ne saurais dire où M. Bernier a pris les premières teintures des lettres; mais j'ai quelque connaissance que l'Anjou ne le retint pas longtemps; et qu'ayant porté à Paris avec lui les beaux talents qu'il avait pour les belles-lettres et pour les sciences, il y fut bientôt connu, chéri et recherché d'un grand nombre de savants. M. de Champigny, maître des requêtes, en fut un; il avait une grande passion pour la philosophie, les mathématiques, et particulièrement pour l'astronomie. Ayant été nommé par le roi à l'intendance de Provence, il convia

---

(1) V. dans la *Revue de l'Anjou*, 3e année (1854), l'article de M. C. Bourcier, p. 65.

(2) Une main étrangère, au dix-huitième siècle, a écrit ici, en marge du manuscrit : *Gonnor*. Nous avons établi que c'est Joué, village d'ailleurs limitrophe de Gonnord, qui a vu naître Bernier.

(3) Le chanoine René *Bourigault*, dont il est question ci-dessus, p. 163.

Digitized by Google

M. Bernier à l'y accompagner avec feu M. de Neuré (1), que son mérite dans les lettres fit depuis choisir pour être précepteur de MM. de Longueville.

M. Bernier ne fut pas longtemps à Aix où M. Gassendi était alors professeur en philosophie (2), qu'il ne fut connu de lui comme une personne qui avait de merveilleux talents pour les sciences dans lesquelles ce grand homme excellait. Le nom seul de M. Gassendi porte avec lui dans toute l'Europe le plus grand éloge que l'on puisse donner à un homme de lettres ; et cet éloge contient encore en quelque manière celui de M. Bernier, qui a été son disciple dix ou douze ans et son admirateur toute sa vie.

L'intendance de M. de Champigny étant finie et M. Gassendi s'étant aussi retiré de la ville d'Aix dans celle de Digne, où il avait été pourvu de la prévôté dans la cathédrale, M. Bernier l'y suivit et y fut son disciple et le compagnon assidu de ses études, jusques à ce que le maître fut rappelé à Paris, pour y être professeur de mathématiques.

Ce fut en ce temps-là que j'eus la première connaissance du nom et du mérite de notre illustre confrère, sans l'avoir de sa personne. L'occasion en fut que les Etats des Provinces unies dont toute la grandeur consiste dans le commerce et dans la navigation, ayant proposé, et consigné même, s'il m'en souvient bien, une somme de six cent mille livres pour celui qui trouverait le moyen de rendre les longitudes plus constantes et plus assurées (ce qui eût rendu les voyages de long cours plus aisés et moins dangereux), un nommé Morin, célèbre par l'astrologie judiciaire et grand faiseur d'horoscopes, auxquels la faiblesse de l'esprit humain donne un si grand cours, mais ce Morin, aussi peu versé dans l'astronomie, s'imagina d'avoir trouvé ce secret et proposa son système aux Etats. La somme était trop forte pour lui être délivrée sans examiner ce système. M. Gassendi fut nommé un des juges et réfuta l'imagination de Morin avec plus de force qu'aucun des autres. Il n'en fallait pas davantage pour l'irriter et le rendre irréconciliable. Il écrivit donc outrageusement contre M. Gassendi, et fit imprimer son horoscope, dans lequel il

(1) Le véritable nom de M. de Neuré est *Laurent Mexmes*. Il fut d'abord précepteur des fils de M. de Champigny.V., pour ses rapports avec Bernier, nos *Lettres inédites de Chapelain*, p. 30, et la note.

(2) Gassendi qui avait donné en 1623 sa démission de professeur de l'Université d'Aix, fut, cette année même, nommé prévôt de la cathédrale de Digne. Il résida constamment en Provence de 1633 au commencement de 1641.

Digitized by Google

assure, par la vanité de son art, qu'il devait mourir en peu de temps. Ce grand homme avait trop de cœur pour vouloir entrer en lice avec un si faible adversaire ; mais ses deux disciples, M. Bernier et M. de Neuré ne purent souffrir les emportements furieux de Morin. Ils y répondirent d'une manière qui le rendit ridicule et le convainquit fortement de l'extravagance de ses imaginations, mais particulièrement notre illustre confrère. Leurs réponses furent imprimées en ce temps-là, et m'étant tombées entre les mains, j'admirai dans celle de M. Bernier, en la grande jeunesse où il était, un grand fond d'érudition, une raillerie fine et délicate, et enfin une netteté et une élégance de style qui me charmèrent et me donnèrent en même temps une très-grande opinion de son mérite (1).

Trois ou quatre ans après, étant à Montpellier, M. Bernier y arriva dans le dessein de se faire passer docteur en médecine (2). Il y fut environ de trois mois à faire certains actes nécessaires avant le dernier auquel l'on reçoit le bonnet de docteur. Il y était venu bien préparé d'auprès de M. Gassendi qui, ayant en ce temps quitté l'emploi de professeur royal ès-mathématiques, s'était retiré à Digne pour y exercer les fonctions de prévôt dans la cathédrale. J'eus une extrême joie de rencontrer M. Bernier à Montpellier, et je fis tout ce que je pouvais pour m'insinuer dans les bonnes grâces d'une personne de son mérite.

Je ne fus pas longtemps à y réussir. Il avait une forte passion pour la connaissance des plantes, de laquelle j'étais aussi frappé. J'en connaissais déjà beaucoup de celles qui se trouvent dans le contour de Montpellier, par le séjour de cinq ou six mois que j'y avais fait auparavant qu'il y arrivât. Connaissant outre cela les lieux où la plupart se trouvaient, qui m'avaient été montrées par un excellent connaisseur, qui depuis fut appelé à Blois par feu Mgr le duc d'Orléans pour

---

(1) Il y a dans tout ce récit des inexactitudes de détail qu'il serait trop long de relever. La première origine du démêlé de Morin et de Gassendi est assez fidèlement rapportée ; mais la querelle eut différentes phases, et ce ne fut qu'après que J. B. Morin eût attaqué l'exposition donnée par Gassendi du système d'Epicure, que Bernier intervint. Ses deux écrits : *Apologia ridiculi Muris* et *Favilla rid. Mur.* furent publiés, le premier en 1651 et le second en 1654. Bernier avait alors de trente à trente-quatre ans.

(2) La réception de Bernier comme docteur est du mois d'août 1652. La mémoire de Nivard ne le sert pas bien pour la succession des époques.

Digitized by Google

être un de ses botanistes (1) ; cette passion, dis-je, qui m'était commune avec M. Bernier, jointe à la pente naturelle qui porte à cela des compatriotes éloignés du lieu de leur naissance, contribua beaucoup à me lier avec lui par un commerce de lettres et d'amitié.

Cette amitié fondée sur ces principes, fut entretenue par la passion qu'il remarqua en moi pour toutes les belles connaissances dont il était plein, et par la satisfaction qu'il s'aperçut que j'avais de l'en entendre parler aussi agréablement qu'il faisait. Elle augmenta peu à peu, et il ne fit pas un seul acte aux écoles de médecine, qu'il ne voulût que j'y fusse présent.

Il me souvient encore de l'excellent discours qu'il fit pour la réception du bonnet de docteur. Il loua, suivant la coutume, la médecine en général et la Faculté en particulier, d'une manière pleine d'une grande érudition accompagnée de beaucoup d'élégance. Il fit enfin passer son discours fort adroitement à la louange de la philosophie d'Epicure, avec non moins d'éloquence et de force. Le docteur qui présidait à cet acte, lui répondant selon la coutume, dit fort obligeamment que bien que pas un des docteurs de la Faculté (et dont la plupart étaient présents à cet acte) ne fût dans les sentiments d'Epicure, il pouvait néanmoins l'assurer, de leur part, qu'aucun d'eux ne trouverait mauvais qu'il les eût loués si fortement et si élégamment, et que si les ornements et les grâces dont il les avait parés par son discours ne les leur faisaient pas aimer, ils feraient au moins que l'on cesserait dans la Faculté d'avoir autant d'aversion pour la philosophie d'Epicure que l'on y en avait eu jusques alors.

M. Bernier, reçu docteur en médecine à Montpellier, n'y resta pas plus d'un mois, et alla retrouver son bon maître, M. Gassendi. L'année suivante, m'étant trouvé à Marseille, il y vint et y fut environ de trois semaines ; et il n'en passa presque pas un jour que je n'eusse le bonheur de le voir et de renouer avec lui notre premier commerce. Autant que j'en pus juger par nos conversations, il n'y était venu qu'afin de prendre des mesures pour l'embarquement qu'il méditait et pour les grands voyages dont il avait déjà formé le dessein et qu'il a depuis exécutés.

Je fus néanmoins encore assez heureux pour le voir à Paris neuf

(1) Le botaniste dont Nivard parle ici sans le nommer ne peut être autre que le célèbre Robert Morison, venu à Angers en 1648 ou 1649, et qui s'y était fait recevoir docteur en médecine.

Digitized by Google

ou dix mois après, et il s'y déclara plus ouvertement à moi de son grand dessein. Il y fut peu de temps, et j'appris, cinq ou six mois après, par une personne de Provence, qu'il s'était embarqué pour l'Afrique (1).

Une si vaste partie du monde eût pu satisfaire à la curiosité de tout autre que de M. Bernier. Son esprit et son avidité d'apprendre avaient trop d'étendue pour pouvoir se contenir en Afrique, où d'ailleurs, comme il me l'a dit depuis son retour, il ne put s'accommoder avec les mahométans qui dominent en plusieurs endroits de cette grande partie de la terre, où, sans avoir aucun égard aux avantages de l'esprit ni aux sciences, ils traitent tous les chrétiens comme des chiens, ou au moins comme des esclaves. Il forma donc le dessein de s'en éloigner et d'aller parmi des nations moins féroces et plus traitables.

Il n'attendit pas longtemps à exécuter ce dessein ; et ayant trouvé une occasion favorable de passer aux Indes-Orientales, il arriva enfin à la cour du Grand-Mogol. Là, ayant en peu de temps été reconnu pour un étranger de grand esprit et très-habile-médecin, il s'engagea en cette qualité au service d'un grand seigneur, qui était un des principaux officiers de ce grand prince. Il a vécu en cet état près de dix ans, fort considéré et chéri de son maître, et avec autant de satisfaction qu'il en pouvait souhaiter, comme en fait foi la relation de son séjour en cette cour qu'il a donnée étant de retour à Paris.

L'on apprend encore dans cette relation une infinité de choses très-singulières et très-curieuses touchant les lois, la religion, les mariages, les guerres, les mœurs et les autres manières et coutumes d'une grande nation éloignée de l'Europe et qui n'y est presque connue que par les relations de quelques voyageurs peu curieux ou de quelques marchands que le commerce y attire et qui n'y font qu'autant de séjour qu'il est nécessaire pour leurs négoces.

Il a encore fait imprimer une relation fort exacte du voyage qu'il fit à la suite de la cour dans un petit royaume nommé Cachemire. C'est le pays le plus délicieux, le meilleur et le plus charmant de tous ceux qui sont sous la domination de ce grand prince. L'air y est fort tempéré, entre des montagnes qui l'environnent de tous côtés en forme

(1) Les supputations de G. Nivard porteraient à avancer quelque peu le départ de Bernier, qui, nous l'avons prouvé ailleurs, ne put avoir lieu avant la fin de l'année 1655 ou les premiers mois de 1656. Nous inclinons pour la dernière supposition.

Digitized by Google

d'une couronne, et la terre extrêmement fertile. Nous avons obligation à M. Bernier d'avoir connaissance d'une si belle partie du monde, inconnue à tous les géographes et dont à peine trouve-t-on les moindres vestiges dans leurs cartes. Si elle eût été connue des poètes grecs ou latins, ils n'auraient point placé ailleurs leurs champs-élysées.....

Le dernier voyage que je fis à Paris, je demandai à M. Bernier, si, m'ayant autrefois tant fait paraître de passion pour la connaissance des arbres, des plantes, des métaux, des minéraux et des autres choses qui font une si curieuse et si agréable occupation de la physique, il n'avait pensé, pendant son séjour aux Indes, à nous donner une relation de ce qu'il y avait remarqué de curieux à l'égard de cette science. Il me dit qu'il n'en avait rapporté que des mémoires informes qu'il espérait donner quelque jour au public, si Dieu lui donnait assez de vie pour pouvoir les mettre en ordre, avec les réflexions qu'il y avait faites.

Il serait à souhaiter que la mort n'eût point prévenu l'exécution d'un si beau dessein. Un homme si savant, si grand philosophe et si curieux nous aurait appris sans doute une infinité de choses dignes d'être sues. Mais il voulait employer le temps qu'il eût pu donner à mettre cet ouvrage en perfection, à la reconnaissance des grandes obligations qu'il avait à M. Gassendi ; et en effet, il l'y a employé.....

Il a traduit simplement, et sans en rien retrancher, les *Institutions astronomiques* de ce savant homme, où il n'avait employé qu'autant de termes qu'il en fallait pour se faire bien entendre dans un sujet aussi éloigné de la portée des esprits communs qu'il l'est de celle des yeux de tout le monde. Pour ce qui est des ouvrages de philosophie, il les a dépouillés de tout ce qu'il y avait de répétitions, de termes superflus et d'objections, enfin de tout ce qu'il y avait d'épineux et de dégoûtant, et les a rendus, s'il m'est permis de le dire, de la portée même des femmes qui ont tant soit peu de goût et de pénétration pour les sciences (1).

Il fallait bien que feu M. Bernier eût pénétré très-avant dans les sentiments de son grand maître et de tous les autres philosophes anciens et modernes, dont il explique, approuve ou rejette les opinions dans ses ouvrages, pour être capable d'en faire un *Abrégé* aussi

(1) Allusion non équivoque à la dédicace que Bernier a faite à Madame de la Sablière d'un de ses ouvrages sur la philosophie de Gassendi.

Digitized by Google

achevé que le sien, en termes aussi français que le permet la philosophie la plus épurée de la rouille des écoles; avec une netteté d'expression qui rend les opinions les plus relevées et les plus difficiles questions des philosophes, intelligibles même aux médiocres esprits; et qui peut faire une grande partie des Français philosophes, pourvu qu'ils s'appliquent à la lecture sérieuse de cet Abrégé.

M. Bernier a encore donné au public quelques traités de philosophie et de mathématiques, entre autres un discours touchant les raisons naturelles qui peuvent causer les vents contraires qui règnent quelquefois en même temps dans l'étang entre Balaruc et le cap de Cette, et y font de si grands soulèvements des eaux de la mer; un autre sur le nivellement des eaux par rapport au dessein du canal de Maintenon. Il a fait paraître en ces deux traités que si, dans l'*Abrégé de M. Gassendi*, il avait si bien su faire valoir et mettre en un beau jour les sentiments de ce grand philosophe, il n'était pas moins admirable lorsqu'il produisait de son fond et qu'il expliquait ses propres sentiments.

Le long séjour qu'il avait fait à Paris, la satisfaction d'y trouver tant de personnes doctes en toutes sortes de sciences, celle qu'il avait eue dans ses longs voyages d'y apprendre les manières, les mœurs et caractères d'esprit, de tant de différents peuples, ne lui avaient point fait oublier, non plus qu'à Ulysse, l'amour qui est si naturel pour sa patrie, et il songeait sérieusement à y venir mourir.

Quelle perte pour l'Anjou que la mort l'ait prévenu et empêché d'exécuter son dessein; mais quelle perte, et je puis le dire irréparable, pour l'Académie. Il y eût trouvé des esprits doux, faciles, d'une agréable conversation, et très-pénétrants dans toutes sortes de belles connaissances. Mais que n'y aurait-il point apporté lui-même?....

Il était d'une conversation douce, aisée et charmante. Il écoutait volontiers les autres, et n'était jamais dans l'impatience ni dans l'emportement, quand ils n'étaient pas dans ses sentiments. Il n'était pas de ces grands parleurs dont un ancien a dit qu'ils ne savaient ni parler, ni se taire. Quoiqu'il eût tant de belles connaissances qui lui étaient particulières, il était sans vanité et fort éloigné de ce vice d'ostentation, qui est si commun et qui fait que des personnes qui n'ont que des lumières et des connaissances très-médiocres, mais qui se sont trop facilement persuadés qu'ils en savaient beaucoup plus que les autres, fatiguent les oreilles et étourdissent si souvent de plus savants qu'eux par des récits continuels et importuns de ce qu'ils se

Digitized by Google

sont imaginé qu'il n'y avait qu'eux à savoir. Ils sont si pleins d'eux-mêmes qu'ils assomment, si j'ose ainsi le dire, tout le monde par de fréquentes narrations des moindres aventures qu'ils ont eues, ne leur soient-elles pas même fort avantageuses. Quoique feu M. Bernier eût tant de sujet de se croire plus savant que les autres, il les écoutait avec patience, lors même qu'ils parlaient des connaissances et des sciences dans lesquelles il excellait. Il n'en parlait lui-même jamais que fort à propos, et peu souvent sans en être convié ; et alors il disait ce qu'on voulait savoir de lui très-élégamment et très-agréablement ; mais il n'y employait qu'autant de paroles qu'il en fallait pour se faire bien entendre, sans répétitions et sans tout ce verbiage qui déplaît même à l'égard des choses que l'on a plus de passion d'apprendre. J'ai connaissance que plusieurs personnes de qualité et passionnées pour l'entendre parler des belles choses qu'il savait, se faisaient un grand honneur de l'avoir à leur table.

Enfin, Messieurs, il faut se mettre soi-même des bornes dans la matière de feu notre illustre confrère ; il serait bien difficile d'y en trouver autrement. Finissons en disant qu'il a rendu largement à l'Académie royale d'Angers l'honneur qu'elle lui avait fait lorsqu'elle le souhaita pour un de ses académiciens.

L'*Histoire de l'Académie royale des sciences et belles-lettres d'Angers*, par l'abbé Rangeard (Bibl. d'Angers, mss. 577), renferme une notice inédite sur François Bernier. Mais l'auteur lui-même reconnaît qu'il l'a tirée en grande partie de l'*Eloge* de G. Nivard. Elle n'apprendrait rien de nouveau au lecteur, et il s'y rencontre çà et là des erreurs de lieux et de dates. Il suffit que nous l'ayons indiquée ; nous nous abstenons de la reproduire.

L. DE LENS.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

PERSÉCUTION

ENDURÉE PENDANT LA RÉVOLUTION

PAR LES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES

DE

SAINT-JOSEPH DE L'HOTEL-DIEU

de Beaufort-en-Vallée.

CHAPITRE PREMIER.

PRÉLUDES DE LA PERSÉCUTION.

Longtemps avant les jours des grandes épreuves, les religieuses de la Congrégation de Saint-Joseph de La Flèche (1) qui desservaient l'Hôtel-Dieu de Beaufort-en-Vallée, au diocèse d'Angers, s'étaient disposées par l'exercice quotidien du dévouement le plus absolu, aux sacrifices héroïques dont elles donnèrent l'exemple durant la persécution religieuse de la fin du XVIIIe siècle.

---

(1) Sur la Congrégation des religieuses hospitalières de Saint-Joseph de la Flèche on peut consulter avec confiance les ouvrages suivants : Helyot, *Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires*, t. IV, p. 405-411. — *Annales ou histoire de l'institution des religieuses hospitalières de Saint-Joseph, sous la règle de Saint-Augustin.* Saumur, 1829, in-8°. — *Vie de Mlle Mance* (par M. Faillon, prêtre de Saint-Sulpice), imprimée à Villemarie (Canada), 1854, 2 vol. in-8o. — *Vie de M. Olier* (par le même). Paris, 1841, 2 vol. in-8o. — *Vie de Mlle de Melun,* par M. le vicomte de Melun, 2me édition, Paris, 1855, in-12. — *Les saints personnages de l'Anjou,* par le R. P. Dom François Chamard ; Angers, 1863, 3 vol. in-12. — *Histoire de l'Eglise et du diocèse d'Angers,* par M. Tresvaux ; Angers, 1858, 2 vol. in-8o.

Digitized by Google

Depuis sa fondation en 1671, la communauté n'avait donné que des exemples d'édification à la ville de Beaufort et à toute la contrée; l'esprit qui avait inspiré le pieux Jérôme de la Dauversière, Marie de la Ferre, Anne de Melun, princesse d'Epinoy, Marthe de la Beausse, Lezine Bérault des Essarts et toute cette pléïade de grandes âmes qui brillèrent au commencement de la congrégation de Saint-Joseph de La Flèche, tant en France qu'en Amérique, respirait encore dans chacun des membres de cette fervente maison. Elle n'avait ressenti aucune atteinte de cet esprit de subversion qui soufflait de tous les côtés durant la dernière moitié surtout du siècle, et qui essayait de tous les moyens pour pénétrer jusque dans les cloîtres les plus austères et les plus retirés. Pourquoi le dissimuler? On sait hélas! qu'il parvint à exercer ses douloureux ravages jusque dans ces asiles où ne devaient régner que la paix alimentée par l'amour de Dieu et du prochain.

Un triple rempart avait préservé de la contagion la communauté de Beaufort : les vœux de la religion fidèlement observés, un profond esprit d'humilité et de simplicité soigneusement entretenu dans chacun des membres de la maison; enfin la fuite des relations mondaines et l'amour de la retraite recherchée de toutes les hospitalières autant que le permettait l'esprit de l'institut. Ajoutons encore une assiduité de tous les instants auprès des malades confiés à leurs soins. Le Ciel avait d'ailleurs ménagé à la communauté de Beaufort-en-Vallée une grâce incomparable en lui donnant une supérieure d'une vertu éminente et d'un caractère digne de sa vertu.

Elle se nommait Jeanne-Renée Ciret, et était née le 15 mai 1729 dans la petite paroisse de Saint-Ellier, à vingt-quatre kilomètres de la ville d'Angers. Sa famille, éminemment chrétienne (1), l'avait élevée dans les principes les plus purs, et son enfance, comme celle de ses deux sœurs, fut environnée de tous les soins imaginables par la tendresse de parents que ses qua-

(1) L'un des prélats les plus éminents de l'Eglise en ce moment, Mgr René-François Régnier, archevêque de Cambrai, né à Saint-Quentin-en-Mauges, diocèse d'Angers, tient par les liens du sang à la vénérable mère Jeanne-Renée Ciret.

Digitized by Google

lités précoces ravissaient comme tous les amis de cette honorable maison. Elle était d'ailleurs d'une santé fort délicate, et ce fut une raison pour ses parents de s'opposer durant longtemps à ses désirs, lorsqu'elle manifesta l'intention de suivre la voix de Dieu qui l'appelait à la vie du cloître et à la vocation d'hospitalière. Si le corps était faible, l'âme était généreuse et la volonté énergique : aussi, quoique Jeanne Ciret eût déjà atteint sa soixante-et-unième année lorsqu'elle fut mise en face des rudes épreuves que nous allons raconter, et qu'elle eût toujours supporté toutes les fatigues et tous les travaux d'une véritable hospitalière, elle n'éprouvait aucune des défaillances de l'âge, et elle était encore remplie de courage et de vigueur.

Elle avait reçu du Ciel ces deux dons avec surabondance. Elle y joignait un esprit juste et solide, droit et bienfaisant ; une âme magnanime et toujours prête au sacrifice d'elle-même ; une prudence et une modération que rien ne déconcertait ; un discernement et une prudence qui la guidaient sûrement au travers des affaires les plus ténébreuses et les plus embrouillées. Ses avis étaient toujours dictés par une perspicacité si évidente qu'ils emportaient constamment l'acquiescement général. A ces qualités elle joignait un esprit vif et brillant ; un fond de gaieté inaltérable, en sorte qu'elle animait facilement toute une société par ses réparties promptes, fines, remplies de traits imprévus, et en même temps mesurés de manière à ne blesser personne, mais propres au contraire à communiquer à chacun une partie de sa bonne humeur, ou du moins de sa résignation. Douée d'un talent particulier pour conduire les âmes, personne ne se retirait d'auprès d'elle sans se sentir plus fort pour soutenir les luttes dont toute carrière humaine est semée ici-bas. Ce n'était pas seulement sur les esprits des religieuses de sa communauté, mais encore sur celui des personnes séculières que Jeanne Ciret exerçait cet empire, fruit d'un caractère fort et d'une vertu éminente. Comme pour achever ces dons, la Providence lui avait accordé un extérieur en harmonie parfaite avec les qualités de son âme : sur tous les traits de son visage, et dans ses yeux en particulier, on lisait la fermeté, l'intelligence et la douceur.

Digitized by Google

La communauté des hospitalières de Beaufort-en-Vallée ne tarda pas à apprécier le trésor qu'elle possédait dans la mère Jeanne Ciret. Ayant reconnu son aptitude pour les affaires, elle n'hésita pas à lui confier, encore qu'elle fut très-jeune, la charge importante de dépositaire, et elle justifia aussitôt ce choix par l'ordre qu'elle rétablit dans les finances de la maison. Elle devint après Radegonde Vallet, dont elle était parente, la principale bienfaitrice de la communauté. Ayant constaté que les bâtiments conventuels étaient insuffisants, elle ne craignit pas d'entreprendre de nouvelles constructions qui subsistent toujours et continuent à rendre service. Elle fut aidée dans ces dépenses par ses deux sœurs que nous retrouverons plus tard et qui s'intéressaient dès lors à la communauté de Beaufort. L'une d'elles, Mlle Ciret de la Sublellerie, fit construire à ses frais dans la chapelle le maître-autel en marbre (1) et fit don du tabernacle et de son étui. Elle sut aussi intéresser efficacement à ses entreprises Mlle Vallet, mariée depuis à M. François-Marie d'Anquetil du Ruval, qui fut maire de Beaufort durant plus de trente ans et montra toujours pour la communauté des hospitalières le plus entier dévouement.

Si toutes les religieuses qui composaient la maison des filles de Saint-Joseph de Beaufort n'étaient pas à la hauteur de cette grande supérieure par l'intelligence et le talent, toutes étaient dignes d'être ses filles par le caractère et la vertu. Nous distinguerons toutefois parmi ces épouses de Jésus-Christ la mère Frédérique-Olympe-Charlotte du Breüil du Bost de Gargilesse (2). Douée d'une portée d'esprit peu commune, d'une instruction solide, d'un caractère énergique, d'une distinction parfaite, cette religieuse semblait n'avoir d'autre but, durant le cours de sa longue carrière, que de dérober ses éminentes qualités pour consacrer toutes ses forces et toute son activité aux humbles fonctions d'une hospitalière soumise de cœur à la plus stricte observance.

(1) Sur les plans de M. Gazeau, curé de Saint-Maurille des Ponts-de-Cé, au commencement de 1789.

(2) Fille de Louis-Charles du Breüil du Bost, chevalier, seigneur de Gargilesse, chevalier de Saint-Louis, ancien brigadier des gardes du roi et capitaine de cavalerie, et de Thérèse-Olympe Rozée de Chevigny.

Digitized by Google

Malgré son attention à se tenir cachée derrière sa supérieure, son mérite la fit distinguer de bonne heure : elle fut toujours l'un des principaux soutiens de la maison, et deux fois elle en fut élue supérieure. Par l'aménité de son caractère, ses formes conciliantes et modestes, la sûreté de ses relations, sa charité éclairée et l'austérité de ses mœurs, cette grande religieuse jouissait d'une estime, d'une vénération universelle, aussi bien dans la contrée de Beaufort que dans son monastère. Durant les rudes tempêtes que la communauté eût à essuyer pour son attachement à l'intégrité de la foi, Mme Frédérique de Gargilesse fut constamment au premier rang de celles qui offrirent leur vie pour la défense des vrais principes. Son inébranlable courage à confesser la foi, la manière saisissante avec laquelle elle repoussait les sophismes et les menaces ainsi que les séductions des apôtres de l'erreur, lui attirèrent leur haine privilégiée, et plusieurs fois ils voulurent laver dans son sang la double tache qu'elle portait à leurs yeux, d'être née d'une race aristocratique et de se montrer invariablement attachée à la foi catholique et à la vie religieuse qu'elle avait pratiquée dès ses plus tendres années (1).

A une époque de calme et de tranquillité, des âmes de cette trempe auraient fait fleurir la ferveur dans la paisible et féconde obscurité du cloître ; au milieu des bourrasques qui vinrent assaillir les institutions religieuses et charitables, elles soutinrent le courage de leurs sœurs par leurs exhortations, et plus encore par leurs exemples ; toutes ensemble s'élevèrent à la hauteur de l'héroïsme parfait, c'est-à-dire à celui qui est inspiré par l'Évangile.

Le cataclysme révolutionnaire ne tarda pas à se faire sentir dans tous les cloîtres. Si retirées, si éloignées du monde que vécussent les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Beaufort, elles témoignent que dès l'année 1788 elles prévoyaient déjà les malheurs

(1) Elle était née à Beaufort, au château de la Blinière, était entrée au monastère à treize ans, y avait reçu le voile à quinze, y avait prononcé ses vœux à dix-sept, et elle mourut dans le cloître qu'elle avait édifié durant soixante-dix-huit ans, le 30 janvier 1832, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Digitized by Google

qui menaçaient la religion en France (1). Tandis que tant de lettrés, de philosophes et d'économistes saluaient à l'envi l'âge d'or qui allait naître ; que dans leurs rêves optimistes, ils voyaient tous les abus anéantis à jamais et un ordre social fondé sur la justice la plus exacte et la plus universelle surgir de toutes parts sur le sol régénéré de la France et du monde entier, les simples filles de Saint-Joseph, avec cette clairvoyance que donne une piété droite, appréciaient à leur juste valeur ces promesses décevantes auxquelles se laissèrent séduire tant d'esprits d'ailleurs capables, même dans les rangs du clergé.

Aux sombres pressentiments vinrent bientôt se joindre de plus tristes réalités.

L'un des désirs les plus ardents des promoteurs de la Révolution, c'était l'anéantissement complet de la vie monastique et religieuse dans le royaume. Proposer subitement ce projet eût été téméraire. Ils ne parlèrent donc d'abord que de diminuer le nombre des maisons religieuses et d'appliquer les propriétés de ces établissements aux besoins de l'État. Sous ce prétexte spécieux, ils obtinrent un décret qui défendait provisoirement l'émission des vœux solennels dans l'étendue du territoire français et interdisait d'admettre de nouveaux candidats à la vie religieuse. Ce décret est du 29 octobre 1789, et fut aussitôt ratifié par le roi. Dès le 2 novembre, l'intendant de la généralité de Tours le fit signifier aux hospitalières de Beaufort. Bien qu'on ne leur présentât cette mesure que comme provisoire et soumise à la décision ultérieure de l'Assemblée nationale, elles pressentirent tout de suite qu'une proscription générale était déjà résolue. S'éclairant des leçons de l'histoire, et se souvenant que la ruine de trois cent soixante-cinq monastères en Angleterre avait été le signal de la proscription du catholicisme dans la Grande-Bretagne, elles essayèrent de détourner l'orage qui menaçait un état auquel elles tenaient plus qu'à la vie.

(1) Une circulaire de Louis-Roger Thiot de Corbière, directeur des domaines du roi dans la généralité de Tours, en date du 7 juin 1785, ordonnait de présenter les actes des dotations des religieuses pour les faire contrôler et insinuer. La manière dont les choses se passèrent à Beaufort inspira déjà des inquiétudes aux hospitalières et leur causa de graves désagréments.

Digitized by Google

N'ayant d'ailleurs aucune idée du régime nouveau qui venait de s'introduire en France et croyant naïvement que le roi conservait encore une partie de son autorité, même après le serment du jeu de Paume, elles écrivirent une lettre collective à Jean-Georges Lefranc de Pompignan, archevêque démissionnaire de Vienne et ministre du roi. Elles suppliaient ce prélat qui venait de présider l'Assemblée nationale, d'obtenir de Louis XVI la conservation de leur saint état et l'autorisation d'admettre de nouveaux sujets afin d'en assurer la stabilité. Le ministre leur répondit avec beaucoup de bonté et d'affabilité ; il leur assura que Sa Majesté n'avait pas de vues de suppression ni de destruction dans son royaume, et qu'en tout événement les hospitalières seraient toujours épargnées. Nul doute que le ministre ne rendît fidèlement la pensée du roi et la sienne propre ; mais ni l'un ni l'autre ne prévoyaient les événements qui se précipitaient : les hommes qui sont au timon des affaires sont souvent ceux qui se font les plus étranges illusions ; l'amour-propre aime à se figurer qu'il pourra dominer les difficultés, et il s'aveugle fatalement au moment même où il est enveloppé et emporté par la tempête.

Cette tempête acquérait chaque jour de nouvelles forces ; elle devint promptement irrésistible. Le 17 décembre, Treilhard proposa à l'Assemblée nationale d'enlever la sanction légale aux vœux monastiques ; d'accorder la liberté aux religieux et aux religieuses qui voudraient quitter leurs monastères et de leur assurer des pensions, afin de réduire à un petit nombre les maisons claustrales qui seraient conservées. Moins de deux mois après cette première tentative qui avait échoué, il apporta un projet plus radical encore, et cette fois ses paroles furent accueillies avec applaudissement, tant étaient rapides les progrès de la guerre contre l'Église ! Le 13 février, l'Assemblée nationale supprima les vœux religieux dans toute l'étendue du royaume. Inutile de dire que ce décret fut accueilli à l'hôpital de Beaufort par un sentiment de profonde tristesse : les religieuses comprirent très-bien qu'une réunion de députés n'avait aucun droit sur les choses de la conscience, qu'elle ne pouvait rompre un

Digitized by Google

contrat passé entre Dieu et l'âme, et que l'État, qui déclarait ne plus reconnaître la pratique des conseils évangéliques dans les conditions fondées sur l'Évangile, approuvées et voulues par l'Église, avait cessé d'être un État catholique.

Quoique les religieuses hospitalières ne fussent pas soumises à toutes les vexations endurées par les autres vierges consacrées à Dieu, elles ne laissaient pas de subir aussi de cruelles épreuves : elles compatissaient d'ailleurs aux souffrances de leurs sœurs, et elles comprenaient clairement que si la haine contre la religion consentait à les tolérer encore à raison des services qu'elles rendaient et qu'on ne pouvait suppléer, le moment ne tarderait pas à venir où on les envelopperait dans la proscription générale. Lorsque l'on travaillait avec tant d'acharnement à démolir l'Église jusque dans ses fondements, pourrait-on souffrir plus longtemps celles qui faisaient profession d'être ses filles les plus dévouées ?

Le 19 juin 1790, la municipalité de Beaufort se rendit en corps au monastère des religieuses de Saint-Joseph, les invita toutes à se réunir et leur signifia les décrets de l'Assemblée nationale qui supprimaient les vœux de la religion en France, accordaient à tous ceux qui les avaient prononcés la liberté de sortir du cloître, leur assuraient une pension, et leur défendaient de jamais désormais contracter ces liens qui lient irrévocablement l'âme à Dieu.

D'autres décrets mirent à la disposition de la nation tous les biens du clergé et des religieux, et en donnèrent immédiatement l'administration aux membres des directoires des districts de départements. Peu après, tous ces biens, nommés propriétés nationales, furent vendus à vil prix. D'autres décrets dépouillèrent les religieux et religieuses même de leurs meubles. Ce fut le 8 novembre que les officiers municipaux de Beaufort se rendirent de nouveau à l'Hôtel-Dieu pour faire l'inventaire du mobilier des religieuses. Cet inventaire se fit sans estimation des objets ; mais en même temps on signifia de nouveau aux hospitalières le décret qui leur permettait de quitter leur cloître et de rentrer dans la vie séculière. Trois jours après l'autorité municipale fit

Digitized by Google

l'inventaire de tous les papiers de la communauté; ils furent tous cotés et paraphés.

Cependant l'Assemblée nationale procédait à la rédaction de cette trop fameuse constitution civile du clergé, « amas d'hérésies », selon l'expression de Pie VI, œuvre d'impiété, qui devait produire en France le schisme le plus déplorable. Le 15 novembre 1790, elle adopta cette constitution, et le 27 du même mois elle en ordonna la mise à exécution. Le 5 février 1791, Hugues Pelletier, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, prieur-curé de Beaufort-en-Vallée, était élu pour évêque constitutionnel du département de Maine-et-Loire, et l'évêque légitime, Michel-François Couet du Vivier de Lorry, ayant refusé de prêter serment à la constitution hérétique, était obligé de s'éloigner du troupeau dont le souverain pontife lui avait confié le soin. Le schisme était consommé pour la perte d'un nombre infini d'âmes. Le prélat intrus fut intronisé le 20 mars, et s'occupa avec toute l'activité dont il était capable d'organiser l'Église constitutionnelle.

Rivalisant d'ardeur avec l'évêque intrus, les administrations des districts cherchaient par tous les moyens à remplacer par des prêtres intrus les prêtres qui avaient refusé le serment et étaient restés fermes dans la ligne du devoir. La ville de Beaufort-en-Vallée se trouva nécessairement dans une position exceptionnelle : homme léger et vaniteux, souple et insinuant, flatteur auprès des grands et en même temps courtisan de la multitude, Hugues Pelletier s'était acquis un certain crédit dans sa paroisse. Quoique la foi fût à peu près éteinte dans son cœur et qu'elle eût fait place aux doctrines épicuriennes des philosophes, il ne laissait pas de conserver une décence convenable dans sa conduite extérieure, qui lui assurait l'estime des bonnes âmes. Pour gagner les autres, il jouissait de deux avantages toujours très-puissants sur la multitude : il était généreux et distribuait d'une main libérale les revenus fort considérables de son bénéfice; il parlait avec une remarquable facilité et se plaisait à débiter avec emphase des phrases retentissantes et vides sur le progrès, les droits du peuple et la liberté. Que faut-il davantage? Aussi

Digitized by Google

Hugues Pelletier avait gagné à son parti et à celui de la Révolution une portion notable de la population de Beaufort. Le clergé en particulier s'était presque tout entier laissé séduire par l'autorité et l'exemple de celui qui était son chef. Mais par une grâce particulière, le directeur et le confesseur des religieuses, ainsi que l'aumônier ou chapelain de l'hôpital, demeurèrent fermes dans la foi (1).

Au milieu de la défection de tant d'autres, ce fut un secours puissant pour les hospitalières que l'appui de leur vertueux directeur, qui vit d'un œil calme et tranquille la persécution s'ouvrir pour lui, et ne se laissa ébranler ni par la crainte de la pauvreté, de la proscription et même de la mort, ni par les séductions des richesses, des places et des honneurs que l'on faisait briller devant lui. Plus efficace encore fut le secours que les religieuses de Saint-Joseph reçurent de la part de l'ecclésiastique qui était chargé de leur direction spirituelle en qualité de supérieur. C'était Gésar-Scipion de Villeneuve, dit l'abbé de Villeneuve, grand-doyen de l'Église d'Angers et vicaire-général de l'évêque, l'une des gloires les plus pures du clergé angevin, dans la paix par sa piété et sa science, et l'un de ses soutiens dans les tempêtes de la persécution. Dépouillé de ses titres et de ses biens par la Révolution, il subit la détention, puis la déportation pour son inviolable attachement à la foi ; et, durant son exil en Espagne, il se concilia l'affection de ses compatriotes par les bienfaits qu'il répandit sur les prêtres proscrits et nécessiteux, et l'admiration des étrangers par son courage au milieu d'un si étrange renversement de fortune (2).

---

(1) Le confesseur de la communauté était Jean-Baptiste Thierry, dont il sera parlé un peu plus bas : le directeur des religieuses et l'aumônier de l'hôpital étaient les deux frères Pierre et Joseph Le Sellier de Montplacé, qui furent déportés en Espagne, pour avoir refusé le serment, et résidèrent à Badajoz.

(2) Sur cette cruelle déportation endurée par le clergé du Mans et d'Angers, on peut consulter M. Paul Marchegay dans la *Revue d'Anjou et du Maine*, 1853, t. II, p. 560, et D. Paul Piolin, *l'Eglise du Mans durant la Révolution*, t. II, p. 1-34 et p. 555-587.

M. de Villeneuve habita successivement la Corogne, Compostelle et Orense. L'illustre Pierre de Quévédo, évêque de cette dernière ville, professait une grande estime pour lui. Voir *l'Ami de la Religion et du Roi*, t. II, p, 111.

Digitized by Google

Avec des guides aussi sûrs, les religieuses de l'hôpital de Beaufort évitèrent tous les piéges qui furent tendus à leur foi. Les schismatiques, en effet, connaissant de quelles considérations jouissaient ces dévouées servantes des pauvres et comprenant quel avantage ce serait pour leur parti de s'assurer leur appui, essayèrent tous les moyens pour les séduire et les attirer à embrasser la cause de l'église constitutionnelle. Tout fut inutile, et ce fut à l'occasion de leur résistance aux ministres de l'erreur, que commencèrent à sévir contre elles les persécutions dont nous avons à dérouler le long enchaînement.

CHAPITRE II.

PERSÉCUTION DE LA PART DES SCHISMATIQUES.

Le 27 juin 1791, on vint leur signifier que leur confesseur, Jean-Baptiste Thierry, ayant refusé de prêter le serment exigé par la constitution civile du clergé, était déchu de son titre et qu'il était remplacé par un autre ecclésiastique qui s'était conformé aux lois. Ce dernier (1) se présenta immédiatement et se montra disposé à remplir ses fonctions ; mais aucune des religieuses ne consentit à avoir recours à son ministère, qui, aux yeux de la foi, était un ministère de mort. Il se retira au bout de huit jours fort humilié sans doute de sa déconvenue ; mais il n'essaya pas du moins de se maintenir dans un poste d'où le repoussait la conscience de tous ceux auxquels il s'adressait. Le confesseur catholique fut prié de reprendre provisoirement ses fonctions. Heureux si cet état de chose avait pu durer ! mais les schismatiques avaient trop d'intérêt à faire entrer les religieuses de Saint-Joseph dans leur parti pour les laisser jouir d'un moment de repos.

(1) Le P. Georges Vinot, recollet de la maison de Beaufort.

Digitized by Google

Nul ne fit autant d'effort, pour contraindre les hospitalières ou à embrasser le parti du schisme ou à se retirer de l'hôpital de Beaufort, qu'un malheureux prêtre nommé Dominique-Marie Vergne (1). Cet infortuné avait été vicaire de Hugues Pelletier, et il l'avait suivi dans ses erreurs. Il lui avait même succédé dans la cure de Beaufort et il exerçait son ministère sacrilége avec un certain zèle. Comme tous les prêtres constitutionnels, il s'appuyait en toutes ses entreprises sur les magistrats civils ; c'était par le pouvoir séculier que l'Église schismatique avait été créée, et elle ne pouvait se soutenir que par lui. S'il avait pu attirer les religieuses de Saint-Joseph à communiquer avec lui au moins en apparence, le curé intrus en aurait fait trophée ; mais comme il n'y parvint pas, il en conçut d'autant plus de dépit, et chercha mille moyens de leur causer de l'embarras. Il serait fort ennuyeux d'entrer dans tous les détails des piéges que leur tendit ce faux pasteur, des mille détours qu'il inventa pour trouver un prétexte d'intenter contre elles des accusations capables de les perdre; enfin, il en vint jusques à rédiger un mémoire rempli de calomnies et de mensonges contre les religieuses de l'hôpital, et il adressa à la municipalité de Beaufort ce chef-d'œuvre d'imposture. Le corps municipal heureusement était composé en grande majorité de membres favorables aux religieuses; mais il était obligé par sa position de prendre parti pour l'ordre légal, et à cette date le clergé constitutionnel était seul reconnu par la loi. Les filles de Saint-Joseph comprirent aussitôt l'orage qui se levait sur elles, et elles se crurent obligées de réfuter dans un long factum, qui porte la date du 7 septembre 1791, toutes les fausses allégations, toutes les inventions calomnieuses du vicaire Dominique Vergne, sur lequel nous reviendrons pour raconter sa conversion édifiante et sa mort précieuse devant Dieu.

L'administration municipale accueillit bien le mémoire des religieuses; mais l'intrus ne se découragea pas pour cela. Il

(1) Né à Beaufort-en-Vallée, au mois de février 1756, il s'était toujours fait remarquer durant sa jeunesse, par sa vertu et ses talents, mais il s'était laissé séduire par son curé et le suivit d'abord dans ses erreurs.

Digitized by Google

conçut d'ailleurs un nouveau degré d'irritation, parce que l'une des hospitalières, Madame Marie de Roy, étant morte le 18 octobre 1791, en exprimant son attachement à l'Eglise catholique et sa douleur de voir la suppression des vœux solennels de religion, on ne crut pas pouvoir inviter le prêtre schismatique à la cérémonie des funérailles. Il se plaignit à ce sujet et porta tous ses griefs prétendus jusqu'à l'administration centrale du département de Mayenne-et-Loire (1). Forcées de se justifier de nouveau, les religieuses le firent dans un écrit court, mais vigoureux, et elles implorèrent la bienveillance des membres de la municipalité de Beaufort pour les protéger près de l'administration du département. Leur demarche obtint un plein succès.

Tandis que le curé intrus inquiétait les religieuses de l'hôpital de Beaufort par ses calomnies et ses intrigues déloyales, les administrations mirent la main sur leurs biens. Le 30 novembre 1791, on leur signifia que la nation leur retirait la régie de leurs possessions ; peu de jours après on leur fit savoir qu'elles avaient cessé d'être les maîtresses de ces propriétés, que la nation les avait confisquées. On leur enleva en même temps tous les titres qui pouvaient prouver leurs droits. Les révolutionnaires s'étaient persuadés que l'on étouffe les cris et les droits de la conscience comme l'on escamote un parchemin.

Les religieuses de Beaufort eurent bientôt à déplorer une perte beaucoup plus sensible. Devançant les décrets de l'Assemblée législative, dès le 1er janvier 1792, les administrateurs de Mayenne-et-Loire prirent un arrêté par lequel il était enjoint à tous les ecclésiastiques non assermentés de se présenter, sous dix jours, au chef-lieu du département et d'y résider sous la surveillance des membres du directoire qui, tous les jours, à une heure déterminée, les faisaient comparaître pour un appel nominal. Afin de forcer le clergé à obéir à cet arrêté, des perquisitions s'organisèrent dans tout le département, et ceux des ecclésiastiques fidèles qui ne se rendaient pas volontairement au

(1) Durant plusieurs années, le département de Maine-et-Loire se nomma Mayenne-et-Loire.

Digitized by Google

chef-lieu y étaient conduits par la gendarmerie. Le 24 février 1792, le confesseur de la communauté des hospitalières de Beaufort dut partir pour se rendre à Angers. Restées sans guides pour leur conscience, les religieuses crurent devoir adresser aux magistrats du département la lettre suivante :

« Messieurs, les religieuses hospitalières de Saint-Joseph de » l'Hôtel-Dieu de Beaufort exposent que depuis quinze années » le sieur Jean-Baptiste Thierry aurait conduit leur communauté » dont il aurait gagné l'estime et la confiance par sa conduite » irréprochable et son amour pour la paix ; qu'il se serait tou- » jours borné à l'exercice de son ministère sans jamais prendre » parti en aucune circonstance que ce soit.

» Que pour donner des preuves de sa soumission à vos ordres, » il se serait rendu au chef-lieu, conformément à l'article 2 de » votre arrêté du premier de ce mois (lisez du mois précé- » dent), qui enjoint à tout ecclésiastique non conformiste de s'y » rendre.

» Que par la confiance qu'ont lesdites exposantes dans ledit » sieur Thierry, elles sont par son absence privées de l'adminis- » tration des sacrements auxquels elles ont droit.

» Ce considéré, Messieurs, vu la liberté des opinions reli- » gieuses décrétée par l'Assemblée nationale et dont vous êtes » les protecteurs nés, lesdites exposantes réclament votre justice » et votre équité pour qu'il vous plaise de permettre audit sieur » Thierry de revenir à Beaufort et d'y continuer à leur égard » l'exercice de son ministère, répondant de tous les troubles » religieux qui pourraient provenir de sa conduite. »

Que durent penser de cette requête naïve les administrateurs sceptiques qui étaient à la tête du département de Mayenne-et-Loire ? Ils n'y firent aucune réponse ; seulement, le 4 mars les religieuses reçurent la nouvelle officielle qu'on leur avait nommé un aumônier chargé de remplir les fonctions de confesseur et de directeur de la communauté. C'était le même prêtre schismatique qui s'était déjà présenté au mois de juin. Espérait-il que les

Digitized by Google

hospitalières, privées sans espoir du vertueux ecclésiastique qui depuis quinze ans avait été le guide de leurs consciences et fatiguées d'ailleurs des vexations que l'intrus Vergne leur avait suscitées, seraient plus disposés à le recevoir? Il se trompait grandement. Elles ne pouvaient l'empêcher d'exercer son ministère sacrilége dans la chapelle de l'hôpital; mais elles se gardèrent bien d'y participer en aucune manière. Dès le jour même de son entrée, elles abandonnèrent leur chœur et commencèrent à remplir tous leurs exercices spirituels dans un oratoire qu'elles avaient disposé à l'intérieur de la maison.

Quatre jours après, Joseph Le Sellier de Montplacé, aumônier de l'Hôtel-Dieu, qui essaya d'abord de se joindre à ces prêtres courageux qui s'étaient dévoués, au péril de leur vie, pour soutenir les âmes exposées à tomber dans le schisme ou à être entièrement privées des secours des sacrements, entra secrètement dans la communauté et bénit la lingerie destinée à tenir lieu d'oratoire. Durant deux mois les religieuses de Saint-Joseph vinrent chaque jour se prosterner devant cet autel sans sacrifice; durant deux mois leurs âmes soupirèrent après leur aliment véritable, et il n'y eut point de mains pour le leur distribuer. Tous les prêtres fidèles cependant n'étaient pas dans les geôles des persécuteurs; les campagnes de l'Anjou et les villes mêmes étaient sillonnées chaque nuit par une légion de missionnaires intrépides qui volaient partout où le besoin des fidèles les appelait; mais la surveillance exercée par les révolutionnaires et les schismatiques autour de l'hôpital de Beaufort était si inquiète, que nul clerc catholique ne pouvait y entrer sans dévouer sa tête à la proscription. C'était le zèle bien connu des religieuses pour l'orthodoxie qui excitait ainsi les passions haineuses des ennemis de l'Église catholique. Le ministre fidèle qui brava tant de périls pour venir bénir l'oratoire et offrir le premier le secours de son ministère, Joseph Le Sellier de Montplacé ne put pas longtemps éviter leurs poursuites; surpris et arrêté par les révolutionnaires, il fut renfermé dans les prisons d'Angers, puis déporté en Espagne.

A l'époque des Pâques, un autre ecclésiastique, M. Chéneau,

Digitized by Google

prêtre de Chinon, brava les dangers de la situation et vint offrir aux religieuses de Saint-Joseph la consolation de manger l'Agneau Pascal. Il resta trois jours caché dans la communauté, au grand péril de sa tête. Il y revint le 25 mai et n'en repartit que le 31 du même mois, c'est-à-dire qu'il y passa la fête de la Pentecôte qui cette année tombait le 27. Un ancien vicaire de Saint-Julien d'Angers, M. Brûlé, vint à Beaufort remplacer le prêtre tourangeau et procurer aux hospitalières les secours des sacrements. Il leur portait un grand intérêt et savait leur adresser des exhortations dont le souvenir s'est conservé dans la maison à travers toutes les vicissitudes de cette époque troublée.

Cependant, dès le 4 mai, les filles de Saint-Joseph avaient adressé une seconde pétition aux membres du directoire de Mayenne-et-Loire, pour demander un prêtre de leur choix. Dans le même temps, elles envoyèrent une requête très-circonstanciée au ministre de l'intérieur, Cahier-de-Gerville; elles réclamaient avec instance qu'on leur accordât Joseph Le Sellier de Montplacé pour directeur, puisque le P. Georges Vinot, dont elles ne pouvaient accepter le ministère, venait d'abdiquer en faveur de l'ancien aumônier, alléguant son âge et ses infirmités. Voici le texte de la requête qui fut adressée aux membres de l'administration centrale ; on y verra combien ces âmes sincères avaient de peine à comprendre la mauvaise foi de leurs persécuteurs, comment un cœur droit soupçonnerait-il la fraude chez les autres, lui qui ne voudrait pas employer le déguisement, à plus forte raison la tromperie et le mensonge?

« A Messieurs du directoire du département de
» Mayenne-et-Loire,

» Exposent les hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Beaufort que
» depuis leur arrêté du 1er février dernier, par lequel il a été
» ordonné à tous les prêtres non assermentés de se rendre au
» chef-lieu du département et d'y fixer leur résidence, elles ont
» été privées de l'exercice du culte qu'elles ont adopté, ce qui
» les afflige au point qu'elles ont peine à soutenir une existence

Digitized by Google

» qu'elles ont consacrée au soulagement de l'humanité souf-
» frante. Les suppliantes y sont encore d'autant plus sensibles
» qu'elles se croient les seules religieuses privées des consola-
» tions de la religion.

» Ce considéré, Messieurs, daignez venir au secours des hos-
» pitalières de Beaufort dont le vœu est unanime et qui se flattent
» de n'avoir rien à se reprocher, en leur accordant un prêtre de
» leur choix pour exercer ses fonctions dans l'intérieur de leur
» maison; lequel serait sous la sauvegarde de la municipalité du
» lieu qui, nous l'espérons, ne refusera pas de donner son
» assentiment à la pétition que nous avons l'honneur de vous
» présenter.

« Ce faisant, Messieurs, vous ferez justice, et nous ne cesse-
« rons d'adresser des vœux au Ciel pour la prospérité de l'em-
« pire et votre conservation.

« Beaufort, quatre mai mil sept cent quatre-vingt-douze. »

Ces requêtes, comme la première, restèrent sans réponse; elles furent même bientôt suivies de nouvelles épreuves : les administrateurs voulurent obliger les religieuses à ne plus garder la clôture, à sortir de leur maison et à y laisser pénétrer indifféremment tout le monde. Elles surent par leur fermeté, et aussi par leur adresse, éviter les suites de ce caprice municipal. Il leur fallut aussi un intrépide courage pour ne pas céder à une autre exigence de l'autorité civile. On voulut les forcer à élire une nouvelle supérieure ; mais comme cette élection ne pouvait se faire dans les règles et d'accord avec l'autorité ecclésiastique légitime ; comme les administrateurs prétendaient intervenir dans une opération aussi étrangère à leur compétence, cette élection ne pouvait être valide ; elle aurait même été entachée de schisme, et toutes les religieuses protestèrent qu'elles étaient disposées à mourir plutôt que de se prêter à une action aussi coupable. Une réponse si courageuse désarma les administrateurs, et les hospitalières de Beaufort eurent du moins la consolation de continuer à vivre sous la direction de la vénérable mère Jeanne Ciret.

Digitized by Google

A ces tracasseries et à ces privations douloureuses vint bientôt se joindre la persécution ouverte. Il était d'usage à Beaufort que la procession de la paroisse entrât dans l'église des religieuses l'un des jours des Rogations, celui de la première communion des enfants et celui de l'octave de la fête du *Corpus Domini*. Quoiqu'il n'y eût aucune obligation pour elles, les religieuses se faisaient un devoir de se trouver au chœur au moment où la procession venait faire sa station dans leur église. Le schisme une fois établi, elles s'abstinrent d'y paraître et leur absence fut remarquée; les protecteurs de l'Eglise constitutionnelle murmurèrent, et quelques-uns vinrent leur adresser des reproches et ajoutèrent ces paroles qui mettent à nu le mobile qui les portait à exercer sur elles cette pression : « Vous nous faites grand tort. » C'était à propos de la procession des Rogations que ces plaintes eurent lieu. Bientôt se présenta une occasion plus solennelle et dans laquelle l'absence des hospitalières devait être beaucoup plus remarquée. Les schismatiques mirent donc tout en œuvre pour les porter à se trouver au chœur le jour de l'octave de la Fête-Dieu, et à chanter un motet selon la coutume constamment pratiquée. Croyant être bientôt maîtres de la communauté s'ils parvenaient à gagner la supérieure, ils redoublèrent d'efforts pour la persuader qu'elle ne pouvait leur refuser cet acte de complaisance et de sympathie pour la ville qui témoignait tant d'attachement pour les religieuses. Il n'y a point de sollicitations et d'offres de service qu'ils ne missent en avant. A la manière des hérétiques, ils lui citaient l'Évangile, les autorités des Pères de l'Église et des historiens ecclésiastiques, dont ils détournaient le sens pour le plier à leurs idées. Durant tout ce temps la vénérable mère Jeanne Ciret fut obsédée par les prêtres schismatiques et par leurs partisans; ils s'efforçaient à l'envi de lui arracher un consentement qu'elle ne pouvait donner.

Aux moyens de persuasion succédèrent les menaces. On sait que, à Paris et dans beaucoup de villes de province, les suppôts de l'Eglise constitutionnelle ne reculèrent pas devant les voies de fait les plus cruelles et les plus ignominieuses, pour obliger

Digitized by Google

les personnes pieuses à assister aux offices célébrés par le clergé schismatique ou pour se venger de leur refus. En plusieurs endroits, et spécialement au Mans, plusieurs dames des plus respectables de la ville moururent de chagrin et de douleur d'avoir été soumises à cet indigne traitement par les volontaires de Maine-et-Loire, qui signalèrent leur présence dans la cité de Saint-Julien par ces odieux exploits et d'autres de même nature (1). Ces bruits circulaient dans toute la France, et même à Beaufort. Malgré le respect dont les hospitalières étaient environnées, il se trouva des esprits exaltés qui formèrent le projet de les contraindre par d'aussi sauvages traitements à communiquer avec les schismatiques, ou du moins à se montrer dans leur église au moment où la procession du Saint-Sacrement y viendrait. Ces complots se formèrent publiquement et ils furent rapportés à la supérieure qui ne put, malgré son courage viril, se défendre d'en éprouver une profonde commotion. Certes, son âme était trop forte et sa foi trop éclairée pour qu'elle songeât un moment à céder à l'orage; elle savait que le chrétien ne peut à aucun prix dissimuler sa croyance ; mais quoique l'esprit fût maître chez elle, la nature fut vivement ébranlée. Elle s'en ouvrit à la mère de Gargilesse, avec une émotion si vive, que cette dernière ressentit elle-même un contre-coup qui la porta un moment à penser que sa supérieure allait faillir. C'était simplement un moment d'épreuve, et la religieuse crut aussitôt entendre une voix intérieure qui lui disait : « Ne crains rien : elle ne cédera pas. »

Elle ne devait pas céder, en effet, même devant la mort présente à ses yeux ; mais pour la digne fille de Saint-Joseph le supplice dont on la menaçait était bien plus redoutable que la mort. C'était dans les sentiments d'une profonde humilité que la respectable supérieure puisait cette énergie indomptable. Elle le fit

(1) Nous rapportons un fait constaté au Mans, mais nous ne voulons point nous faire l'accusateur des volontaires de Maine-et-Loire. Il faut du reste, sur ces milices, voir les rapports des généraux dans le livre intitulé : *Les volontaires* (1791-1794), par M. Camille Rousset, conservateur des Archives historiques de la guerre, 1 vol. in-8°.

Digitized by Google

bien voir dans ces jours mêmes, lorsqu'un ecclésiastique, malheureusement engagé dans le schisme, après lui avoir rapporté les projets que l'on formait contre elle et ses religieuses, après lui avoir représenté les dangers qu'elles couraient toutes, irrité de voir sa constance, lui dit par ironie : « Croyez-vous que pour cela vous serez martyre ? » — « Moi, répondit cette humble religieuse, je ne suis pas digne d'une aussi grande grâce ; mais ce que je souffrirai pour ma foi, je l'offrirai pour l'expiation de mes péchés. »

Toute cette crise si redoutée des uns, si odieusement ourdie par les autres, se passa sans aucun éclat. Le maire de Beaufort était bien décidé à empêcher une démonstration de cette nature, toujours déshonorante pour l'autorité qui la souffre, et toujours aussi ouvrant la porte à l'anarchie et aux plus extrêmes désordres. Après avoir essayé par des voies de persuasion d'amener les religieuses à un acte de faiblesse que condamnait leur conscience, le chef de l'administration municipale, qui les vénérait singulièrement et qui les favorisait de tout son pouvoir, les protégea encore dans ce moment. Il écarta avec soin les esprits les plus exaltés et mit à la porte de la communauté une compagnie de la garde nationale des mieux composées. Par ces sages précautions, la circonstance de la procession se passa paisiblement, et tandis que le clergé schismatique occupait leur église, les filles de Saint-Joseph étaient prosternées dans leur oratoire intérieur, offrant à Dieu leurs prières en expiation de tant de sacriléges.

La commotion néanmoins et la crainte éprouvées par toute la communauté, produisirent plus d'une victime : quelques religieuses en contractèrent de graves infirmités ; d'autres furent plus de deux mois sans pouvoir goûter un moment de sommeil, et par suite leur santé se trouva profondément altérée. Les forces physiques s'épuisaient, mais la vigueur des âmes prenait un nouvel essor.

Jusqu'à cette époque, les hospitalières de Beaufort n'avaient souffert la persécution que de la part des ennemis de l'Église catholique, de ceux qui voulaient les obliger à prendre parti pour le schisme et à communiquer, au moins en apparence, avec

Digitized by Google

l'Église constitutionnelle. Il leur survint bientôt un orage non moins violent de la part de leurs amis eux-mêmes. Ce fut à l'occasion du serment de liberté-égalité qu'elles eurent à essuyer cette nouvelle tempête, et c'est ce qui nous oblige à donner quelques explications sur ce serment, dont la valeur et la signification n'est pas encore appréciée de tous dans le même sens.

Le 10 août 1792, pendant l'attaque du château des Tuileries, et au moment où l'on portait le dernier coup à l'autorité royale, l'Assemblée législative comprit qu'il serait absurde et contradictoire de continuer à exiger le serment selon la formule usitée jusqu'alors : « Je jure d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi. » Ces derniers mots n'avaient désormais plus de sens. L'Assemblée décréta en conséquence, ce jour-là même, que tous ses membres prêteraient le serment « de maintenir de tout leur pouvoir la liberté et l'égalité, ou de mourir à leur poste. » Cette disposition fut exécutée sur-le-champ.

Le 14 du même mois, elle décréta que le même serment serait prêté par tout Français recevant traitement ou pension de l'Etat ; et, le lendemain, un nouveau décret étendit cette obligation à tous les fonctionnaires publics, ne leur accordant que huit jours pour tout délai. Enfin, dans la séance du 3 septembre, au milieu même de l'horreur des massacres, l'Assemblée, sur le rapport de Gensonné, député de la Gironde, décréta que, dans toute la France, les autorités constituées prêteraient et feraient prêter par tous les citoyens le serment « de maintenir de tout leur pouvoir la liberté, l'égalité, la sûreté des personnes et des propriétés, et de mourir, s'il le fallait, pour l'exécution de la loi. »

Ce décret ne reçut jamais d'exécution à l'égard des simples citoyens, du moins dans le plus grand nombre des localités ; mais on voulut y soumettre les religieuses hospitalières, parce que, après s'être emparée de leurs biens, la nation leur payait une modique pension afin de les empêcher de mourir de faim. Ce fut pour elles une source intarissable de vexations et d'inquiétudes. Si l'on veut se faire une idée des embarras et des contradictions auxquelles les ecclésiastiques et les communau-

Digitized by Google

tés de religieuses se trouvèrent en proie à propos du nouveau serment, il est nécessaire de se souvenir que les docteurs eux-mêmes se montrèrent divisés sur son appréciation, et l'on vit les supérieurs chargés de diriger les diocèses durant l'exil des évêques, se prononcer en des sens opposés. Il n'est pas hors de propos d'éclaircir la question, puisque c'est pour avoir refusé de prêter le serment de liberté-égalité que les hospitalières de Beaufort souffrirent les persécutions qu'il nous reste à raconter. Ce fut, du reste, par suite d'un refus semblable qu'un grand nombre de martyrs endurèrent le dernier supplice dans le diocèse d'Angers et dans d'autres contrées.

Jean-Baptiste Duvoisin, docteur de Sorbonne, et depuis évêque de Nantes, et André-Jacques Emery, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice à Paris, étaient tous les deux à la tête de l'administration du diocèse de Paris ; ils furent frappés de cette considération, que le clergé français se trouvait dans la nécessité ou de prêter le serment demandé ou de sortir de France, pour éviter les lois de déportation alors en vigueur, et qui s'exécutaient rigoureusement contre tous les prêtres insermentés. Condamner le serment, dans ces circonstances, c'était, disaient-ils, ruiner la religion en France, en obligeant tous les bons prêtres à s'expatrier et à laisser les fidèles entièrement privés des secours spirituels, qu'ils n'auraient pu se procurer qu'en participant au schisme constitutionnel. Sous l'impression de cette idée, les vicaires généraux de Paris examinèrent le serment en lui-même, et ils ne lui reconnurent qu'un caractère purement politique, n'intéressant en rien la religion, et n'exprimant par les mots de liberté et d'égalité que l'exclusion du despotisme et des priviléges de certaines classes de citoyens. Pour s'assurer de plus en plus dans sa manière de voir, Emery consulta plusieurs membres de l'Assemblée, les auteurs mêmes du décret et les principaux administrateurs chargés de son exécution. Tous affirmèrent que le serment n'avait aucun trait aux opinions religieuses, qu'il regardait uniquement l'ordre civil et politique, et qu'ils entendaient le mot liberté et égalité dans le sens légitime que leur donnait une partie du clergé. D'après ces réponses et ces

Digitized by Google

réflexions, l'administration ecclésiastique de Paris permit le serment, et donna elle-même l'exemple en le prêtant devant les membres de la municipalité.

Cette démarche entraîna les conséquences les plus graves; plusieurs diocèses suivirent l'exemple de Paris; mais la plupart des prélats qui étaient exilés considérèrent le serment de liberté-égalité comme essentiellement mauvais, renfermant un rapport implicite avec la constitution schismatique, et contenant sous ces expressions de liberté et égalité, qui en étaient l'objet direct, des principes anti-sociaux, radicalement opposés à l'ordre public. On peut assurer que la grande majorité du clergé catholique se rangea à ce dernier sentiment. Le serment de liberté-égalité fut dénoncé à Rome; mais le Saint-Siége s'abstint de rendre une décision formelle. Cependant le Saint-Père, dans un bref du 1er avril 1794, répondit à un vicaire général qui lui demandait quelle était la conduite à tenir avec ceux qui l'avaient prêté, qu'ils n'avaient encouru jusqu'alors aucune peine canonique, mais qu'il fallait les avertir de « mettre ordre à leur conscience, parce qu'il n'est pas permis de jurer dans le doute.» Dans une autre décision adressée au chapitre de Chambéry, le serment de liberté-égalité fut condamné comme formellement coupable, et ceux qui s'y étaient soumis étaient déclarés passibles des mêmes peines que les assermentés de 1791; mais cette décision du Saint-Siége était motivée par une circonstance aggravante : par une proclamation datée du 8 février 1793, les représentants du peuple en mission dans la Savoie exigeaient des prêtres le serment de liberté-égalité, tout en réglant les affaires de la religion d'après la constitution civile du clergé.

Quoi qu'il en soit des motifs allégués par les défenseurs du serment de liberté-égalité, il est certain que l'on ne peut guère y voir un acte purement civil: et la réponse des membres de l'Assemblée consultés à ce sujet ne jouit d'aucune valeur; c'étaient des particuliers dont la parole ne pouvait avoir l'autorité d'une solution officielle. Le pouvoir qui exigeait ce serment des prêtres reconnaissait ceux qui s'y soumettaient comme fonctionnaires publics, fonctionnaires au département du culte,

Digitized by Google

s'il est permis de s'exprimer ainsi ; or ce même pouvoir n'avouait et ne sanctionnait que le culte constitutionnel. Il n'était donc pas possible de le séparer entièrement du serment schismatique.

D'ailleurs la liberté et l'égalité, qui faisaient l'objet direct du serment, devaient sans doute s'entendre dans le sens des dix-sept articles de la Déclaration des Droits de l'Homme, et, dans ce sens, elles se trouvaient formellement condamnées dans le bref du 23 avril 1791, aux Avignonais rebelles, plus expressément encore dans l'allocution consistoriale sur la mort de Louis XVI (1).

Fallait-il entendre le serment nouveau dans le sens de la liberté de conscience, inscrite plusieurs fois dans la constitution qui régissait l'Empire? Alors il était formellement condamné par le bref du 23 février 1791, adressé à Loménie de Brienne. C'est sans doute cette monstrueuse doctrine de la liberté de conscience, cette source empoisonnée d'où découlent toutes les erreurs modernes, qui ouvrit les yeux de notre clergé sur les dangers contenus dans le serment de liberté-égalité. Liberté et égalité dérisoires, assurément, dans un pays où l'on ne voyait déjà plus que deux camps, celui des victimes et celui des bourreaux. Aussi lorsque, le 9 septembre 1792, le commissaire du département de la Sarthe, chargé de conduire en déportation cent cinquante prêtres catholiques, vint leur annoncer dans le château d'Angers où ils étaient en prison, qu'une mort terrible était suspendue sur leurs têtes et qu'au moins ils ne pouvaient échapper à un exil immédiat, mais qu'il leur restait un moyen de se soustraire à l'un et à l'autre, la prestation du serment de liberté-égalité, tous, spontanément, offrirent leur sang pour ne pas souiller leur conscience de ce serment. Au même moment cent treize prêtres catholiques, du diocèse d'Angers, faisaient la même réponse, avec le même courage (2).

(1) Cette déclaration des droits de l'homme que la Révolution regarde, avec raison, comme son décalogue, contient certainement le germe de toutes les erreurs modernes sur les fondements de la société et sur les rapports de l'autorité spirituelle avec l'autorité civile : aussi a-t-elle été condamnée de nouveau, par Pie IX, dans son bref contre le livre de M. Godard, de Langres, sur les *Principes de 89*.

(2) Dom Piolin, *l'Eglise du Mans durant la Révolution*, t. II, p. 14.

Digitized by Google

Presque toutes les âmes délicates ne se laissèrent pas plus séduire et, quoi que l'on pût dire pour restreindre le sens du serment de liberté-égalité à la situation politique de la France, elles comprirent qu'un acte de cette nature doit toujours être considéré selon son extension théorique.

Éclairées par ce sens droit que donne une solide piété, les religieuses de Beaufort repoussèrent le serment qu'on exigeait d'elles et elles l'eurent en horreur comme « ne renfermant rien moins qu'une entière apostasie de la foi. » Ce sont leurs propres expressions.

Tout le monde, nous l'avons vu, ne partageait pas cette manière de voir. Beaucoup des amis les plus sincères des hospitalières de Beaufort croyaient à la licéité du serment de liberté-égalité, et il est certain que l'autorité diocésaine sans l'approuver formellement ne l'avait point condamné d'une manière positive. Ces amis des religieuses se réjouirent d'avoir trouvé un moyen assuré, ils le pensaient du moins, de les conserver en paix dans leur cloître et dans l'exercice de leurs charitables fonctions. Ils commencèrent par inonder la maison de tous les écrits qui se publiaient en faveur du serment ; mais la sagesse prévoyante de la supérieure les écartait avec soin des mains des religieuses. Les amis vraiment dévoués mais moins éclairés entreprirent de gagner la mère Jeanne Ciret elle-même à leur manière de voir, et ils assiégèrent à toute heure le parloir du monastère pour lui persuader que les plus fortes autorités, que les supérieurs ecclésiastiques les plus doctes et les plus respectables conseillaient de prêter ce serment et le prêtaient eux-mêmes. Ce fut pour la vénérable supérieure l'une des plus dures épreuves auxquelles elle put être soumise, parce que les personnes auxquelles il lui fallait résister jouissaient de son estime et qu'elle les savait sincèrement attachées à son monastère et à sa personne. Plusieurs de ces conseillers importuns étaient des bienfaiteurs de la communauté, et ils se montraient encore disposés à lui donner de nouvelles preuves de leur intérêt et de leur générosité. Comment refuser des secours si utiles, si nécessaires, surtout dans un moment où la communauté se trouvait réduite à une gêne extrême par suite de la spoliation de l'Eglise de France et du malaise général qui se faisait ressentir dans tout le pays ?

Digitized by Google

Par ces circonstances et d'autres encore, la situation de la vénérable mère Jeanne Ciret était devenue intolérable. Il lui fallait puiser dans des motifs supérieurs aux forces humaines pour résister à un assaut qui se renouvelait à tout moment et durant plusieurs mois. Mais l'unanimité admirable de sentiment dans la communauté, l'ardeur avec laquelle toutes les religieuses se montraient disposées à endurer les privations, les besoins les plus extrêmes, soutenaient et affermissaient les âmes. Un secours plus puissant encore pour les filles de Saint-Joseph leur venait de la participation fréquente aux divins sacrements. Au péril de leur vie, plusieurs prêtres héroïques, et parmi eux un ecclésiastique que nous avons déjà nommé, M. Brûlé, se dévouèrent pour apporter à la communauté, avide de les recevoir, les trésors de force et de consolation dont le ministère sacerdotal est le dispensateur. Dieu proportionne ses dons aux épreuves et aussi à la générosité de ses serviteurs. Une nouvelle bourrasque fit éclater de nouveau la grandeur d'âme de la vénérable mère Jeanne Ciret et des autres membres de la communauté toujours unanimes dans son dévouement au devoir.

Guidés par leurs sentiments de respect et d'attachement pour les religieuses de Saint-Joseph, quelques habitants de Beaufort, et des plus influents par leur position, s'imaginèrent que, n'ayant pu les gagner par la persuasion, il fallait les sauver, même malgré elles, en les amenant à la démarche exigée au moyen de l'intimidation. L'expédient auquel ils eurent recours était aussi singulier que dangereux. L'expérience a prouvé dans tous les temps, mais spécialement durant le cours de la Révolution, combien il est facile de lancer le peuple dans la voie des mouvements séditieux, et combien il est difficile ensuite de l'en retirer. Il y a au fond de la nature humaine, un principe de sauvagerie toujours impatient du joug et qui ne demande qu'à prendre carrière. Ils ameutèrent plusieurs milliers de gens de la plus basse classe et les lancèrent sur la communauté, pour intimider les hospitalières et les obliger à prêter le serment. Il est probable que les chefs de cette entreprise regrettèrent bientôt de voir leurs espérances dépassées; car beaucoup d'étrangers se joignirent d'eux-mêmes aux premiers agents de l'émeute.

Digitized by Google

Ce fut le 27 août 1792 que ces scènes sauvages eurent lieu. C'était l'une des dates les plus sinistres de la Révolution. Depuis le 10 août le roi et sa famille étaient captifs au Temple ; jusqu'au 21 septembre l'Assemblée législative resta en permanence ; l'insurrection à Paris et dans les provinces fut continue ; les esprits étaient surexcités par les nouvelles qui circulaient touchant les armées étrangères et les émigrés ; la France entière était sous l'influence d'une fièvre ardente ; son délire était effrayant. Aussi quoique la charité des religieuses de Beaufort attribue à la sympathie mal avisée de leurs amis le mouvement populaire dont elles faillirent être les victimes, nous sommes porté à croire que des éléments différents vinrent se réunir à ce premier mobile. Cette conjecture acquiert une grande probabilité par le rapprochement des scènes qui eurent lieu dans les mêmes jours au Mans, à Angers, à La Flèche et à Saumur (1).

En quelques heures la maison et les jardins furent environnés par une foule en fureur ; tous étaient armés de sabres, de fusils, de bâtons, de broches à rôtir ; ils enfoncèrent les portes avec violence et se précipitèrent à travers l'établissement, dans les cloîtres et même dans les salles des malades, brisant et détruisant tout sur leur passage ; beaucoup se ruèrent vers les caves, burent le vin, brisèrent les bouteilles et répandirent ce qu'ils ne pouvaient absorber ou emporter. Ils agirent de même avec les autres provisions de bouche et semblèrent prendre à tâche de ruiner une maison qui avait offert un asile charitable à leurs proches et pouvait encore les recueillir eux-mêmes dans la maladie et le malheur.

Mais ce que recherchaient ces furieux, c'était les religieuses de Saint-Joseph, sur lesquelles ils levaient leurs sabres ou leurs haches, contre lesquelles ils dirigeaient leurs fusils, leurs piques, leurs broches à rôtir, les menaçant du trépas si elles ne prêtaient sur-le-champ le serment. « Toute cette journée, dit

(1) Nous avons démontré ailleurs que tous ces mouvements populaires, que l'on croyait spontanés et que les historiens représentent encore comme suscités par des causes accidentelles, étaient en réalité préparés par les sociétés révolutionnaires de Paris et éclataient au moment voulu. *L'Eglise du Mans durant la Révolution;* t. II, p. 114 et *passim*.

Digitized by Google

l'une des victimes de cette tempête, se passa pour ainsi dire entre la terrible alternative du serment ou de la mort. Cependant nous eûmes le bonheur de ne rien faire contre notre devoir, grâce à l'assistance de Dieu, qui se faisant sentir sensiblement à nos âmes nous éleva au-dessus de la peur, qu'une perspective si affreuse devait naturellement nous faire éprouver. »

Les soins de la Providence se firent plus spécialement sentir pour la vénérable mère Jeanne Ciret. C'était surtout contre elle que tous les efforts étaient dirigés. Le mot d'ordre était donné à cet effet, parce que l'on connaissait l'influence dont elle jouissait sur l'esprit de ses filles, et l'on espérait que le moindre signe de faiblesse que l'on pourrait lui arracher, soit par intimidation, soit par suite de la fatigue, entraînerait toute la communauté. Sa vie, durant tout le jour, fut dans un danger imminent ; plus d'une fois elle courut risque d'être étouffée par la foule qui se précipitait sur elle ; elle vit à tout moment des sabres levés sur sa tête, des fusils dirigés contre sa poitrine : l'un de ces furieux, entre autres, tira deux fois sur elle, et deux fois son arme rata. Saisi alors d'une rage insensée, il se précipita sur elle et la lança contre un mur avec tant de violence que six semaines encore après elle était couverte de contusions. C'en était fait des jours de cette religieuse si une protection spéciale du ciel ne l'eût préservée.

Durant cette même journée, la vénérable supérieure se trouvant au chœur, au milieu d'une foule effrénée qui ébranlait les voûtes de ses cris et de ses blasphêmes, jurant qu'on allait l'immoler sur place si elle ne prêtait pas le serment, le maire de la ville de Beaufort, dont nous parlerons bientôt, et qui était accouru pour protéger la communauté et empêcher le sang de couler, la conjura, avec toutes les instances possibles, de prononcer les paroles du serment ou au moins de feindre de les avoir prononcées. Sur le refus de la servante de Dieu, il lui dit, la voix et les yeux pleins de larmes : « Je ne puis donc pas vous sauver la vie ?..... » Sans se laisser ébranler par la douleur profonde de ce magistrat, auquel elle portait un sincère attachement et qui le méritait par ses qualités personnelles et les services

Digitized by Google

rendus à l'Hôtel-Dieu, elle lui répondit du ton le plus assuré : « Voici l'autel de mon premier sacrifice ; je suis prête à y offrir celui de ma vie d'aussi bon cœur que j'y fis celui de ma profession de religieuse. »

— « Elle nous a assuré plusieurs fois, depuis cette époque, » dit la religieuse qui a écrit les mémoires sur ces faits, « que, de de tous les combats qu'elle eut à soutenir, celui-ci avait été le plus pénible, parce qu'elle estimait grandement l'excellent magistrat qui, d'ailleurs, le méritait à tous égards. Elle sentait vivement le prix de l'intérêt qu'il lui portait, et, connaissant la sincérité de ses sentiments, elle était sensiblement touchée de la peine où elle le voyait à son occasion, surtout du danger auquel il s'exposait pour lui sauver la vie. »

Il est juste d'ajouter que toutes les filles de la vénérable mère Jeanne Ciret se montrèrent dignes d'elle. Toutes s'efforçaient de se grouper autour de cette courageuse supérieure et de se tenir près de sa personne le plus qu'il leur était possible dans un pareil tumulte. Entre toutes se distinguèrent les mères Frédérique de Gargilesse et Marie Ropart. La première était tellement unie à la supérieure qu'elle en paraissait inséparable. La mère Marie Ropart, qui remplissait alors les fonctions de sacristine, portait dans toutes ses actions une foi si vive que rien n'était capable de l'intimider. Dans cette journée du 27 août, une troupe d'émeutiers la surprit au moment où elle cherchait à mettre en sûreté une grôtte (1) de la Mère de Dieu. Après lui avoir arraché des mains cet objet, ils le brisèrent, le précipitèrent à terre et le foulèrent aux pieds. La pieuse vierge leur adressa des reproches si vifs que tous au même instant levèrent leurs sabres sur sa tête, prêts à l'en frapper, et ils allaient certainement l'immoler sur-le-champ, si l'un des furieux ne leur eût dit : « Ne la tuons pas, elle serait trop satisfaite. » Etait-ce,

(1) On nomme Grotte une petite chapelle de carton ou de bois disposée à l'intérieur pour contenir quelque image de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge ou des Saints. Cette acception du mot Grotte ne se trouve dans aucun des lexiques que nous avons pu consulter ; mais il est connu dans les communautés de religieuses.

Digitized by Google

comme on le crut, par un raffinement de barbarie que cet homme émit cette motion ; n'était-ce point plutôt, comme nous sommes portés à le penser, dans une vue d'humanité ? Il est certain qu'en mille circonstances, durant les troubles de la Révolution, il s'est trouvé des hommes qui ont feint une exagération d'ardeur démagogique dans le but de rendre service à la classe trop nombreuse des opprimés. Quoi qu'il en soit, dans la circonstance présente, la mère Marie Ropart fut réservée pour des épreuves plus longues, comme nous allons le voir bientôt.

Cette religieuse, la supérieure et six autres membres de la communauté, qui, par l'énergie de leurs convictions et la hauteur de leur courage, avaient fixé plus particulièrement les regards des persécuteurs, furent arrachées de leur cloître vers le soir de cette terrible journée et traînées, au milieu des huées et des menaces, jusque dans l'église de la paroisse et de là sur la place publique. En chaque endroit, on faisait une station accompagnée de sommations et de menaces pour leur arracher le serment ; après les cris et les imprécations on faisait paraître tout l'appareil d'un supplice imminent si elles n'obtempéraient immédiatement à l'ordre de leurs bourreaux. Toutes les huit, avec une fermeté égale et un calme parfait, refusèrent d'obéir. Sans s'adresser la parole, elles lisaient dans les âmes les unes des autres et chacune dans son propre cœur : « Patience et courage ! Nous sommes les privilégiées ; si nous mourrons ici-bas comme notre céleste Epoux, nous serons plus près de lui durant l'éternité ! »

La suite au prochain numéro.

Digitized by Google

LE CHOUCAS

Il semble que le Choucas n'ait jamais été apprécié à sa juste valeur ; une certaine défaveur du public paraît peser sur lui ; on l'appelle petit corbeau, et il est noir comme le vrai corbeau ; en voilà assez pour lui retirer toute notre sympathie. La plupart même de ceux qui ont écrit sur son compte ne l'ont pas mieux connu (1). Bien des auteurs se figurent avoir raconté son histoire complète quand ils ont rappelé sa petite taille, ses yeux blancs (il les a bleus), et sa préférence pour les vieux édifices ; ensuite eux aussi laissent planer sur sa réputation tout l'odieux que dans les chapitres précédents ils ont attribué à tort ou à raison à son cousin éloigné, le grand corbeau. Cependant, à bien des égards, c'est peut-être l'oiseau le plus intéressant de nos contrées, et il devrait d'autant moins être inconnu qu'il habite nos villes comme le moineau et l'hirondelle.

Pour nous faire une juste idée de l'ensemble des qualités de cet oiseau, il faut le considérer à l'état libre, et dans ses rapports avec l'homme quand il a été élevé par lui ; c'est dans ce dernier cas seulement que l'on peut apprécier toute son intelligence, son affection et sa fidélité pour son maître qui n'ont d'égales que celles du chien.

En liberté, il est plus difficile d'étudier le fond de son caractère et de ses mœurs, et bien qu'on ait souvent occasion de le voir, on ne peut pour ainsi dire le connaître qu'extérieurement ; les petits détails de sa vie privée doivent nous demeurer cachés. Cependant cet extérieur suffit pour nous démontrer que cet oiseau non-seulement n'est pas coupable des torts qu'on semble lui supposer comme héritant des vices du grand

(1) J'en excepte M. Vincelot, qui, dans son *Etymologie des noms des oiseaux*, a écrit un charmant chapitre sur le Choucas.

Digitized by Google

corbeau, mais que bien au contraire il est digne de tout notre intérêt.

Faisons voir d'abord que ce sont autant d'indignes calomnies, et que l'on n'a pas le droit d'infliger à toute une honnête famille les torts de quelque parent éloigné. Impute-t-on au chien les forfaits de toute sa race ? C'est qu'on a pris la peine d'étudier en particulier chacun des animaux qui la composent. Cependant la famille canine est généralement mauvaise, et le chien seul fait exception par ses bonnes qualités ; en effet, le loup, le chacal et le renard n'ont jamais joui d'une très-bonne réputation. Le chien lui-même de son naturel ne vaut guère mieux ; ses qualités, il les a acquises par son contact avec l'homme. Dans toutes les villes d'Orient, on peut voir cet animal presqu'à l'état sauvage ; il vit par troupes et par quartiers, et malheur au promeneur attardé qui rencontrerait une de ces bandes. On cite maint exemple de personnes dévorées, et, ce qui est le plus singulier, ces chiens se dévorent entre eux ; quand par mégarde l'un d'eux vient à passer sur le territoire voisin, il est aussitôt impitoyablement assassiné par la troupe qui l'habite. A-t-on jamais vu même les grands corbeaux se dévorer les uns les autres ? Le seul crime bien prouvé du grand corbeau qui a rejailli sur toute sa race, est naturel au chien ; en effet, dans la campagne aux environs de Constantinople, on peut voir des troupeaux de chiens festoyer en compagnie de corbeaux et de pies, autour de cadavres des grands animaux que dans ce pays il n'est pas d'usage d'enterrer.

Si la réputation du chien s'en tire à si bon compte pour les forfaits de toute sa race et ceux qui lui sont propres, comment celle du Choucas qui compte parmi les siens des parents très-honorables, et qui, lui-même, est si honnête et si frugal, ne vivant que de végétaux et d'insectes, pourrait-elle recevoir la moindre atteinte ? Cependant, à vrai dire, il est un grief que l'on impute au grand corbeau, dont le Choucas n'est pas complétement exempt, c'est la couleur de son plumage : on lui reproche d'être noir. Il ne faut pas disputer des couleurs, puis, quand le noir est bien porté, il ne manque pas d'élégance, et c'est le cas

Digitized by Google

du Choucas, dont les formes et les proportions sont souples et dégagées ; a-t-on jamais reproché cette couleur à l'étourneau ou au merle ?

Du reste, est-il si déshonorant d'avoir le grand corbeau dans sa famille ; s'il a, il est vrai, le tort déplorable de n'être pas assez délicat sur le choix de sa nourriture, c'est cependant par ailleurs un oiseau qui a de bonnes qualités : il est très-intelligent, susceptible de beaucoup d'affection pour son maître, d'une fidélité exemplaire pour sa femelle, et surtout d'une bravoure à toute épreuve, bien que certains auteurs l'aient classé parmi les derniers et les plus lâches des oiseaux de proie. Cette dernière assertion de ma part peut paraître audacieuse, mais j'en ai eu les preuves devant les yeux : Pendant une promenade que je faisais à quelques lieues de Constantinople, j'aperçus au-dessus de ma tête un combat qui se livrait entre un corbeau et un aigle royal ; je me trompe, ce n'était pas un combat, car celui que les naturalistes ont toujours appelé le roi des oiseaux, n'y mettait pas du tout de fierté, et cherchait, en montant de plus en plus haut, à éviter les coups que le corbeau s'efforçait de lui asséner sur le dos. Je m'arrêtai quelque temps avec mon compagnon de route à considérer ce spectacle original ; mais l'aigle et le corbeau s'élevaient toujours, et notre vue ne put les suivre à la prodigieuse hauteur qu'ils atteignirent. Il nous fut impossible de connaître l'issue de l'aventure, mais il n'est pas douteux qu'elle finit à la honte de l'aigle, mieux armé et deux ou trois fois plus gros que son adversaire. Le grand corbeau n'est pas le seul de sa race à être courageux ; maintefois j'ai pu observer des combats de cette sorte entre des corneilles et des buses ou autres rapaces, et toujours le courage était l'attribut de la corneille, et la lâcheté celle de l'oiseau de proie. C'est donc une erreur semblable à beaucoup d'autres d'imputer la lâcheté au corbeau, et surtout de le ranger parmi les oiseaux de proie dont non-seulement il n'a aucun des caractères physiques, mais pour qui même il a une haine déclarée. Le corbeau est un passereau, seulement plus gros et plus fort que les autres, et, de ces dons naturels, il fait un noble usage en combattant les ignobles brigands de l'air.

Digitized by Google

Je disais plus haut que si le Choucas avait le malheur d'avoir pour cousin le grand corbeau, qui, comme nous l'avons démontré, vaut beaucoup mieux que sa réputation, il avait en revanche des parents très-estimables et auxquels on lui ferait gloire d'appartenir si eux aussi n'étaient tombés en discrédit à cause de leur commune parenté avec le corbeau ; ce sont les Freux que nous voyons par bandes innombrables s'abattre l'hiver dans nos champs pour y manger quelques grains de blé et beaucoup d'insectes nuisibles.

Le Freux n'a pas les grâces de forme du Choucas, mais sa démarche mesurée, son port et sa voix ne manquent pas d'une certaine dignité ; rien qu'à le voir, il est évident qu'on a affaire à un personnage respectable ; il ne se permet pas, comme le corbeau et la corneille, des attentats contre la vie des levrots et des jeunes canards ; il ne touche pas non plus à la chair corrompue : il est complétement insectivore et granivore. Ses mœurs sont honnêtes, douces et paisibles; comme le Choucas, il aime la vie de famille, vertu si rare de nos jours. En 1863, une famille de freux vint s'installer à Paris, peut-être avec le secret désir de prêcher par l'exemple des mœurs meilleures à cette vieille Babylone. Ils établirent leur domicile dans la pointe des platanes de la fontaine Médicis ; chacun des plus grands arbres posséda bientôt plusieurs nids; tous les jours, en passant, je prenai plaisir à admirer l'union qui régnait parmi eux et à les écouter discuter de leurs voix graves. Ils demeurèrent paisiblement ainsi plusieurs années au milieu des agitations de la capitale ; mais l'honnêteté est toujours persécutée, et, un beau jour, MM. les sénateurs, sous prétexte qu'ils troublaient leur repos, ordonnèrent qu'on détruisît les nids et qu'on expulsât les pauvres oiseaux.

Ainsi, malgré quelques petites taches comme il s'en rencontre dans les familles les plus honnêtes, on a pu voir, par ce qui précède, que le Choucas devait être apprécié même pour sa seule parenté, si la vertu et les mérites personnels n'étaient seulement dignes de véritable estime.

En effet, le Choucas est brave, intelligent, industrieux ; toutes les qualités sociales et les vertus de famille, il les possède au plus haut degré; et avec tant d'honnêteté, il n'a pas du tout l'air ren-

Digitized by Google

frogné du Freux ; au contraire, la gaîté est peinte dans toute sa petite personne, et il semble même un peu mutin et espiègle. Pendant les loisirs que leur donne les soins de leur famille, au lieu de demeurer gravement perchés à discuter d'une voix non moins grave, comme les freux, ils passent leur temps à se poursuivre et folâtrer les uns avec les autres ; sans cesse en mouvement, on les entend s'exciter dans leurs jeux de leur petite voix aigre et criarde. Mais ces jeux ne sont que des récréations, car les Choucas sont essentiellement actifs et travailleurs, quelquefois, même hors de propos. Quand le temps des couvées est venu, ils vont casser dans les arbres des branches pour la construction de leur nid, et il faut un vrai courage pour transporter d'aussi grosses charpentes jusque dans le haut des tours où ils sont établis (1).

La plupart des oiseaux, même ceux qui ont le plus l'esprit de société, se séparent à l'époque de leur mariage ; chacun se retire de son côté, craignant sans doute que ni l'épouse ni les enfants ne soient en sûreté au milieu de leurs anciens compagnons ; il ne pouvait en être de même parmi le peuple si honnête des Choucas : leur confiance réciproque est extrême ainsi que leur amitié, tous les amis établissent leurs nids les uns à côté des autres, et élèvent leur famille en commun. Mais c'est surtout pour la tendresse à l'égard de leurs femelles qu'ils méritent d'être cités : pleins d'attention pour elles au moment des couvées, on les voit à chaque instant leur prodiguer mille délicates caresses, et sans cesse leur parler un langage que sans doute nous n'entendons pas, mais qui doit sembler charmant et bien gracieux à celle à qui il est adressé ; et ce tendre amour, dit Buffon, ne se borne pas à un seul printemps, comme les grands corbeaux, ils restent toujours fidèles et attachés l'un à l'autre, et, à chaque retour de la belle saison, on les voit se rechercher avec un nouvel empressement.

Si le Choucas pratique un des premiers préceptes, l'amour

(1) Le sacristain de la Trinité, qui tous les ans déniche dans le clocher un certain nombre de nids, me disait qu'ils apportent pour leur construction de vrais bâtons, et qu'il lui paraissait presque incroyable que des oiseaux de si petite taille eussent pu les enlever jusque-là

Digitized by Google

de son semblable, s'il est un excellent époux, il est aussi bon père et bon fils ; et comme preuve irréfutable des bons rapports que les enfants ont toujours dû avoir avec leurs parents, on peut citer leur tendance, même une fois grands et mariés, à ne pas se séparer et à revenir, après leurs longs voyages, habiter avec eux les vieux châteaux où ils furent élevés ; on peut citer encore à l'appui de l'amour paternel ce trait de dévouement, dont parle M. Vincelot, d'un père Choucas allant au péril de ses jours nourrir et consoler son pauvre enfant devenu prisonnier à une croisée près la tour Saint-Aubin.

Bien que le Choucas chérisse la vie de famille, il n'est pas casanier et même ne reste guère au logis d'une façon régulière que le printemps, pendant l'éducation des petits. Aussitôt l'été arrivé, dès que ceux-ci, devenus grands, peuvent sans trop de fatigue entreprendre une longue route, vieux et jeunes, parents et enfants, tous quittent leurs clochers, leurs vieilles tours, et s'en vont en famille courir le monde. Est-ce amour des voyages, est-ce esprit d'aventure, est-ce plutôt désir des parents de compléter l'éducation et l'instruction de leurs jeunes enfants, ou bien encore savent-ils que dans d'autres régions ils doivent trouver une vie plus facile et une nourriture plus abondante, toujours est-il qu'à cette époque de l'année ils disparaissent souvent complétement de notre ville sans que nous sachions trop où ils sont passés et quel est alors leur genre de vie (1). Comme chez nous, c'est l'hiver principalement qu'ont lieu les grandes réunions ; à ce moment, nous les voyons voyager de préférence avec les freux pour lesquels ils ont une vive sympathie, causée sans doute par leur analogie de mœurs et d'habitudes ; mais ils ne sont pas exclusifs, et on les voit de temps à autre, bien qu'avec moins d'intimité, fréquenter la société de la corneille noire, de la corneille mentelée et même de

(1) Ces migrations n'ont pas lieu régulièrement et pour ainsi dire fatalement comme chez d'autres oiseaux; on voit, au contraire, qu'elles sont raisonnées et subordonnées aux convenances des différentes familles; ainsi ces voyages pendant la belle saison n'ont point de durée fixe; toutes les familles ne reviennent pas en même temps, et j'ai pu observer que celles de Martigné et de Brissac étaient de retour, bien que celles d'Angers ne le fussent pas encore.

Digitized by Google

la pie. Il y a des moments dans cette saison où, hormis le grand corbeau, qui n'habite guère nos contrées, toute la famille se trouve réunie pour quelque festin frugal au milieu des champs, et il est très-curieux alors, si quelque discusssion s'élève parmi les convives, d'entendre la petite voix aiguë du Choucas dominer toutes les voix graves de ses autres parents. Je reprocherais même au Choucas de n'être pas assez sévère sur le choix de sa société, et de fréquenter quelquefois d'assez mauvais garnements, mais il faut croire que ce sont des relations obligées de voisinage : c'est ainsi que je vis un jour dans les rochers de la citadelle de Besançon un Choucas et un faucon crescerelle, qui demeuraient porte à porte, voisinaient et entraient sans céremonie l'un chez l'autre. La première fois que j'en fus témoin, j'eus un frisson; le Choucas était entré dans un trou où peu d'instants avant avait pénétré une Crescerelle ; je me figurais qu'il y était allé par mégarde, ignorant par qui ce repaire était habité ; la pauvre bête me semblait déjà devoir être égorgée quand elle sortit saine et sauve et n'ayant nullement l'air effrayé ; je continuai encore à les observer quelque temps, et j'eus bientôt acquis la certitude que mes craintes avaient été vaines. Cependant il s'en faut que le Choucas entretienne toujours et avec tous les oiseaux de proie des relations amicales. J'en possédai un qui à différentes reprises soutint honorablement avec eux de périlleux combats ; et ces combats, il les avait courageusement provoqués. Le docteur Le Maout, dans son ouvrage sur les oiseaux, affirme qu'à l'état libre ces luttes sont fréquentes. Mais quelquefois les rapaces se vengent de cette haine des Choucas à leur égard en les assassinant lâchement par surprise, et je peux citer, à l'appui, ce fait dont un de mes voisins fut témoin : l'hiver dernier, il vit un épervier fondre sur une bande de corbeaux ; ces oiseaux, après s'être levés, poussèrent en tournoyant autour du champ de telles clameurs, qu'il se défia de quelque événement tragique ; il alla voir. En effet, l'oiseau de proie tenait un Choucas qu'il venait de tuer et qu'il abandonna à son approche, ne pouvant l'emporter.

Malgré ses longs voyages dans les pays lointains et attrayants

Digitized by Google

qu'il a pu visiter, le Choucas conserve un amour profond de la patrie, et toujours il revient dans le pays qui l'a vu naître. Anciennement les Choucas n'habitaient pas Angers, et on peut consulter M. Millet sur ce point. Tous les hivers, nombre de Choucas voyageurs passaient par notre ville ; ils pouvaient voir combien notre vieux château, les clochers de Saint-Maurice, de la Trinité et la Tour Saint-Aubin, qui n'étaient pas encore réparés à cette époque, pouvaient leur offrir de confortable par leurs nombreux trous ; mais tous avaient une patrie aimée, et quelle qu'elle fût, aucun ne voulait la quitter ; il fallut pour cela un grand événement, qu'un ancien élève de Beaupréau m'a raconté bien des fois. — Lors de la translation de ce collége dans celui de Mongazon, beaucoup de collégiens apportèrent avec eux leurs Choucas ; arrachés très-jeunes à leur famille et à leur pays, ils s'étaient attachés à leur nouvelle résidence, et les vacances venues, ces pauvres oiseaux qui avaient perdu leur maître ainsi que le souvenir de leur première patrie, trouvèrent tout naturel d'aller habiter nos vieux édifices si bien disposés pour les recevoir.

Après ce qui précède, il est difficile de douter de ses qualités morales ; nous allons voir comme il est en même temps intelligent et industrieux. Nul oiseau ne sait mieux que lui tirer parti du pays qu'il habite. S'il y trouve des ruines, naturellement il y construit son nid et y met sa famille ainsi que lui à l'abri de l'intempérie des saisons, tandis que d'autres oiseaux de leur voisinage se morfondent sottement dans les arbres à la pluie et au froid ; s'il habite dans un pays de rochers, il s'abrite dans leurs crevasses ; mais se trouve-t-il dans des endroits dépourvus de rochers et de vieux édifices, il n'est pas plus en peine, il se construit des nids chauds et solides dans le haut des arbres. En Orient, où le ciel est si pur, où la tente légère est souvent préférée, à cause de la douceur des nuits, aux habitations plus confortables, le Choucas dédaigne les vieilles murailles et les trous de rochers et va choisir sa demeure de nuit sous les feuilles des palmiers : ce n'est donc pas par tristesse naturelle qu'il habite souvent les ruines dans nos pays, mais bien pour se garantir de l'intempérie des saisons. A Ramleh, où je m'arrêtai en me rendant à

Digitized by Google

Jérusalem, à la chute du jour, pendant que je me promenais sur les terrasses du couvent, je vis arriver plus d'une centaine de Choucas ; ils venaient se coucher à quelques mètres de moi sous le feuillage d'un vieux palmier ; et cependant, près de cette petite ville, existe une tour abandonnée, et presque aussitôt commencent les rochers des montagnes qui ne se terminent qu'à Jérusalem. Le Choucas n'est donc pas routinier comme la plupart des oiseaux dans les mêmes circonstances ; ses actions, il les raisonne.

Cette année, la famille qui habite Martigné (1) s'étant, paraît-il, beaucoup accrue, et le vieux château n'offrant plus de logements suffisants, il fallut bien que quelques enfants allassent se pourvoir ailleurs dans le voisinage. Un couple avisa le clocher de Tigné, qui n'est distant que d'une lieue ; il était neuf, et par cela même assez mal disposé pour recevoir les jeunes époux ; mais dans les environs, il n'y avait guère d'autre endroit plus convenable ; quant aux ruines de Riou, je ne sais pour quel motif depuis longtemps déjà leurs parents avaient été obligés de les abandonner. Dans l'intérieur du clocher, il n'y avait qu'un trou, et encore, étant trop peu profond, ne pouvait-il contenir que la moitié du nid ; cette difficulté ne les effraya pas, et leur esprit inventif eût bientôt trouvé une ingénieuse idée ; l'autre moitié, ils la soutinrent sur de longs bâtons appuyés aux deux parois intérieures de la flèche. La construction n'était pas très-solide, mais enfin elle tenait, quand survint un violent ouragan qui précipita en bas tout le frêle édifice ; les pauvres oiseaux recommencèrent plusieurs fois leurs nids de la même façon, espérant toujours que le ciel leur serait à l'avenir plus clément, qu'il ne surviendrait plus de bourrasques semblables aux précédentes. Enfin, toute

(1) Martigné est un séjour favori des Choucas, et ils y sont tranquillement installés depuis bien des générations, ses habitants faisant une heureuse exception par les sympathies qu'ils leur témoignent. Bien que tous les printemps quelques cerises et petits pois aient à souffrir de la présence de ces oiseaux, ils les aiment, leur offrent une généreuse hospitalité dans leur vieux château, et même les protégent contre les chasseurs désœuvrés ; mais dans combien d'autres localités, et j'en pourrais citer de peu éloignées de cet endroit, les a-t-on reçus en ennemis à coups de fusil quand ils venaient seulement demander pour gîte quelques ruines abandonnées.

Digitized by Google

peine étant devenue inutile, ils abandonnèrent avec regret cette demeure qui, bien que peu confortable, avait cependant été témoin de leurs premières amours.

Mais il faut voir de plus près ce charmant oiseau pour l'apprécier autant qu'il le mérite, il faut l'avoir possédé, il faut en avoir fait son compagnon et son ami, pour comprendre toute sa gentillesse, son amabilité, son affection pour son maître ; la plupart des oiseaux que l'on élève ne fréquentent guère que par intérêt ceux qui en prennent soin ; le Choucas, comme le chien, le fait par affection désintéressée, il vous aime pour vous-même. Bien qu'il n'ait plus besoin de vos soins, il reste avec vous, vous prodigue ses caresses, vous fait mille aimables espiégleries, qui même quelquefois impatientent, mais qu'on lui pardonne bientôt ; il vous tire votre habit, vous becte les oreilles, cache malicieusement un crayon ou tout autre objet que l'on a abandonné par mégarde un instant, se blottit sous vos vêtements ou sous votre chapeau déposé à vos côtés. Sans cesse en mouvement autour de vous, il est le type de l'enfant et du gamin, mais du gamin aimable. Sa petite tête, ses petits yeux bleus rendent parfaitement ses impressions si diverses et si mobiles ; s'il veut vous faire quelques malices, il prend un petit air dégagé et moqueur ; si au contraire il vient vous demander un peu de nourriture, sa physionomie, ses ailes qu'il vous tend, sa voix, tout annonce la supplication. Voulez-vous faire une promenade, il vous suit partout et vous accompagnerait à plusieurs lieues si vous n'y mettiez ordre. Tantôt il vous devance de son vol léger et gracieux, tantôt il s'attarde derrière vous à quelque insecte ou quelque autre petite découverte ; mais quand il vous juge assez loin, aussitôt il prend son vol et arrive se percher sur votre épaule ou dans un arbre au-dessus de votre tête. Si vous l'avez laissé à la maison, à votre retour, d'aussi loin qu'il peut entendre votre voix, souvent de près d'un quart de lieue, il arrive à tire d'aile vous souhaiter la bienvenue ; mais il faut paraître s'occuper de lui, il comprend très-bien quand on le néglige ou quand on n'a pas pour lui tous les égards qui lui sont dus : alors il vous quitte et va fréquenter la société des poules ou des pies du voisinage.

Digitized by Google

L'affection du Choucas pour son maître est beaucoup plus personnelle que celle du chien ; celui-ci, bien qu'avec des préférences, prodigue ses caresses à tous ceux qui les recherchent, le Choucas ne veut reconnaître que celui qui l'a élevé ; toute son affection, il la réserve pour lui ; les autres personnes, même celles de la maison qu'il a toujours vues, il les fuit, et si par hasard la fuite est impossible, il s'efforce autant qu'il le peut d'être maussade pour elles par son air peu engageant et ses vigoureux coups de bec. Le chien changera de maître et deviendra bientôt aussi caressant pour son nouveau possesseur ; le Choucas, lui, est plus fidèle à sa première affection. Un élève du collége Mongazon, qui possédait un Choucas des plus gentils, me le donna au moment de son départ pour les vacances. Une fois l'oiseau chez moi, je lui prodiguai toutes sortes de caresses et de flatteries, mais ce fut en vain ; je ne pus lui faire oublier son premier maître, et bien qu'il restât ensuite plus d'une année à la maison, il me traita toujours en étranger.

Dans mon enfance, à des époques différentes, j'élevai plusieurs Choucas. Tous furent gentils, aimables et possédèrent, bien qu'à des degrés divers, les qualités énoncées plus haut. Tous aussi, quoique ayant leur pleine liberté et presque toujours leurs ailes intactes, me restèrent fidèles (1). Le premier, je le conservai plus d'une année, les deux autres cinq ou six mois seulement, mais tous trois finirent leurs jours chez des voisins mal endurants et maussades. Leur fin misérable me causait alors tant de peine que je résolus, pour ne pas renouveler mes chagrins, de ne plus en avoir à l'avenir. Cette année seulement, après un intervalle de plus de vingt ans, je renouvelai connaissance avec cet aimable oiseau. Celui qu'on m'apporta était déjà un peu gros, et pendant plusieurs jours, malgré toutes mes prévenances, je ne pus rien en obtenir. Il me regardait avec défiance, et bien qu'il eût de la difficulté à voler, ses ailes n'étant pas encore complétement poussées, j'avais beaucoup de peine à le

(1) Le Choucas s'attache tellement à son maître, s'il a été déniché très-jeune, et surtout si celui-ci est aimable pour lui, qu'il le préfère même à ses semblables ; tels sont ceux que l'on élève dans le bourg de Martigné et qui sont cependant continuellement à même de se joindre à leurs frères du vieux château.

Digitized by Google

prendre ; mais il s'aperçut bientôt qu'il avait en moi un ami. Un jour que j'étais assis dans l'endroit où il se trouvait, je le vis pour la première fois s'approcher de moi ; il était visible, à la manière dont il me considérait, qu'il était partagé entre la crainte et la confiance ; je restai immobile, ne lui faisant aucune avance ; mais malgré mon air peu engageant, après bien des marches et des contre-marches autour de moi, il prit enfin une décision et me vola sur l'épaule ; ce ne fut pas la dernière fois : depuis lors l'amitié fut conclue, et une amitié comme il n'en avait jamais existé de la part de mes précédents Choucas. Dans le jardin, dans les champs, il ne me quittait pas un instant, et, à mon premier appel, il arrivait aussitôt. Même le soir, la nuii venue, il voulait rester avec moi, et toute son ambition consistait à s'endormir sur mon bras ; il fallait lui faire violence pour qu'il consentît à se coucher dans l'appartement qui lu était réservé : longtemps encore on l'entendait se débattre dans les ténèbres et m'appeler. Si je retournais pour le calmer, il m'avait bientôt retrouvé malgré l'obscurité complète. Il nous amusait ainsi de ses gentillesses depuis plusieurs mois, quand un jour il disparut tout d'un coup. On fit aussitôt d'actives recherches, mais le lendemain on le trouva mort dans un fossé de la route, victime d'un assassinat dont l'auteur est resté jusqu'à ce jour inconnu

Pauvres oiseaux si gentils, si aimables, qui ne demandent qu'à devenir nos amis, et les traiter pareillement ! Il faut avouer que les nations que l'on appelle policées sont encore bien cruelles ! on rencontre un oiseau inoffensif, plein de gaîté et heureux de vivre, rien que sa vue devrait nous réjouir et on ne songe qu'à le tuer par le seul désir de faire le mal, car sa mort ne peut nous porter aucun profit. Les Turcs, les Arabes, que nous traitons de barbares, qui n'ont pas chez eux, comme nous, des lois protectrices des animaux, respectent scrupuleusement la vie des bêtes, ils ne les tuent que quand la nécessité les y oblige. Aussi voit-on souvent, sur les bords du Bosphore, de grands goëlands se promener au milieu des passants : on se croirait au Jardin-des-Plantes de Paris. En Egypte, le petit héron blanc, la

Digitized by Google

corneille mentelée, la tourterelle de Barbarie, ainsi que maints autres oiseaux se promènent aussi à quelques pas autour de vous, même au centre des villes. Ils comprennent que dans l'homme de ces contrées ils ont un ami et un protecteur. Mais malheur à ces pauvres oiseaux quand la civilisation française aura pénétré plus avant sous ce beau ciel de l'Orient.

L'Arceau, 5 août 1872.

GABRIEL ROGERON.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Depuis son introduction dans la *Revue de l'Anjou*, la chronique mensuelle a été successivement l'œuvre de deux écrivains dont le mérite est connu et justement apprécié de tout le monde à Angers : d'abord, l'érudit et spirituel conservateur de la bibliothèque de la ville, puis le judicieux professeur de philosophie au Lycée et de littérature à l'Ecole supérieure. Celui qui accepte aujourd'hui la succession d'une tâche si bien remplie par MM. Lemarchand et Biéchy, n'a pas la prétention d'être accueilli comme héritier de leur talent et de leur savoir. Il s'inspirera du moins de leur souvenir pour tâcher de tenir fidèlement les abonnés de la *Revue* au courant de tout ce qui aura pour eux un intérêt spécial.

C'est à l'improviste et quand le mois d'octobre allait nous échapper, que j'ai été appelé à fixer quelques traces de son passage ; elles ont dû être saisies trop vite pour être nombreuses et variées. D'ailleurs, en dehors de la politique, dont Dieu merci je n'ai pas à m'occuper, octobre ne ramène guère avec lui que deux faits saillants, la reprise des travaux scolaires, dans toute la France, et les vendanges, dans les départements viticoles comme le nôtre. La *Rentrée* et les *Vendanges!* Pauvres écoliers d'à présent, que ces deux mots ainsi réunis sonnent désagréablement pour vous ! Vos pères étaient plus heureux. Ils aiment à se rappeler qu'à l'époque où ils venaient s'asseoir sur ces bancs où vous les remplacez aujourd'hui, les vacances ne finissaient qu'à la Toussaint et se terminaient par le bruyant plaisir des vendanges. Maintenant, au contraire, la rentrée, fixée au commencement d'octobre, vous ramène presque toujours dans vos classes juste au moment où vous alliez vous élancer dans la vigne, passer la journée à suivre les vendangeurs, à partager un peu leurs travaux, puis la soirée à répéter avec eux les joyeux

Digitized by Google

refrains de quelques rondes rustiques. Il est vrai que, pour vous dédommager de ce que vous perdez, le collége vous en offre la vivante reproduction dans les beaux vers de Virgile :

Huc, pater o Lenæe, etc.,

si bien traduits par Delille :

Viens ! tout répète ici ton nom et tes louanges ;
Viens, Bacchus ! de tes dons ces coteaux sont couverts ;
L'Automne a sur son front tressé tes pampres verts,
Et déjà sur les bords de la cuve fumante
S'élève en bouillonnant la vendange écumante....

Mais franchement j'ai peine à croire que la peinture, toute belle qu'elle est, vous paraisse une suffisante compensation de la réalité regrettée.

Quoi qu'il en soit, plus ou moins résignée, la voilà cette pétulante *jeunesse de nos écoles* rentrée pour dix mois dans le calme *sanctuaire de l'étude*, comme on dit en style officiel ; fermons-en la porte sur elle et souhaitons-lui bonne chance.

Bonne chance aussi aux honorables professeurs chargés d'appliquer les aventureuses innovations de M. le ministre de l'instruction publique, qui, jetant lestement par dessus le bord une partie des anciennes méthodes et bouleversant le reste, me produit un peu (je lui en demande bien pardon) l'effet de Sganarelle passant le foie à gauche et le cœur à droite, ou de Toinette coupant un bras valide pour faire profiter l'autre ! Arrêtons-nous là, quelque envie que nous puissions avoir de calculer combien il faudra peu de temps à la *Réforme-Simon* pour s'en aller rejoindre feu la *Bifurcation-Fortoul*. Pas n'est ici le lieu de discuter là-dessus. Bornons-nous à constater que du moins Son Excellence a bien raison d'insister sur la nécessité de développer plus que jamais, en France, l'étude des langues vivantes, spécialement de l'allemand et de l'anglais.

Cela m'amène à parler d'un livre tout nouvellement sorti d'une presse angevine, et dont l'auteur est aussi un peu angevin. M. Guzzi, ancien professeur d'anglais dans notre lycée et aujourd'hui chargé des mêmes fonctions dans celui de Marseille, vient

Digitized by Google

de faire imprimer par M. Barassé un petit ouvrage intitulé : *Leçons pratiques de Langue anglaise.* C'est un livre tout à fait élémentaire, « destiné plus particulièrement, dit lui-même » M. Guzzi, aux élèves des classes inférieures de l'enseignement » secondaire et de l'enseignement professionnel, pour qui » l'étude des langues vivantes est devenue obligatoire. »

Livre élémentaire : qu'on ne se méprenne pas sur la valeur de ce mot. Composer un tel livre n'est pas œuvre de débutant. Pour aborder cette tâche, que des esprits légers pourraient croire facile et qui est au contraire d'une extrême difficulté, il ne suffit pas d'avoir pour soi-même approfondi les études que l'on veut propager ; il faut encore avoir acquis par la pratique de l'enseignement l'art de les rendre accessibles et même autant que possible attrayantes. On n'arrive que par une longue habitude de sonder et de manier les jeunes esprits à se rendre bien compte de ce qu'on doit dire et de la manière dont on doit le dire. Ce précieux fruit de l'expérience, M. Guzzi le possède ; on le voit en examinant son livre clair, simple, méthodique, et par conséquent préparant bien, dès le commencement, les élèves à atteindre le but proposé, facilement écrire et parler l'anglais.

Le même succès d'utilité est promis ou plutôt acquis déjà aux *Notions de chimie,* par M. Cottereau, professeur au petit-séminaire Mongazon, ouvrage dont M. Barassé donne en ce moment une seconde édition. Sans cesser d'être élémentaire et succinct, ce livre n'omet rien de ce qui peut faire connaître l'état actuel de la science. Les nombreuses figures insérées dans le texte pour en faciliter l'intelligence sont habilement exécutées.

Il m'est agréable d'avoir pu associer dans une commune approbation les noms de l'universitaire M. Guzzi et du professeur ecclésiastique M. Cottereau, tous deux complétant par leurs écrits les services rendus par leurs leçons orales. Comme le vieillard criant : « Courage, Molière, voilà la bonne comédie, » je m'écrierais volontiers : « Courage, Messieurs, voilà la bonne » concurrence ! » Si ma voix avait le droit de se faire entendre de haut, je dirais à tous ceux que des titres et noms divers investissent de la noble mission d'enseigner : Quelles que

Digitized by Google

soient la forme et la nuance de la robe ou de l'habit que vous portez, laissez à d'autres les tristes agitations de la discorde. Vous, semblables au sage antique, tenez-vous dans les *sereines régions* d'où, sans vous émouvoir, vous entendrez gronder la tempête. Qu'entre vous il y ait, non pas rivalité, mais émulation en amour du bien et confraternité en ardent désir d'être utiles. Vous êtes les apôtres de la science sous toutes ses formes et à tous les degrés : or, la science est comme la lumière du soleil ; elle éclaire tout, vivifie tout, colore tout, mais elle-même n'a pas de couleur.

J. SORIN,
Inspecteur honoraire d'Académie.

P. S. — Au moment où l'on mettait cette chronique sous presse, j'ai reçu une livraison des *Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest*. On y trouve un travail de M. Babinet, ancien avocat général à Angers, aujourd'hui avocat général à la cour de cassation, fils du membre éminent que la mort vient d'enlever à l'Académie des sciences. C'est une curieuse *Notice, avec plan figuratif, sur le château de Lusignan*. On voit qu'en s'éloignant de nous, M. Babinet n'a pas perdu les traditions de la cour d'Angers, où l'on a coutume de joindre à l'accomplissement des devoirs professionnels l'heureuse diversion de la littérature et de l'érudition la plus variée.

J. S.

E. BARASSÉ, *éditeur-gérant*.

Angers, imp. E. Barassé. — 903-72.

Digitized by Google

LES VINS ALIMENTAIRES CONSIDÉRÉS AU POINT DE VUE HYGIÉNIQUE.

GUIDE DU CONSOMMATEUR

Par GUILLORY aîné.

1 vol. in-18. — Prix : 2 fr.

Ernest Mourin. — Les Comtes de Paris, histoire de la troisième race. Prix. . . . . **6 fr.**

E. Poitou. — La liberté civile et le droit administratif en France. Prix. **3 fr.**

— Philosophes français contemporains. 1 vol. in-12. . . **3 fr.**

— Portraits littéraires. 1 vol. in-12. . . . . **3 fr.**

— Du roman et du théâtre. . . . . **3 fr.**

C. Port. — Cartulaire de l'hôpital Saint-Jean d'Angers, précédé d'une notice sur cet Hôtel-Dieu. — Prix. . . . . **10 fr.**

— Inventaire des archives anciennes de l'hôpital Saint-Jean d'Angers, précédé d'une notice historique et suivi d'un cartulaire de cet Hôtel-Dieu. — Prix. . . . . **10 fr.**

A. Biéchy. — L'Induction, essai sur les principes, les procédés, la valeur et la portée de la méthode expérimentale. — 1 vol. in-8°. Paris, Delagrave et Cie, — Prix. . . . . **5 fr.**

Alfred Jubien. — L'Abbesse Marie de Bretagne et la réforme de l'ordre de Fontevrault, d'après des documents inédits, avec une vue du Monastère en 1699 et le fac-simile des signatures des Abbesses citées dans ce volume. — 1 vol. in-18. Angers, E. Barassé. — Prix. . . . . **2 fr. 50**

André Joubert. — Les invasions anglaises en Anjou, 1 vol. in-12. Angers, E. Barassé. — Prix. . . . . **2 fr. 50**

De Lens. — Les correspondants de François Bernier pendant son voyage dans l'Inde. — Lettres inédites de Chapelain. 1 vol. in-8 de 48 pages. **1 fr.**

J.-R. Denais. — Histoire de l'Hôtel-Dieu de Beaufort-en-Vallée. 1 volume in-12. — Prix. . . . . **1 fr. 50**

Récit d'une petite fille. 1 vol. in-12. — Prix. . . . **1 fr. 50**

Suite du Récit d'une petite fille. 1 vol. in-12. . . . **2 fr. 50**

Digitized by Google

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Revue de l'Anjou. Prix : par an. . . . . **12 fr.**

Les auteurs qui désirent un tirage à part de leurs travaux, sont priés de vouloir bien en donner avis à l'éditeur avant la publication du numéro de la *Revue* contenant leurs écrits. Voici les conditions :

Pour 50 exemplaires d'une feuille de 16 pages, avec couverture imprimée . . . . . 9 fr.

Pour 100 exemplaires d'une feuille de 16 pages, avec couverture imprimée . . . . . 12 »

Chaque cent en plus . . . . . 8 »

Au-delà *de deux* feuilles, le brochage est payé à part.

Digitized by Google

REVUE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANJOU

Publiée sous les auspices du Conseil général.

NOUVELLE SÉRIE ILLUSTRÉE

12 francs par an.

CINQUIÈME ANNÉE.

TOME PREMIER.

Cinquième livraison. — Novembre 1872.

SOMMAIRE :

Notices archéologiques : IV. La Cathédrale d'Angers (*suite*), — E. D'ESPINAY.

Le comte Rostopchine (*2e article*). — EUGÈNE BERGER.

La Femme en France (*1er article*). — E. STOFFLET.

Chronique. Jour des Morts. — Rentrée de la cour d'appel : M. Leury. — Rentrée de l'école de médecine. — Ouverture de l'école supérieure : M. Voisin. — Académie des Beaux-Arts : M. Beulé. — Tableau de M. Lenepveu : *Le jugement dernier*. — J. SORIN.

ANGERS

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ, RUE SAINT-LAUD, 83.

1872

Digitized by Google

LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ.

Pour paraître prochainement :

DICTIONNAIRE DES USAGES RURAUX ET URBAINS

Pour tous les cantons du ressort de la Cour d'appel d'Angers

(DÉPARTEMENTS DE MAINE-ET-LOIRE, MAYENNE, SARTHE)

Par MM. A. ROBERT et E. GASTÉ, avocats.

1 vol. grand in-18.

HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ D'ANGERS

DE PIERRE RANGEARD

Ouvrage entièrement inédit

Tome Ier. — **6** fr.

DESCRIPTION DE LA VILLE D'ANGERS

ET DE TOUT CE QU'ELLE CONTIENT DE PLUS REMARQUABLE

Par PÉAN DE LA TUILLERIE, Prêtre de Châteaugontier

Nouvelle édition avec plan

Augmentée de notes critiques et de recherches historiques sur les Rues, les Hôtels et les principales maisons d'Angers, d'après les documents inédits des Archives du Département et de la Mairie,

Par M. Célestin PORT,

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique et de la Commission de la topographie des Gaules, licencié ès-lettres, officier d'Académie, lauréat de l'Institut,

ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE.

Prix. . . . . **5** fr.

SOUS PRESSE

Carte de Maine et Loire, nouvelle édition *gravée*, par M. FOURCAULT.

OUVRAGES PARUS

Carte de Maine et Loire, par M. FOURCAULT, coloriée . . **1** »

Plan d'Angers, par M. DUVEAU . . . . . **2** »

Tarif des bâtiments, par M. GESLIN. **2 50**

Code des usages ruraux. **1 75**

Géographie de Maine et Loire, avec carte, par M. LABESSIÈRE **1** »

Carte géologique de Maine et Loire. . . . . **6** »

Carte historique et monumentale de l'Anjou, par M. LABESSIÈRE.

Prix : Edition en noir. . . . . **3** »

Avec armoiries coloriées . . . . . **5** »

Sur toile vernie, gorge et rouleau. . . . . **10** »

Carte murale de Maine et Loire, par M. LABESSIÈRE. . **8** »

Guide de l'Apiculteur, par M. DEBEAUVOYS (6e édition), revue, corrigée et augmentée de deux chapitres sur la fécondation et sur les combats des reines, enrichie de nouvelles gravures. 1 vol. in-12 **2 50**

Digitized by Google

NOTICES ARCHÉOLOGIQUES

IV.

LA CATHÉDRALE D'ANGERS.

(SUITE).

Je passe à la seconde partie de la question ; à savoir : si dès les premiers siècles de l'établissement du Christianisme en Anjou, Saint-Maurice était déjà l'église cathédrale et si Saint-Pierre n'avait pas le droit de revendiquer la priorité. Nous avons vu sur ce point l'opinion de Bourdigné, qui était aussi probablement celle de ses contemporains. Au XVIIe siècle, une querelle violente s'étant élevée entre l'évêque Miron et le chapitre de Saint-Maurice, l'évêque alla s'établir à Saint-Pierre, prétendant que cette dernière église était la plus ancienne du diocèse et que l'institution du chapitre de Saint-Maurice ne datait que du Xe siècle. Des pamphlets pour et contre furent lancés sur un ton d'aigreur excessif, par l'évêque et par le chapitre (1). Aujourd'hui que cette polémique est oubliée, nous pouvons juger avec impartialité les titres de l'église Saint-Pierre et voir si jamais il y a eu de solides raisons à l'appui des prétentions de son chapitre collégial et de l'évêque Miron.

(1) Voir, pour l'évêque : Claude Ménard, *Plainte apologétique, pour Mgr l'évêque d'Angers*. — En sens contraire : *Réponse du Chapitre*, par le chanoine Éveillon. — Malheureusement la bibliothèque d'Angers ne possède pas l'ouvrage d'Eveillon ; mais ses arguments se trouvent reproduits dans Grandet (*N. D. Angevine*, 1 partie, ch. 9).

Digitized by Google

Archanald, diacre de l'église de Tours, dans une *Vie de saint Maurille*, écrite en l'an 905, rapporte que le saint évêque ressuscita saint René dans l'église Saint-Pierre, et lui attribue un autre miracle qu'il aurait opéré au même lieu (1). On conclut de ce récit que Saint-Pierre était l'église-mère au temps de saint Maurille.

Je ne veux point discuter ici l'authenticité des détails ajoutés aux anciennes vies de saint Maurille par le diacre Archanald, d'après les traditions populaires. Je me bornerai à faire observer que beaucoup de ces détails ont un caractère purement légendaire, qu'ils ont été rejetés par les meilleurs auteurs ecclésiastiques des derniers siècles, et, de nos jours, par D. Chamart, qui admettent cependant l'existence de saint René ; qu'enfin le Bréviaire angevin, en rapportant le miracle de la résurrection de saint René, a élagué aussi une foule de faits rapportés par Archanald et très-probablement fabuleux (2). Cet écrivain qui, cinq siècles après les événements, recueillait les traditions populaires sur la vie de saint Maurille et de saint René, n'a qu'une faible autorité historique (3). Il ne faut pas oublier d'ailleurs que les écrivains du moyen-âge faisaient de fréquents anachronismes et avaient une tendance très-marquée à prêter aux temps anciens les mœurs, les habitudes, le langage, et même les monuments de leur propre époque. Cependant en prenant le texte

---

(1) ... Dum de *basilicâ beati Petri* egrederetur ubi pervigil in oratione totam noctem insomnem duxerat (Maurilius)..... Sequenti die beato Maurilio episcopo *in eâdem beati Petri basilicâ* sanctam solemnitatem celebrante..... (*Vita Sti Maurilii ab Archanaldo scripta*, c. 14 et 15, apud Surius, tom. V. 13o 7bri. Ce document a été faussement attribué à Grégoire de Tours.

(2) Breviarium Andegavense, de Sto Renato, 12o 9bri.— Le bréviaire manuscrit du XVe siècle que possède la bibliothèque d'Angers ne parle de l'église Saint-Pierre, ni dans les leçons de la fête de saint René, ni dans celles de la fête de saint Maurille (ms. no 108). Il en est de même du bréviaire imprimé en 1720, et du bréviaire romain actuel. — Voir aussi : *Les saints évêques d'Anjou*, par Rangeard; *Revue d'Anjou*, année 1854, tom. 1er, p. 10 et suiv. — D. Chamart, *histoire des saints Personnages de l'Anjou*, tom. 1er, Vie de saint René.

(3) La vie de saint Maurille écrite au VIIe siècle par saint Mainbœuf, mentionne à peine saint René, ne parle pas du miracle opéré à l'église Saint-Pierre, et ne dit rien de cette église.

Digitized by Google

d'Archanald, tel qu'il est et sans en rien retrancher, il n'établit nullement que Saint-Pierre fût au IVe siècle l'église cathédrale d'Angers; il ne dit point que saint Maurille y officiât habituellement, et ne rapporte que des faits particuliers. Qu'un évêque ait officié quelquefois dans une église, cela ne prouve nullement que cette église fût sa cathédrale.

On dit en second lieu que l'évêque saint Aubin, qui vivait au commencement du VIe siècle, fut enterré à Saint-Pierre. Cela ne prouverait rien encore en faveur de cette église. Le fait est rapporté dans un document liturgique du XIIe siècle, postérieur de six siècles à la mort de cet évêque (1). La vie de saint Aubin, écrite par Fortunat, son contemporain, dit seulement que le corps du saint fut déposé dans une crypte étroite qui se brisa miraculeusement lorsqu'on voulut l'en retirer pour le transporter dans la nouvelle église bâtie pour le recevoir, et qui depuis prit son nom (2). Le texte de Fortunat ne parle même pas de l'église Saint-Pierre, et ne prouve rien, par conséquent, en faveur de la priorité de cette église. C'est donc à tort que confondant ces deux documents d'époques si diverses, on répète souvent que Fortunat a parlé de l'inhumation de saint Aubin dans l'église Saint-Pierre. On lui fait dire ce qu'il n'a pas dit. D'ailleurs l'église fût-elle fondée dès ce temps et saint Aubin y eût-il été enterré, il n'en résulterait pas encore que Saint-Pierre fût alors la cathédrale. Saint Lézin, saint Maurille, saint Mainbœuf, tous les premiers évêques d'Angers, ont été enterrés dans diverses églises, qu'ils avaient fondées; le fait de l'inhumation d'un évêque des premiers siècles dans une église ne prouve donc nullement qu'elle fût de son temps l'église cathédrale.

---

(1) Corpus sepultum fuit et aliquandiu jacuit *in basilicâ Sti Petri Andegavensis*... Ex breviario monastico Sti Albini Andeg. apud Mabillon. Acta SS. O. B. sæc. 1um, à la suite de la vie de saint Aubin.)— Ce document liturgique est de 1128.

(2) Voici le texte très-court de Fortunat :

... Igitur cùm S. Germanus Parisiacensium episcopus vel comprovinciales ac Pontifex successor ejus et populus vellent membra Sancti in novam basilicam transponere (l'abbaye St-Aubin), *et propter cellulæ angustiam in quâ conditus fuerat*, non daretur sacri corporis extrahendi licentia.... (*Vita sancti Albini à Fortunato scripta*, c. 19. Acta S S. O.B. et Bolland, Martii, tom. I).

Digitized by Google

Enfin la prétendue érection du chapitre de Saint-Maurice au xe siècle, est une fable contredite par les documents les plus anciens et les plus authentiques. Néfingue, évêque d'Angers, ayant, à la prière de Geoffroy Grisegonelle, établi des moines bénédictins à Saint-Aubin à la place des chanoines qui desservaient auparavant cette église, leur donna les mêmes priviléges (1). Les partisans de l'évêque Miron en ont conclu que Néfingue avait transféré ces mêmes chanoines à Saint-Maurice et avait fondé le chapitre de cette église (2). C'est une étrange manière de faire parler les textes, et d'y voir tout ce qu'on veut y trouver. De nombreux documents établissent au contraire que dès le IXe siècle, et longtemps avant Néfingue, l'église Saint-Maurice portait le titre d'église-mère, et que le chapitre était dès lors constitué (3); il

(1) *Gallia Christiana nova*, tom. XIV. Instrum. Eccles. Andeg, no 6, anno 972. — Cette charte confirme, au profit des moines établis à Saint-Aubin, les priviléges dont jouissaient les chanoines qui les y avaient précédés, et ne dit pas un mot de la prétendue fondation du Chapitre de Saint-Maurice. Claude Ménard et l'évêque Miron devaient savoir cependant qu'il existait, dès cette époque, des chapitres collégiaux distincts du chapitre de la cathédrale.

(2) Claude Ménard, *Plainte apologétique*, ch. 6. — D'après lui Saint-Pierre aurait été le siége des évêques pendant 900 ans. Cette supposition est démentie par tous les textes. L'auteur ne recule devant aucun sophisme. Pour établir, par exemple, que les évêques choisissaient primitivement quelle église il leur convenait pour établir leur siége épiscopal, il cite ce passage d'une charte de l'évêque Rainon, pour l'église Saint-Serge :... *ubi prius pastor Andegavensium ovium Raino præesse videtur* (*Plainte apologétique*, p. 142). Or l'auteur n'aurait pas dû ignorer que Rainon, étant abbé de Saint-Serge, il était tout naturel que la charte en fît mention. Les autres raisons données par Claude Ménard sont à peu près de la même force.

(3) Ecclesiam Sancti-Mauritii cui, auctore Deo, ipse episcopus præest sub suo nomine et deffensione (charte de Louis-le-Pieux, en 817.) — Sed liceat prememorato episcopo et successoribus ejusdem congregationi, in eodem monasterio Deo servienti.... (Privilegium Pippini regis Aquitaniæ, en 837, pour Saint-Maurice)... Quà suæ sedi matri itaque ecclesiæ sub honore scilicet reverendi martyris Mauricii structæ (charte de Charles-le-Chauve, 4e année de son règne. Apud *Gallia christiana*, Sammarth., tom. II, episc. Andeg.)... Sanctæ Dei Andegavis civitatis in honore gloriosi martyris Christi Mauricii et sociorum ejus fundatæ... præmisse S. Matri ecclesiæ Andegavis (*Gallia Christiana*, Sammarth., eod. loc., 32e année du règne de Charles-le-Chauve). — Enfin une charte du roi Eudes (8e année de son règne), antérieure de près d'un siècle à l'établissement des moines bénédictins à Saint-Aubin, parle du chapitre de Saint-Maurice, qu'elle appelle *congregatio sancti Mauritii* (*Gallia Christ.*, Sammarth., eod. loc.).

Digitized by Google

est très-probable qu'il l'était depuis plusieurs siècles (1).

La charte même de Néfingue prouve absolument le contraire de ce que Miron et ses partisans lui faisaient dire. Si Saint-Pierre eût été la cathédrale, le chapitre de l'évêque eût siégé à Saint-Pierre et non à Saint-Aubin. Tant il est vrai que trop dire ne prouve rien.

Concluons donc sur cette seconde partie de la question, que les raisons alléguées en faveur de l'église de Saint-Pierre ne sont aucunement probantes ; que la tradition qui en fait la première église d'Angers et la cathédrale primitive ne repose sur aucun document précis et ancien, et que la possession du chapitre de Saint-Maurice n'en saurait être ébranlée. Les discussions passionnées de l'évêque Miron et de ses partisans contre le chapitre de Saint-Maurice ont donné à la question de l'antiquité de Saint-Pierre une importance qu'elle ne méritait pas. En un mot, suivant les plus sérieuses probabilités, Saint-Maurice, dont la fondation première date au moins du ve siècle, sinon du IVe, a toujours été la cathédrale du diocèse d'Angers, en remontant aussi haut du moins qu'il est possible de le faire dans l'histoire de notre pays.

Mais qu'était donc l'église Saint-Pierre, dont l'antiquité paraît cependant fort reculée ? L'archéologie liturgique nous fournit ici une hypothèse assez vraisemblable. Il était d'usage dans les premiers temps du Christianisme d'élever une chapelle à Saint-Pierre au milieu des cimetières et de mettre ainsi les morts sous la protection du *claviger* céleste, qui a le pouvoir de lier et de délier, d'ouvrir ou de fermer la porte du séjour bienheureux. Or l'église Saint-Pierre d'Angers se trouvait précisément située au milieu de l'ancien cimetière des chrétiens. Si l'on rapproche le passage de la vie de Saint-Aubin par Fortunat, de la tradition rapportée par l'ancien bréviaire, on pourra même supposer que cette église s'est élevée sur la crypte où le saint évêque avait été enterré. Le

(1) La charte de 770, dont nous avons déjà parlé tant de fois, ne tranche-t-elle pas d'ailleurs la question ? Elle prouve que Saint-Maurice était cathédrale dès cette époque. Est-ce que le chapitre pouvait être établi à Saint-Aubin, à Saint-Pierre ou ailleurs, quand l'évêque siégeait à Saint-Maurice ?... *ipsius Mauricii... ubi ipse Mauriolus episcopus custos esse videtur.* (*Gallia Christ.*, *loc. cit.*).

Digitized by Google

vocable et le lieu, tout se réunit donc pour nous montrer dans l'église Saint-Pierre une chapelle sépulcrale, construite au milieu du cimetière, et non une cathédrale. Quant au cimetière lui-même, il ne date guère que du IVe ou du Ve siècle; il n'est pas plus ancien que la cité, et l'établissement de la cathédrale dans la cité remonte au moins à cette époque.

Ajoutons que jusqu'au XIe siècle l'église Saint-Pierre n'eut qu'une médiocre importance. Ce fut seulement en 1016 qu'elle fut érigée en collégiale, et richement dotée par Edouard, roi d'Angleterre, qui y établit des chanoines; la fête de ce pieux roi y était célébrée le 18 novembre (1). Les plus anciens documents relatifs à cette église ne remontent pas au-delà des XIe et XIIe siècles (2). Saint-Pierre ayant été rasé, nous sommes complétement privés des lumières qu'un examen archéologique aurait pu fournir sur la question si difficile de son origine (3).

J'en ai fini avec l'église Saint-Pierre dont j'ai parlé un peu longuement peut-être; mais cette digression était nécessaire pour combattre une opinion encore trop répandue aujourd'hui.

Je reviens à notre véritable cathédrale; son histoire, à partir du VIIIe siècle, est facile à faire. La première cathédrale, celle dont on a retrouvé les substructions sous la nef en 1763, lors de la construction du caveau des chanoines, tombait de vétusté au XIe siècle. Hubert de Vendôme, évêque d'Angers, la fit reconstruire et la consacra en l'an 1030. La réédification de cette époque est constatée par une charte authentique que le chanoine Lehoreau a reproduite, d'après le cartulaire du chapitre (4).

---

(1) Hiret, *Antiquités*, p. 151. Il ne donne pas le texte de la charte à laquelle il se réfère.

(2) Voir la collection des pièces relatives à Saint-Pierre, ms. 692 de la bibliothèque d'Angers; — voir aussi la collection, ms. n° 622.

(3) Il est bien probable que l'ancienne église avait été reconstruite au moyen-âge; d'après un dessin que nous en a conservé Ballain le style n'en paraît pas ancien (voir ms. 867). Ce dessin a été publié par M. A. de Soland (*Bulletin monumental*, année 1868).

(4) In nomine Dei summi, Hubertus humilis Andecavensium episcopus... hanc domum sanctam Dei beatique Mauricii, sedem videlicet episcopalem, indecenti prius ac periculosâ infirmitate per vetustatem vel prisca incendia mutabundam, ab

Digitized by Google

Cette transcription est précieuse, car le cartulaire a été brûlé solennellement en 1793, devant le temple de la Raison, au nom des progrès de la science et pour le plus grand bien de l'humanité. Quant aux dimensions mêmes de cette seconde église, il est facile de les connaître aujourd'hui d'après les découvertes du dernier siècle et celles de notre temps. Elle était plus étendue que l'église mérovingienne, puisqu'elle comprenait l'intertransept que celle-ci ne renfermait pas. Les substructions retrouvées sous le grand autel en 1759 marquaient l'extrémité de son abside centrale. Une charte de Charles d'Anjou constate qu'il existait entre cette abside et le mur de la cité une étroite ruelle. Or le mur de la cité, dont on peut voir encore l'*emplecton*, encaissé dans le mur même du chœur de la cathédrale, sous la sacristie, passait à quelques pas au-delà du grand autel actuel. Ceci détermine donc parfaitement la position de l'abside de l'église bâtie par Hubert de Vendôme. C'est à cette construction qu'il faut rapporter l'absidiole dont j'ai parlé plus haut, et dont on voit les amorces dans la petite cour de l'évêché, ainsi que le petit appareil qui forme le bas des murs de la nef et les contreforts plats dont ils étaient flanqués (1). Il est donc facile de reconstituer d'après ces données l'église bâtie par Hubert de Vendôme (2).

Bourdigné a parlé de la reconstruction de l'église Saint-Mau-

---

ipsis fundamentis renovare, atque in antiquum soliditatis sive pulchritudinis statum juxtà vires potentiæ suæ reparare adorsus.... die presenti, qui est XVII° kal. sept. anno ab Incarnatione Domini nostri Jesu Christi MXXX, ordinationis autem meæ XX, hujus sacri templi consecrationem secundum romanæ ecclesiæ institutiones solemniter celebrans, istam ipsam casam Dei, aliquo largitionis munere consueto more fidelium dotare debeo, quod quidem et facio.... (Extr. du Cartul. Noir du Chapitre, f° 21, et transcrit par le chanoine Lehoreau, ms. de la bibliothèque de l'évêché, tom. Ier, p. 569. — Cette charte est reproduite par Thorode, p. 98; — elle a été publiée par la *Revue d'Anjou*, année 1872. p. 114.

(1) La commission archéologique de Maine-et-Loire, qui a fonctionné avec tant de zèle pendant plusieurs années, réclame l'honneur de cette découverte, qui remonte à 1860 ou 1861.

(2) Voir le plan des diverses constructions de la cathédrale, dressé par M. de Farcy; la diversité des hachures indique les diverses périodes de construction. Ce plan accompagne l'article fort intéressant et fort exact, que M. de Farcy a fourni au congrès archéologique d'Angers (p. 250 et suiv. du volume du *Congrès*).

Digitized by Google

rice par Hubert de Vendôme ; il avait été bien renseigné sur ce sujet, mais il ajoute cependant à son récit une tradition qui avait cours de son temps, et qui n'en est pas moins fausse et démentie par l'histoire. Je transcris textuellement le passage du chroniqueur :

« Bertrade, du roi de France délaissée, en Anjou retourna, et veut-on dire que elle fist reeddifier le chasteau d'Angers..... et aussi qu'elle fist refaire l'église de monseigneur sainct Maurice d'Angiers, *telle que l'on la voit maintenant;* ce que ne vueil nyer, mais je suis seur avoir leu que Hubert, évêque d'Angiers, avecques l'ayde de Hubert, vicomte de Vendosme, son père, avoit reeddifier icelle église d'Angiers, jà par antiquité ruyneuse. Et ce peult l'ung et l'autre compatir, car révérend père Hubert peut bien en son temps icelle église reparer, et la contesse Bertrande la peut après faire reeddifier de nouveau (1). »

Hiret rapporte la même tradition, sur l'autorité de Bourdigné, sans se douter que cette fable populaire était contredite par tous les documents les plus authentiques du cartulaire du chapitre (2).

Qu'on veuille bien le remarquer, ce que ces écrivains attribuaient à Bertrade, c'est la cathédrale dans son état actuel. Or on a la date précise et authentique de la construction de tous les membres de cet édifice. La vue seule du monument, à défaut de documents, trancherait la question pour un archéologue moderne, qui jugera à première vue que le transept et le chœur sont du XIIIe siècle et non du XIe ; mais ici l'histoire prête son appui à l'archéologie. Les écrivains du XVIe siècle ne sont pas coupables d'avoir ignoré cette science qui n'existait pas encore ; mais ils auraient pu lire et comprendre les documents historiques possédés par le chapitre, et ils ne l'ont pas fait, ou l'ont fait négligemment et incomplétement. Les termes mêmes du passage ci-dessus de Bourdigné, montrent que cet écrivain citait de mé-

(1) Bourdigné, *Chroniques*, 2e partie, chap. 24.

(2) « On dict qu'elle (Bertrade) fit aussi rebastir l'église de St-Maurice en la façon qu'elle est ». (Hiret, *Antiquités*, p. 233.)

Digitized by Google

moire et sans vérifier l'exactitude de ce qu'il rapportait. Ceci nous montre une fois de plus combien il est nécessaire de contrôler les assertions de nos vieux auteurs par l'étude des sources.

Peu de temps après sa construction par Hubert de Vendôme, l'église Saint-Maurice fut brûlée, lors du terrible incendie qui consuma une grande partie de la cité et même l'abbaye Saint-Aubin (1). Il est probable cependant que la charpente seule fut détruite et dût être réparée, sans que l'histoire en ait fait mention, car les murs élevés par Hubert de Vendôme résistèrent certainement au fléau, puisqu'ils existent encore aujourd'hui, du moins en grande partie. Mais au siècle suivant, s'opéra une restauration complète de la cathédrale, restauration qui, par son importance, équivaut presque à une reconstruction. C'était le temps où s'élevaient de toutes parts ces magnifiques cathédrales qui sont une des gloires des siècles chrétiens. Les évêques d'Angers suivirent le mouvement général de la Renaissance architecturale. Normand de Doué, mort en 1153, fit construire les belles voûtes qui couvrent la nef (2). Jusque-là l'église n'était couverte que d'une charpente dont les poutres ou tirans (*trabes*) tombaient de vétusté. On sait que, jusqu'au XIIe siècle, la plupart des nefs d'église n'étaient pas encore voûtées, et n'avaient d'autre couverture que la charpente et un lambris en bois ; quelques églises de campagne sont encore aujourd'hui dans cet état primitif. Il est évident, d'après le style des fenêtres,

---

(1) Anno MXXXII, 5° kal. octobr., civitas Andegava horribili conflagrat incendio. Nihil enim in eâ intrà muros urbis incombustum remansit, nec ipsa mater ecclesia scilicet episcopalis (*Chron. Sti Maxentii*, publiée par M. Marchegay. *Chroniques des églises d'Anjou*). Cette chronique place l'événement en 1036, mais toutes les autres chroniques angevines la placent en 1032, comme le fait observer, avec raison, le savant éditeur.

(2) MCLIII, 4° nonas maii obiit bonæ memoriæ Normandus de Doe, episcopus, qui *de navi ecclesiæ nostræ* trabibus præ vetustate ruinam minantibus ablatis, *voluturas lapideas*, miro affectu ædificare cœpit ; in quo opere 800 libras de suo expendit. (Ex obituario Sti Mauricii : Lehoreau, tom. Ier, p. 569.) — M. Marchegay a cité ce curieux document dans ses *Chroniques des églises d'Anjou*, p. 192.)

Digitized by Google

les sculptures des chapiteaux de la nef et par les nécessités même de la construction, que Normand de Doué fit faire non-seulement les voûtes cupoliformes, mais aussi les colonnes qui supportent les arcs doubleaux, la partie supérieure du mur avec le clerestory, ainsi que la galerie et les arcades ogivales sur lesquelles elle repose (1). Il fallut aussi construire les grands contreforts destinés à résister à la poussée de la voûte. Certains archéologues les ont pris pour des contreforts de défense et en ont conclu que la cathédrale d'Angers était fortifiée ; mais cette hypothèse n'a aucun fondement (2). Les faibles murs d'Hubert de Vendôme n'auraient pu supporter l'énorme portée d'une voûte large de cinquante pieds ; de là, nécessité de les fortifier par l'adjonction de ces énormes contreforts.

L'œuvre de Normand de Doué a donc absorbé celle d'Hubert de Vendôme, dont il ne reste plus aujourd'hui que la partie inférieure des murs de la nef, et les petits contreforts anciens, à peine visibles auprès des grands. La date de cette construction est précieuse à constater ; elle marque l'introduction dans l'architecture française de la voûte dite cupoliforme ou plantagenet. La cathédrale d'Angers est très-probablement le premier édifice pour lequel cette sorte de voûtes ait été employée, et je dois dire que les constructeurs ont dès le premier moment atteint la perfection du genre, et, pour premier travail, produit un chef-d'œuvre.

Le bas de la façade, avec le portail et ses nombreuses statues, bien qu'on n'en connaisse pas la date précise, doivent être à peu près du même temps, ainsi que la première travée de l'église ; l'unité de style de ces diverses portions de l'édifice leur assigne une époque commune.

La reconstruction de la nef entraînait nécessairement celle

---

(1) Les belles verrières de la nef que nous admirons encore ont été données par le chanoine Hugues de Semblançay, mort vers 1170 : « quinto idos Martii obiit Hugo de Sembliaco.... universas etiam fenestras *navis ecclesiæ*, cùm ligneæ essent, fecit vitreas, tribus exceptis. (Extr. *de l'obituaire du Chapitre;* Lehoreau, tom. Ier, p. 569.)

(2) Congrès archéologique, tenu à Angers, en 1841.

Digitized by Google

du transept; les modestes constructions d'Hubert de Vendôme juraient avec les splendides voûtes élevées par Normand de Doué. Cependant, ce fut seulement vers la fin du siècle que l'on commença le transept actuel. Le bras droit fut élevé le premier, du côté du dortoir des chanoines; on l'attribue à l'évêque Raoul de Beaumont, qui vivait à la fin du XIIe siècle (1). Le style de cette partie de l'église appartient bien du reste à la transition du XIIe au XIIIe siècle; aussi l'opinion qui l'attribue à Raoul de Beaumont me paraît exacte. Quelques années plus tard, en 1236, le bras gauche fut construit, à la demande du chapitre, sur un terrain dépendant de l'évêché, et que l'évêque Guillaume de Beaumont donna pour ce motif. Il mit pour condition que le chapitre établirait un escalier faisant communiquer l'église et l'évêché, c'est celui qui existe encore aujourd'hui (2). Quant à la voûte et aux piliers de l'inter-transept, ainsi que la première travée du chœur, ils doivent appartenir aussi aux premières années du XIIIe siècle; leur caractère architectonique est le même que celui de la croisée, bien qu'on n'ait de renseignements historiques positifs que sur les bras eux-mêmes.

Le chœur est plus récent que la nef et le transept; on sait la date précise de sa construction; il ne fut élevé qu'en 1274, par

(1) « Ces mots *nobile cœpit opus*, qu'on lit dans l'épitaphe de Raoul de Beaumont, qui tint le siége, depuis l'an 1178, jusques en l'an 1198, *nous font croire* qu'il fut le premier évêque qui commença le chœur et les deux ailes. » (*N. D. Angevine*, 1re partie, ch. 12.)

(2) Guillelmus episcopus .... noveritis nos cum consensu capituli Andegavensis dedisse et concessisse ad opus fabricæ ecclesiæ Andegavensis tantum de herbergamento episcopatus quoad in eodem herbergamento possit compleri membrum ecclesiæ quod protendit versus dictum herbergamentum in eâdem longitudine et latitudine, quantâ est aliud membrum quod protenditur versus domitorium, ità tamen quod fabrica tenebitur facere scalam et introitum sufficientem. Actum Andegavis, mense decembri, anno 1236 (Thorode, p. 102-103. *Extrait des priviléges de l'église d'Angers*, tom. Ier, f° 132)— On lit aussi dans l'*Éloge de Guillaume de Beaumont*, évêque de 1202 à 1240 : « A domo Domini sumens exordium, et antiquam hujus ecclesiæ structuræ fabricam temporum vetustate et quâdam caliginosâ fuligine denigratam, eleganti ædificio et illustris operis novitate renovavit.... (Éloge de Guillaume de Beaumont, dans les *Actes des évêques d'Angers*, ms. 636 de la bibliothèque de la ville, p. 179 et suiv.)— Voir enfin, Grandet, *N. D. Angevine*, 1re partie, ch. 12.

Digitized by Google

le chapitre, qui obtint du duc Charles d'Anjou l'autorisation de prendre la petite ruelle qui séparait l'ancienne abside de l'église cathédrale, de l'église Sainte-Croix, bâtie elle-même près du mur de la cité (1).

L'architecture du chevet actuel a tous les caractères de la seconde moitié du XIIIe siècle, et son style tranche fortement sur celui du reste de l'église ; cette différence frappe de suite les regards du visiteur archéologue ; nous trouvons donc encore ici l'histoire vraie parfaitement d'accord avec l'archéologie, et la légende de Bertrade contredite par tous les textes authentiques.

On pense généralement que le narthex, aujourd'hui démoli, ne date que du XIVe siècle (2). M. de Farcy a trouvé cependant des documents qui permettraient d'en faire remonter la construction au XIIIe siècle. Comme cette portion de l'église n'existe plus, il est impossible de contrôler les documents par l'examen archéologique, et de voir si ce membre de la cathédrale aurait été reconstruit au temps de Foulques de Mathefelon, en admettant que cet évêque n'en soit pas le premier auteur, comme on le croit généralement (3).

L'origine des clochers est bien connue ; des flèches en bois élevées de 1516 à 1523, ayant été brûlées en 1533, le chapitre fit reconstruire peu d'années après les flèches en pierre. La galerie des statues, élevée quelque temps après, en 1540, d'après l'inscription même qui la surmonte, porte tous les caractères de l'architecture du temps de François Ier ; elle appartient au style Renaissance, tandis que les flèches sont encore en style flamboyant. Le petit dôme grec date aussi de 1540 ; il est l'œuvre de l'architecte Jean de Lépine (4).

---

(1) « Karolus, Dei gratiâ rex Siciliæ..... cùm nos haberemus inter Majorem et Sanctæ Crucis ecclesiæ quandam viam an plateam vacuam sordidis patentem usibus, sed utilem pro vestrâ ecclesiâ ampliandâ concedere vobis dignaremur..... anno 1274 (Thorode, p. 104, *Extr. des priviléges de l'église d'Angers*, tom. II, fo 55-56).

(2) Voir Grandet, *N. D. Angevine*, 1re partie, chap. 12.

(3) La cathédrale d'Angers, par M. de Farcy, au congrès archéologique d'Angers, en juin 1871, p. 256 (tom. XXXVIIIe de la collection).

(4) Lehoreau, tom. Ier, *loc. cit.* — Thorode, p. 31 et 139.

Digitized by Google

Il a fallu reconstruire, en 1840, les clochers ébranlés par un nouvel incendie (4 août 1831) ; mais on a reproduit exactement l'ancien style des flèches (1). Je ne reviendrai point ici sur les critiques auxquelles a donné lieu le remaniement du portail de la cathédrale, opéré au XVIe siècle ; à cette époque l'architecture du moyen âge tombait dans le dédain, et l'on ne doit pas s'étonner que Jean de Lépine ait suivi le goût de son temps.

Quelques mots enfin sur les additions faites à diverses époques à l'édifice principal. La petite chapelle située à droite près de l'entrée de la nef, et qui a longtemps servi de chapelle paroissiale, paraît remonter au XIIe siècle, mais il ne reste que fort peu de chose de cette époque ; elle a été augmentée et très-remaniée au XVIIe. La chapelle située à gauche de l'entrée de la nef, avec ses larges fenêtres à meneaux découpés en fleurs de lys est évidemment du XVe siècle. La sacristie est plus ancienne, elle paraît remonter aux premières années du XIIIe siècle, et être par conséquent contemporaine de la première travée du chœur et du transept de l'église. Le cloître, situé à droite de la nef, a été bâti en 1437 et béni en 1441, mais il ne reste plus que deux ou trois arcades de cette époque ; le reste a été refait au XVIIIe siècle (2). Il serait fort à désirer que l'on dégageât cette portion de l'église des maisonnettes qui masquent le bas des murs, et font un effet des plus disgracieux.

---

(1) Leur origine a donné lieu à une singulière légende, qu'on me permettra de rapporter ici et que j'ai entendu raconter il y a environ trente ans.

Il y avait alors à Angers un roi et une reine. Le roi fit construire le château avec ses hautes tours. La reine, sa femme, voulut aussi élever un édifice ; mais son époux ne l'y autorisa qu'à la double condition de ne pas dépasser la somme d'argent qu'il dépenserait lui-même, et de ne pas élever ses constructions plus haut que les tours du château. La pieuse reine ne tint compte de la défense ; elle fit construire la belle église de Saint-Maurice, dont les clochers s'élevèrent beaucoup plus haut que les tours du château, et dépensa beaucoup plus d'argent que le roi n'avait fait. Pour la punir de sa désobéissance, son terrible mari la fit enfermer dans la cage de fer qui se voyait encore au château, au siècle dernier.— Ce conte populaire est-il autre chose que la légende de Bertrade embellie et amplifiée? Depuis le XVIe siècle la légende avait grandi avec le temps, *fama crescit eundo* ; c'est ainsi que naissent et se développent les erreurs historiques et les prétendues traditions qu'on veut imposer comme des vérités indiscutables.

(2) Lehoreau, *loc. cit.* — Thorode, p. 151.

Digitized by Google

La cathédrale d'Angers renfermait autrefois les tombeaux de plusieurs de ses évêques, celui du roi René et de plusieurs comtes et comtesses d'Anjou ; la plupart de ces tombes ont été détruites ; quelques-unes sont masquées par les stalles. Un seul tombeau subsiste encore intégralement ; c'est celui de Claude de Rueil ; il est placé dans le bras gauche de la croisée, et sa plaque tumulaire porte la date de 1649 ; l'ornementation appartient au style de ce temps ; on y remarque les têtes d'anges alors à la mode. Une belle statue de marbre blanc représente l'évêque en habits sacerdotaux, à demi-couché sur son tombeau.

A côté, l'on voit une excavation où se trouvait jadis le tombeau d'un autre évêque, Jean Olivier, mort en 1540 ; le style de cet édicule trahit l'époque de la Renaissance ; ce sont des arabesques et des chapiteaux où l'ornementation classique se mêle à la fantaisie ; et enfin quatre médaillons représentant les têtes d'Hercule, de Romulus, de Cléopâtre et de Sémiramis. L'époque de François Ier, avec son amour de la mythologie et de l'histoire ancienne, se montre là toute entière.

Un autre arcosolium présentant l'aspect d'un portail entouré d'ornements en style flamboyant occupe le reste du mur et se rapproche de la nef ; il appartient à la fin du XVe siècle ; le tombeau qui était celui de Jean de Rély, mort en 1498, est détruit comme le précédent. Des confessionnaux occupent aujourd'hui les cavités de ces anciens mausolées.

On a enfin découvert récemment dans la seconde travée de la nef, à droite, sous un ancien arcosolium qu'on vient de rétablir, le tombeau de l'évêque Ulger, qui vivait au XIIe siècle ; il était recouvert d'une châsse en bois représentant des portiqnes en style roman, aux ornements en cuivre repoussé ; cette châsse a été déposée au musée diocésain, mais le sarcophage en pierre est resté en place.

Jadis une tribune séparait la nef du transept ; le chœur occupait l'inter-transept, et était réservé pour les chanoines et les chantres ; l'autel était au fond de l'abside qui servait de sanctuaire. Cette disposition a été changée vers la fin du

Digitized by Google

XVIIe siècle, et le jubé démoli (1). Le grand autel actuel n'a été construit que plus tard, en 1756 ; il est placé sous l'arc triomphal et entouré de six belles colonnes de marbre rouge, qui portent le baldaquin ou ciborium, surmonté d'une couronne, le tout en style Louis XV. Cet édicule est en lui-même très-beau ; mais malheureusement il coupe l'église et diminue sa longueur apparente en masquant le chœur. Il n'en est pas moins digne d'être conservé ; sa destruction, dans le but de rétablir un autel gothique, serait un véritable acte de vandalisme. Les deux autels des bras du transept sont ornés de colonnes et de rétables en marbre, dans le même style que le grand autel. Sur l'autel de gauche s'élève une statue de la sainte Vierge dont le style délicat et un peu mondain revèle le caractère de l'art au XVIIIe siècle ; à l'autel de droite, une statue de saint Maurice, en costume de guerrier romain, trahit la même époque.

Le chœur est entièrement entouré de belles stalles en style grec qui masquent la partie inférieure des arcatures ; elles ont changé le caractère de cette portion de l'édifice et jurent avec le style gothique du chevet; mais elles n'en ont pas moins une grande valeur artistique. Elles ont été construites de 1778 à 1783, d'après les dessins et sous la direction de M. Gaultier, sculpteur à Mayenne. La bibliothèque d'Angers possède quelques pièces manuscrites fort curieuses, qui ne peuvent laisser aucun doute sur le véritable auteur de ce beau travail (2). Du reste, M. Bodin avait été bien renseigné sur ce point, car il rapporte très-exactement le même fait (3). Il résulte aussi des pièces manuscrites dont je viens de parler, que David père, maître sculpteur à Angers, exécuta dans le même temps quelques sculptures sur bois pour la cathédrale. C'est donc à tort que l'on attribue souvent les stalles de la cathédrale d'Angers à David ; c'est encore une légende qui, bien que moderne, n'en est pas plus

(1) Voir le ms. de Lehoreau, qui a fait un long récit de ce changement.

(2) Voir la collection ms 673 de la bibliothèque d'Angers.

(3) Bodin, *Recherches sur le Bas-Anjou*, 1re partie, ch. 40.—Tout ce que rapporte M. Bodin sur la cathédrale est du reste fort exact ; il avait travaillé sur le manuscrit de Thorode.

Digitized by Google

vraie pour cela. Mais la belle statue de sainte Cécile, placée au milieu du chœur pour inspirer les musiciens et les choristes, est l'œuvre de David fils.

En parlant de sculptures, nous ne devons pas oublier le grand buffet d'orgues porté par quatre énormes cariatides et qui appartient, comme les stalles, au XVIIIe siècle; ni la chaire monumentale récente, œuvre de M. l'abbé Choyer, et dont les sculptures symbolisent l'ancien et le nouveau Testament.

En fait de richesses artistiques, Saint-Maurice possède encore une belle cuve en marbre vert d'Italie, donnée par le roi René et qui sert aujourd'hui de bénitier; elle est portée par deux lions de marbre blanc. Jadis on y voyait aussi un magnifique vase en porphyre rouge, orné de deux masques antiques d'un beau galbe et du style le plus pur. Ce vase, dit vase de Cana, et qui appartient à l'antiquité, est aujourd'hui déposé au Musée de la ville.

Les tapisseries ont été souvent décrites; celles de l'Apocalypse notamment, qui remontent au XVe siècle, attirent l'attention de tous les connaisseurs éclairés; ces chefs-d'œuvre de l'aiguille sont aussi dignes d'admiration que ceux de la palette et du ciseau.

Je n'insiste pas sur ces détails depuis longtemps connus, et je dois me borner sur ce sujet à renvoyer aux auteurs qui ont donné du mobilier de la cathédrale des descriptions complètes et pleines d'intérêt et des détails curieux sur l'histoire des cloches de Saint-Maurice (1).

Presque tous les siècles de notre histoire ont donc concouru à la construction de la cathédrale d'Angers, et l'on peut y suivre le développement de l'architecture romane et ogivale depuis le milieu du XIIe siècle jusqu'au XVe. C'est un beau vaisseau remarquable par la simplicité de son style et par l'harmonie de ses proportions. Sa nef unique la faisait appeler jadis la *Chapelle*

(1) *Péan de la Thuilerie*, édit. de M. Port, 1re partie, p. 47 et suiv.— Bodin, 1re partie, chap. 40. — *Angers, ancien et moderne*, par M. E. Lachèze.— M. de Farcy, *Recueil de notes et documents sur les clochers, sonnerie, horloge et porche de la cathédrale d'Angers* (1872).

Digitized by Google

royale de France. D'autres églises font plus d'effet et frappent l'œil par la multiplicité de leurs ornements ; mais Saint-Maurice saisit par la simplicité de son plan, par l'aspect majestueux de ses voûtes, par la pureté de style de ses sculptures, par le caractère de son ornementation, dont la sévérité n'exclut pas l'élégance. Cette œuvre magistrale des XIIe et XIIIe siècles est plus réellement belle que beaucoup d'édifices plus ornés des siècles suivants. La pensée chrétienne, quoiqu'on en ait dit, s'harmonise tout aussi bien avec la sobriété du style roman qu'avec la richesse du gothique. Saint-Maurice, malgré quelques défauts provenant des additions modernes, est certainement une des belles églises de France.

D'ESPINAY,

Conseiller à la Cour d'appel, Président de la Commission archéologique de Maine-et-Loire.

Digitized by Google

LE COMTE ROSTOPCHINE.

Vie du comte Rostopchine, gouverneur de Moscou en 1812, par le comte A. DE SÉGUR. — Paris. Bray et Rétaux. — 1872.

Rostopchine et Koutousow, par M. J.-H. SCHNITZLER. — Paris, Didier. — 1863.

(SUITE ET FIN).

IV.

Du jour où la rupture avec la France était devenue certaine, la pensée d'Alexandre avait été d'adopter le système de la guerre défensive. Deux motifs, l'un politique, l'autre stratégique, lui inspiraient cette résolution. Très-préoccupé de l'opinion et très-soucieux des sympathies de l'Europe, il tenait d'abord à ne pas paraître l'agresseur, et à rejeter sur son puissant adversaire toute la responsabilité du conflit. Instruit par l'expérience des précédentes campagnes, se souvenant d'Austerlitz, d'Eylau et de Friedland, il croyait ensuite que le seul moyen de combattre avantageusement les Français était de leur opposer le climat, les steppes et l'immensité de la Russie ; de se retirer à leur approche en faisant le vide autour d'eux ; de les attirer, s'il le fallait, jusqu'au centre de l'Empire ; de harceler leurs ailes, de couper leurs communications ; et, lorsque l'ennemi serait épuisé par les fatigues, les privations et les maladies, d'opérer contre lui un vigoureux retour offensif. « J'ai pour moi l'espace et le temps, » disait-il à M. de Narbonne, qui était venu apporter l'ultimatum de Napoléon. Le résultat n'a que trop démontré la profonde

Digitized by Google

sagesse de cette tactique. Toutefois, rien n'était plus difficile au début que d'amener la population et les troupes à la comprendre et à s'y résigner. La fierté moscovite ne supportait pas l'idée d'attendre l'invasion; surtout de la voir s'avancer au cœur de la patrie, d'assister froidement à ses progrès et de reculer indéfiniment devant elle. En arrivant, dans les premiers jours de mai 1812, au quartier-général de Wilna, le czar put juger combien les passions nationales mettraient d'obstacles à l'exécution d'un projet qu'il n'avouait pas encore, mais que les dispositions déjà prises faisaient pressentir aux hommes compétents. La guerre défensive avait l'adhésion très-explicite du général Barclay de Tolly auquel était confié le commandement de l'armée principale, groupée autour de Wilna, et destinée, dans l'esprit d'Alexandre, à recevoir de front les Français. Mais le chef de la seconde armée, le prince Bagration, posté à Grodno sur le Niémen, et qui, d'après les mêmes prévisions, devait agir sur le flanc de l'ennemi, ne cachait pas son dédain pour les conseils de temporisation et de prudence; il voulait que l'on prit l'initiative des hostilités que l'on se jetât sans tarder sur la Pologne, et avec lui tout son état-major, tous ses soldats dont il était adoré, tous les patriotes ardents de la Russie, tous ceux des réfugiés étrangers qu'exaltait la haine de la France, demandaient à grands cris la marche en avant. Le plan opposé était d'autant plus impopulaire qu'il avait eu pour premier auteur un personnage antipathique à la plupart des officiers russes, le général prussien Pfuhl, tacticien de cabinet, infatué de ses théories, tranchant, dogmatique, insociable, et néanmoins très en crédit auprès de l'empereur, lequel l'avait pris — assuraient les mécontents — « comme directeur de sa conscience militaire. » Si cet état d'expectative se fut prolongé, peut-être Alexandre eût-il fini par céder à la pression du sentiment public; mais, le 24 juin, Napoléon passait le Niémen à Kowno, et sa brusque apparition écartait la question de l'offensive, sauf à provoquer de nouvelles controverses sur la manière d'entendre et de diriger la résistance dans l'intérieur du pays.

Quand on étudie, par le revers russe, la campagne de 1812, un des documents les plus précieux à consulter est la suite des

Digitized by Google

dépêches adressées par M. de Maistre à son gouvernement pendant cette mémorable année. L'illustre écrivain était éloigné du théâtre de la lutte; les informations qu'il a recueillies et qu'il transmet sur les mouvements stratégiques manquent souvent d'exactitude; mais ce qu'il a observé de près et ce qu'il décrit avec une netteté sans pareille, c'est la répercussion des événements dans les différentes régions sociales; ce sont les variations rapides de l'opinion, les alternatives d'espoir et de crainte, d'abattement et de colère par lesquelles il la voit passer. Les impressions des salons de la noblesse, les émotions de la rue, l'écho même des rumeurs de l'armée, se retrouvent dans ses rapports, écrits de cette plume vive qui étonnait et offusquait parfois la cour de Cagliari. Il faut les lire surtout pour se rendre compte de la douleur causée à Pétersbourg et dans les provinces par les premières nouvelles de la guerre. Chaque jour apportait un bulletin alarmant : l'entrée des Français en Lithuanie, leur arrivée à Wilna, la retraite précipitée des Russes sur la ligne de défense formée par la Dwina et le Dnieper; Barclay de Tolly séparé de Bagration, et les deux armées menacées de succomber l'une après l'autre sous l'étreinte de forces supérieures. On se demandait pourquoi le passage du Niémen n'avait pas été disputé; pourquoi le chemin de Wilna était resté ouvert à l'ennemi; pourquoi, étant donné le système de la défensive, le czar avait divisé ses troupes au lieu de les réunir en une seule masse capable, sinon d'arrêter Napoléon, du moins de se replier sans être entamée. Partout, il n'y avait qu'un cri de réprobation contre Pfuhl, rendu responsable de tous les malheurs accomplis ou prévus. Le fait seul d'avoir préconisé la guerre de retraite lui valait les imprécations du peuple et des soldats. Dans les hauts grades et dans les classes éclairées, ceux-là mêmes qui approuvaient l'idée primitive de ce plan, accusaient avec raison le général prussien d'avoir conseillé la dissémination des 180,000 hommes dont l'Empereur pouvait immédiatement disposer. Ils critiquaient plus amèrement encore l'établissement du camp retranché de Drissa, sur la Dwina, dont l'idée lui appartenait et vers lequel l'armée de Barclay s'était dirigée en évacuant la Lithuanie. Enfermée dans

Digitized by Google

un rentrant de la Dwina, adossée au fleuve, dominée en arrière par des hauteurs, cette position était manifestement périlleuse. Bientôt, les manœuvres des Français donnèrent à penser que Napoléon, tout en maintenant plusieurs divisions en face de Drissa, voulait traverser plus haut la Dwina avec d'autres corps, tourner rapidement la gauche des Russes, les cerner dans leur camp et les écraser. Alors le mécontentement fit explosion au sein même du quartier-général. Ce n'étaient plus seulement les conceptions de Pfuhl que blâmaient les chefs de l'état-major; c'était aussi le souverain coupable de les avoir écoutées. Des murmures s'élevaient contre la docilité de l'empereur à suivre les avis de théoriciens sans expérience; contre sa présence à l'armée où — disait-on — il ne commandait pas et empêchait de commander. Au fond, cette aristocratie militaire, saisie comme toute la nation d'une sorte de rage patriotique, redoutait les hésitations, la mobilité, l'humanité d'Alexandre. Elle craignait un nouveau Tilsitt, une paix soudaine à la suite de quelque entrevue aux avant-postes, le soir d'une bataille perdue; et elle entendait rester maîtresse de se sacrifier jusqu'au bout, et tout entière s'il le fallait, à l'honneur de la Russie. Sentant la fausseté de sa situation, le czar se laissa aisément persuader que le rôle le plus digne de lui, en ce moment critique, était d'aller dans les principales villes de l'empire organiser la résistance et soulever les populations. Il partit pour Moscou, après avoir confié à Barclay de Tolly la direction supérieure des troupes et le soin de continuer le mouvement rétrograde vers l'intérieur. Le plan du général Pfuhl était abandonné dans toutes ses autres parties. Barclay avait ordre d'évacuer immédiatement le camp de Drissa, de remonter la Dwina par la rive gauche, et de chercher à joindre Bagration entre Witebsk et Smolensk.

Combien doit-on regretter de ne pas avoir sur ces premiers épisodes de la guerre les appréciations de Rostopchine! Trop peu militaire, malgré son titre de général, pour juger la conduite de la campagne d'après les règles de la stratégie, trop passionné pour reconnaître les avantages du système adopté, il était sans aucun doute de ceux qui dans le principe souhaitaient ardemment

Digitized by Google

l'offensive, et qui plus tard eussent voulu la défense pied à pied, village par village, contre les forces de l'envahisseur. Malheureusement son témoignage personnel nous fait défaut à ce sujet. Les mémoires qu'il a laissés sur les événements de 1812 ont été séquestrés à sa mort, par ordre de Nicolas, et déposés aux archives impériales. De tout le manuscrit, sa famille conserve seulement quelques pages dont une de ses filles avait pris copie, et ce fragment ne commence qu'à l'arrivée d'Alexandre dans les murs de Moscou.

Le 23 juillet, les acclamations d'une foule émue saluaient le czar aux portes de la sainte capitale. Comme tous les peuples qui croient s'honorer en ne séparant pas devant l'ennemi la cause du souverain de celle de la patrie, les Russes sentaient leur fidélité monarchique s'augmenter avec le péril. Ce fut par une émulation de sacrifices que les nobles, les marchands, le clergé, les moujiks du gouvernement de Moscou répondirent à la proclamation du 30 juillet, dans laquelle l'empereur demandait à la nation tout son sang et toutes ses ressources. La noblesse, réunie sous les galeries du Kremlin, vota la levée de 32,000 hommes approvisionnés pour trois mois ; le commerce offrit un subside de 2,400,000 roubles. Témoin de ces résolutions généreuses, Rostopchine remarqua surtout l'attitude de l'assemblée des marchands. « On se frappait la tête, dit-il, on s'arrachait les cheveux, on se tordait les mains ; on voyait des pleurs de rage couler le long de ces figures qui rappelaient celles des anciens.... On retrouvait dans cette occasion les véritables Russes ; ils en avaient conservé le costume et le caractère ; leurs barbes leur donnaient un aspect vénérable et imposant. Tels que leurs ancêtres, ils n'avaient d'autres règles que ces quatre proverbes :

« Le Dieu russe est grand. »
« Servir le czar avec foi et loyauté. »
« On ne meurt pas deux fois. »
« Ce qui doit être sera. »

Il paraît que dans l'assemblée de la noblesse s'étaient trouvés certains officieux empressés d'exploiter à leur profit la sincère

Digitized by Google

abnégation du plus grand nombre. Rostopchine relève ce détail avec la finesse ironique et pénétrante qu'il conservait, comme on l'a déjà vu, jusque dans les moments d'extrême surexcitation. Il raconte que la levée d'un paysan sur dix fut proposée par deux gentilshommes, « l'un n'ayant pas de propriétés dans le gouvernement de Moscou, l'autre voulant être invité à dîner chez l'empereur. » A la page suivante, il rapporte sur le même ton de spirituelle misanthropie une scène intime dont il fut le héros, et qui se passa au palais après le vote des offrandes patriotiques. Alexandre, auquel il était venu annoncer l'heureuse nouvelle, l'embrassa devant Balaschew, ministre de la police, et l'ancien ministre de la guerre, Araktschew. En sortant, ce dernier l'accabla de félicitations : « Car, ajouta-t-il, moi qui sers l'empereur depuis le commencement de son règne, je n'ai jamais été embrassé par lui. » Il parlait encore, lorsque Balaschew prit Rostopchine à part et lui dit : « Soyez persuadé que Araktschew ne vous pardonnera pas cette accolade. » La prédiction s'accomplit, s'il faut en croire le narrateur ; et le seul témoignage d'affection qu'il ait reçu d'Alexandre eut pour résultat de lui valoir un nouvel ennemi.

L'empereur parti, Rostopchine consacra toute son activité à l'organisation des troupes de réserve levées dans son gouvernement. La milice de Moscou, forte de 32,000 hommes, fut mise sur pied en quelques semaines. Les événements devenaient en effet de plus en plus graves, et Napoléon, quittant la Lithuanie, avait déjà franchi les anciennes frontières de l'empire. Devant lui, Barclay de Tolly continuait de rétrograder, exécutant sa consigne avec une rigidité inflexible. Grâce à la vigilance dont il ne se départait jamais, il avait pu quitter à temps le camp de Drissa, échapper aux Français près de Witebsk et se réunir enfin à Bagration, aux environs de Smolensk. Sans être de la race des grands capitaines, le chef de l'armée russe possédait quelques-unes des qualités qui, à l'autre extrémité de l'Europe, illustraient alors sir Arthur Wellesley. C'était un officier instruit, correct, opiniâtre, incapable de charlatanisme, roide, honnête et froid comme le peuple écossais auquel le rattachait l'origine

Digitized by Google

de sa famille. Le système de la retraite, dégagé des conceptions bizarres de Pfuhl, lui avait toujours semblé le meilleur. Il l'appliquait franchement, modestement, et n'essayait pas de donner le change au public sur la mission utile, mais ingrate et pénible qu'il avait acceptée. Mal vu des vieux russes à cause de son nom étranger, jalousé par Bagration, conspué par les soldats qui s'indignaient de reculer sans cesse et traitaient de lâcheté la prudence de leur général, il opposait à toutes les préventions, à toutes les injustices, à tous les dénigrements, une impassibilité hautaine. Le moment vint pourtant où il lui fallut céder aux exigences du point d'honneur national. Ce fut lorsque Napoléon, cherchant encore une fois à déborder les Russes, atteignit Smolensk par la rive gauche du Dniepèr. Smolensk, dominé sur cette rive du fleuve par une chaîne de coteaux, et sans autre abri que des fortifications très-anciennes, n'était pas susceptible d'arrêter longtemps les Français. Il est douteux que, maître absolu de ses mouvements, Barclay eût tenté une défense probablement inefficace et certainement dangereuse; mais dans l'état moral de son armée, il eût été plus périlleux encore d'abandonner sans combat cette ville importante dont la conquête sur les Polonais était un des souvenirs glorieux de la Russie. Mieux valait subir une défaite que de s'exposer à une sédition. Barclay le comprit; et, pendant toute la journée du 17 août, plusieurs de ses divisions soutinrent devant Smolensk une suite d'engagements acharnés.

Le soir, voyant ses troupes débusquées des faubourgs, refoulées dans la place et mitraillées des hauteurs voisines par les feux plongeants de l'ennemi, il jugea l'honneur sauf, et pensa que d'autres devoirs lui restaient à remplir. Malgré l'opposition de la plupart des généraux, il ordonna la retraite sur la route de Moscou. Les corps qui occupaient Smolensk en sortirent au milieu de la nuit, après avoir mis le feu à la ville; et, lorsque Napoléon y entra le lendemain, les magasins détruits, les maisons en flammes lui firent pressentir quels moyens désespérés de résistance il rencontrerait désormais.

Ce lugubre présage devait bientôt se réaliser : à partir de Smolensk, chaque étape des Russes fut marquée par des

Digitized by Google

dévastations systématiques. Sur leur passage, les campagnes étaient ravagées, les châteaux et les villages incendiés dans un rayon de quinze lieues. Cette accumulation de ruines exaspérait encore l'impatience belliqueuse dont la nation était possédée, et que la journée du 17 août avait plutôt irritée que satisfaite. Une recrudescence d'attaques se produisait contre Barclay de Tolly. Ses lieutenants le trouvaient inexcusable de n'avoir pas engagé une action générale sous les murs de Smolensk. Dans les masses, on le regardait comme un traître, et, dans le monde de la cour, on se croyait modéré en le déclarant au-dessous de sa situation. De tous côtés, l'opinion plus impérieuse, plus pressante, plus intraitable à mesure que l'invasion se rapprochait de Moscou, appelait et réclamait une grande bataille. Quelle que fût sa fermeté d'âme, Barclay de Tolly sentait de nouveau son impuissance à résister au courant. Serré de près par les Français auxquels il avait dû livrer de sanglants combats d'arrière-garde, il pensait à s'arrêter sur des positions qui lui permissent de risquer sans trop de témérité le sort de son armée ; mais déjà la voix publique lui avait désigné un successeur. Par un de ces entraînements assez communs aux époques de crise, tous les vœux, toutes les espérances s'étaient subitement résumés dans un nom, celui du prince Koutousow, l'homme le moins fait cependant pour parler à l'imagination populaire. Agé de soixante-dix ans, borgne, impotent, d'une corpulence énorme, hors d'état de se tenir à cheval, Michel Koutousow, bien qu'il eût conduit heureusement la dernière campagne contre les Turcs, n'avait dans son passé aucun fait d'armes éclatant. Ses mérites étaient de ceux qui échappent à la foule : une finesse extrême, une rare souplesse d'esprit, l'art de se plier aux idées dominantes, de les ménager sans en être dupe, de les amortir en les flattant par d'apparentes concessions. Du reste, expert en fourberies, habitué au mensonge, corrompu avec délices, « véritable grec du bas-empire, » selon le mot expressif d'un diplomate contemporain. Imposé au choix d'Alexandre qui ne l'aimait ni ne l'estimait, et nommé général en chef dans les derniers jours du mois d'août, il arriva de Pétersbourg très-

Digitized by Google

résolu à suivre au fond la tactique de Barclay, à se dérober comme lui le plus possible, et, comme lui, à ne se battre qu'en cas de nécessité absolue ; mais plus décidé encore à s'affranchir de la sincérité qui avait si mal réussi à son prédécesseur. Caresser les passions patriotiques, en affecter le langage, les repaître de promesses, leur faire prendre patience à force d'expédients et de ruses jusqu'au jour où l'hiver aurait commencé la destruction de l'ennemi, tel était le projet que Koutousow avait conçu, et qu'il allait réaliser avec une absence de scrupules égale à son habileté.

Pendant que ce changement s'accomplissait dans le commandement de l'armée, l'agitation croissait d'heure en heure parmi les habitants de Moscou. Depuis Smolensk, la possibilité d'un événement monstrueux, d'un malheur inouï leur était apparue, celle de voir la souillure de l'occupation étrangère s'étendre jusqu'à la ville des czars. Pour comprendre l'horreur dont les pénétrait cette pensée, il faut se représenter ce qu'est Moscou, ce qu'elle était alors surtout aux yeux des vrais Russes. Comme la vie elle-même d'un peuple, une capitale ne se décrète pas : on n'arrive pas à la créer par des moyens artificiels ; elle se fait de soi avec l'aide des souvenirs, avec la consécration des siècles, en vertu de la force mystérieuse qui a élevé à leur maximum de puissance, sur ce point du territoire, l'activité, les aptitudes et le génie de la nation. En fixant à St-Pétersbourg le siége du gouvernement, Pierre Ier n'y avait pas transporté l'âme de la Russie. Elle était restée à Moscou, le centre politique et guerrier d'où avaient rayonné les conquêtes d'Ivan III et de ses successeurs, la métropole bysantine, fière de ses trois cents églises et de ses opulents monastères, orgueilleuse de ses palais dorés, riche des trésors accumulés de l'Orient, et dont l'aspect, demi-asiatique, demi-européen, semblait comme le symbole des destinées de l'empire. Là se conservaient pieusement les antiques traditions et les vieilles mœurs ; là, vivaient les descendants des boyards, les adorateurs du passé, les patriotes inébranlables, prêts à qualifier d'apostasie toute dérogation aux croyances et aux coutumes des aïeux. La reli-

Digitized by Google

gion, l'histoire, l'éloignement même de la cour avaient contribué à rendre auguste et vénérable ce foyer de l'esprit national. « Notre mère Moscou, » disaient les moujiks en se découvrant dès qu'ils apercevaient les clochers et les coupoles du Kremlin. Aussi rien ne saurait exprimer l'indignation, le frémissement, la fureur de ces populations énergiques et neuves à l'idée qu'un pareil sanctuaire pouvait subir les outrages de l'ennemi. Au milieu d'elles, le comte Rostopchine s'appliquait sans relâche à communiquer les sentiments exaltés dont son propre cœur débordait. Il prêchait la guerre sainte dans une suite de proclamations, rappelant par leur style, tour à tour ardent et familier, son pamphlet de 1807, *Les réflexions sur le perron rouge*. En même temps, il pressait l'exécution des mesures de défense parmi lesquelles figurait, d'après un bruit très-accrédité, la fabrication clandestine d'engins incendiaires, confiée à un mécanicien allemand du nom de Schmid. Ces étrangés préparatifs et surtout le caractère bien connu du gouverneur ne permettaient guère de douter qu'il ne fut disposé aux résolutions les plus violentes. De sourdes rumeurs, comme il en circule parfois avant les grandes catastrophes, commençaient à courir jusque dans les cercles officiels et diplomatiques de Pétersbourg. « Si l'ennemi met le pied à Moscou, écrivait M. de Maistre, attendez-vous à quelque scène antique dans le genre de Sagonte ou de Numance. »

Le 8 septembre, une dépêche de Koutousow, annonçant la bataille de Borodino, fut affichée sur les murs de Moscou. Le général en chef mandait, le 7 au soir, qu'après une lutte opiniâtre et terrible, les Français avaient été repoussés, que l'armée russe conservait ses positions, et qu'il pensait être en état de prendre l'offensive le lendemain. Sans contenir le mot de victoire, ce bulletin laissait supposer un avantage considérable, et l'on avait tant besoin d'espérer qu'il fut accueilli avec des transports de joie. Rostopchine, partageant l'illusion commune, fit aussitôt chanter un *Te Deum* à la cathédrale de l'Assomption : mais plus l'enthousiasme avait été vif, plus la déception fut cruelle, lorsqu'on apprit, les jours suivants, la

Digitized by Google

vérité sur Borodino. Tout était faux dans le récit de Koutousow, sauf l'héroïsme de son armée et l'immensité du carnage. Cette journée du 7 septembre 1812, qui porte en France le nom glorieux de la Moskowa, s'était terminée par la défaite incontestable des Russes. Sans doute, ils avaient dû à leur solidité de n'être pas détruits; sans doute, ils avaient infligé aux Français des pertes énormes; mais ils en avaient éprouvé eux-mêmes de beaucoup plus étendues; ils avaient été chassés de leurs redoutes, et, loin de revenir à la charge le lendemain, ils s'étaient repliés sur Mojaïsk. Pour expliquer ce mouvement si peu d'accord avec ses premières assertions, Koutousow alléguait des raisons de haute stratégie. S'il avait quitté le champ de bataille, assurait-il, ce n'était pas qu'il eût été vaincu, c'était pour aller couvrir la route de Moscou. Il jurait d'ailleurs, sur ses cheveux blancs, de tenter un suprême effort, et de se faire tuer plutôt que de livrer à l'ennemi la ville sacrée. Persuadé par ces affirmations solennelles, Rostopchine crut à une lutte imminente aux approches de la capitale dont les deux armées n'étaient plus qu'à quelques lieues. Tandis qu'il veillait au départ du Sénat et des administrations publiques, à l'enlèvement des archives, des trésors du Kremlin et des objets précieux appartenant au domaine impérial, il lançait une nouvelle proclamation, adressée à tous les hommes valides, et dont chaque parole résonnait comme le clairon des combats :

« Frères, nous sommes nombreux et prêts à sacrifier nos vies » pour le salut de la Patrie et pour empêcher le scélérat d'entrer » à Moscou, mais il faut pour cela que vous m'aidiez. C'est un » péché d'abandonner les siens : Moscou est notre mère; elle » nous a abreuvés, nourris, enrichis. Au nom de la Sainte-Vierge, » je vous convie à la défense des temples du Seigneur, de Moscou, » de la Russie ! Armez-vous de tout ce que vous pourrez, à pied, » à cheval. Prenez du pain seulement pour trois jours. Allez avec » la croix, précédés par les bannières que vous prendrez dans » les églises, et rassemblez-vous à l'instant sur les trois monta- » gnes. Je serai avec vous; nous exterminerons ensemble les » envahisseurs. Gloire dans le ciel à ceux qui iront; paix éternelle

Digitized by Google

» à ceux qui mourront ; punition au jugement dernier à ceux » qui reculeront ! »

Cependant la marche rétrograde de Koutousow s'accentuait ; le 11 septembre, il était à Viaséma ; le 12, il arrivait à Momonovo, et s'empressait d'y faire élever des retranchements, en exprimant la résolution formelle d'y attendre les Français ; mais, malgré sa promesse, dès le 13 au matin, il reculait encore et venait s'établir à Sétoun aux portes même de Moscou. Rostopchine, appelé dans la journée au quartier-général, trouva le prince recommençant la comédie de la veille, prescrivant des travaux de campagne et se déclarant prêt à livrer bataille. Cette attitude, chez un homme aussi peu téméraire, surprenait d'autant plus son entourage que l'emplacement occupé par les troupes russes devait présenter, en cas d'attaque, les plus sérieux dangers. L'armée, adossée à la Moskowa, n'avait derrière elle pour toute issue que le pont jeté sur cette rivière dans le faubourg de Drogomilow, et, à la suite du faubourg, le réseau compliqué des rues de la ville. Aucun officier ne comprenait pourquoi Koutousow, s'il voulait réellement couvrir Moscou, ne s'était pas arrêté plus tôt et dans des conditions moins désavantageuses. Barclay de Tolly qui, avec une rare abnégation, avait accepté de servir en sous-ordre, disait publiquement : « Tout ce que je demande, c'est d'être tué, si l'on fait la folie de se battre où nous sommes. » Benningsen, auquel étaient confiées les fonctions de chef d'état-major, avouait ne pas croire à la bataille dont parlait Koutousow, et ajoutait que l'abandon de Moscou lui semblait inévitable. Les soldats paraissaient mornes, les généraux consternés. On n'entendait que récriminations et avis contradictoires. La confusion, le désordre et le découragement étaient partout.

Rostopchine s'éloigna, la mort dans le cœur, sans vouloir assister au conseil de guerre qui allait se réunir pour examiner la possibilité d'une résistance. Tous les voiles se déchiraient devant ses yeux. Il comprenait maintenant que Koutousow n'avait jamais songé à défendre Moscou ; il pénétrait le machiavélisme du vieux prince, affichant des intentions belliqueuses après avoir conduit l'armée sur un terrain visiblement périlleux, et consultant

Digitized by Google

ses généraux après les avoir réduits à l'alternative d'assumer la responsabilité d'un désastre, ou d'émettre un avis conforme à ses secrets desseins. Quel pouvait être le résultat d'un conseil de guerre assemblé dans de pareilles circonstances? Il était à peu près certain que sa délibération répondrait aux désirs de Koutousow, que la capitale serait abandonnée, et que pas un soldat russe n'aurait l'honneur de mourir pour elle. Quand on a étudié Rostopchine, son tempérament fougueux, son fanatisme national, la progression de sa haine contre la France, on se figure aisément tout ce que cette révélation subite faisait naître en lui de colère et de désespoir. Son imagination frappée se représentait Napoléon entrant à Moscou en triomphateur, y trouvant d'immenses ressources, et, maître de la ville sainte, la détenant comme gage pour imposer une paix qui consommerait l'humiliation de la Russie. Il voyait cette population loyale, dont lui-même avait provoqué le dévouement, contrainte de recevoir les Français, forcée d'endurer leurs exigences, ou — malheur plus redoutable — traitée par eux avec mansuétude et subissant la contagion de leurs idées. Alors une pensée déjà ancienne chez lui, mais jusque-là vague et indécise, prenait corps et grandissait dans son esprit. Il se souvenait de Smolensk, de Wiasma, de Mojaïsk, incendiés par les troupes russes à la face des envahisseurs; il se demandait si l'heure du sacrifice suprême n'était pas venue, et son patriotisme farouche lui montrait comme seule chance de salut et seul moyen de vengeance, l'anéantissement de Moscou. Selon toute apparence, ce fut en quittant l'état-major de Koutousow qu'il arrêta la détermination à laquelle il allait devoir sa terrible célébrité. Le prince Eugène de Wurtemberg, général au service de Russie, l'ayant rencontré à ce moment, recueillit de sa bouche ces paroles singulières : « Si on me consultait, je n'hésiterais pas à dire : « Brûlez la capitale plutôt que de la livrer à l'ennemi. » Telle est l'opinion du comte Rostopchine. Quant au gouverneur de la ville, qui a la mission de veiller à son salut, il ne peut pas donner ce conseil. »

Tout obsédé qu'il fut de visions sinistres, peut-être Rostopchine conservait-il encore une lueur d'espoir. Au fond de son âme, et

Digitized by Google

malgré les probabilités contraires, peut-être attendait-il vaguement quelque manifestation des généraux qui entraînerait Koutousow ; quelque folie héroïque de l'armée, une lutte à outrance, engagée, non pas sur la position défectueuse de Sitoun, mais à l'intérieur même de Moscou ; une bataille comme celle de Saragosse, soutenue de quartier en quartier, de maison en maison, de barricade en barricade, et dans laquelle la ruine de la cité serait compensée par les effroyables pertes de l'ennemi. Ces dernières illusions, s'il les eut, ne devaient pas être de longue durée. Rentré à l'hôtel du gouvernement, il reçut dans la soirée un billet de Koutousow lui annonçant que l'évacuation de Moscou était décidée, et lui demandant des officiers de police, pour guider, à travers la ville, les différents corps de troupe qui allaient se porter sur la route de Riaisân, dans la direction du Sud-Est.

S'il faut en croire un bruit relaté par M. de Maistre, Rostopchine aurait, séance tenante, répondu au général en chef : « Vous venez de vouer votre nom à une infamie éternelle. » Ce qui est certain, c'est la lettre suivante qu'il écrivit au czar sous l'impression de sa douleur et de son ressentiment contre Koutousow :

« Un aide-de-camp du prince Koutousow m'a apporté une lettre dans laquelle le prince me demande des officiers de police, pour guider l'armée jusqu'à la route de Riaisân. Il dit que malheureusement il est réduit à abandonner Moscou. Majesté ! la conduite de Koutousow décide du sort de la capitale et de tout votre empire. La Russie frémira quand elle apprendra l'évacuation de la ville où se concentre toute la grandeur de l'Etat et où repose la cendre des ancêtres de Votre Majesté. Je suis l'armée ; j'emmène tout ; il ne me reste plus qu'à pleurer sur la Patrie. »

Sans perdre un instant, le gouverneur de Moscou rendit une ordonnance enjoignant à toute la population, sous les peines les plus sévères, de quitter immédiatement la ville. D'un autre côté, il faisait partir les pompes à incendie et mettre en liberté les malfaiteurs détenus dans les prisons. Le sort en était jeté, et le prologue du drame commençait.

Le 14 septembre, vers trois heures du matin, les têtes de colonne de l'armée russe parurent à la barrière de Drogomilow.

Digitized by Google

Ces braves troupes étaient sombres et silencieuses. « Selon leurs idées, — dit le prince Eugène de Wurtemberg dans ses souvenirs — Moscou était le but et la tombe du soldat russe, comme la profondeur de la terre reçoit le pèlerin d'ici-bas. » Une sorte de stupeur les avait frappées dès qu'elles avaient compris le sens du mouvement qui s'exécutait. Elles défilèrent lentement à travers les rues, sans cesse arrêtées dans leur marche par l'accumulation de l'artillerie, des équipages du train et des convois de blessés. Bientôt, les flots d'une population éperdue, qui se précipitait hors de la ville, vinrent ajouter à l'encombrement. Les voies, conduisant aux routes de Wladimir, de Jaroslaw et de Pétersbourg, étaient couvertes de droskis, de chariots, de bagages entassés dans des voitures de toute sorte, au milieu desquelles fuyait à pied une foule d'hommes et de femmes, courbés sous le poids des effets qu'ils emportaient. A mesure que la matinée s'avançait, le désordre allait croissant. Dans les quartiers du centre, on voyait se manifester les symptômes de cette perversion rapide qui s'empare presque toujours des masses en présence ou à la suite des grandes calamités. Plusieurs bandes de moujiks, ivres de fureur et gorgés d'eau-de-vie, saccageaient les bazars, enfonçaient les portes des boutiques, enlevaient ou détruisaient les marchandises, et beaucoup de soldats quittaient les rangs pour se joindre aux pillards. La retraite de Koutousow eut été gravement compromise, si l'ennemi, qui était déjà en vue de la capitale, l'avait attaquée à ce moment; mais les chefs des deux armées, ayant un égal désir de la préserver, une suspension d'armes venait d'être conclue entre les parties belligérantes. Il avait été décidé d'un commun accord que les hostilités ne reprendraient qu'après l'entière évacuation de Moscou par les régiments russes, et cette convention fut scrupuleusement observée.

La pointe du jour avait trouvé Rostopchine debout, donnant ses derniers ordres et se préparant au départ, sans consentir d'ailleurs à mettre en sûreté aucune des richesses dont son hôtel était rempli. Quelques minutes avant de le quitter, il fit amener au bas du perron, par des officiers de police, un Français établi à Moscou et un jeune marchand, du nom de Véretschaghine,

Digitized by Google

accusés l'un et l'autre d'avoir distribué des bulletins de Napoléon. « Vous êtes libre, dit-il au Français, allez vers votre maître, et » racontez lui que vous avez vu punir le seul traître qu'il y ait eu » en Russie. » — Puis, désignant Véretschaghine aux hommes de police, il ajouta : « Sabrez le. » — Aussitôt, le jeune Russe tomba, frappé d'un coup de sabre à la nuque. Des gens du peuple, attroupés devant la grille de la cour, regardaient cette exécution. A peine le gouverneur se fut-il éloigné, qu'ils se jetèrent sur le malheureux dont le cœur battait encore, et le déchirèrent en lambeaux.

Accompagné de son fils Serge, le comte se porta sur différents points de la ville où il assista au défilé de l'armée. Vers onze heures du matin, lorsque la majeure partie des troupes eut dépassé la barrière de Riaisân, il sortit de Moscou, à cheval, au petit pas, avec l'état-major du général Barclay de Tolly. A cet instant, on entendit dans le lointain trois coups de canon qui étaient le signal de l'entrée des Français. Rostopchine retourna son cheval, et respectueusement s'inclina devant cette première cité de l'Empire dont il avait été le gardien. Suivant une tradition de la famille, il se serait ensuite penché vers son fils et lui aurait dit : « Salue Moscou pour la dernière fois. Dans une demi-heure, » elle sera en flammes. »

La marche de Koutousow sur Riaisân n'avait pour but que de tromper son adversaire. Tout se tenait, tout s'enchaînait avec une logique rigoureuse dans les combinaisons du maréchal (1). S'il s'était vu contraint par l'opinion publique de livrer bataille le jour de Borodino, il n'avait pas cessé depuis, sous une indécision apparente, de suivre son idée fixe qui consistait à ne rien risquer jusqu'à ce que les forces de Napoléon, déjà bien réduites, fussent irrémédiablement affaiblies. C'est ainsi qu'il n'avait défendu aucun point entre Borodino et Moscou ; c'est ainsi que de sang-froid et par calcul, il avait abandonné Moscou elle-même. Maintenant, pour empêcher les Français d'y prendre leurs quartiers d'hiver ou de se porter sur Pétersbourg, Koutousow songeait à

(1) Koutousow avait été nommé feld-maréchal après la bataille de Borodino.

Digitized by Google

menacer leur ligne de retraite. Il projetait de descendre au Sud-Ouest; d'aller s'établir sur le chemin de Kalouga, dans une position d'où il pourrait d'un côté balayer la route de Smolensk, de l'autre tendre la main à l'armée du Danube que lui amenait l'amiral Tchitchakow. Mais son esprit sagace comprenait qu'exécuter directement cette manœuvre, ce serait révéler ses intentions à l'ennemi et l'attirer sur soi avant d'avoir reçu des renforts; qu'il importait par dessus tout d'éviter une attaque trop prompte, et qu'afin d'y parvenir, il fallait d'abord simuler un mouvement dont Napoléon n'eut pas lieu de s'inquiéter. Pendant la soirée du 14 septembre, la journée du 15 et celle du 16, les troupes russes s'avancèrent au Sud-Est, comme si elles voulaient atteindre la ville de Riaisân. Le 17, cachées derrière un rideau de cosaques, elles tournèrent brusquement vers l'Ouest, de manière à gagner la route de Kalouga, en contournant Moscou à une distance de dix lieues. Cette marche de flanc durait depuis plusieurs heures, et l'armée approchait à la nuit tombante de la petite ville de Podolsk, lorsque, sur la droite, elle aperçut l'horizon éclairé par une immense lueur rougeâtre. C'était la capitale qui brûlait.

L'incendie de Moscou a été décrit trop souvent et quelquefois avec trop de supériorité pour qu'il soit utile d'en reproduire ici les détails. Tout le monde a lu le récit de cette catastrophe dans l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, dans le livre éloquent du général Philippe de Ségur, et dans la relation plus simple mais non moins dramatique de M. de Fézensac. Il suffira de rappeler que, le lendemain de l'entrée des Français, le feu éclata sur divers points, notamment au bazar, vaste ensemble de bâtiments où se trouvaient concentrés les plus riches magasins du commerce; que, dans la nuit du 15 au 16, les flammes, propagées par un vent furieux d'équinoxe, envahirent les quartiers de l'Ouest presque entièrement construits en bois, et que, pendant les trois jours suivants, le fléau tourbillonna sur la ville, changeant à chaque instant de direction au gré de la tempête, dévorant de tous côtés les maisons, les entrepôts, les palais, les églises, et toujours plus intense, plus rapide, plus implacable à mesure qu'il trouvait des aliments nouveaux. Le 19 septembre

Digitized by Google

seulement, une pluie abondante vint le ralentir et peu à peu l'arrêter. Nos soldats qui, après de vains efforts pour le combattre, avaient dû sortir de Moscou, purent y rentrer enfin et contempler les effroyables proportions du désastre. L'énergie de la garde impériale avait préservé le Kremlin, mais les quatre cinquièmes de la cité étaient détruits ; et, quoique la grande majorité des habitants eût émigré avant l'occupation, de nombreuses victimes gisaient sous les murailles écroulées. Plus de dix mille blessés, abandonnés par les Russes, avaient péri dans l'embrâsement des hôpitaux. Quant à la cause de tant de malheurs et de ruines, on savait déjà où il fallait la chercher. Dans la journée du 16, alors que le feu commençait à s'étendre, des hommes avaient été surpris portant au bout de longues perches des torches et des fusées. Traduits devant une commission militaire par ordre de Napoléon, ils convinrent de leur participation aux incendies, et déclarèrent avoir agi d'après la volonté du gouverneur.

Leurs aveux étaient l'expression de la vérité. A Rostopchine appartient la responsabilité principale de cette action grande et sauvage. Les engins incendiaires, fabriqués sous ses yeux par le mécanicien Schmid ; ses demi-mots au prince de Wurtemberg en quittant le camp de Sétoun, la mise en liberté des malfaiteurs et l'éloignement des pompes avant l'évacuation de Moscou, forment un faisceau de preuves assez puissant pour ne laisser aucune place au doute, quand bien même ne s'y joindraient pas les présomptions morales résultant du caractère de l'homme, et du paroxysme de violence auquel les événements avaient porté la plus ardente et la plus enracinée de ses passions. Les nombreux officiers allemands et russes qui ont écrit des mémoires personnels sur la guerre de 1812, sont unanimes dans l'opinion que Rostopchine a médité, préparé, ordonné l'incendie de Moscou. Tous affirment aussi qu'il en eut seul l'initiative; que personne ne reçut la confidence de ses projets, sauf, à la dernière heure, les agents obscurs dont il devait employer la main ; et que ni l'empereur Alexandre, ni le prince Koutousow ne soupçonnèrent le sort réservé à la capitale par son inexorable

Digitized by Google

fanatisme. Ses amis de Pétersbourg, les Gallitzine, les Golovine, paraissent dès le premier moment avoir eu la même conviction. Peut-être connaissaient-ils cette lettre significative qu'il avait adressée à Bagration au lendemain de Borodino : « Je suppose qu'on se battra encore avant d'évacuer la capitale. Si vous êtes vaincus et forcés de reculer jusqu'à Moscou, j'enverrai à votre secours cent mille habitants armés, et si cela encore ne vous tire pas d'affaire, et bien ! Alors il ne restera aux scélérats, à la place de Moscou, qu'un monceau de ruines. »

Ajoutons que, malgré les dénégations exprimées par Rostopchine dans une brochure dont nous parlerons plus loin, la tradition de sa famille est d'accord, au moins sur le point essentiel, avec cette foule de témoignages concordants et précis. Ses descendants n'hésitent pas à lui attribuer une résolution que l'humanité condamne, mais que le patriotisme excuse, et que l'idée de sacrifice ennoblit. Pour eux, toute la question se réduit à savoir si le gouverneur de Moscou a formellement ordonné l'incendie de la ville, ou s'il s'est borné à le rendre inévitable ; s'il a confié à des affidés l'exécution de ses desseins, ou s'il s'est contenté de surexciter les imaginations, de déchaîner la populace, d'ouvrir les dépôts de matières inflammables et d'éloigner les moyens de secours, se fiant pour le reste au désespoir des uns, à la perversité des autres, à l'ivresse, au désir du pillage, à cette fureur de destruction toujours si contagieuse et si aisément éveillée. M. Anatole de Ségur penche vers la dernière hypothèse, à l'appui de laquelle il cite les paroles suivantes, prononcées par son aïeul dans une conversation avec l'écrivain allemand Varnhagen de Ense : « J'ai embrasé les esprits des hommes, et, à ce plus terrible des feux, il est facile d'allumer tous les flambeaux. » Cette explication, qui consiste à représenter Rostopchine comme l'auteur purement intentionnel et moral de la catastrophe, n'a rien en soi d'absolument inadmissible. On remarquera toutefois qu'elle ne tient pas compte des déclarations explicites faites devant l'autorité française ; et si, d'autre part, l'on se rappelle la simultanéité des premiers incendies, les conditions dans lesquelles ils ont éclaté ; si l'on

Digitized by Google

réfléchit à cet ensemble de circonstances indiquant un plan, des mesures concertées, une volonté directrice, l'on reconnaîtra que toutes les probabilités sont en faveur de la version accréditée dès l'origine et consacrée depuis longtemps par les plus éminents historiens.

Ce qui est moins facile, c'est de pénétrer dans la conscience de Rostopchine et de savoir exactement à quel mobile il a obéi. A-t-il été simplement un fanatique, brûlant la sainte capitale pour ne pas la voir aux mains de l'ennemi, et l'aimant mieux morte que déshonorée? A-t-il au contraire agi en homme d'État et poursuivi un but militaire et politique? on ne peut formuler à cet égard que des conjectures. Cependant il n'est pas téméraire de supposer que Rostopchine fut guidé par un double sentiment, et qu'à côté de la haine il y eût chez lui clairvoyance et calcul. Sans aucun doute, l'horreur de l'étranger et une sorte de piété farouche entrèrent pour beaucoup dans sa détermination; mais comment croire qu'en même temps cette intelligence pénétrante n'ait pas envisagé l'intérêt de l'empire et la position des belligérants? Détruire Moscou, c'était priver Napoléon des ressources qu'il avait espérées; c'était mettre à néant le gage sur lequel il comptait; c'était lui enlever l'unique moyen de dicter une paix dont dépendait le maintien de son prestige en Europe. Il est peu vraisemblable que des considérations si frappantes aient échappé à Rostopchine; et si, comme tout porte à le penser, elles influèrent sur son esprit, il faut convenir que la suite de la guerre démontra la justesse terrible et profonde de ses prévisions. Matériellement, l'incendie de Moscou ne causa pas aux Français le préjudice que leur implacable adversaire avait dû en attendre. Ils trouvèrent au milieu des ruines une quantité d'approvisionnements encore importante, et une partie de la ville resta debout pour les abriter; mais les conséquences morales de cet événement furent décisives. Il rendit toute négociation impossible; il creusa un abîme entre les deux peuples, comme entre les deux souverains; la lutte prit dans le cœur des Russes le caractère d'une animosité féroce; et, du même coup, fut brisé le ressort tout-puissant qui,

Digitized by Google

à travers les plus rudes épreuves, avait jusque là soutenu notre armée. Au spectacle de Moscou en cendres, à la pensée de tant de fatigues et de périls vainement affrontés, ces vétérans d'Egypte, d'Italie et du Rhin, ces soldats plus jeunes mais non moins héroïques d'Iéna et de Wagram perdirent subitement confiance. Leur découragement, leur lassitude, leur tristesse forcèrent Napoléon à renoncer aux combinaisons nouvelles que lui suggérait son génie, et le décidèrent enfin à cette fatale retraite bientôt changée en un désastre sans nom. M. de Maistre, appréciant l'acte de Rostopchine et l'enchaînement ultérieur des faits, put écrire avec raison au roi de Sardaigne : « Le bélier immolé était sans prix, mais Isaac est sauvé ! »

Dès la nuit du 18 septembre, au moment où l'armée russe, près d'arriver à Podolsk, se trouva soudainement éclairée par les reflets de l'incendie, il y eut un premier indice des résultats que cet effroyable épisode était appelé à produire. Les troupes de Koutousow avaient quitté Moscou démoralisées, abattues, courbées sous le poids de l'humiliation et de la défaite. L'aspect de la ville en flammes opéra parmi elles une réaction instantanée. « Les Français ont mis le feu à Moscou ! » Ce bruit répandu, assure-t-on, par Rostopchine lui-même, répondait trop aux rancunes nationales pour ne pas être accueilli sans examen. Répété de bouche en bouche, courant sur tout le front de bandière avec une rapidité prodigieuse, il fit succéder à la prostration universelle des cris de vengeance et des transports de fureur. De chaque rang s'élevaient des imprécations contre les scélérats, les impies qui, après tant d'autres crimes, venaient de consommer l'inexpiable sacrilége. On jurait d'en purger le sol de la patrie ; on demandait la guerre d'extermination, et cette multitude oubliant ses méfiances, ses murmures, ses déceptions passées, suppliait les généraux de la conduire immédiatement à l'ennemi. Joignant sa voix à celle des plus exaltés, Rostopchine ne négligeait aucun moyen d'attiser les colères dont il avait préparé l'explosion. Son exemple était suivi par Koutousow, habile à tirer parti d'une catastrophe qu'il n'avait ni désirée ni prévue, et d'une erreur qu'il était loin de partager.

Digitized by Google

Tous deux éprouvaient le même espoir en voyant se réveiller chez les défenseurs de l'empire la sombre énergie, le dévouement stoïque, si justement admirés sous les murs de Smolensk et dans les redoutes de Borodino.

Le mouvement de Koutousow vers le sud-ouest ayant continué les jours suivants, l'état-major fit halte, le 2 octobre, à Voronovo, ce vaste et splendide domaine où Rostopchine avait résidé depuis la mort de Paul Ier jusqu'au commencement de 1812. Là se passa une scène étrange dont le récit a été laissé par sir Robert Wilson, commissaire anglais près l'armée russe, le même qui contribua en 1816 à l'évasion de Lavalette. L'incendie de Moscou, dans ses soubresauts capricieux, avait respecté l'hôtel du gouverneur. Cette immunité fortuite dont Rostopchine venait d'être instruit, lui pesait comme une honte ; il souffrait de n'avoir pas eu sa part de la ruine à laquelle il avait condamné tant d'existences ; et, sans livrer le fond de sa pensée, il laissait percer des regrets significatifs devant les officiers qui bivouaquaient avec lui près des écuries de Voronovo. On l'entendait se plaindre amèrement de Koutousow, lequel, disait-il, l'avait prévenu trop tard de l'évacuation, et l'avait empêché ainsi de donner au monde un grand exemple de vertu romaine ; puis, tout à coup, montrant son château, le comte ajouta : « Mais ce que je n'ai pu accomplir à Moscou, » je prétends le faire ici, en incendiant de mes mains cette » demeure que je voudrais en ce moment vingt fois plus belle » et plus riche. » Les assistants cherchèrent en vain à le détourner de son projet. L'heure du départ étant venue, il les pria de l'accompagner dans l'intérieur du château, élégante et luxueuse habitation, remplie d'objets d'art et de curiosités italiennes. Sous le vestibule, on leur distribua des torches allumées. Rostopchine monta au premier étage avec sir Robert Wilson. A l'entrée de sa chambre à coucher, il eut un instant d'émotion, et dit à sir Robert : « Ceci est mon lit de noces ; je n'ai pas le cœur d'y mettre le feu ; épargnez-moi ce chagrin. » L'anglais se rendit à son désir, après que lui-même eût incendié le reste de l'appartement. Lorsque les flammes eurent gagné tous

Digitized by Google

les étages, le comte descendit, alla mettre le feu aux écuries, et s'arrêta quelque temps à contempler la destruction rapide de ces magnifiques bâtiments. Enfin, il vit s'écrouler le groupe, modelé sur celui du Monte-Cavallo, qui surmontait l'entrée principale : « Me voilà content ! » s'écria-t-il alors en français ; et, jetant un dernier regard sur les décombres, il s'éloigna aussitôt pour rejoindre l'armée.

Le soir même du 2 octobre, Koutousow, fidèle au plan qu'il avait arrêté, s'établit à Taroutino, sur la vieille route de Kalouga, position formidable où il pouvait braver l'attaque des Français, tout en menaçant leurs communications. Pendant que ses troupes y construisaient un camp retranché, Rostopchine, auquel le général en chef inspirait une profonde antipathie, quitta brusquement l'état-major et remonta vers le nord-est, jusqu'à la ville de Wladimir. Ce fut là qu'il apprit l'évacuation de la capitale par les troupes françaises ; les tentatives inutiles de Napoléon pour se frayer un chemin du côté de Kalouga ; sa retraite opérée en désespoir de cause par la route épuisée de Smolensk, et le désordre croissant de cette marche rétrograde. Dès les premiers jours de novembre, il reprit possession du gouvernement de Moscou. La ville commençait à se repeupler ; et, bien que l'opinion générale fût déjà fixée sur le véritable auteur de l'incendie, cette malheureuse population, sans asile et sans pain, accueillit le représentant du czar avec des démonstrations enthousiastes. Soutenue par l'animation de la lutte, la joie de la délivrance, la fierté nationale satisfaite, elle était encore toute entière aux sentiments patriotiques, et saluait l'homme qui en résumait à ses yeux la plus complète expression. Au milieu de ces ovations, Rostopchine persistait à garder un silence obstiné sur l'acte qu'il avait accompli. Il savait ce que dure la faveur de la foule, ce que valent ses acclamations ; et peut-être ce sévère observateur de la nature humaine prévoyait-il qu'aux élans de la reconnaissance publique succéderait bientôt le soulèvement des intérêts.

Digitized by Google

V.

La tâche dévolue aux autorités impériales après la réoccupation de Moscou était laborieuse et ardue. Elles avaient à pourvoir aux besoins des habitants dont une grande partie se trouvait dénuée de toute ressource, à leur procurer des abris en attendant que les ruines pussent être relevées, à régler la distribution des vingt millions de roubles qu'Alexandre venait d'accorder comme fonds de secours. Il fallait, d'un autre côté, reconstituer la police, ressaisir les malfaiteurs qu'on avait déchaînés, réprimer la jacquerie des campagnes environnantes où les moujiks affolés incendiaient les châteaux et parlaient d'exterminer la noblesse qu'ils accusaient de désertion et d'égoïsme parce qu'elle avait quitté ses terres à l'approche de l'ennemi. Le comte Rostopchine appliqua son activité ordinaire aux mesures d'ordre matériel et moral que nécessitait cette situation. Pendant l'année 1813 et le commencement de 1814, il ne quitta pas son poste, contemplant de loin la chute de la puissance à laquelle il avait porté la première atteinte. Tout ce qu'il avait pu rêver de plus excessif en fait de revanche et de représailles était dépassé par la réalité. Après l'anéantissement de la Grande Armée, ensevelie sous les neiges de la Russie, il assistait au réveil de l'Allemagne se levant contre la domination française à la voix de ses hommes d'Etat, de ses professeurs et de ses poëtes; il voyait l'Autriche faisant volte-face; l'ancienne coalition se renouant plus forte, plus résolue, plus étroitement unie qu'elle ne l'avait jamais été; l'Europe décidée à combattre sans trêve ni merci celui qui l'avait eue presque entière pour sujette ou pour vassale. Si les succès de Napoléon à Bautzen et à Dresde purent l'inquiéter un instant, il ne douta plus que la fortune n'eut changé de drapeau, quand il apprit la défaite de Macdonald en Silésie, la capitulation de Vandamme à Kulm, les trois journées de Leipsig auxquelles succé-

Digitized by Google

dèrent quelques mois plus tard l'invasion de nos frontières, la campagne de France et la reddition de Paris. La ville des czars, à peine sortie de ses décombres, célébra cette dernière nouvelle par une illumination générale; et l'on assure que le gouverneur donna le signal des réjouissances, en exposant sur la façade de son palais un transparent allégorique dont le dessin représentait le cadavre du vainqueur de Friedland livré en pâture aux corbeaux. Les rancunes accumulées depuis huit ans dans l'âme de Rostopchine avaient enfin leur jour de triomphe, et sa haine était assouvie.

Cependant une réaction, d'abord sourde, bientôt plus sensible, puis tout à fait ouverte et déclarée, s'était produite contre lui parmi ses compatriotes. L'esprit public de la Russie, *l'homme russe*, comme il disait, avait été admirable pendant la durée de la crise. Personne alors, dans toute la nation, n'avait pensé à blâmer la rigueur des moyens employés pour la défense du pays. Mais un peuple ne se maintient pas longtemps à cet état d'héroïsme exalté qui l'empêche de sentir ses blessures : une fois les envahisseurs détruits et le territoire délivré, la fièvre du sacrifice était tombée; les préoccupations d'intérêt personnel avaient reparu. On oublia peu à peu la raison d'être des mesures extrêmes auxquelles sur le moment chacun avait applaudi, et l'on ne songea plus qu'aux malheurs privés, aux dévastations et aux souffrances dont le spectacle restait présent à tous les regards. L'incendie de Moscou cessa d'être considéré comme un trait de vertu antique et comme un défi sublime. On se demanda s'il avait été nécessaire, si le salut de la patrie avait tenu à cette effroyable destruction, et l'on arriva par degrés à n'y voir qu'un acte de fureur aveugle et d'inutile barbarie. Une impopularité violente s'attacha au nom de Rostopchine naguère si chaleureusement acclamé. Rien de ce qu'il avait fait, à l'époque ou à la suite des événements, n'échappa aux incriminations. On lui reprochait d'avoir, en rentrant à Moscou, maltraité ceux des habitants qui étaient demeurés dans la ville pendant l'occupation française; on critiquait, avec des commentaires outrageants, la répartition des fonds de secours; on exhumait l'histoire assez obscure de

Digitized by Google

Vérestchaghine, ce jeune marchand sabré par ordre du gouverneur, le 14 septembre 1812. En vain, celui-ci alléguait-il que Vérestchaghine avait été reconnu coupable par le Sénat. Le père de la victime implorait justice auprès de l'empereur ; une enquête était prescrite; et, bien qu'elle ne dut pas aboutir, elle fournissait de nouvelles armes à l'acharnement des passions ameutées. Ce n'était pas seulement autour de lui, parmi les marchands de Moscou et les nobles de la province, que Rostopchine rencontrait des détracteurs. A la cour, tous les envieux que lui avait attirés sa célébrité soudaine, tous les ennemis que lui avait valus sa causticité ou son intolérance politique, s'empressaient de propager et de grossir les accusations dont il était poursuivi. Alexandre fut d'autant plus accessible à ces plaintes qu'elles réveillaient en lui des préventions un instant assoupies, mais persistantes et vivaces. L'incendie de Moscou avait révolté d'ailleurs ses sentiments d'humanité, et peut-être se trouvait-il offensé, dans sa majesté impériale, de ce qu'un de ses sujets eut pris, sans l'avertir, une aussi formidable détermination. Au mois de juillet 1814, Rostopchine, étant venu à Pétersbourg pour féliciter le czar à l'occasion de la paix, reçut de lui un accueil glacial. Ce fut le dernier coup. L'ancien ministre de Paul comprit l'impossibilité de résister davantage au déchaînement de l'opinion joint à la malveillance hautement affichée du souverain. Quelques jours après, la gazette officielle enregistra sa démission. Un ukase postérieur lui conféra le titre de membre du conseil de l'empire, mais sa vie publique n'en était pas moins terminée. N'espérant plus que dans la justice de la postérité, sentant combien sa position serait intolérable en Russie jusqu'à ce que le temps eut cicatrisé les plaies et calmé les impressions, il résolut de s'expatrier, non sans faire un retour plein d'amertume sur sa conduite en 1812, sur le service qu'il avait rendu à l'État, et sur les motifs de l'animadversion populaire devant laquelle il succombait : « Le mobilier — écrivait-il dans une lettre intime — le mobilier, voilà ce qu'il y a de plus cher à l'homme ! »

Après une excursion en Allemagne et un séjour aux eaux de Pyrmont dans l'été de 1815, il partit au printemps suivant pour

Digitized by Google

une absence de plusieurs années. La comtesse Rostopchine restait à Saint-Pétersbourg, et l'on doit à cette séparation, prolongée jusqu'en 1817, une correspondance et des notes dont les nombreux fragments publiés par M. de Ségur ne forment pas le moins curieux chapitre de son livre. Le voyageur, au style vif et dégagé, qui avait exercé sa verve sur la Prusse du XVIIIe siècle, se retrouve dans ces pages, écrites au courant de la plume, avec tout le décousu et l'abandon de la causerie familière. Il y montre la même pénétration qu'autrefois, le même talent d'aiguiser sa pensée et de la condenser en formules brèves et précises ; mais l'expérience de la vie et des grandes affaires a étendu ses horizons ; il ne se borne plus à des remarques de détail, à des saillies humoristiques et à des croquis pittoresques. Sans négliger les ridicules individuels qu'il rencontre sur son chemin, il interroge les faits sociaux, remonte à leurs causes, cherche à prévoir leurs résultats. De l'observation des mœurs, il s'élève aux vues politiques ; sous le railleur toujours spirituel, apparaît le penseur judicieux et souvent profond. La tendresse du père de famille, les préoccupations du chrétien, qui cherche à s'affermir dans sa foi, se font jour aussi par intervalles, et viennent atténuer l'impression un peu monotone que l'ironie habituelle de Rostopchine finirait par laisser au lecteur.

La première station de son exil fut aux eaux de Carlsbad, alors comme aujourd'hui l'un des rendez-vous préférés de l'aristocratie européenne. Il y a toujours abondance d'originaux dans ces réunions cosmopolites. Rostopchine ne résista pas au plaisir de tracer plus d'un portrait malicieux : témoin ce passage sur sa tante par alliance, l'antique demoiselle d'honneur Anna Stepanowna Protassow qu'il dépeint : « Sans cesse occupée à faire croire qu'elle voit, tandis qu'elle est réellement aveugle ; parlant de sa cécité au passé et disant : « Quand j'étais aveugle, » se promenant, croyant reconnaître les personnes, jugeant des mises, des couleurs, regardant les tableaux, etc. » — Témoin également cette silhouette d'une grande dame de Vienne, la comtesse Molly-Zichy : « C'est une femme de trente-cinq à quarante ans ; elle voyait beaucoup de souverains pendant le congrès ;

Digitized by Google

l'empereur Alexandre est en correspondance avec elle. Elle est contrefaite, parle du nez, et veut passer pour savante. Elle a l'air d'une reine expirante qui dicte ses dernières volontés. »

De Carlsbad, Rostopchine se dirigea sur la France, à petites journées, par Stuttgard et Francfort. Arrivé à Paris, au mois d'octobre 1816, il y fut accueilli avec cette curiosité empressée, bruyante et quelque peu indiscrète qui s'attache volontiers chez nous à tous les genres de renommée : « J'ai inspiré — annonçait-il à sa femme — l'intérêt qu'aurait causé un monstre marin, un éléphant..... il m'arrive de dix à vingt lettres chaque matin de la part d'historiens, de poëtes, de chansonniers, d'artistes, de filles. » Nombre de gens demandaient à voir l'illustre étranger que les journaux appelaient le *prince Rostopsin;* les salons du faubourg Saint-Germain se disputaient sa présence. Ce rôle de *lion* auquel on le condamnait le fatigua promptement. Il se dérobait le plus possible, et ne se montrait assidu que chez le duc d'Escars et la princesse de Vaudemont. Là, il recherchait de préférence les survivants de l'ancienne cour, la conversation alerte, mordante et crue de quelques vieilles femmes dont l'esprit avait certaines analogies avec le sien. Un goût très-vif le portait vers Mme de Coigny, celle à qui Napoléon disait autrefois quand elle paraissait aux Tuileries : « Comment va la langue ? » Mais le monde proprement dit de la Restauration lui plaisait médiocrement ; il le trouvait guindé, mesquin, prétentieux, gâté par la métaphysique, la rêverie sentimentale et le système constitutionnel. Suivant lui, on ne savait plus, dans la génération nouvelle, ce que c'étaient qu'un grand seigneur et une grande dame. Il traite fort cavalièrement le cercle choisi et lettré de Mme de Duras, où il prétend qu'on se fatigue à périr, « soit en entendant du galimatias, soit en craignant de dire quelque bêtise. » Humboldt et Châteaubriand, qu'il y rencontra, ne paraissent pas l'avoir attiré. Le prince de Talleyrand lui agréa davantage. « Talleyrand — écrit-il — a beaucoup dans la physionomie de l'expression du comte Markow l'aîné ; il a un sourire qu'il relient, cause supérieurement bien, mais se laisse aller à la passion des Français de dire des mots saillants. » La note que

Digitized by Google

nous citons est un correctif de cette boutade échappée à Rostopchine dans un jour de mauvaise humeur : « Je suis venu à Paris pour juger par moi-même du mérite réel de trois hommes célèbres : le duc d'Otrante, le prince de Talleyrand et Potier. Il n'y a que ce dernier qui me semble au niveau de sa réputation. »

Ce fut seulement par échappées que Rostopchine vit Mme de Staël, alors bien près de sa fin. Il avait contre elle des préventions invétérées, et refusa plusieurs fois ses invitations. On assure qu'elle s'en montra blessée, et que depuis ils restèrent sur un pied d'hostilité réciproque. Un soir, chez le duc d'Escars, ils eurent une véritable prise de corps à propos d'un ouvrage de Benjamin Constant, *M. de Constant*, comme on disait dans ce monde. Mme de Staël, poussée à bout, finit par répondre à son obstiné contradicteur qu'il était né avant l'ère de la civilisation, et qu'elle l'avait jugé ainsi dans un de ses livres. A quoi le comte répartit qu'il se rappelait l'avoir qualifiée de « pie conspiratrice, » et que partant ils étaient quittes.

Parmi les personnes avec lesquelles il se trouva en relations dès le début, figure sa compatriote, Mme Swetchine, qui s'était fixée à Paris après les événements de 1815. Peut-être cette femme respectable et distinguée n'avait-elle pas encore la supériorité qu'elle devait montrer plus tard; peut-être sa spiritualité un peu subtile n'était-elle pas de nature à être comprise de Rostopchine; le fait est qu'il parle d'elle sur un ton de légère ironie. A tort ou à raison, il lui reproche un certain apprêt, un certain manque de mesure, des enthousiasmes excessifs ou hors de propos, des efforts trop visibles pour se maintenir dans la région du sublime, et il la représenterait volontiers comme surmenée par le régime intellectuel auquel elle s'est mise. « Mme Swetchine — écrit-il à la comtesse — a un succès complet dans le faubourg Saint-Germain, et c'est l'essence de la bonne compagnie. Je voudrais savoir ce qu'on y dirait de toi avec ton naturel et ton érudition, effrayante pour les professeurs, sur les pères de l'Eglise..... Avec un cœur excellent et de l'esprit, elle a trop besoin d'admirer et se prend de passion tout de suite. Elle a été trop grand train d'abord, a fait trop de connaissances, trop d'esprit, et mainte-

Digitized by Google

nant ce rôle la fatigue. » Nous ne serions pas surpris que le comte ne se fut permis d'en dire davantage et que de pieux souvenirs n'eussent empêché M. de Ségur de multiplier les citations sur ce sujet délicat; mais quoiqu'il en soit, l'opinion de Rostopchine est suffisamment indiquée par les lignes précédentes où il y a un demi-sourire et une fine épigramme sous chaque mot.

Les réflexions de Rostopchine, sur le caractère français et sur l'état politique de notre pays, tiennent une grande place dans sa correspondance de 1816 et 1817. Son animosité contre nous s'était calmée depuis la paix. Il nous juge sans indulgence, mais sans colère, et souvent, il faut en convenir, avec une rare sagacité. Du premier coup, il saisit notre vice radical: cette infatuation sourde à tous les avertissements, rebelle à toutes les leçons de l'expérience ; cette vanité inquiète, irritable, incorrigible, qui, sous des formes diverses, est le principe de tant d'égarements, qui entre pour une si large part dans nos agitations périodiques, et va quelquefois jusqu'à rendre féroce un peuple habituellement généreux et humain. Avant même d'arriver à Paris, il remarque le penchant de la nation à sauver, coûte que coûte, son amour-propre au milieu des malheurs publics, et à chercher dans les fautes de ses chefs ou dans la trahison l'unique explication de ses défaites. Ayant causé avec deux officiers dans une auberge de Châlons-sur-Marne, il écrit à la suite de cet entretien : « Tous les Français vous diront que l'année 1814, les traîtres ont ouvert les portes de Paris, et que, l'année passée, Bonaparte lui-même perdit la tête, les perdit et perdit la France. Le verbe perdre joue un grand rôle là dedans. »

Quelque temps après, il ajoutait sur ses tablettes de voyage : « Les illusions deviennent chez les Français des réalités. C'est ainsi qu'ils se sont persuadé qu'ils sont invincibles, qu'ils sont sages et que le bois de Boulogne est une forêt. »

Nos autres défauts : la mobilité, l'absence de sang-froid, l'impétuosité irréfléchie n'échappent pas non plus à sa perspicacité. On peut s'en convaincre par les passages suivants qui sont extraits l'un de ses notes de 1816, les autres d'une lettre postérieure :

Digitized by Google

« Les Français font les affaires comme les chats font l'amour, au milieu des cris, des hurlements et des égratignures. »

..... « Changeant d'opinion comme de mode, soumis à toute influence, il (le Français) est l'esclave de ses sensations et toujours prêt à faire une sottise. Chez lui, la parole précède la pensée, l'action, le motif et toute sa vie est un impromptu. »

..... « Le bon sens est de contrebande en France et ne se glisse même pas dans le pays. Le Français craint trop la réflexion. Dans ses discours, il manifeste sans cesse le désir de renverser le gouvernement, sans savoir ce qu'il mettra à la place. La Révolution française est une preuve bien convaincante que le passé est toujours perdu pour l'avenir, et que l'exemple des pères ne sert jamais de leçon aux enfants Malgré tous les désordres, les crimes et les horreurs que cette infernale révolution a produits, il se trouve encore en France des esprits qui rêvent la République. »

S'il ne fait pas grâce à nos travers, Rostopchine sait rendre justice à ce que nous avons d'aimable et de séduisant. Notre humeur sociable, notre facilité souriante le charmaient ; il appréciait d'autant plus notre promptitude de conception et de réparties qu'il venait de visiter l'Allemagne où, suivant lui, « ne penser à rien, c'est réfléchir. » Mais ce qui le frappait surtout, c'était de trouver en France une politesse instinctive jusque dans les plus humbles conditions. Henri Heine raconte quelque part, qu'au début de son séjour à Paris, il achetait des fleurs pour le seul plaisir d'entendre le joli langage et les remerciements des petites marchandes. On lit dans les lettres de Rostopchine une pensée analogue, et presque aussi heureusement exprimée. Il rapporte que des paysans, des mendiants, des postillons l'ont étonné par leur urbanité naturelle, et il ajoute : « On me dira : tout cela, c'est par intérêt : sans doute, mais dans quel pays du monde, un aubergiste, un ouvrier, un maître de poste ont-ils donné quelque chose gratis. »

La situation intérieure du royaume, les tendances de l'opinion publique, l'attitude et les manœuvres des différents partis fixent principalement son attention. Il les observe de haut, abstraction

Digitized by Google

faite de ses sympathies personnelles, en homme que la vérité préoccupe avant tout et qui n'est pas dupe des apparences. Peu d'esprits ont eu à cette date une perception plus claire de l'avenir. Il ne croit nullement à la solidité de la Restauration. « La Révolution, dit-il, a chassé les Bourbons de France. Le règne de Bonaparte les a bannis du cœur des Français. » Les protestations de dévouement au trône et à la Charte, qui partaient alors des rangs les plus opposés, le touchent peu et ne le trompent guère. Sous cette adhésion de commande à la forme du gouvernement, il découvre bien des arrière-pensées. Parmi les hommes politiques, le nombre de ceux qui entendaient pratiquer loyalement la monarchie constitutionnelle, le groupe auquel appartenaient, à des titres divers, Royer-Collard et M. Laîné, M. Pasquier et M. de Serre, lui paraît infiniment restreint. Il le montre isolé, sans point d'appui suffisant dans la nation, menacé d'impuissance finale, entre une droite réfractaire aux nouvelles institutions, et une gauche sourdement hostile à la dynastie. Ces idées, que Rostopchine émettait dès 1816, ne firent que s'ancrer et se confirmer chez lui avec le temps. Dans un rapport à l'empereur Alexandre, daté de 1823, il caractérise ainsi les vues secrètes et le but inavoué des deux partis qui tendaient de plus en plus à se partager l'influence : « Les ultra-royalistes et les libéraux manifestent dans leurs discours des opinions qui ne sont pas les véritables, puisque les royalistes veulent un roi sans charte, et les libéraux une charte sans roi. Les vœux réels des membres marquants des deux partis sont : pour les royalistes, la mort de Louis XVIII ; et pour les libéraux, l'expulsion des Bourbons. »

Rostopchine fut reçu en audience particulière par Louis XVIII qu'il avait connu en Russie, et nous trouvons également dans sa correspondance le récit d'une visite qu'il fit au duc d'Orléans, à Neuilly. Traité avec distinction par la famille royale, il la juge néanmoins fort librement. Voici ses appréciations sur quelques-uns des princes qui la composaient :

Sur le roi : « Egoïste dans la force du terme qui s'est assuré

Digitized by Google

le trône pour sa vie, sans s'embarrasser de ce que deviendra la France après lui. »

Sur Monsieur, depuis Charles X : « Il est indubitable que le caractère faible de Monsieur cédera aux importunités de ses affidés, et qu'il voudra reprendre l'autorité despotique, ce qui amènera la fin de son régne. »

Sur le duc d'Orléans et sa politique d'*idonéité* : « Pour le moment, ce prince restera tranquille, mais lorsque Monsieur sera roi, il est certain qu'il intriguera. »

L'étude de la société française, malgré le sérieux intérêt qu'y prenait le comte Rostopchine, ne suffisait pas cependant à lui faire oublier l'amertume de l'exil. Plus d'un an s'était écoulé depuis le jour où, selon sa touchante expression, « il avait mangé le dernier morceau de pain russe. » Un fond de tristesse et d'ennui, aggravé par des souffrances physiques, le suivait au milieu de toutes les distractions. Il pensait au sacrifice qu'il s'était imposé, aux êtres bien-aimés qu'il avait laissés à Pétersbourg ; ses sentiments de famille, que l'absence avivait et développait encore, se traduisaient dans chacune de ses lettres par de mélancoliques réminiscences du passé. Des aspirations religieuses venaient parfois s'y mêler, donnant à l'expression de sa sollicitude conjugale et paternelle une douceur qui étonne et charme d'autant plus sous la plume du terrible gouverneur de Moscou. L'on ne peut lire sans émotion les lignes suivantes où parlant des aumônes qu'il a faites à l'intention de la comtesse sa femme, il lui dit avec une sorte d'humilité délicate et tendre : « Que Dieu jette un regard de miséricorde sur sa créature et lui sache gré, non d'avoir fait un peu de bien, mais d'avoir su se conformer à ton penchant et de t'avoir servie, sans que tu t'en sois doutée. » Tel était l'homme que les siens ont connu ; mais, en dehors du cercle des affections intimes, Rostopchine redevenait bien vite le pessimiste armé en guerre contre le genre humain, le redoutable personnage chez lequel la violence du tempérament se devinait sous une surface froide et polie. Varnhagen de Ense, qui le vit aux eaux de Bade en 1817, comparait sa conversation « à un terrain hérissé de pointes aigües

Digitized by Google

au milieu desquelles il fallait regarder où l'on posait le pied, » et fut effrayé des éclairs de passion ardente et subite que certains souvenirs, certaines idées pénibles faisaient passer sur le visage du brillant causeur. Il semblait que le foyer domestique eût seul la puissance de fondre la triple cuirasse d'airain dont se couvrait cette âme ulcérée.

La séparation qui lui avait été si cruelle, se termina enfin au mois d'octobre 1817. Après une saison passée aux eaux de Bade, Rostopchine eut la satisfaction d'être rejoint à Paris par la comtesse et leurs enfants. Il y vécut six ans avec sa famille, partageant son temps entre le travail et une intimité restreinte, visité quelquefois par ceux de ses compatriotes qui voyageaient en France, et s'occupant de réunir une collection de documents rares ou inédits sur la Révolution. En 1819, il maria au comte Eugène de Ségur sa seconde fille, Sophie, qui, à l'exemple de Mme Rostopchine, avait embrassé la religion catholique. Sa fille aînée, restée comme lui dans l'église grecque, avait épousé antérieurement le colonel Dimitri Narischkine.

Au commencement de 1823, il fit paraître un écrit intitulé *la vérité sur l'incendie de Moscou*, et dans lequel il niait formellement toute participation à cette catastrophe imputable, selon lui, en partie à la négligence ou à la colère des vainqueurs, en partie au désespoir d'une population exaspérée. Ses dénégations tardives rencontrèrent une incrédulité universelle. Les critiques de l'époque furent unanimes pour signaler la faiblesse de ses arguments, et un émigré français, témoin oculaire des événements de 1812, le marquis de Chambray, s'empressa de répondre par une brochure pleine de faits et de preuves qui confirma l'opinion déjà bien arrêtée du public européen. Mais si l'opuscule de Rostopchine ne persuada personne, il n'en excita pas moins un assez vif intérêt de curiosité. On rechercha quel motif avait pu déterminer l'auteur à contester l'évidence, à s'attirer d'inévitables démentis, et, après onze ans de silence et d'acquiescement tacite, à revenir sur un procès définitivement jugé. On se demanda pourquoi ce caractère inflexible, cet homme si peu enclin par nature à fuir la responsabilité, venait tout à

Digitized by Google

coup répudier une action qu'il devait regarder comme un titre de gloire. Avait-il voulu, par une ironie amère et vengeresse, rayer des annales de la Russie un trait d'héroïsme que son pays avait méconnu ? Espérait-il rentrer en grâce auprès d'Alexandre en désavouant une résolution prise sans l'assentiment du souverain ? Ou bien, calmé par l'âge, ayant perdu depuis longtemps l'exaltation des jours de crise, était-il arrivé à concevoir des doutes sur la valeur morale et la légitimité de ce qu'il avait fait ? La question demeure encore aujourd'hui à l'état de problème historique, et la famille elle-même de Rostopchine ne paraît pas avoir de tradition certaine et positive sur ce point. Toutefois, M. de Ségur n'est pas éloigné d'attribuer la bizarre tentative de son aïeul à une sorte de nostalgie. Il pense que ce dernier, ne résistant plus au désir de revoir la terre natale, chercha, au prix de sa renommée, à désarmer les ressentiments devant lesquels il avait dû s'exiler. Ainsi l'amour de la patrie, qui avait inspiré à Rostopchine une énergie poussée jusqu'au mépris de toute considération d'humanité, serait également l'explication de l'unique défaillance qu'il y ait à mentionner dans sa vie.

Ce qui rend cette supposition très-vraisemblable, c'est que peu de mois après, il retourna en Russie, accompagné de sa femme et de ses deux derniers enfants. Le château de Voronovo avait été reconstruit. Il alla s'y fixer, et consacra les loisirs de sa retraite à la rédaction d'un ouvrage sur la guerre de 1812 qui est déposé, comme nous l'avons dit, aux archives impériales de Pétersbourg. Revenu de toute ambition, il se résignait de plus en plus au rôle de simple spectateur, sans toutefois s'interdire à l'occasion des réflexions chagrines ou caustiques sur les hommes et les choses du jour. La mort d'Alexandre, en 1825, le laissa fort indifférent. On a même trouvé dans ses papiers une note écrite sous l'impression de cette nouvelle, et dont les termes attestent la ténacité de sa rancune contre le fils de Paul Ier. « Par un rapprochement singulier, disait-il, Alexandre est mort à Tangarog, ville qui a servi, dans le siècle passé, de lieu d'exil aux malfaiteurs, et il est indubitable que son corps a dû être embaumé par Willy, son chirurgien, le même qui fut au nombre des

Digitized by Google

assassins de Paul et qui lui coupa la carotide, après qu'il eut été étranglé. » La révolte militaire qui signala l'avénement de Nicolas semble l'avoir assez vivement ému, et il s'exprimait ainsi sur ce complot dans lequel un vague libéralisme avait entraîné certains membres de l'aristocratie : « Ordinairement, ce sont les cordonniers qui font les révolutions pour devenir grands seigneurs, mais, chez nous, ce sont les grands seigneurs qui veulent devenir cordonniers. »

Moscou l'attirait encore, malgré les inimitiés qu'il y avait laissées. Un jour qu'il se trouvait dans cette ville, la comtesse Bobrinski, femme aimable et spirituelle dont il fréquentait le salon, le pria d'écrire ses mémoires. Il promit de se mettre à l'œuvre sur-le-champ, et revint le lendemain chez la comtesse avec un petit manuscrit ayant pour titre : *Mes mémoires ou moi au naturel, écrit en dix minutes*. C'était une fantaisie littéraire, composée en français et divisée en quinze chapitres, de sept ou huit lignes chacun, où l'auteur passait en revue, sous une forme plaisamment concise, ses qualités, ses défauts, ses principes, ses goûts, ses aversions, etc. Livrées bientôt à la publicité, traduites plus tard dans toutes les langues de l'Europe, ces pages légères obtinrent, au moment de leur apparition, un véritable succès. M. de Ségur nous semble leur accorder une importance exagérée et en surfaire singulièrement la valeur, quand il les qualifie « d'improvisation admirable; » mais à les prendre pour ce qu'elles sont réellement, pour un simple badinage de société, l'on n'en saurait nier l'agrément et la vivacité mordante. Elles ne déparent pas la collection de mots piquants, d'épigrammes acérées et de traits incisifs qui sont tombés çà et là de la même plume, et dont il serait facile de former tout un recueil qu'on pourrait appeler *l'esprit* de Rostopchine, comme il y a *l'esprit* de Rivarol.

Quelques chapitres que nous prenons au hasard dans les *Mémoires écrits en dix minutes*, suffiront pour indiquer le ton général de cette ingénieuse boutade :

CHAPITRE VII. — *Résolution importante.*

« N'ayant jamais pu me rendre maître de ma physionomie, je

Digitized by Google

lâchai la bride à ma langue, et je contractai la mauvaise habitude de penser tout haut : cela me procura quelques jouissances et beaucoup d'ennemis. »

CHAPITRE IX. — *Principes respectables.*

« Je n'ai jamais été impliqué dans aucun mariage ni aucun commérage. Je n'ai jamais recommandé ni cuisinier, ni médecin ; par conséquent, je n'ai attenté à la vie de personne. »

CHAPITRE XI. — *Mes aversions.*

« J'avais de l'éloignement pour les sots et les faquins, pour les femmes intrigantes qui jouent la vertu ; un dégoût pour l'affectation de la piété, les hommes teints et les femmes fardées ; de l'aversion pour les rats, les liqueurs, la métaphysique et la rhubarbe ; de l'effroi pour la justice et les bêtes enragées. »

Cependant la santé du comte déclinait visiblement. La violence des émotions contenues, les déceptions éprouvées, les injustices subies avaient depuis longtemps altéré sa constitution robuste, et une grande douleur, la perte de sa plus jeune fille, morte en 1824, était venue hâter les progrès de la maladie qui le minait. Ses lettres, de plus en plus assombries, dénotaient le pressentiment d'une fin prochaine. Après avoir langui plusieurs mois, il s'éteignit à Moscou, le 30 janvier 1826. Les idées religieuses, que nous avons vu se développer en lui sous l'influence du malheur, adoucirent son agonie ; mais il était resté fidèle à l'église orthodoxe, et Mme Rostopchine, dont le vœu le plus cher eût été de l'amener au catholicisme, avait dû renoncer à toute tentative de conversion devant son inébranlable volonté. Il fut inhumé au cimetière de Tiatnitzki. Suivant le désir qu'il avait exprimé, ses funérailles eurent lieu sans aucune pompe, et l'inscription suivante composée par lui en langue russe, fut placée sur son tombeau :

Au milieu de mes enfants,
Je me repose des hommes.

Cette épitaphe est-elle le dernier mot de Rostopchine ? Ne restait-il en effet dans ce cœur blessé que les affections les plus intimes de la famille et une immense fatigue du reste de l'huma-

Digitized by Google

nité? L'esprit se refuse à croire que le sentiment national n'y ait pas également subsisté jusqu'à la fin. Lorsqu'on a suivi avec attention l'histoire morale du gouverneur de Moscou, lorsqu'on a mesuré la force et la profondeur de la passion à laquelle se rapportent tous les actes de sa vie publique, il paraît impossible que l'image de la Russie ne l'ait pas visité à son lit de mort. Bien que la misanthropie forme un des éléments distinctifs de cette puissante nature, elle n'en représente pourtant que le côté secondaire et inférieur. Aux yeux de la postérité, le patriotisme demeure son trait essentiel, sa marque ineffaçable; et, si l'on veut, pour caractériser Rostopchine, lui emprunter quelques-unes de ses propres paroles, ce n'est pas son inscription tumulaire qu'il faut prendre, c'est plutôt la phrase qu'il écrivait à sa femme au moment où les clameurs de l'opinion le contraignaient à l'exil : « Pourquoi donc le lien qui m'attache à ce pays ne veut-il pas se desserrer?..... Nous pourrions être aussi heureux au Brésil que nous l'avons été à Voronovo. Eh bien non ! on aime toujours sa patrie, même quand elle est ingrate. »

EUGÈNE BERGER.

Digitized by Google

LA FEMME

EN

FRANCE

Éclairés par d'effroyables malheurs, les Français sincères confessent volontiers l'intervention toute-puissante, dans les événements terrestres, de « Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires ; » ils avouent la nécessité de ramener le peuple aux doctrines fortifiantes de l'Evangile, pour y puiser les vertus qui nous relèveraient de nos ruines lamentables, ruines intellectuelles et ruines morales, ruines territoriales et ruines politiques.

Dans cette œuvre de reconstruction patriotique, une grande tâche incombe à la femme, car Dieu l'a établie, à l'origine du monde, comme l'*aide de l'homme*, *faciamus ei adjutorium* (1), non-seulement pour ses besoins matériels ou domestiques, mais encore, et avant tout, pour ses besoins moraux et religieux. *Aider* l'homme à élever son âme, le fortifier par ses exemples, l'améliorer par ses pures inspirations, le sanctifier par ses vertus, « semer des roses célestes sur le chemin de la vie terrestre, selon l'expression de Schiller, et nourrir d'une main sacrée la fleur immortelle des nobles sentiments, » tels sont le devoir et la mission providentielle de la femme : elle participe en quelque sorte à la création du cœur, de l'intelligence et du génie de l'homme ; et tout ce que celui-ci fait de grand, de merveilleux, d'utile, dans l'ordre civil et politique, moral et religieux, aussi

---

(1) Parole de la Genèse.

Digitized by Google

bien que dans l'ordre artistique et littéraire, il ne le fait, par conséquent, qu'avec l'assistance et le concours anticipé de la femme (1).

O femmes de France, revenez donc avec ardeur, avec passion, revenez bien vite à la pratique des maximes divines, afin de donner à notre infortunée patrie des âmes généreuses et fortes qui la sauvent de son abaissement et la ramènent dans la voie de la justice et de la gloire.

Et ce n'est point la cause si pressante de notre chère France, ni la cause suprême du salut des âmes, qui exigent seules votre conversion religieuse; ces simples notes, où se trouve succinctement retracée la condition de votre sexe depuis les premiers âges de notre pays, vous démontreront, je l'espère, que votre influence, votre félicité, votre gloire en ce monde y sont encore immédiatement intéressées.

I.

GAULOIS ET GERMAINS.

Les peuples guerriers de l'antique Germanie, étonnés du séduisant empire que la beauté exerce sur la force, étaient tentés d'attribuer à un don surnaturel, à une émanation divine, le prestige qui les maîtrisait et qu'ils ne pouvaient définir. Ils trouvaient dans leurs femmes, dit Tacite, quelque chose de sacré et comme un reflet céleste : *Inesse quin etiam sanctum aliquid et providum putant* (2). Les Gaulois et les Francs, nos redoutables ancêtres, subissaient un charme égal et avaient la même persuasion. Jusqu'à l'extinction du paganisme, ils eurent des femmes attachées au service des dieux. Les *druidesses* chargées d'un office

(1) Règle générale, dit Michelet, règle à laquelle du moins je n'ai guère vu d'exception : les hommes supérieurs sont tous les fils de leur mère, ils en reproduisent l'empreinte morale aussi bien que les traits.

(2) Tacite, *De Mor. Germ.*, VII. — Presque tous les peuples du Nord ont professé la même croyance.

Digitized by Google

sacerdotal considérable, vivaient séparées du contact des hommes et se vouaient à une perpétuelle virginité ; celles d'un rang inférieur conservaient la liberté de se marier. Elles passaient pour être douées de lumières surnaturelles, et prenaient quelquefois le nom de *fées* (1) ; elles prétendaient dévoiler les secrets de l'avenir et jouaient le rôle de devineresses, comme les sibylles de la Grèce et de Rome ou les fameuses pythonisses des Hébreux. Les neuf fées de l'île de Sayne, sur la côte du Finistère, expliquaient les songes, évoquaient les morts, préservaient à leur gré de la grêle et des inondations, guérissaient les maux incurables, excitaient ou apaisaient la tempête, traçaient le chemin aux navigateurs et prenaient la forme de tel animal qu'il leur plaisait. Ces prodiges, admis avec une crédulité barbare, assuraient aux druidesses une puissance redoutée. « Nous avons vu sous Vespasien, dit encore Tacite, une Velléda qui depuis longtemps passait dans l'esprit du plus grand nombre pour une divinité, *numinis loco habitam* (2). »

Germains et Gaulois les admettaient dans leurs conseils et délibéraient avec elles sur les intérêts de l'Etat. Il semble même que l'administration des affaires ait été confiée assez longtemps à un sénat de femmes éminentes, choisies dans les différents cantons : elles traitaient de la paix, de la guerre, et jugeaient les difficultés qui survenaient entre les *vergobrets,* ou de ville à ville. Plutarque prétend qu'un des articles du traité d'Annibal avec les Gaulois portait : « Si quelque Gaulois a sujet de se plaindre d'un Carthaginois, il le poursuivra devant le sénat de Carthage, établi en Espagne ; si quelque Carthaginois se trouve lésé par un Gaulois, l'affaire sera jugée par le conseil suprême des femmes gauloises (3). »

Qu'on ne s'y trompe pas, toutefois ! Les femmes ainsi honorées étaient des personnes d'une illustre naissance ou des druidesses que leurs mystérieuses fonctions enveloppaient d'un éclat surhumain. Les femmes du peuple ignoraient ces glorieux privi-

(1) Ce sont les *fatidicæ*, *fatæ* et *fadæ* des auteurs latins.
(2) Tacite, *De Mor. Germ.*, VIII.
(3) Sainte-Foix, *Essais sur Paris.*

Digitized by Google

léges; soumises à une vie primitive et sauvage, elles partageaient la rude existence des esclaves, préparaient le repas grossier, ou les nattes, ou les vêtements, et ne recevaient pas toujours la récompense de leurs peines et de leur dévouement, car elles ne devaient prétendre à aucune part dans l'héritage de la famille; leurs maris gardaient sur elles, comme une utile garantie, le droit de vie et de mort, et leur infligeaient, sans scrupule et sous de futiles prétextes, des corrections sévères, douloureuses, quelquefois sanglantes. Une noble dame s'écriait : « Ah! j'aurais dû prévoir mon malheur.... et voilà qu'il a rendu mes lèvres violettes à force de me battre! » Le mari soupçonneux, qui voulait s'assurer de la fidélité de son épouse, déposait le nouveau-né dans un bouclier et l'abandonnait au courant du fleuve : le berceau flottait, la mère attendait sur la rive, le hasard décidait; si les eaux engloutissaient l'enfant, c'était un bâtard, et la femme devait être étouffée dans une mare de boue; au contraire, l'onde propice rapportait doucement sur la grève le fils légitime.

« La constitution de la famille ne laisse voir d'abord que le règne de la force, dit Ozanam. Dans chaque maison il n'y a qu'une personne libre, et c'est le chef (*Karl, Cearl*). Point de liberté pour la femme. Fille, elle est, selon l'énergique expression du droit, dans la main de son père; mariée, dans la main de son mari; veuvé, dans la main de son fils ou de ses proches. Le mariage n'est qu'un marché, dont plusieurs *coutumes* germaniques ont conservé les termes. La loi saxonne veut que le guerrier paye trois cents pièces d'argent au père de la vierge qu'il épouse.... (1) Au moyen-âge, on disait encore *acheter une femme*. Celui qui en achète une en peut acheter plusieurs. La polygamie est le droit commun des peuples du Nord. L'homme puissant fait gloire du nombre de ses épouses, mais comme d'autant de choses dont il use et abuse, qu'il peut abandonner, vendre ou détruire (2). »

La veuve appartenait aux héritiers du mari mort, puisqu'elle

(1) *Lex saxon.*, VI : Uxorem ducturus C C C solidos det parentibus ejus.
(2) Ozanam, *Etudes germaniques*.

Digitized by Google

avait été achetée par lui et rangée dans l'ensemble de ses biens; aussi lui fallait-il leur adhésion pour contracter une nouvelle alliance. Elle rassemblait dans sa chambre nuptiale neuf témoins et les parents de son mari, puis, les mains étendues sur son lit, recouvert d'une courte-pointe et d'un tapis, elle disait : « Je vous prends tous à témoin que, pour avoir la paix de la part des parents de mon mari, je leur ai donné l'*achasius*, prix du mundium (1), et que je leur rends le lit conjugal, avec son marchepied pour y monter, les couvertures pour le décorer, et même les siéges que j'ai tirés de la maison de mon père. » Après cette cérémonie, on descendait dans le mail : d'un côté étaient les nouveaux époux; de l'autre, le plus proche parent du mari mort, portant à la main une épée et une chlamyde; au milieu, l'homme de la loi : « Approchez-vous, leur disait-il. Toi, *Riparius*, (c'était le titre du parent du mari mort), promets-tu de donner ta pupille à cet homme de race franque, ici présent ? — Je le promets. — Remets-lui donc, avec ton droit de direction et de défense, l'épée et le vêtement de guerre. Et toi, homme de race franque, qui as reçu cette épée et ce vêtement, reçois en même temps sous le mundium marital Sempronia avec tout ce qui lui appartient (2). » Alors celui qui prenait la veuve jetait sur un bouclier trois sous d'argent et un denier de bon aloi, comme prix d'achat (3).

Chez plusieurs tribus Gauloises, la jalousie maritale poussait ses persécutions jusqu'au delà du tombeau, et l'on empêchait la veuve de se remarier; elle prenait pour symbole une corneille, qui est réputée ne plus s'apparier après la perte de celui auquel elle s'était attachée. En Germanie, le fiancé présentait un anneau ou une paire de bœufs sous le joug à sa nouvelle épouse C'étaient les symboles de l'indissolubilité du mariage, principe ineffaçable, que l'homme pouvait enfreindre, mais qui enchaînait la femme.

---

(1) Le mot *mundium*, qui revient souvent dans les lois barbares pour désigner la puissance du père, du mari ou du tuteur sur la femme, signifie *la main*.

(2) Laboulaye, *Hist. de la succession des femmes*.

(3) *Lex Salic.*, 46 : Et tunc ille qui viduam accipere debet tres solidos æqui pensantes et denarium.

Digitized by Google

De là, des peines cruelles portées contre l'adultère, l'interdiction des secondes noces, quelquefois l'immolation des veuves, qui s'envelissaient vivantes dans les tombeaux. Chez les Hérules, la veuve qui n'avait pas su mourir passait ses jours dans l'opprobre. Les Islandais professaient cette croyance : « Que si l'épouse suivait son époux dans la mort, il franchirait le seuil de l'enfer sans que la lourde porte retombât sur ses talons (1). »

II.

FÉODALITÉ.

Au début du moyen-âge, un immense fracas d'armes retentit en Europe et se perpétue durant des siècles. Les Germains, les Gaulois et les Francs, tour à tour vaincus et vainqueurs, s'acharnent contre les formidables légions des Césars ; les hordes barbares, pareilles à des nuées malfaisantes, s'agitent sur les confins de l'empire romain, traversent et désolent les Gaules, cherchant à conquérir la terre et le gîte qui leur manquent ; cent peuples divers s'entre-choquent, se pillent, se chassent et se dévorent. Les familles de nos ancêtres, sans cesse menacées par ce brigandage, ont chacune besoin d'un maître puissant qui les guide et les protége ; aussi réunissent-elles leurs forces dans une seule main et dans une main virile ; elles délèguent la dictature au plus vaillant ou au plus riche, et le château seigneurial s'élève, comme une citadelle redoutable, pour étendre sa protection sur les vassaux d'alentour.

Ainsi s'établit la féodalité, mouvement progressif vers la constitution de l'Etat politique et vers l'unité nationale par la formation d'une infinité de grands centres qui se groupent peu à peu, s'absorbent l'un l'autre par l'héritage ou la conquête, et finissent par se fondre en un seul groupe, qui est la France.

Ce système se résume dans un personnage nouveau : le fils aîné. « Les barbares disaient : Pas de fille devant les fils ; la féodalité répond : Pas d'enfant devant le fils aîné. Pour

(1) Ozanam, *Etudes germaniques.*

Digitized by Google

l'enrichir, c'est-à-dire pour grossir la puissance de la famille que seul il représente, on trouve mille moyens de déshériter les filles (1). »

« Dans les premiers temps de la monarchie françoise, dit un vieux jurisconsulte, l'exclusion des filles du partage des biens de père et mère avoit non-seulement lieu, mais elles estoient encore mariées gratuitement, pour ne pas diminuer, par leur dot, la substance des familles destinée aux mâles seuls, en estat d'en soutenir et perpétuer le nom et l'éclat, à quoy ne peuvent servir les filles, qui s'éclipsent des maisons, perdent leurs noms, et deviennent comme étrangères à leur famille par le mariage. *Transmutantque domum, et transeunt in altera jura.* Quelques-uns croïent que c'est de là qu'est venuë la loy qu'on appelle salique, en vertu de laquelle on pratique l'exclusion des filles de France de la succession de la couronne (2), » parce que *le royaume de France est de si grande noblesse qu'il ne doit mie par succession aller à femelle.*

Vers le septième siècle, lorsque le christianisme commence à semer en liberté ses maximes de miséricorde et d'amour, cette dure législation s'adoucit, et les parents convertis se hasardent à donner une dot à leurs filles, *ad sustinenda onera matrimonii*, mais n'osent encore les admettre à partager avec leurs frères l'héritage patrimonial.

La loi lombarde et l'usage commun de la France coutumière ou de droit écrit déclarent brutalement qu'une fille mariée n'a pas davantage le privilége de rien prétendre à la succession paternelle, que sa dot forme tout son bien, *cette dot fût-elle un chapel de roses* (3). « Si rien ne luy fut promis lors de son mariage, rien n'aura, » disait-on en Normandie (4).

---

(1) Legouvé, *Hist. morale des femmes.*

(2) *Traité des contrats de mariages*, chez Damien Beugnié, au Palais. — *Loi salique, LXII :* « Dum virilis sexus exstiterit, femina in hæreditatem aviaticam non succedat. » — *Loi ripuaire, LVI.*

(3) *Loi Lombarde*, II, titre XLV : Si pater filiam suam vel frater sororem ad maritum deducit, in hoc sibi sit contenta quantum aut pater aut frater in die nuptiarum dedit, nec amplius requirat.

(4) Article 250 de la *Coutume de Normandie.*

Digitized by Google

Les coutumes de Bretagne, de Tours, du Maine, d'Anjou, permettaient néanmoins aux « filles nobles mariées noblement » de réserver expressément par contrat de mariage la liberté de revenir à partage. Cette tolérance n'était jamais accordée aux filles des vilains, et la fille noble qui faisait « esclandre à son lignage » ne pouvait non plus l'invoquer à son profit. Or, qu'entendait-on par faire esclandre à son lignage? Sans doute vivre d'une façon mauvaise, déshonnête, mais aussi se marier contre la volonté du tuteur ou même faire folles largesses.

Et non-seulement la femme mariée avec la moindre chose ne pouvait espérer aucune part dans les biens de sa famille, mais elle n'était pas toujours assurée de garder intégralement sa pauvre dot; car je trouve, dans le *Traité des contrats de mariage* déjà cité, cette étonnante recommandation : « Dans la *Coutume de Normandie*, un gendre bien avisé ne doit pas négliger de se faire payer de la dot de sa femme du vivant des père et mère, *et même le jour des noces,* tant pour n'être pas obligé de souffrir la réduction de la dot par les frères après le décès du père, que pour ne pas tomber dans la fin de non recevoir de dix ans introduite contre luy (1). »

En Normandie encore, après le décès de son père et de sa mère, la fille non-mariée ne pouvait demander partage à ses frères, mais simplement *mariage avenant*. Ce mariage avenant n'était autre chose qu'une dot raisonnable, laissée à l'arbitrage des frères, quand ils trouvaient à marier leur sœur sans la déparager ni mésallier : « Dès que le mariage est fait dans une proportion de condition, la fille doit se contenter de la dot qui luy a été donnée par le frère. » Le texte formel de la Coutume prononce comme suit : « Si un héritier a une sœur, il doit la marier, mais à son pouvoir, raisonnablement, et pourvu qu'elle n'ait pas fait esclandre à son lignage (2). » Cette dernière condition laissait libre carrière à l'avarice fraternelle.

Il est à peine besoin d'ajouter que, sous le régime féodal, la

(1) Article 255 de la *Coutume de Normandie*.
(2) Articles 245 et 251 de la *Coutume de Normandie*.

Digitized by Google

personne comme les biens de la femme devenaient légalement la propriété de l'époux ; pour elle sa fortune était chose morte jusqu'à la dissolution du mariage ; elle n'avait aucune capacité civile, « et ce est, disent plusieurs Coutumes, pour ce que le mary est sire et maistre de sa femme. »

Une conséquence rigoureuse de ce principe, dans les premiers temps féodaux, forçait la veuve à payer les dettes de son mari mort, même sur ses propres biens ; et si la pauvreté l'en empêchait, elle ne pouvait se remarier, à moins que le second mari n'acquittât les obligations du premier. Mais cette charge ne pesait que sur les épouses roturières ; or, la Providence, qui prend de toutes mains pour réaliser le bien, fit passer le droit des épouses nobles aux épouses des vilains, et bientôt toutes les femmes, après la mort de leur mari, furent déchargées de l'obligation de payer les dettes en renonçant à leurs droits sur les meubles (1).

En Artois et dans l'Angoumois, le pouvoir marital s'étendait jusqu'à la fiancée : « Femme mariée ou fiancée est en puissance de son mary ou fiancé. »

La coutume de Senlis arrête que « les marys qui se laissent battre par leurs femmes seront contraincts et condamnez à chevaucher un asne, le visage par devers la queue du dit asne. » Le mari qui subit bénignement les coups administrés par son irascible épouse forligne évidemment à l'honneur du sexe fort

(1) Legouvé. *Hist. morale des femmes.* Le même auteur raconte comment se faisait cette renonciation. « Le jour de l'inhumation, dit-il, la veuve suivait le corps jusqu'au lieu de la sépulture, la taille entourée d'une ceinture et un trousseau de clefs à la main : c'étaient toutes les clefs de la maison. Arrivée près de la fosse, et le corps y ayant été descendu, l'épouse déliait sa ceinture et la laissait tomber à terre, elle prenait le trousseau de clefs et le jetait sur la fosse. Dès lors, plus de dettes communes, car elle avait dépouillé la corde dont elle se ceignait les reins pour le travail, et elle avait rejeté les clefs gardiennes des meubles de la maison conjugale. Cette cérémonie accomplie, elle retournait chez elle ; là, il lui était permis de prendre, quoique ayant renoncé aux meubles, son plus beau lit garni, sa plus belle robe de parure et les plus beaux de ses joyaux, ou au moins sa robe de chaque jour, son vêtement ordinaire pendant la dernière maladie de son mari (touchante allusion à ses soins), son lit tel qu'il était garni d'habitude, avec courtine, s'il y en avait, un coucher pour une demoiselle suivante, et de plus (car désormais la voilà contrainte de faire ses affaires elle-même) une bête vive ou palefroy de monture. »

Digitized by Google

et mérite d'expier en public sa lâche faiblesse ; mais le même homme peut, selon les caprices de son humeur, user de correction manuelle envers sa femme. Voilà, n'est-ce pas, une justice qui tient la balance égale? « Il loist à l'homme, dit Beaumanoir, de battre sa femme sans mort et sans mehaing, quand elle le meffet, si comme quand elle est en voie de faire folie de son corps, ou quand elle dément son baron, ou maudist, ou quand elle ne veult obéir à ces raisonnables commandemens que pure femme doibt faire : en tels cas et en semblables est bien mestiers que le mary soit castierres de son épouse raisonnablement. » Une proposition singulière allait même jusqu'à enjoindre aux femmes de laisser pousser leurs cheveux, « afin que les marys eussent prise sur elles ! » Néanmoins, dans les dernières réformes des Coutumes, les voies de fait du mari autorisaient la femme à demander la séparation de corps devant les tribunaux ecclésiastiques et la séparation de biens devant les tribunaux civils (1).

Un lointain souvenir d'enfance me rappelle que l'on trouve encore aujourd'hui, dans quelques campagnes de la Lorraine, un usage grotesque qui remonte peut-être à ces singulières coutumes de la féodalité. Durant le cours de l'année, un mari s'est-il laissé corriger un peu vertement par sa violente moitié? les hommes qui habitent le même village vont, à l'époque des folles gaîtés du carnaval, inviter leur malheureux confrère à fournir une expiation publique pour n'avoir pas mieux soutenu l'honneur du sexe fort. Il doit ouvrir la marche des cavalcades, monté sur un âne, et relevant de ses mains indignes la queue de la bête, à la façon d'une bride. A ses côtés se tient un héraut bavard, qui commente avec de grosses plaisanteries les scènes tragiques de la déshonorante bataille, peintes sur une bannière par un caricaturiste improvisé. Le mari honteux ne se prête guère à cette arce, mais un voisin complaisant ou quelque témoin de la rixe assume la responsabilité de l'outrage et enfourche le baudet,

(1) J. Baissac, la *Femme dans les temps modernes*.

Digitized by Google

s'étudiant à reproduire dans ses gestes et dans son maintien la physionomie piteuse du battu.

Les barbares avaient transmis aux rois et aux leudes de la féodalité la pluralité des femmes, comme un privilége et un signe de leur puissance. Les monarques de notre première dynastie, jusqu'au règne de Charlemagne, ne mettaient aucune différence entre une épouse légitime et une concubine; toutes les favorites pouvaient prétendre à l'honneur de devenir reines : les enfants étaient confondus, et l'aîné des fils montait sur le trône.

L'Eglise prêcha contre cette pernicieuse confusion avec une énergie et une persévérance toutes divines qui réussirent, comme elles le devaient, à corriger les mœurs sauvages ; la bénédiction nuptiale, sanctifiée par la prière, environnée de pompe, de révérence et d'honneur, vint conférer à l'unique épouse un caractère auguste, et le fier barbare se sentit heureux de rendre, dans l'union conjugale, une humble obéissance au précepte de Jésus, qui ordonne que « les deux cœurs des époux en un soyent joints par vraye amour et loyale foy. »

En dehors du cérémonial religieux, le mariage se contractait sous deux formes : ou par l'achat de la femme, ou par la cohabitation publique durant un certain temps.

Au sujet de ce dernier mode, voici la règle que Grimm a rapportée : « Quand un homme garde chez soi une servante qui, au su de tous, partage le lit, tient les clefs, boit et mange avec lui, et cela trois hivers durant, elle devient femme légitime et maîtresse de maison. » C'est pour cela, sans doute, qu'un proverbe disait jadis : « Boire, manger, coucher ensemble, c'est mariage, mais il faut que l'Eglise y passe. »

L'achat de la femme était, — nous l'avons remarqué déjà, — un trait caractéristique des Francs, des Germains et de tous les peuples du Nord (1). Le prétendant payait à sa future épouse une somme d'argent que les parents fixaient suivant la variation des mercuriales; la loi tarifiait quelquefois elle-même.

(1) Jusqu'à ces derniers temps, les fiançailles s'appelaient, dans la basse Saxe, *brautkauf*, ou achat de la fiancée.

Digitized by Google

Cette coutume honteuse remplaçait l'état sauvage, où l'homme ravissait l'objet de ses désirs ; et si le prix d'achat ou du *mundium* n'est pas la compensation du rapt ou de la valeur de la fille même, il est au moins payé pour la gárde, pour le pouvoir que le mari acquiert sur son épouse : celle-ci est encore esclave.

Durant tout le cours du moyen-âge, cet usage se modifie en s'améliorant, selon la perpétuelle transformation des mœurs, sous l'influence grandissante de la religion catholique. D'abord le fiancé, au lieu de compter brutalement une somme d'argent au père ou au frère, remet à sa bien-aimée des présents : il offre des bijoux, des bœufs, un cheval tout bridé, ou même un écu avec la framée et le glaive. Un auteur rapporte que Clovis se fiança avec Clotilde *per solidum et denarium*. Ce don des fiançailles, qui s'appelait aussi *don du matin* ou *morgenghabe*, parce qu'il était offert à la jeune épouse au moment du réveil, marquait un notable progrès dans la réhabilitation de la femme : elle était désormais estimée au-dessus d'une bête domestique, d'une marchandise négociable ou d'un objet de plaisir ; désormais plus d'esclave, mais à sa place une épouse aimée, recevant de la main, non d'un maître brutal, mais d'un tendre mari, le don d'actions de grâces pour l'amour satisfait et le témoignage de sa virginité. Si le mari mourait, et que ses héritiers contestassent le *morgenghabe* à la veuve, il lui suffisait de jurer, *per pectus suum*, par son cœur, que son mari lui avait alloué telle somme pour don du matin, et aussitôt on lui en confirmait la possession. Ce cœur pris à témoin, quand il s'agissait de l'abandon de soi-même, et cette autorité sans appel accordée à la femme pour le présent de l'affection, n'ont-ils pas un caractère singulier de grandeur et de grâce (1)? Ainsi la Providence

(1) Legouvé, *Hist. morale des femmes*. cet auteur parle aussi de l'*oscle* (osculum), don accordé à la jeune fille pour le premier baiser qu'elle laissait prendre à son fiancé. « On trouve le témoignage de cette coutume dans les lois espagnoles, dit-il. Dona Elvire était fiancée à un cavalier qui lui donna en présent des habits, des bijoux, et une mule harnachée ; mais le mariage étant venu à manquer, le cavalier redemanda ses dons. De là, procès devant l'adelantado de Castille, qui décida que, si la dame avait embrassé le cavalier, elle garderait les présents. La dame aima mieux tout rendre. »

Digitized by Google

changeait le mal en bien, et tournait au profit de la femme les passions qui l'avaient d'abord réduite en esclavage.

Plus tard encore, le Christianisme, poursuivant son œuvre, créa le *douaire*, qui vient enfin révéler le véritable amour conjugal : le père, étendant sa reconnaissance et sa sollicitude au-delà de la tombe, donne à la veuve, à la mère de famille, une position digne et indépendante. « Le *prix d'achat*, le *don des fiançailles* et le *douaire* représentent donc trois époques successives de l'émancipation de la femme, dit M. Kœnigswater... Le Christianisme, ayant donné au mariage la nature du sacrement, fit complétement disparaître l'ancienne forme de contrat ; l'idée de l'achat disparut, mais le *douaire*, que les capitulaires, les conciles et toutes les lois des nations modernes ont considéré comme un des points les plus essentiels du régime des biens entre époux, est né de l'ancien prix de l'achat et du don du matin (1). »

Le même développement se remarque pour l'abolition d'un servage matrimonial que des motifs politiques, administratifs et financiers, avaient introduit dans le régime de la féodalité.

Lorsqu'une femme était recherchée en mariage, il fallait que le père allât demander le « congé de son seigneur, » particulièrement si le mariage devait introduire un étranger dans le domaine, ou s'il faisait émigrer la nouvelle épouse avec ses biens sur les terres d'un autre suzerain.

A l'égard de la fille noble, « qui tenoit un fié que elle deservoit de son corps, » — c'est-à-dire qui devait le service militaire, — la loi redoublait ses exigences, et disait : « Tout seigneur pourra contraindre sa vassale à prendre le mari qu'il voudra, dès qu'elle aura douze ans accomplis. » Les *Assises* daignaient cependant accorder dispense pour « les femmes qui auroient quatre-vingts ans, ou quatre-vingt-dix, ou cent, qui seroient si descheues comme si elles feussent la moitié pories (2). »

(1) Kœnigswater, *Etudes historiques sur le développement de la société humaine.*

(2) *Assises de Jérusalem*, chap. 246.

Digitized by Google

Cette règle se réduisait, dans la pratique, à un droit de contrôle ou de présentation ; le seigneur désignait ses candidats à l'hyménée, et la vassale choisissait parmi eux celui qui plaisait à son cœur, selon la formule fixée par les coutumes : « Quant le seignor veult semondre ou faire semondre, si com il doit, feme de prendre baron (mari), quant elle a et tient fié qui li doit service de cors, ou à damoiselle à qui le fié escheit que il li doit service de cors, il li doit offrir trois barons ; et tels que il soient à li afférants de parage, ou à son autre baron, et la doit semondre de deus de ses homes ou de plus, ou faire la semondre par trois de ses homes, l'un en leuc de lui, et deux com court, et celui que a establi en son leuc à ce faire doit dire enci : « Dame, je » vous euffre de par monseignor tel (et le nome) trois barons, » tels et tels (et les nome), et vous semons de par monseignor » que dedans tel jour (et motisse le jour) aies pris l'un des trois » barons que je vous ay només. » Et enci li die par trois » fois (1). »

Et, d'ailleurs, lorsqu'un suzerain trop rigide affectait, en cette matière délicate, des prétentions vexatoires et abusives, on pouvait recourir à la justice et plaider contre lui : « Si le seigneur étant requis, disait la Coutume de Normandie, contredit le mariage ou refuse de donner son conseil et licence, il peut estre appelé en justice pour en dire les causes, et, après permission de justice, la fille aura délivrance de son fief (2). » Mais on était sévèrement puni, si l'on osait contracter for-mariage, selon l'expression de l'époque, sans la permission seigneuriale ; car la féodalité était une sorte de législation d'état de siége, qui considérait comme un grand crime le mépris de l'autorité : et devrions-nous l'en blâmer, après les malheurs que l'indiscipline de notre triste époque a amoncelés sur la France? La Coutume de Beauvoisis décidait la réversion au seigneur des meubles et immeubles des for-mariés qui ne s'étaient point assez inquiétés des prohibitions légales.

(1) *Assises de Jérusalem*, chap. 246.
(2) *Coutume de Normandie*, art. 221.

Digitized by Google

La raison de ces entraves à la liberté des for-mariages est facile à saisir : grâce à elles, le suzerain refusait de recevoir sur ses terres un ennemi comme vassal, ou écartait un rival trop puissant pour être contenu dans les devoirs de la soumission féodale ; il prévenait la dispersion des cultivateurs ou leur émigration sur les domaines des seigneurs voisins ; il empêchait les biens qu'il avait concédés en arrentement, à cens, ou à tout autre titre, de passer en des mains suspectes ; enfin, il s'assurait du service militaire attaché à la censive, et dans ces temps tourmentés, où chacun devait un peu compter sur soi pour se protéger, ce n'était pas chose indifférente d'avoir quelques hommes de plus ou de moins en état de porter les armes (1).

A mesure que les populations s'unirent et se pacifièrent sous l'influence de la divine religion du Christ, ces rigueurs s'amendèrent, et furent peu à peu remplacées par des taxes modérées, par des redevances faciles et souvent bizarres, ou même par une simple cérémonie, qui suffisaient à constater le droit dont le maître voulait bien se départir en faveur de ses « amés et féaux » serviteurs. Nous citerons seulement deux ou trois exemples curieux.

A Auxi-le-Château, dans le bailliage d'Amiens, « quand aucun estranger se allye par mariage à fille ou femme estant de la nacion d'Auxi ou demeurant en icelle ville, ils ne pœuvent, la nuyt de la feste de leurs nœupches (*noces*) coucher ensemble sans avoir obtenu congé (*permission*) de ce faire du seigneur ou de ses officiers, sous peine de LX sols d'amende (2). »

Dans la terre de Drucat, de la seigneurie de Rambures, « quand un des subgiests ou subgiettes dudit lieu se marye... le marié ne pœult coulchier la première nuyt avec sa dame de neupces sans le congié, licence et autorité du seigneur ;... pour lequel congié obtenir, ledit maryé est tenu baillier un plat de viande avec deux los de bruvaigne (3). »

(1) M. Louis Veuillot a clairement exposé ces motifs dans son livre sur le *Droit du seigneur*, et nous ne pouvions mieux faire que de résumer son texte.

(2) Bouthors, *Coutumes du bailliage d'Amiens*.

(3) Jules Delpit, *Réponse d'un campagnard à un Parisien*, à propos du *Droit du seigneur*, de M. Louis Veuillot.

Digitized by Google

Un auteur, qui a beaucoup étudié les coutumes de la Normandie, résume ainsi les différentes formes des redevances que les seigneurs de cette province levaient sur les mariages de leurs vassaux : « Ce droit consiste généralement en argent, ou en mets semblables à ceux de la noce, le plus souvent en gâteaux : ce qui fait appeler cette redevance *regards de mariage* ; enfin, dans certains lieux, le mari est tenu, sous peine d'amende, de rompre une lance, monté à cheval ou dans un bateau (1). »

Jusqu'au XVIIe siècle, les seigneurs de Souloire, en Anjou, revendiquèrent la faculté d'envoyer le sergent de la seigneurie aux noces qui se célébraient sur leur terre, et ils reconnaissaient tenir ce droit des comtes de Maulévrier, suzerains dominants du fief. Cela ressort d'une plaidoirie présentée en l'audience de la grand'chambre du Parlement de Paris, le 6 mars 1601, « en la cause de damoiselle Charlotte du Bois, vefue de Joachim Barillon, escuyer, sieur de Souloire, appelante (pour ses enfants mineurs) de ce qu'elle a été déboutée (par sentence du seneschal d'Anjou, le 4e mars 1601) d'un droit dont elle a rendu adveu à la comtesse de Maulévrier, — que en toutes noces qui se feront par ses subgiects en son fief, son sergent y sera inuité huict jours auparavant, y assistera si bon luy semble, séant auant la mariée, disnera comme elle, ayant deux chiens courants et un léurier qui auront à disner, et à l'issue du disner mènera le sergent la mariée et dira la première chanson... »

Au XIIe siècle, l'abbesse de Caen demandait trois sous au paysan dont la fille s'établissait en dehors de sa seigneurie. Au siècle suivant, les vilains de Verson acquittaient un droit semblable au profit des moines du Mont-Saint-Michel.

Certaines expressions grivoises et même indécentes, dont nos ancêtres, « nés malins, » égayaient parfois la rédaction de leurs chartes (car ils ne s'effarouchaient pas plus d'un mot ridicule que les beaux esprits du siècle de Louis XIV ne répugnaient aux hardiesses de Molière), ont égaré quelques auteurs

(1) Delisle, *Etudes sur la condition de la classe agricole en Normandie, au moyen-âge.*

Digitized by Google

étourdis ou malintentionnés. Jouant sur le sobriquet ou s'appliquant à en faire sortir une interprétation obscène, au lieu de s'en tenir à l'impôt sur le mouvement de la population et de la propriété foncière, ils ont feint de croire que les seigneurs violaient les mariées la première nuit de leurs noces. Mais il n'existe aucune preuve de la légalité de cette infamie. Et, d'ailleurs, quel peuple, si barbare, si corrompu qu'on le suppose, l'aurait endurée? On voit, chez les sauvages, des pères livrer leurs filles, des maris, blasés par la possession, prêter leurs femmes; mais nulle part, dans l'histoire de France ni dans celle d'aucun peuple, vous ne trouverez le lieu, le temps où le jeune époux n'a pas aimé sa nouvelle épouse et préféré cent fois, au tourment que cette odieuse prestation lui eût réservé, prendre la fuite, émigrer sous un autre ciel, se donner la mort, satisfaire sa vengeance ou laver sa honte dans le sang de son tyran; le contraire serait un mensonge à la nature.

EDMOND STOFFLET.

La suite au prochain numéro.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

2 novembre. — Jour sombre physiquement, pluie abondante comme presque tous les ans à cette date ; jour sombre aussi moralement, mais non sans éclaircie. La terre s'unissait hier au ciel par les chants de joie de la Toussaint, aujourd'hui elle s'y rattache par des gémissements, mais avec des accents de consolation et d'espérance. *Le jour des morts* s'appelle aussi *la fête des morts*. Le reste de l'année, leur souvenir, sans s'effacer complétement, peut sommeiller plus ou moins ; mais le 2 novembre, il se réveille tout entier ; ce jour leur appartient. Dans nos deux cimetières se presse la foule des visiteurs apportant son tribut annuel de regrets, de couronnes et de prières. Quelle famille n'a pas, hélas ! que trop de motifs pour accomplir ce pèlerinage du cœur?

Depuis un certain nombre d'années, nos deux nécropoles ont été agrandies, et cependant, surtout dans celle de l'est, l'espace ne tardera pas à manquer encore, « tant les rangs y sont pressés, » tant la mort est prompte à remplir les places (1). » La population augmente, la ville s'étend de plus en plus du nord au sud. Ne conviendrait-il pas d'établir dans cette zone un nouveau cimetière? Angers est partagé en trois subdivisions municipales : la vie a chez nous trois cantons ; la mort en aurait le même nombre.

5 novembre.. — Rentrée de la cour d'appel et des tribunaux, à laquelle ont assisté, ainsi qu'à la messe solennelle qui l'a précédée, les principales autorités de tous les ordres. M. le premier avocat général Leury a prononcé le discours traditionnel, substitué par le décret de 1808 aux anciennes mercuriales parlementaires. Il avait pris pour texte l'*égalité civile* : sujet éminemment national, car, suivant la très-juste observation de Châteaubriant, en France, où l'on parle tant de liberté, c'est surtout d'égalité

(1) Bossuet.

Digitized by Google

qu'on est avide; — et aussi « sujet essentiellement judiciaire, » a dit l'orateur, car un lien intime unit et confond dans la » pensée l'égalité et la justice. L'égalité, c'est encore la justice, » sous un nom différent. »

Les bornes qu'une simple chronique doit se prescrire et plus encore le sentiment d'une trop réelle incompétence ne permettent pas de suivre ici M. l'avocat général déroulant dans un vaste et savant tableau l'histoire de l'*égalité civile, ses origines, ses progrès et son avénement.* L'auteur lui-même, au début de son œuvre, en indique le plan judicieux, le développement naturel, l'esprit sagement libéral et l'heureuse conclusion.

« A moins de parti pris, dit-il, nul ne contestera la très-large part de la société moderne à cette immortelle conquête réalisée, dans un sublime élan de patriotisme, par la plus grande de nos Assemblées politiques, la Constituante de 1789, organisée par l'œuvre admirable du code civil et vulgarisée dans le monde à l'époque de nos gloires. »

« Puis il ajoute éloquemment : « Tributaire éternel du temps, l'homme ne peut, même au profit de ses conceptions les plus généreuses, enfreindre les lois qui, dans l'ordre moral, comme dans l'ordre physique, dominent ses travaux et ses destinées. Si Dieu n'a pas voulu qu'une génération, arrêtant à sa hauteur la marche incessante du progrès, dit à la génération qui la suit : *Tu n'iras pas plus loin,* il n'a pas permis davantage qu'elle tirât tout d'elle-même, sans rien devoir à ses devancières. »

Un rapide exposé rappelle l'absence de l'égalité civile chez les peuples anciens jusqu'au moment où, sous l'influence de l'Evangile, peu à peu « le droit civil se transforme et se spiritualise, l'esprit, incompris jusque-là, de la fraternité pénètre les mœurs..., le colonat commence à paraître, qui sans doute est encore bien loin de la liberté, mais qui déjà n'est plus l'esclavage. »

Du cahos qui, pendant deux siècles depuis Charlemagne, répand la nuit sur notre histoire, sort la féodalité dont M. Leury, avec la plus haute impartialité, apprécie les effets divers au point de vue du sujet qu'il traite.

Les croisades portent le premier coup à l'œuvre féodale. Les serfs, affranchis par la croix, combattent auprès des seigneurs ;

Digitized by Google

ceux-ci, obérés par ces expéditions lointaines, vendent aux colons la liberté.

Graduellement les villes commencent à relever la tête, les métiers s'organisent, l'industrie se développe et se discipline, la bourgeoisie se *sent vivre*, « prête à revendiquer ses institutions perdues et ses vieilles libertés gauloises. »

« L'affranchissement des communes se présente à l'histoire comme le point de départ d'une ère nouvelle et la transition entre le moyen-âge et la vie moderne...

» Ainsi, continue l'éloquent et impartial magistrat, ainsi commence l'alliance de la couronne et du Tiers-Etat, dont l'action, commune et longtemps solidaire, devait préparer à la vie démocratique la Société française. »

Et c'est ce qui prépare aussi l'orateur à dire plus loin avec un sympathique et légitime orgueil de citoyen, que, « longtemps » avant Sieyès, si le Tiers-Etat n'était pas *tout*, il avait cessé de » n'être *rien*. »

Mais ce n'est qu'à travers des phases multiples de progrès partiel et de violente réaction, de ténèbres et de lumière, d'affaissement et d'espérance, que le mouvement social s'accentue et se fortifie en soulevant des luttes et des résistances séculaires.

Puis, si longtemps retardée, mais toujours attendue et rendue inévitable par l'action même des siècles, l'heure arrivait où l'égalité allait *couler à pleins bords dans nos institutions;* cette heure « où la France devait mêler au panthéon de ses gloires militaires, » sans qu'ils eussent à redouter le rapprochement, les noms » plébéiens de Hoche, de Marceau, de Kléber, à ceux des » Du Guesclin, des Turenne et des Condé. »

Et enfin, à la dernière étape de cette longue et laborieuse course de la liberté civile à travers les âges (*tantæ molis erat!*), « l'Assemblée des Etats-Généraux, en se déclarant Constituante, s'imposait une double tâche : faire l'unité nationale, assurer la liberté de l'homme et du sol.

» Elle l'accomplit tout entière, et la nuit du 4 août marque l'impérissable conquête et le glorieux avénement de notre égalité civile. »

Tel est le fond de ce discours, aussi ferme et nourri de style

Digitized by Google

que riche en aperçus philosophiques et en science de droit civil et politique, mais dont une sèche analyse ne peut donner qu'une bien imparfaite idée.

5 novembre. — Ce même jour, l'Ecole de médecine et de pharmacie a repris ses cours. Dans la séance d'ouverture, M. le directeur Farge s'est fait l'interprète des regrets laissés à l'Ecole par la mort de M. le docteur Jouvet, directeur honoraire, décédé dans le courant de l'année. M. le professeur de physiologie Legludic a lu l'éloge historique de Guillaume Harvey, le célèbre inventeur de la circulation du sang. Puis on a distribué aux élèves les prix de l'année scolaire 1871-72.

Rappelons en outre que, dans les derniers jours d'octobre, à la suite d'un concours municipal, dont ils avaient subi avec une grande distinction les épreuves, MM. les docteurs Guichard fils, Briand et Vaslin avaient été nommés médecins-adjoints des hôpitaux.

12 novembre. — Hier a été rouverte l'Ecole supérieure des sciences et des lettres. Deux nouveaux professeurs font partie du personnel, l'un pour l'enseignement littéraire proprement dit, l'autre pour l'histoire. Aujourd'hui, M. le directeur de l'Ecole a installé M. Voisin, professeur de rhétorique au Lycée, comme venant remplacer dans la chaire de littérature M. Biéchy, nommé professeur à Nancy. Cette notification officielle était à la rigueur suffisante; il est toutefois permis de penser qu'elle n'eût pas perdu à être accompagnée de quelques mots de fraternel adieu inspirés à M. le directeur par le zèle consciencieux et le goût éclairé de son ex-collaborateur.

Le nouveau et jeune professeur, qui parlait pour la première fois en public, avait eu, par un louable excès de modestie, la précaution d'écrire sa leçon. Il l'a lue, mais avec une aisance qui donnait presque à sa lecture le caractère d'une improvisation, et qui l'autorise à compter sur un plein succès quand aux feuilles toujours un peu froides d'un manuscrit il lui plaira de substituer tout au plus quelques simples notes de rappel.

M. Voisin a annoncé qu'il s'occupera spécialement cette année de la littérature dramatique française, surtout depuis Corneille, à partir du *Cid*. Pour introduction, il a cru devoir faire connaître

Digitized by Google

sommairement sa manière de concevoir la littérature. Par cet élégant exposé, il a prouvé que les sujets en apparence les plus vieillis sont toujours neufs pour qui sait les rajeunir. L'auditoire, à son entrée, l'avait salué par des applaudissements de bienvenue ; à la fin de la séance, il y a joint ceux d'une connaissance agréablement déjà commencée.

Si un vétéran de l'enseignement pouvait espérer qu'un léger avis de sa part serait accepté comme une preuve de vive sympathie pour un heureux début, je me permettrais d'adresser à M. Voisin une observation toute bienveillante. Quand on parle à un public composé en partie de jeunes auditeurs et même de jeunes auditrices (qu'on me passe le mot), certaines productions littéraires ne peuvent être citées, et il l'a très-bien dit, que scrupuleusement *expurgées*. D'autres aussi, comme deux des morceaux que le nouveau professeur nous a lus, et dont il a retranché quelques vers, demanderaient qu'on suivît le conseil de J.-B. Rousseau :

Rendons-les courts, en ne les lisant point.

17 novembre. — Aujourd'hui, à la cathédrale, ont été dites solennellement les prières pour l'Assemblée nationale. Mgr l'Evêque officiait dans cette cérémonie, à laquelle s'étaient rendues les autorités judiciaires, départementales et militaires, avec les fonctionnaires des diverses administrations et une foule nombreuse qui remplissait l'église.

— La classe des Beaux-Arts à l'Institut, heureuse d'avoir recouvré son patronage de l'Ecole des Beaux-Arts à Paris et de l'Ecoe française à Rome, vient de tenir avec grande pompe sa séance publique annuelle. On peut dire que les honneurs de cette solen nité ont été pour un fils de l'Anjou, M. le secrétaire perpétuel Beulé. Il a raconté la vie et les travaux de l'architecte Duban dans un de ces éloges historiques qui charment les gens du monde par l'attrait de la pensée et du style, autant qu'ils répondent à l'attente des hommes spéciaux par la connaissance approfondie de l'art. Une partie, entre autres, de ce brillant panégyrique a été vivement applaudie : c'est la description du chef-

Digitized by Google

d'œuvre de Duban, l'Ecole des Beaux-Arts. M. Beulé a été poëte et peintre en même temps pour rendre hommage à l'éminent architecte. On croirait volontiers que l'ancien élève de l'Ecole française d'Athènes aurait écrit ce passage en présence des ruines inspiratrices de l'Acropole, dont il a découvert un des plus curieux fragments. Il faut, dit-il en parlant d'une cour intérieure de l'Ecole des Beaux-Arts, « il faut être là le matin, quand le » soleil darde des rayons obliques et fait projeter de grandes » ombres. La cour est encore solitaire, aucun bruit ne trouble » le recueillement du visiteur pour qui bientôt ce n'est plus une » cour. Tantôt il se croit à l'entrée d'un palais italien, car tant » de belles copies annoncent les abords d'un musée; tantôt il » entrevoit une place de l'Italie du Nord, ornée par un de ces » habiles Lombards que les Papes appelaient à Rome..... » Je m'arrête, il le faut bien : le peu que je cite suffit pour faire comprendre combien M. Beulé s'était pénétré de la pensée de Duban qui voulait « que dans une école des beaux-arts tout fût un en- » seignement, que l'architecture elle-même fût un professeur » muet, » — mutisme éloquent — que M. Beulé qualifie de « cette belle langue universelle qui s'appelle l'architecture. »

Cette langue de Jean de Lespine est depuis longtemps cultivée avec éclat par les Angevins. C'est une glorieuse tradition que la génération actuelle paraît tenir à honneur de conserver.

M. René Goblot, bachelier ès-lettres et ès-sciences, élève de M. l'architecte Beigner et aussi de notre Ecole supérieure et de dessin, vient d'être reçu le second sur près de trente candidats admis à l'Ecole des Beaux-Arts (section d'architecture.)

Ne quittons pas les beaux-arts sans parler d'un fait qui s'y rattache et qui a produit ici une pénible émotion. Notre Musée possédait une copie, exécutée avec un rare talent par M. Lenepveu, d'une partie du *Jugement dernier* de Michel-Ange. La ville d'Angers attachait avec raison un très-grand prix à l'œuvre d'un de ses enfants, devenu une de ses gloires. Ce tableau, nous ne l'avons plus. M. le Maire a reçu de M. le Directeur des Beaux-Arts la lettre suivante :

Digitized by Google

« Monsieur le Maire,

» Le gouvernement a l'intention de fonder un nouveau musée, composé des reproductions, par le pinceau ou par le moulage, de tous les chefs-d'œuvre de l'art qui sont disséminés dans les diverses galeries de l'Europe. Je suis chargé par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de vous demander s'il vous conviendrait de nous céder la belle copie de la *Barque du Jugement dernier*, exécutée, d'après Michel-Ange, par mon très-honorable confrère M. Lenepveu. En échange de cette copie, M. le Ministre vous offre une large compensation, par exemple, une sculpture de marbre ou de bronze et un tableau original à prendre parmi les acquisitions faites récemment au nom de l'Etat, c'est-à-dire parmi les ouvrages les plus remarquables qui ont figuré aux dernières Expositions.

» M. Lenepveu pourrait, si vous le désirez, s'entendre avec moi sur le choix à faire ici des objets qui vous seraient le plus agréables, et qui figureraient le plus dignement dans votre beau Musée, qui va recevoir du gouvernement un excellent lot de peintures, dont quelques-unes ont fait partie des galeries du Louvre. Ce lot, je l'ai moi-même choisi avec prédilection, en mémoire de mon illustre ami David (d'Angers).

» Veuillez agréez, Monsieur le Maire, etc.

» Ch. Blanc. »

Appelé à émettre son avis sur cette affaire, le Conseil municipal a déclaré qu'il éprouvait « un profond regret de se voir en » quelque sorte obligé de priver le Musée de notre ville d'une de » ses plus belles toiles. » L'administration municipale a partagé ce regret : néanmoins, sur l'avis conforme du Conseil, avec l'assentiment de M. le conservateur de notre Musée et celui de M. Lenepveu, elle a cru devoir acquiescer à la demande qui lui était faite. Cet acte de condescendance a été jugé sévèrement : a-t-on tenu assez compte des motifs, faciles à comprendre, qui l'ont entraîné? C'est, me semble-t-il, à la source du mal que le blâme, un blâme énergique, doit remonter. Il existe à Paris dans les collections de l'Ecole même des Beaux-Arts, une très-belle copie par Sigalon de la fresque entière de Michel-Ange. Quelle nécessité y avait-il donc de venir par une sorte de violence

Digitized by Google

morale nous ravir un tableau qui à Paris fera double emploi et laisse ici un vide bien difficile à remplir au gré des Angevins? Croit-on diminuer nos regrets en se couvrant un peu du nom de David, si cher à ses compatriotes? On n'est pas heureusement inspiré, quand, pour dépouiller le Musée d'Angers d'une œuvre d'artiste angevin, on invoque le souvenir du grand artiste qui de presque toutes ses œuvres réunies fît à sa ville natale un inappréciable, et, nous l'espérons bien, un inviolable trésor. La pilule fût-elle mieux dorée, la dorure ne détruirait pas l'amertume.

J. SORIN,

P. S. — Par un heureux concours de circonstances, la Chronique a pu cette fois présenter l'éloquence angevine comme également bien inspirée à l'Institut, au Palais et dans une Chaire universitaire. Le tableau eût été complet, s'il eût été possible de la montrer aussi dans la Chaire sacrée. La Chronique regrettait cette lacune, lorsqu'au moment de l'impression elle a reçu communication du dernier numéro (dimanche 15 décembre) de la *Semaine religieuse du diocèse d'Angers*. On y trouve le compte-rendu d'une cérémonie qui a eu lieu, le 8 décembre, à l'église Notre-Dame de cette ville, et dans laquelle Mgr Freppel s'est fait entendre. Essayer de donner, d'après ce compte-rendu, une idée du discours du prélat, ce serait une chose presque puérile; on n'analyse pas une analyse. Ce serait enlever à une parole toujours aussi brillante que solide, mais déjà décolorée par un pâle rapport, le peu d'éclat resté dans ce premier essai de reproduction. Il n'y a plus qu'à indiquer aux lecteurs l'article du recueil cité ci-dessus. A travers même l'ombre d'un discours qu'ils regretteront de n'avoir pas entendu, ils verront que l'ancien professeur d'éloquence sacrée continue toujours dignement la tradition des maîtres qu'il a si bien fait connaître. La chaire théologique de la Sorbonne doit être fière du présent qu'elle a fait au siége épiscopal d'Angers. J. S.

E. BARASSÉ, *éditeur-gérant.*

Angers, imp. E. Barassé.

Digitized by Google

LES VINS ALIMENTAIRES CONSIDÉRÉS AU POINT DE VUE HYGIÉNIQUE.

GUIDE DU CONSOMMATEUR

Par GUILLORY aîné.

1 vol. in-18. — Prix : 2 fr.

Ernest Mourin. — Les Comtes de Paris, histoire de la troisième race. Prix. . . . . **6 fr.**

E. Poitou. — La liberté civile et le droit administratif en France. Prix. **3 fr.**

— Philosophes français contemporains. 1 vol. in-12. . . **3 fr.**

— Portraits littéraires. 1 vol. in-12. . . . . **3 fr.**

— Du roman et du théâtre. . . . . **3 fr.**

C. Port. — Cartulaire de l'hôpital Saint-Jean d'Angers, précédé d'une notice sur cet Hôtel-Dieu. — Prix. . . . . **10 fr.**

— Inventaire des archives anciennes de l'hôpital Saint-Jean d'Angers, précédé d'une notice historique et suivi d'un cartulaire de cet Hôtel-Dieu. — Prix. . . . . **10 fr.**

A. Biéchy. — L'Induction, essai sur les principes, les procédés, la valeur et la portée de la méthode expérimentale. — 1 vol. in-8°. Paris, Delagrave et Cie, — Prix. . . . . **5 fr.**

Alfred Jubien. — L'Abbesse Marie de Bretagne et la réforme de l'ordre de Fontevrault, d'après des documents inédits, avec une vue du Monastère en 1699 et le fac-simile des signatures des Abbesses citées dans ce volume. — 1 vol. in-18. Angers, E. Barassé. — Prix . . . . . **2 fr. 50**

André Joubert. — Les invasions anglaises en Anjou, 1 vol. in-12. Angers, E. Barassé. — Prix. . . . . **2 fr. 50**

De Lens. — Les correspondants de François Bernier pendant son voyage dans l'Inde. — Lettres inédites de Chapelain. 1 vol. in-8 de 48 pages. **1 fr.**

J.-R. Denais. — Histoire de l'Hôtel-Dieu de Beaufort-en-Vallée. 1 volume in-12. — Prix. . . . . **1 fr. 50**

Récit d'une petite fille. 1 vol. in-12. — Prix. . . . . **1 fr. 50**

Suite du Récit d'une petite fille. 1 vol. in-12. . . . . **2 fr. 50**

Digitized by Google

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Revue de l'Anjou. Prix : par an. . . . . **12 fr.**

Les auteurs qui désirent un tirage à part de leurs travaux, sont priés de vouloir bien en donner avis à l'éditeur avant la publication du numéro de la *Revue* contenant leurs écrits. Voici les conditions :

Pour 50 exemplaires d'une feuille de 16 pages, avec couverture mprimée . . . . . 9 fr.

Pour 100 exemplaires d'une feuille de 16 pages, avec couverture imprimée . . . . . 12 »

Chaque cent en plus . . . . . 8 »

Au-delà *de deux* feuilles, le brochage est payé à part.

Digitized by Google

REVUE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANJOU

Publiée sous les auspices du Conseil général.

NOUVELLE SÉRIE ILLUSTRÉE,

12 francs par an.

CINQUIÈME ANNÉE.

TOME PREMIER.

Sixième livraison. — Décembre 1872.

SOMMAIRE :

Persécution endurée pendant la révolution par les religieuses hospitalières de Beaufort (*suite*). — DOM PIOLIN.

Documents inédits ou peu connus sur François Bernier (2e *article*). — L. DE LENS.

La Femme en France (2e *article*). — E. STOFFLET.

Chronique : — Exposition de Nantes. — M. Lenepveu — M. Legeard de la Diriays. — J. SORIN.

Histoire de l'Université d'Angers (2e *volume*, 4e *feuille*). — P. RANGEARD.

ANGERS

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ, RUE SAINT-LAUD, 83.

1873

Digitized by Google

LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ.

Pour paraître prochainement :

DICTIONNAIRE DES USAGES RURAUX ET URBAINS

Pour tous les cantons du ressort de la Cour d'appel d'Angers

(DÉPARTEMENTS DE MAINE-ET-LOIRE, MAYENNE, SARTHE)

Par MM. A. ROBERT et E. GASTÉ, avocats.

1 vol. grand in-18.

HISTOIRE DE L'UNIVERSITÉ D'ANGERS

DE PIERRE RANGEARD

Ouvrage entièrement inédit

Tome Ier. — **6** fr.

DESCRIPTION DE LA VILLE D'ANGERS

ET DE TOUT CE QU'ELLE CONTIENT DE PLUS REMARQUABLE

Par PÉAN DE LA TUILLERIE, Prêtre de Châteaugontier

Nouvelle édition avec plan

Augmentée de notes critiques et de recherches historiques sur les Rues, les Hôtels et les principales maisons d'Angers, d'après les documents inédits des Archives du Département et de la Mairie,

Par M. Célestin PORT,

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique et de la Commission de la topographie des Gaules, licencié ès-lettres, officier d'Académie, lauréat de l'Institut,

ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE.

Prix. . . . . **5** fr.

SOUS PRESSE

Carte de Maine et Loire, nouvelle édition *gravée*, par M. FOURCAULT.

OUVRAGES PARUS

Carte de Maine et Loire, par M. FOURCAULT, coloriée . .	**4**	»
Plan d'Angers, par M. DUVEAU	**2**	»
Tarif des bâtiments, par M. GESLIN.	**2**	**50**
Code des usages ruraux.	**1**	**75**
Géographie de Maine et Loire, avec carte, par M. LABESSIÈRE	**1**	»
Carte géologique de Maine et Loire.	**6**	»
Carte historique et monumentale de l'Anjou, par M. LABESSIÈRE.		
Prix : Edition en noir.	**3**	»
Avec armoiries coloriées	**5**	»
Sur toile vernie, gorge et rouleau.	**10**	»
Carte murale de Maine et Loire, par M. LABESSIÈRE. .	**8**	»
Guide de l'Apiculteur, par M. DEBEAUVOYS (6e édition), revue, corrigée et augmentée de deux chapitres sur la fécondation et sur les combats des reines, enrichie de nouvelles gravures. 1 vol. in-12	**2**	**50**

Digitized by Google

PERSÉCUTION

ENDURÉE PENDANT LA RÉVOLUTION

PAR LES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES

DE

SAINT-JOSEPH DE L'HOTEL-DIEU

de Beaufort-en-Vallée (1).

CHAPITRE II.

PERSÉCUTION DE LA PART DES SCHISMATIQUES (suite).

Il est juste de remarquer que les plus violents de ces énergumènes, ceux qui firent subir aux filles de Saint-Joseph les traitements les plus indignes, étaient étrangers à la ville de Beaufort. Une bande d'habitants des communes voisines avait considérablement accru la troupe des insurgés. C'était dans leurs rangs que se trouvait les hommes les plus violents. L'un d'eux poussa la lâcheté jusqu'à souffleter madame de Gargilesse ; il la menaçait à haute voix de lui faire subir un traitement plus cruel encore, lorsqu'un brave beaufortais, Jean Esnault, s'avança vers lui, lui reprocha ses procédés indignes et lui signifia la défense de poursuivre ses insolences. Le lâche insulteur n'osa pas tenir ferme devant un homme de courage ; il jugea à propos de s'esquiver et disparut dans le tourbillon.

Dans cette foule, il s'en trouvait beaucoup comme Esnault que ces scènes barbares remplissaient d'indignation, mais la

---

(1) Voir la livraison de septembre-octobre.

Digitized by Google

terreur qui planait sur la ville était si intense que rarement il se rencontrait un homme assez hardi pour protester contre ces abominables procédés.

A tout instant, on recommençait des haltes, et en chaque endroit on feignait de vouloir immoler les hospitalières si elles ne prêtaient le serment sur-le-champ. Mais ces nouvelles sommations n'étaient que de nouvelles occasions pour elles de confesser la foi et de faire éclater la magnanimité de leur courage.

A la fin, la vertu et la grandeur d'âme de ces vierges intrépides en imposèrent aux chefs qui avaient organisé ce soulèvement ; ils firent retirer leurs hommes, et ceux-ci n'osèrent pas pousser plus loin leurs exploits. Il fallait que l'exemple vînt du centre de tous les complots révolutionnaires : on était à la veille des sanglantes journées de septembre et, depuis le 10 août, des nouvelles sinistres parcouraient la France dans tous les sens. Comme avant que la tempête éclate, on entend des bruits menaçants et le frisson gagne de proche en proche, ainsi dans tout le pays les esprits redoutaient les sombres attentats qui allaient trop tôt ensanglanter le sol de la patrie. Mais là encore, comme dans le cours de la Révolution, on attendait le signal de Paris; les sociétés maçonniques, qui organisèrent partout les hécatombes dont le cruel souvenir attriste et souille nos annales, agirent toujours avec ordre et discipline.

Les agents subalternes toutefois, comme il arrive toujours en de semblables circonstances, ignoraient absolument les ressorts auxquels ils obéissaient. Conduits souvent par une haine aveugle qu'on leur soufflait avec une malice infernale contre les anciennes classes privilégiées ; suivant plus souvent encore une cupidité brutale, ils ne cherchaient qu'à satisfaire les sauvages instincts qui sont au fond de la nature humaine. Les émeutiers de Beaufort montrèrent clairement à quel mobile ils obéissaient lorsqu'ils vinrent le soir demander leur salaire à la supérieure de l'hôpital. Après l'avoir tenue elle et ses religieuses sous le couteau, depuis le matin jusqu'à la nuit, ils réclamaient avec audace le prix de leur journée, disant qu'ils l'avaient bien mérité, puisqu'ils pouvaient les tuer et qu'ils ne l'avaient pas fait. Quoique ruinée

Digitized by Google

par le pillage qui venait d'avoir lieu, la mère Jeanne Ciret, voulant imiter jusqu'au bout celui qui fait luire son soleil sur les pécheurs comme sur les justes, leur distribua aux uns de l'argent, aux autres des vêtements selon leur désir. Singulière contradiction de ces hommes aveuglés! L'usage de beaucoup de familles à Beaufort-en-Vallée est de faire porter aux petits enfants des bonnets confectionnés par les religieuses de Saint-Joseph, et cet usage est fondé sur la vénération qu'elles inspirent à tout le monde (1); les agents du tumulte qui venait d'avoir lieu, ceux-mêmes qui venaient de lever la hache sur leurs têtes, réclamaient avec le plus d'ardeur de ces bonnets pour leurs jeunes familles et s'estimaient heureux de les remporter dans leurs maisons.

Si la modestie des filles de Saint-Joseph leur avait permis un retour sur les services qu'elles avaient rendus à la population de Beaufort, sur les marques de respect et de reconnaissance qu'on leur avait prodiguées jusqu'à ce jour, elles auraient eu peut-être de la peine à s'expliquer ce revirement si prompt dans les dispositions d'un peuple généralement bon, paisible et animé de sentiments honorables. Le dévouement des hospitalières était inspiré par des motifs trop élevés au-dessus des intérêts de la terre pour s'arrêter à de pareils retours sur les choses du passé, et c'étaient ces vues tournées vers le ciel et l'éternité qui inspiraient leur courage héroïque et leur mépris pour les périls présents. Le lecteur qui doit demander des leçons à l'histoire peut constater dans cette facilité avec laquelle quelques chefs de partis, audacieux et sans conscience, entraînèrent une partie de cette population jetée violemment hors des habitudes paisibles de la vie habituelle, le danger que contient toute commotion publique, la nécessité pour ceux qui sont à la tête de la société d'en comprimer les premiers mouvements, et aussi l'indulgence avec laquelle on doit juger les agents subalternes.

(1) Chaque année les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Beaufort distribuent encore un grand nombre de ces bonnets qu'elles confectionnent elles-mêmes et que les familles viennent réclamer dans un sentiment religieux.

Digitized by Google

Mais plus le sort de ceux-ci inspire de pitié, plus la conduite des chefs doit paraître profondément coupable. La charité des hospitalières de Beaufort s'étendit également sur les uns et sur les autres, et dans les mémoires qu'elles nous ont laissés il serait impossible de découvrir l'ombre d'une récrimination.

Bientôt l'admirable vertu de la mère Jeanne Ciret retira de cette terrible journée un fruit capable de lui faire oublier les amères épreuves auxquelles elle avait été soumise. Le maire de Beaufort-en-Vallée, comme nous l'avons constaté, était un ami dévoué des religieuses de l'Hôtel-Dieu ; il l'avait prouvé en mainte circonstance, et il venait d'en donner de nouvelles preuves dans un moment où il exposait sa vie pour préserver la leur. Il professait une vénération particulière pour Jeanne Ciret, dont il estimait les éminentes qualités. Il reconnaissait ses lumières et sa grande âme. C'était d'ailleurs un chrétien fortement convaincu des vérités du christianisme et conformant sa conduite à sa croyance; mais il était prévenu de certains principes puisés dans son éducation, et il adhérait de bonne foi aux innovations religieuses qui désolaient l'Eglise catholique.

Peu de jours après les sombres scènes que nous venons de mentionner, et lorsque les bruits des massacres de Paris, de Meaux, de Pierre-Encise et autres répandaient la terreur dans tout le royaume, ses alarmes redoublèrent pour la vie des filles de Saint-Joseph, et il vint trouver la supérieure, espérant la déterminer à prêter le serment. Il agissait, croyait-il, dans le plus grand intérêt des hospitalières. Il avait fait provision de tous les arguments que les partisans du serment présentaient dans les apologies qu'ils avaient répandues avec profusion de tous les côtés. Mais il arriva tout le contraire de ce qu'il attendait; il espérait amener la respectable supérieure à sa manière de voir, et ce fut elle qui le fit changer d'opinion.

Elle lui exposa si clairement et avec tant de force les motifs qui l'empêchaient, elle et ses religieuses, de prêter le serment, qu'il commença à sentir naître des inquiétudes dans sa conscience sur les serments qu'il avait prêtés lui-même. Il étudia à fond la matière et ne tarda pas à reconnaître que sa conduite

Digitized by Google

n'avait point été suffisamment éclairée. Il avait, sans doute, agi dans les plus pures et les meilleures intentions ; mais lorsqu'il s'agit de la religion, de la foi, il n'est pas permis de suivre un sentiment douteux. Convaincu de ces principes, il n'hésita pas un moment à y confirmer sa conduite, malgré le péril évident qu'il courait.

Aussitôt il déclara en plein conseil de la commune qu'en prêtant les serments exigés jusqu'alors, il avait toujours eu l'intention de réserver tout ce qui pouvait être contraire à la croyance de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, dans le sein de laquelle il voulait vivre et mourir.

Après une déclaration aussi franche, et après ce qu'il avait fait en faveur des catholiques, dès le moment qu'il avait commencé à connaître la vérité, il se trouvait désigné à la haine et à la vengeance des révolutionnaires. Voyant l'orage qui se formait contre lui et entendant les bruits menaçants qui arrivaient de plus en plus alarmants de tous les coins de l'horizon, il comprit que ses jours n'étaient plus en sûreté à Beaufort, et il se retira le plus secrètement qu'il put à Clisson, dans le département de la Loire-Inférieure. Mais on n'échappait pas aussi facilement aux ennemis de la religion : les loges maçonniques et les clubs enserraient tout le pays dans leurs filets, et les correspondances entre les chefs étaient continuelles. L'ancien maire de Beaufort fut signalé aux révolutionnaires de Clisson ; on organisa une émeute contre lui, et il fut massacré dans la rue en haine des sentiments religieux qu'il avait manifestés.

Telle fut la mort ou plutôt le martyre de M. René Chevais du Plessis (1). Après avoir été l'ami des religieuses de Saint-Joseph durant sa vie, il devint leur protecteur dans le ciel, car c'était à elles, après Dieu, qu'il devait l'auréole qui ornera son front pour l'éternité. Nous avons été heureux de restituer à l'Anjou, déjà si riche en témoins de la foi, ce héros de la religion que nul historien

(1) Ce magistrat était ancien auditeur de la Chambre des comptes de Bretagne. Il parait comme maire de Beaufort-en-Vallée depuis le mois de février 1790, jusqu'au mois d'août 1792. (C. Port, *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire*, p. 247.)

Digitized by Google

jusqu'à ce jour n'avait inscrit sur les cadres du martyrologe.

Sous l'administration qui succéda à celle de cet excellent magistrat, les religieuses de Saint-Joseph n'éprouvèrent point tous les désagréments qu'elles auraient pu redouter. Le nouveau maire, le sieur F. B., surnommé dans son pays Tête-de-Fer, sut maintenir dans sa commune l'ordre et la sécurité, et la vie d'aucun habitant ne fut sérieusement menacée. Lorsqu'en vertu des ordres du comité révolutionnaire les personnes suspectes du canton de Beaufort durent être arrêtées, le citoyen Delescluse, procureur de la commune, fit audit comité un rapport à la date du 2 octobre 1793, et il y mentionnait l'avis de douze membres du conseil municipal et général qui disaient ne connaître ni aristocrates, ni fanatiques dans la commune de Beaufort. Comme les religieuses étaient encore dans leur cloître, il faut reconnaître que ces honorables municipaux étaient tous bien disposés ainsi que le maire et le procureur en faveur de la communauté. S'il n'avait dépendu que de la volonté de ces honnêtes citoyens, elles auraient continué à couler en paix leur vie toute consacrée aux œuvres de charité et à la prière.

Ce fut grâce à cette conduite pleine d'énergie et d'humanité, que l'on vit les relations sociales se continuer dans une petite ville alors habitée par une riche et nombreuse bourgeoisie, tandis que les cités qui l'environnaient étaient en proie aux fureurs de la guerre civile.

CHAPITRE III.

PERSÉCUTION SOUS LA TERREUR.

Après la terrible journée du 27 août 1792, les alarmes se renouvelèrent souvent au milieu d'une population profondément agitée par les passions les plus ardentes. Le soulèvement de la Vendée au mois de mars 1793 vint encore apporter de nouveaux éléments de désordre. La Convention dirigea aussitôt, sur les contrées qui avaient pris les armes, des troupes que le fanatisme

Digitized by Google

révolutionnaire rendait capables de toutes les violences, de tous les crimes. Le nom des colonnes infernales rappelle à lui seul une série de forfaits inconnus dans les annales des peuples civilisés. La ville de Beaufort-en-Vallée fut occupée par des soldats auxquels on avait soufflé une haine aveugle contre les prêtres et tout ce qui tenait de près ou de loin à l'Église catholique. Chaque jour apportait l'annonce de nouveaux attentats commis dans la contrée. Beaufort fut plus d'une fois le théâtre effrayé de ces scènes barbares. Au mois de mai, des hussards du régiment d'Aunis résolurent de célébrer une fête à leur manière. Ils transportèrent sur le champ-de-foire un reste du mobilier de l'église, des confessionnaux, des bancs, des chaises, et ils en firent un bûcher sur lequel ils n'oublièrent pas de jeter toutes les liasses de papiers et de parchemins qu'ils purent trouver dans les archives. Ce feu de joie était accompagné de chants impies et de toutes les orgies qui se rencontrent en de semblables circonstances. C'était une vraie fête païenne; il lui aurait manqué quelque chose si l'effusion du sang humain n'était venue la couronner. Les hussards coururent au vieux château, en arrachèrent dix prisonniers vendéens, les traînèrent sur le théâtre de la pompe, et là, sans jugement, de leur propre autorité, les massacrèrent lâchement et avec les circonstances les plus atroces.

Poussés par le désespoir, les captifs désarmés, mais furieux, se défendirent avec la dernière énergie. Tout ce qui put leur tomber sous la main leur servit à vendre cher leur vie. Les cris de fureur, les blasphèmes, les vociférations des bourreaux et les hurlements des victimes retentissaient jusque dans les parties les plus éloignées de l'hôpital, situé à deux pas de l'ancienne demeure du roi René et de Jeanne de Laval. Les malades étaient glacés de frayeur dans leurs lits; que devaient ressentir les religieuses dont la demeure est située plus près encore du lieu du massacre. Tout à coup une femme qni leur était dévouée accourut au milieu de la communauté et leur dit : « Cachez-vous, cachez-vous, Mesdames; sauvez-vous promptement! Je viens d'entendre les soldats qui se sont dit : nous venons de tuer les brigands; c'est bien ! allons maintenant à l'hôpital en finir avec

Digitized by Google

la mauvaise tête qui est là et son suppôt. Celui qui rapportera leur tête recevra cinquante livres. »

Comme pour confirmer la vérité de ce message, on accourut au même instant des salles des malades, dire que trois hussards couverts de sang venaient d'entrer en furieux et demandaient sur-le-champ les mères Ciret et de Gargilesse. Ce fut comme un coup de foudre : rien ne saurait peindre la consternation de toute la communauté ; ce ne fut qu'un cri de désespoir. Toutes les religieuses se jetèrent aux pieds de la supérieure, la priant, la conjurant de ne pas aller au-devant d'une mort certaine. C'était à qui courrait à sa place présenter sa tête pour conserver celle de leur mère. Touchée jusqu'au fond du cœur de ce dévouement sublime, mais inébranlable comme toujours en face du danger, la généreuse supérieure adressa quelques paroles de consolation et d'espérance à ses compagnes, leur donna sa bénédiction qu'elles sollicitaient à genoux et se dirigea d'un pas ferme vers les salles des malades, que les soldats avaient envahies. Non moins héroïque fut la contenance de la mère de Gargilesse; sans hésiter un moment elle suivit sa supérieure, s'estimant heureuse de pouvoir verser son sang en même temps, et peut-être même de pouvoir protéger la vie de sa mère en se présentant d'abord aux coups de ces ouvriers de carnage.

Dès le premier abord les deux religieuses purent se convaincre des scènes horribles qui venaient de s'accomplir sur le château, car ces bandits présentaient le plus hideux spectacle : ils étaient tout souillés de boue et de sang, et ils portaient des plaies qu'ils venaient de recevoir de la part de leurs victimes. Toujours imperturbable, même en présence d'une semblable horde de brigands, la vénérable mère Jeanne Ciret s'avança vers eux, et, sans leur laisser le temps de parler, elle leur témoigna combien la fatigue extrême peinte sur leur visage lui causait de compassion; elle les invita de l'air le plus gracieux à prendre quelques boissons fortifiantes. Un bravo bien accentué partit spontanément de la poitrine des soldats, et accueillit cette proposition.

Tout aussitôt apercevant l'un de ces brigands couvert entièrement de sang et portant à la main une large et profonde blessure,

Digitized by Google

elle s'approcha de lui d'un air délibéré, et lui dit avec une compassion profonde qui se trahissait autant par l'accent de sa voix que par les paroles : « Mais citoyen, tu es gravement blessé ; il faut absolument un appareil sur ta main. Pendant que l'on vous prépare un bon repas qui vous est à tous bien nécessaire, viens, que je te panse. » Ces paroles si bienveillantes, ce ton si compatissant, ces actions d'une charité si franche firent tomber la fureur dont ces hommes étaient transportés. Eux qui étaient venus résolus à en finir avec ces deux religieuses, ces soutiens du fanatisme et de l'aristocratie, restèrent stupéfaits en leur présence ; ils n'osaient même pas ouvrir la bouche. Enfin celui qui était si grièvement blessé dit à la mère Ciret qui le pansait : « Mais qui aurait jamais cru que tu fusses si patriote ? Quel dommage si nous t'avions tuée ! » La mère lui répondit avec un franc sourire : « Mais certainement, citoyen, c'eût été un grand dommage ; aussi je suis bien sûre que tant que vous êtes de braves hussards, non-seulement vous ne nous auriez pas tuées ; mais même vous nous auriez courageusement défendues, si l'on avait voulu attenter à nos jours. » Tous trois protestèrent à l'envi qu'ils étaient tout disposés à se servir de leur sabre pour les défendre.

Ils prirent ensuite du meilleur cœur l'excellent repas qu'on leur avait préparé, et ils repartirent en disant hautement : « Quelles femmes ! quelles citoyennes ! » Bien plus cet homme qui s'était montré le plus furieux de la bande et le plus déterminé à abattre les têtes des deux religieuses continua, tant que sa compagnie occupa Beaufort-en-Vallée, à venir chaque jour à l'Hôtel-Dieu, moins pour réclamer son pansement que pour voir la supérieure et recevoir d'elle quelques avis. Dans la suite, étant rentré dans la vie civile, il vint s'établir à Beaufort-en-Vallée, et continua de fréquenter l'hôpital, rapportant lui-même à tout le monde ses propres aventures.

Un péril écarté, un autre ne tardait pas à renaître ; il ne fallait jamais en ces jours sombres de la Terreur compter sur la paix du lendemain, et les services rendus aujourd'hui étaient souvent un titre pour être plus cruellement persécuté le jour suivant. Les religieuses de Beaufort en firent bientôt la triste expérience.

Digitized by Google

Le 7 septembre 1793 le comité révolutionnaire de la ville d'Angers prit la délibération suivante : « Le comité délibérant sur la mauvaise administration des hospices ; considérant que la très-grande majeure partie des femmes qui sont à la tête des maisons d'hospices sont dans les plus mauvais principes, et qu'il est extrêmement urgent de les remplacer par des femmes patriotes, arrête : que la municipalité d'Angers sera requise d'annoncer de suite par une proclamation l'ouverture d'un registre où les *candidates* iront se faire inscrire, et qu'à fur et mesure qu'il s'en trouvera un nombre suffisant pour le renouvellement de ces établissements, elle sera requise de le faire de suite, etc., etc. »

L'honorable magistrat, M. Camille Bourcier, qui a publié cet acte dans son *Essai sur la Terreur en Anjou*, ajoute des réflexions que nous croyons devoir transcrire : « Le 3 octobre suivant, Mailhe, Dupont et Lebon, firent décréter par la Convention, que toutes les femmes aristocrates, attachées aux hôpitaux, seront remplacées par des femmes et des filles patriotes ; mais le comité révolutionnaire d'Angers avait eu l'initiative de cette mesure ; à lui doit en revenir tout l'honneur. Elle est à mes yeux l'une des plus barbares que l'on ait le droit de reprocher à la Révolution. Pour desservir les hôpitaux, pour soigner les malheureux atteints des maladies les plus cruelles, des infirmités les plus répugnantes, il faut les attentions les plus délicates et le dévouement de la femme ; il faut plus encore, il faut l'abnégation absolue, la charité, la religion, toutes les vertus enfin qui honorent les saintes femmes des ordres nombreux consacrés au service des hôpitaux. Non-seulement elles passent toute leur vie au chevet des blessés et des malades, pansant leurs plaies, soulageant leurs misères ; mais, quand la dernière heure est venue pour ces infortunés, qui de la vie n'ont guère connu que ses amertumes et ses tristesses, elles savent aussi la leur rendre moins pénible par leurs douces paroles et leurs pieux encouragements. Tous les peuples nous envient ou nous ont emprunté l'établissement de ces ordres si précieux pour l'humanité. Il appartenait aux terroristes de 93 de les supprimer, bien plus, de proscrire et de massacrer comme fanatiques et aristocrates ces femmes vertueuses dignes de tous nos respects. »

Digitized by Google

On ne saurait mieux penser et mieux dire ; ajoutons seulement que l'expérience se chargea de fournir promptement les preuves à l'appui de ces réflexions.

Dans son zèle fanatique le comité révolutionnaire d'Angers envoya cette délibération au comité de Beaufort-en-Vallée comme à tous les autres comités de la république. Les religieuses ne nous disent pas dans leurs mémoires s'il y eût quelques mesures prises à ce sujet en ce qui les concernait personnellement; mais il n'est guère probable que leurs amis, et elles en avaient beaucoup dans la ville, leur aient laissé ignorer ce danger nouveau suspendu sur leur tête. Enhardis d'ailleurs par les progrès rapides de la guerre contre la religion, ses ennemis se portèrent six jours seulement après la délibération du comité à d'autres attentats contre elles.

Dès le 13 septembre, la demeure des filles de Saint-Joseph fut encore une fois envahie par une horde de brigands. Cette fois ils ne causèrent pas de grands désordres dans le monastère ; leur tenue avait quelque chose de sinistre et de sombre comme la loi qui gouvernait alors la France et dont ils étaient les agents. Ils annoncèrent qu'ils étaient venus pour se saisir de la mère Jeanne Ciret et de la mère Frédérique de Gargillesse. Dire quelle fut la désolation de toute la communauté qui se voyait subitement enlever celle qu'elle regardait avec raison comme son guide et son modèle, ou plutôt comme sa mère, et quelle mère ! ce serait chose impossible. Mais telle était la stupeur que la Convention faisait peser sur toutes les existences à ce moment, que chacun obéissait sans bruit et même sans une pensée de murmure.

Les deux religieuses suivirent paisiblement les agents de l'autorité, et au bout de quelques instants elles furent renfermées sous les verroux dans la geôle publique de la ville de Beaufort. Le motif de cette arrestation était aussi absurde qu'odieux. On accusait ces deux religieuses d'être la cause d'une défaite essuyée par les milices de Beaufort-en-Vallée dans un engagement avec les Vendéens. Ceux qui avaient imaginé ce grief le trouvèrent eux-mêmes si invraisemblable, qu'ils changèrent ensuite de batterie ; et le crime dont ils les chargèrent dans les procès-verbaux

Digitized by Google

de l'affaire fut d'avoir repris l'habit religieux. Et, en effet, après avoir quitté cet habit seulement pour obéir à la force, elles l'avaient revêtu de nouveau durant un moment qui leur avait paru plus favorable. C'était sur des motifs aussi frivoles ou aussi absurdes que l'on ravissait la liberté à celles dont la vie entière était consacrée à l'exercice de la plus touchante des vertus.

A cette époque, la prison était presque toujours le vestibule de l'échafaud. Nos deux captives ne pouvaient ignorer qu'il en était ainsi. Elles savaient d'ailleurs qu'il y avait un complot formé entre les plus exaltés révolutionnaires pour les assassiner lorsqu'on les conduirait de Beaufort à Angers. C'est ainsi qu'agissaient les ennemis acharnés de l'Eglise et de l'ancien ordre de choses : on attendait sur la route les convois de prisonniers, on simulait une attaque comme pour délivrer les captifs, et ceux d'entre eux dont on voulait se débarrasser tombaient sous une balle et tombaient seuls ; puis les bulletins publiaient qu'ils avaient été atteints par les armes des insurgés accourus pour les délivrer. Cette odieuse comédie s'est jouée mille fois durant le cours de la Révolution.

Nos deux religieuses n'ignoraient pas d'ailleurs que si elles parvenaient à échapper à ce péril, un autre non moins redoutable les attendait : il y avait une trame ourdie pour presser leur envoi à la commission révolutionnaire qui siégeait à Angers, et qui envoyait chaque jour à la guillotine des troupes de prisonniers dont les dépouilles remplissent encore le Champ-des-Martyrs (1). Des juges qui composaient cette commission, il n'y avait presque que des condamnations capitales à attendre ; et néanmoins les révolutionnaires qui poursuivaient nos deux religieuses avaient envoyé des accusations et des instances propres à déterminer l'accomplissement de leurs vœux sanguinaires (2).

Mais ces souhaits et ces projets étaient trop publics pour ne

(1) Voir le livre de M. Godard-Faultrier qui porte pour titre : *Le Champ des Martyrs;* Angers, in-12, 3e édition, 1868.

(2) Celui qui poursuivait avec le plus d'acharnement la condamnation des deux religieuses feignait de vouloir sauver la vie de la mère Ciret; mais, dans la réalité, ses démarches ne pouvaient aboutir qu'à faire deux victimes.

Digitized by Google

pas parvenir aux oreilles des amis des hospitalières; un chef de bataillon nommé Bardon (1) et un autre officier qui leur portaient le plus vif intérêt s'entendirent avec le corps municipal de Beaufort, et non-seulement elles ne furent point conduites à Angers, ce qu'il fallait éviter avant tout, mais elles furent rendues à la liberté le 15 novembre, après deux mois moins trois jours de captivité. Toujours plein de vénération pour la supérieure et toutes les religieuses de l'hôpital, le maire vint avec un des membres du corps municipal inviter les deux hospitalières à rentrer dans leur maison. Dès le soir même, la mère et les filles se jetaient dans les bras les unes des autres et confondaient ensemble leurs larmes de tendresse, et leurs actions de grâces au ciel.

Peu de jours après ces scènes touchantes, les filles de Saint-Joseph de la maison de Beaufort-en-Vallée prononcèrent toutes ensemble la rénovation de leurs vœux. Dans de semblables circonstances, cette cérémonie toujours touchante. était une préparation immédiate au martyre. Le vicaire, M. Brûlé, était rentré dans la maison, il célébra les saints mystères, et adressa aux religieuses une touchante exhortation qui est encore conservée dans les archives du monastère (2).

Ces jours de bonheur étaient rares alors dans toutes les existences, surtout dans celles des personnes dévouées à la religion. Dès le 9 janvier 1794, la maison des hospitalières de Beaufort fut envahie par une nouvelle troupe de huit bandits. Durant une heure entière, ils se livrèrent au vandalisme le plus brutal. Ils brisèrent le tabernacle et son étui, qui étaient très-beaux et tout neufs; ils mirent en pièces avec leurs sabres, leurs haches et leurs baïonnettes, tous les tableaux de l'église et ceux du dedans de la maison, tous les christs, reliquaires, grottes et tous les portraits des évêques d'Angers depuis Henri Arnault, ainsi qu'un tableau représentant les traits de Mme de Bonnevaux, bienfaitrice de la communauté et surtout de l'Hôtel-Dieu. Les reliques de

(1) Cet officier avait été malade durant quelque temps à l'Hôtel-Dieu de Beaufort-en-Vallée, et toute sa vie il se montra reconnaissant des soins charitables qu'il avait reçus de la part des religieuses.

(2) Mss. in-12 de 46 pages.

Digitized by Google

l'autel et celles de la Vraie Croix furent jetées sur le fumier, d'où heureusement on parvint à les retirer à l'insu des persécuteurs. Mais ce qui devait porter le coup le plus sensible au cœur des pieuses filles de Saint-Joseph, c'est que dans ces scènes déplorables, le corps de Notre-Seigneur fut profané, et les coups de sabre qui brisèrent le tabernacle répandirent à terre les saintes hosties contenues dans le ciboire. Jusque-là elles n'avaient souffert que dans leurs personnes, mais alors elles souffrirent dans la personne même de leur Dieu.

Toutes ces dévastations furent accomplies « avec des fureurs infernales et de si horribles blasphèmes, dit une religieuse, qu'ils n'ont d'exemple que dans ceux que la rage fit vomir aux Juifs contre notre divin Maître au temps de sa Passion; aussi furent-ils renouvelés par ces nouveaux Juifs, en brisant une image qui représentait Jésus crucifié; et les auteurs de ces forfaits étaient des personnes desquelles on devait le moins l'attendre, des personnes que l'honneur seul plaçait pour empêcher ces attentats, s'ils en eussent vu d'autres oser les entreprendre (1). » Une circonstance ajoutait encore à l'horreur de cette scène infernale, c'est qu'elle se passait la nuit de huit heures et demie à neuf heures et demie du soir. Les religieuses dépouillées depuis longtemps des vases sacrés et des ornements précieux de leur chapelle, ainsi que de leur argenterie, pouvaient tout redouter de l'invasion de leur communauté à une heure semblable dans le mois de janvier.

Cette journée néfaste du 9 janvier 1794 fut signalée encore par une perte fort considérable pour l'avenir de la maison. « Toutes les pièces qui constataient la fondation de la communauté, disent les mémoires, et les intéressantes antiquités des premiers temps de son existence, telles que les lettres-patentes, les concordats avec la ville, les titres de fondation, etc., quantité de lettres, règlements entre elles et la ville, et les permissions

(1) Les mémoires que nous suivons scrupuleusement ne nomment pas les auteurs de ces brutalités sacriléges; mais ils semblent désigner assez clairement quelque apostat comme chef de cette détestable entreprise; en cela rien de surprenant.

Digitized by Google

des évêques pour les fêtes, l'exposition du Saint-Sacrement, les obédiences et le serment des sœurs envoyées en fondation... un terrier fort en règle... une copie de l'inventaire de tout le mobilier de la maison... un autre de toutes les pièces du chartrier... tous les extraits de mort des hospitalières... le livre de compte des supérieures, qui remontait jusqu'à la mère des Essars et faisait foi que tous les biens que possédait cette maison avaient tous été acquis par cette digne religieuse et ses compagnes du fruit de leur travail et de leurs dots, et non d'aucune ressource humaine; » toutes ces archives furent brûlées, déchirées ou enlevées de la communauté. L'esprit révolutionnaire est partout le même: la présence de l'antiquité le tourmente; comme Satan, son véritable père, il ne rêve que de destruction. Dès le lendemain, la grille du chœur fut murée. Elle ne fut ouverte de nouveau que le 30 janvier 1803.

Chaque nouvelle épreuve à laquelle les hospitalières de Beaufort se trouvaient soumises était de leur part une nouvelle confession de la foi, puisqu'il est certain qu'elles se seraient délivrées définitivement des périls et des alarmes auxquelles elles se trouvaient journellement exposées, si elles avaient consenti à prêter le serment que l'on exigeait d'elles. Le 21 mars 1794, la municipalité de Beaufort vint encore leur en faire la proposition. Elles refusèrent toutes avec la même unanimité que par le passé. Ce refus fut suivi immédiatement d'un inventaire général dans toute la maison; puis, avant de se retirer, les officiers municipaux apposèrent eux-mêmes les scellés sur tous les objets qui leur parurent les plus précieux.

« Les autorités de notre ville, ajoute la mère de Gargillesse, ne » nous ont point forcées de sortir, elles ont épargné leurs en- » trées dans le monastère autant qu'elles ont pu. Il faut leur » rendre la justice qu'elles s'affligeaient des occasions qui nous » donnaient en spectacle, parce qu'elles auraient bien voulu ne » point animer contre nous; mais leur crainte et leur timidité » nous rendirent leur bonne volonté assez inutile. Elles refu- » sèrent de concourir à notre sortie, malheureusement pour

Digitized by Google

» nous ; car le district nomma pour commissaire un méchant » homme qui nous traita fort inhumainement (1). »

La nomination de ce commissaire inhumain concourt avec l'époque où les religieuses de Beaufort furent appelées à confesser la foi, non plus seulement dans la petite ville où elles habitaient, mais encore à Angers, à Nantes et à Lorient. C'était l'apostolat des prisons qu'elles allaient remplir entre la guillotine de Robespierre et les bateaux à soupape de Carrier. La mère de Gargillesse a laissé un récit de la déportation qu'elle souffrit elle et ses compagnes ; il nous suffira de le transcrire, ajoutant seulement quelques détails qu'elle a elle-même consignés dans d'autres écrits. Une relation, laissée par la mère Françoise Besnard, religieuse ursuline d'Angers, qui subit également la déportation à Lorient, nous fournira aussi quelques circonstances dignes d'intérêt.

CHAPITRE IV.

PERSÉCUTION ENDURÉE A ANGERS.

La Convention avait rendu, le 20 décembre 1793, un décret qui confirmait et aggravait les prescriptions déjà établies relativement au serment exigé des religieuses auxquelles l'État faisait une pension après avoir confisqué leurs propriétés. Ce décret, qui avait jeté un nouveau ferment d'inquiétude dans les asiles de la charité, avait réjoui le comité révolutionnaire d'Angers, animé de la haine la plus violente contre les vierges du cloître ; leurs exemples, en effet, étaient une prédication éloquente de la religion chrétienne. Il fit signifier cette loi à tous les hôpitaux desservis par des religieuses, et même à ceux qui étaient confiés à des personnes pieuses qu'aucun vœu, qu'aucun engagement ne retenait

(1) Cet homme cruel était membre du conseil général et habitait la commune de Mazé.

Digitized by Google

dans leurs charitables occupations. Excepté un très-petit nombre, toutes refusèrent d'obéir. Il se trouvait à l'Hôtel-Dieu d'Angers trois filles de la Charité vulgairement nommées sœurs de Saint-Vincent de Paul, que le comité désirait surtout faire tomber dans le piége tendu à leur foi; il ne réussit que pour une seule, encore son triomphe fut-il de courte durée; car ayant envoyé à la mort les deux religieuses qui s'étaient montrées inflexibles, celle qui avait succombé se releva sans plus tarder et avec un courage qui redoublait le mérite de son sacrifice; le comité, dans un accès de colère, résolut aussitôt de faire une perquisition exacte de toutes les religieuses fidèles à la foi orthodoxe et de les jeter en prison.

Dans les mêmes jours les deux demoiselles Ciret, sœurs de la supérieure de l'hôpital de Beaufort-en-Vallée, et Mlle Petit de la Pichonnière, qui s'étaient vouées spontanément au service des infirmes incurables (1), et se trouvaient en dehors de la loi du serment, demandèrent en vain l'autorisation de se retirer dans leurs familles. Pour toute réponse, on leur signifia que si elles refusaient le serment, on leur trouverait une retraite au Calvaire. C'était à Angers la prison où l'on renfermait les femmes. A quelques jours de là, en effet, elles étaient écrouées dans la maison d'arrêt, et leur sort devenait inséparable de celui des religieuses de Beaufort et de la capitale de l'Anjou. Obligé à se cacher pour éviter les mains de ses ennemis, saint Cyprien écrivait aux chrétiens de Carthage renfermés pour la foi dans les geôles des persécuteurs : « Que ne puis-je aller baiser ces mains innocentes et pieuses qui ont rejeté les offrandes sacriléges !... Bienheureuse prison qu'illumine votre présence ! Bienheureuse peine qui envoie au ciel les hommes de Dieu ! Ténèbres plus claires que le soleil... Que nul de vous ne pense à la mort, mais à l'immortalité ! non à la peine temporelle, mais à la gloire éternelle (2) ! » A la vue de nos vierges fidèles, quel cœur chrétien n'éprouve les mêmes sentiments que le docteur africain exprimait avec tant d'éloquence?

(1) Sur cet établissement des Incurables d'Angers, voir Péan de la Tuillerie, *Description de la ville d'Angers*, éd. Port, p. 205-207.

(2) *Epistola* VI (*alias* VIII).

Digitized by Google

Le 13 avril 1794, dimanche des Rameaux, les portes de la ville d'Angers furent fermées comme dans les jours où la chose publique était en évident péril ; la garde nationale fut appelée tout entière sous les armes, et reçut ordre de rechercher les religieuses non assermentées, et de les conduire au comité révolutionnaire, qui siégeait dans les salles de l'évêché. Elles comparurent toutes séparément devant le comité, qui les somma de prêter le serment, leur représentant les peines terribles auxquelles elles allaient être condamnées, si elles refusaient d'obéir à la loi. Aucune ne se laissa intimider ni même troubler, et elles furent unanimes à demeurer fermes dans la foi de l'Église catholique. Elles furent conduites deux à deux au grand séminaire (1), qui était depuis longtemps transformé en prison. Leurs gardiens se montrèrent humains, et leur permirent de faire apporter des lits, les petits meubles, ainsi que le linge dont elles pouvaient avoir besoin. Inutile d'ajouter que tout cela à leur sortie de la maison d'arrêt fut confisqué au profit de la nation.

Deux jours après, le mardi-saint, à onze heures du matin, la maison des hospitalières de Beaufort-en-Vallée fut investie par une soldatesque armée que le commissaire désigné plus haut commandait lui-même. L'arrêté qui investissait le commissaire de ses pouvoirs était daté du 25 germinal an II (14 avril 1794), et lui ordonnait d'arrêter dans la communauté de Beaufort « toutes les fanatiques ennemies de l'humanité et de tout principe de fraternité. » Le personnage était à la hauteur de sa noble mission et il tint à honneur de le montrer clairement. Il déclara aux religieuses qu'il venait pour les conduire au chef-lieu du département d'après les ordres de la commission militaire. A peine voulut-on leur permettre de prendre à la hâte un peu de nourriture, comme le réclamait la nécessité, puisqu'elles étaient encore à jeun, et qu'elles allaient entreprendre une route qui devait durer six heures.

(1) Le grand séminaire d'Angers était établi dans le logis *Barrault*, occupé présentement par le double musée et la bibliothèque. Le séminaire actuel occupe les bâtiments de l'abbaye Saint-Serge. Voir Péan de la Tuillerie, *ouv. cit.*, p. 252-256 et 373-381.

Digitized by Google

Cependant les comptes qu'il fallut absolument régler et les précautions que le commissaire ordonna retardèrent le départ jusqu'à quatre heures du soir. Ce fut cinq heures d'une agonie continuelle pour les religieuses de Saint-Joseph, que l'on rassembla dans le parloir, et auxquelles on fit subir une fouille longue et cruelle. On ne leur laissa pas même les choses les plus nécessaires, et à leurs justes réclamations on répondit de manière à leur faire comprendre que leur mort était décidée : « Eh! que voulez-vous faire de cela? Vous n'en avez plus besoin. » Elles étaient vingt-deux religieuses, toutes unanimes dans leur dévouement pour la cause de la foi. Une religieuse visitandine de Saumur (1), qui depuis la dissolution de sa communauté s'était retirée chez les hospitalières de Beaufort, voyant qu'on ne l'appelait pas avec les autres, sans doute parce qu'elle n'était point connue des persécuteurs, vint se proposer d'elle-même, et partagea le sort des hospitalières de Saint-Joseph auxquelles elle s'était associée.

Lorsque l'ordre du départ fut donné, survint une contestation entre le commissaire et le corps municipal de Beaufort. Le commissaire voulait faire partir les religieuses à pied et les conduire ainsi jusqu'à Angers; mais le bruit s'était répandu déjà dans la ville que ce plan avait été arrêté dans un dessein sinistre, et que l'on avait résolu en passant par le Pont-Rouge de les jeter toutes dans la rivière. A cette nouvelle, la population s'était émue, et, malgré la terreur qui pesait sur les officiers municipaux, autant au moins que sur les autres citoyens, ils osèrent résister à l'emportement du commissaire, et mirent des charrettes en réquisition pour conduire les filles de Saint-Joseph au chef-lieu. Non contents de cette précaution, plusieurs membres de la municipalité et d'autres personnes honorables, pour empêcher les perfides complots et protéger au besoin les hospitalières contre leurs conducteurs, les accompagnèrent jusqu'à Angers.

Le cortége arriva dans cette ville à minuit. Les religieuses étaient trempées de la pluie qui n'avait presque pas cessé de tomber, et contre laquelle rien ne les garantissait. Il leur fallut

(1) Madame Julie Cigogne.

Digitized by Google

attendre encore une heure entière, à la porte Saint-Aubin, la décision du comité révolutionnaire pour savoir en quelle prison on les renfermerait. Les habitants de Beaufort qui s'étaient dévoués pour protéger la vie des filles de Saint-Joseph, plaidèrent avec énergie, et obtinrent qu'elles ne seraient pas renfermées dans la prison nationale ; ce qui eût été comme une sentence de mort prochaine et irrévocable. Pour la sûreté des religieuses et aussi la leur propre, car en ce temps c'était dévouer sa tête au péril de la mort que d'oser prendre la défense des suspects, ils firent valoir près du comité révolutionnaire que ces prisonnières n'avaient aucune charge contre elles que d'être hospitalières de Beaufort. On les déposa donc au séminaire (1). Elles trouvèrent en grand nombre les religieuses d'Angers et du département, qui y étaient renfermées depuis le samedi et le dimanche précédent, toutes pour le même motif, d'avoir refusé le serment de liberté-égalité (2).

« De ce moment, dit la mère de Gargillesse, jusqu'à notre » retour, notre sort fut lié avec le leur. Nous subîmes le trai- » tement dû à des réfractaires, c'est ainsi qu'on nous appelait, » ou encore fières aristocrates.

» Nous reposâmes, continue la même religieuse, le reste de » la nuit sur une petite botte de paille qu'on donnait pour deux » ou trois. Dès six heures du matin toutes les bonnes religieuses » d'Angers vinrent nous saluer et nous féliciter. Elles nous don-

(1) Madame de Gargilesse affirme en plusieurs endroits que les religieuses de Beaufort furent renfermées en arrivant à Angers dans le grand Séminaire ; mais elle pouvait ne pas connaître la ville d'Angers, et d'après les documents produits par M. Godard-Faultrier, elles auraient eu pour prison le monastère des Carmélites.

(2) Il y eut jusqu'à sept prisons à cette époque dans la ville d'Angers : les anciennes prisons royales près de la place du Pilori, rue de la Chartre ; le monastère du Calvaire, le Château, le Bon-Pasteur, rue Saint-Nicolas ; la maison des Pénitentes, les Petits-Pères, rue Valdemaine ; et le monastère des Carmélites. Soixante-seize religieuses furent détenues dans cette dernière prison. Nous en donnons la liste à la fin de cet ouvrage d'après l'ouvrage intitulé : *Le Champ des Martyrs*, par M. Godard-Faultrier, 3e édit. Les mêmes noms se retrouvent, il est vrai, dans la liste dressée par Madame de Gargilesse ; mais il se rencontre assez de différence entre les deux documents pour nous obliger à les reproduire l'un et l'autre.

Digitized by Google

» nèrent les plus affectueux témoignages d'union, de cordialité » et d'un attachement motivé par les mêmes principes et par la » confession d'une même foi. Étrangères dans cette ville, nous » eussions été sans secours; mais ces respectables et ferventes » filles partagèrent avec nous la subsistance qu'elles recevaient » de leurs familles. Je le dis à la gloire de Dieu : rien n'égalait » la joie pure qui nous pénétrait; il y faut passer pour sentir ce » que le bon Dieu y met quand on souffre quelque chose pour » Lui. Ah ! l'on n'est pas tenté de s'en rien approprier, car on » connaît, à n'en pas douter, l'assistance intérieure que l'on » reçoit.

» Le 18 avril, vendredi-saint, nous comparûmes au bureau » du commissaire où nous refusâmes encore le serment en pré- » sence de la commission militaire. A chacune l'on dit de déposer » nos marques de fanatisme. (Nous avions eu soin, du moins un » grand nombre, de ne rien exposer à la profanation des impies.) » Puis l'on nous faisait passer dans une chambre voisine où l'on » nous fouillait peu décemment. Ce jour sera pour nous d'une » éternelle mémoire; et nous avions besoin de toute l'énergie » que nous donnèrent les grands intérêts qui y étaient en jeu » pour soutenir ce que nous eûmes à souffrir dans le bureau où » nous fûmes interrogées. Nos oreilles furent frappées des plus » injurieux blasphèmes contre Dieu et notre sainte religion.

» A peine étions-nous sorties, qu'un homme infâme nous » menait dans une chambre retirée où nous ne pouvions prendre » d'autre idée que celle de la mort ou de l'infamie. Cependant » ce n'était que pour nous fouiller; après quoi, on nous entassait » dans une grande chambre; en sorte que disparaissant après » l'interrogatoire, celles qui suivaient ne savaient ce qu'étaient » devenues les premières et sentaient les plus vives appré- » hensions sur notre sort et sur celui qui les attendait. Après la » séance du matin, toutes celles qui avaient subi l'interrogatoire » furent consignées ensemble, séparées des autres, dans un » appartement du séminaire au second étage, avec bonne garde » pour empêcher toute communication avec celles qui n'étaient » point encore interrogées.

Digitized by Google

» Depuis plusieurs jours, tout retentissait dans le séminaire » de la certitude de notre mort, et on fut jusqu'à nous assurer » que des ordres étaient donnés pour nous faire noyer. Il nous » fut aisé de croire que le grand jour de notre rédemption (le » vendredi-saint) terminerait notre vie. Pénétrées de cette » pensée, il serait difficile d'exprimer le sentiment avec lequel » nous fîmes notre préparation à la mort. La joie, une ferveur » que nous sentions bien ne pas venir de nous, la sainteté du » jour nous transportaient; et si nous n'avons pas été trouvées » dignes de consommer le sacrifice, il est certain qu'il n'eût » point de bornes dans notre disposition, et que nous regret- » tâmes sincèrement, en adorant toutefois la volonté divine, de » nous voir retirées de l'autel de l'immolation, contre l'attente » de beaucoup de personnes, qui paraissaient y mettre de l'in- » térêt, et à notre grand étonnement.

» La seconde séance qui finit l'interrogatoire fut terminée par » une opération qui nous greva de douleur. Le même infâme » personnage qui nous avait fouillées vint, dans la chambre où » nous étions consignées, enlever les livres, les images, et tous » les autres signes de notre sainte religion, avec les blasphèmes » et les jurements que peut seule inspirer la haine de Dieu la » plus emportée. Toutes les précautions prises pour soustraire » ces pieux objets aux dangers de l'interrogatoire devinrent » inutiles. »

Par quelle circonstance ces épouses de Jésus-Christ échappèrent-elles à la mort qui leur était préparée, et qui allait combler leurs vœux ? Les massacres du Champ-des-Martyrs avaient fini par effrayer les révolutionnaires eux-mêmes, et la mort de Philippe-Joseph Tabary, d'Arras, adjudant-général (un vrai républicain), exécuté sur la place du Ralliement, le 4 février 1794, ne laissait pas que de causer des alarmes dans le camp des plus exagérés démagogues. D'autres exécutions du même genre et diverses arrestations faites parmi des fédéralistes honnêtes et modérés, modifièrent profondément l'opinion publique à Angers. Aussi, dès le milieu de février 1794, les membres de la commission militaire furent-ils suspendus pendant

Digitized by Google

deux jours. Ils reprirent, il est vrai, au bout de peu de temps leur autorité et continuèrent leurs lugubres exploits. Ainsi nous lisons dans le journal de Simon Gruget que, « le 23 mai 1794, trois cents femmes, y compris leurs enfants, ont été prises dans la Vendée et conduites au Calvaire ; qu'elles ont refusé de donner leurs enfants aux patriotes qui voulaient s'en charger, préférant les voir mourir à leurs côtés plutôt que de les livrer aux impies. »

De pareils exemples soulevaient l'indignation contre les bourreaux, qui commencèrent à substituer la déportation à la fusillade. Il paraît aussi que la rumeur de la condamnation des religieuses, condamnation sommaire, et sans aucune des circonstances qui donnaient au moins une apparence de légalité à la justice révolutionnaire, révolta la conscience publique. Malgré la terreur qui opprimait tous les esprits, il y avait quelque chose de si horrible dans l'exécution en masse de si faibles victimes, que les juges-bourreaux de l'époque reculèrent devant la réprobation universelle. La faiblesse de ces captives devint leur force. On résolut de leur faire subir un jugement public.

Il commença le 21 avril, lundi de Pâques, et continua deux jours de suite. « Nous fûmes conduites en plusieurs bandes dans l'ordre des processions, escortée par la garde nationale armée, aux Jacobins, au tribunal public de la commission militaire. » — « Nous fûmes interrogées faiblement (car nos juges craignaient nos réponses, et se tenaient sur leur défensive). » — « Nous refusâmes publiquement le serment. Cinq seulement le firent : deux religieuses, deux tourières et une maîtresse d'école de campagne. Une des deux religieuses, qui faiblirent en la circonstance, appartenait à la communauté de Beaufort-en-Vallée ; et sa chute causa une profonde douleur à ses compagnes ; mais elle a réparé ensuite par une ferveur extraordinaire et un prompt retour la faute qu'elle avait commise (1). »

(1) On peut élever des doutes sur la réalité du serment prêté par la religieuse de Beaufort. Etant amie de deux familles puissantes à l'époque, il paraît qu'on la fit inscrire sur la liste des assermentées, et en présence de la terrible commission militaire, elle n'osa pas démentir cette imputation, sans toutefois l'affirmer. Elle garda le silence dans un moment où il fallait parler. Elle n'osa pas non plus refuser l'asile qu'on lui offrit dans l'une de ces maisons ; mais de-

Digitized by Google

Les religieuses qui appartenaient à des maisons situées dans la ville d'Angers et qui avaient été les premières arrêtées furent jugées d'abord.

Les sœurs de l'hôpital général, celles de l'hôpital Saint-Jean, celles des Incurables, qui étaient enfermées depuis un mois dans la maison des Pénitentes et dans le monastère du Calvaire, furent interrogées avec les autres religieuses. Voici les termes de l'interrogatoire qu'on leur faisait subir : « Quel est ton nom, ton âge, ton pays, la maison à laquelle tu appartenais ? » Après la réponse, on ajoutait : « As-tu fait le serment ? — Non. — Veux-tu le faire ? — Non. » — (Au greffier :) « Ferme l'interrogatoire. » Après ces formes sommaires, toutes furent condamnées à la déportation perpétuelle hors le territoire français.

Au sortir du tribunal, elles furent conduites à la prison nationale dans le même ordre dans lequel elles avaient été menées aux Jacobins, par longues bandes, deux à deux ; deux escouades le lundi, et deux le mardi (1). Le même personnage qui les avait fouillées au séminaire, et qui fut comme le maître des cérémonies de toutes les marches des religieuses et des séances aux Jacobins, les fouilla encore en arrivant à la geôle commune, et il enleva jusqu'aux portefeuilles et mouchoirs de poche. « Notre marche, dit la mère Françoise Besnard, ne laissait pas d'être imposante, outre l'ordre et l'accompagnement marqués ci-dessus, la nouveauté du spectacle qui substituait les processions de religieuses à celles des ministres de la religion, tous proscrits et bannis ; l'air de contentement qu'on remarquait sur les visages et qui fit tant de fois répéter avec émotion par ceux du parti

puis elle répara, par une humble confession de ses faiblesses et une vie très-vertueuse, le scandale qu'elle avait donné. La mère de Gargilesse finit un mémoire sur ces matières par cette belle pensée : « Malgré la violence de la persécution, qui a été poussée au dernier degré de fureur dans le département de Mayenne-et-Loire, nulle considération ne devait empêcher l'uniformité (dans le refus du serment); mais la faiblesse humaine est grande, et celles qui ont été préservées de tomber sont les plus redevables à la miséricorde de Dieu. »

(1) Il y eut d'autres translations des religieuses qui avaient d'abord été renfermées au Grand-Séminaire (aujourd'hui le Musée). Le 15 floréal, an II (5 mai 1794), et peut-être encore à d'autres époques, de nouvelles escouades de religieuses vinrent rejoindre les captives qui étaient aux Carmélites. V. Godard-Faultrier, *le Champ des Martyrs*, 3e édit., p. 247.

Digitized by Google

contraire : « Voyez, elles n'ont pas même l'air étonné ! » était un trophée pour notre sainte religion, qui pouvait suppléer le chant des psaumes et des hymnes dans les processions ordinaires. »

« Nous fûmes deux mois dans la prison, dit la mère de Gar-
» gilesse, où, malgré l'envie qu'on avait de notre mort, on ne
» put l'exécuter au moment qu'on croyait le pouvoir ; tout
» échouait, parce que le ciel ne le voulait pas. Cependant, nous
» nous divertissions dans l'innocence des enfants de Dieu ; nous
» faisions nos exercices en commun, récitions régulièrement
» notre office, et nous le chantâmes même solennellement le
» jour de la Pentecôte ; nous fîmes une retraite commune ; enfin
» l'apostasie ayant fait de nos temples des cavernes de voleurs,
» la persécution fit que le séjour des voleurs devint un temple
» du Seigneur. »

« Nous étions au nombre de cent neuf, dit à son tour la mère
» Françoise Besnard, et sur la paille toute seule pendant les
» deux mois que nous avons été dans la prison nationale ; cinq
» sont mortes, savoir : une calvairienne, deux visitandines et
» deux ursulines ; sept y sont restées, savoir : trois visitan-
» dines, une carmélite, une calvairienne et deux hospitalières
» de Beaufort ; les cinq premières n'étaient point jugées. Quatre-
» vingt-seize en sont parties avec une pauvre fille condamnée à
» la déportation pour avoir retiré (chez elle) par compassion
» une religieuse, qui a été guillotinée à Angers le jour même de
» sa condamnation. »

Nous trouvons ici dans les notes laissées par le pieux Simon Gruget, curé de la Trinité d'Angers, quelques mots qui méritent d'être cités ; ce témoignage ajouté à celui des religieuses rend sensibles les fruits d'édification que le public de la ville d'Angers recueillait de leur constance dans la foi et dans les exercices propres à leur vocation. « Les religieuses et les sœurs qui sont dans les prisons, écrit le curé de la Trinité, sont toujours très-gaies, très-contentes ; elles s'occupent à chanter les louanges de Dieu et à consoler ceux et celles qui partagent leur captivité. » Sous la date du 2 juin, il ajoute : « Les religieuses et les

Digitized by Google

sœurs qui sont au nombre de cent quatorze (quatre ou cinq avaient été arrêtées et incarcérées le 26 mai), sont toujours très-édifiantes. On parle de les mettre dans les bateaux pour les faire noyer dans la rivière. Il y en a sept qui sont décédées dans les prisons. La supérieure de Beaufort se distingue par son admirable soumission à la volonté de Dieu (1).

Non-seulement la mère Jeanne-Renée Ciret se faisait remarquer par la placidité de son âme au milieu des périls dont, chaque jour, sa vie et celle de ses compagnes de captivité étaient menacées ; mais toutes la vénéraient comme leur guide et leur modèle ; toutes réclamaient ses avis spirituels ; toutes déposaient dans son sein leurs confidences les plus intimes. Lorsqu'elles crurent qu'on allait les immoler le vendredi-saint, et qu'elles firent en commun leur préparation à la mort, elles la conclurent toutes sans distinction d'ordre, en lui demandant à genoux sa bénédiction. On ajoute qu'elle leur distribua quelques dragées en leur disant : « Il n'y a pas de repas nuptial sans quelques dragées ; mangeons celles-ci avec joie et action de grâces ; car c'est vraiment aujourd'hui le jour de nos noces avec l'Agneau divin. » La supérieure de Beaufort fut donc l'âme, la consolation et le conseil de ses compagnes de captivité. Par un concert divin qui venait de l'union des cœurs, toutes ne formaient qu'une seule âme en Dieu ; et la mère Jeanne Ciret était incontestablement le lien, le centre et la modératrice de cette communauté, composée de membres appartenant à vingt instituts différents.

CHAPITRE V.

PERSÉCUTION ENDURÉE PENDANT LE VOYAGE D'ANGERS A LORIENT.

Ce fut le jour même où les cent neuf religieuses, captives dans la prison d'Angers, célébraient la fête de la vénérable mère Jeanne Ciret, le 24 juin 1794, qu'on les fit partir pour être

(1) Dom François Chamard, *les Saints Personnages de l'Anjou*, t. III, p. 564.

Digitized by Google

transportées au delà de l'Océan, sous le climat meurtrier de la Guyane (1). Elles étaient toutes dans la joie et solennisaient, comme elles le pouvaient, ce jour cher à leur cœur, lorsqu'on vint leur annoncer qu'elles allaient se mettre en route pour leur destination, sans même attendre le lendemain. Le jour même, en effet, à deux heures de l'après-midi, on les fit sortir deux à deux de la geôle, au son du tambour, et environnées de la garde nationale sous les armes. Elles furent conduites ainsi jusqu'au port Ligny. Deux commissaires du département présidaient à ce funèbre embarquement. Les captives étaient au nombre de quatre-vingt-seize. L'appareil fort inutile que l'on déploya dans cette circonstance fit croire aux épouses de Jésus-Christ qu'on allait les fusiller ou les noyer, et elles s'empressèrent de renouveler l'offrande de leur vie à Celui qui devait être leur partage pour le temps et pour l'éternité.

---

(1) Sous la date du 25 mai, on lit dans le journal de Simon Gruget : « On a affiché la déportation à perpétuité des religieuses et des sœurs qui ont refusé l serment. »

DOM PIOLIN.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

DOCUMENTS INÉDITS

OU PEU CONNUS

SUR

FRANÇOIS BERNIER [1]

Nous ouvrons une seconde série de documents où vont figurer des écrits et des fragments d'écrits de Bernier. Nous laissons de côté dans cette revue ses *Mémoires* qui réclameraient, à notre avis, une édition complète, propre à satisfaire les lecteurs curieux et lettrés; et aussi son *Abrégé de philosophie de Gassendi*, digne d'une étude détaillée et quelque peu profonde. Mais en dehors de ces deux importants ouvrages, divers opuscules émanés de la main de Bernier nous font connaître en lui le voyageur doublé du naturaliste, l'ami des lettres adonné aux sciences comme à la philosophie, également ardent à les propager et à les défendre. C'est à recueillir ces différents traits de la physionomie de notre personnage que nous allons maintenant nous attacher.

V.

REQUÊTE, SOI-DISANT EN FAVEUR DE LA DOCTRINE D'ARISTOTE, PUBLIÉE, EN 1671, COMME PENDANT DE L'ARRÊT BURLESQUE DE BOILEAU.

Dans le temps où Bernier achevait la publication de ses *Voyages*, une heureuse occasion s'offrit à lui de rappeler au public les titres qu'il pouvait avoir comme savant et comme philosophe; il s'empressa de la saisir.

(1) Voir la livraison de septembre-octobre 1872.

Digitized by Google

Le nombre des partisans de Descartes, mort en Suède au milieu du siècle, avait été depuis lors toujours croissant, et lorsque ses restes mortels furent en 1667 ramenés à Paris, on avait pu constater que les meilleurs esprits du temps étaient disposés à lui rendre hommage. A cet égard, la liste que donne son biographe Baillet, des convives qui assistèrent au repas des funérailles, est curieuse à consulter. On y voit, mêlés aux noms d'hommes de lettres et de savants déjà célèbres, des magistrats et des avocats, la plupart jeunes encore, mais en voie d'acquérir de la renommée. Bernier, qui n'était pas de retour de l'Inde, ne put être tenté de faire, en participant à cette démonstration, infidélité à Gassendi. Mais quand, trois ou quatre ans plus tard, les vieux péripatéticiens des écoles de saint Thomas et de Scot entreprirent de persécuter les nouveaux philosophes, le nôtre n'hésita pas à associer la cause du maître un peu oublié qu'il avait suivi, à celle de son rival d'autrefois, et de protester pour l'une comme pour l'autre au nom du progrès et de la raison.

La Sorbonne poussait en ce moment le Roi à prendre des mesures en faveur de la doctrine d'Aristote, et l'Université elle-même à en provoquer de la part du Parlement. On voulait obtenir des membres de cette compagnie souveraine un arrêt analogue à celui que leurs prédécesseurs avaient, en 1624, prononcé contre Bitauld, de Claves et Antoine Villon, coupables de s'être écartés dans leurs thèses philosophique, chimique ou médicale, des opinions connues du philosophe stagyrite.

C'est sur ces entrefaites que se répandirent dans le public deux pièces d'un caractère plaisant, dont l'une, que Boileau a plus tard comprise dans ses œuvres, porte le titre d'*Arrêt burlesque donné en la Grande Chambre du Parnasse, en faveur des maîtres ès-arts, médecins et professeurs de l'Université de Stagyre au pays des Chimères, pour le maintien de la doctrine d'Aristote;* la seconde, attribuée à son apparition au même Despréaux et aussi à Pellisson, est mentionnée par le premier, au bas du texte de l'*Arrêt,* dans une note ainsi conçue :

Digitized by Google

« L'Université de Paris avait présenté une requête au parlement, » pour empêcher qu'on enseignât la philosophie de Descartes. » La requête fût supprimée et Bernier en fit imprimer une de sa » façon. »

C'est ce factum, entièrement distinct de l'arrêt burlesque et beaucoup moins connu, que nous nous proposons de reproduire. Il circula, d'abord peut-être en feuilles, pendant l'été de 1671. La marquise de Sévigné, alors à sa terre des Rochers, le reçut du duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, pour le transmettre à sa fille, grande admiratrice de Descartes, qui résidait en Provence, et madame de Grignan trouva jolie *la requête* (1). La même année, un avocat littérateur, Gabriel Guéret, rééditait la Requête et l'Arrêt « sur la copie imprimée à Paris » dans un volume de *La Guerre des auteurs anciens et modernes*, publiée par lui à La Haie.

Les deux pièces sont également réunies dans une plaquette de 24 pages in-12 portant la date de 1702, où le lieu de l'impression et le nom de l'éditeur sont tous deux dissimulés sous un pseudonyme (A Libreville, chez Jacques Le Franc). L'édition du Menagiana de 1713 et celle de 1715 donnent asile à l'une comme à l'autre et les placent à la suite de la *Requête des Dictionnaires* de Ménage, qui, on le sait, est aussi une plaisanterie. Enfin, plusieurs éditeurs des œuvres complètes de Boileau, mais tout particulièrement celui de 1825, ont réimprimé la *Requête* à côté de l'*Arrêt*. Daunou donne la version de 1702, mais note en même temps les principales variantes qu'offrent les autres éditions.

Nous adoptons, quant à nous, le texte du Menagiana de 1713, que nous avons trouvé presque entièrement conforme à celui de 1671 dans l'ouvrage de Guéret. Nous croyons opportun d'y joindre un commentaire. Ce n'est pas que nous ignorions qu'une plaisanterie perd toujours quelque chose à être expliquée. Mais on admet généralement une exception à cette règle pour les plaisanteries écrites dans une langue étrangère ; et l'on nous excusera peut-être d'avoir fait rentrer dans cette catégorie

(1) Lettres de Mme de Sévigné des 6 et 20 septembre 1671.

Digitized by Google

les détails plus ou moins techniques de l'histoire de la métaphysique et des sciences avant le dernier quart du dix-septième siècle. Mme de Sévigné elle-même, tout en déclarant la *Requête* admirable, avoue que, moins habile que sa fille, elle ne l'entend que *per discrezione*, c'est-à-dire dans la mesure de sa pénétration naturelle.

REQUÊTE A NOSSEIGNEURS DE LA COUR SOUVERAINE DU PARNASSE. — Supplient humblement les Maîtres es arts, Professeurs et Régents de l'Université de Paris, disant qu'il est de notoriété publique, que c'est le sublime et incomparable Aristote, qui est sans conteste le premier fondateur des quatre éléments, le feu, l'air, l'eau et la terre; qu'il leur a accordé par grâce spéciale la simplicité qui ne leur appartenait pas de droit naturel; qu'il a donné aux uns la pesanteur, et aux autres la légèreté, afin de se pouvoir maintenir dans les lieux et places qu'il leur avait assignés pour y être en repos; qu'il a ajouté à la nature de chaque corps en particulier une horreur si considérable de leur ennemi commun le Vide, qu'il n'y en a pas une qui ne souffre plus volontiers sa propre destruction, que de permettre qu'il occupe la moindre place dans le monde, étant tous fort bien instruits par ce qu'il en a écrit, que si cet affreux Vide se pouvait s'insinuer en quelque part, il empêcherait les influences des Astres d'y descendre et causerait par ce moyen la destruction de toute la Nature; qu'il a de plus réglé par des loix non variables tous les mouvements des Cieux et des Astres, et de peur qu'ils ne se perdissent et égarassent dans les routes si contraires, qu'ils sont obligés pour suivre ses ordres de tenir en même temps, il leur a, par une prévoyance admirable, destiné autant de créatures spirituelles, c'est-à-dire autant d'Anges qui les guident et les conduisent avec tant de justesse qu'ils ne tournent jamais ni plus vite, ni plus lentement; qu'il a enfin établi une si belle subordination entre toutes les choses naturelles qu'il a mérité tout seul d'être reconnu pour le Génie de la nature, le Prince des philosophes et l'Oracle de l'Université (1); et quoique pendant plusieurs siècles il

(1) Au travers des plaisanteries accumulées par l'auteur dans toute sa pièce, les doctrines physiques et astronomiques d'Aristote se trouvent assez exactement représentées. Le philosophe Stagyrite avait adopté les quatre éléments déjà reconnus par Empédocle, en y ajoutant toutefois l'éther, dont l'admission lui permettait de concilier l'explication du mouvement avec la négation du vide. Le monde est, à ses

Digitized by Google

ait été maintenu d'un commun consentement dans une paisible possession de tous ces droits et qu'il y ait lieu de prescription contre tous les prétendants au contraire, néanmoins, depuis quelques années en çà, deux Particulières nommées la Raison et l'Expérience se sont liguées ensemble pour lui disputer le rang qui lui appartient avec tant de justice, et ont tâché d'ériger un trône sur les ruines de son autorité (1); et pour parvenir plus adroitement à leurs fins, ont excité certains esprits factieux, qui, sous les noms de Carthistes et Gassendistes (2), ont commencé de secouer le joug du seigneur Aristote, et méprisant son autorité avec une témérité sans exemple, lui ont voulu disputer le droit qu'il s'était acquis de pouvoir faire passer la vérité pour fausse et la fausseté pour véritable; et pour donner quelque couleur à leur rebellion, ils ont fait courir plusieurs libelles diffamatoires et entre autres un manifeste sous le titre spécieux de *Journal des Savants* (3), lequel contient plusieurs nouvelles découvertes formelle-

---

yeux, une immense sphère formée elle-même de sphères homocentriques, dont les deux supérieures constituent le ciel. La plus reculée de celles-ci est la région des étoiles fixes; au-dessous, les planètes, au nombre de sept, en y comprenant le soleil et la lune, se meuvent circulairement. Le ciel, incorruptible et immuable, occupé par les astres, est rempli par l'éther, et par là même solide ou plein. Son mouvement, et celui du monde tout entier, est éternel. La terre est au centre du système. Les sphères inférieures dépendant des supérieures, ce qui se passe ici-bas est soumis à l'influence des astres.

(1) On ne peut s'empêcher de penser ici au morceau de Pascal : *De l'autorité en matière de philosophie*, composé pour la préface de son *Traité du Vide*. — Les mots « deux particulières » ne se trouvent pas dans l'édition de 1671.

(2) Au lieu de *Carthistes*, qui vient du nom de Descartes, que l'on écrivait alors « Des Carthes, » le Menagiana de 1715 dit *Cartésiens*, du latin Cartesius. — La même édition ajoute aux Cartésiens et aux Gassendistes *les Malbranchistes et les Pourchotistes*, dont il ne pouvait être question en 1671. Le premier volume de la *Recherche de la Vérité*, du P. Malebranche, n'a paru qu'en 1674. Edme Pourchot, né en 1651, reçu maître ès arts en 1673, professeur de philosophie en 1677 seulement, et qui n'a publié qu'en 1695 ses *Institutions philosophiques*, n'obtint qu'à partir de cette époque la réputation dont il a joui. C'est à tort que Moreri et, à sa suite, la Biographie universelle, rattachent son nom et sa doctrine à l'*Arrêt burlesque de Boileau*. Les éditeurs de cette pièce n'ont pas dû songer à lui avant la fin du XVIIe siècle.

(3) Le *Journal des Savants*, la plus ancienne feuille périodique consacrée en France « à faire savoir ce qui se passe de nouveau dans la République des lettres, » avait paru pour la première fois le 5 janvier 1665. Après avoir éprouvé des traverses dans la première année de sa publication, elle l'avait reprise les années suivantes, quoique avec un peu d'irrégularité. A voir tout ce que Bernier emprunte à

Digitized by Google

ment contraires à la doctrine d'Aristote et dont le détail ne sera pas ici rapporté, tant parce que la chose n'est présentement que trop publique, que parce que l'autorité d'Aristote s'est acquise un droit de prescription contre ladite Raison et Expérience; qu'il n'y a point de meilleur moyen pour les combattre, que de ne les point entendre et de les envoyer aux fins de non recevoir : et pour à quoi parvenir les suppliants ont été conseillés de vous donner la présente Requête pour leur être sur ce pourvu. CE CONSIDÉRÉ NOSSEIGNEURS, il vous plaise ordonner qu'on délivrera au plutôt Saturne du cerceau où M. Huygens le tient très-injustement emprisonné depuis plusieurs années, son écrou rayé et biffé, et condamné ledit sieur cinq cents livres de dommages et intérêts (1);

Que Jupiter congédiera ses quatre gardes, si ce n'est qu'il en veuille réserver un comme Saturne (2);

---

ce recueil, il semble qu'il ait été dès 1671 dans une liaison étroite avec son rédacteur. La plupart des auteurs qu'il nomme, Huygens, Cassini, Auzout, Picard, Roberval, Denis, Petit, Pecquet, Sténon, Kerkering, ont leurs travaux analysés dans les plus récents numéros du *Journal des Savants;* pour quelques-uns même de ceux-ci, il n'en sera question qu'en 1672; mais l'auteur a pu connaître l'année précédente le compte que l'on se préparait à rendre de ces écrits.

(1) Ici commence une revue des principales découvertes de l'astronomie moderne faites avant 1671. Si une large part est accordée aux travaux des astronomes contemporains, membres de la naissante Académie des sciences, l'auteur n'a garde d'oublier ni la grande découverte de Copernic, ni les inventions si fécondes de Galilée, l'ami et le correspondant de son maître, Gassendi.

C'est à Christian Huygens, Hollandais déjà célèbre par son application du pendule au mouvement des horloges, qu'est due la découverte de l'anneau de Saturne (1656-1659) et celle d'un de ses satellites. Il avait été attiré en France par Colbert en 1665, et compris, l'année suivante, avec Auzout, Picard et Roberval, parmi les six ou sept membres qui formèrent alors l'Académie des sciences.

(2) Jean-Dominique Cassini, Italien, né en 1625 dans le comté de Nice, vint à Paris en 1669, devint aussitôt membre de l'Académie des sciences, et, s'étant fait naturaliser Français, fut nommé en 1671 directeur de l'Observatoire royal, que son fils, son petit-fils et son arrière-petit-fils dirigèrent successivement après lui jusqu'en 1793. — Jean-Dominique avait publié dès 1666, dans le *Journal des Savants*, ses observations touchant la révolution de Jupiter sur son axe. Il compléta ces travaux en 1668 par la confection de tables d'éphémérides, et indiqua le parti à tirer, pour connaître les longitudes, des quatre satellites découverts par Galilée. Il s'appliqua aussi à la planète Saturne, étudiée par Huygens, et découvrit quatre de ses satellites; ce qui porta leur nombre à cinq. Il est aujourd'hui de huit. L'attention de Louis XIV fut attirée sur le premier des Cassini par Picard; le Roi le fit inviter par Colbert à venir se fixer en France. Suivant Bailly (*Hist. de l'Astronomie moderne*), Cassini a valu plusieurs siècles à l'astronomie.

Digitized by Google

Que le Soleil se débarbouillera bien le visage et ne paraîtra plus en public avec ses vilaines taches qui sont des signes de corruption et qui vont à la destruction de la quintessence céleste d'Aristote (1) ;

Que Vénus n'aura jamais plus l'impudence de rompre les Cieux pour monter au-dessus du Soleil (2) ;

Que la Lune laissera la Terre en possession des Montagnes, des Ombres et des Vallées, des Mers et des Forêts, et renoncera pour jamais au titre de véritable Terre ou d'autre Monde (3) ;

Que les Mathématiciens rompront toutes leurs Lunettes, comme fausses et trompeuses inventions ; et que le sieur Picard avouera de bonne foi qu'il se trompe lourdement, quand il croit voir (au grand déshonneur du soleil) les étoiles en plein midi, et qu'on démolira au plus tôt l'Observatoire royal du faubourg Saint-Jacques comme une forteresse à lunettes très préjudiciable à l'état des Cieux solides d'Aristote (4) ;

---

(1) Les taches du soleil avaient été observées par plusieurs astronomes. Leur déplacement donna l'idée de la révolution de cet astre sur son axe, et leurs changements fréquents de forme, leur disparition occasionnelle firent supposer l'existence d'une atmosphère lumineuse en mouvement, qui laisse voir par intervalles le sombre noyau du corps du soleil qu'elle enveloppe.

La quintessence céleste d'Aristote, c'est l'éther, son cinquième élément, qu'il regardait comme incorruptible, et dont il supposait que les astres sont formés.

(2) L'invention du télescope avait permis de suivre le mouvement que Vénus accomplit autour du soleil. Cassini, vers ce temps, en donna la description complète.

(3) C'est Kepler qui a soupçonné que les taches aperçues dans la lune correspondent à des vallées et à des montagnes. Galilée vérifia cette conjecture à l'aide de son télescope, et mesura même la hauteur de plusieurs de ces montagnes.

(4) En 1664, deux ans avant la fondation de l'Académie des sciences, un de ses futurs membres, le Français Auzout, interrogé par Louis XIV sur les causes qui retardaient encore les progrès de l'astronomie, avait signalé le manque à Paris, et dans les principales villes de France, d'instruments de précision. Cette remarque détermina la construction de l'Observatoire royal, qui eut lieu de 1667 à 1671 sur les plans de l'architecte Cl. Perrault.

Grâce au télescope, Picard observa, le 23 juillet 1669, la hauteur méridienne d'Arcturus, étoile fixe de moyenne grandeur de la constellation du Bouvier; cette observation avait frappé plus que les autres l'imagination populaire. On nous permettra de nous arrêter un peu sur le nom de cet astronome, qui fut lié avec Bernier et qui appartient à l'Anjou.

Jean Picard, né à La Flèche en 1620, prêtre et prieur de Rillé, se forma sous Gassendi à l'étude et à la pratique de l'astronomie, et lorsque le philosophe Provençal se démit en 1649 de la chaire qu'il occupait au Collége royal, ce fut son élève qui lui succéda. Lors de la formation de l'Académie des sciences, il devint un

Digitized by Google

Que Monsieur Denis sera tenu et obligé de faire réparer incessamment à ses frais et dépens toutes les brèches et crevasses qu'il a fait à la voûte des cieux pour y donner passage aux dernières comètes qui parurent en 1664 et 1665, et que les sieurs Petit, Auzout et Cassini qui les virent alors se promener nuitamment au-dessus de la Lune et du Soleil sans y former opposition quelconque, seront déclarés complices de l'attentat qui a été fait en ce cas à l'autorité du vénérable Aristote, qui les avait placées au-dessous de la Lune, avec très-expresses défenses de passer outre (1);

---

de ses membres. Appréciateur impartial et bienveillant des travaux de ses confrères, il acquit à la France, par ses hommages ou ses recommandations, le concours de l'Italien Cassini et du Danois Roemer. La mesure d'un degré du méridien terrestre pour la Carte de France est spécialement son œuvre. Il commença en 1669 l'exécution de cette opération délicate et laborieuse, qui demandait un mathématicien consommé et devait occuper le reste de sa vie. Bernier, qui était compatriote de Picard et du même âge, avait pris part à ses premières observations astronomiques sous la direction de leur commun maître. Il le retrouva à Paris, à son retour de l'Inde, et lui resta toujours attaché. Dans une lettre adressée de Montpellier, en 1684, à Madame de la Sablière, immédiatement après la visite de l'Observatoire où leur ami avait accompli ses derniers travaux, il déplore sa perte encore récente.

(1) L'expression de voûte des cieux n'était pas entièrement métaphorique dans le système d'Aristote, puisque les cieux étaient pour lui solides : mais ce sont ses commentateurs qui ont transformé en cristal l'éther dont il les remplissait.

Jean-Baptiste Denis, docteur de Montpellier, conseiller et médecin ordinaire du Roi, avait commencé sa carrière par l'enseignement de la philosophie et des mathématiques. Le passage de Bernier et une dissertation sur la *grandeur apparente de la lune* insérée dans le *Journal des Savants*, prouvent qu'il s'était également appliqué à l'astronomie ; mais on lui doit surtout divers mémoires sur la transfusion du sang, qu'il a imaginée ou préconisée. Plusieurs amis des sciences se réunissaient chez lui ; il publia leurs travaux, de 1672 à 1674, et les dédia au dauphin, fils de Louis XIV.

Adrien Auzout, né à Rouen, au commencement du XVIIe siècle, mort en 1691, est surtout célèbre pour son invention du micromètre. Le *Journal des Savants* avait décrit et recommandé cette ingénieuse machine qui permet de prendre exactement les diamètres des planètes et la distance entre les petites étoiles. — Auzout imagina aussi, pour expliquer le cours d'une comète, une hypothèse qui, combattue par Hévelius, fut néanmoins admise par les savants des autres nations. Aristote avait rangé les comètes parmi les météores ; on commençait alors à les regarder comme des astres permanents. Les noms de Picard et d'Auzout étaient fréquemment associés. Plusieurs de leurs travaux se firent en commun.

Pierre Petit, intendant des fortifications de France, mort en 1677, avait publié en 1666 une dissertation sur la nature des comètes. Il y donne la carte du chemin

Digitized by Google

Que le feu élémentaire ne sera plus imaginaire et qu'il sera honorablement rétabli en son lieu et place dans le concave de la Lune (1);

Que l'air sera reconnu de nouveau plus léger qu'une plume et qu'on rompra tous les tuyaux de verre de Messieurs Pascal, Roberval et autres qui le rendent pesant et qui attentent aux intérêts du Plein, partie adverse du Vide (2);

Qu'aucuns Pilotes ou autres Navigateurs ne tourneront plus à l'entour de la Terre, sur peine de devenir Antipodes et d'être précipités au Ciel (3);

Que la Terre (4) se reposera et que le Soleil tournera pour elle, sur peine d'Excommunication;

---

parcouru dans le ciel par la comète de 1665. Ce Petit, dont nous ne connaissons pas autrement les opinions philosophiques, est nommé par Baillet parmi les convives présents au repas qui suivit les funérailles de Descartes.

(1) Suivant Aristote, le feu, le plus léger des quatre éléments qui occupent la sphère inférieure du monde, monte toujours en haut; d'où il résulte qu'il doit atteindre les limites de notre monde sublunaire. Dans sa *Météorologie*, le philosophe ajoute que les météores ignés se passent au-dessous de l'orbite de la lune On disputait dans l'école sur le siége précis du feu, et quelques peripatéticiens, même parmi les Scotistes, soutenaient qu'Aristote avait parlé en cet endroit d'un autre feu que le feu élémentaire, et qu'il considérait, en fin de compte, le soleil comme la principale source de chaleur.

(2) Il s'agit du baromètre, à l'invention duquel la célèbre expérience du Puy-de-Dôme a associé le nom de Pascal. Bernier est d'autant plus disposé à en parler, que, en 1652, il avait, avec Gassendi, répété cette expérience sur une montagne auprès de Toulon. — Le mathématicien Roberval, de l'Académie des sciences, plus porté comme philosophe vers la doctrine de Gassendi, dont il était l'ami, que vers celle de Descartes, venait de rompre des lances en faveur du vide, en publiant dans le *Journal des Savants* de 1667 des « Objections sur la question de savoir si le mouvement se peut faire sans supposer le vide. » Roberval, bien qu'assez peu courtois appréciateur de Toricelli, avait été très-lié avec Pascal.

(3) Un article inséré par Eyriès dans l'*Encyclopédie moderne* peut tenir lieu ici de commentaire : « Un des grands obstacles, y est-il dit, que rencontra Colomb » pour faire approuver son projet de découvrir un nouveau monde, fut le respect » pour les décisions des Pères de l'Eglise, qui avaient combattu l'existence des » antipodes.... Colomb fut écouté. Son voyage commença la démonstration de » l'existence des antipodes ; elle fut complétée par la navigation de Magellan au- » tour du monde. »

(4) L'une des éditions de la *Requête* ajoute : « Malgré Copernic et Galilée. » — A partir de cet endroit, l'auteur entre dans un nouvel ordre d'idées. A l'histoire naturelle et à l'anatomie, dont les progrès étaient alors considérables, il mêle çà et là la métaphysique, mais assez sobrement, sans doute à cause des dissentiments de Descartes et de Gassendi.

Digitized by Google

Que Monsieur Thévenot sera tenu et réputé pour Espion et Perturbateur public des Abeilles, s'il ne rompt au plus tôt ces maisons de verre, où il les tient malicieusement enfermées, ne se fiant pas à ce qu'en a dit Aristote (1);

Que très-humbles supplications seront faites au seigneur Aristote, de vouloir souffrir que le Monde ne soit plus éternel; ordonner de plus que la matière première ne sera toujours qu'un quoi ni qu'est-ce (2);

Que les accidents seront de nouveau reconnus, non pas en qualité d'Êtres absolus et impérieux, mais pour jolies petites entités (3);

Qu'on rappellera au plus tôt tous les Êtres de raison qui s'étaient refugiés en Hibernie et qu'ils seront rétablis dans tous leurs biens dans notre bonne Université de Paris (4);

Que le Cerveau déguerpira (*alias*, déposera) la qualité qu'il a mal à propos usurpée de Principe des Nerfs et qu'elle sera rendue et restituée au Cœur nonobstant toutes les oppositions de madame Autopsie, faites où à faire, et à ce contraires (5);

---

(1) Quoique les œuvres d'Aristote contiennent deux chapitres étendus sur l'organisation et les mœurs des abeilles, on ne se rend pas bien compte de l'à-propos de la protestation qui est faite ici au nom des partisans du philosophe Il est à supposer que Bernier a saisi une occasion telle quelle d'être agréable à Melchisédech Thévenot, son correspondant dans l'Inde, très-connu comme éditeur de voyages anciens, mais beaucoup moins comme naturaliste, malgré quelques dissertations sur les insectes qui se trouvent mêlées à ses publications. Thévenot, qui avait recueilli chez lui les débris de l'espèce d'Académie assemblée d'abord chez Habert de Montmort, avait acquis par là une grande notoriété parmi les amis des sciences.

(2) L'éternité du monde et du mouvement dans le monde, que soutenait Aristote, a fait proscrire sa physique par plusieurs papes ou légats du Saint-Siége au moyen-âge et au xve siècle même. Le cardinal d'Estouteville, dans sa réforme des études universitaires, omet de recommander cette portion des œuvres du philosophe. Les adversaires du péripatétisme trouvaient là un motif des plus plausibles d'attaquer sa doctrine. — A l'égard de la matière première, Aristote ne lui attribuait qu'une existence corrélative à celle de la forme, et s'exprimait sur elle en des termes dont le vague a encore été exagéré par ses commentateurs.

(3) Les *jolies petites entités* de Bernier rappellent les *pauvres innocents* de Descartes, qui qualifiait ainsi les formes substantielles

(4) Les derniers commentaires faits sur la métaphysique d'Aristote par les péripatéticiens du moyen-âge sont l'œuvre des disciples de Duns Scot, le docteur *Subtil*, qui avaient multiplié les distinctions et les abstractions réalisées. Scot était né en Irlande ou, comme l'on disait alors, en Hibernie; d'où le nom d'Hibernois donné à ses partisans, dont la plupart se trouvaient dans les colléges que possédaient les Frères Mineurs soit à Rome, soit à Paris.

(5) Suivant Aristote, la maîtresse partie dans le corps de l'homme et dans ceux des animaux n'est pas le cerveau, mais le cœur, foyer de la vie, centre auquel les

Digitized by Google

Que les sieurs Kerkerin et Stenon jetteront dans la rivière tous leurs instruments anatomiques et seront tenus et réputés pour Innovateurs et Perturbateurs du corps humain, et seront obligés de biffer de leurs écrits le triolet injurieux dit aux oreilles des femmes : Vous faites des œufs, vous êtes des poules; nous sommes des coqs (1);

Que le sang ne circulera plus et que le Cœur ne lui ouvrira plus la porte pour entrer au Poumon; que le Foie sera réintégré dans son premier office de faire le sang, sans que le cœur lui ose plus disputer ledit office, et que le Chyle l'ira trouver tout droit par la veine Porte, sans s'amuser à aller monter vers les Jugulaires, nonobstant aussi les oppositions expérimentales de Monsieur Pecquet, auquel il sera nouvellement fait inhibitions et défenses de plus à l'avenir faire ouverture des chiens vivants pour prouver le contraire (2); qu'on tirera dé-

---

sensations aboutissent. Le cerveau est simplement destiné à lui servir de contrepoids, en modérant les facultés de l'âme. Les dissections de cadavres et même d'animaux vivants faites depuis le milieu du XVIe siècle, avaient déjà changé un peu tout cela.

(1) Le Danois Stenon, qui avait résidé quelques années en France, et le Hollandais Kerkering s'appliquèrent particulièrement, au temps même où écrivait Bernier, à l'étude du mystère de la fécondation dans l'espèce humaine. Ils renouvelèrent l'opinion d'Harvey, qui avait assimilé la génération des vivipares à celle des ovipares. Leurs travaux, analysés ou annoncés dans le *Journal des Savants*, sont de la même époque que l'ouvrage du célèbre Malpighi sur la formation du poulet dans l'œuf.

Quant au triolet cité par l'auteur, on a de la peine à se figurer sous une forme poétique et vraiment piquante la triple assertion dont il le compose. Mais peut-être, contrairement à la définition du mot, ce triolet n'a-t-il jamais existé qu'en prose.

(2) La découverte de la circulation du sang, qui a fait la gloire d'Harvey, avait été fort controversée lors de sa publication. Elle gagnait déjà beaucoup de terrain au milieu du XVIIe siècle, lorsque Pecquet « prouva, par la ligature de la veine» porte et des veines pulmonaires, que le sang circule réellement dans ces vais» seaux, et fit voir que la progression du fluide a pour cause la contraction des » artères. » (*Histoire de la médecine de Sprengel*, t. IV, p. 117.) — Le même auteur ajoute que Pecquet « trouva à Montpellier le tronc commun des vais» seaux lactés et lymphatiques... La découverte de la route suivie par le chyle » pour arriver au torrent de la circulation, détruisit l'ancienne doctrine de la pré» paration du fluide sanguin par le foie, et suscita dans tous les systèmes de mé» decine une révolution que la grande découverte d'Harvey n'avait point encore pu » opérer. » (*Id.*, *id.*, p. 207.) — Jean Pecquet, né à Dieppe vers 1610, était depuis un an à Montpellier, lorsque Bernier vint en 1652 s'y faire recevoir docteur en médecine. Il eut connaissance des travaux du savant anatomiste, et en fit part à son maître dans une lettre. La réponse de Gassendi se trouve parmi les œuvres de celui-ci. — A son retour de l'Inde, le voyageur retrouva Pecquet à Paris, où il s'était fixé dans l'éclat de sa célébrité. Il était depuis 1666 membre de l'Académie des sciences en qualité d'anatomiste; il mourut en 1674.

Digitized by Google

sormais de l'argent de sa bourse, quoiqu'il n'y en ait point, comme on tire les formes substantielles et accidentelles de la matière où elles ne sont point (1) ;

Que Gassendi (2), Des Carthes, Rohault, Denis, Cordemoi, de Launoi et leurs adhérents seront conduits à Athènes et condamnés d'y faire

---

(1) Cette nouvelle raillerie sur les formes substantielles, expression vide servant chez les plus modernes partisans d'Aristote à dissimuler l'ignorance des lois réelles des phénomènes, est une réminiscence de l'épigramme connue de Saint-Gelais, que La Fontaine, vers le même temps, a ainsi rappelée à son tour dans une de ses fables :

Un homme, n'ayant plus ni crédit ni ressource,
Et logeant le diable en sa bourse,
Ou plutôt n'y logeant rien.....
(*Le Trésor et les deux hommes*, livre IX, 16.)

Au paragraphe que nous achevons de commenter, une des éditions (V. le Boileau de Daunou, de 1825 t. II) en ajoute plusieurs autres, qui ne nous paraissent pas être du temps ni de la main de Bernier. On peut en juger par les deux premiers qui, continuant l'histoire des progrès de l'anatomie, mentionnent les noms et certains travaux de Du Verney, de Méry et de Poupart, tous trois membres de l'Académie des sciences, mais un peu plus tard. Or, si l'auteur a pu apprécier Du Verney, dont de savantes conférences fondèrent dès 1676 la réputation, les deux autres, Poupart surtout, ne fleurirent qu'après 1688, époque de la mort de François Bernier.

(2) La place d'honneur est donnée à Gassendi, moins à cause de la priorité qui lui appartient dans le temps, que par suite de la prédilection de Bernier pour la personne et la doctrine de son maître. Celui-ci, d'ailleurs, comme on va le voir, s'était prononcé on ne peut plus formellement contre Aristote, tandis que Descartes, qui méprise systématiquement la philosophie du passé, n'attaque pas plus spécialement ce philosophe que les autres.

Rohault et Cordemoy sont des Cartésiens. Le choix que fait d'eux Bernier pour représenter la secte peut s'expliquer. Le premier, gendre de Clerselier le plus fidèle ami de Descartes, avait ouvert à Paris des conférences, et Bernier les avait suivies peut-être. Celui-ci n'hésita pas du moins, un peu plus tard, en rédigeant son abrégé de la philosophie de Gassendi, à emprunter textuellement au *Traité de Physique*, de Rohault, les démonstrations pour lesquelles il se trouvait d'accord avec la doctrine de Descartes, Cordemoy (Géraud de), avocat et membre de l'Académie française, avait donné au public, en 1666, ses *Dissertations philosophiques sur le discernement de l'âme ou du corps*, où, malgré ses préférences cartésiennes, il accordait quelque chose au système des atomes.

Le nom de J.-B. Denis, que nous avons du reste rencontré plus haut, manque ici dans l'édition de 1671. — Le *Menagiana* de 1715 ajoute au contraire aux noms qui précèdent ceux de Malebranche et de Pourchot. Nous avons dit pourquoi nous ne les maintenons pas dans notre texte.

Jean de Launoi, docteur de Sorbonne, né en 1603, mort en 1691, s'est occupé d'histoire académique et ecclésiastique plus que de philosophie. Il avait publié en

Digitized by Google

amende honorable devant toute la Gréce pour avoir composé des livres diffamatoires et injurieux à la mémoire du défunt seigneur Aristote, jadis précepteur d'Alexandre-le-Grand, roi de Macédoine, et en mille livres d'amende, applicables moitié au Receveur, et l'autre moitié aux réparations des colléges ruinés de notre Université;

Que Gassendi sera lui seul condamné en pareille somme de dix mille livres, pour avoir osé afficher ces placards séditieux :

Quod immerito Aristotelei libertatem philosophandi sibi ademerint ;

Quod rationes nullæ sint quibus secta Aristotelis videatur præferenda ;

Quod maxima sit incertitudo Librorum doctrinæque Aristotelis ;

Quod apud Aristotelem innumera deficiant ;

Quod apud Aristotelem innumera superfluant ;

Quod apud Aristotelem innumera fallant ;

Quod apud Aristotelem innumera contradicant (1);

qu'on a voulu ci-devant faire ignoramment passer pour de grands et longs chapitres très-doctes et très-judicieux. Cette amende applicable auxdits Professeurs régents de ladite Université pour la moitié, et l'autre aux Répétiteurs Hibernois pour tenir la main à l'exécution des présentes (2).

Enfin, pour ôter tout sujet de contestation entre les Parties, qu'il soit ordonné qu'on continuera toujours de raisonner aveuglément en matière philosophique; que la seule autorité d'Aristote, fondée sur un titre de prescription qu'il s'est acquis depuis tant d'années, prévaudra à la Raison et à l'Expérience, et qu'à l'avenir on ne prétendra plus sottement et impertinemment comme l'on fait (sauf la révérence de la cour) à de nouvelles découvertes qui ne soient pas dans Aristote, à peine de punition exemplaire, de mille livres d'amende et de tous

---

1654, l'année même où paraissait le second factum de Bernier contre J.-B. Morin, et en quelque sorte dans le même volume, son *De variâ Aristotelis in Academiâ Parisiensi fortunâ*, dont le titre suffit à expliquer la place qu'on lui donne ici. Un des livres de cet ouvrage est consacré à Gassendi et à sa polémique anti-péripatéticienne.

(1) Ces propositions sont extraites du livre Ier de l'ouvrage même de Gassendi, dont le titre est : *Exercitationum paradoxicarum adversus Aristoteleos libri septem in quibus præcipua totius Peripateticæ doctrinæ fundamenta excutiuntur.* Grenoble, 1624.

(2) Les répétiteurs hibernois sont ceux des Scotistes qui donnaient des leçons de philosophie dans les colléges de l'Université.

Digitized by Google

dépens, dommages et intérêts, et ferez bien. Ladite Requête signée CROTTÉ (1), Procureur en ladite Université.

Nous nous dispensons de réimprimer l'*Arrêt burlesque* qui se trouve partout et que nos lecteurs doivent connaître. Boileau, au moment où il l'admet à figurer parmi ses ouvrages, distingue avec soin son travail de celui de Bernier, et en revendique par cela même la paternité pour lui seul. Il semble cependant qu'il ait eu plusieurs collaborateurs : et d'abord, son neveu Dongois, qui, suivant une anecdote du Menagiana, aurait mis la pièce en style de pratique pour mieux surprendre la signature du premier président. D'autres, qui contestent ce récit et croient que le grave Lamoignon encouragea la publication de l'arrêt « rendu en la cour souveraine du Parnasse, » sont disposés à lui prêter le rôle plus généralement attribué à son greffier. Mais un témoignage plus positif et aussi plus authentique, est celui de Louis Racine qui, dans ses mémoires sur la vie de son père, affirme que Despréaux a composé l'arrêt avec le concours de celui-ci et de Bernier. On comprend tout de suite que la part du Gassendiste a dû consister à fournir les termes de métaphysique et de médecine, moins familiers à ses amis, et à ménager à son ancien maître une place convenable dans cette pièce plus cartésienne que la sienne. La part de Racine est plus difficile à déterminer ; mais il n'excellait pas moins que Boileau à manier l'épigramme (2).

---

(1) Au lieu de ce nom, quelques éditions mettent celui de CHICANEAU, qui sans avoir rien de blessant pour le corps de l'Université, fait songer au personnage des *Plaideurs* de Racine. Mais le texte de la Requête de 1671 et le préambule de l'Arrêt burlesque, au même temps, écrivent CROTTÉ.

(2) A en croire l'Avant-propos de l'édition de 1702, intitulé : *Aléthophile au Lecteur*, Boileau et Bernier furent en passe, quelque temps, d'avoir un auxiliaire non moins puissant sur l'opinion que l'auteur des *Plaideurs* : « On disait autrefois, » raconte l'éditeur, que Molière observait toutes les démarches de ces sortes de per- » sonnes (les partisans d'Aristote), et qu'il se proposait de démêler toutes leurs » intrigues dans une comédie qu'il préparait pour le divertissement de la Cour. Il » avait, entre autres, un acteur avec de grandes mâchoires qui aurait merveilleu- » sement représenté l'original. Mais il changea de dessein, ayant appris que le corps » de l'Université ne prenait aucun intérêt à ces brouilleries. » Quoi qu'il en soit de ce récit, Molière, qui allait mourir en 1673, avait montré précédemment ce qu'il pouvait

Digitized by Google

Dans les dernières lignes de son *Discours sur l'Ode,* qui sert de préface à plusieurs opuscules publiés pour la première fois en 1693, l'auteur des satires annonce ainsi celui qui nous occupe : « J'ai joint aussi à ces épigrammes un *Arrêt burlesque donné au Parnasse,* que j'ai composé autrefois, afin de prévenir un arrêt très-sérieux que l'Université songeait à obtenir du Parlement contre ceux qui enseigneraient dans les écoles de philosophie d'autres principes que ceux d'Aristote. La plaisanterie y descend un peu bas et est toute dans les termes de la pratique. Mais il fallait qu'elle fût ainsi pour faire son effet, qui fut très-heureux et obligea, pour ainsi dire, l'Université à supprimer la requête qu'elle allait présenter :

Ridiculum acri
Fortius ac melius magnas plerumque secat res (Horat., Lib. I, Sat. X). »

Boileau affirme que l'affaire était sérieuse, et nous devons l'en croire. Les années 1670 et les premiers mois de 1671 furent menaçants pour les amis que Descartes et les doctrines nouvelles comptaient dans l'Université de Paris. Le Parlement sollicité officieusement par la Sorbonne, et incertain de la conduite à tenir, faisait étudier la question. Il existe un monument de cette étude dans un mémoire à consulter, qui ne porte pas de signature, mais qui fut vraisemblablement rédigé et soumis à la Compagnie par un des plus jeunes conseillers ou maîtres des requêtes. Un des commentateurs de Boileau, Lefebvre de Saint-Marc, a connu cette pièce. M. V. Cousin, qui en a retrouvé de nos jours une copie dans un manuscrit du fonds de Saint-Germain, de la bibliothèque Richelieu, l'intitule ainsi : *Plusieurs raisons pour empêcher la censure ou la condamnation de la philosophie de Descartes* (1). Le ton de ce mémoire, qui a une certaine

faire en ce genre dans la scène de Pancrace et de Sganarelle du *Mariage Forcé*, où il raille l'Aristotélisme, et il devait porter encore des coups sérieux à l'ancienne médecine dans son inimitable farce du *Malade imaginaire*.

(1) V. le *Journal des Savants* de 1837 et les *Fragments philosophiques* de l'auteur, t. II. — Dans l'édition de Saint-Marc, la pièce dont il s'agit porte un titre différent, mais qui complète le premier : « Mémoire sur les sollicitations que » fait M. Morel (c'est le doyen de la Faculté de théologie) et quelques autres doc- » teurs pour obtenir un arrêt qui condamne toute autre philosophie que celle » d'Aristote. »

Digitized by Google

étendue, est, en général, grave et mesuré. Pour les arguments qu'il emploie, ils sont empruntés pour la plupart au *De variâ Aristotelis fortunâ* de de Launoy. On a vu que Bernier enrôle ce docteur parmi les champions de sa cause. Il est à croire que les raisons présentées décidèrent le Parlement à ne pas intervenir. Ce fut alors que Bernier et Boileau publièrent leurs pièces burlesques, destinées à prévenir un retour sur la résolution prise et à éclairer en même temps l'opinion publique. Les adversaires, de leur côté, se tournèrent plus que jamais vers le pouvoir royal.

Le roi, en effet, aux vacances de 1671, enjoignit à l'archevêque de Paris d'avertir les principaux des colléges et les doyens des facultés de ne rien laisser enseigner dans leurs écoles qui rappelât les propositions condamnées en 1624. Ce fut là une revanche sur le silence gardé par le Parlement. Mais le nom de Descartes n'étant pas prononcé dans l'avertissement donné par le roi, la liberté de l'enseignement philosophique se trouva, en réalité, moins gênée à Paris qu'elle ne l'avait été les années précédentes. Il n'en fut pas tout à fait ainsi en province où les ordres du roi et de son conseil d'Etat trouvaient une plus facile exécution. A Angers particulièrement (1), les PP. de l'Oratoire, qui dirigeaient le collége, expièrent de l'exil de deux de leurs professeurs le tort d'avoir fait, dans leur cours de philosophie, une part aux sentiments de Descartes et de ses disciples. Ceci avait lieu entre 1674 et 1678 ; à partir de la dernière année, le jansénisme et les autres querelles religieuses du temps rendirent les esprits moins attentifs au progrès

(1) Le détail de ces persécutions se trouve dans la *Relation fidelle de tout ce qui s'est passé dans l'Université d'Angers au sujet de la philosophie de Des Carthes en exécution des ordres du Roy*, imprimé de 98 p. in-4°, de la main de François Babin, alors simple docteur en théologie, et qui devint bientôt après chancelier de l'Université. On voit par son écrit, p. 14 à 19, que les Professeurs de l'Oratoire se défendirent d'abord avec l'arme du ridicule et répandirent même dans le public des exemplaires de l'Arrêt burlesque. Ils eurent aussi pour auxiliaires, dans les assemblées générales de l'Université, plusieurs membres des Facultés de droit et de médecine. Mais les péripatéticiens étaient ardents, en majorité, et avaient pour eux l'appui de la puissance publique. Les partisans de Descartes furent battus.

Digitized by Google

du cartésianisme; et lors de la publication du *Discours sur l'Ode*, ou même à la mort de Bernier en 1688, on ne lui faisait plus la guerre que dans les livres. A un demi-siècle de là, le péripatétisme lui cédait définitivement la place ; il s'introduisait en vainqueur au sein même des congrégations qui l'avaient d'abord combattu ; il servait de contre-poids dans l'enseignement public à la philosophie de Locke, préconisée par Voltaire, et bientôt aux doctrines des encyclopédistes.

Quelle est la part de mérite qui revient à Bernier dans ce triomphe de l'esprit moderne sur la scolastique, dans cette substitution des méthodes et des idées nouvelles aux vieilleries du moyen-âge ? Sa pièce, qui eut d'ailleurs moins de retentissement, est inférieure comme œuvre littéraire à celle de Boileau. Elle est écrite d'un style moins rapide ; la plaisanterie s'y montre plus uniforme, et l'antiphrase, qui y abonde, peut lasser à la longue les lecteurs pour qui une connaissance suffisante, tant du sujet que des personnes mises en cause, ne soutiendra pas l'intérêt du développement. Mais, comme au temps où parut la Requête, ces noms et ces choses étaient familiers aux esprits cultivés, à ceux, au demeurant, qui dirigent l'opinion des autres, il est permis de penser que l'inventaire si exact dressé par notre auteur des découvertes scientifiques récentes ainsi que des erreurs les plus avérées d'Aristote, a tout au moins préparé le succès de l'entreprise à laquelle son nom se trouve associé.

L. DE LENS.

(*La fin à un prochain numéro*).

Digitized by Google

LA FEMME

EN

FRANCE

III.

CHEVALERIE.

A dater de l'acte de foi prononcé par Clovis sur le champ de bataille de Tolbiac, où fut créée la France, on voit naître et se préparer en Europe le règne de la Chevalerie. L'Evangile, par son esprit d'amour, de douceur et de charité, dompte peu à peu la rudesse des usages barbares et jette les fondements de mœurs nouvelles ; la glorification de la femme dans Marie descend des hauteurs de l'ordre religieux dans les coutumes sociales ; le culte de la Vierge-Mère revêt la fille et l'épouse d'une suave majesté, qui les protége contre les injures des hommes, les exalte, et d'esclaves les fait reines. Lorsque cette révolution lente, mais continue et irrésistible, s'est enfin accomplie dans les cœurs, elle se traduit au dehors en actes matériels, et une ligue armée s'organise pour protéger la femme, soutenir sa liberté, ses droits et son honneur (1). « Lorsque dames ou

(1) Henri Martin, dans son *Hist. de France*, reconnait lui-même ces heureux résultats et la source d'où ils proviennent : « La ferveur croissante du culte de la Vierge amène, avant le milieu du XIIe siècle, les premières manifestations notables d'une idée qui sera, dans le catholicisme, la source de la réhabilitation de la femme. Le renversement des opinions antiques sur l'infériorité du sexe féminin diminue nécessairement, dans les sentiments du moyen-âge, la distance entre Jésus et Marie. »

César Cantu dit, à son tour, dans son *Hist. universelle* : « Une religion dans

Digitized by Google

damoiselles ont mestier (besoin) de lui, le chevalier les doit aider de son pouvoir, s'il veut gagner los et prix (louange et mérite); car il faut honorer les femmes et porter grand faix pour défendre leurs droits (1). » O spectacle sublime! A cette femme, à cet être infortuné, opprimé, honni, que le monde païen se faisait un jeu de mépriser ou d'avilir, l'Eglise catholique donne une garde brillante, plus nombreuse, plus noble et plus fidèle que celle des rois. Car l'Eglise seule a créé ces légions de chevaliers bardés de fer, dont l'époque si religieuse des Croisades et de saint Louis voyait sans s'étonner le dévouement héroïque. « Les femmes en vinrent alors à acquérir des droits dont jamais elles n'avaient joui. Louis VII datait ses actes du couronnement de la reine Adèle, sa femme. Saint Louis nous apparaît toujours entre l'austère figure de Blanche de Castille et le doux visage de Marguerite. Les unes siégeaient comme juges dans des causes graves, d'autres se couvraient de l'armure pour aller à la croisade, et Alixe de Montmorency conduisait une armée au fameux Simon de Montfort, son époux. A cette époque, elles recouvrèrent la faculté d'hériter, dont elles avaient été exclues par les exigences féodales. Jacques d'Arragon ordonna de laisser passer sain et sauf tout homme, chevalier ou non, qui accompagnerait une femme, à moins qu'il ne fût coupable de meurtre. Louis IV, duc de Bourbon, en instituant l'Ordre de l'Ecu-d'Or, imposa pour condition d'honorer principalement les dames, de ne pas souffrir qu'elles fussent calomniées, parce que d'elles, après Dieu, vient tout l'honneur que les hommes peuvent acquérir (2). »

L'un des caractères les plus remarquables de la Chevalerie, celui qui excite davantage notre éternelle curiosité et notre sur-

---

laquelle figuraient les femmes au nombre des premiers héros, et comme associées à l'œuvre de la rédemption et de l'apostolat, ne pouvait qu'inspirer du respect pour cette moitié du genre humain que la doctrine de l'Eglise déclarait égale en droits à l'autre. »

Voltaire, lui-même, se rend à l'évidence : « Plusieurs seigneurs, dit-il dans ses *Essais sur les mœurs*, s'associèrent insensiblement pour protéger la sûreté publique, et pour défendre les dames : ils en firent vœu ; et cette institution vertueuse devint un devoir plus étroit, en devenant un acte de religion. »

(1) Vulson de la Colombière, *le Vrai Théâtre d'honneur et de chevalerie.*

(2) César Cantu, *Histoire universelle.*

Digitized by Google

prise, c'est l'alliance intime des sentiments religieux avec la galanterie. La dévotion et l'amour étaient les mobiles du chevalier : *Dieu, l'honneur et les dames,* telle était sa devise ; son cœur, comme l'encensoir divin, se fermait aux vulgaires inspirations de la terre et ne respirait plus que du côté du ciel :

Li cuers doit estre
Semblans à l'encensier,
Tous clos envers la terre,
Et overs vers le ciel (1).

Quels prodiges ne pouvait-on pas espérer, quand on entendait répéter dans les camps, dans les tournois, dans toutes les réunions de guerriers, ces lois généreuses :

« Les chevaliers doivent craindre et aimer Dieu ;

» Leur bouclier sera le refuge du faible et de l'opprimé ;

» Ils n'offenseront personne et craindront de blesser la pudeur, l'amitié, les absents, les affligés et les pauvres ;

» Jamais leur foi pure ne sera souillée par le mensonge ;

» Ils seront toujours loyaux, courtois et humbles ;

» Ils honoreront les dames, ne souffriront d'en ouïr médire ;

» Malheur à celui qui oublie les promesses faites à la religion, à la patrie, à l'amour ! Malheur à celui qui trahit son Dieu, son roi ou sa dame !

» Un chevalier est ravisseur des biens d'autruy qui les vaillances d'autruy tait ; et celuy est reprouvé vanteur qui revelle les siennes (2). »

---

(1) *Le Séraphin*, poème mss. de la Bibliothèque nationale.

(2) Une ballade d'Eustache Deschamps expose ainsi les devoirs des chevaliers :

Vous qui voulez l'ordre de chevalier,
Il vous convient mener nouvelle vie,
Devotement en oraison veiller,
Péchié fuir, orgueil et villennie ;
L'Eglise devez défendre,
La veufve, aussi l'orphélin entreprendre ;
Estre hardis et le peuple garder ;
Prodoms, loyaulx, sans rien de l'autruy prendre ;
Ainsi se doit chevalier gouverner.
Humble cuer ait ; toudis doit travailler
Et poursuir faitz de chevalerie,
Guere loyal ; estre grand voyagier,
Tournoiz suir, et jouster pour sa mie, etc.

Digitized by Google

L'Eglise préconisa ces belles maximes, qui élevaient les facultés morales en les dirigeant au bien, et entoura de ses pompes les cérémonies de la consécration des chevaliers.

L'éducation du *damoisel* commençait dès ses jeunes années. Dans les avenues, dans les bois, dans les larges fossés du château paternel, il rassemblait les compagnons de son âge, « faisoit bassinets de leurs chaperons, » et s'amusait à représenter des siéges et des combats. Il allait défendre « certaine place, comme une petite montaignette, où vouloit estre l'assaillant, et par force en desboutoit les aultres, car ses jeux enfantelins estoyent commencement de chevalerie, et jà nature prophétisoit au garçonnet les haults offices que Dieu et bonne fortune luy apprestoient (1). » Au déclin du jour, à l'heure où les derniers rayons du soleil se jouaient à travers les vitraux gothiques de la sombre chapelle, il accompagnait la châtelaine aux pieds de la madone et répondait dévotement aux prières faites en commun. Cette pratique l'initiait au service de Dieu et au métier des armes, et l'accoutumait à voir la femme à travers les reflets majestueux d'un sacerdoce divin.

Parfois il advenait que le châtelain confiait son fils aux soins d'un valeureux écuyer, dont le sang s'était dépensé dans tous les lieux où son seigneur avait chevauché sous une armure de guerre. Alors,— dit le vénéré comte de Quatrebarbes, qui retraçait dans sa vie les vertus des héros sans peur et sans reproche avant de les avoir scrupuleusement décrites dans un livre admirable (2), — « les traditions de la famille, l'histoire des aïeux, les grands coups de lance des pas d'armes et les exploits des plus illustres chevaliers étaient les sujets ordinaires de conversation du fidèle vassal. Il aimait à y puiser des exemples et des modèles; et le temps, qui avait blanchi sa tête sans glacer son cœur, n'avait encore rien enlevé au charme de ses récits. Un vénérable moine, d'un couvent voisin, joignait ses pieuses leçons aux instructions guerrières. A cette école grandissait l'enfant,

(1) Livre des faits du maréchal Boucicault.

(2) Comte Th. de Quatrebarbes, *Œuvres du roi René*, accompagnées de sa vie et d'une étude sur la chevalerie.

Digitized by Google

sans aucun doute peu savant en lettres, mais hardi et robuste, « enseigné de belles doctrines sur les très nobles faicts d'armes, et en grande dévocion à la Vierge Marie et à Nostre Seigneur. »

A sa septième année, le noble enfant commençait à remplir l'office de *page* dans le castel d'un seigneur renommé pour sa vaillance et sa gentilhommerie. Avant de quitter son père, il recevait sa bénédiction et ses conseils : « Pour Dieu, conserve l'honneur, disait le châtelain; souviens-toi de qui tu es fils, sois brave et modeste en toutes rencontres, car louange est réputée blâme en la bouche de celui qui se loue, mais celui qui attribue tout succès à Dieu est exaucé. Sois le dernier à parler dans les assemblées, et le premier à frapper dans les combats. Loue le mérite de tes frères; sois simple et bon envers les personnes de petit état, elles te feront partout bonne renommée. Sois discret et valeureux envers les dames (1). » La mère laissait alors éclater ses inquiétudes et se prenait à pleurer sur les inclinations batailleuses de son fils, en songeant aux chagrins qu'elles lui présageaient; et néanmoins sa prévoyante sollicitude pourvoyait à ses menus besoins, glissait de l'or dans son escarcelle, lui suspendait au cou des reliques pieuses, destinées à le garantir contre les sortiléges et la mauvaise fortune. Enfin, le petit page, « esveilié comme ung esmerillon, » se dérobait aux tendresses maternelles, sautait à cheval, et, accompagné d'un vieux serviteur, gagnait le castel désigné.

Le devoir du page était de suivre son seigneur à la chasse, dans ses voyages et ses visites; il transmettait ses messages, servait d'échanson, « fournissoit la salle de paille en hyver et de jonc en esté, » tenait en bon état son haubert et fourbissait ses armes : ces services s'accomplissaient sans qu'aucune idée d'humiliation y pût être attachée.

Souventes fois la dame châtelaine, « très-dévote et toute à Dieu, » continuait l'éducation religieuse que son gentil page avait commencée sur les genoux d'une mère, « admonestant le

(1) Marchangy, *Tristan le Voyageur*. — Sainte-Palaye, *Mémoires sur l'ancienne Chevalerie*.

Digitized by Google

jouvencel touchant les dix commandements, les articles de foy, les sept vertus principalles, les dons du Sainct Esperit, et comment le vray et loyal amoureux doibt fuyr les sept péchez mortels, pour acquérir la désirée grâce de sa très gente dame, et par ainsi estre saulvé en âme et en corps (1). » Elle enseignait tout ensemble l'amour de Dieu et des dames, le catéchisme et l'art d'aimer.

Au sortir de page on devenait *écuyer*. C'était d'ordinaire à seize ans que le jouvencel ceignait, pour la première fois, l'épée qu'il devait illustrer par sa valeur. Lorsque le chevalier montait à cheval pour aller chercher périls et aventures, il lui tenait l'étrier, laçait son heaume avec soin, le revêtait de la cuirasse, affermissait les brassards, les gantelets et les autres pièces de l'armure; et puis, monté lui-même sur un léger palefroi, il conduisait à sa droite le cheval de bataille, ou portait devant sa glorieuse bannière. Quand la mêlée s'engageait, il suivait le bon chevalier où le péril était plus grand, combattant moins pour sa vie que pour celle de son seigneur, toujours prêt à lui faire un rempart de son corps, à parer les coups qu'on lui portait, à lui abandonner son cheval et ses armes; il le relevait sanglant au milieu de la mêlée, ou sans regret expirait à ses yeux (2). Le « poursuivant d'armes » apprenait ainsi que

C'est seulement de périls, de fatigues,
Qu'un chevalier se repaît et nourrit.

Le service militaire du château était aussi l'un des principaux devoirs de l'écuyer. Il relevait les sentinelles et faisait à minuit la ronde dans les cours et sur les remparts; il domptait les coursiers dans la plaine, établissait les lices des tournois, et rendait ses bons offices aux hôtes que son seigneur invitait à séjourner sous son toit. Aux heures de repos et durant les veillées, il apportait son contingent de jeune gaieté et d'esprit, caressait les chiens, agaçait les émerillons, décorait les galeries destinées aux fêtes, servait de dévidoir aux dames, dansait avec les nobles

(1) Chronique du petit Jehan de Saintré.
(2) Comte de Quatrebarbes, *Etude sur la Chevalerie.*

Digitized by Google

damoiselles, ou chantait sur la mandore de *gentils lais d'amour*. Parfois se troublaient les cœurs des jeunes châtelaines, émues de son beau visage, de son intarissable espièglerie et de sa chevelure flottante ; le guerrier commençait alors une de ces durables tendresses que des prodiges de vaillance devaient immortaliser, que rien ne pouvait détruire et qui devenaient des espèces de sort et d'enchantement. Quelquefois même il s'éprenait d'amour au simple récit des beautés d'une femme qu'il n'avait jamais vue, heureux de la contempler en imagination et de rester fidèle à la seule espérance ; car la fidélité était inséparable de l'honneur, et la Chevalerie suivait le mot de la sagesse : *les servir toutes, n'en aimer qu'une.* « Jà avoit choisi dame belle et digne d'estre aymée, pour laquelle preindre (commencèrent) ses pensées à croistre en désirs chevaleureux ; et quant à danse ou à feste s'esbattoit où elle feut, là nul ne le passoit de gracieuseté et de courtoisie (1), chantoit chansons et rondeaux, dont luy-même avoit faict le dict ; mais il ne estoit mie (pas) tost hardy de pleinement dire sa pensée, comme font les lobeurs (trompeurs) du temps présent ; ains devant elle, et entre toutes dames, estoit plus doulx et bening que une pucelle. Toutes servoit, toutes honoroit pour l'amour d'une. »

Dès qu'il avait choisi sa souveraine, « la dame de ses pensées, » le guerrier s'efforçait d'en conquérir l'estime par son mérite et par ses exploits ; le désir de lui plaire et de lui envoyer des gages de sa constance le poussait à affronter les plus effroyables dangers, le rendait capable de tous les dévouements, de tous les sacrifices, de toutes les perfections. « Une étincelle de feu céleste avait purifié le culte de la beauté et de la faiblesse ; dégagé de l'empire des sens, il était devenu, après Dieu, le mobile des grandes actions, la source de toute vertu, générosité et vaillance (2). »

(1) Le mot *courtoisie* désigne ici la bonne grâce, l'élégance des manières, la politesse bienveillante envers les hommes, respectueuse envers les femmes, le désir constant de plaire et d'obliger, l'ensemble des qualités sociales nées du commerce habituel des deux sexes dans les châteaux, où la jeunesse noble était élevée au service des grands suzerains et des hautes dames.

(2) Comte de Quatrebarbes, *Etude*, etc.

Digitized by Google

« O noble chose est que l'amour! s'écriait un de nos vieux écrivains : Il oste peur, donne hardiesse, faict oublier toute piene, et prendre en gré le travail pour la chose aymée (1). »

L'amour excitait l'ambition des actes sublimes et conduisait à toutes les gloires, gloire de chrétien fervent, gloire du poète, gloire du citoyen, gloire du défenseur de la patrie.

« Le vray amoureux à la messe est le plus dévost, à table le plus honneste, en compaignie de seigneurs et de dames le plus advenant. De ses oreilles nul villain mot escouter, ne de ses yeulx ung faulx regard, de sa bouche ung deshonneste parler, de ses mains nuls faulx sermens (2). »

« Il y a des hommes, dit Bernard de Ventadour, qui, s'il leur vient quelque bonne aventure, en sont plus orgueilleux et plus sauvages ; moi, quand Dieu m'envoie un regard de ma dame, je me sens encore plus de tendresse pour ceux que j'aimais déjà ! »

« Qui s'étonnerait, dit encore Bernard, que je chante mieux que nul autre troubadour? J'aime tant! »

« Quels prodiges j'accomplirais, s'écrie Guillaume de Saint-Dizier, si elle m'accordait seulement un des cheveux qui tombent sur son manteau, un des fils qui composent son gant ! »

On armait quelquefois un chevalier en face d'un péril imminent ou au milieu des dangers de la guerre ; mais on préférait attendre quelque grande solennité chrétienne qui rehaussât l'éclat de la cérémonie.

Le récipiendaire se prépare par la prière, le jeûne et la « veillée des armes, » à prononcer les serments qui vont le consacrer. Voyez-vous ce guerrier, armé de pied en cap, entrer seul dans une église solitaire? Le jour est sur son déclin, bientôt les portes du temple vont se fermer, et le fils des preux restera toute la nuit devant l'image de Marie. A l'autel de cette divine femme il a suspendu son glaive, il le voue désormais à sa défense dans la personne de la femme opprimée. Avec l'aurore arrive un

(1) Livre des faicts du mareschal de Boucicault.
(2) Chronique du petit Jehan de Saintré.

Digitized by Google

prêtre. Pour défendre l'innocence, il faut être innocent soi-même. le noble écuyer l'a compris. Dans le cœur du ministre saint il dépose le fardeau de ses péchés ; son âme est lavée, et en signe de cette pureté sans tache qu'il vient de recouvrer, et dont sa vie doit être un modèle, il descend dans un bain. Le corps et l'âme purifiés, il attend en prières (1).

Les trompettes sonnent : voici le pontife, les puissants parrains et les belles marraines qui viennent chercher le nouveau chevalier. Ils le conduisent au milieu d'une enceinte ornée de bannières, et sous les yeux des châtelaines et des « gentes damoiselles » vêtues magnifiquement ; un peuple immense accourt pour être témoin de ses vœux. Le guerrier se met à genoux pour écouter la lecture des préceptes sacrés de la Chevalerie. La main sur l'Evangile, il jure de protéger les faibles, s'oblige à défendre de toutes ses forces et toujours les *donnes* et les *donnicelles* (c'est-à-dire les dames et les damoiselles), les pupilles, les orphelins et les biens des églises contre la violence et l'injustice des puissants (2). Le parrain, tirant son épée, l'en frappe légèrement à l'épaule, le relève et lui donne l'accolade, en disant : « De par Dieu, Notre-Dame et Monseigneur saint Denys (ou tel autre saint vénéré dans le canton), je vous fais chevalier. » Les femmes remettent à leur nouveau protecteur les pièces de son armure, et le pontife en explique le sens mystérieux. Une dame l'aide à passer le *haubert* ou *cotte de mailles*, qui doit fermer le cœur à l'orgueil, à la déloyauté et à la trahison ; une dame lui ceint l'épée : cette épée, en forme de croix, enseigne qu'à l'exemple de Jésus-Christ, qui a triomphé du péché et de la mort sur le Calvaire, il lui faut vaincre courageusement ses passions comme ses ennemis ; elle est encore un attribut de la justice due aux opprimés ; une dame lui chausse les éperons d'or, emblême de l'aiguillon de l'honneur qui doit le pousser en toutes ses actions, et de la diligence avec laquelle il volera au

(1) Châteaubriand, *Génie du Christianisme*.

(2) Muratori, t. IV, Diss. LIII : Se obligant ad defendenda semper domnas, domnicellas, pupillos, orphanos et bona ecclesiastica contra vim et potentiam injustam potentium, juxta suum posse.

Digitized by Google

secours des malheureux; les gantelets préserveront ses mains des larcins et des faux serments; le heaume est la figure de la couronne céleste qui récompensera éternellement ses services et ses exploits. Le parrain tient à cette occasion *cour plénière* et *tinel* (table) *ouvert à tous venans*. « On y veoit grant foison de dames, de damoiselles et de gentilshommes d'honneur : et d'armes et d'amour les oyoit-on parler; car de tous pays, pour la vaillance du seigneur, ils appleuvoient (1). »

A peine revêtu des insignes de sa nouvelle dignité, messire ou monseigneur chevalier brûle de s'illustrer par quelque exemple de bravoure éclatante. Il chevauche par monts et par vaux, cherchant périls et aventures; il visite les secrets repaires des antiques forêts, des vastes bruyères, des profondes solitudes, et mène à bonne fin, par cent coups de lance, ces aventures merveilleuses chantées par nos poëtes et recordées dans nos chroniques; il punit les mécréants, aide les orphelins, protège les femmes injustement maltraitées ou calomniées, et se défend à la fois de la perfidie des nains et de la force des géants.

Vers le soir, le noble voyageur s'approche d'un castel dont les tours solitaires s'aperçoivent de loin; les poternes sont surmontées d'un casque, signe indicateur de l'hospitalité fraternelle assurée à tous venants; il sonne du cor, le pont-levis s'abaisse. Dames et damoiselles descendent sur le perron pour recevoir le bienvenu et le conduire en la chambre des chevaliers, où elles s'empressent de le désarmer, de lui fournir de riches habits, de lui présenter des vins précieux dans des vases de cristal; pages et varlets lui offrent leurs services. Puis il est convié en la grande salle bien jonchée de nattes, et dont les poutres sont couvertes d'arabesques et les murs tapissés d'armes et de bannières. On fait avertir les châtelains amis, les comtes, les bannerets, le sénéchal, l'abbé, les mires, les ménestrels. Après le repas, on commence à baller et à rire. Le lendemain, le visiteur accompagne les dames à la chasse; elles montent leurs blanches haquenées et tiennent sur le poing un épervier ou un émerillon.

(1) Froissard, *Chronique*.

Digitized by Google

Suivent les pages et les écuyers, conduisant les chiens de relais destinés à la grande chasse du seigneur, parti dès l'aurore pour lancer le cerf.

Mais le chevalier ne trouvait pas toujours

Bruits ès-champs et joye à l'hostel;

c'était quelquefois l'habitation d'une piteuse dame qui gémissait dans les fers d'un jaloux. « Le biau sire, noble, courtois et preux, » à qui l'on avait refusé l'entrée du manoir, passait la nuit au pied d'une tour, d'où partaient les soupirs et les plaintes de la captive; aussi tendre que brave, il jurait par sa *durandal* et son *aquilain*, sa fidèle épée et son coursier rapide, de défier en combat singulier le félon qui tourmentait la beauté contre toute loi d'honneur, et de délivrer l'infortunée princesse. Conservateur des mœurs comme protecteur des faibles, quand il passait devant le château d'une dame de mauvaise renommée, il faisait aux portes une note d'infamie. Si la dame de céans avait au contraire bonne grâce et vertu, il lui criait : « Ma bonne amie, ou ma bonne dame, ou damoiselle, je prie à Dieu que en ce bien et en cet honneur il vous veuille maintenir au nombre des bonnes, car bien devez estre louée et honorée (1). » On vit quelquefois des chevaliers partir de leur pays pour aller chercher un duel dans un autre, sans autre raison que l'envie de se signaler. Le duc Jean de Bourbon fit un jour déclarer « qu'il irait en Angleterre, avec seize chevaliers, combattre à outrance pour éviter l'oisiveté et pour mériter la grâce de la très-belle dont il était serviteur. »

Ainsi chevauchant, l'infatigable guerrier apprenait-il qu'un tournoi se préparait au gentil pays de France? il se hâtait de venir au rendez-vous des braves. L'émulation qu'excitait la présence des dames, rangées sur des échafauds en forme de tours, imprimait à ces fêtes belliqueuses un caractère d'exquise galanterie, d'amour fanatique de la femme et de la gloire pure, qui ne s'est plus retrouvé depuis. « Les tournois, dit le bon roi René d'Anjou, duc de Lorraine, peuvent estre

(1) Châteaubriand, *Génie du Christianisme*.

Digitized by Google

moult utiles; car il pourra advenir que tel jeune chevalier ou écuyer, pour y bien faire, acquerra grâce ou augmentation d'amour de sa dame. » Des troubadours allaient chantant le long des lices :

Servans d'amours, regardez doulcement
Aux eschafaux anges de paradis,
Lors jouterez fort et joyeusement,
Et serez honorez et chéris.

Tandis que les joutes, castilles, pas d'armes, combats à la foule mettaient tour à tour en lumière la vaillance, la force et l'adresse des preux, les dames encourageaient les « mieux faisants, » leur jetaient un bracelet, une boucle de cheveux, une écharpe, un ruban, une emprise nouvelle pour orner leurs armes, et c'était encore de la main d'une dame, la reine du tournoi, que le vainqueur recevait solennellement le prix conquis dans la lice. Les femmes étaient ainsi les arbitres de la gloire. « Tout se faisait à leur honneur, dit Voltaire, et si quelque chevalier ou écuyer du tournoi avait mal parlé de quelques-unes d'elles, les autres tournoyants le battaient de leurs épées, jusqu'à ce que les dames criassent grâce ; ou bien on le mettait sur les barrières de la lice, les jambes pendantes à droite et à gauche (1). »

Les « maistres du gai savoir, » trouvères ou troubadours, étaient de toutes les fêtes chevaleresques ; ils portaient la lyre et l'épée, et s'asseyaient à la table des seigneurs. Leurs poésies naïves exaltaient les mérites et les prouesses de quelque guerrier fameux,

Fier en champ clos, gai compagnon en festes
Amant aimable et vaillant chevalier ;

ou bien ils chantaient des *lays* d'amour et célébraient les grâces de la beauté :

Fraîche beauté, très riche de jeunesse,
Riant regard très amoureusement,

(1) Voltaire, *Essais sur les mœurs.*

Digitized by Google

Plaisant parler gouverné par sagesse,
Pied féminin en corps bien faict et gent,
Hautain (noble) maintien démené doulcement,
Accueil humble, plein de manière lye,
Sans nul danger bonne chère faisant :
De ces grans biens est ma dame garnie.

. . . . . .

Beauté, honneur avecque gentillesse
Tiennent son cœur en leur gouvernement;
Et la loyauté jour et nuit ne la laisse;
Nature mit tout son entendement
A la former et faire proprement.
De point en point, c'est la mieux accomplie
Qui aujourd'huy soit au monde vivant.
Je ne dis rien que tous ne vont disant :
De ces grans biens est ma dame garnie... (1)

Les chansons de *gestes*, les fabliaux et les ballades des trouvères et des troubadours étaient répandus dans tous les châteaux, et leur lecture se prolongeait aux veillées d'hiver, quand le vent sifflait dans les créneaux et que la sentinelle ne répondait point le cri d'alarme. Sans autre instruction que des récits de bataille et cette poésie des romanciers et des ménestrels, les bons chevaliers aimaient à voir leur héros combattre seul une foule d'ennemis pour l'honneur de « sa dame souveraine » et ne devoir qu'à son courage ses conquêtes et ses couronnes.

Cette galante institution de la gaie science, inspirée et protégée par les femmes durant plusieurs siècles, adoucit la langue des Francs, polit les mœurs des populations ; car les poëtes ambulants ne se contentaient pas de visiter les châtelaines dans leurs somptueuses demeures, ils composaient aussi des *pastourelles*, mises à la portée des jeunes filles plus simples des villes et des campagnes. A tous les degrés de l'échelle sociale, le cœur et l'esprit français respiraient la même fierté, la même noblesse héroïque et tendre. On vit alors des excès opposés à ceux de la

(1) Ballade de Charles d'Orléans.

Digitized by Google

dureté féodale. Le peuple ne trouvait rien de mieux, comme témoignage de son enthousiasme à l'égard des femmes, que de se dépouiller pour les enrichir ; les parents, les frères s'imposaient volontiers des sacrifices considérables pour constituer un établissement avantageux à leurs filles, à leurs sœurs bien aimées, et plusieurs de nos rois furent obligés de prendre des mesures préventives contre les dots ruineuses (1).

Cette puissance des femmes apparaît à son plus haut degré sous la forme brillante des *tensons* ou *jeux-partis*, qui consistaient à controverser et à juger une question de la métaphysique sentimentale. « Les tensons estoient disputes d'amour qui se faisoient entre chevaliers et dames poëtesses, en discourant sur quelque belle et subtile question d'amour ; et quand ils ne pouvoient s'accorder, ils envoyoient, pour la définition, aux illustres dames présidentes, qui tenoient cours d'amour ouvertes à Digne, à Pierrefeu, à Romanino, ou ailleurs ; et à ce sujet se faisoient des procès *appelés lous arrests d'amour* (2). » Voilà la femme devenue le guide et le juge de l'homme.

Dès le XIe siècle, on rencontre déjà des exemples de cette institution des cours galantes, mais sa splendeur éclate surtout dans les deux siècles suivants. Les dames les plus en renom tenaient ces tribunaux à l'imitation des véritables cours judiciaires ; les uns étaient permanents, les autres temporaires et ne s'ouvraient que quand un fait notoire de galanterie ou de déloyauté réclamait une décision solennelle. On traduisait devant eux les chevaliers

(1) « Charles V, surnommé le Sage, dit un ancien *Traité des Contrats de mariage*, ordonna, pour en faire un exemple d'autorité et d'éclat, que les Filles de France n'auraient que dix mille livres en dot. Les sœurs et les filles de saint Louis n'en avaient pas eu davantage ; mais Elisabeth, fille de Philippe-le-Bel, mariée au roy d'Angleterre, en avait eu douze mille.

» François Ier fut obligé de faire un édit, au mois de juin 1532, par lequel (art. 3) il deffendit aux financiers de donner une dot à leurs filles, excédante la dixième partie de leurs biens, eu égard au nombre de leurs autres enfants.

» Charles IX a voulu, par le même principe de politique, faire une loy générale dans le royaume, pour réprimer l'excès de la libéralité des pères et des mères dans la constitution des dots de leurs filles, en deffendant, par son ordonnance du mois de janvier 1563, art. 17, à tous père, mère, ayeul ou ayeule, en mariant leurs filles dans les villes du royaume, de leur donner plus de dix mille livres. »

(2) Jehan de Nostre-Dame, *Vies des Poètes provençaux*.

Digitized by Google

inconstants et discourtois ; les amants venaient soumettre leurs querelles et leurs plaintes ; les juges rendaient des arrêts sévères, publiés avec pompe et sanctionnés par la seule mais redoutable peine de l'opinion (1). Les magistrats ne manquaient pas à cette juridiction féminine, et nous les voyons désignés sous les noms de *Bailli de joie*, de *Vicaire d'amour dans le district de beauté*, de *Podestat des bois verdoyants*, de *Conservateur des hauts priviléges d'amour*, et autres titres plaisants. L'appel de leurs décisions était ensuite formée à la requête du *Procureur d'amour* ou des parties (2). Auprès de chaque castel se trouvait un vieux arbre privilégié ; sous son ombre se tenaient ces puissantes assises, que présidaient Eléonore, à la cour de Louis VII ; Jeanne de Naples, en Provence ; Laure de Noves, la poétique amante de Pétrarque, à Avignon ; les comtesses de Flandre et de Champagne, en leurs principautés ; et à Narbonne la vicomtesse Hermengarde (1143-1194), à laquelle les troubadours avaient décerné le surnom mystique de *Tort n'avez*. Quelques-unes des cours d'amour étaient mi-partie de femmes et de chevaliers ; on y vit figurer les plus grands personnages du royaume : les ducs de Guyenne, de Bourgogne et de Bourbon, les sires de Roche-Guyon, d'Humières et La Trémoille.

Des fêtes, où « chacun se disposoit de mener joye, » accompagnaient ces brillantes sessions. « Ce fust à une Pentecoste, raconte le fabliau du *Court-Mantel*, que le gentil roy Artus voulust tenir la plus haulte et riche cour qu'il eust en sa vie tenue ; car il manda tous les ducs, comtes, barons qui de luy terre tenoient ; et comme il y devoit avoir graves joutes et tournois, pour ce vouloit-il que chacun y amenast sa femme ou sa mie : ce qui fut faict, car tant y vint de noblesse et de chevalerie avec dames et damoiselles, que jamais avant n'avoit esté vue si belle compaignie. »

(1) Plus tard, dans la France méridionale, le *Prince d'amour* avait le droit d'imposer une amende, dite *pelote*, aux chevaliers qui se mariaient hors du pays, ou aux demoiselles qui épousaient un étranger. — Les jugements avaient pour règle un code qu'André Capella, historien de ces assemblées sentimentales, dit avoir été apporté par un chevalier breton, qui l'avait trouvé dans le tombeau du fameux roi Arthur. Il fut promulgué pour servir de loi à tous les servants d'amour.

(2) César Cantu, *Histoire universelle*. — Jules du Bern, *Influence des femmes*.

Digitized by Google

Ces académies de cœur, opportunes dans l'origine pour inculquer aux mœurs la courtoisie et la loyauté, dégénérèrent ensuite, gâtées par le bel esprit, égarées par l'affaiblissement de la religion, qui pouvait seule les maintenir dans les bornes de la justice et de la sagesse; leurs sentences ne furent plus qu'un mélange stupide d'impiété, de pédanterie et de frivolité. Voici quelques-unes des mille questions graves que l'on entendait discuter : — Est-il préférable de voir la femme qu'on aime sans lui parler, ou de lui parler sans la voir? — Vaut-il mieux voir son chevalier marié à une rivale ou trépassé? — Rien n'empêche qu'un homme soit aimé de deux femmes, ou une femme de deux hommes. — Le véritable amour peut-il exister entre personnes mariées? — Un chevalier était épris d'une dame qui avait déjà un engagement; la dame, pour se délivrer de ses poursuites, lui promit de l'aimer si jamais elle perdait l'amour de son ami. Deux mois après elle épousa cet ami. Qu'arriva-t-il? C'est que l'aspirant éconduit se présenta devant elle, et la requit de tendresse, disant qu'elle n'avait plus le droit d'aimer son premier amant, puisqu'elle l'avait épousé. La cour, saisie de l'affaire, décida que si la dame donnait ce qu'elle avait promis, elle serait louable (1).

Clémence Isaure voulut réagir plus tard contre ces frivolités pernicieuses par la création des Jeux floraux, dans le Languedoc, où l'on distribue encore chaque année des prix de poésie; mais le mal était trop grand pour guérir avec un si petit remède : l'impiété avait abêti l'amour, renversé le piédestal où la femme trônait en souveraine et perdu la Chevalerie. Pourtant, cette institution a laissé dans les mœurs françaises, comme un souvenir de son passage, une galanterie superficielle et une aimable politesse, qui sont devenues des traits distinctifs de notre nation.

---

(1) Legouvé, *Histoire morale des femmes*.

EDMOND STOFFLET.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

CHRONIQUE.

3 décembre. — Nouveau sujet de joie, d'orgueil et de légitime espérance pour la ville d'Angers. L'académie des Beaux-Arts présente au gouvernement trois candidats à la direction de l'Ecole française de Rome. Ce sont :

Peinture. — M. Jules Lenepveu, en première ligne, avec forte majorité.

Sculpture. — M. Jouffroy.

Gravure. — M. Martinet.

Qu'Angers attende avec confiance le résultat de cette lutte dans laquelle la défaite même aurait encore l'éclat d'une victoire.

9 décembre. — On annonce l'arrivée à Angers *de l'excellent lot de peintures,* suivant l'expression de M. le directeur des Beaux-Arts, *choisies* par lui *avec prédilection en mémoire de son illustre ami David* (*d'Angers*). Ces toiles ont, paraît-il, besoin d'encadrement et de légères réparations. Espérons qu'elles ne tarderont pas à être livrées à notre admiration et qu'elles seront promptement suivies des autres objets (*sculpture de marbre ou de bronze et tableau original*) promis en échange de la *Barque des damnés.*

Nous reviendrons sur ces envois quand ils seront à l'état de fait accompli.

20 décembre. — En attendant ce qu'on nous promet, Angers tient à ne pas perdre sa réputation de ville amie des arts. Voici, avec les noms par ordre alphabétique des exposants, la liste des travaux d'artistes angevins qui ont eu l'avantage d'être admis à l'exposition ouverte à Nantes en ce moment, tels qu'ils sont désignés dans le catalogue.

Digitized by Google

PEINTURE.

Abraham (Tancrède),
N° 1er Sentier du Tambourin, île de Noirmoutier (Vendée).

Clavel (Georges),
N° 160. La côte de Berneville (marée basse).

Dauban (Jules),
N° 196. Mme Roland se rendant au tribunal révolutionnaire.
« Elle avait abandonné sa main à une foule de femmes qui se pressaient pour la baiser.....
» Mme Roland répondait à toutes avec une affectueuse bonté. »
Le comte Beugnot (*Mémoires*).

Godard (H.),
N° 330. *Le Soir ;* vue du Raz Blanchard, près le phare de la Hague (Manche).
N° 331. *Le Matin ;* vue de l'anse du Four, près Cancale.

Huault-Dupuy (Valentin),
N° 381. Souvenir d'une soirée au bord du lac de Trasimène (Italie).

Jouhan (René),
N° 405. Portrait de l'auteur.
N° 406. Fruits.
N° 407. Les bords de la Maine ; effet du soir.

Lachèse (Mlle Marthe),
N° 416. Portrait de M. Desgoffe.

M. Vétault (René),
N° 698. Vue de Trentemoult (Loire-Inférieure) — fusain.
N° 699. Un étang — fusain.

SCULPTURE.

M. D'Argentré,
N° 806. Plâtre, imitation — terre cuite. Destiné aux archives de la Loire-Inférieure.

ARCHITECTURE.

Beignet (A.),
N° 810. Projet de restauration d'une église paroissiale d'Angers.
N° 811. Dessins d'après nature, faisant partie d'une collection pour un ouvrage sur l'Espagne.

Digitized by Google

GRAVURE.

Abraham (Tancrède),

N° 847. Paysage avec ruines — eau-forte.

N° 848. Onze gravures à l'eau-forte de l'Album de Châteaugontier et ses environs.

N° 849. « Ce fut près de cet arbre que fut tué Jean Cottereau (dit le Chouan); 1794 — eau-forte pour l'*Illustration.* »

29 décembre. — L'espoir exprimé ci-dessus au sujet de M. Lenepveu n'a pas été trompé.

M. Thiers a visité les travaux du nouvel opéra de Paris. Avec ce coup d'œil de connaisseur qui fit sa réputation de critique d'art avant qu'il fût célèbre comme homme politique, il a longuement considéré le plafond exécuté sur cuivre par notre éminent compatriote. En terminant l'examen de cette nouvelle production du peintre angevin, le président de la République a annoncé à l'auteur sa nomination de directeur de l'Ecole française à Rome. Récompenser ainsi un artiste en présence d'une œuvre qui vient d'éclore sous le pinceau qu'il tient presque encore à la main, c'est faire preuve à la fois de justice et de goût délicat ; on peut dire que M. Lenepveu a été promu général sur le champ de bataille.

14 janvier 1873. — Un événement aussi triste qu'imprévu fait par anticipation entrer le début de la chronique de janvier dans celle de décembre.

Hier est mort subitement M. l'abbé Legeard de la Diriays, chanoine titulaire de la cathédrale, ancien curé de la Trinité, ancien aumônier du Lycée et de l'école normale primaire, licencié en droit, membre du conseil académique et du conseil départemental de l'instruction publique, membre de la commission administrative des hospices.

Il n'entre pas dans le plan de la *Revue* d'ouvrir habituellement ses pages aux bulletins nécrologiques de l'état civil d'Angers ; mais la main qui écrit ces lignes n'a pas à s'excuser en laissant échapper l'expression d'une vive affliction sur le coup que la

Digitized by Google

mort vient de frapper. Avoir presque vu naître M. Legeard, avoir été un des premiers maîtres de sa studieuse et si intelligente jeunesse, avoir joui pendant sept ans de son précieux et journalier concours dans la direction morale du Lycée dont il avait été un des plus brillants élèves; avoir eu le bonheur et l'honneur d'être jusqu'à son dernier jour un de ses intimes amis, ce sont là des titres qui ne permettent pas de rester muet en présence d'une telle perte. N'a-t-elle pas d'ailleurs le caractère d'un deuil public? Qui a connu cet excellent homme sans l'aimer? Qui apprendra sa mort sans le pleurer? Qui a reçu au Lycée ses enseignements, qui les a entendus tomber de la chaire de la Trinité ou de celle de la cathédrale et ne conserverait pas avec un pieux respect l'inaltérable souvenir de cette éloquence tour à tour simple, pathétique, profondément savante, suivant les besoins de l'auditoire, toujours élégante même dans les plus vives saillies de l'improvisation, toujours persuasive, pénétrante, dominant les esprits et les cœurs? Que de larmes vont couler dans cette vaste et si intéressante paroisse de la Trinité, qui l'avait vu enfant et où plus tard sa main sécha tant de larmes, soulagea tant d'infortunes, répandit si largement les secours d'une infatigable charité!

Puissent demain, avec ses collégues dans le sacerdoce, se ranger autour de son cercueil ses anciens condisciples, ses anciens maîtres (bien peu nombreux maintenant), tous ceux de ses anciens élèves qui habitent Angers, tous les amis que lui avait faits le charme de son intimité; mais qu'ils viennent surtout ces nombreux indigents qui ont reçu tant de preuves de la bonté de son cœur: voilà le cortége qu'il faut aux restes mortels d'un homme comme lui!

J. SORIN.

E. BARASSÉ, *éditeur-gérant.*

Angers, Imp. E. Barassé.

Digitized by Google

TABLE

DES

MATIÈRES DU NEUVIÈME VOLUME

JUILLET-DÉCEMBRE 1872.

JUILLET.

Congrès archéologique, tenu à Vendôme, du 18 au 24 juin 1872, par M. D'Espinay. 1
Deux Hellénistes de l'Université d'Angers au XVIIe siècle (*fin*), par M. L. de Lens. 9
Un livre d'heure du XVe siècle, par Mgr Barbier de Montaut. 36
Poésie. 48
Chronique : Mlle Marthe Lachèse; de Lens, par M. A. Biéchy. 59
Causerie, par M. Eug. G. 50
GRAVURE. — Objets trouvés dans un cercueil en plomb de l'époque gallo-romaine.

AOUT.

Notices archéologiques. — IV. La cathédrale d'Angers, par M. D'Espinay. 65
Notice sur Foulques-Nerra, comte d'Anjou, par M. l'abbé Pletteau. . . . 81
Chronique : Société d'études scientifiques d'Angers. — M. Albert Cheux. — M. André Joubert. — Les lauréats angevins. — M. Emile de Lens. — M. l'abbé Subileau, par M. A. Biéchy. 117
GRAVURE. — Rue de la Lamproie.

SEPTEMBRE — OCTOBRE.

Le comte Rostopchine (1er *article*), par M. Eugène Berger. 129
Documents inédits ou peu connus sur François Bernier (1er *article*), par M. L. de Lens. 161
Persécution endurée pendant la révolution par les religieuses hospitalières de Beaufort, par Dom Piolin. 178
Le Choucas, par M. Gabriel Rogeron. 208
Chronique, par M. J. Sorin. 221

Digitized by Google

NOVEMBRE.

Notices archéologiques. — IV. La cathédrale d'Angers (*fin*), par **M. D'Espinay**. 225
Le comte Rostopchine (2e *article et fin*), par **M Eugène Berger**. 242
La femme en France (1er *article*), par **M. E. Stoffet**. 280
Chronique : Jour des morts. — Rentrée de la Cour d'appel : M. Leury. — Rentrée de l'école de médecine. — Ouverture de l'école supérieure : M. Voisin. — Académie des beaux-arts : M. Beulé. — Tableau de M. Lenepveu : *le Jugement dernier*, par **M. J. Sorin**. 297

DÉCEMBRE.

Persécution endurée pendant la révolution par les religieuses hospitalières de Beaufort (*suite*), par **Dom Piolin**. 305
Documents inédits ou peu connus sur François Bernier (2e *article*), par **M. L. de Lens**. 332
La femme en France (2e *article*), par **M. E. Stoffet**. 349
Chronique : Exposition de Nantes. — M. Lenepveu. — M. Legeard de la Dirlays, par **M. J. Sorin**. 365

Angers. — Imp. E. Barassé.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LES VINS ALIMENTAIRES CONSIDÉRÉS AU POINT DE VUE HYGIÉNIQUE.

GUIDE DU CONSOMMATEUR

Par GUILLORY aîné.

1 vol. in-18. — Prix : 2 fr.

Ernest Mourin. — Les Comtes de Paris, histoire de la troisième race. Prix. . . . . **6 fr.**

E. Poitou. — La liberté civile et le droit administratif en France. Prix. **3 fr.**

— Philosophes français contemporains. 1 vol. in-12. . . **3 fr.**

— Portraits littéraires. 1 vol. in-12. . . . . **3 fr.**

— Du roman et du théâtre. . . . . **3 fr.**

C. Port. — Cartulaire de l'hôpital Saint-Jean d'Angers, précédé d'une notice sur cet Hôtel-Dieu. — Prix. . . . . **10 fr.**

— Inventaire des archives anciennes de l'hôpital Saint-Jean d'Angers, précédé d'une notice historique et suivi d'un cartulaire de cet Hôtel-Dieu. — Prix. . . . . **10 fr.**

A. Biéchy. — L'Induction, essai sur les principes, les procédés, la valeur et la portée de la méthode expérimentale. — 1 vol. in-8°. Paris, Delagrave et Cie, — Prix. . . . . **5 fr.**

Alfred Jubien. — L'Abbesse Marie de Bretagne et la réforme de l'ordre de Fontevrault, d'après des documents inédits, avec une vue du Monastère en 1699 et le fac-simile des signatures des Abbesses citées dans ce volume. — 1 vol. in-18. Angers, E. Barassé. — Prix. . . . . **2 fr. 50**

André Joubert. — Les invasions anglaises en Anjou, 1 vol. in-12. Angers, E. Barassé. — Prix. . . . . **2 fr. 50**

De Lens. — Les correspondants de François Bernier pendant son voyage dans l'Inde.— Lettres inédites de Chapelain. 1 vol. in-8 de 48 pages. **1 fr.**

J.-R. Denais. — Histoire de l'Hôtel-Dieu de Beaufort-en-Vallée. 1 volume in-12. — Prix. . . . . **1 fr. 50**

Récit d'une petite fille. 1 vol. in-12. — Prix. . . . **1 fr. 50**

Suite du Récit d'une petite fille. 1 vol. in-12. . . . **2 fr. 50**

Digitized by Google

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Revue de l'Anjou. Prix : par an. . . . . **12 fr.**

Les auteurs qui désirent un tirage à **part de leurs travaux**, sont priés de vouloir bien en donner avis à l'éditeur avant la publication du numéro de la *Revue* contenant leurs écrits. **Voici les conditions**

Pour 50 exemplaires d'une feuille de **16 pages**, avec couvertur mprimée . . . . . 9 fr

Pour 100 exemplaires d'une feuille de **16 pages**, avec couvertur imprimée 12

Chaque cent en plus 8

Au-delà *de deux* feuilles, le brochage **est payé à part.**

Digitized by Google

Digitized by Google

ANGERS

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ

Rue Saint-Laud, 83.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03662 9460

Digitized by Google